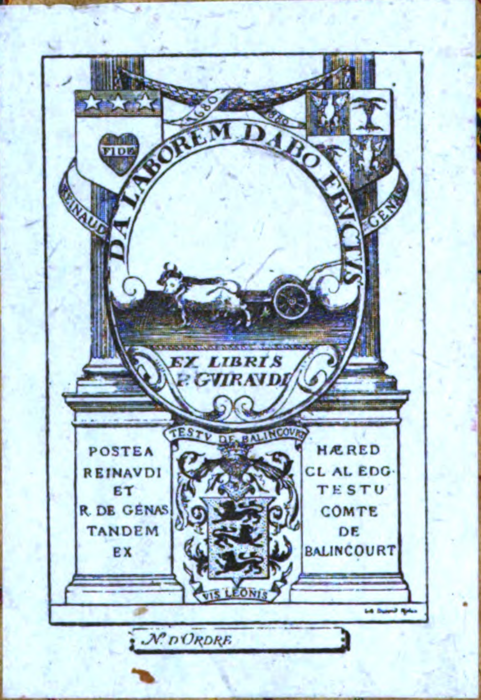

1680
DA LABOREM DABO FRUCTUS
FIDE
REINAUD
GENAS
EX LIBRIS
P. GVIRAVDI
TESTV DE BALINCOURT
POSTEA
REINAVDI
ET
R. DE GENAS
TANDEM
EX
HÆRED
CL AL EDG
TESTU
COMTE
DE
BALINCOURT
VIS LEONIS
N. D'ORDRE

REVUE DU MIDI

17me ANNÉE — JUILLET 1903

Revue du Midi

TOME TRENTE-QUATRIÈME

NIMES
IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

1903

ŒDIPE-ROI AUX ARÈNES DE NIMES

L'idée de représenter Œdipe-Roi, de Sophocle, dans les Arènes de Nimes, est, je n'hésite pas à le dire, une idée à la fois hardie et géniale. A ce titre le Comité des Intérêts Locaux et Régionaux a droit à tous nos éloges, et si le succès vient, comme nul n'en doute, couronner ses efforts, il ne s'en tiendra pas là.

La renommée de notre incomparable amphithéâtre antique, le choix des artistes de tout premier ordre, les merveilleux décors que brosse M. Chambon, feront de cette représentation colossale une inoubliable manifestation artistique, à laquelle la nature elle-même ne manquera pas de s'associer par la pureté de l'atmosphère.

Le cadre grandiose des Arènes constituera à lui seul un décor admirable, mais l'habile peintre décorateur de notre première scène saura encore y ajouter, en s'inspirant de la nature sauvage des environs de Nimes, qui a tant d'analogie avec celle de la Grèce cette note pittoresque qui fera revivre à nos yeux les palais et les jardins de Thèbes, les temples et cette campagne de Béotie, toute couverte comme la nôtre d'oliviers, de pins et de cyprès, entrecoupés de mamelons rocailleux parsemés de chênes-verts avec des tapis de thyms, d'asphodèles et de lavandes.

L'œuvre de M. Chambon sera toute ensoleillée et fera honneur à un artiste qui marche sur les traces de nos compatriotes Lavastre et Imbert.

A Orange, c'est dans un unique décor, formé par le grand mur du théâtre antique « le plus beau mur de mon royaume » comme disait Louis XIV, avec quelques figuiers, grenadiers, lauriers et ormes que se déroule le drame poignant de Sophocle. L'effet y est suffisant. Combien il sera plus saisissant à Nimes avec la reconstitution à peu près exacte des lieux ! Mais quel dommage qu'Œdipe-Roi ne soit pas représenté, la nuit, dans nos Arènes ! Le Comité, qui a regardé avant tout le côté pratique et qui ne s'est pas laissé éblouir par le côté artistique, n'a pas pensé, peut-être avec raison, qu'une représentation nocturne pût sauver sa caisse, car les frais d'éclairage sont énormes et d'un autre côté les gens des environs n'aiment pas toujours à s'attarder, la nuit, dans une grande ville.

Faisons-en notre deuil. Paul Mounet ne pourrait pas lancer, le jour, comme dans Alcestis avec autant d'à propos sa belle invocation à Phœbé lorsqu'elle apparaissait la nuit, au-dessus des plus hauts gradins du théâtre antique d'Orange. Circonstance atténuante toutefois : les anciens ne jouaient leurs pièces qu'en plein jour.

Nos lecteurs habituels ont l'esprit trop littéraire pour ne pas connaître à fond toute la trame de la tragédie de Sophocle. Ils me pardonneront cependant de la rappeler à ceux qui ne lisent qu'accidentellement la *Revue du Midi.*

Tout d'abord l'opinion d'Aristote.

Aristote considérait Œdipe-Roi comme le chef-d'œuvre tragique par excellence. Cette tragédie en effet offre les ressorts terribles des tragédies d'Eschyle,

les développements de caractère et de passions ordinaires à Sophocle et le pathétique touchant d'Euripide. L'invisible fatalité qui frappe le fils de Laïus mène toute la pièce.

Mounet-Sully nous le dit dans le début d'Œdipe-Roi :

Enfants du vieux Càdmus, jeune postérité
Pourquoi vers ce palais, vos cris ont-ils monté ?

Et la raison, c'est la peste qui décime tout le peuple de Thèbes, prosterné aux pieds des autels, implorant la fin du fléau. Le chœur des suppliants ouvre la pièce. Œdipe parait et s'informe du sujet de ses lamentations par les beaux vers ci-dessus. Le grand-prêtre lui fait un tableau lamentable des calamités qui ont fondu sur Thèbes. Il est interrompu par l'arrivée de Créon, que le roi avait envoyé consulter l'oracle et qui rapporte la réponse : « La peste frappera sans relâche tant que le meurtrier de Laïus restera impuni ». On met Œdipe au courant de l'assassinat de Laïus, car bien des années se sont passées depuis le meurtre et rien dans les récits qu'il entend n'éveille ses lointains souvenirs. Pour les Thébains Laïus a péri, victime d'une troupe de voleurs. Cependant, il existe encore un des serviteurs qui accompagnaient le roi et qui ont tous pris la fuite, propageant ainsi ce récit mensonger. Œdipe ordonne qu'on le lui amène.

Il y a peu d'exemple de tragédie où l'exposition s'opère avec autant de simplicité, pour nous montrer ce cas inouï d'un malheureux, incestueux sans le savoir et parricide malgré lui. Un homme connaît ce secret, c'est le devin *Thirèsias*. Œdipe l'interroge.

Après avoir répondu d'abord par des phrases ambigües, qui jettent le trouble dans l'esprit du roi, *Thirèsias* finit par lui révèler qu'il est le meurtrier de Laïus, qu'il n'est pas le fils de Polybe, mais celui de Laïus et de Jocaste, que par conséquent, il a épousé sa mère et qu'il est seul la cause des maux qui affligent le peuple.

Œdipe ne peut croire à une pareille fatalité. Il lui vient à l'idée que le devin a pu être suborné par un rival désireux de le détrôner et il accuse Créon. Il s'emporte, et il n'est pas loin de le faire mettre à mort. Survient Jocaste. Œdipe dissimule ses soupçons, car malgré tout, une partie de la vérité a pénétré dans les ténèbres de son esprit.

Il se souvient maintenant qu'un jour chez Polybe, roi de Corinthe, on l'a traité de bâtard et que le roi n'a rien répondu, qu'il consulta là dessus l'oracle de Delphes et que l'oracle lui prédit les plus éponvantables destinées, qu'il épouserait sa mère, que sa race serait maudite. Jocaste qui sait qu'un pareil oracle lui a été rendu, à elle même et à Laïus, n'ouvre pas encore les yeux à la lumière. Pour prouver à Œdipe la vanité des oracles de Thirésias, elle raconte que Laïus, condamné à mourir victime d'un parricide, a fait périr son fils. Toutefois un détail de ce récit éclaire Œdipe d'une lumière inattendue et bientôt il se soupçonne être le meurtrier de Laïus ; pour se débarrasser de ses doutes il envoie chercher le serviteur qui a survécu au meurtre du roi. Pendant ce temps, au moment où Jocaste va au temple conjurer les dieux d'écouter les malheurs qu'elle prévoit, arrive de Corinthe un messager qui, après la mort du roi, vient offrir à Œdipe la couronne. Délivré par la mort de Polybe qu'il regarde comme son père du

danger d'être un parricide, Œdipe triomphe avec Jocaste de l'erreur des oracles ; le messager pour confirmer sa joie lui dit que Polybe n'était pas son père ; qu'il est un enfant adoptif trouvé sur le mont Cithéron, où un berger de Laïus l'avait exposé. La reconnaissance cruelle s'achève par l'arrivée des vieux serviteurs, longtemps attendue.

Au récit des circonstances précises qui ont accompagné le meurtre de Laïus, Œdipe se reconnaît pour le coupable et tout le reste découle de ce point capital. La mort de Jocaste lui confirme l'horrible réalité qu'il s'efforçait de se cacher et, fou de douleur, il s'arrache les yeux sur le cadavre de sa mère.

C'est dans cette dernière scène, cette scène écrasante, qu'il faut voir Mounet-Sully. Si notre compatriote Gabriel Ferrier a obtenu la médaille d'honneur, au Salon, pour son tableau de la Douleur, rien ne peut égaler l'image de la Douleur, telle que sait la représenter le grand artiste de la Comédie-française. C'est vécu. Et c'est au milieu des sanglots, des cris et des soupirs, qu'il lancera, au-dessus de l'attique de nos Arènes, ses imprécations dans les beaux alexandrins de Jules Lacroix. Et c'est sur un frisson de la foule si avide d'émotions fortes et de pathétique que se terminera ce spectacle.

Mais n'anticipons pas, et donnons simplement rendez-vous à tous, le 26 juillet, dans nos Arènes. On y entrera étonné et ébloui, on en sortira sous le charme d'une impression inoubliable.

AD. PIEYRE.

PETITES ÉTUDES D'UN IGNORANT

LES TRIBULATIONS D'UN ÉMIGRÉ (1789 - 1795)

(*Suite et fin*) (1).

III

Les lois de l'hospitalité n'allaient pas toujours jusqu'à permettre aux généreux bienfaiteurs des émigrés, de conserver aux réfugiés la liberté de leur correspondance. M. de Marsane, malgré les bontés de M. Küstner, dut se soumettre aux restrictions communément imposées à ses frères en émigration. Que cette mesure ait eu sur son cœur un retentissement douloureux, on ne peut en douter. Mais il faut considérer que si parfois l'âme inquiète du noble émigré se sentait réconfortée par le langage affectueux de ses correspondants, elle en recevait plutôt comme un frisson de tristesse et d'angoisse. Il semble que l'exilé gardait une préférence marquée pour les lettres où dominait le ton de sensiblerie cher au XVIIIe siècle finissant. Telle est l'impression bien nette qui ressort de la lecture des correspondances que M. de Marsane conserva le plus précieusement. Telle est en particulier la lettre que lui écrivit de Hambourg, le 7 janvier 1795, M. Gaillard,

(1) Voir la livraison du 1er Avril 1903.

le commerçant lyonnais si vivement intéressé à son sort par Mme de Marsane :

Je ne répondrai que faiblement, Monsieur, à votre chère lettre du 23 décembre par laquelle vous nous peignez si poliment l'accueil de notre ami commun aujourd'huy, mon épouse et moi sans l'attribuer à autre chose qu'à votre mérite, nous nous félicitons infiniment de la connaissance d'un tel ami, du véritable ami du bon ordre et de l'humanité, son nom va être transmis et incrusté dans le cœur de mes enfants que je vais serrer dans mes bras en les arrosant des larmes de la plus vive tendresse. Je leur apprendrai le nom et la demeure de ceux à qui j'ai tant d'obligation, ils ont tous une âme, ils le sentiront, et j'espère s'en rappelleront éternellement (1).

La santé de mon épouse ne lui permettant pas de soutenir le voyage dans cette saison, je me vois forcé de la laisser icy jusques en may ou juin. J'ai la tête si pleine ; le cœur, l'esprit, le sentiment le plus vif de reconnaissance, le souvenir des bontés de M. Küstner, de nos obligations envers la belle âme de Madame, les souhaits les plus affectueux de toute la maison, tous les sentiments ensemble occupent toute mon existence en ce moment et s'emparent tellement de moi qu'à peine y vois-je à vous écrire.

A son tour Mme Gaillard prend la plume pour ajouter quelques lignes et exprimer un vœu :

Je n'ai que le temps, Monsieur et respectable ami, dit-elle, de vous dire que je serai bien flattée d'avoir avec vous une correspondance pour vous consulter et me rapprocher autant qu'il est possible de vous, vous êtes tout ce que ma respectable amie a de plus cher et à ce titre ce sera à vous comme à elle que je m'adresserois. Je désire faire votre connaissance, mais qu'importe, votre âme, votre cœur, si bien peints dans vos lettres, ne m'ont-ils pas tout dit. — Je ne sais comment vous adresser vos lettres sans passer par M. Küstner.

(1) M. Gaillard se préparait à rentrer en France. Il devait quitter Hambourg le 13 janvier.

L'obstacle que le banquier mettait à des correspondances trop fréquentes pesait donc à Mme Gaillard non moins qu'à M. de Marsane. Mais le moyen d'échapper à l'œil du bienfaiteur n'était point aisé à trouver sans blesser la délicatesse, ni éveiller la susceptibilité de M. Küstner. Il fallut se résigner à se communiquer tristesses, conseils, peines et avis par la même voie.

Mme Gaillard écrivait encore, le 28 janvier 1795 :

> Vous voulez partager mes peines, confiez-moi les vôtres. J'ai tout à gagner avec vous, vos lettres si remplies de votre âme sont un baume pour moi sans que vous me l'eussiez dit. Dans des moments d'ennuis inséparables de notre état, j'allais y puiser des consolations et en les lisant, je pensais que quoique les monstres m'en eussent bien tué (des amis), le ciel dans sa bonté m'en faisait trouver qui me dédomageaient de mes pertes sans me les faire oublier.

Certes, elle avait quelque raison de se plaindre de la cruauté des hommes, cette femme, cette mère, et de parler de ses malheurs. Sa maison et sa fortune étaient sous les scellés, et lorsqu'il lui serait permis de rentrer à Lyon, toute dette payée, il ne lui resterait que 100.000 livres en assignats. Cette somme représentait simplement la valeur d'un traité d'alliance avec la misère. Mais d'autres angoisses étreignaient le cœur de Mme Gaillard. Elle n'avait pu emmener dans son exil ses six enfants dont l'aîné avait 16 ans. Restés dans Ville-Affranchie sous la garde de l'un des frères de la pauvre exilée, ces enfants étaient à la merci des périls auxquels s'exposait volontairement pour eux leur oncle dévoué. Hélas ! ce généreux jeune homme venait d'être appelé sous les armes et désigné pour marcher à la

frontière. Ainsi redoublaient les inquiétudes de la mère précisément à l'heure où son mari venait de la quitter, rentrant provisoirement en France afin de ne « s'en pas fermer la porte ».

On le voit, les nouveaux amis de M. de Marsane étaient dignes d'intérêt. Marie-Anne appliqua tout son zèle à leur être utile ; elle se prêta, sans hésitation, à des démarches qui n'étaient peut-être pas sans péril auprès des autorités civiles et militaires, dans le but d'obtenir pour le père de Mme Gaillard une situation qui assurât la protection et la vie des enfants de l'exilée.

Cependant, les temps restent mauvais et le débordement révolutionnaire va toujours s'élargissant. Aussi, M. de Marsane se sent envahir de nouvelles craintes en parcourant une lettre de Hambourg qui lui dit :

> La misère est très grande à Lyon, le froid y est aussi fort qu'en 89, le courrier d'Hollande n'est pas arrivé mais une estafète qui annonce la prise d'Amsterdam. Si la paix ne se fait pas l'Europe entière est embrasée, le Danemarck est très démocrate, l'Hanovre aussi, ici c'est tout de même, il n'y a rien à espérer de l'Angleterre.

Dès lors, M. de Marsane, comme la plupart des émigrés, avait adopté un nom étranger (1). Il était devenu M. Farnher, négociant chez M. Jean-Henri Küstner, à Leipzig, en Saxe ; sa femme se faisait

(1) Dès la première émigration, nobles et bourgeois avaient adopté des noms de convention et s'étaient forgé une langue particulière. Ainsi, autour du prince de Condé, en 1791, Polignac s'appelait *Crésus* ; Saladin, *Titus* ; le cardinal de Rohan, *Grotius* ; Diétrich, maire de Strasbourg, *Néron* ; Luckner, *Mustapha* ; Strasbourg, *Amiens* ; les luthériens devenaient des *Saxons* ; les amis du roi, des *chiens* ; les catholiques, des *jardiniers* ; le club, l'*enfer*.

adresser ses lettres au nom de Mme Milquet, couturière, rue Belle-Cordière, Lyon. La vie devenait lourde à l'âme harassée de l'émigré de Güldengossa ; il le disait à qui voulait l'entendre et même à quelques-uns qui ne le voulaient pas. Il n'était pas de

> Ceux qui peuvent chanter pendant que Rome brûle.

Lorsque, dans les rares conversations qu'il pouvait avoir avec M. Küstner, celui-ci rappelait à l'ex-constituant la vivacité de ses premières opinions, M. de Marsane répondait qu'il était bien guéri ; il aurait pu ajouter ce mot, créé, plus tard, par certain personnage de la comédie : « C'est la rougeole politique, tout le monde l'a eue ».

C'est en vain que Marie-Anne essayait de rassurer son mari ; elle était bien loin, et les larmes augmentaient en raison de la distance. Mme Gaillard, parmi toutes les personnes attachées au comte, était celle qui secondait le mieux sa vaillante amie. Mais rarement le succès couronnait les efforts combinés de ces deux femmes. M. de Marsane avait au cœur le désir de « doulce France ». Il traversait ces heures, où l'âme livrée à l'abattement ne veut point en être tirée, où la voix la plus aimante et la plus aimée ne s'harmonise plus avec les sentiments intimes du cœur, où l'énergie brisée ne permet ni de regarder en arrière les années heureuses, ni de sourire aux espérances douteuses de l'avenir incertain. Il tremblait, dans ces heures-là, que la 9me béatitude ajoutée par Pope aux huit béatitudes de l'Évangile, ne fût vraie entre toutes : « Heureux ceux qui n'espèrent rien de bon, car leur attente ne sera pas trompée ».

Une fois encore il versa son âme, tenaillée d'in-

quiétudes, dans le cœur de son amie et Mme Gaillard s'efforça de réveiller son courage, par une lettre « pleine de sentiment » :

Votre chère lettre du 2 courant, dit-elle, m'a navré le cœur, je vois que le chagrin vous consume, où est pour vous-même cette force que vous cherchez à me donner, cette religion dont toutes vos lettres sont remplies, et c'est vous qui vous fatiguez de l'avenir. Hélas, nous avons assez du présent, et ce Dieu de bonté, qui dans des temps plus malheureux encore vous a conservé tout ce que vous avez de plus cher, croyez-vous qu'il vous abandonnera ; une ressource ôté il en vient une autre ; comptons sur la providence et aidons-nous de tout notre pouvoir, mais ne nous laissons point abatre. Pardonnez à l'amitié cette petite morale, vous dites que vous ne tenez que bien faiblement à la vie ; et cette femme courageuse et si digne de vous y attacher qui vous reste, et dont vous êtes l'âme, si vous l'aviez vue comme moi dans ces temps d'horreurs, tout braver, et cela dans l'espoir de pouvoir vous soutenir dans l'étranger ; toutes les fois qu'elle me parlait de vous, ses yeux étoient baignés de larmes ; sans vous elle ne supporterait pas ses maux. Au nom des doux liens qui vous unissent, reprenez courage, c'est la voix de ma digne amie que j'emprunte pour vous le dire, que n'ai-je son éloquence.

Ne craignez pas de m'affecter en me confiant toutes vos peines, je suis digne de les partager, par l'amitié sincère que je vous ai voué ; vous ne trouverez pas auprès de moi les mêmes ressources que j'ai avec vous, mais, cher ami, nous nous aiderons mutuellement, et cela les adoucira.

Pour entrer dans les questions pratiques, Mme Gaillard était résolue à se mettre en quête de trouver à son ami quelque emploi, quelque situation. Elle disait encore :

S'il ne vous est pas possible de rester à Leipzig et que M. Küstner ne puisse trouver à vous placer comme il convient,

vous viendrez ici, et si cela vous convient je vous chercherai quelque chose, j'ai parlé à quelqu'un, sans vous nommer, pour l'éducation (si l'occasion s'en présentait) ou quelque autre chose, mais il faut avoir confiance. Nous trouverons moyen de faire quelque chose en attendant des temps plus heureux, j'ai beaucoup d'espérances.

Au poids de l'isolement et à la douleur de l'exil, s'ajoutait pour M. de Marsane, lorsqu'il sortait de sa retraite, le triste spectacle que lui offraient ses compatriotes émigrés ; il voyait « des malheureux, des égoïstes, des patriotes, des hommes enfin qui n'en ont que l'apparence ». En même temps, il constatait « le peu de bonne foi qui règne ici en général ».

Il recevait, par intermittence, quelque consolation des nouvelles qui lui parvenaient de France et qui le rassuraient sur le sort de Marie-Anne qu'il eût mieux aimé près de lui qu'à Lyon ; un rayon de joie vint même traverser le ciel de son exil : Mme de Marsane espérait rejoindre son mari dans la première quinzaine de février. Mais cette espérance ne put se réaliser, et la déception rendit plus amère la vie de l'exilé. Le comte sentit toutes les misères s'abattre à la fois sur lui : c'était la misère du linge, la misère des vêtements, la misère des remèdes, et, de plus, comme Panurge, « il estait quelque peu subject à une maladie qu'on appelait en ce temps-là

Faulte d'argent c'est douleur sans pareille ».

Mais le héros de Rabelais avait à sa disposition « soixante-trois manières d'en trouver toujours à son besoin ». L'émigré de Güldengossa n'avait avec Panurge que la ressemblance de la misère, et il en était accablé.

M. Küstner, que l'état d'âme de son protégé commençait à inquiéter, crut devoir lui donner quelques avis par une lettre qu'il n'est pas hors de propos de citer en entier :

Monsieur, l'intérêt que je prends à votre personne, m'engage à m'entretenir avec vous sur votre situation, que vous adoucirez infiniment si vous voulez peser mûrement ce que je vais vous dire, si vous voulez suivre les conseils d'une véritable amitié. Je vous écris parce que c'est le moyen, sans blesser la délicatesse, de se parler avec plus de franchise. Je commencerai par vous communiquer une observation que j'ai eu occasion de faire en Suisse : c'est que la plûpart des émigrés nobles se nourrissaient d'espérances et d'illusions, en consumant leurs petites ressources, sans s'occuper de ce qu'ils pourraient devenir, si les choses n'allaient pas à leur souhait, se traînant comme cela au devant de l'indigence et du désespoir, tandis que la plupart des émigrés rôturiers, accoutumés à une vie active et laborieuse, sans s'abandonner à des rêveries inutiles, pensoient à s'assurer à tout événement des moyens de subsistances. La tournure que les affaires ont prise en France nous apprend que les premiers ont eu d'autant plus tort d'en agir ainsi que leurs espérances alloient infiniment plus loin que celles des personnes de ma classe. Il me coûte de vous le dire mais il est bien vrai qu'il n'y a encore en Europe que les émigrés nobles qui puissent croire au rétablissement de l'ancien régime et des castes privilégiées. Mais, mon digne ami, qui peut vous oter vos vertus, les qualités de l'esprit et du cœur ? Ne pouvez-vous pas être utile ? N'êtes-vous pas vous-même encore ? Courage, prenez une attitude, point de faiblesse, payez de votre personne ; allez exciter l'admiration qui est le partage de l'homme supérieur à son mauvais sort par ses principes ! Soyez philosophe, soyez chrétien par les faicts :

> Ce n'est pas dans un sort prospére
> Que brille un noble caractère,
> Dans la foule il est confondu ;

Mais quand un cœur croit et s'élève,
Lorsque le destin se soulève,
C'est l'épreuve de la vertu.

Voici les conseils que je vous donne et que je vous conjure pour votre propre bien de suivre :

1° Ne vous occupez plus à présent que de votre sort et de celui de Mme de Marsanne. Abandonnez, la religion même vous l'impose comme un devoir à observer envers vous-même, abandonnez l'idée de soulager vos compagnons d'infortune puisqu'il n'est pas en votre pouvoir. Les petites et minces ressources que vous avez encore sont pour le moment quelque peu de chose pour vous, mais pour eux ce ne serait rien, pensez que votre séjour chez moi doit toujours se regarder comme précaire, et qu'il vous faut peut-être voyager et puis subsister encore, sans recevoir des secours du côté d'où vous en attendez. N'entretenez par conséquent de correspondance qu'avec Mme de Marsanne, et rompez-là avec les autres, en leur écrivant — et principalement à la dame en question — que votre sûreté en serait compromise, et c'est vrai, car la *quantité* de lettres qui arrivent ici à l'adresse de M. Farnher, nom supposé, pourraient facilement m'attirer bientôt une demande du bureau des postes, qui m'embarrasseroit, parce que j'ai bien à Güldengossa un suisse M. Marsanne, mais de M. Farnher, point. Nourrissez l'espérance de sauver quelque chose des débris de votre fortune, mais ne calculez pas sur ce que vous n'avez pas encore. Bornez principalement vos désirs à retirer assez pour jouir, vous et Mme de Marsanne, votre vie durant, d'un honnête nécessaire, et résignez-vous sur le reste et sur les choses conventionnelles.

2° Laissez là les choses passées que vous ne pouvez plus changer et dont le souvenir toujours renouvellé vous rend misérable. Où est l'âme sensible qui n'ait point plaint Louis XVI, qui est-ce que son sort n'ait pas frappé ? L'histoire cependant nous apprend que l'état de Roi est plus que tout autre exposé à ce sort. Si vous vous livrez à ces souvenirs, si vous les entre-

mêlez même, comme je l'ai observé (1), à vos occupations, vous absorbez vos facultés intellectuelles, en prenant des idées fixes, vous épuisez votre corps, vous commettez une espèce de suicide subtil.

3° Occupez-vous principalement à l'étude de la langue française et allemande, livrez-vous aux objets qui vous environnent ; à mesure que le printemps et l'été approcheront, vous verrez plus de monde à Güldengossa, étudiez les hommes que vous verrez prenant pour mot :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto —

et toujours en espérant que les choses iront mieux pour vous, comprenez le pis-aller dans votre plan, comme un bon général la retraitte.

Je sais, Monsieur et très digne ami, que ce dont je viens de vous entretenir demande de grands efforts que ce sera pour vous une tache aussi difficile que pénible, d'autant plus que dans la solitude on penche à se livrer à ses rêveries, mais je vous conjure de considérer que de l'autre côté la solitude bien dirigée est capable d'effectuer une révolution dans notre façon de voir les choses, que la simple et pure amitié me porte à vous parler comme je viens de faire, que la raison, la religion exigent tout cela de vous, que je me croirai heureux si la Providence me fait servir d'instrument à vous rendre votre tranquillité, à quoi si vous suivez mes conseils, j'espère parvenir, et vous égayer même un peu dans notre société, comme par votre amabilité et par vos connaissances vous contribuerez à nous rendre à nous tous notre séjour de Güldengossa plus agréable.

Adieu, Monsieur, répondez-moi à votre loisir, et indiquez-moi, s. v. p. de quelle manière vous croyez qu'on pourra faire faire le plus de progrès à mon fils cadet dans la langue fran-

(1) En effet, M. Küstner avait pu remarquer que son protégé revenait volontiers dans ses exercices d'allemand, sur la mort de Louis XVI, sur l'exécution de Marie-Antoinette, sur les crimes et les brigandages des révolutionnaires de tout étage.

çaise, soit pour l'écrire, soit pour la parler. Si vous voulez lui donner vos soins à cet égard, et si vous parvenez à le bien avancer, vous m'obligerez plus que je ne saurais vous le dire.

Leipzig, ce 26 février 1795.

J[n] H[ri] KÜSTNER.

Croire que la gaieté entra dans l'âme de M. de Marsane à la réception de cette lettre, serait une illusion. Il craignait que le désintéressement ne fût pas le mobile des démonstrations d'amitié que lui faisait fréquemment le banquier saxon. Il ne savait que trop que des allemands se vantaient « de n'avoir jamais donné un verre d'eau à un émigré », que d'autres comparaient les « réfugiés à des oranges dont on exprime le jus avant de les rejeter », qu'il se trouvait enfin des hommes, des princes, capables d'interdire certaines routes « aux juifs, aux vagabonds et aux émigrés ». Il se trouvait heureux à la pensée qu'il avait un asile, inquiet de l'agitation de son esprit qui l'obligerait peut-être à en sortir bientôt, partagé entre la tristesse et l'espérance dont son cœur était le jouet. C'est pourquoi la réponse que le comte adressa au banquier fut évasive. Il parla surtout du projet qu'il avait de faire l'apprentissage de quelque métier, d'un travail manuel « dans une maison où on lui avait trouvé une place ». Pauvre métier que celui d'apprenti à cinquante - quatre ans passé ! M. Küstner ne manqua pas de le faire remarquer à son noble ami.

Si je n'ai pas répondu plûtôt à votre lettre, lui écrivit-il, c'est que j'ai été extrêmement occupé cette semaine, et que d'ailleurs je m'étois proposé de venir aujourd'hui à Güldengossa. Le mauvais tems m'en empêche. Voici donc, en peu de mots, Monsieur et très cher ami, ce que j'ai à vous dire.

Le projet dont vous me parlez me paraît étrange, et sans penser à vous gêner là dessus, je ne saurais vous cacher que je ne l'approuve pas.

Vous avez tous les talens qu'il faut pour faire faire durant l'été prochain des progrès dans la langue française à mon fils. Il ne s'agit que de lire, de parler beaucoup avec lui, de lui faire apprendre par cœur de jolis morceaux que nous choisirons ensemble, enfin de vous mettre à sa portée. Un homme comme vous qui a de l'éducation, de l'esprit, des connaissances, ne doit pas penser à faire ressource de ses bras ; d'ailleurs je pourrai peut-être bientôt vous procurer quelque ouvrage par un libraire, qui ne vous embarrassera certainement pas. Dès que nous serons à Güldengossa vous vivrez au sein de ma famille et beaucoup plus agréablement que vous n'avez fait jusqu'à présent, quand vous nous connaîtrez, vous vous plairez avec nous, nous nous distrairons, nous égayerons réciproquement, car j'ai aussi besoin de cela et principalement à la campagne, parce que c'est là mon séjour de récréation.

Pour madame votre épouse, il faut qu'elle reste là où l'arrangement de ses affaires demande sa présence, ou, si elle réussissoit de quoi je doute fort, à les terminer avant la Saint-Michel, elle passera en Suisse, et on verra à la fin de l'été le genre de vie qui vous conviendra pour l'avenir ; si vous me consultez là dessus, je vous donnerai avec plaisir mes bons conseils, mais consultez plus la prudence que votre cœur, ne consultez que des personnes clairvoyantes et sans préjugés !

En attendant, mon cher ami, je vous supplie et vous me promettrez de rompre toute correspondance, hors avec madame votre épouse. Il me coûte de demander de vous un sacrifice si pénible, mais cette correspondance vous compromet, elle me compromet, vous n'êtes pas en état de secourir vos amis, je ne le suis pas non plus, si je l'étois je le ferois avec plaisir, mais mes moyens ne sont déjà que trop bornés pour tout ce que j'ai à soutenir ici dans ce tems où le commerce et les fabriques languissent.

Il s'agit donc, Monsieur, puisque je désire de faire au plûtôt mon plan d'études pour mon fils, pour l'été prochain, de me

donner une réponse positive, si je puis avec quelque sureté compter sur vous jusqu'à la Saint-Michel ?

Je vous ferai avec plaisir les avances qu'il vous faut encore pour payer M. le Ministre et pour vos menues dépenses ; point d'empressement, point d'inquiétude sur le remboursement, si vous ne me méconnaissez pas. Si vous persistez à partir vous n'avez qu'à disposer également chez moi de ce qui vous manque pour solder ici et pour votre voyage de retour en Suisse.

Je reviens à ce que j'ai dû vous dire que je ne saurais rien faire pour vos malheureux compatriotes, malgré l'intérêt que je prends à leur situation. Sachez, mon cher ami, que nous avons ici des fabriques de broderies très considérables, mais qui ne peuvent pas occuper la moitié de leurs ouvriers, tant cet article se trouve à présent sans demande. Les pièces que vous m'avez envoyées s'achètent bien meilleur marché que ce que vous en demandez. J'en ai parlé à plus de quatre personnes qui s'occupent de ce commerce. C'est peine inutile, il n'y a rien à faire ici avec tout cela. Quelqu'un veut prendre le châle au prix indiqué de 14 florins, s'entend le louis neuf à 11 florins — et par complaisance. Je vous rendrai les vestes qu'il m'a été impossible de placer.

Tout à vous.

KÜSTNER.

Cette fois M. de Marsane était acculé à donner une réponse décisive. Les termes dans lesquels il la donna montraient assez le trouble et l'agitation de son âme. On en jugera :

Les ménagements, les égards délicats qu'employe mon respectable ami dans sa dernière lettre ne trompent pas le sentiment, et je vois avec le regret le plus amer qu'en lui développant mon âme tout entière, j'ai eu le malheur de manquer le but où je ne cesserai de tendre, celui de m'assurer l'estime des personnes dont j'ambitionne l'amitié. Pressé, froissé par tous les sentiments qui peuvent désoler un cœur

sensible, c'est dans l'agitation la plus pénible, c'est dans un état qui vous feroit réellement pitié, et qui n'a point échappé à mon maître de langue, que j'ai passé le temps où j'aurois du sans doute répondre à la question positive que vous avez daigné me faire.

Dès l'instant que vous avez la bonté d'insister, Monsieur, je n'hésite plus, et j'écris pour faire agréer mon refus de la place d'apprentissage que l'on m'avait procuré, parce que votre approbation me conserve ma propre estime. J'exigerai seulement de votre complaisance de jetter un coup d'œil sur la convention relative à cet arrangement, que j'attends tous les jours, ma délicatesse en a besoin pour s'assurer des droits à votre confiance à venir. Mais ce point là suffira-t-il pour satisfaire cet empressement trop flatteur que vous daignés me témoigner, et cette sensibilité si tendre dont j'éprouve tant d'intérêt, suffira-t-elle avec mes plus vives instances, pour obtenir de votre humanité, deux choses, auxquelles les combats cruels que j'éprouve, depuis la réception de votre lettre, me font reconnoître qu'il m'est impossible de renoncer. L'une de continuer a correspondre avec ma belle-sœur, comme vous voyez que Madame de Mars... le désire, et la seconde de m'absenter, s'il le faut absolument et non autrement, pendant une quinzaine de jours s'il en est besoin, pour la décider à ce que l'on désire d'elle. Ce temps, Monsieur, je le remplacerai, quand et de la manière que vous daignerés le fixer et le plus long terme sera toujours le plus au gré de ma reconnaissance.

J'aurai soin d'ailleurs, au cas où vous pousseriez l'indulgence jusqu'au point de consentir à ma prière, j'aurai soin que les deux ou trois lettres qu'elle devra m'écrire encore prennent une voye qui risque moins de compromettre le bienfaiteur ou la reconnaissance.

Quant aux autres détails que contient la lettre à laquelle il m'est si pénible de répondre, j'y reconnais toujours l'âme généreuse qui a daigné s'intéresser si vivement à mon sort, et malheureusement, faute d'avoir un mois de plus, s'il se refuse aux deux grâces que je suis forcé de lui demander, je me verrai obligé d'accepter pour me retirer les offres de la

bienfaisance, dans le moment pénible où je n'oserai plus me flatter de conserver une amitié qui est devenu pour moi aussi nécessaire que la vie.

Dans cette cruelle position, je ne dois rien négliger, Monsieur, de ce qui peut vous prouver quoique bien faiblement, mon empressement à vous plaire, et combien les efforts me coûteront peu lorsque j'aurai à envisager ce but. Depuis le départ de mon compatriote, Monsieur, des circonstances, relatives à diverses affaires de M. Marx (1), ont rendu momentanément ses leçons moins fréquentes ; c'est de ce tems, Monsieur, qu'il daigne trouver, que j'ai tiré assès de parti ; j'ai traduit seul et en allemand, une nouvelle françoise de 19 pages d'impression, j'ai l'honneur de vous en adresser une partie telle qu'elle a été rédigée sur mes propres expressions ; et mes cayers non corrigés, que je conserve, vous mettront à portée de juger des efforts que j'ai dû faire pour parvenir à ce point ; ce dont j'ambitionne le plus à vous convaincre, c'est qu'avec les motifs qui m'ont encouragé une âme sensible peut surmonter les plus grandes difficultés. Quelle que puisse être, Monsieur, la manière dont vous allès disposer de mon sort, puis-je me flatter que vous daignerez me permettre d'offrir à Mademoiselle votre fille l'hommage de ce modeste travail mis au net ; si ce n'est pas comme un tribut de ma respectueuse reconnoissance pour l'auteur de ses jours, que ce soit du moins comme une preuve de la bienfaisance qui le caractérise.

Je suis avec le plus respectueux et le plus tendre attachement, Monsieur, etc. (2).

M. Küstner se hâta d'accuser réception de cette lettre, soit pour rassurer son hôte, soit pour le confirmer dans ses sentiments ou le pousser à une plus complète résignation :

(1) C'est le nom du ministre de Güldengossa, professeur d'allemand de M. de Marsane.

(2) Cet autographe de M. de Marsane est sans date et sans signature.

Votre réponse, Monsieur et mon très digne ami, écrivit-il le 3 mars 1795, est bien satisfaisante pour moi.

Si je vous ai prié de rompre la correspondance en question, c'est pour votre tranquillité, à vous à présent à juger quand vous pourrez y mettre un terme. Vous me parlez d'inquiétudes et de désagrément que vous croyez m'occasionner, tandis que tout cela, mon ami, n'existe que dans votre imagination. Si je vous ai dit que votre séjour chez moi était en quelque façon précaire, je vous ai parlé de la possibilité des évènements, mais il y a toute probabilité qu'aucun obstacle n'y sera mis, et que vous y serez tranquille au dehors comme je souhaite que vous le soyez au dedans. Quand j'y pense, Monsieur, vous me donnez, je trouve, vraiment une inquiétude, c'est qu'il paraît que vous ne voulez pas faire de moi votre banquier comme je vous en ai prié. Disposez donc chez moi de ce que vous avez besoin et sachez que c'est la preuve que je vous demande que vous me donniez de votre amitié. J'attens impatiemment le tems où mon fils puisse profiter de vos bontés. Trop occupé pour vous dire davantage aujourd'hui, je finis par vous présenter mille compliments de ma femme et de mes filles. Voici la lettre de Mme de Marsane de retour, et un paquet qui vient d'arriver pour vous.

KÜSTNER.

M. de Marsane restait mélancolique et rêveur. L'exemple de Mounier devenu iustituteur en Saxe ne suffisait pas à lui faire trouver agréables les fonctions de répétiteur de français. Sans cesse une occasion nouvelle s'offrait à lui de se lamenter sur le sort de quelque ami. Celui-ci était-il resté en France? l'un l'assurait qu'il était guillotiné, l'autre non. Recevait-il des nouvelles de quelques émigrés qu'il avait connus dans les temps prospères? il apprenait que l'un poussait une brouette et vivait en faisant des courses pour le commerce, tandis que

l'autre s'était fait déchargeur de navire. Il souffrait des maux d'autrui non moins que des siens ; son front s'assombrissait à la pensée qu'une Talmont n'avait réussi à passer la frontière qu'en sabots, sans linge, à plus forte raison sans domestique, huchée sur des tonneaux, dans un char. Il lui semblait qu'il se portait bien, et pourtant il était malade ; il n'éprouvait aucune souffrance de corps, mais il n'avait aucune force d'esprit. C'est pourquoi il cherchait auprès de quelques amis, auprès de sa femme surtout, comme un refuge contre sa propre pensée, une protection contre lui-même.

Son âme, tiraillée par le chagrin, traversait vingt phases diverses, et on eût pu voir le malheureux, tantôt poursuivi par la douleur, la fuir dans un travail obstiné, tantôt soulevé par l'effort, la braver et se regarder comme devenu insensible à ses atteintes. Il n'était cependant ni désespéré ni insensible ; mais, séparé de tout ce qu'il aimait, desséché en quelque sorte au moral comme au physique, il était sous le coup d'une exaltation qui le faisait passer d'un excès de désespoir à je ne sais quel mirage d'espérance.

Dans l'une de ces heures troubles et angoissantes, le Comte de Marsane, dominé par le désir du voyage qu'il avait projeté, écrasé par les sacrifices que lui coûtait sa soumission à la volonté de Küstner, laissa échapper en quelques lignes douloureuses adressées au banquier, les plaintes de son âme meurtrie et découragée. Il s'attira la réponse suivante :

Monsieur,

L'intérêt qus je prends à tout ce qui vous touche me fait encore une fois prendre la plume à la main. Puissiez-vous lire dans mon âme pour interprêter ce que je n'ai le tems de

dire qu'à la hâte, j'ai le cœur navré de la pensée de vous chagriner encore, mais le moyen de vous cacher ma sollicitude à votre égard. Vous me parlez avec trop de sensibilité du peu que je fais pour vous. Savez-vous ce qui fait ma peine? C'est que je ne puis pas faire plus. Expliquons-nous.

Les petites avances que je puis vous faire, je ne les prens pas de mes fonds de commerce, puisque là je n'agis que de concert ou de concurrence avec mes associés. Ces petites avances sont à prendre dans ma caisse privée, sur l'état de ma dépense pour l'année courante. Elles peuvent aller jusqu'à 59 Louis, qui depuis la St-Michel sont destinées au secours dont pourroit avoir besoin le digne époux de Mme de Marsanne, qui m'humilieroit s'il vouloit me parler de remboursement plutôt que sa situation n'eût entièrement changé. Or j'avois calculé que cette somme, y compris les 20 Louis de Berne, les petits déboursés faits ou à faire, la pension chez M. le Ministre jusqu'au mois de mai — tout cela y compris pourrait vous mener jusqu'à la St-Michel prochaine, puisque l'objet de la pension cesseroit dès que nous serions à Güldengossa, de façon que vous n'eussiez pas du tout eu besoin de presser ou de compromettre Mme de Marsanne pour remises à vous faire. De l'argent de voyage à la St-Michel, c'est tout ce qu'il vous auroit fallu. Mais le projet de votre nouveau voyage dérangera mon plan, il n'y est pas pourvu à cette dépense, d'ailleurs je crains pour votre santé; pensez quels soucis vous donneriez à Madame votre épouse, à nous, si vous tombiez malade. Si après tout cela vous croyiez ne pas pouvoir vous dispenser de ce voyage, je pense qu'étant à Corbach plus près de la Suisse que vous ne l'êtes ici, vous feriez mieux d'y retourner pour attendre les évènements que de revenir ici. Mais si vous vous résolvez à rester chez nous, je vous conjure, mon cher et digne ami de céder à mes instances touchant votre santé. Promenez-vous un peu le matin, promenez-vous un peu l'après-dinée, ne travaillez pas trop, et pas du tout le soir, reposez-vous alors l'esprit pour passer des nuits tranquilles. Que l'espérance d'un avenir plus doux vous endorme, et flatte votre réveil ! Ne décevez pas mes

intentions à votre égard, ne me privez pas de la douce satisfaction de vous rendre à votre digne épouse, mieux portant, plus résigné qu'elle ne vous a vu à son départ, et disposé à passer le reste de vos jours tranquillement avec elle dans votre patrie sous une constitution quelconque, pourvu que l'ordre y règne.

Je n'ai pu trouver encore ici *la chaumière*, quoiqu'il n'en manque pas chez nous à Güldengossa (1).

Mille choses de la part de ma femme et de mes enfants !

24 mars 1795. J. H Küstner.

Après cette lettre, M. de Marsane, épuisé par tant de tiraillements, jugea que ses relations avec son bienfaiteur menaçaient de devenir génées sinon tendues : il prit la résolution d'accomplir son voyage ; ce serait le premier pas qui le rapprocherait de la terre de France dont la porte commençait à s'entrouvrir pour quelques émigrés.

C'en est fait, dès lors l'exilé combine son départ. Il demande à son amie de Hambourg de lui procurer « les effets dont il a besoin », et, détail pitoyable, Mme Gaillard les lui achète dans une maison de commerce qui vend « les dépouilles de quantité de maisons de France et fait étalage de cheveux de femmes et d'hommes émigrés ».

Pendant ce temps, Mme de Marsane continue ses patientes démarches, toujours sur le point d'aboutir. Mais elle est réduite par les circonstances à accepter, tantôt sous forme de secours, tantôt à titre d'indemnité provisoire, en attendant de recouvrer ses droits et ses biens, des sommes qui en d'autres temps

(1) On voit que le banquier allemand courait après l'esprit et ne reculait pas devant le calembour. Il s'agit de la *Chaumière Indienne*, publiée depuis peu par Bernardin de Saint Pierre, dont le succès considérable avait attiré l'attention de M. de Marsane.

eussent paru insignifiantes. Elle vit ainsi au jour le jour, sans cesser d'être pour son mari, de loin comme de près, le bon ange qui rassure et console. Elle ne néglige aucun de ses intérêts, aucun de ses devoirs, non moins disposée à rouvrir les portes de la France à son mari, qu'à sauver les débris de sa fortune pour ses vieux jours.

Aussi, le 18 floréal, an III (7 mai 1795) M. de Marsane demande à être « rayé de la liste générale des émigrés et de la liste particulière de la Drôme ». Puis, le 2 messidor, an III (20 juin 1795), « un bail à loyer d'une chambre dépendante de la maison du citoyen Donat, située à Lyon, canton de la Raison, est passé sous signature privée par le citoyen Berny audit Marsane », pour une année.

Tandis que l'on prend ces sages précautions, l'exilé de Güldengossa décide son prochain départ et fait ses préparatifs de voyage. Il quitte sa retraite au milieu de Mai ; le 30, il a dépassé Francfort ; en juin, il arrive à Berne chez M. Prunet, négociant ; il passe ensuite à Morat, où il fait un séjour inquiet, guettant l'heure propice pour rentrer à Lyon. Aux derniers jours de juin, il annonce à des amis de Genève qu'il espère leur rendre visite dans le courant du mois de juillet. Mais on arrête sa marche en avant, on lui conseille d'attendre encore, on lui recommande une grande prudence. C'est compter sans les siècles d'exil — les mois sont longs sous les coups d'une fortune brutale, — qui le poussent malgré lui ; qui hâtent sa marche et l'entraînent inconsciemment vers le pays de France. Comment hésiterait-il ? « Les papiers semblent donner beaucoup d'espérance sur les émigrés dans son cas ». Il touche à la frontière, il salue de ses larmes la patrie longtemps absente, il

foule enfin le sol, la poussière des ancêtres et il arrive à Lyon.

IV.

Que se passe-t-il à la première rencontre du comte et de la comtesse de Marsanc? Aucun manuscrit ne le raconte. On devine seulement, d'après les douloureuses épreuves traversées par ces deux âmes, quelle dût être leur première étreinte. Le lecteur suppléera au défaut de documents pour se dire à lui-même quel fut le cours des pensées de l'exilé revenu auprès de Marie-Anne.

Mais, qu'on ne l'oublie pas, l'heure de la sécurité n'était pas encore venue. La Convention allait faire place au Directoire, en lui confiant l'héritage des lois draconniennes renouvelées.On sait que la législation contre les émigrés avait toujours abouti à la peine de mort.Le roi avait bien opposé son veto à une loi de ce genre votée par l'assemblée législative,le 9 novembre 1791, mais la Convention rompit l'entrave et statua : émigrés pris les armes à la main, peine de mort; pris même sans armes, peine de mort; rentrés en France, peine de mort; Girondins et Montagnards s'étaient unis pour précipiter le vote de ces lois sanglantes. C'est, le 30 septembre 1792, Collot d'Herbois, le 8 octobre, Vergniaud; le 9, Guadet, le 23, Buzot, de compagnie avec Danton. Comme,après Thermidor, cette législation parut être laissée en repos, les émigrés rentrèrent, ils se procurèrent d'une façon plus ou moins régulière, on le voit par l'exemple de M. de Marsane, des certificats de

résidence, et plusieurs même parvinrent à occuper certaines fonctions publiques. Mais voici que le canon de Vendémiaire retentit et une nouvelle tentative de terreur vient soutenir l'œuvre de la Convention expirante : les Conventionnels, avant de se séparer, rappellent contre les émigrés et les prêtres les lois de 1792 et 1793.

Malgré ces menaces légales, M. de Marsane se félicitait d'être rentré en France. Il voyait le Directoire, qui défendait aux émigrés de revenir dans leur patrie sous peine de comparaître devant des commissions militaires auxquelles la plus grande rigueur était commandée, circonvenir les États voisins et obtenir, par sa diplomatie, l'interdiction pour les fugitifs d'y retourner ou d'y vivre. Le margrave de Bade, les cantons Suisses, le Piémont, l'Espagne se rendirent avec empressement aux désirs du gouvernement français. Traqués en France, persécutés à l'étranger, chassés de la patrie, expulsés du lieu même de leur exil, bien des émigrés, ne craignant plus la mort, mirent au-dessus de tout la chance de mourir sur la terre pétrie du sang de leurs aïeux. On procédait de tous côtés à des arrestations. Le Directoire y veillait avec un soin jaloux. On s'empressait à ses ordres. C'est ainsi qu'un jour, dans une cabane du Jura, on arrête un fugitif, célèbre chef de chouans, Cormatin. Ce zèle plait fort au ministre de la police qui s'écrie : « J'en ai appris l'arrestation avant d'avoir connu l'évasion ». Mais les informations arrivent, Cormatin n'est pas sorti du fort national de Cherbourg où il est bien gardé.

Les commissions militaires se trouvaient entraînées à toutes les extrémités. Quelques-unes se prêtaient avec facilité au rôle qu'on leur faisait jouer ; d'autres,

frappèrent, mais avec quelque hésitation et non sans regret; il s'en trouva qui cherchèrent à se dérober à la triste mission qu'on leur confiait ou même qui résistèrent à des ordres non moins injustes que violents.

M. de Marsane eut la bonne fortune de se trouver parmi les prévenus d'émigration qui, après avoir démontré par des certificats qu'ils avaient été inscrits à tort, qu'ils avaient résidé sur le territoire d'une façon continue, furent tolérés et simplement mis en surveillance. Toutefois il n'attendit pas sans quelque inquiétude sa radiation définitive, en présence de cette justice capricieuse, intermittente, indulgente pour le plus grand nombre, impitoyable pour quelques-uns qu'elle semble frapper au hasard.

Rayé de la liste des émigrés de l'administration centrale de Lyon le 19 fructidor an V (5 septembre 1797), il n'obtint sa radiation définitive que le 10 brumaire an X (1er novembre 1801). Il devait traîner son existence maladive jusqu'au 18 septembre 1815, et mourir sans avoir vu sa femme rentrer en possession de ses biens.

Lorsque M. de Marsane rendit le dernier soupir le masque d'humanité dont s'étaient affublés les bourreaux de la Terreur était tombé et, depuis plus de 12 ans, l'on s'étonnait de la patience, pour ne pas dire de la lâcheté, d'une nation de 24 millions d'hommes qui avait vu et souffert toutes les insultes et tous les outrages à la justice et à la fraternité si pompeusement proclamées reines du monde régénèré.

LOUIS BASCOUL

CAVEIRAC

C'est, dit notre historien Ménard, (1) un village et paroisse situés dans un bas fond, à l'orient et sur le plateau de la Vaunage, distant d'une lieue et quart (11 kilomètres) ouest-sud-ouest de Nimes (2).

Tout semble indiquer que cette localité généralement considérée comme une résidence romaine a eu, dès le premier siècle de notre ère, une certaine importance. Je n'en veux pour preuves que la présence sur les lieux des tuiles antiques, des débris de vieux murs, çà et là quelques ex-voto ou pierres tumulaires, une inscription encastrée à droite, dans l'angle du soubassement de la façade de la petite église romane et un milliaire du siècle d'Auguste mesurant deux mètres de hauteur et rapporté de la voie romaine qui allait d'Ugernum à Sextantion (de Beaucaire à Castelnau-les-Montpellier) (3).

En dehors de ces témoignages matériels, tangibles, reste le fait, très appréciable partout mais plus encore sous notre climat sec et chaud, d'avoir à notre portée une eau claire et permanente, pour compren-

(1) Hist. de la Ville de Nimes, tome VII, p. 714.

(2) Longitude 21° 56m ; latitude 43° 50m; altitude 83m. Le seuil de la gare est à 92m,3 — 750 habit.

Villa Cavariaco (893); V. Cavariago (931); V. Cavairago (979); V. Cavairaco et Cavairacum (1060-1195); Cavairac (1208-1435). (Dict. topograph. du Gard p. 51, 52).

(3) Rivoire, statistique du Gard, t. II p. 545, 546.

dre que le site de Caveirac, avec sa fontaine de l'Arque, intarissable bien que modeste, a dû constituer de très bonne heure un petit centre de population.

Malheureusement il ne nous reste aucune donnée sur cette très ancienne existence et l'histoire est muette sur Caveirac dès avant l'ère chrétienne, pendant les quatre premiers siècles de l'Empire Romain et jusqu'après l'invasion des Barbares et la première formation des États Modernes.

Il faut descendre à la fin du IXe siècle et au commencement du Xe, après le démembrement de l'Empire de Charlemagne, sous ses faibles successeurs, pour rencontrer les premières notions sur cette localité.

On sait que de bonne heure Caveirac a fait partie des possessions des Comtes de Toulouse, les véritables souverains du Languedoc, à la fin du IXe siècle.

Le premier d'entr'eux, Frédelon, fait comte par Louis le Débonnaire, après le traité de Verdun, (843) eut pour successeur son frère Raymond (852), le fondateur de la célèbre dynastie de Saint-Gilles et qui dès 849, sous Charles-le-Chauve, se constitua une sorte de principauté à peu près indépendante.

A celle-ci se rattache, pour ne pas sortir de notre région méditerranéenne, la riche et grande contrée qui comprend Saint-Gilles, Aimargues et toute la Vistrenque, la Vaunage avec Caveirac, Nimes et la rive droite du Rhône jusqu'à Roquemaure.

Nous voyons, au commencement du XIme siècle, Emma, comtesse de Toulouse, donner Caveirac à l'abbaye de Saint-André (1024). Un peu plus tard (1088) Raymond IV, fils de Pons, confirme, semble-t-il, cette donation, en octroyant aux abbés de

Saint-André, la seigneurie de Saint-André, des Angles, de Thouzon et autres lieux avoisinants (1).

Ce qui est plus sûr, c'est que, en 1156, Caveirac possède une église ou Rectorie, sous la dépendance du Chapître de la Cathédrale et qui devint le prieuré de Saint-Adrien, en 1350 (2) (Cartulaire de N.-D. de Nimes).

Dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, après diverses péripéties qu'il serait sans intérêt de dénombrer ici, nous voyons le sixième seigneur d'Uzès, Decan II, agissant au nom de son frère, l'abbé Robert, chapelain du pape, céder au roi saint Louis, et moyennant vingt mille livres de rente, le château de Calvisson avec ses dépendances (Paris, jeudi, 3 juillet 1264). Celles-ci comprenaient, entre beaucoup d'autres localités, Saint-Côme, Caveirac, Saint-Césaire, etc. (3).

(1) Le nom de Caveirac ne figure pas dans les travaux si complets d'ailleurs de M. A. Coulondre, sur : *Louis VIII à St-André de Villeneuve-les-Avignon* (Voir les mémoires de l'Académie de Nimes 1876, p. 323-370), et sur : *Les abbés et le monastère de ce nom* (Mémoires de l'Académie de Vaucluse 1898, p. 273 et suiv.).

(2) Cette Rectorie, donnée en 879 à l'évêque de Nimes Gibert, fut cédée par ce dernier au Chapitre, en 1176.

« La petite église de Caveirac remonte à une date fort ancienne.
« Les façades latérales, en grande partie respectées par le temps et
« les démolisseurs, sont construites en pierres formées d'assises
« de hauteur différente, parfaitement appareillées et dont la taille
« très soignée rappelle la taille antique.

« Elles sont percées de petites baies circulaires avec leur évase-
« ment extérieur; sur l'appui, il existe encore, à droite et à gauche,
« les bases moulurées des colonnettes contournées qui supportaient
« l'archivolte et formaient la décoration de ces ouvertures. La dis-
« position de ces baies rappelle celle de la baie romane du clocher
« de la cathédrale de Nimes... A l'intérieur un soubassement en
« pierre, formant siège, en saillie. avec couronnement mouluré,
« court le long des murs comme il en existe dans les plus anciennes
« églises. Un badigeonnage malheureux ne permet pas de s'assurer
« de la façon dont sont appareillées les parties antiques ». (Note de M. Gueit, architecte).

J'ajoute qu'il serait souhaitable, à tous les points de vue, de voir restaurer et parachever, par le rétablissement de la flèche qui le surmontait, ce témoin d'un âge très ancien.

(3) Le Comté d'Uzès a été créé sous le règne de Charles-le-Chauve, vers le milieu du IX[e] siècle. Après les Bozon, rois d'Arles et de Provence (879-968), ce sont les comtes de Toulouse qui en

Ainsi s'explique comment Philippe-le-Bel dès 1305, a pu donner au célèbre Guillaume de Nogaret, en récompense de ses services, la seigneurerie de Calvisson et les droits de haute justice qui s'y trouvaient attachés. Cette donation fut confirmée par Charles V à Raymond de Nogaret en 1377 et par Charles VI en 1391 et 1413 à sa descendance qui finit en 1449 (1).

A cette date la moyenne et basse justice de Caveirac est aux mains des Buade, famille venue d'Aimargues et qui compta successivement les titulaires du nom de Jean, Raymond, Arnaud et Claude Buade. (2) (1330-1450).

ont été les premiers possesseurs ou suzerains. Nous voyons Raymond VI en 1172, se mariant avec Ermande, lui assigner comme douaire, *le Comté d'Uzès*. Celui-ci passe successivement, par suite des guerres des XII[e] et XIII[e] siècles aux mains de Simon de Montfort, des comtes de Toulouse et finalement des rois de France. En 1486, la dernière descendante des seigneurs d'Uzès, Symone, petite fille de Robert d'Uzès, fait vicomte sur le champ de bataille de Cassel (73 août 1328), devient l'épouse de Jacques, baron de Crussol, grand chambellan de France, gouverneur du Dauphiné, le fondateur de la dynastie des ducs d'Uzès, subsistant encore. (Voir Hist. des ducs d'Uzès, par M. d'Albiousse, introduc[n] p. X et suiv.)

(1) Le dernier des Nogaret avait fait son héritier Raymond d'Apchier, chevalier, qui n'avait aucune parenté directe avec lui. Après de longues contestations, ce dernier fut maintenu en possession de son héritage. Calvisson était alors une baronnie... Il fut érigé en marquisat en 1644.

(2) En 1438, Arnaud Buade, d'Aimargues, est qualifié de Seigneur de Caveirac, dans son testament...

En 1458, je note une acquisition d'une terre à Calvisson du seignaur de Caveirac, Claude Buade. (Archiv. de Caveirac).

Lors du dénombrement de 1384 — après la guerre de Cent ans — l'assise de Calvisson qui avait compté à Caveirac, soixante ans auparavant, 4 feux nobles et 37 feux non nobles (1322), n'y relève plus que 6 feux et point de nobles.

La famille des Buade habitait la rue qui, de ce fait, porta lontemps ce nom. La rue N'a-Buade, c'est-à-dire de Dona Buade, naguère encore, en 1854, appelée rue des Barquettes (entre la rue Fresque et la rue de l'Aspic). Leur maison qui avoisinait l'arc de Saint-Etienne semble devoir être le n° 21 de la rue actuelle de la Madeleine, là même où s'imprime la « *Revue du Midi* ».

Je rappelle que MM. Albin Michel, le docteur Puech et récemment encore M. Théodore Picard, ont placé ailleurs cette rue et dans des endroits différents, mais leur manière de voir est inexacte.

Vers la fin du XVI[e] siècle, un acte de possession, à la date du 3 décembre 1557, institue noble Jean de Carles, seigneur de Caveirac.C'est ce Jean de Carles qui maria ses filles Françoise à noble Pierre de Robert et Isabeau à noble Antoine de Montolieu, devenus par ce fait co-seigneurs de Caveirac.

Je trouve en 1590 Pierre de Robert, seigneur de Caveirac, cotisé 27 livres, habitant « la rue de la Colonne, au quartier de la Basse-Bocarié ». Sa maison porte actuellement le n° 23 de notre rue de l'Horloge. Il possédait en outre maison et jardin au faubourg de la Madelaine, près le puits de l'Olivier (1).

La descendance de Pierre de Robert s'éteignit d'assez bonne heure, je veux dire dans les premières années du XVII[e] siècle.

La famille de Montolieu (2) s'est perpétuée d'avan-

(1) Étude de M[e] Grill, Archives de Caveirac, *Joannes de Carolus*. Disons, une fois pour toutes, qu'il n'existait à cette époque aucune réglementation au sujet de ces titres et qualités... A diverses reprises nous voyons les vendeurs de terres ou maisons de Caveirac, garder après la vente le titre de seigneur de Caveirac, titre que prennent naturellement et porteront désormais les nouveaux acquéreurs. Même quand ces acquéreurs, par suite de vente, mariage ou droit d'hérédité, sont des possesseurs parcellaires, ils s'arrogent tous le titre de seigneur ou co-seigneur. De là,pour le chercheur au cours de ses lectures, une certaine confusion qu'il n'est pas toujours aisé de dissiper.

Ménard (t. VII, *Notice sur la viguerie de Nimes et Beaucaire*, p. 615, compte (1322-1328),six seigneurs de Clarensac, parcellaires.

(2) La famille de Montolieu est une des plus anciennes et des plus illustres de la ville de Marseille. Son origine remonte loin si, comme on le prétend, elle a compté parmi ses membres saint Cyprien, évêque et patron de Toulon, qui vivait au VI[e] siècle. Elle a fourni une branche à Arles, une en Languedoc, dix-sept à Marseille. Celles-ci ont compté, jusqu'en 1698, de nombreux, très hauts et puissants personnages.

En 1109 nous trouvons un Guillaume de Montolieu assistant, comme caution, au mariage du fils de Bertrand d'Anduze, avec la fille de Guillaume de Montpel[r] (M[ns] Séguier, 13,900, t. II, p. 121.)

Je crois fort que la dernière survivante de ce nom a été M[me] de Biarge, belle-mère de M. Alphonse de Seynes, propriétaire de l'hôtel du Cheval-Vert. Situé place de la Bouquerie, sous la Restauration, et alors acquis par la ville. M. A. de Seynes est resté l'architecte de la ville de 1826 à 1830 et au-delà.

tage. J'ai pu la suivre sans interruption de 1622 à 1714, c'est-à-dire près d'un siècle (1).

Ce sont les enfants issus de ce double mariage, les Langlade et les Montolieu, qui vendirent le château de Caveirac à Jacques Boisson, de Nimes.

Jacques Boisson, dès 1648, — il avait alors 30 ans, possesseur de quelques terres à Caveirac, à titre de légataire universel dans l'héritage de Jean Boisson, son père, modeste marchand drapier, fut piqué de bonne heure de la tarentule des grandeurs (2).

Marié depuis le 4 octobre 1646, avec M[lle] Olympe de Fabrique, riche héritière de Nimes (3), riche lui-

(1) Disons, en passant, qu'en ce temps-là la ville de Nimes, je veux dire la cité proprement dite, circonscrite par un mur d'enceinte continue, que figurent nos grands boulevards, était divisée en deux parties inégales par une ligne tracée du nord au midi et suivant les rues actuelles des Lombards, des Marchands, de la Trésorerie et Régale. A droite étaient les quartiers de Corcomaire et du Prat ; à gauche, c'est-à-dire à l'ouest et toujours du nord au sud, on rencontrait les Bocarié haute et basse, le quartier des Garrigues et celui de Méjean.

Sans parler des faubourgs dont le plus important était celui des *Prédicadous* (entre les rues Rangueil et Porte-d'Alais) et où l'on trouvait à peine 187 maisons d'habitation, la ville en contenait 1,408, avec une population (pour 2.400 feux) d'environ 8500 âmes. (Récemment de 1540 pour Nimes et la viguerie).

En 1384, 400 feux, suivant Ménard.

En 1726, 1.967 maisons (id. t. VI, p. 518).

En 1900, 5.165 maisons.

(2) Cette famille de Boisson a compté plusieurs membres. On ne sait pas, dit Séguier, d'où elle est originaire.

Le premier de ce nom est un marchand drapier de Nimes qui, en 1590, se marie avec une demoiselle Catherine Guillot, de la même ville.

De ce mariage est sorti Jean Boisson, époux de Jeanne de Blanc, morts l'un et l'autre en 1655 et 1656 et qui ont laissé pour enfants Jacques, seigneur de Caveirac, Isaac son frère et une sœur du nom de Catherine sans parler des membres décédés prématurément et sans postérité.

(3) La famille de Fabrique ou de Fabrica est originaire d'Annonay, au diocèse de Viviers. Elle a fourni, de 1537 à 1743, un notaire et cinq conseillers au Présidial, tous d'une honorabilité parfaite. Sa maison d'habitation était dans la rue Régale, aujourd'hui le n° 10 appartenant à M. Benoît d'Azy. C'est dans cette maison qu'est descendue la mère de Louis XIV, en janvier et avril 1660. L'évêque

même, nous le voyons qualifié d'écuyer dans des actes qui datent de 1653. Au mois de mai 1654, il signe comme seigneur de Caveirac, acquiert en 1660 la seigneurie de Luc, moyennant finances et par cession de Jean-Louis de Nogaret, marquis de Calvisson, seigneur de Massillargues, où il réside, avec inféodation de haute, moyenne et basse justice sur Pondres, Luc et Puech-Méjean etc. Enfin, le 29 avril 1665, il donne quittance pour l'achat qu'il vient de faire des terres d'Arque et de Vaqueirolle, dont il s'attribuera les noms désormais.

Cette même année de 1665 est marquée par de nombreux actes de cession, vente, arrentement, obligation, transaction, échange, etc., tantôt passés au nom de Jacques de Boisson et de Montolieu d'une part comme contractants solidaires, tantôt spécifiant que Jacques de Boisson se porte fort pour de Montolieu vis-à-vis des tiers (1).

Un peu plus tard, c'est-à-dire le 11 octobre 1671, le même Jacques de Boisson acquiert, moyennant 10.000 livres, la maison de la Fleur-de-Lys, du conseiller Lefèbvre, qui lui-même l'avait achetée, le 22 août 1666, à Léon Novi, receveur des tailles des diocèses de Nimes et d'Alais (2).

Mais c'est principalement à Caveirac qu'il faut suivre « le riche bourgois, marchand drapier de la ville

Séguier, le successeur de Mgr Cohon, mort le 7 novembre 1669, y a logé avant d'aller à la place de la Belle-Croix, c'est-à-dire à partir du jour de son entrée à Nimes, le 5 décembre 1671, jusqu'au 25 janvier 1675, à son retour de la session des Etats du Languedoc.

(1) Étude de Me Grill (1665-1666, notaire Arnoux), quatre actes.

(2) C'est aujourd'hui l'immeuble appartenant à M. Jules de Mérignargue et portant le n° 28 de la rue de la Madeleine, autrefois rue de la Fleur-de-Lys. « Ci-devant les capucins logeaient dans la maison qui est à présent à M. Lefèbvre, proche de l'Arc de Saint-Etienne » (Borelly, *in* mémoires de l'Académie 1885).

« de Nimes », tout absorbé par les embellissements de ses nombreuses propriétés rayonnant autour du château féodal. « On ne peut aujourd'hui, dirai-je « avec un écrivain contemporain, à la distance où « nous sommes de tels événements, se faire une « juste idée des splendeurs que ces parvenus ont « réuni dans un coin de terre. Nous embellissons, il « est vrai, tout ce qui est loin de nous ; mais ici « l'imagination reste au-dessous de la réalité » (1).

La renommée du château et du parc de Caveirac n'était pas moins légitime que celle de son voisin plus jeune de la Mosson. L'un et l'autre constituaient une de ces fastueuses et charmantes résidences que le grand siècle avait marqué de son cachet si délicat.

Peut-être pourrait-on reprocher à leurs possesseurs, et non sans quelque raison, de n'avoir pas su aimer et moins encore apprécier la belle et simple nature. Tous les regards étaient éblouis par Versailles et le Roi-Soleil.

Le jeune seigneur de Caveirac, Arque Vaqueirolles, Luc, n'échappa point à cette fascination, et il est admis, par l'opinion générale, que c'est bien à Le Nôtre qu'il confia le soin de dessiner le nouveau parc. Celui-ci, à l'instar de son modèle royal, renfermait des œuvres d'art de grand prix, de nombreuses statues et était agrémenté de plusieurs pièces d'eau.

Cet enclos, dont les murs sont aujourd'hui en grande partie ruinés et dont le terre-plein est trans-

(2) *Les Bonnier* ou une famille de financiers au XVIII[e] siècle, par Grasset-Morel. Paris, 1886, p. 41 et suiv.

Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu jusqu'ici mettre la main sur un croquis quelconque nous donnant une idée de l'œuvre de Jacques de Boïsson.

formé en vignes, ne mesurait pas moins de 35 hectares. On se prend, par nos longs jours d'été surtout, à regretter de ne plus y voir les grands arbres qui en faisaient le plus bel ornement. Par contre subsistent encore au nord, à cette heure, sur une petite éminence, les restes d'un bassin de 45 mètres de long sur 35 mètres de large, profondr moyenne de 2m46, alimenté par la fontaine d'Arque, laquelle amenée là à grands frais, par un large aqueduc, distribuait ensuite, au moyen de tuyaux de plomb, l'eau dans le parc et les diverses parties du château. Actuellement quinze portions de terrain, occupées par autant de propriétaires, sont comprises dans la circonscription de ce domaine.

« Le voyageur qui, parti le matin de bonne heure, « s'avance sur le chemin de Nimes à Sommières, ne « tarde guère à se trouver en face de Caveirac, avec « son château flanqué de quatre tours carrées dont « les toitures vernissées étincèlent comme des dia- « mants aux rayons du soleil levant.

« Ces quatre tours sont parfaitement intactes. La « façade qui reste du château, d'un style sévère, « forme un centre rentrant et deux pavillons laté- « raux. Celui de droite appartient à un particulier, « celui de gauche et le centre sont occupés par la « Mairie, l'École communale, le bureau des Postes « et Télégraphes et deux propriétaires. On y accède « par un grand escalier, mais l'intérieur est loin, « bien loin de donner une idée de ce que dut être « cette résidence au temps de sa splendeur, c'est-à- « dire à la fin du XVIIe siècle » (1)..... « Le château,

(1) *Excursions archéologiques et pittoresques*, etc., par Prosper Falgairolle, p. 22 et suiv. (Nimes, 1900).

« dit un autre écrivain, habité longtemps par l'abbé
« de Cavairac, était orné des bustes et des cheminées
« du marbre le plus beau » (1).....

En ce temps-là notre Versailles languedocien comptait, dit-on, 118 pièces à l'intérieur habitables et 365 fenêtres à l'extérieur. L'eau répandait partout la salubrité et la fraîcheur (2).

Toutes ces constructions grandioses, cette magnificence dans les détails architecturaux et décoratifs, tableaux, statues, opulentes tentures, supposent des dépenses énormes, et je n'étonnerai personne en disant qu'on a relevé un ensemble de comptes dépassant 1.635.000 livres (3).

A ceux qui s'étonnaient d'une telle prodigalité et qui, d'après la tradition, se croyaient tenus à quelques sages remontrances, Jacques de Boisson répliquait : « La source de l'Arque tarira plus tôt que ma bourse » (4).

En parlant ainsi Jacques de Boisson se trompait certes. L'eau de l'Arque, amenée par ses soins jusqu'au château, coule encore sur la place publique et il y a beaux jours que le nom et le faste de Boisson sont tombés dans un complet autant qu'injuste oubli (5).

(1) *Tableau pittoresque de Nimes et des environs*, par le pasteur Emile Frossard. Paris, 1846, p. 300.

(2) Communiqué par M. le comte de Bianchetti, d'Avignon, parent du dernier possesseur de Caveirac (20 janvier 1902).

(3) Le 30 mars 1665 et le 10 novembre 1666, il a été compté au serrurier Maurice Sollier « pour toute la besogne concernant la ferrure qu'il a faite et déposé, 3.550 livres ». (Etude Me Grill, Arnoux, notaire, 1665).

(4) Communiqué par M. G. Maruéjol, qui a entendu ce propos dans sa famille.

(5) Séguier, *Bibliothèque de Nimes*, M. 13.900, t. II, p. 252, 253. — Rivoire, *Statistique du Gard*, t. II. — Docteur A. Puech, *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1884. — Prosper Falgairolle, *Croquis de Voyage*.

Tous ceux qui se sont occupés de notre histoire locale, sont unanimes à reconnaître que notre grand constructeur a fini par de mauvaises affaires, et ils n'hésitent pas à avouer que ce sont ses folles dépenses qui ont précipité sa ruine.

Il semble ressortir, en effet, de ce que nous savons, que ses biens, peu de temps après sa mort, furent vendus par autorité de justice.

Jacques de Boisson mourut le 31 décembre 1696, à 78 ans, dans un état voisin de la misère. C'est son frère puîné, Isaac de Boisson, qui dut venir à son aide et parachever l'éducation de son petits-fils, Charles Boisson, seigneur de Vaqueirolle, capitaine de dragons, mort au service du Roi, à l'âge de 25 ans, en septembre 1703 (1).

Nous lisons, en effet, dans les mémoires de ce dernier, qu'émancipé le 8 novembre 1656, il a pris d'abord la suite du commerce de son père, où il gagne beaucoup d'argent, cède plus tard cette maison pour se faire banquier, augmente encore sa fortune jusqu'à tripler son capital primitif et marie ses deux filles : 1° Olympe à noble Louis de Génas, seigneur de Durfort (22 mai 1682) ; 2° Anne à messire Louis de Baschi de Bermont, seigneur et baron d'Aubais, avec une dot de 100.000 livres à chacune.

(1) Ce Charles de Boisson était le fils de Jean de Boisson, seigneur d'Arque, qui fit campagne avec les troupes royales contre les émeutiers du Vivarais et fut tué en juillet 1670 entre Clarensac et Caveirac. Il avait 23 ans à peine..... Jacques de Boisson avait en outre deux filles, Olympe mariée avec un de ses cousins, Jean-Joseph de Fabrique, conseiller au Présidial, et Alice, dame de Luc, qui mourut en février 1691, épouse de Raymond Chazel, procureur du Roi au Présidial.

Quant à Isaac de Boisson, frère puîné du seigneur de Caveirac, né à Nimes, le 10 octobre 1622, il s'est marié le 17 décembre 1646, avec demoiselle Madeleine Richard et est décédé le 6 mars 1701, âgé par conséquent de 79 ans.

Entre temps, nous voyons qu'il n'a cessé de prêter de l'argent à son frère, de 1658 à 1693, et qu'il a acquis du même plusieurs maisons, notamment la maison paternelle où ils sont nés l'un et l'autre, « contenant 227 cannes, 6 pans, laquelle se trouve « tenir et incorporer plusieurs corps et quartiers, « rue Lombarderie et traverse des Cardinaux » (1).

Tout ce monde-là, bourgeois enrichis, propriétaires terriens issus de la vieille noblesse de robe et d'épée, vivaient en communauté d'idées et en parfaite intelligence. Ils arrivaient le plus souvent à être étroitement apparentés, par suite d'alliances entre les familles. Ce fut le cas des Boisson, des Fabrique, des Teissier, des Rozel, marchands bourgeois, comme des anciens clers de Sartre et Novi, possesseurs actuels ou futurs du domaine de Caveirac et lieux circonvoisins.

C'est que, à parler sincèrement, peu très peu nombreux étaient, dès cette époque, les vrais gentilshommes descendant des anciens Conquérants de la Gaule. Plus de la moitié de ceux qui s'attribuaient si aisément des titres de noblesse eussent été fort en peine d'en fournir la justification à l'aide de parchemins authentiques, et combien plus petit encore était le nombre de ceux qui pouvaient se prévaloir de plusieurs quartiers.

A de très rares exceptions, ils appartenaient soit à la noblesse de robe, soit à la bourgeoisie anoblie par les charges dont elle avait été investie par le Roi. En

(1) « Mémoires d'Isaac Boisson, bourgeois de Nimes (1656-1700) ». (Bibliothèque de M. de Balincourt). La maison dont il est ici question est actuellement le n° 18 de la rue des Lombards (propriétaire M Bugarel, marchand-mercier). Cette maison, appartenant à Charles Baudan, seigneur de Villeneuve, avait été payée par Jean Boisson 12.340 livres.

ce dernier cas, c'était la juste récompense de longs et loyaux services.

Puis venaient les bourgeois enrichis par le commerce, l'industrie ou par suite d'héritages et qui, rendus possesseurs de grands domaines tombés en deshérence, se créaient de la sorte et s'attribuaient de leur plein gré les titres de seigneurs, comtes ou barons. A de telles prétentions, il faut bien le reconnaître, personne ne trouvait à redire.

Ces gentilshommes, d'origine très diverse, n'avaient pas l'esprit de caste bien développé, ils ne le portaient pas haut, pour me servir de cette expression courante. La plupart d'entr'eux, propriétaires terriens modestes et médiocrement riches, ayant de bonne heure renoncé à tout travail rémunérateur, avec une nombreuse famille à élever et à pourvoir, vivaient simplement, mais avec une correction parfaite. On les a généralement calomniés sous ce rapport, et nous savons aujourd'hui, sur de témoignages certains, qu'ils étaient très généralement bons, serviables, accessibles à tous et généreux.

Quoi d'étonnant, dès lors, s'ils entretenaient les meilleurs termes avec la bourgeoisie, au sein de laquelle ils trouvaient des maris pour leurs filles et souvent de riches héritières pour leurs fils aînés ou cadets.

Par contre, lorsque nos gentilshommes de fraîche date sont des parvenus comme Pénautier, Crozat, Bragousse, Bonnier de la Mosson (1), Boisson de Caveirac, ils désarment l'envie par leurs libéralités

(1) *Les Bonnier*, etc.. p. 18 à 27 et suiv. Tous ces personnages ont exercé l'office de trésorier de la Bourse des Etats du Languedoc. Il fallait être riche pour aspirer à cette charge. Bonnier compta à Pénautier, son prédécesseur, 150.000 livres et en avança au trésor royal 400.000.

envers les humbles, encouragent les arts, dépensent sans compter leur fortune et ne semblent poursuivre qu'un but, la recherche de la popularité.

Après la faillite de Jacques de Boisson, c'est-à-dire en 1690, le domaine de Caveirac passa aux mains de Pierre de Sartre, de Montpellier, déjà grand propriétaire dans cette contrée, conseiller du roi et trésorier de la Bourse des États du Languedoc (1).

Ce nouvel acquéreur ne jouit pas bien longtemps de son achat. Il apparaît, d'après des documents de cette époque, qu'il aurait eu quelquefois maille à partir avec ses voisins. Il prenait volontiers, dès 1674, les titres de seigneur de Saint-Césaire, Caveirac, Pondres, Serre, etc. En 1702 nous le voyons prétendre à je ne sais quelle sorte de juridiction et droits de possession sur Saint-Césaire. Les Consuls de Nimes durent s'opposer, par les voies légales à ce qu'ils regardaient désormais comme un empiètement sur leurs prérogatives.

Pierre de Sartre se défit de son acquisition relativement récente — entre 1713 et 1714 — au profit de Raymond Novi, receveur des tailles des diocèses de Nimes et d'Alais.

Celui-ci la transmit à ses descendants...

(1) J'ai trouvé, en maints endroits, mentionnées des lettres de noblesse à la date du 3 décembre 1774 données à un Sartre, seigneur de Saint-Nazaire et Caveirac.

Dans les Pays d'Etat, comme le Languedoc, deux sortes d'impôts étaient prélevés : l'une au nom du Roi, l'autre au nom des Etats, celle-ci profitant exclusivement à la Province. De là les trésoriers de France et les trésoriers de la Bourse des Etats, receveurs et payeurs à la fois, mais très distincts les uns des autres. Ces derniers ne relevaient que des Etats, ils avaient au-dessous d'eux les receveurs diocésains dont ils envoyaient prendre, au jour fixé, les encaissements.

Les premiers, officiers du Roi, étaient justiciables de la Cour des Comptes. « La Trésorerie du Languedoc, valait, selon Basville, à « elle seule un royaume ». (Hist. administrative du Languedoc par M. H. Monin. 1884. *Passim.*

C'est le moment d'aborder l'examen de cette curieuse légende, admise jusqu'ici sans conteste et qui veut que les marbres, bancs, urnes, statues de notre fontaine proviennent du château et du parc de Caveirac (1)

On est allé jusqu'à soutenir que les grandes grilles qui en défendent la triple entrée, ainsi que les grilles des allées basses du Peyrou de Montpellier avaient autrefois constitué la défense de ce parc et du château attenant.

Quant à prouver le bien fondé de cette croyance universelle et à déterminer la date de ce transfert et les causes qui l'auraient amené, personne n'en avait cure. Ici comme en maint autre fait d'histoire locale ou générale, les assertions variaient à l'infini.

Je me suis demandé souvent à quoi pouvait bien tenir cette opinion si unanime, principalement en ce qui concerne le Peyrou à Montpellier?... (2).

Ne serait-ce pas dans ce fait particulier que le président de la commission des travaux publics aux États du Languedoc, alors l'évêque de Nimes, Mgr de Becdelièvre, au courant des transferts successifs de Caveirac, a été amené à de justes remontrances en ce qui concernait les dépenses en cours ou en projet, touchant la Fontaine et le Peyrou?

(1) « Quant au Grand Parc, attenant au château, magnifique, dit-« on, et pouvant rivaliser avec celui de Versailles ; il a été morcelé « entre peut-être cent propriétaires,et entièrement détruit.Tous les « arbres plusieurs fois séculaires ont été arrachés impitoyablement. « Je n'en ai jamais vu trace. Les statues qui versaient l'eau par la « bouche, ont été enlevées et détruites. Entre les grilles du Parc ou « du château, l'une forme aujourd'hui la porte du temple, une autre « a été transportée à Montpellier et posée au Perou.... Bientôt « on ne conservera plus même le souvenir de toutes ces merveil-« les. » (Lettre de Mme Vve Meynard-Auquier, 21 février 1902,

(2) Voir : les transformations de Montpellier par le docteur Léon Coste, 1893, p. 27. Lettre de l'évêque de Nimes, p. 33 et 86, etc.

Nous savons, en effet, qu'après la réception des travaux de cette dernière promenade, huit années s'écoulèrent entre le jour (29 décembre 1766) où s'effectua la première pose des ouvrages, pour l'établissement des allées basses et celui où Giral présenta, le 31 décembre 1774, le procès-verbal de la réception des travaux... Ce procès-verbal fut jugé insuffisant par l'économe et prudent prélat, par suite de lacunes que Giral signalait. Quand elles eurent été comblées, Giral en présenta, le 28 février 1776, un second qui fut définitif.

Il ne faut pas oublier que vers ce temps-là Mareschal avait été chargé par le Maire de Montpellier, de dresser les plans et devis d'une modification à apporter dans l'établissement d'une sorte de place d'armes (la place de la Comédie actuelle), entre le théâtre récemment inauguré et l'hôtel du Gouvernement.

Or, le château de la Mosson venait d'être vendu et son nouvel acquéreur se hâtait d'en morceler les terres avoisinantes et de le démolir pour faire argent des matériaux. En cette occurence, la grille d'entrée de la Cour d'honneur du château, avec le socle en pierre et les arcs-boutants, sur les conseils de Mareschal, fut transportée à Montpellier où elle décora longtemps la nouvellle place d'Armes (1).

Nous verrons tout à l'heure la part réservée à notre ville, entre les richesses artistiques de la grande propriété des Bornier.

(1) Voir les transformations de Montpellier, p. 85, 86 et suiv.
Pour ce qui a trait aux grilles et portes en fer qui défendent les abords de notre grande promenade, il ne faut pas perdre de vue qu'elles sont l'œuvre du serrurier Le Clerc qui a touché, de ce chef, en 1751, 8,000 livres.

Et c'est ainsi que par suite d'une confusion dans l'esprit public, entre les Bornier et les Boisson, entre La Mosson et Caveirac probablement amoindri, lors des ventes successives, s'est formée l'opinion du transfert des marbres de Caveirac, dans notre riche et gracieuse promenade, au temps de l'ingénieur Mareschal.

Je tiens d'un témoin auriculaire, qu'un jour de je ne sais plus quelle fête, donnée à la Fontaine par la Municipalité, quelque temps après 1830, des habitants de Caveirac frappés de la beauté du décor, se seraient écriés : « Et dire que ces vases et ces statues sont nôtres ! »

Moi-même, de passage à Nimes (le jour de l'inauguration de l'église Saint-Paul), j'ai retenu ce jour-là et plus tard, au cours de nombreux entretiens, que ces objets d'art avaient eté acquis par la ville sous l'administration de MM. Cavalier et de Châtelier, Maires de Nimes.

Autant d'assertion, autant d'inexactitudes, dirai-je.

Il semblerait ressortir, en effet, de ces entretiens, que les embellissements de notre Fontaine, pour une forte part au moins, auraient suivi de près la fin de la Révolution et suivant d'aucuns, la vente définitive de la grande propriété de Caveirac, en février et mars 1826.

Or, rien n'est plus inexact.

Nous savons aujourd'hui, et sûrement, que les quatre statues et les huit grandes urnes qui décorent notre belle promenade, proviennent du château des Bonnier, à La Mosson, à une lieue Nord-Ouest de Montpellier.

C'est à Mareschal, Directeur des travaux de la Province, chargé après Guiraud, Mauricet et Clapiès, de

la transformation de nos anciens Bains Romains, qu'est due cette acquisition, en 1745 (1).

« Le doute existerait-il encore sur l'origine de ces « marbres, qu'il serait vite détruit. En s'approchant « des belles urnes, on remarque sur le lambrequin « qui court autour de leurs panses, (2) une gerbe de « blé, alternant soit avec deux J.entrelacés, soit avec « deux B. aussi entrelacés : on reconnaît les armes « et les initiales de Joseph Bonnier de La Mosson. « Certes, ces quatre grands vases, ces urnes et « statues de divinités payennes, anciens hôtes des « jardins de La Mosson, doivent se bien trouver du « voisinage de la nymphée romaine » (3)..

(1) Hist. de Nimes, t. VII, p. 88 (MDCCLVIII). — Les Bonnier p. 69 et suiv. — Inventaire sommaire des archiv. communales de ta Ville de Nimes, t. 1er *Passim.*

(2) Au moins pour deux d'entr'elles.

Il est facile de relever une sensible dissemblance entre le récit de M. Grasset-Morel et celui de Ménard. Dans l'un il est question de quatre et dans l'autre de huit grandes urnes ou vases sur piédestaux.

En réalité nous comptons dix grands vases à la Fontaine... D'où proviennent les deux derniers? Serait-ce de Caveirac ?...

Ce qui ressort d'une note que j'ai eue sous les yeux, c'est que ces diverses œuvres d'art eurent beaucoup à souffrir par suite de fortes gelées survenues en 1755. C'est un sculpteur recommandé à Mareschal par Detroy, directeur de l'Académie de peinture et de sculpture, un nommé Archevêque, qui fut chargé de les réparer ; il a fait aussi les quatre groupes aux quatre angles du stylobate et de nombreux ornements en divers endroits.

C'était un artiste habile, mais fainéant et mauvaise tête et qui eut souvent maille à partir avec les Consuls, pour son incurable négligence.

On dut recourir à un second sculpteur, du nom de Vignal, pour achever ces restaurations et mettre urnes et statues en place ; un autre ouvrier, Joseph Sigori, eut avec Cesens la tache de réparer les vases fendus et de faire les couvercles qui les protègent encore.

D'autres artistes avec lui, Dominiqué, Roché, Faure, Guillou, Briffaut etc., furent employés aux statues, figures têtes de fleuve, console et ornements du Stylobate, piédestal de la statue du Nymphée, armoiries, écussons du Canal et des deux ponts.

Les bassins ont été construits sons la direction de Mareschal, par Hilaire Ricard, de Montpellier.

(3) Les statues, vases, bancs, ont été payés aux hoirs des Bonnier de La Mosson, 8,500 livres.

Mais, me direz-vous, que sont devenues les richesses du parc de Caveirac et que subsiste-t-il encore de toutes ces merveilles légendaires entassées à si grand frais dans le château et ses dépendances ? A cette question, il faut bien se l'avouer, nous n'avons point de réponse.

Moins heureuse que sa voisine des abords de Montpellier, la grande propriété de Caveirac n'a pas laissé d'histoire documentée et positive. Rien ne prouve, à cette heure, qu'elle n'ait pas été morcelée lors de la première vente, effectuée par autorité de justice, et que dès cette époque lointaine, en 1690, les ornements sans nombre et sans prix n'aient été, en grande partie du moins, dispersés.

Au reste, nous ignorons entièrement dans quelles circonstances et à quelles conditions précises ces transferts successifs de propriété se sont effectués et plus encore quelle était chaque fois leur réelle importance (1).

Caveirac est resté aux mains des Novi un peu plus d'un siècle, c'est-à-dire de 1713 à 1826.

On peut dire que durant ce long intervalle de temps, le château à Caveirac, à l'instar de l'hôtel des Novi en ville, fut plus d'une fois le séjour ou le rendez-vous momentané de tout ce qu'il y avait de distingué dans la haute société des XVIIe et XVIIIe siècles.

Rois, princes du sang, ambassadeurs, gouverneurs

Transportés à Nimes, ils sont restés, avant d'être mis en place, remisés trois ans, à côté du Temple de Diane, chez les Récollets, lesquels ont touché, pour ce service rendu à la Municipalité, la somme de 500 livres, le 16 septembre 1751.

(1) J'en dirai presque de même du château de la Mosson, vendu par sentence du Châtelet, dans le premier trimestre de 1745, on ignore pour quelles causes. Le dernier des Joseph Bonnier est mort à Paris, dans son hôtel, en juillet 1744. Il avait 42 ans. (*Les Bonnier*, p. 51).

de la ville, juges des États du Languedoc, prélats, maréchaux de France, etc., mirent largement à contribution la généreuse hospitalité de leurs propriétaires successifs et en dernier lieu des Novi.

Il est vrai, s'il faut en croire un auteur contemporain bien informé, que Nimes ne passait pas pour être bien dotée en ces temps-là de belles et commodes maisons..... Cette ville n'avait plus vu de réunion des États du Languedoc depuis 1637. Lorsqu'il fut question d'une convocation pour le mois d'octobre 1686, la ville de Montpellier, qui avait eu les États pendant vingt ans consécutifs, ne manqua pas de décrier sa voisine, alors moins populeuse et moins riche qu'elle, disant qu'elle ne pouvait pas les recevoir (1).

« Notre cité se piqua de bien faire en cette cir-
« constance. Chacun s'y prêta de son mieux et fina-
« lement tout ce monde de députés des trois ordres,
« dit notre annotateur, est fort bien logé....., tous
« ce Messieurs, évêques, barons, envoyés du Tiers-
« États, sont fort contents de Nimes » (2).

En cette circonstance, la maison de la rue de la Juiverie, — et elle ne se trouva pas seule, — fut largement mise à contribution. C'est qu'à dire vrai, la dynastie des Novi, pardonnez-moi cette expression, tenait généralement à faire grand.

(1) Je lis dans un mémoire adressé par la ville de Montpellier aux Etats du Languedoc, le 24 janvier 1764 : « Notre ville, honorée « depuis si longtemps de leur présence, croit devoir intéresser leur « attention et mériter enfin les embellissements (il s'agit de la « construction du Peyrou) qui la fasse reconnaitre pour le séjour « ordinaire des Etats du Languedoc ». (*Les Transformations de Montpellier*, p. 22).

(2) *Mémoires de Borelly* : Les États se tiennent pour la troisième fois à Nimes (23 octobre 1688), au grand désespoir de Montpellier, qui les avait eus pendant vingt années consécutives. (*Mémoires de l'Académie*, 1886, p. 373).

« Simon Novi, souche de cette famille qui a fourni « plusieurs membres au clergé et au chapitre, neuf « magistrats au Présidial, était originaire d'Aix-en- « Provence. En 1610, il est clerc de notaire. Devenu « peu après solliciteur du chapitre, il a charge de « faire rentrer les censes ecclésiastiques. Le 1er dé- « cembre 1623, il prête, comme procureur, serment « sur les Saints Évangiles. Marié, le 24 janvier 1610, « avec Marie Teissier, il meurt en 1661, à 80 ans, « laissant sept enfants, dont cinq mâles, qui tous, à « l'exception d'un cadet Jacques, vicaire perpétuel « de Rédessan, ont laissé une nombreuse posté- « rité » (1).

Je n'ai pas à faire ici l'histoire de cette famille, qui a compté des personnalités remarquables à plus d'un titre. Vous me pardonnerez de ne vous entretenir, en passant, que de Léon, le troisième fils de Simon, et qui, par son fils Raymond, devint le chef de la branche des Novi, de Caveirac.

Léon Novi, né en 1617 et mort le 26 février 1697, à l'âge de 80 ans, receveur des tailles des diocèses de Nimes et d'Alais, dans sa résidence de la rue de la Juiverie ou de l'arc Saint-Étienne, est celui-là même qui avait vendu sa maison de la Fleur-de-Lys au conseiller Lefèbre, agent général de Mgr de Nimes (2).

Après lui son fils Raymond, dit de Novi, né le 18 novembre 1638, marié le 11 juillet 1669, avec

(1) Voir *Mémoires de l'Académie*, l. X, 1887, p. 163. — *Les Novi*, par Albert Puech. dans la *Vie de nos ancêtres*

(2) La rue dite de la Juiverie est actuellement la rue Fresque. L'arc de Saint-Etienne qui en rétrécissait excessivement l'entrée au nord, fut démoli en 1781.

Il y avait là, à l'intersection de la rue Fleur-de-Lys ou Madeleine, une chapelle dénommée Saint-Etienne, entre deux églises, à raison de sa position entre Sainte-Eugénie et la Madeleine. Elle ne fut

demoiselle Antoinette, fille d'André Villars, conseiller au Présidial, seigneur de Vallongue, acquit, le 8 septembre 1661, des hoirs de François Rosel, et au prix de 30.900 livres, l'ofice de garde-sceau (1).

Plus tard il acheta la charge de lieutenant principal et acquit la propriété du château de Caveirac, avec ses dépendances, dont il porta le nom désormais et qu'il transmit à ses descendants.

Parmi ces derniers je relève les noms de Léon (2), devenu lieutenant principal par la résignation que son père lui fit de cet office, marié le 27 avril 1699, avec demoiselle Catherine de Georges, âgée de 15 ans, fille du baron de Lédenon et qui fut le père de Raymond de Novi, né le 3 février 1700, et reçu membre de notre Académie, le 17 février 1753.

Un autre fils de Léon fut le célèbre abbé de Caveirac (Jules-François), né le 26 mai 1711, entré dans les ordres à 23 ans et devenu prieur de Cubières, en Géveaudan (3).

jamais chapelle de couvent, si ce n'est au XVIII[e] siècle, peu de temps avant sa disparition, où elle servit aux Frères des Ecoles chrétiennes, récemment établis à Nimes.

(1) Le Présidial, sous l'ancien régime, se rapprochait par ses attributions à la fois de nos justices de paix et de nos tribunaux de première instance, et néanmoins par l'étendue de son ressort et par son personnel, il rappelle davantage nos cours d'appel.

La juridiction de celui de Nimes s'étendait jusqu'à l'équivalent de quatre de nos départements actuels. Le nombre des magistrats était considérable. Il comprenait un président, trois lieutenants, dont un garde-sceau, vingt-un conseils, avec deux conseillers suppléants et trois avocats ou gens du Roi.

L'ensemble de ce personnel constituait une compagnie riche et indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics.

(2) Dans divers actes de vente et bail, Léon Novi, fils de Raymond, signe comme conseiller du Roi, lieutenant principal, seigneur de Caveirac et Saint-Césaire (1713-1714). (Etude Couton, à Clarensac. Mazoyer, notaire).

Léon Novi fit hommage au Roi, pour cette seigneurie, le 2 juin 1737.

(3) Cubières, canton du Bleymard, versant nord du mont Lozère, avec une église du XI[e] siècle, 1.117 habitants. — Cubièrètes, sur la

Jules-François de Novi a écrit, dit-on généralement, dix-huit ouvrages et n'en a signé qu'un très petit nombre. C'est une invitation naturelle à vos amis comme à vos adversaires de vous attribuer selon les besoins de la cause, des livres et partant des idées qui ne vous appartiennent pas.

Voltaire n'y a pas manqué et sans avoir lu le volume qu'il incrimine sur un simple coup d'œil jeté au titre de l'ouvrage, il s'est laissé aller à accuser, sans plus, dès 1764, l'abbé de Caveirac « d'avoir écrit « le panégyrique de la Saint-Barthélémy (1) ».

Le prieur de Cubières a protesté énergiquement contre cette imputation dans une lettre à M. de Voltaire. Mais celui-ci n'a eu garde de répondre à son contradicteur.

Depuis lors cette calomnie a fait son chemin.

Nous la retrouvons toute entière dans les diverses *Biographies Universelles* de Michaud (t. VII, p. 455, Paris, 1813); de Didot, *Sous la Direction du docteur Hœffer* (t. IX) ; dans la *Biographie portative universelle* (1 vol., 1844) ; le *Dictionnaire de Larousse* (t. Ier, p. 647, 1867) ; et chez nous dans la *Statistique du Gard* (t. II, p. 545, 1842) et le *Tableau pittoresque*, etc.. *de Nimes et des environs*, par le pasteur E. Frossard (Paris, 1846, p. 300).

montagne, à 1.100 mètres d'altitude, est un hameau de 160 habitants environ.

(1) APOLOGIE
DE LOUIS XIV ET DE SON CONSEIL
AU SUJET DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES
EN RÉPONSE A LA LETTRE D'UN PATRIOTE
AVEC
UNE DISSERTATION SUR LA SAINT-BARTHÉLÉMY
M.D.C.C.LVIII.

Tout ce monde de reporteurs, sans le moindre souci de la vérité et des sources qui doivent l'établir, a préféré se copier servilement. En cela il a eu tort.

Avec un peu plus de rigueur dans leurs méthodes d'investigations, les premiers biographes n'auraient pas donné à l'abbé de Caveirac le prénom inexact de Jean, ils ne l'auraient pas fait naître le 6 mars 1713 et ne l'auraient pas désigné prieur de Cubièrètes pour Cubières..... Petites inexactitudes, sans doute, mais qui n'interdisent nullement d'en constater de plus grandes.

Je regrette, par exemple, de voir l'honorable pasteur E. Frossard, écrire naïvement « que les riches « marbres, — bustes et cheminées, — du château « de Caveirac, avaiemt été envoyés par le Pape à « l'abbé, qui l'habita longtemps, assure-t-il, en « témoignage de la satisfaction qu'il avait éprou- « vée à la publication de l' « *Apologie de la Saint-* « *Barthélémy* ». Les marbres ont été donnés, il y a « quelques années, pour construire une chaire et « une table de communion dans le temple protes- « tant, situé dans le château même » (1).

Autant de mots autant d'erreurs, il faut bien le reconnaître (2).

L'abbé de Caveirac, prieur de Cubières, n'a jamais habité le château de sa famille.

Il n'a pas eu à recevoir des cadeaux quelconques

(1) Le temple protestant n'est plus dans le château. Construit en 1866 il a remplacé celui que les libéralités de Jacques de Boisson avaient permis d'élever deux siècles avant (1665).

(2) « Si on courait sus à l'historien lorsqu'il s'écarte de la « vérité, on ne verrait pas tous les jours leurs mentions prendre « faveur. A force de dire qu'ils ont tout vu, tout entendu, ils le per- « suadent aux autres, et voilà comment l'erreur s'accrédite. »
L'abbé de Caveirac.

pour une apologie qu'il n'a pas écrite. Je dirai même le contraire en me reportant à l'ouvrage précité et que tout le monde peut lire.

Et quant aux marbres du Temple actuel des Protestants, marbres qui proviennent réellement du château, ils sont bien du XVII[e] siècle, c'est-à-dire de l'époque où vivait Jacques de Boisson (1650). Mais ils diffèrent totalement des marbres qui seraient venus d'Italie, un siècle plus tard, c'est-à-dire en 1765, au dire erroné de M. Frossard. Autre temps,..... autres marbres.

Son frère aîné, Raymond de Novi, qui exerça, comme son père, les fonctions de lieutenant-général, eut de son mariage avec Angélique Teissier (7 janvier 1723), six enfants, trois garçons et trois filles, dont un seul, Léon Jules, a laissé des souvenirs. Raymond de Novi est mort le 19 janvier 1773, (1) âgé de 73 ans, moins un mois.

C'est à lui et à son fils que l'on doit en grande partie les décorations intérieures, marbres, glaces, peintures qui subsistent encore à cette heure, dans leur habitation de la rue Fresque.

Jules Léon de Novi, marié en 1774 avec Mlle Paule Françoise de Barrier, de Cavaillon, est le père d'Angélique Charlotte, baptisée le 1[er] avril 1775 par l'abbé Jules Fr. de Caveirac.

Une tradition constante veut que cette famille d'une

(1) Ce Raymond de Novi avait épousé en 1723 la fille d'Antoine Teissier, propriétaire de l'enclos d'Alison (le couvent du Refuge catholique actuel), ce fastueux bourgeois qui avait dépensé 20,000 livres aux fêtes données à Nimes en 1713 à l'occasion de la paix d'Utrecht.

Antoine Teissier, qui avait acheté la baronnie de Margueritte et autres, mourut vieux en 1751 (mém. de l'Acad. 1886, p. 430. A Puech). C'est l'aïeul de Teissier de Margueritte, maire de Nimes, avec la Constituante, et qui périt sur l'échafaud en 1793.

correction parfaite se soit montrée, en toutes circonstances, bonne, affable et généreuse vis-à-vis de ses inférieurs.

Il semble, par conséquent, que de tels souvenirs auraient dû servir d'égide aux Maîtres de Caveirac, dans les mauvais jours de la tourmente révolutionnaire.

Il n'en fut rien. Le dernier des Novi, Léon Jules, a figuré, il est vrai, en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse (Sénéchaussée de Beaucaire et Nimes).

Mais devenu suspect, comme ses pareils, avec les changements des temps et des idées, il fut emprisonné à Nimes sous la Terreur et ne dut son salut qu'au 9 Thermidor (22 juillet 1794 (1).

Je le retrouve à Cavaillon le 27 juin 1799 (IX messidor an VII), au mariage de sa fille unique Charlotte avec M. de Raffelis-Soissan (2). Il a dû mourir dans

(1) J'ai perdu ma grand'mère née Angélique, Charlotte de Novi de Caveirac en 1866 à l'âge de 91 ans. J'avais alors 14 ans à peine et je me souviens très bien que quelques années avant, elle nous racontait qu'elle était autorisée (elle avait alors elle-même 14 ans), à aller voir son père et sa mère emprisonnés à Nimes, lesquels devaient être menés à l'échafaud lorsqu'arrrva le 9 thermidor qui leur sauva la vie. Lettre de M. le Comte de Soissan,(11 avvil 1902).

(2) Étude de M[e] Poncet, à Cavaillon.

Les Raffelis sortent de Carpentras et avaient formé trois branches ; les R. de Roquesaute, éteints, sur lesquels j'ai écrit longuement ; les R. de Saint-Sauveur et les R. de Soissan, représentés encore.

(Note de M. P. de Faucher de Bollène).

A la fin du XVII[e] siècle, il y avait dans le Comtat-Venaissin une femme qui occupa bien souvent la chronique à laquelle Saint-Simon a consacré quelques lignes dans ses *memoires* et dont Madame de Sévigné a parlé, la traitant tantôt de sorcière et d'autres fois d'enchanteresse. Je veux parler de Madame de Rus née de Soissan. Son mari Esprit de Rus était de la famille de Raffélis. Leur mariage à Carpentras remonte à 1649 (voir la *Semaine d'Avignon*, 2 juin 1902).

La famille de R. Soissan n'existe plus à Cavaillon. La marquise de R. Soissan, née de Novi. Caveirac, a une eu nombreuse famille, quatre filles et deux garçons. Note de la marquise de R. S. née d'Olivier (28 décembre 1901). Le second seul s'est marié, c'est le père de mon correspondant.

Le mari de Charlotte de Novi Joseph Augustin Casimir, comte

cette petite ville peu de temps après, car à partir de l'an X, je perds sa trace. Tout porte à croire que ses derniers jours se sont écoulés auprès de sa fille, ou dans l'hôtel de Barrier, d'où était sortie sa femme, occupé aujourd'hui encore par les d'Arbaud, ses arrière-petits-fils.

Durant cette longue tourmente (1789-17993), le domaine de Caveirac ne fut pas plus respecté que ses Maîtres. Quoiqu'en veuille la tradition généralement admise dans ce petit pays et certains récits fort contestables, le parc par exemple eut beaucoup à souffrir (1).

C'est le cas de rappeler ici une fois encore le vieil adage : « Tout mauvais cas est niable ».

J'ai eu entre les mains un rapport d'experts commis par le Tribunal civil de Nimes en date du 17 mars 1817, lequel estime « à la somme de 19,637 fr. 43 c. « le montant des sommes dues par la commune de « Caveirac (sans compte 3,360 fr. d'indemnités), pour « dévastatations, dégradadations, démolitions com« mises par les habitants de cette commune aux « ouvrages d'art qui conduisaient au château de « Caveirac les eaux de la fontaine d'Arque, au pro« fit des requérants » (2).

de R. Soissan, officier de la marine royale, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, est décédé à Cavaillon le 1er avril 1852, à la fin de sa 82e année. (Mairie de Cavaillon, décès. Extrait).

(1) *La Statistique du Gard*, tout en reconnaissant que, à l'instar de bien des propriétés seigneuriales, Caveirac a été fort maltraité, ajoute, je ne sais pourquoi, que « l'extérieur du bâtiment et le parc ont été néanmoins respectés.» Nous savons le contraire.

(2) Mademoiselle de Caveirac et le Sr Raffelis de Soissan, son époux.

L'eau de l'Arque—détournée du Parc et du château en 1793, était devenue vers 1835 la propriété d'un certain Jean Bouzanquet dit la dame. «C'est à lui qu'après de longues démarches

Désormais l'histoire de Caveirac ne nous offre plus guère d'intérêt. Les jeunes et nouveaux propriétaires établis au-delà du Rhône, dans le Comtat Venaissin, semblent perdre tout à fait de vue leurs possessions bas-languedociennes. Il ressort en effet de leur contrat de mariage et de divers actes qui l'ont suivi que la jeune Raffelis-Soissan, née de Caveirac, avait comme fondés de pouvoir ou exécuteurs de ses volontés, Ferdinand-Charles et Gustave Hall, israélites tous deux, négociants à Valence (Drôme).

Leur intervention a été invoquée en plusieurs occasions et notamment lors de la vente du Château et des dernières parcelles du Parc (1er février, 31 mars, 28 mai 1826) (1).

« M. Jean Pierre Auquier, mon père, maire de Caveirac, parvint à faire acheter par la commune qu'il administrait, la « source de l'Arque dont les eaux claires et abondantes vinrent en mai 1852, rejouir et satisfaire tous mes compatriotes » (note de Mme veuve Meynard-Auquier).

Actuellement en effet, une élégante fontaine en forme de vasque, précède les anciens communs du château.

Il est juste de reconnaître que Jean Bouzanquet, esprit entreprenant et décidé, un moment maire de Caveirac, n'avait pas attendu l'autorisation préfectorale pour mettre à exécution le projet qu'il avait formé de bonne heure d'amener les eaux de l'Arque jusqu'au village. Par ses soins et sous son impulsion, ses administrés, au moyen de prestations en nature, reprirent en sous-œuvre le rétablissement de l'ancien acqueduc de façon qu'à un moment donné, (1848 à 1850), après entente amiable entre l'Autorité Supérieure et la Commune et une juste indemnité donnée à Jean Bouzanquet et à ses ouvriers, l'adduction des eaux de l'Arque à Caveirac fut complète, au grand avantage de la population et pour le maintien de la renommée des lessiveuses de Caveirac :

Sa gran de Caveirac lavabo li bugado.
(Bigot).

Li Lavairo de Caveirac que soun tant renoumado
Jamaï mettou de caus dins si bugado
(Bolard).

(1) Voir études de MMes Poncet et Joseph Martin à Cavaillon... Bureau des hypothèques de Nimes... Etude de Me Fortuné Mazoyer à Clarensac.

Cette vente a été effectuée an profit de ce qu'on a appelé la Bande Noire, à la tête de laquelle se trouvaient les juifs Caï Vidal neveu et Lisbonne qui ont mis rapidement ce grand et beau domaine dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

D[r] ÉLIE MAZEL.

NOS ANCIENNES CARRIÈRES ROMAINES

(suite et fin) (1)

Les anciennes fouilles faites à la Maison-Carrée, à l'époque de sa restauration en 1819, ont fait reconnaître à M. Grangent, Ingénieur chargé de ce travail, que les Romains avaient employé la pierre de Sernhac pour la construction des fondations de ce monument. Parlant, en effet, de sa base antique, située à 3m30 au-dessous de celle des colonnes, M. Grangent dit : « Cette base est établie sur « une assise en pierre de taille de Sernhac, qui repose sur « un massif de maçonnerie, formant un empattement de « 0m40, revêtu en moellons smillés, posés par assises bien « régulières, et sur une couche de ciment aussi dure « que la pierre. » Il dit également : « Les colonnes du « péristyle reposent sur un mur de 2m00 d'épaisseur « construit en gros blocs de pierre de taille de Sernhac « et du Pont-du-Gard. Ce mur est établi sur trois « retraites extérieures et intérieures de 0m40 à 0m45 de lar- « geur »... « L'enceinte, proprement dite, est fondée sur un « massif général de maçonnerie de 19m00 de longueur, « 15m00 de largeur et 5m60 de hauteur, produisant un cube « de 1596m de maçonnerie. » (p. 79) (2).

Ménard nous dit que « les pierres des gros murs de l'édi- « fice de la Maison-Carrée, dont l'épaisseur est de 0m70, « ont été tirées d'une carrière qui est à Sernhac, village « éloigné de quatre lieues de Nimes, du côté du Gardon. » C'est sans doute des anciennes carrières des Escaunes que cet historien veut parler.

(1) Voir la livraison du 1er Avril.

(2) *Monuments antiques du Midi de la France* — Grangent, Durand, Durant. — Paris, 1819.

D'après la *Statistique* de E. Dumas, p. 387, certaines parties intérieures de l'Amphithéâtre romain, celles précisément que M. Grangent désigne dans son ouvrage comme faites en pierre du Pont-du-Gard, ont dû être construites, et plus tard restaurées, avec la pierre des carrières de Sernhac. — Nous nous demandons si les défauts de texture, signalés par E. Dumas lui-même, p. 386, pour la pierre de Sernhac, et que nous n'avons fait que reproduire ci-dessus, ne durent pas la faire proscrire de la construction en pierre de taille, appareillée, des murs extérieurs de la Maison-Carrée, à moins que les bancs primitifs ne fussent d'une meilleure qualité.

L'ancienne église de Sernhac, élevée par ordre de Charles-Martel, au VIIIe siècle (736), était bâtie en pierre des Escaunes. Il en reste un pan de muraille sur la porte d'entrée (Alt^e 62^m).

CARRIÈRES DU PONT-DU-GARD. — Les anciennes carrières du Pont-du-Gard, d'où les Romains ont extrait les pierres employées au magnifique Viaduc de ce nom, étaient situées à 700 mètres environ, en aval de ce monument, sur la rive gauche du Gardon, à proximité de la route conduisant à Uzès, au lieu appelé la *Crouzade*. Ce gisement primitif, désigné aujourd'hui sous le nom d'ancienne carrière Raymond, étant épuisé, on a utilisé en 1856-1857, pour la restauration du monument romain, la pierre de Vers, extraite près de là, de l'autre côté de la route. Des exploitations similaires existent dans la même commune, aux carrières de Sainte-Marie et de Fontgrasse, et également dans la commune de Castillon.

C'est une molasse coquillière assez grossière, de couleur roussâtre, celluleuse, à tissu un peu lâche en apparence, formée de nombreux débris de valves de pectens, mais cependant, ferme et tenace. Comme toutes les molasses de cette région, elle est criblée de petites cavités remplies d'une argile ocreuse, dont la décomposition a contribué à donner au Pont-du-Gard son beau *facies* antique.

La puissance ordinaire de ces exploitations ne dépasse guère 4 à 5 mètres. A cette profondeur, les eaux accumulées qui arrivent par infiltration à travers les strates, arrêtent

généralement tout travail. L'extraction a lieu à ciel ouvert et à la tranche ; la hauteur d'assise est de 0m30 à 1m00. On a pu tirer des pièces de 4m00 de longueur destinées au Pont-du-Gard. Le niveau géologique est le même que celui des Escaunes. — La résistance de ce calcaire coquillier à l'écrasement, d'après les expériences du Laboratoire des Ponts-et-Chaussées, a été évaluée à 105 kilog. par centimètre carré, pour une densité de 1,90. L'échantillon soumis à l'essai provenait des carrières de Castillon.

En 1819, M. Grangent émit l'opinion que « la presque « totalité des portiques des galeries du rez-de-chaussée, « d'entre-sol, du premier et du deuxième étage de l'Am- « phithéâtre, sont exécutés en pierre des carrières du « Pont-du-Gard. »(1) Cet ingénieur veut parler, sans doute, des portiques intérieurs dont les angles, montés en pierre de taille dure, sont doublés d'une assise en pierre tendre. = Nous ne pouvons pas partager cette opinion. = C'est, du reste, à ces mêmes carrières de molasse qu'il s'est adressé pour se procurer les matériaux nécessaires à la restauration intérieure et partielle de ce monument, qui fut terminée en 1822.

GROUPE DU VIDOURLE

Les Catapouls. — A un kilomètre à l'Ouest de Sommières, sur la route de Saussine, on trouve au quartier des Catapouls (2), d'anciennes carrières d'où furent extraites, par les Romains, la presque totalité des pierres qui leur servirent à la construction des piles du Pont antique de Sommières. — Cette molasse est un grès coquillier essentiellement calcaire, à structure grossière, de couleur un peu jaunâtre. Elle appartient au niveau inférieur de cette formation miocène: Molasse coquillière ancienne, à *Pecten præscabriusculus*.

(1) *Op. cit.* p. 63.

(2) Escoutapouls (Compoix de 1617).

Au voisinage, dans le département de l'Hérault, on exploite au même niveau géologique, sur le côté gauche du ruisseau de Bénovie, à 1 k. 5 de Boisseron, une molasse moins grossière que celle dont nous venons de parler, mais cependant très résistante. Cette molasse de Boisseron a pu être employée dans la construction du pont romain établi sur cet affluent du Vidourle.

CARRIÈRES DE MAUVALAT.— Elles sont ouvertes près de la ville de Sommières, dans la molasse coquillière supérieure, au-dessus des dépôts marno-sableux de la Coustourelle, qui représentent, dans cette région, la zone intermédiaire de Dumas, Sables et Grès marneux à *Ostrœa Crassissima.* On peut avancer que ce gisement de molasse, d'une exploitation relativement récente, n'a jamais pu fournir de matériaux aux constructions romaines de Nemausus. D'après ce qui nous a été rapporté, c'est sur le simple dire d'un ouvrier bâtisseur, au service de l'entrepreneur, chargé de restaurations, que des recherches ont été faites dans la région de Sommières, pour découvrir cet ancien gisement. Il y a eu là, certainement, un malentendu.

La pierre des carrières de Mauvalat, est une molasse assez tendre, d'un grain moyen, légèrement bleuâtre, d'une densité égale à 2,23. — Voici ce que dit E. Dumas, dans sa *Statistique* à la page 382. « C'est aussi la même « pierre qui a été exploitée par les Romains pour la cons- « truction de l'Amphithéâtre de Nimes : tous les vous- « soirs des arceaux intérieurs, sans exception, sont faits « avec ce calcaire, ainsi que presque tous les piédroits for- « mant les angles des escaliers qui conduisent aux trente- « deux vomitoires placés à la partie supérieure de la « seconde précinction. »

Nous avons indiqué l'opinion contraire de M. Grangent, concernant l'origine des matériaux employés primitivement à l'Amphithéâtre, matériaux que cet ingénieur supposait provenir des carrières du Pont-du-Gard. C'est pourquoi il avait admis, pour la réparation des Arènes, la molasse de Vers, et non celle de Mauvalat, dont il ne soupçonnait probablement pas l'existence.

En 1860, M. Révoil chargé des nouveaux travaux de res-

tauration de l'Amphithéâtre, eut à refaire une partie des galeries intérieures. Il crut devoir rechercher, d'après les indications recueillies, la pierre dite de Mauvalat, et fit ouvrir une exploitation sur l'emplacement d'anciennes carrières. L'essai défavorable qu'il en fit l'engagea à abandonner, plus tard, l'emploi de cette molasse, et à lui substituer celle de Vers, que M. Grangent avait admise en 1822.

Quand à cette admission, *de plano,* de la molasse de Vers, et de son emploi dans la construction primitive de l'Amphithéâtre, le géologue de Sommières ne partage pas l'opinion émise par M. Grangent. Tout en reconnaissant la supériorité de la pierre de Vers, pour la durée et la résistance, sur celle de Mauvalat, formée d'une pâte légèrement argileuse, il dit, p. 382 de sa *Statistique :* « Mais un « examen plus attentif a démontré que la pierre du Pont-« du-Gard ou de Vers ne se rencontre dans aucune partie « de l'édifice, et que celle de Mauvalat est la seule que les « Romains aient employée dans les parties intérieures du « monument. » Et, au sujet de l'emploi de cette pierre par M. Révoil, il ajoute : « la pierre de Mauvalat a beaucoup « mieux résisté à l'Amphithéâtre de Nimes qu'au Pont de « Sommières, où les parties inférieures ont en général « beaucoup souffert. » Déjà, à la page 381, il affirme que cette pierre a été surtout exploitée par les Romains, et il désigne : « ces anciennes carrières où ont été extraites les « pierres d'appareil qui ont servi à la construction du Pont « de Sommières, concuremment avec celle des carrières « de Catapouls. » —En somme, si les anciennes carrières de Mauvalat avaient existé, elles auraient fournit des matériaux, à la fois à l'Amphithéâtre de Nimes et au Pont de Sommières. Cela est vrai pour la réparation de ces ouvrages, mais rien encore ne prouve qu'il en ait été de même pour leur primitive construction.

Carrières d'Aubais. — Ce sont les anciennes carrières ouvertes sur les bords du chemin d'Aubais à Aigues-vives, qui auraient fourni les matériaux de la construction du Pont romain d'*Ambrussi* ou *Ambrussum*, sur la rivière du Vidourle, établi entre les communes de Gal-

largues et de Villetelle, pour le passage de la Voie Domitienne. La molasse qu'on y exploitait appartient à la zone inférieure ; elle est d'un gris jaunâtre, mais sa texture est moins grossière que celle de la molasse d'Aiguesvives. Sa densité est de 2,07. La pierre d'Aubais a été également employée à la construction des remparts d'Aiguesmortes et de la Tour Carbonnière.

Carrières de Pondres. — Ces carrières sont situées dans la commune de Villevieille, à 3,500 au nord de la ville de Sommières. La carrière principale fournit une pierre jaunâtre d'un grain assez fin, et ne craint ni la gelée, ni le salpètre. Sa résistance à l'écrasement est de 90 kilog. par centimètre carré.

C'est à titre de simple indication que nous mentionnons les carrières de Pondres, désignées par M. Grangent, comme ayant dû fournir des matériaux au Pont antique de Sommières. Voici ce qu'il écrivait en 1819 (1).

« Le Pont de Sommières est entièrement bâti en pierre
« de taille des carrières de Pondres, situées à 4.000 mètres
« au Nord de cette ville. Elles fournissent une pierre très
« forte d'une excellente qualité, mais dont le grain est un
« peu grossier. Ces carrières sont encore exploitées aujour-
« d'hui pour toutes les constructions publiques et parti-
« culières des environs. Elles ont fourni les matériaux qui
« ont successivement servi aux diverses restaurations du
« Pont de Sommières. »

Ce qui est vrai, c'est que les réparations modernes, à petit appareil de ce pont, celles datant de 1716, y compris la reconstruction de l'arche extrême de la rive droite, ont dû être exécutées avec la pierre de taille de Pondres, mais la restauration générale de 1844, a été faite en entier avec la pierre des carrières de Christin (commune de Junas). La pierre de Christin est une molasse coquillière assez grossière, celluleuse, présentant même des traces de silice, mais dure et très résistante. Elle a une certaine analogie avec la pierre de Garrigouille, commune d'Aiguesvives. — Pour la construction primitive, nous partageons l'opinion de

(1) *Op, cit.* p. 115.

E. Dumas : « Ce sont les anciennes carrières des Catapouls, « et non celles de Pondres, qui ont fourni les matériaux « de ce pont romain. »

Molasse de Mus. — Plusieurs constructeurs après avoir examiné et comparé les calcaires tendres employés primitivement dans les monuments antiques de Nemausus, et ceux de provenances certaines qui furent utilisés dans les constructions du Moyen-âge, ont pensé que, probablement ces matériaux primitifs provenaient, à l'exclusion de toute autre origine, des carrières dites de Mus (1), situées au quartier de l'Ouvre, au Nord de cette localité en allant vers Aubais. La molasse qui en provient et qu'il ne faut pas confondre avec la variété bleue, de nature gélive et réfractaire, est d'une texture compacte, à grain fin, de couleur jaune ou blanc jaunâtre. L'extraction a lieu par puits de 8 à 15 et jusqu'à 20 mètres de profondeur que l'on élargit à mesure du fonçage. A ces niveaux on rencontre, au-dessous des graviers du Diluvium et des marnes pliocènes, sur une épaisseur variable de 3 à 5 mètres, une molasse ferme, homogène, stratifiée par bancs de 0m40 à 0m50 d'épaisseur, et plongeant vers le Sud. Les chantiers de cette exploitation souterraine, que l'on comble au fur et à mesure, ont généralement 10m de longueur sur 6m de largeur. — Ce dépôt correspond à l'assise a : Molasse à *Pecten præscabriusculus*.

Le calcaire de Mus, d'une densité de 1,92, présente une résistance à l'écrasement de 123 kilog. par centimètre carré, résistance supérieure à celle de la molasse d'Aiguesvives, qui n'est que de 111 kilog. et à celle de la pierre de Junas qui ne dépasse pas 86 kilog. Son prix en carrière, coté à 16 fr. 00 le mètre cube, indique bien sa prééminence sur les autres molasses des exploitations voisines, vendues à 9 fr. et 12 francs.

Il ne serait donc pas étonnant, selon nous, que, pour leurs constructions, les Romains aient préféré, aux calcaires de Mauvalat et des Escaunes, la pierre de Mus, à cause de son incontestable supériorité. Cette molasse, en effet, après avoir perdu son eau de carrière, par exposition à air libre, — précaution malheureusement négligée dans notre

(1) Perreria de Muris (1165). Cartulaire de Psalmodi.

Midi, — acquiert un degré de dureté bien supérieur à celui des autres pierres tendres. On sait d'ailleurs, à n'en pas douter, que la pierre de Mus fut employée au XVIIe siècle, pour la réfection d'une partie de la Tour de la Cathédrale de Nimes et de sa façade. Il faut rapporter au XVe siècle, l'exhaussement de cette tour au-dessus des machicoulis, fait aussi en matériaux de Mus. Cette pierre a été encore employée en petits quartiers, en 1428, dans les parements des murs du Château-Royal de Nimes, construit sur lés vestiges de la vieille Porte d'Arles, aujourd'hui Porte d'Auguste. L'usage de cette pierre a donc toujours présenté sur les autres matériaux similaires, un avantage réel, avantage dont les Romains profitèrent assurément. = C'est plutôt notre opinion.

Il reste à savoir à quelles constructions romaines les divers gisements de molasse ont contribué. Dans la région de Sommières, Catapouls, Pondres, sans doute, et Aubais, ont fourni les éléments des Ponts de Sommières et d'Ambrussi. Vers a servi à ériger le Pont-du-Gard. Qu'est devenue la molasse extraite aux carrières des Escaunes ? Le massif de la Maison-Carrée et les travaux de l'Aqueduc romain, entre le Gardon et Nimes, n'ont pu l'absorber en entier. C'est encore un problème à résoudre.

APPENDICE

Description des ouvrages d'origine romaine (1)

LE PONT-DU-GARD.— Le magnifique Viaduc du Pont-du-Gard, formé de trois rangs d'arcades à plein cintre, traverse la vallée agreste du Gardon, entre les gorges de

(1) Nous croyons devoir prévenir le lecteur que nons ne saurions garantir, d'une manière absolument certaine, les dates d'origine relatives aux constructions romaines, voies ou ouvrages d'art, dans la description qui va suivre. Parmi ces dates, empruntées à des auteurs compétents, quelques-unes restent encore indécises ; d'autres ne peuvent, en l'absence de preuves suffisantes, être définies avec quelque certitude. C'est pour cela que nous formulons, dès le début, cette réserve générale.

Lafoux et le Château de Saint-Privat, sur le territoire de la commune de Remoulins. Le Canal couvert qu'il supporte conduisait à Nimes les eaux des fontaines d'Eure et d'Aïran, dérivées près d'Uzès. Sa hauteur totale est de 48^{m}77 au-dessus des basses-eaux de la rivière. Les fondations reposent sur le roc vif de l'Urgonien dérasé à 2^{m}00 environ en contrebas de ce niveau. Le premier étage a six arches, et 20^{m}12 de hauteur ; son épaisseur, de 6^{m}36, comprend quatre arcs-doubleaux. L'arche principale sous laquelle passe le Gardon, en temps ordinaire, mesure 24^{m}52 d'ouverture ; les trois arches contigues de droite et celle de gauche ont 19^{m}20 de diamètre, et l'arche extrême 15^{m}55. La longueur du monument, en ce point, est de 171^{m}22 au niveau de la cimaise qui couronne le premier étage. Les cinq piles sont protégées par des avant-becs. — Le deuxième étage a onze arches, et 20^{m}12 de hauteur ; l'épaisseur de 4^{m}56 est formé de trois arcs-doubleaux ; cinq de ces piles répondent à l'étage inférieur. La hauteur de clavade pour ces deux étages, est de 1^{m}55, sauf pour l'arche centrale du premier étage, où cette dimension est portée à 1^{m}60. — Le troisième étage a trente-cinq arcades de 4^{m}80 d'ouverture, avec 0^{m}80 à la clef, une épaisseur de 3^{m}06 pour deux arcs-doubleaux, et une hauteur de 8^{m}53. La longueur de ces deux étages est de 269^{m}10. Au-dessus, est placé l'aqueduc couvert en dalles formant saillie des deux côtés ; sa section est de 1^{m}22 de largeur sur 1^{m}62 de hauteur dans œuvre.

Cet ouvrage est entièrement construit en pierre de taille posée à sec, sauf la partie supérieure, l'aqueduc, parementée en moellons smillés sur une hauteur de 3^{m}95 (altitude du radier, 64^{m}780). L'appareil du Pont-du-Gard est en harmonie parfaite avec ses dimensions colossales ; la hauteur d'assise est de 0^{m}60. — On peut évaluer à 17.000 mètres cubes le volume de la pierre de taille mise en place et à 4.000 mètres cubes celui de la maçonnerie smillée ou de remplissage. En élévation, le Pont-du-Gard présente, vides déduits, une surface nette de 4.700 mètres carrés.

D'après Ménard, l'historien de Nimes, ce grand monument fut élevé 19 ans avant l'ère chrétienne ; il serait l'œuvre de Marius Vipsanius Agrippa, gendre d'Auguste. Son titre de *Curator perpetuus aquarum*, que Rome lui avait

décerné, porte à croire qu'il profitat de son séjour à Nemausus pour y laisser des marques de sa libéralité et de son goût particulier pour les monuments utiles. Cependant aucune inscription ne vient confirmer cette date. On sait seulement que ce prince vint à Nimes l'an de Rome 735, pour apaiser les troubles des Gaules, et qu'il fit ouvrir quatre grandes Voies militaires qui, partant de Lyon, conduisaient : la première, dans la Saintonge ; la seconde, aux Bouches du Rhin ; la troisième, au Littoral de la Manche ; et la quatrième, vers la Narbonnaise par la rive gauche du Rhône. Ces diverses voies, ainsi que l'aqueduc, ne dûrent être terminées que vers l'an de Rome 750, quatre ans avant J.-C.

L'Aqueduc romain fut détruit au IIIe siècle, par l'Alaman Crocus, depuis la prise d'eau jusqu'au Pont-du-Gard, c'est-à-dire sur 15 k. 500. Certains auteurs portent cette rupture à l'an 406.—En 1747, un pont charretier de 7m50 de largeur fut accolé à la face orientale du monument. C'est l'œuvre de Pitot, Directeur des Travaux publics du Languedoc. — Les derniers travaux de restauration, dirigés par l'architecte Questel, datent de 1856.

Le Pont Ambrussi. — Ce pont antique, désigné par César, dans ses *Commentaires*, du nom de *Pont Ambrussi*, et, par d'autres, *Ambrussum* et *Ambrusium*, ou Pont-Ambroix ou d'Ambreuil, est situé sur la rivière du Vidourle, à 3.000 mètres en amont du Pont-de-Lunel, entre les communes de Gallargues et de Villetelle, à la limite du Gard et de l'Hérault. L'ancien bourg romain d'*Ambrussum*, placé sur la Voie Domitienne, à égale distance de Nimes et de Substantion, existait sur la rive droite du Vidourle, sur le versant Est du Puech-des-Mourgues ; il devait servir de relai, *mutatio*. Le point culminant de cette colline, dans l'enceinte gauloise, est, à la côte, 48m.

D'après certains auteurs, le Pont Ambrussi fut construit, vraisemblablement, par Auguste, vers l'an de Rome 750, quatre ans avant Jésus-Christ. Dans son état primitif, il comprenait cinq arches à plein cintre : celle du milieu avait 10m66 d'ouverture, les deux arches voisines avaient un diamètre de 9m92, et les deux extrêmes 6m75. Ces arches

étaient portées sur des piles ayant 3m05 de largeur sur 1m50 environ de saillie au-dessus du niveau des eaux de la rivière, et couronnées par une cimaise. Des ouvertures rectangulaires de 0m75 de largeur sur 1m25 de hauteur, étaient ménagées dans les tympans, à 1m50 au-dessus de cette cimaise, pour faciliter l'écoulement des eaux d'inondation. Les arches étaient formées, chacune, de quatre arcs-doubleaux, donnant à l'ouvrage une largeur de 5m35, avec une hauteur de clavade de 0m95 ; l'appareil adopté était de 0m50. La longueur du pont, entre les culées, serait de 56m00. — La culée de droite repose directement sur le calcaire néocomien du Roc-des-Mourgues ; celle de gauche vient se raccorder avec un ancien Chemin, dit de la Monnaie.

Actuellement, il ne reste du Pont Ambrussi que deux arches isolées, une pile en rivière et les deux culées qui touchent aux rives. La première arche du côté de la colline fut d'abord abattue. Quelques années après 1730, une deuxième arche disparut. Enfin, une inondation du Vidourle, en 1745, emporta une troisième arche, la première du côté de Gallargues. C'est aujourd'hui une ruine au milieu d'une rivière. On a assuré sa conservation, il y a peu d'années, par quelques réparations indispensables.

Le Cartulaire du Chapitre de l'Église Cathédrale de Nimes (p. 339), mentionne, comme appartenant à ce Chapitre, suivant une bulle d'Adrien IV, du 10 décembre 1156, la chapelle de Notre-Dame de Pont-Ambroix, construite dans les temps anciens, au milieu du pont romain d'Ambrussum. *Capella Sanctæ-Mariæ de Ponte-Ambrosio.*

Le Pont Ambrussi est un point de reconnaissance très important de l'emplacement de l'antique Voie Domitienne.

On sait, d'après les auteurs latins, que la reconstruction de la grande Voie Romaine, appelée VIA DOMITII, est due à DOMITIUS AÉNOBARBUS CNIUS, préteur et consul sous Tibère. La Voie primitive, tracée vers l'an 629 ou 633, et qui établissait une communication directe de Marseille avec l'Espagne, était loin de présenter le caractère de stabilité qui convenait à la principale Voie de la Gaule Narbonnaise. Après Domitius, Auguste fit à la Voie Domitienne des restaurations importantes, l'an 750. Plus tard,

Tibère en 784, Claude en 794, et Antonin en 898, exécutèrent, chacun, des réparations à cette voie, ainsi que l'attestent les nombreuses Colonnes Milliaires placées sur son parcours. — Voici quel en était l'itinéraire, en ce qui concerne la région :

La Voie Domitienne, venant de Narbonne, pénétrait chez les Volkes Arécomiques par la traversée de l'Hérault, au Pont de Saint-Thibéry, *Cessero*, et, de là, se dirigeait directement sur Substantion, *Sextantio*, près de Castelnau, en passant à Montbazin, *Forum Domitii.* ?—Après le passage du Lez, sur un pont dont les piles s'aperçoivent encore, la voie se déroulait en ligne droite vers *Ambrussum*, et contournait par un circuit la colline où ce bourg s'élevait jadis. Immédiatement après, la Voie Domitienne franchissait le Vidourle, et suivait le Chemin dit de la Monnaie, *Via Moneta*, par corruption de *Via munita seu militaris*, tracé au Nord de la butte de Gallargues (Alt^e^ 58^m^). Elle descendait ensuite vers la plaine (Alt^e^ 22^m^), passait au-dessous de Mus, *Villa musaicum* ou *musivum*, se dirigeant vers Codognan, où elle traversait le Rhony sur un ouvrage qui devait être d'une certaine importance, mais dont on ne retrouve aujourd'hui aucune trace (1).

A partir de Codognan jusqu'à Nimes, cette Voie passait par Vestric, Uchau, *Octabianum* (Alt^e^ 21^m^), par Bernis, *Ditianum* (Alt^e^ 22^m^), et par Milhau, *Amiglavum* (Alt^e^ 29^m^). Elle suivait ensuite la même direction que la route nationale actuelle, et pénétrait dans *Nemausus* par la Porte de France, ancienne Porte d'Espagne, *Porta Hispana* (Alt^e^ 44^m^50).

Entre Nimes et Beaucaire, la Voie Domitienne sortait par la Porte d'Auguste, autrefois Porte d'Arles, *Porta Arelatensis*, se dirigeait en droite ligne vers *Ugernum*, en passant par Pont-de-Quart, village détruit près du Vistre, au IVme Milliaire, *Ad Quartum* (Alt^e^ 37^m^), et se confondait avec la route de Beaucaire, jusqu'à Cureboussot (Alt^e^ 58^m^). Après Cureboussot, la Voie Domitienne continuait en ligne droite, en suivant le *Chemin Vieux des Romains*, abandonné

(1) Actuellement, les deux tronçons de la Voie Romaine qui traverse le village sont reliés, au passage du ruisseau, par un ouvrage submersible, couvert en dalles et percé de nombreuses ouvertures ; il fut construit, il y a peu d'années, en remplacement d'un ancien gué.

au Moyen âge, et où se trouvent les Milliaires IXe et X^e, qui peuvent servir d'étalon du mille romain. Elle côtoyait ensuite la partie marécageuse du territoire de Jonquières *(Camin ferrat)*, en s'appuyant sur des fondations, *statumen*, et passait par la faille de Roquepartide (1), où sont encore debout, à la côte 62^m, les Milliaires d'Auguste et de Tibère, se rapportant au XIIIe mille, dites les *Colonnes de César*. La Voie débouchait au Carrefour des *Cinq-Coins* ou *Cinq-Vies*, et arrivait à *Ugernum* (Alt^e 13^m), après avoir traversé le Quartier appelé *Rouanesse*, ou Saint-Montan, où l'on suppose que se trouvait jadis l'ancienne ville grecque appelee RHODANUSIA.

Les Milliaires de la Voie Domitienne étaient numérotés à partir de Narbonne jusqu'à Nimes, sur un parcours de 91 milles. Une nouvelle série recommençait à Nimes, à la Porte d'Auguste, atteignait Beaucaire au XVe mille, et se terminait à Arles, d'où partait, à son tour, la Voie Aurélienne, VIA AURELIA (2). — (Le *Milliaire doré*, élevé par Auguste, était à l'entrée du Forum de Rome).

Cinquante-sept Colonnes Itinéraires ont été retrouvées sur la Voie Domitienne, entre Sextantio et Ugernum. Quatre de ces Colonnes, anépigraphes, sont de forme cylindrique ; leur hauteur est de 2^{m}20 à 2^{m}40, sur 2^{m}10 de circonférence. — Onze Milliaires sont de l'empereur Auguste ; ils ont une hauteur de 2^{m}50 et une circonférence de 2^{m}10 ; la partie supérieure est ornée d'une astragale. — Onze autres Milliaires se rapportent à l'empereur Tibère : ce sont des parallélipipèdes rectangulaires de 0^{m}70 sur 0^{m}50, et de 2^{m}90 de hauteur. — Dix-huit de ces Colonnes datent du règne de Claude : elles sont cylindriques, sans astra-

(1) La dénomination de *Roquepartide* est due à une coupure naturelle dans le calcaire néocomien, et dont les Romains avaient habilement profité pour y faire passer la Voie Domitienne.

(2) Le mille romain était de mille pas, *millia passuum*, et le pas de 4 pieds 6 pouces 5 lignes, ou 726 toises, ou bien 1.472^{m}45, suivant d'Anville ; d'après Gosselin et Walckenaër, cette longueur serait de 1.481 mètres ; M. Aurès donne le chiffre exact de 1.481^{m}50, en estimant à 0^{m}2963, la longueur du pied romain, et le pas à 5 pieds. M. Aurès évalue, en outre, le pied gaulois, l'ancien *pied de roi français*, à 0^{m}3248 ; d'où il résulte que la lieue gauloise, composée de 1.500 pas de 5 pieds chacun, présentait un développement de 2 k. 436 m.

gale, et ont une hauteur de 2m90, avec une circonférence de 2 mètres. L'inscription est gravée dans un cadre creux (1). — Enfin, Treize Milliaires sont de l'empereur Antonin : leur forme supérieure est cylindrique, mais leur base est carrée. Ils ont 2m40 de hauteur et une circonférence de 1m95.

D'*Ugernum* à *Arelate*, la Voie Domitienne longeait la rive droite du Rhône, et traversait ce fleuve sur un pont établi à la pointe septentrionale du Delta de la Camargue, dont les culées subsistent encore. Un autre pont, jeté sur le petit Rhône, se reliait au premier par une chaussée antique dans le voisinage de Trinquetaille. Cette dernière découverte est due à M. H. Révoil (2). — Ce sont là les seuls vestiges que présente cette partie de la Voie Domitienne dans le parcours de IX milles.

Une Voie directe, construite plus tard, conduisait de *Nemausus* vers *Arelate* par *Venerianicus* (Vendargues) et par *Pons-Aerarius* (Pont-des-Arcs), près de Bellegarde. — Cette voie, dont il n'existe aucune trace, est néanmoins mentionnée dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*.

La Voie Aurélienne conduisant d'Arles en Italie, franchissait les Alpes-Maritimes ; elle passait par Marseille, *Massilia*, Aix, *Aquæ-Sextiæ* et Antibes, *Antipolis*. — Une autre Voie partant d'Arles, passait par Saint-Gabriel, *Ernaginum*, Saint-Remi, *Glanum*, traversait la Durance à Cavaillon, *Cabellio*, et se dirigeait vers Suze, *Segusio*, en passant par Apt, *Apta-Julia*. — En outre, une troisième Voie Romaine remontait le Rhône d'Arles jusqu'à Lyon, en passant sur la rive gauche, par *Ernaginum*, Avignon, *Avenio* et Orange, *Arausio*.

A une première époque, la voie ouverte de Nimes à Beaucaire traversait le Rhône entre Beaucaire et Tarascon, où un pont fixe n'a jamais existé, et, de là, se dirigeait vers Marseille.

(1) Parmi ces Milliaires, quatre soutiennent les deux premiers arceaux de l'église ancienne de Bernis ; deux autres servent de piédroits à la voûte du sanctuaire de la chapelle carolingienne de Saint-Laurent, près de Jonquières.

(2) *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1863-1864.

Le Pont de Sommières. — Le Pont antique de Sommières fut construit par les Romains, pour assurer le passage de la rivière du Vidourle aux troupes et aux voyageurs venant de *Nemausus*.

Ce pont, composé de dix-sept arches à plein cintre, a une longueur de 189m03, sur 6m76 de largeur d'une tête à l'autre. Toutes les arches sont formées de quatre arcs-doubleaux. L'arche centrale a 9m75 d'ouverture ; les six qui l'accompagnent, à droite et à gauche, ont un diamètre de 9m10; les arches extrêmes ont 6m75 et 4m85 d'ouverture. Les arcs reposent sur une cimaise qui règne autour de chaque pile. Les piédroits ont 1m85 au-dessus des eaux de la rivière; leur largeur est de 2m93. Les piles portent des avant-becs d'une saillie totale de 4m10. Sur chaque pile, les tympans sont évidés, au-dessus des avant-becs, par un petit arc à plein cintre de 1m11 de diamètre, porté sur des piédroits de 1m71 de hauteur, qui reposent eux-mêmes sur la seconde assise, au-dessus du couronnement des avant-becs. Les archivoltes des grandes arches, ornées de bossages, ont 0m92 de hauteur de clavade. Les assises ont de 0m50 à 0m52 de hauteur, et les voussoirs, 0m50 de largeur sur une longueur de 1m69. Les tympans sont unis jusque sous le cordon. Le pont était couronné d'une corniche à modillons, au-dessus de laquelle un attique de 1m32 de hauteur servait de parapet. Ce couronnement était élevé de 9m41 au-dessus des basses eaux du Vidourle. Il a été remplacé par une balustrade en fonte, reposant sur un cordon établi en encorbellement, et dont les panneaux sont reliés, au passage de chacune des arches, par un dé en pierre de taille, posé sur la clef saillante de l'archivolte (Altitude du trottoir 28m80).

Au Moyen âge, le Pont de Sommières était flanqué, à chaque extrémité, d'une tour de forme ogivale, dont l'une sert encore d'horloge publique; l'autre, appelée la *Gleysette*, disparut au commencement du XVIIIe siècle, lorsque l'on construisit l'église du Faubourg, en 1715. — Les restaurations successives exécutées au Pont de Sommières, et dont nous avons parlé au sujet des Carrières de Catapouls et de Pondres, ont complètement défiguré sa décoration antique.

Toutes les pierres de cet ouvrage sont posées à sec, et doivent leur extrême solidité à l'adhérence parfaite de leurs lits et joints, et aussi à la masse des blocs qui y ont été employés. — Sur les dix-sept arches dont se compose le pont, huit seulement sont aujourd'hui visibles ; six autres sont ensevelies sous le pavé de la rue du Pont, et les trois dernières, sous la chaussée de la route allant au faubourg de la rive droite.

Le silence des historiens sur les origines du Pont de Sommières, nous laisse ignorer à quel empereur la Colonie en fut redevable, et quelle fut, par conséquent, son importance stratégique. Essayons, cependant, d'en découvrir quelque chose.

On voit d'abord, au sommet de la Coustourelle, dominant la vallée, à la côte 99m50, les ruines de l'enceinte celtique, et ensuite gauloise, de *Merium*, devenue la *Villa-Vetus* (Villevieille), au-dessous de laquelle se formait, descendant peu à peu de la colline vers les bords du Vidourle, la bourgade romaine appelée, plus tard, *Sub-Merium, Summidrium* (Sommières). Puis, vers l'Est, c'est l'OPPIDUM celtique d'*Anagia*, *Andunum* (Nages) (1), (Alt• 184m), placé au sommet de la colline qui commande l'entrée de la Vaunage, et sur le penchant de laquelle le village est bâti, à la côte 75m ; en même temps, les ruines de son aqueduc gallo-romain et ses restes de pavés mosaïques. En outre de ces deux stations principales, dont les vestiges sont encore visibles, il faut citer : le Pont romain d'Argnac, ou de BAGNOUX *Bagnolum,* sur le ruisseau du Rhony, dans la Commune de Calvisson, *Arandunum* (Alte 32m); les traces de *Savaronicus* (Solorgues), les lieux détruits de *Colonicœ* (Colorgues), et de *Bolbederle,* dans la Commune de Langlade, vers la côté 137m ; les nombreux débris attestant l'existence d'une résidence gallo-romaine à Caveirac (Alte 84m), au lieu dit *Altaricus,* etc., etc.

Evidemment, une voie romaine, partant des environs de

(1) D'après Strabon et Pline, Nimes avait sous sa dépendance, vingt-quatre bourgs ou villes secondaires, — *oppida ignobilia,* — formant une même nation et unies d'intérêts entre elles. (*Str.*, liv. IV, p. 186. — *Pl.* liv. III. C. 4).

Nimes, et aboutissant à Sommières, devait relier entr'eux les différents points de passage dont nous venons d'indiquer les traces. Cette voie ne pouvait être, apparemment, que la Voie secondaire de *Nemausus* à *Luteva* (Lodève), dont parlent les auteurs, qui a été ouverte à peu de distance de Nimes, à droite de la grande Voie Domitienne, vers l'altitude 37^{m}, d'une longueur d'environ XV milles, et allait au Pont de Sommières. Au sortir de ce pont, un embranchement de troisième ordre se dirigeait vers Sextantion, par Boisseron, où il franchissait la Bénovie, et passait ensuite près de Castries. Cette dernière voie vicinale suivait, à très-peu près, la direction de la route nationale nº 110.—Il est à noter que, dans le Gard, le tracé de la voie secondaire, que nous avons indiqué, coïncidait sensiblement avec celui de l'ancienne route allant de Nimes à Sommières. Cette voie est appelée au Moyen-âge : *Via publica quœ de Nemauso in valle Anagia discurrit.* — *Iter antiquum de Sumidrio* (1).

On estime généralement que la construction de cette Voie vicinale doit être rapportée au règne de Tibère, de l'an de Rome 772 à 784 ; c'est, cet empereur qui fit réparer et ouvrir plusieurs voies dans les environs de Nimes. L'opinion la plus accréditée, appuyée sur un document scripturaire, [Il s'agit, d'après M. Grangent, de l'inscription du premier Milliaire trouvé sur la voie de Nimes à Arles, qui se rapporte à la trente-deuxième année de la puissance tribunitienne de Tibère, (2)] donne pour son établissement la date de l'an de Rome 783, soit 90 ans de l'ère chrétienne. Cette dernière date peut donc être considérée comme celle de la construction du Pont de Sommières.

Il n'existe aucun reste de voies antiques sur la rive droite du Vidourle, à part le pont de Boisseron, indiquant qu'il y avait une route allant directement à *Luteva*, dans la direction du Pic Saint-Loup. Il est dit cependant que la voie de Nimes à Lodève, se continuait à partir de Sommières jus-

(1) Germer-Durand. — *Dict. top. du Gard.* Chemins anciens.

(2) *Opus cit.*, p. 113.

qu'à Triviers, *Tres Viæ*, où elle rencontrait la voie du Vigan, *Arisitum*, à Lodève (1).

Après le Pont de Sommières, sur le Vidourle, ouvrage principal de la voie de *Nemausus* à *Luteva,* nous avons cité le Pont romain de BAGNOUX, villa *Bagnolum*, établi sur la rivière du Rhony, entre Nages et Calvisson (Alt• 32m) en aval de l'ancien Moulin d'Argnac. — Cet ouvrage est formé de trois arches à plein cintre : celle du milieu a 5m70 d'ouverture et les deux autres ont chacune 3m55; elles sont séparées par des piles de 1m20 de largeur, avec avant et arrière becs. Ce pont donnait passage à la partie de la Voie romaine secondaire allant à *Anagia*. La largeur de la voûte, de 3m50 seulement, comprend pour chaque arche deux arcs-doubleaux posés à sec, de 0m60 d'épaisseur, appareillés en couronne, avec têtes taillées en bossage. Les tympans sont de dates postérieures, en maçonnerie ordinaire assez médiocre. Les cours de voussoirs, en blocs de fortes dimensions, provenant sans doute comme ceux du Pont-Ambrussi, des carrières de molasse d'Aubais, ont parfaitement résisté.

A part la Voie secondaire 1 — de NEMAUSUS à LUTEVA, dont nous venons de signaler les principales stations entre Nimes et Sommières, et qui se prolongeait ensuite vers Rodez, *Segodunum*, par Milhau, *Condatomagus*, il existait encore d'autres Voies Vicinales partant de la ville gallo-romaine, et se dirigeant vers le Nord ou du côté de l'Est.

Citons :

II.—De NEMAUSUS à SEGODUNUM, par Sauve *Salvium*, Ganges, *Aganticum* et le Vigan, *Avicantus*, *Arisitum*, allant chez les Ruthènes, dit chemin du Rouergue.

On peut admettre que le pont à trois arches construit sur le Cadereau du chemin d'Alais, à la sortie de Nimes (Alte 56m), repose sur les substructions de l'ancien pont romain, au passage de la Porte de Sauve, *Porta Salviensis*.

(1) Voir pour l'Itinéraire des Voies Vicinales Arécomiques, l'Etude de G. Charvet, publiée dans le Bul. de la Soc. Scient. et Lit. d'Alais — Année 1874. — Typographie J.-Martin.

A citer, en face de la ville de Sauve, l'Oppidum de Mus, de *Muri*, (les Murs) décrit par M. G. Féminier.

III. — De Nemausus à Gabalum ou Anderitum, par Anduze *Andusia*, actuellement route nationale n° 107, se dirigeant vers la capitale des Gabales, aujourd'hui Javols, village de la Lozère.

IV. — De Nemausus à Gergovia, Gergovie ancienne capitale des Arvernes, par Alais, *Alestum*, empruntant au début une partie de la voie de Nimes à Gabalum et allant rejoindre à Condres, *Condate*, la voie de Lyon à Toulouse. C'est l'ancienne Voie Regordane, de *Regourdan*, mot d'origine celtique : qui suit la direction de la rivière.

A signaler les restes du Pont romain de Palme-Salade sur l'Auzonnet, au passage de la Voie Regordane (Alt^e 348^m), et dont la chaussée s'élevait jusqu'à Portes. A proximité se trouvent les gisements de Fer carbonaté lithoïde (Sidérose) *Minariæ ferri*, anciennement exploités par les Romains. A signaler également, sur la même Voie Regordane, les vestiges d'un ancien pont, au passage du Gardon, en amont du pont de Ners (Alt^e 94^m), sur lesquels les États du Languedoc avaient commencé, en 1788, la construction d'un nouveau pont, restée inachevée.

V. — De Nemausus à Albenate (Aubenas), par Uzès, *Ucetia*. Elle franchissait le Gardon sur un gué entre l'Oppidum de *Marbacum* et Russan. Une partie allait rejoindre la Voie d'Alais en passant près de Brignon, *Briginn*, l'autre, après avoir dépassé Uzès, se dirigeait sur Barjac, *Bariacum*, et Vallon, *Albello*, allant de là chez les Helviens.

Des vestiges d'un pont romain construit sur la Cèze, subsistent encore près de Tharaux, *Taravum*, (Alt^e 112^m), au passage de la voie de *Nemausus* à *Albenate*, par *Ucetia*.

VI. — De Nemausus à Alba-Augusta-Helviorum, *Aps*. Elle se détachait de la Voie Domitienne, dans la direction de Marguerittes, *Margarita*, passait au pied des oppida, de Lédenon, *Letinno*, et de Mardieul ou Sainte-Colombe, franchissait le Gardon à Remoulins, et pénétrait dans les Combes de Valliguière, *Vallis Aquaria*, à gauche de l'Oppidum d'*Ozilhan*. Elle se dirigeait ensuite vers Bagnols, *Bagnola*, et le Pont-Saint-Esprit, *Vallis Clara*.

On peut voir, à 55 mètres en amont du pont suspendu de

Remoulins, sur la rivière du Gard, les derniers vestiges d'un pont en maçonnerie établi pour le passage de la voie de *Nemausus* à *Alba-Augusta Helviorum*. Cet ouvrage fut détruit au VIIIe siècle. — Sur un embranchement de cette même voie, se dirigeant vers le Pont-Saint-Esprit, existait l'ancien pont de la Roque sur la Cèze, remplacé au XIIIe siècle par un pont à douze arches (Alt^{e} 50^{m}), situé à 500 mètres en amont de la Cascade du Sautadet.

Ajoutons, à la suite de cette énumération sommaire, que de nombreux embranchements venaient relier entre elles ces voies secondaires et compléter le vaste réseau des grands chemins de l'empire romain.

Le Pont de Boisseron. — Le Pont romain de Boisseron, *Bruxedo*, situé à 3,000 mètres au Sud de Sommières, a été construit sur la petite rivière de Bénovie, pour le passage de la voie d'embranchement qui, de *Sub Merium*, se dirigeait vers *Sextantio*. Cette construction est rapportée aux règnes de Tibère ou de Claude. L'histoire nous apprend en effet que, sous ce dernier règne, le développement des voies vicinales prit une certaine extension.

Ce pont est composé de cinq arches à plein cintre, élevées sur des piédroits avec cimaise, et dont les naissances sont à 0^{m}76 au-dessus des basses-eaux. L'arc du milieu a 9^{m}42 de diamètre et 0^{m}93 à la clef; les deux arcs contigus ont 8^{m}77 d'ouverture, et les arcs extrêmes 5^{m}98. Les 4 piles ont toutes 2^{m}92 de largeur. La longueur de l'ouvrage est ainsi de 50^{m}60 entre les culées. La largeur primitive de ce pont, d'une tête à l'autre, était de 3^{m}57, comprenant deux arcs-doubleaux seulement. Cette dimension, reconnue depuis longtemps insuffisante, fut doublée en 1835 et portée à 7^{m}15. Dans ce but, les cinq arches existantes furent prolongées du côté amont, suivant les mêmes sections, mais en réduisant l'appareil primitif de 0^{m}50 à 0^{m}30; les voussoirs furent posés à joints coupés, et on supprimât les ouvertures rectangulaires de 0^{m}90 sur 1^{m}76 de hauteur, ménagées entre les arches, dans le pont antique, pour l'écoulement des eaux d'inondation. On fit, à l'occasion de ce doublage, quelques reprises en molasse forte, dans les

parties anciennes. Les rampes aux abords furent relevées et, plus tard, en 1884, la dernière rectification de la route Nationale n° 110 permit de parachever l'ensemble des travaux. Les fondations de ce pont romain sont assises sur les strates de la Molasse coquillière, à travers lesquelles la petite rivière de *Venobia* a tracé son lit; l'altitude de l'ouvrage est de 28^{m}, à 10^{m}70 au-dessus des eaux de cette rivière.

Cette restauration, bien que parfaitement exécutée en belle pierre de taille de Boisseron, a défiguré l'aspect primitif du pont romain.

Les matériaux employés dans la construction ancienne semblent empruntés, comme pour le Pont de Sommières, aux carrières romaines de Catapouls. C'est, nous l'avons dit, une molasse grossière, très coquillière, mais d'une grande tenacité.

L'architecture et la décoration de cette construction romaine avaient une certaine analogie avec le Pont Ambrussi établi sur le Vidourle, pour le passage de la grande Voie Domitienne.

THÉODORE PICARD.

NOTES D'HISTOIRE NATURELLE LOCALE

Résumons, d'après le *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles*, les découvertes faites en 1902 et intéressant notre département :

ZOOLOGIE

Il y a deux ans, M. Paul Faucher découvrait dans un puits artificiel de sa propriété, à Lévesque, près Sauve, un Isopode souterrain, reconnu nouveau par MM. Dollfus et Viré, qui le nommèrent *Cæcosphæroma Faucheri*. Etendant ses recherches dans les gouffres et avens des environs de Sauve, M. Faucher a été assez heureux pour retrouver de nombreux exemplaires de son *Cæcosphæroma* ; de plus il a signalé la présence dans le Gard du *Niphargus Virei*, autre espéce de crustacé souterrain, que l'on n'avait rencontré jusqu'à ce jour que dans les grottes du Jura et du Doubs. — L'étude de ces animaux cavernicoles est particulièrement intéressante. Nous savons que des observateurs patients la continuent et nous ne tarderons pas à être fixés sur certaines particularités assez piquantes de leurs physiologies.

Dans le même ordre de recherches concernant la zoologie souterraine, M. Félix Mazauric, qui à exploré pendant le mois d'août les grottes et avens bordant la Cèze, aux environs de Tharaux, a découvert un

nouvel insecte cavernicole, qui lui a été dédié sous le nom de *Diaprysius Mazaurici.* —

Le martinet, posé à terre, y reste-t-il incapable de prendre son vol? On le croit généralement et même des naturalistes éminents *démontrent* qu'il ne peut en être autrement. — MM. Gal et Mingaud n'ont voulu s'en fier qu'à l'observation. Or, les martinets qu'ils ont capturés et placés sur le plancher se sont tous enlevés sans effort. Leurs ailes, garnies d'encre à l'extrémité, ont marqué de 3 à 5 contacts en moyenne sur le sol où elles prenaient ainsi un point d'appui favorable à l'essor. —

Les savants avides de déduction expliqueront, à priori, l'agilité du martinet avec autant de rigueur et plus de vérité qu'ils ne démontraient sa maladresse. Pour nous, nous ne cesserons d'insister sur le danger qu'il y a à abuser du raisonnement dans les sciences expérimentales.

M. l'abbé Albisson qui chasse et observe avec beaucoup de patience et de zèle les insectes des environs de Prime-Combe (près Fontanès) a publié ses observations sur les métamorphoses et les mœurs du *Charaxe Jasius.* Ces observations sont remplies de faits nouveaux et elles sont suivies jour par jour depuis la ponte jusqu'à l'apparition de la belle nymphalide de l'Arbousier.

PRÉHISTORIQUE

M. Félix Mazauric a rendu compte des recherches qu'il poursuit depuis plusieurs années sur le préhistorique aux environs d'Anduze. Il a découvert récemment une station néolithique à Labahou sur le flanc de la montagne de St.-Julien. Parmi les objets

remarquables qu'il y a recueillis figurent des haches en fraidronite, roche d'un brun noirâtre, excessivement dure. C'est la première fois, croyons-nous, que l'on a constaté dans le Gard, l'utilisation de la fraidonite par l'homme préhistorique à la fabrication de ses armes.

BOTANIQUE

Toujours passionné pour les herborisations, M. Cabanès a continué ses courses dans le département. Elles ont été fructueuse, ainsi qu'en témoignent des notes étendues sur de nouveaux habitats ou de nouvelles plantes,

A l'occasion d'une visite faite par la Société aux jardins de Prafrance, près Anduze, M. Lombard Dumas a donné des détails sur la naturalisation dans ces beaux jardins, de quelques plantes telles que *Mimosa dealbata*, *Chammœrops excelsa*, *Juboea spectabilis*, sur le *Kaki* du Japon, le *Bambusa Mazeli*, sur d'autres bambous, quelques conifères, etc... Cette note botanique historique montre ce qu'était M. Mazel, intelligent et savant horticulteur qui avait réuni et acclimaté à Prafrance, un nombre considérable de plantes exotiques. Depuis la mort de M. Mazel, son ancien domaine est bien négligé ; livré à la culture industrielle il a presque complètement perdu son interêt scientifique.

SPÉLÉOLOGIE

La *Revue du Midi* a déjà rendu compte en détail de l'exploration hardie faite par M. F. Mauzauric, le 5 Juin 1902 dans l'aven de Paulin. Nous n'y revenons pas. — Disons seulement à cette occasion que dans ses explorations souterraines, M. Mazauric recueille les eaux qu'il rencontre et les adresse à son ami

M. Maheu, un spécialiste, qui les étudie au point de vue microbiologique. Nous aurons bientôt à ce sujet, qui intéresse au plus haut degré l'hygiène publique, des renseignements complets.

EXCURSIONS

Notre Société, en organisant depuis quelques années une serie d'excursions publiques, avait pris une initiative qui ne manquait pas de hardiesse. La faveur qu'elles ont rencontrée, dans un public éclairé justifie nos tentatives. — Il convient de dire que le *Club Cévénol* et le *Club Alpin* en s'unissant à nous, ont contribué au succès de ces courses. En 1902 nous avons visité l'oppidum de Nages, les Charlots, Marbacum, la Beaumette, Mangeloup, Campefiel, le Pont-du-Gard, et enfin nous avons fait à Anduze Mialet et au pont des Abarines une grande excursion dont le succès a dépassé nos espérances. Près de cent personnes y ont pris part et n'ont eu que des félicitations à adresser à M. F. Mazauric qui avait organisé et dirigé cette promenade scientifique.

Ces excursions constituent dans notre programme d'études une partie capitale que nous voulons développer de plus en plus. Il y a profit pour tous et à bien des égards, à se mettre ainsi en relation directe avec la nature. Les travaux du savant enfermé dans sa demeure ont leur intérêt sans doute ; mais les observations sur place, outre qu'elles fournissent des éléments à ces recherches de laboratoire, rafraîchissent et vivifient l'esprit. Sur le terrain, on reçoit mille leçons écrites dans « ce beau livre du ciel et de la terre » qu'il faut apprendre à épeler et à lire, car il est d'une inépuisable beauté.

X.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Quand les peuples se relèvent. — par M. Henri Mazel. Paris Perrin 1902.

Notre excellent collaborateur M. Henri Mazel, ayant fait son livre excellent et solide : *la synergie sociale*, eut un beau rêve. Il entendit distinctement ses idées « les filles chères de sa pensée » librement discutées et développées par des esprits indépendants et cultivés, que n'influençait aucun snobisme, que n'effrayait aucune audace, si de bonne foi et sérieusement méditée. Ils venaient un peu de tous les points cardinaux de l'horizon intelligent ; ils n'abdiquaient aucune de leurs préférences, de leurs préjugés même ; mais ils étaient courtois et d'âme large. Un hasard heureux jeta dans leur conversation une question palpitante, « comment les peuples se relèvent-ils ? » Elle pouvait devenir facilement un brandon de discorde, le sujet d'une discussion combattive ; ils l'abordèrent en gens maîtres d'eux-mêmes et que la lecture de la synergie sociale avait documentés sur la pénétration réciproque des forces sociales les unes dans les autres.

M. Henri Mazel se réveilla et s'aperçut que ce rêve était trop beau pour avoir été vécu. Où trouver de nos jours des esprits assez indépendants pour ne pas se croire en possesssion de toute la vérité. ? Où

donc se réunit un petit cercle de gens intelligents et instruits, qui dissertant sur les plus graves questions sociales ne devienne rapidement une foule avec ses instincts rudimentaires et ses impulsivités brutales. Jamais il ne fut tant parlé de science ; jamais on ne la mit davantage dans toutes les sauces, même dans celles où elle n'avait rien à faire et jamais on n'en tint moins compte. La science s'arrête où commence le sentiment. Ce domaine lui est interdit. Elle peut le traiter d'inférieur, le dédaigner comme la série des phénomènes inconscients ; elle n'a rien à y faire. Ce fut l'avis de libres-penseurs qui en valaient bien d'autres : tels Renan, Taine et Herbert Spencer. Mais la prétention la plus barroque et la moins soutenable est celle d'élever à la hauteur d'axiomes scientifiques nos propres sentiments et de proclamer doctoralement que nos passions ne sont que les conclusions rigoureuses de l'observation et de la logique. Nos pères avaient admis que, dans la composition de tout esprit cultivé, doit entrer une légère dose de scepticisme, et grâce à ce, ils se tiraient à peu près d'affaires. Nous les libre-penseurs ou se disant tels, nous revenons insensiblement à la mentalité du moyen-âge ; seulement les fanatiques ont changé de côté.

Ayant vu cela et que son livre était thème à excommunication plus qu'à discussion, M. Mazel résolut de se servir lui-même comme on dit. Il devait d'ailleurs à ses lecteurs le commentaire de sa pensée. S'il a adopté pour la leur donner la forme du dialogue, c'est pour marquer plus encore combien il est éloigné du dogmatisme intransigeant, et que s'il appelait un chat, un chat, du moins proclame-t-il le droit de cet intéressant animal à vivre et même à miauler de tout son cœur.

Aussi bien M. Mazel tient qu'il n'y a pas une panacée universelle pour relever et fortifier un peuple. Successivement entrent en scène la force guerrière, la législation politique, la richesse commerciale, la religion, la psychologie collective, la vertu de la race. Et la conclusion s'inscrit à la fin de cette série d'en tretiens.

« Il n'y a jamais assez de remèdes et tous ont une action ; aucun ne guérirait à lui seul, mais tous réunis sauvent.

— Mais voilà qui nous réconcilie tous !

— Que l'éducation soit améliorée.

— Que l'armée soit ravigorée !

— Que le Parlement soit plus sage !

— Que la législation soit plus souple !

— Que les provinces soient plus vivantes !

— Que le fonctionnarisme soit combattu !

— Que l'impôt soit diminué !

— Que les hygiènes soient observées !

— Et tout ira bien.

— C'est la grâce que nous nous souhaitons, ainsi soit-il ! »

Je n'ai pas besoin d'inscrire la qualité professionnelle de chacun des interlocuteurs consultants ; Ils se révèlent par la nature du remède indiqué. Ce n'est pas d'ailleurs un des moindres mérites de l'auteur, d'avoir su conserver l'unité de ton qui convient à chacnn et d'avoir maintenu à ces dialogues la vivacité de la conversation. On y sent le faire de l'auteur dramatique.

Mais ce sont les idées sociales qui importent en la matière ; ce sont elles qui nous intéressent et vers qui nous allons tout d'abord. Ici donc, il y a de quoi contenter tout le monde, et l'épithète de lénitif convient bien à ce livre, en qui tous pourront retrouver quelques parcelles de leurs idées favorites. Est-

ce à dire qu'il contentera tout le monde ? Je crois précisément le contraire et qu'il ne satisfaira personne. Les adorateurs plus ou moins intéressés du suffrage universel, conspueront comme rétrograde et antidémocratique, cette conception souriante de la « Sainte Ampoule Moderne », ainsi que l'appelle plaisamment l'auteur. Les militaristes à tous crins, reculeront avec effroi devant le « regard jeté dans une caserne » et les idées qu'il suggère à d'aucuns interlocuteurs. Les catholiques vieux-jeu, qu'on me permette cette expression, (il ne s'agit pas ici de la doctrine, mais du rôle social) ne comprendront pas les conseils que leur donne l'auteur : Oui, tout cela est vrai ! mais il ne s'agit pas de nous convertir, seulement d'apprendre quelque chose, de sortir un peu de notre ambiance et de recueillir au cours de notre lecture, quelques idées autres que celles par nous ressassées quotidiennement.

A ce point de vue, M. H. Mazel est en matière sociale de l'école impressionniste. Une doctrine immuable et un credo étroit ne lui paraissent pas de mise ; il a l'horreur des formules solennelles, dont les docteurs s'acharnent à poursuivre les plus lointaines ramifications. Ce n'est pas un abstracteur de quintessence ; il tient que le cours des évolutions humaines, procède de la filière des causes seconde, comme disent les théologiens, et il s'attache à les étudier telles qu'elles lui apparaissent et non en vertu d'un dogme préconçu. Bien évidemment cette méthode doit horripiler ceux qui croient que les sociétés sont des organismes et qu'il faut les considérer comme tels sous peine d'hérésie. Les maladies du corps social : voilà un mot fort à la mode et qui servit de titre à de gros volumes. Celui que je vise par

ticulièrement est l'antipode du livre de M. Mazel ; il est fort ennuyeux à lire, quoique nous arrivant de la douce et plaisante Autriche ; mais il contient des enseignements utiles. Celui de notre collaborateur est beaucoup plus intéressant et nous apprend aussi beaucoup.

Contradiction, dira-t-on ? Non ! conséquence nécessaire de la nature même de la sociologie. Elle sera toujours la science Janus, ayant double face, comme l'objet qu'elle étudie. Les besoins matériels d'une société procèderont toujours et partout des exigences de la constitution physique des hommes qui la composent ; la part : sentiments, échappera toujours à la froide observation... à moins que réduisant l'homme à l'état de machine, on ne lui enlève la raison d'être et le goût de vivre.

G. M.

HISTOIRE COMIQUE

Une ironie cinglante comme la vie même !

Et tout M. Anatole France est là, dans ce titre : *Histoire Comique*, voilà !

Histoire comique, celle de ce pauvre braque de cabot qui se fait théâtralement sauter, parce que cette autre cabotine, Félicie, a pris pour ami de cœur le beau diplomate Robert, et que lui, l'acteur Chevalier, vivant, est impuissant à la reconquérir tandis que mort, il les séparera.... Et il les sépare, en effet : Félicie, la névrosée, l'hallucinée, ne peut plus tendre les bras vers son Robert sans voir surgir, entre eux, le cadavre du misérable disparu.

Un livre *vrai*, — vrai comme la vie même, vrai comme tout ce qu'écrit M. Anatole France, quel que soit le milieu qu'il lui plaise de nous présenter. Tout y est , même le cadre : ce grand théâtre froid de l'Odéon, si grand qu'il semble ne devoir jamais se remplir, si froid que les pièces même s'y sentent au courant d'air, et ont peur d'y geler.... Puis, tous ces types de cabots, tous ces potins de coulisses ! Je n'ai jamais vécu dans un cercle de comédiens, mais le peu que j'en ai vu, me fait dire : c'est bien ça ! Ni meilleurs ni pires, avec leurs travers, leurs ridicules, grandis peut-être aux feux de la rampe, mais qui sont bien au fond les ridicules, les travers de l'Humanité — avec, en plus, ces grands élans généreux que nous n'avons pas toujours, dans autant de vanité !

Et comique, l'histoire l'est, puisque c'est une histoire de comédiens d'abord, nous dit M. France, et j'ajoute ensuite parce qu'elle est toute pailletée, comme un tulle noir, de points scintillants , gais , spirituels , qui tranchent et

s'enlèvent sur ce fond lugubre, ainsi que tranchent et s'enlèvent sur le tissu de *mélo* de l'existence humaine, les fantaisies parfois bouffonnes du destin ! En somme, un amalgame de choses tristes et joyeuses, comme, seule, la vie sait en produire : une larme et un sourire qui s'effacent simultanément ! Et l'on a l'impression que c'est ça, juste ça, sans sans exagération ni fausse note. Tout au plus un peu de malice qui court entre les lignes et glisse quand on veut la saisir. M. France a un don pour observer et pour rendre les petits côtés de la vie, et il a aussi un *tour* pour les exprimer, en un relief mordant, qui constitue *sa manière*. Il nous fait voir ce qu'il voit, et nous voyons comme lui parce que c'est la vie même qu'il nous montre — la vie par ses petits coins comiques doublant les événements ou les situations les plus tragiques. Et l'on sent que c'est là une épreuve définitive qu'il nous livre : l'empreinte est parfaite, chaque trait est fixé, et comme gravé au burin. Le temps peut passer là-dessus et faire son œuvre : il ne détruira rien de cette pure et belle culture de l'art français.

STÉPHANE.

Paris, Mai 1903.

NOTES SUR LES SALONS DE PARIS

Comme toujours force banalités, maintes inepties, beaucoup d'ouvrages habiles, quelques efforts originaux et quelques œuvres. Notons parmi les efforts et les œuvres :

Aux Artistes français. — L'allégorie discrète et touchante (la Liberté et la Justice terrassées) de M. Luc-Ol. Merson. *La Byblis* et la *Chute d'Hare* du synthétiste Alexandre Séon, pages décoratives d'un charme subtil, exquises idéalisations de sites naturels. *Œdipe et le Sphinx* du même, excellente figure heureusement drapée.

La Danse de Terpsichore de Mlle Elisabeth Sonrel, styliste de haut goût en qui revit la grâce des Florentins du xv[e] siècle. *Les paysans* de MM. Désiré Lucas et Quimier, bons caractéristes. *L'Élévation* de M. Pierre, — un débutant — quelque peu romantique, mais intéressante par son groupe central.

Le *St-Joseph* de M. Louis Castex, jeune sculpteur épris du de style et bien doué pour spiritualiser les figures. Une *Madone*, l'an dernier, et antérieurement une *sainte Famille* l'avaient signalé à l'attention de ceux qui savent voir ; on peut désormais en attendre des statues et des bas-reliefs imprégnés d'une vraie piété.

A la Société Nationale. — La fillette à la *poupée*, le *vieux puits*, des portraits et une scène intime du maître François Guignet, dont l'éloge n'est plus à faire. La première de ces peintures est simplement délicieuse. La scène — une fillette écoutant deux jeunes filles — impressionne et retient par le mystère des nuances autant que par l'humanité des attitudes

et des physionomies. Les vigoureuses et vibrantes interprétations de chairs du coloriste Besnard. Les pages religieuses de M. Maurice Denis, évocateur délicat. Les caractérisations d'une sauvagerie savoureuse de M. Zuloaga. Le motif de M. Bonnencontre, décorateur séduisant, dont la palette a des tonalités agréablement ambrées. Les portraits de M. Dagnan-Bouveret, de M. Loup, subtif harmoniste en gris, de M. Joseph Coront, qui obtint un si légitime succès à la Maison des Arts. Nous espérons voir l'an prochain quelques-unes de ces compositions poétiques dont cet idéalisateur a le secret.

Ce sont là de bien brèves notes, dira-t-on. C'est que les Salons, quoique encombrés d'ouvrages de tout genre, sont loin de donner l'état complet de nos différentes manifestations d'art. Ni le paysagiste Ravier, ni le sculpteur Dufraine, ni le peintre Degas n'ont montré leurs chefs-d'œuvre dans ces docks. On n'y a jamais vu la moindre chose du peintre mystique Paul Borel, et les plus émouvantes toiles de Félix Villé, cet autre champion de l'art pour Dieu, n'y ont pas figuré. Enfin beaucoup de chercheurs, dont quelques uns, très près de la maîtrise, comme M. Louis Eymonnet, l'original clair-obscuriste, ont leurs expositions particulières, ou, comme Mlle Fernande Boyer de Sorrières se dépensent, pour le plus grand avantage de nos *homes*, dans les arts décoratifs. Pour ne rien ignorer du mouvement artistique, il faut suivre les salonnets plus que les grands salons, et s'inquiéter des dessins, des estampes, des créations ornementales autant que des diverses décorations murales.

KALOPHILE.

DÉCENTRALISATION INTELLECTUELLE

A ORANGE : Le 11 Juillet *Orphée de Glück*, orchestre de l'Opéra-Comique.

Le 12 — *Phèdre*, avec Sarah-Bernardt.

Le 13 — *La Légende du Cœur*, pièce en vers inédite de Jean Aigard, avec Sarah-Bernard.

Nul doute que tous les amis du beau ne se rendent nombreux ces jours-là à Orange.

BIBLIOGRAPHIE

L'Idée, reflet de Dieu par Louis Muzat (Librairie Vivès, 13, rue Delambre Paris). — Nimes, Librairie Gervais-Bedot, Revardaud-Lachambre, successeur.

C'est là le livre d'un penseur et d'un bon français, qui s'inquiète de l'Idéal en face du règne de la matière. L'idée chrétienne se présente en effet en face de l'erreur la dépositaire de la vérité; en face du mal, la manifestation du bien; en face du Laid la splendeur du Beau; en face de l'égoïsme la manifestation de l'esprit, de sacrifice et de dévouement, toujours inquiète du Devoir. Tant que la lutte entre la force brutale aura la terre pour théâtre, il n'y a point de doute qu'à part certaines alternations de succès, l'idée chrétienne paraîtra succomber sous les coups de l'idée du mal. Mais viennent les jours éternels, alors l'idée prendra son éclatante revanche. Dans les champs de l'Immortalité, elle déploiera hardiment son drapeau et récompensera ses adeptes.

Voilà le fond de cet ouvrage de haute philosophie que nous recommandons à tous ceux qui ont soif d'Idéal et qui sont séduits par le Beau.

M. Thiers en 1871, par M. Élie Peyron.

Cette étude est extraite de la *Revue Socialiste*; écrite avec loyauté, pensée avec effort louable de critique historique, elle soulève de grosses et délicates questions. Les conclusions ne seront pas acceptées par tous, même peut-être un jour, en revenant sur la correspondance de M. Thiers, aurons-nous ici l'occasion d'y insister et de les discuter. La brochure de M. Peyron est intéressante et utile parce qu'elle nous force à réfléchir et à prendre conscience de nos opinions.

L'Administrateur-Gérant : Théophile Gervais.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21

LE CAS HUYSMANS

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT [1]

Que n'a-t-on pas dit et que ne dit-on pas encore, dans les milieux catholiques, sur M. Huysmans ? Peu de convertis ont intrigué autant, voire ému, les fidèles, et beaucoup doutent encore de cette conversion, malgré que plusieurs ecclésiastiques en aient affirmé publiquement la sincérité. C'est que M. Huysmans constitue un cas psychologique curieux. Rentré tardivement au bercail, il a conservé des façons de penser et de dire d'une originalité..... profane. Et resté, comme écrivain, foncièrement naturaliste, il exprime parfois ses états d'âme, ses élans et ses dégoûts, avec des images qui déconcertent le lecteur ignorant des choses de la littérature. Il n'en faut pas davantage pour rendre défiant à son égard un public habitué à des lectures presque uniformes par le style, et, d'ailleurs, facilement entraîné à croire que l'art de la phrase relève de Satan. Or, comme notre converti sent, examine et juge avant tout en écrivain, il se froisse, s'irrite de cette défiance, dont les véritables causes lui échappent ; ce public, que choquent des métaphores et des boutades décochées sans intention mauvaise, qui, nouveau Brid'oison, s'attache abusi-

(1) L'*Oblat*, 1 vol., 5 francs, chez Stock, Paris.

vement à la forme, ce public exclusif lui parait imbécile et il se soulage en le proclamant.

En réalité, le public des fidèles et l'auteur d'*En Route* ne sont pas encore compris. Un malentendu les sépare parce que, s'ils ont la même foi, ils ne parlent pas la même langue. Parmi les catholiques qui lisent, il n'y a pas, grâce à Dieu, que des esprits étroits et des indéhiscents aux beautés des lettres et de la plastique (peut-être même trouverait-on plus de vrais compréhensifs d'art dans les milieux chrétiens que dans les autres, tous plus ou moins ravagés par le snobisme) ; et , sous l'écrivain naturaliste qu'est le père de Durtal, et qu'il ne peut pas ne pas être, — car enfin on ne refait ni son esthétique, ni son écriture passé quarante ans, — il y a un croyant convaincu, un enamouré de Jésus et de Marie, un mystique sachant voir dans les églises autre chose que des statues et des flammes de vitrail.

Si *En Route* et *La Cathédrale* contiennent quelques passages irritants pour certains , quelques éreintements ou charges inutiles, on y remarque, par contre, maintes pages d'une ardente spiritualité, maints cris d'une piété sérieuse.

Par ses contrastes et ses rugosités mêmes, un livre comme *En Route* manifeste la loyauté des sentiments de son auteur.

C'est la confession d'un enfant du siècle, encore tout pénétré de l'esprit mondain. N'exigez pas de ce pénitent d'hier qu'il tienne le langage des vieux dévots qui, depuis leur enfance, ont vécu dans la pratique des sacrements ; ce serait agir au mépris du bon sens et manquer à la charité. Or, il appartient aux vétérans de donner aux néophytes l'exemple de la vertu par excellence.

Saint Augustin rapporte qu'il lui fallut une douzaine d'années pour se corriger de ses défauts dominants, nous devrions toujours penser à cet aveu lorsque nous parlons d'un converti, — surtout d'un converti de l'âge et de la sensitivité de M. Huysmans. Ainsi acquerrions - nous le respect des âmes qu'il sied d'avoir. L'artiste achète par d'incroyables tourments sa puissance d'impressionner ; tout s'intensifie en lui, tout y prend des proportions énormes, tout s'y répercute avec une force prodigieuse. Un rien le blesse ou l'inquiète, un rien l'exalte ou le terrasse ; aussi rencontre-t-il plus de tentations, plus de causes de chute qu'un homme ordinaire. Il n'est que juste de tenir compte de tout cela quand nous analysons le cas d'un artiste.

Né avec une vision pessimiste et un système nerveux irritable, l'observateur cruel et exquis auquel on doit *A Rebours* mania jadis l'ironie avec une virtuosité redoutable et se délecta dans les jugements outranciers ; si le nouvel Huysmans a conservé quelques restes du vieil homme, peut-on lui en tenir rigueur ? Préférerait-on que ce sincère dissimulât ses sensations ou se tût devant ce qui l'horripile ? Et..... mais nous n'entendons pas présenter un plaidoyer en faveur de M. Huysmans, la dignité de sa vie le défend suffisamment contre les attaques injustes ; nous nous bornons à exposer des explications dans le désir de contribuer à dissiper le malentendu dont il a été question plus haut.

On peut croire que la nouvelle œuvre de M. Huysmans sera lue sans mauvaise humeur par tous les catholiques. Les quelques leçons qui leur sont données ne sauraient les étonner, l'auteur se bornant, en somme, à formuler tout haut ce qui se dit tout bas

chez les fidèles. Et, d'ailleurs, est-il chrétien d'entrer en colère au sujet de certaines vérités ?

L'*Oblat* nous montre le sympathique Durtal installé près d'un monastère bénédictin, en pleine Bourgogne. Il a trouvé au Val des Saints, avec de précieuses amitiés, l'atmosphère familiale dont son âme avait grand besoin ; il devient donc un intime de l'abbaye et, après un an et un jour de noviciat, il y reçoit l'oblature. Mais à peine est-il devenu effectivement un fils de saint Benoît que l'odieuse loi contre les congrégations l'oblige à quitter sa paisible retraite. Car, les religieux se retirant à l'étranger, notre oblat *in-extremis*, réduit à mener son propre deuil, n'a plus qu'à regagner Paris. Ce livre, on le voit, est tout à fait d'actualité. On y assiste aux derniers moments d'une communauté, dont beaucoup de lecteurs reconnaîtront le modèle. On y remarque force types de Pères et de Novices dessinés avec des éléments pris sur le vif. Tout y dénote l'observation d'un œil auquel rien n'échappe, tout y est noté d'une manière artiste, tout y intéressé parce que tout semble vécu. L'art d'Huysmans, grand peintre caractériste au littéraire, est éminemment sincère ; aussi personne n'y reste-t-il insensible. On le déteste quand on ne le goûte pas ; on le vilipende quand on se refuse à l'admettre.

L'*Oblat* présente d'admirables pages sur le plain-chant, la musique sacrée et les cérémonies bénédictines ; celles-ci, par exemple, relatives à l'office de la nuit de Noël.

« Ainsi que l'avait prévu le Père Felletin, l'enchantement de l'invitatoire agit aussitôt sur Durtal. On chantait le psaume habituel « *Venite exultemus* », conviant les chrétiens à adorer le Seigneur, coupé, après chaque strophe, par le refrain, tantôt abrégé,

« le Christ nous est né », tantôt complet. « Le Christ nous est né, adorons-le ».

« Et Durtal écoutait ce psaume magnifique, rappelant la création du Seigneur et ses droits. Sur une mélodie vaguement dolente et d'une affection si affirmative et si respectueuse, les merveilles de Dieu se déroulaient et aussi ses plaintes sur l'ingratitude de son peuple...............

» Et, après l'hymne glorieux de Saint-Ambroise, le « *Christe Redemptor* », l'office solennel s'ouvrit vraiment. Il se partageait en trois veilles ou nocturnes, composés de psaumes, de lectures ou de leçons et de répons. Ces nocturnes décelaient un sens spécial. Durand, le vieil évêque de Mende du XIII[e] siècle, les explique clairement dans son Rational. Le premier nocturne allégorisait le temps écoulé avant la loi donnée à Moïse et, au Moyen-Age, l'autel était dissimulé sous un voile noir qui symbolisait les ténèbres de la loi mosaïque et la condamnation prononcée contre l'homme dans l'Eden ; le second signifiait le temps passé depuis la loi écrite et l'autel était alors caché sous un voile blanc parce que l'Ancien Testament éclairait déjà avec les lueurs furtives de ses prophéties, l'homme déchu ; le troisième spécifiait l'amour de l'Église, les grâces du Paraclet et l'autel se dérobait sous une nappe de pourpre, emblème de l'Esprit Saint et du sang du Sauveur.

» L'Office se dévidait, tantôt palmodié et tantôt chanté. Il était d'un ensemble splendide ; mais la suprême beauté, il la réservait plus spécialement pour le chant ou le récit de ses leçons.

» Un moine descendait de sa stalle, conduit par un cérémoniaire, devant un pupitre placé, au milieu du

chœur, et, là, il chantait ou récitait — on ne savait quel terme employer — car ce n'était plus absolument de la psalmodie et ce n'était pas tout à fait du chant. La phrase se dépliait sur une sorte de mélodie grave et languide, lente et plaintive, et, en fermant les yeux, en écoutant ces airs qui en étaient à peine, c'était un dodelinement de l'âme étrange, un serré de cœur très doux, un bercement finissant tout à coup comme par une larme, sur une note triste. » (p. 190-192).

Les sensations d'art tiennent, dans *l'Oblat* comme dans les autres ouvrages de son auteur, une importante place, celles que firent naître le *Puits de Moïse* de Claus Sluter et la fresque de Notre-Dame-de-Dijon sont particulièrement savoureuses. Il y a aussi d'excellentes réflexions sur les moyens de rénover l'art religieux. Il s'agirait de réunir, non pas dans un couvent mais dans quelque colonie d'ateliers comme il en existe tant à Paris, les artistes laïques qui accepteraient de vivre selon la règle de Saint Benoît, prise dans son acception la plus large. Chacun travaillerait librement dans sa maisonnette et tous, à l'heure des offices, se rassembleraient dans une chapelle comme font les Béguines. Ce serait une institution d'Oblats voués spécialement à l'art pour Dieu.

«... Les gens diront : l'art, est-ce bien utile ? N'est-ce pas un superflu, quelque chose comme un dessert, après un repas ? Eh, pourquoi n'en offrirait-on pas au Christ ?

» On l'en a privé depuis la Réforme et même avant ; il serait peut-être convenable de lui en redonner.

» Il faut être bien ignorant, du reste, pour nier,

en ne se plaçant même qu'au point de vue pratique, la puissance de l'art. Il a été l'auxiliaire le plus sûr de la mystique et de la liturgie pendant le Moyen-Age ; il a été le fils aimé de l'Eglise, son truchement, celui qu'Elle chargeait d'exprimer ses pensées, de les exposer dans des livres, sur des porches de cathédrale, dans des rétables. aux masses.

» C'est lui qui commentait les Evangiles et embrasait les foules ; qui les jetait, riant en de joyeuses prières, au pied des crèches, ou qui les secouait de sanglots devant les groupes en larmes des calvaires ; lui, qui les agenouillait, frémissantes, alors qu'en de merveilleuses Pâques, Jésus, ressuscité, souriait, appuyé sur sa bêche, à la Magdeleine ou qui les relevait, haletantes, criant d'allégresse, quand, en d'extraordinaires ascensions, le Christ, montant dans un ciel d'or, levait sa main trouée, d'où coulaient des rubis, pour les bénir ! » (p. 349).

Certes, une œuvre rénovatrice de l'art par l'oblature, telle que le conçoit M. Huysmans, n'a rien que de raisonnable ; on peut donc croire qu'elle se réalisera malgré les obstacles et les railleries.

«... Il y a trop de gens qui l'attendent, qui la convoitent, trop de gens qui ne peuvent, à cause de leurs occupations, de leur état de santé, de leur genre de vie, s'interner dans les cloîtres, pour que Dieu n'instaure pas un havre de grâce, un port où s'amarreraient ces âmes qu'obsèdent des appétences monastiques, des désirs de vivre hors du monde et de travailler près de Lui et pour Lui ! en paix. » (p. 451).

Il y a enfin dans *l'Oblat*, entre mille choses exquises et de cinglantes paroles à l'adresse de nos pharisiens et de nos sectaires, d'instructifs renseignement sur l'oblature, un amusant tableau de l'hiver

au Val-des-Saints et une scène profondément émouvante en sa simplicité : le départ des Bénédictins.

M. Huysmans compte parmi les bons peintres de la phrase. Ce préoccupé du ton rare possède une palette verbale riche en tonalités expressives, et, doué d'une vision fort juste, il excelle à les bien disposer. De là des *effets* d'une heureuse puissance. A quoi bon s'attarder aux traits incisifs ou narquois, aux caricatures féroces ou plaisantes que dessine, par ci, par là, le portraitiste de Des Hermies et de Mme Bavoil ? Tant de rares qualités font oublier sa causticité ? M. Huysmans, c'est le Frans Hals de notre littérature ; il peint des âmes en exhibant sans pitié les misères des corps et des faces. De plus, par la manière dont il exprime sa foi, dont il indique, selon le mot de Dom Besse, « la route royale qui mène du présent au passé et du passé à l'avenir », par l'art avec lequel il montre « le catholicisme vivant qui vibre dans son culte », et la mystique chrétienne « éblouissante d'éclat dans ses manifestations liturgiques », (1), notre bon peintre, aussi épris de piété vraie que de beauté anagogique, gagne des sympathie à l'Eglise et prépare des conversions. *L'Oblat*, livre très courageux, a produit déjà, comme il fallait s'y attendre, un immense effet ; espérons qu'il fera un bien considérable dans le malheureux pays de France. « Le solitaire des Esseintes, dit très justement le bon poète Armand Praviel (2), est devenu, par la force des choses, une sorte de prêcheur, qui a mis un doigt gué-

(1) Dom Besse. *Huysmans et la myst. traditionnelle*, conférence, p. 20, 12 et 13. Et l'éminent auteur des *Moines d'Orient* ajoute que le catholicisme vivant glorifié par M. Huysmans « va mieux au cœur qu'un christiadisme à petites dévotions sans la moindre portée sociale ».

(2) *L'Ame Latine*, nº de Juin 1903.

risseur sur les plaies secrètes des cœurs malades. Son œuvre, qui ne voulait être que dédaigneusement égotiste et individualiste à outrance, est aujourd'hui évangélisatrice et sociale. C'est encore là le miracle de l'Art, que Huysmans a aimé d'un culte éperdu. »

Alphonse Germain.

LA MAISON DU DIABLE

OU MŒURS CÉVÉNOLES (1778 à 1781)

De la paroisse de Peyremale, doyenné de Sénéchas, diocèse d'Uzès, avant la Révolution ; de la commune et paroisse de Portes, canton de Génolhac aujourd'hui ; un peu en amont du Martinet de Saint-Florent (Gard), le hameau de Cessous se développe dans le charmant vallon, beaucoup plus long que large, où l'Auzonnet (1) prend sa source. Au Clotet de Cessous, en 1703, naquit l'auteur des *Tables de mortalité*, le fameux mathématicien Antoine Déparcieux, mort à Paris en 1768, censeur royal des livres, membre de toutes les Académies des Sciences de France, de Navarre et autres lieux.

En octobre 1902, ayant eu l'occasion de parcourir le vallon de Cessous, aux demeures très écartées l'une de l'autre, soudain mon guide, un enfant du pays, me désignant du doigt une ferme sise à mi-côte, au couchant, presque dissimulée dans les châtaigniers déjà partiellement dépouillés de leurs feuilles, s'écria : « — Voilà la maison du diable ! »

Sous ce titre bizarre, flairant quelque joyeux conte cévenol, quelque bonne légende, sur le champ, je

(1) Affluent de la Cèze, dans laquelle il va se jeter entre Boisson, Potelières et Rivières-de-Theyrargues, après un parcours de 26 kilomètres.

manifeste le désir de grimper jusqu'à la *maison du diable !* où, ma parole, on nous accueille fort gracieusement : — En fait de diable, il n'y a là qu'une digne et avenante ménagère, en train de préparer le repas à ses hommes qui viendront tantôt, affamés par le grand air et la cueillette des châtaignes.

Sous le large manteau de l'antique cheminée un feu qui n'a rien d'infernal, je vous assure, flambe, faisant griller une excellente castagnade dans la traditionnelle poële percée. C'est la rôtie cévenole ! Tout en savourant les *pélégrines*, fines, dorées, cuites à point, arrosées d'un verre de vin nouveau un peu vert, je demande à la maitresse de céans, des détails sur l'étrange et démoniaque appellation de sa demeure.

Des réponses assez vagues quant à l'époque, mais très précises quant au fait lui-même, il ressort bientôt pour moi que réellement, dans un temps déjà lointain, de sinistres farceurs se rencontrèrent en ce vallon si calme, pour dépouiller les anciens propriétaires, après les avoir terrorisés en leur faisant croire qne leur ferme était hantée par le diable.

Ce n'est donc ni un conte pour rire, ni une superstitieuse légende, mais bien une page d'histoire locale, un trait de mœurs cévénoles, au XVIIIme siècle, sans doute, tellement authentique qu'il y a, quelque part dans Cessous, un document très ancien, difficile à lire, racontant par le menu le jugement rendu contre les coupables. Il s'agit mainteuant de mettre la main sur ce papier jauni par le temps, que les doctes de Cessous essayent de déchiffrer, le soir, pendant les longues veillées d'hiver.

Et nous voilà repartis, en quête du titre, sur la piste, comme des limiers après le gibier de poil ou

de plume. Nous courons de ferme en ferme, par monts et par vaux. Tous ces braves gens de Cessous nous dédommagent de nos peines par leur amicale réception : tous ont lu ou du moins entendu lire l'histoire de la maison du diable. Aucun ne peut nous fixer sur la date de cet événement bien capable cependant d'avoir bouleversé le pays. Malgré le vif désir de nous être agréable, aucun ne peut nous livrer « la précieuse copie. » Comme le « rara avis » du poète, elle s'est envolée de Cessous. Elle est présentement au Buis, commune de Robiac, chez un nommé Dugas, descendant des plus vieilles familles de Cessous, qui l'a emportée chez lui, au lendemain d'une noce. Il faut donc y renoncer pour le moment ! C'est dommage !

*
* *

M. Louis Dugas, du Buis, a bien voulu me communiquer cette intéressante pièce.

C'est un assez gros cahier, sur papier timbré, au petit scel de Montpellier comprenant 171 pages — Il est, malheureusement, non relié, décousu, incomplet et passablement détérioré. Il a subi tous les outrages du temps et des gens. Il raconte, avec toutes les formules juridiques chères à dame Thémis, les dépositions de *quarante* témoins, cités en cette tragi-comédie de la maison du Diable, par devant messire Delabastide, de Chamboridaud, juge d'instruction délégué sans doute par le présidial de Nimes, assisté de M[e] Delmas, son substitut et de son greffier M[e] Richard, notaire de Portes — Le drame se déroule dans ses principaux actes, du mois d'août 1778 au mois de septemhre 1781. Le voici en résumé....

*
* *

La métairie de Malbos (alias, la maison du Diable) au 18me siècle, appartenait au baron d'Aigremont.(1) Vers 1765, ce seigneur avait affermé sa propriété en *locaterie perpétuelle*, moyennant une pension annuelle bien déterminée à Antoine Dugas.

Aujourd'hui, dans notre midi principalement, en général, le *fermier* est celui qui exploite la propriété d'autrui, à ses risques et périls, pour un certain nombre d'années, enpayant au maitre une somme convenue, une rente annuelle. — Il peut gagner bon an mal an, comme il peut perdre dans son exploitation, tout dépend de son adresse et des récoltes plus ou moins rémunératrices. —

Le *bayle*, au contraire, est celui qui, pour un salaire annuelle et réglé d'avance, fait valoir une propriété sous la surveillance directe ou indirecte du propriétaire. Queles années soient favorables ou non ses gages courent toujours et toujours les mêmes. — Voilà, en l'espèce, ce qui se passe d'habitude à notre époque !

Autrefois, sous l'ancien régime, le *bayle* payait au propriètaire (au seigneur le plus souvent), une redevance annuelle, une *pension* moyennant laquelle il pouvait se considérer pendant un temps très long, illimité parfois, comme maître de la propriété. Si jamais le Seigneur avait besoin de vendre son fonds, il était tenu d'avertir son bayle, de lui donner même la préférence sur tous les autres acquéreurs, à prix égal. —

(1) Famille de Rochemore, de Lédignan, baron d'Aigremont. —

Le *bayle*, lui, s'il n'était pas content de son pacte, pouvait substituer un autre homme en son lieu et place. De pareilles conventions, somme toute, étaient avantageuses pour le paysan. A Cessous, actuellement encore, une des principales maisons porte le nom de (Bayle), en souvenir de la marquise de Budos, qui l'avaient cédée sous cette forme, à un devancier du propriétaire moderne.

Antoine Dugas, le nouveau bayle du baron d'Aigremont, vers 1765, était marié et avait deux enfants, une fille et un garçon. Cet homme, laborieux, assez entendu dans le travail des champs, était d'une rare faiblesse d'esprit. Il ne passait pas dans le hameau de Cessous, pour un citoyen volontaire, énergique, décidé. On disait couramment de lui « qu'il ne portait moustache ni dans sa maison, ni au dehors. » — C'était donc une proie relativement facile pour des gens aussi entreprenants que peu scrupuleux et ces gens sont « *Légion* » dans tous les temps comme dans tous les pays. —

La métairie de Malbos, occupée par la famille Dugas, voisinait avec celle de Gabourdèze qu'exploitaient les deux frères Étienne et Joseph Sugier voisinage facheux pour les Dugas, car déclare le témoin Maurice Bouzige, de Germaux (paroisse de Robiac alors, de Rochesadoule aujourd'hui) le fils d'Antoine Dugas parlant à la femme de Jean-Baptiste Bargeton subrogé à leur bail en leur métairie de Malbos, lui dit un jour, les larmes aux yeux : « prenez garde qu'on ne vous enlève des fruits du domaine de Malbos parce que dans le temps que nous en jouissions et que nous ramassions les châtaignes d'un côté, Étienne Sugier nous en volait de l'autre. »

Il y eut bientôt chicanes et procès entre les

Sugier et les Dugas. C'était fatal ! Cela durait même depuis quelques années. Voyant le roubiard Sugier plus fort que cet imbécile de Dugas , certains Cévénols, prenant fait et cause pour lui, se rangèrent de son côté afin de mieux opprimer Dugas. —

Vers 1775, les Dugas avaient pour domestique, un nommé Savanier, du Rastel (1), homme de sac et de corde, capable de tout pour gagner un peu d'argent. Comprenant la situation, désireux de pêcher en eau trouble, dans l'espoir de profiter également de la sottise de l'un et de la méchanté de l'autre, Savanier résolut de favoriser Sugier contre son maître.

A l'aide de quelques grimaces, agrémentées de certains tours d'adresse, ce Scapin cévénol fut assez heureux pour convaincre Antoine Dugas « qu'il était sorcier » et qu'en cette qualité il avait « *des rapports fréquents avec le diable !* »

Savanier proposa donc à Antoine Dugas, moyennant finances, de faire tuer Étienne Sugier par le diable qni viendrait ensuite l'enlever de ce monde. Antoine Dugas eut le grand tort d'accepter l'offre de son coquin de valet, lui donnant pour le récompenser d'abord un louis, ensuite quatre autres. Sa femme, affirment plusieurs témoins, prit même la peine d'aller chez Jean-Antoine Déparcieux, du Clotet, et chez quelques autres, sur son refus, pour emprunter une partie de cette somme. Chez les Dugas, de Malbos, la conscience nous paraît aussi oblitérée que l'esprit. Tout était assorti chez eux !

Les choses en étaient là, quand au mois d'août 1778. Antoine Dugas, en travaillant, roula dans un ravin et fit une chute terrible. Était-ce pur accident

(1) Le Pont du Rastel, hameau de la commune de Génolhac. Le Rastel, quartier de la commune de Saint-Gilles.

ou ce *diable* de valet avait-il contribué au malheur ? Nul ne le sut ? — Aux cris de la victime, on accourut à son secours, on la releva à demi-morte, et à partir de ce jour, Antoine Dugas fut contraint de garder le lit, tout perclus et aussi paralysé de corps que d'esprit. En cet état, il était à la merci de la canaille qui le guettait. Elle en profita largement, sans scrupules.

Un soir de novembre 1778, au sein des plus épaisses ténèbres, autour de la métairie de Malbos, on aurait pu voir briller quelques lumières, rôder comme des fantômes. Soudain éclatent des hurlements de loups et de fauves. En même temps des mains mystérieuses frappent aux portes et aux fenêtres de la maison. Le bruit paraît tantôt sortir de la cave et tantôt descendre du grenier. Maintenant voici que des éclairs brillent, que le tonnerre gronde avec fracas.

Terrifiés, médusés, les Dugas père, mère et fils (la fille aînée étant déjà mariée à Jean Thomas de la Coucourlouse, n'osent d'abord ni souffler, ni remuer. Bientôt ils appellent Savanier à leur secours. Le vaurien se prête d'autant plus volontiers à la comédie qu'il l'a organisée de concert avec quelques complices, les Sugier, les Thomas de la Grange, les Polge, les Bargeton et les Gardies de Cessous ou du Martinet. Par ses ruses, il leur fait croire, dit un autre témoin, que l'auteur de cet infernal vacarme n'est autre que le diable qui, après avoir tué Étienne Sugier, vient chercher son salaire et menace d'enlever les Dugas, s'ils ne s'exécutent à l'instant.

Pour l'empêcher, comment faire ?

Qu'on lui jette d'abord des noix, puis du lard, quelques pans de saucisse, quelques brocs de vin,

des draps, une paire de souliers, des habits, ect, etc., car aussi affamé qu'assoiffé, ce maudit, sorti de l'Enfer, a froid, en cette saison sur la terre.

Savanier s'acquitte consciencieusement de la corvée, tant et si bien, que le diable, apaisé, disparaît avec son butin.

Il revient le lendemain au soir, ayant sans doute dévoré ses provisions, il revient encore plus irrité que jamais. Et le tapage nocturne de redoubler et les « sacrifices » de se multiplier, et la frayeur des Dugas d'augmenter, à tel point, qu'une nuit, la femme et le fils Dugas, affolés, s'enfuient on ne sait où et courent encore « oncques depuis nul ne les a revus dans Cessous. »

Et pendant ce temps, la bande scélérate, riant de la terreur panique de ses victimes, festoie, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, à leurs dépens.

Une pareille fuite, cet abandon complet, définitif d'un mari, d'un père cloué sur son grabat par l'implacable paralysie, en proie à ses ennemis irréductibles, de la part d'une femme et d'un grand garçon de vingt ans font rêver ! On serait même tenté de les croire complices de tous les coquins acharnés à la perte d'Antoine Dugas, si on ne savait combien redoutables sont les effets de la peur sur de chétives et frustes créatures humaines.

Voilà donc Antoine Dugas, seul, incapable de se mouvoir, dans un dénuement tel qu'il inspire compassion et pitié à tous ses compatriotes, sauf aux malfaiteurs qui ont juré sa ruine complète. Il est à leur merci et perdu, cette fois, sans rémission !

*
* *

En ce moment précis de notre histoire apparaît un certain Jean-Baptiste Bargeton, de Cessous, qui,

d'après le rôle considérable joué par lui dans ce drame rustique, aussi bien que d'après les dépositions des derniers témoins, pourrait bien être, encore plus que Savanier et Etienne Sugier, le principal instigateur de toute cette « diablerie. »

Homme violent et rusé, ce J.-B. Bargeton, aurait prêté 500 livres à Antoine Dugas, il y avait déjà quelque temps. Depuis lors, peut-être, guignant la métairie de Malbos, il se proposait de l'acquérir par tous les moyens permis ou autres, plus encore les autres.

Un jour, racontait-il à qui voulait l'entendre, de grand matin, se rendant au mas de Créal, il avait très incidemment rencontré, près du mas de Gramont, tout éplorée, la femme d'Antoine Dugas. Lui ayant demandé la cause de cette sortie matinale et de ses larmes, elle lui aurait répondu : « Je vais à Portes trouver M. Reboul et lui proposer de nous acheter notre métairie devenue inhabitable pour nous depuis que le diable y fait son train. » Sur cette réponse, *à cause de sa créance*, il lui aurait conseillé de rentrer chez elle, se désignant lui-même, comme le meilleur acquéreur du domaine, en cas de vente. Des pourparlers eurent alors lieu entre lui, Bargeton, et la famille Dugas. Sur ces entrefaites, le *diable* épouvanta si bien la femme et le fils Dugas, qu'ils abandonnèrent Antoine Dugas à son triste sort.

J.-B. Bargeton, en voisin charitable, mit d'abord sa propre femme et son fils aîné auprès du père Dugas, pour remplacer les autres. Il se constitua bientôt en personne son garde-malade ou plutôt son garde-chiourme. Peu de temps après, quand Antoine Dugas fut suffisamment démoralisé et bien à point, une nuit le diable..... non, J.-B. Bargeton, s'em-

pressa d'aller chercher un notaire peu scrupuleux, quelques témoins complaisants et se fit subroger au bail d'Antoine Dugas, en la métairie de Malbos, pour la somme de 796 livres, plus, ajoutent quelques personnes, une traite de 1.000 écus, payable chez M. Agnel, d'Alais, en faveur de Dugas, fils.

Ainsi donc, pour 796 livres, payées au comptant (moins sa créance augmentée des intérêts sans doute), non seulement J.-B. Bargeton, prenait la place d'Antoine Dugas dans le domaine de Malbos que ce dernier, dit le témoin Polge, avait depuis quinze ans *très bien réparé et augmenté*, domaine évalué à 15.000 livres, par les connaisseurs de Cessous, mais encore il se faisait livrer tous les titres et papiers de la famille Dugas, plus un cochon gras pesant 375 livres ; un autre demi-gras « répassadou, » quatre nourrissons environ, trente baraux de vin (1), dix-sept bêtes à laine ; une chèvre, dix-neuf salmées de chataignes blanches, outre celles qui avaient passé au-dessous du crible, une armoire, une cuve, quatre ou cinq tonneaux vides, plusieurs pièces de cadis pour s'habiller et généralement « tous les meubles et cabaux, fruits, provisions et denrées qui étaient dans ladite métairie de Malbos. » J.-B. Bargeton avait donc fait « une bonne affaire » selon ses propres expressions.

Et le lendemain, le crime accompli, l'infortuné Antoine Dugas, dépouillé mais toujours paralysé, fut emporté *sur une échelle* à Coucourlouse, chez son gendre Jean Thomas !

Jusqu'à ce moment le rusé Bargeton, dissimulé dans les coulisses, avait pu donner le change sur

(1) Le barau de vin fort usité dans les montagnes, valait 60 litres 60 × 30 = 1.800 litres.

son rôle et égarer l'opinion publique sur sa part de responsabilité. Parvenu à son but inique, il se mit à chanter victoire, disant aux uns et aux autres. — « Maintenant, il y a, à Malbos, un homme qui porte moustache, un homme qui a su y entrer facilement mais qui n'en sortira jamais parce que ne craignant ni Dieu ni diable, il est capable de défendre son acquisition, même les armes à la main. — »

Ce Bargeton avait assez mauvaise réputation dans le pays. On le redoutait à Cessous, à Portes et aux environs. On se souvenait qu'ayant eu des difficultés avec un sieur Chabert, de Chamborigaud, il lui « avait maché la tête » aidé de quelques membres de sa famille. La peur retenait donc tout d'abord les langues mais à la longue l'opinion publique s'émut, et les témoins, se voyant soutenus et encouragés par ces messieurs de la Justice, se décidèrent enfin à charger J.-B. Bargeton, l'accusant carrément d'être le vrai coupable.

A Portes, sur la fin du XVIII[e] siècle, il y avait, formant la bourgeoisie du pays, les Dautun, les Soustelle, les Reboul, les Richard, la plupart *praticiens*, gradués en droit ou notaires. Ils avaient eu maille à partir avec J.-B. Bargeton, et se trouvèrent naturellement en tête du mouvement de réprobation et de colère qui se dessinait déjà contre lui. Une ordonnance de Justice fut rendue. Des cavaliers de la maréchaussée parurent à la métairie de Malbos, expulsèrent le nouvel acquéreur, placèrent des ferrures partout et partirent. Eux partis les Bargeton brisèrent les scellés et reprirent possession du domaine, jurant que désormais, si on y revenait, ils feraient parler la poudre.

Ces fanfaronnades n'étaient pas pour effrayer ces

messieurs de la Juridiction, au contraire ! J.-B. Bargeton fut asssigné à comparaître devant le juge M. Delabastide. Bientôt même il fut appréhendé au corps ; puis son fils aîné, puis sa femme subirent le même sort. Désormais les témoins peuvent dire tout ce qu'ils savent. Ils sont accablants pour J.-B. Bargeton.

Ecoutez en un, Antoine Rouquette, ménager de Cessous. Il vous persuadera, comme il persuada aux juges, que si Savanier, Sugier et Cie sont des fripons méritant une longue détention, J.-B. Bargeton, plus fripon et plus coupable, mérite une peine encore plus rigoureuse.

*
* *

Le samedi 14 Juillet 1781, à huit heures du matin, au lieu du Puech, paroisse de Peyremale, maison de la demoiselle Hérail, le sieur Pradel, praticien, du lieu de Sainte-Cécile-d'Andorge, faisant fonction de greffier ordinaire, M. Richard empêché, par devant nous, juge délégué et soussigné Delabastide, a comparu Antoine Rouquette, travailleur de terre, âgé d'environ 49 ans, habitant au lieu de Cessous, paroisse de Peyremale, assigné en témoin devant nous à l'assistance de Jean Thomas et Marie-Magdeleine Dugas (1).

....

lequel dépose qu'il y a environ deux mois, ne se rappelant pas précisément du jour, que Jean-Baptiste Bargeton, du dit lieu de Cessous, étant chez le déposant, lui dit en conversation, qu'Antoine Dugas

(1) La fille et le gendre d'Antoine Dugas.

avait cru en savoir plus que lui, mais qu'il s'était trompé et qu'au moyen de quinze livres que lui, Bargeton, avait données à quelques bons enfants qu'il nomma, Joseph Polge, Jacques Bargeton, frère du dit Jean-Baptiste, le fils aîné du susdit, Jacques Thomas de la Grange, Étienne Sugier de Gabourdèze, sa femme et Jean Gardies, du lieu du Martinet, ils avaient en contrefaisant le diable, tellement épouvanté Antoine Dugas, qu'ils étaient parvenus à faire quitter sa femme et son fils, et que ledit Bargeton avait engagé, par ce stratagème, ledit Dugas, à lui céder le domaine de Malbos, et qu'il comptait que cette affaire lui vaudrait environ 12.000 livres, ajoutant que ledit Bargeton lui dit encore que lorsque, lui et les susnommés, avaient été roder la nuit audit domaine de Malbos, et q'en faisant acroire que c'était le diable, ils avaient obligé les gens de la maison du dit Dugas, à leur jeter du lard, des andouilles, des saucisses, des châtaignes, des fromages, du pain et autres choses, ils furent en manger une partie chez Sugier de Gabourdèze, et portèrent les habits qu'ils s'étaient également fait jeter, chez Thomas, de la Grange, et l'autre partie fut, à ce qu'ajouta J.-B. Bargeton, mangée chez lui, pendant la nuit, où ils rirent beaucoup de la peur qu'ils avaient faite à Dugas et à sa famille — et après que ledit Bargeton eut confié ce dessus au déposant, il lui dit que s'il le répétait, il lui tirerait un coup de fusil.

... Dépose de plus que le fils aîné dudit Jean-Baptiste Bargeton lui dit également chez lui, un autre jour, dont il ne se rappelle également pas positivement, que lorsque le sieur Jean Reboul du lieu de Portes vint prendre possession dudit domaine de Malbos, il s'était trouvé à Saint-Ambroix, qu'autre-

ment s'il se fut trouvé audit domaine, il aurait tué ledit Jean Reboul d'un coup de pistolet (1) et quelque temps après, le déposant étant chez ledit Bargeton, il entendit que celui-ci disait à son fils aîné qu'il fallait qu'il prit deux pistolets chargés, qu'il entrât dans la maison dudit Jean Reboul, et qu'il le tuât ; qu'il fallait aussi qu'il tuât M. Soustelle et M. Richard, de Portes ; qu'il lui répondait qu'il ne lui serait rien fait, parce qu'ils étaient des coquins, et la femme dudit Bargeton, présente à cette conversation, encourageait son fils à faire ce que son pére lui proposait, en lui disant qu'il rendrait service au public, de tuer lesdits Reboul, Soustelle et Richard parce qu'ils ruinaient la contrée, et en outre ledit Bargeton ajouta qu'il voulait faire à ces Messieurs comme son frère et lui firent au sieur Chabert, du lieu de Chamborigaud, en lui *machant* la tête, et le fils de Bargeton dit à son père de le laisser faire, lui; et qu'il verrait de quelle manière il rangerait ces Messieurs ; que personne ne les sortirait du domaine de Malbos, qu'ils tueraient tous ceux qui voudraient entreprendre de les en déposséder, lesdits Bargeton père et fils, jurèrent et protestèrent qu'ils mettraient plutôt tout à feu et à sang avant que de quitter le domaine dont ils jouissaient sans titre, plutôt que tout autre personne avec un titre..... et plus n'a dit savoir mais ce dessus contenir *vérité*. Lecture à lui faite de sa déposition, il y a persisté, a requis taxe que lui avons octroyé de trente sols et a dit ne savoir signer de ce enquis.

Delabastide. Pradel ou Praden, greffier.

(1) Quelques années après, un Jean Reboul, hôtelier de Portes, fut trouvé assassiné dans sa maison (registre paroissial de Portes, 1789).

A quelques variant es près, tel est le sens de la déposition des témoins convoqués soit en 1780, soit en 1781. En résumé, mieux renseignés ou plus indépendants, ces *témoins* accusent J.-B. Bargeton et laissent un peu dans l'ombre, le valet Savanier, Étienne Sugier et C[ie]. Ceux-ci nous apparaissent seulement comme de simples comparses, de dociles marionnettes, que J.-B. Bargeton, l'inspirateur du drame, faisait agir à sa guise, pour un peu d'argent.

Chargés par les trente premiers témoins, Savanier et les deux frères Sugier, étaient déjà en prison, par ordre du procureur fiscal, sur la plainte d'Antoine Dugas, de sa fillle Marie et de son gendre Jean Thomas se portant parties civiles.

Au début de l'année de 1781, ou sur la fin de 1780, le malheureux Antoine Dugas avait succombé sous lé poids de toutes ses infortunes. Il était mort chez son gendre Thomas, qui continua la lutte contre les ennemis de son beau-père,

Voyant les Savanier et les Sugier en prison, Antoine Dugas décédé ; Jean-Baptiste Bargeton crut peut-être avoir cause gagnée, et se montra plus insolent ou plus bavard. C'est ce qui le perdit.

Un instant suspendue, l'affaire fut reprise devant le procureur ; de nouveaux témoins furent assignés et lentement mais sûrement la Justice suivit son cours.

Arrêtés, J.-B. Bargeton et son fils aîné furent condamnés comme Savanier et consorts à la prison. Sa femme qui avait été comprise dans les dernières poursuites fut relachée, mais mise sous la surveillance de la police. Tous leurs biens furent confisqués, soit pour payer les frais du procès, soit pour indemniser la partie civile.

Les deux ou trois dernières pages du manuscrit manquent, et partant manque aussi la fin des conclusions, malheureusement ! Sans doute, au greffe de Nimes, maintenant que nous savons la date, on trouverait le procès lui-même sans lacunes, avec toutes ses conséquences. Malgré les trop nombreuses pages disparues du document qui nous a servi pour vous narrer l'*histoire de la Maison du Diable*, nous en savons suffisament pour avancer que cette affaire, comme bien d'autres, ne se termina point *en queue de rat*, que le crime fut puni et la morale vengée par une sanction humaine en attendant celle de la Justice de Dieu.

ERNEST DURAND

LES JUGES DE PAIX [1]

L'institution d'une Justice populaire, rendue presque sans frais, en contact immédiat avec les parties, ayant reçu comme mission principale celle d'arrêter les différends — souvent ruineux — par une intervention paternelle et par des conseils sages autant qu'éclairés, fut regardée, à l'origine, par l'universalité de la nation, comme une des plus salutaires et des plus sympathiques créations de la Constituante.

Dès 1790, pour répondre au vœu public, le Pouvoir exécutif s'attacha à composer le personnel de la nouvelle Juridiction — qui remplaçait avec avantage les justices seigneuriales — au moyen des éléments les plus propres à attirer sur elle la considération et la confiance des citoyens, tant au point de vue de l'expérience et du savoir qu'à celui de l'honorabilité et de la position sociale. C'est ainsi que l'on vit de grands propriétaires fonciers, d'anciens membres des cours souveraines supprimées par la Révolution, briguer la faveur de s'asseoir *sous le chêne légendaire de Vincennes*, et d'en accepter les obligations, afin d'y devenir autour d'eux les arbitres conciliateurs des

(1) La *Revue du Midi* étant ouverte à toutes les études qui peuvent intéresser ses lecteurs, nous avons cru ne pas nous détourner du but qu'elle poursuit en insérant ce travail, dû à une plume compétente, et relatif à une question vraiment à l'ordre du jour, en ce moment (Note de la Rédaction).

discussions souvent acerbes et des conflits suscités par des questions d'intérêt et des revendications de droits d'usage ou de possession. Pour n'en citer que deux, M. Des Gallois de la Tour, qui figura le dernier sur la liste à jamais close des Premiers Présidents du Parlement de Provence, accepte avec empressement, l'offre qui lui est faite d'occuper le siège de simple Juge de Paix, dans son humble bourg natal. Les mêmes fonctions furent remplies à Vézénobres (Gard) vers cette époque, par le Baron d'Azémar (ou d'Adhémar), avant d'être appelé à administrer, durant de longues années, la Préfecture du Département du Var, où son souvenir, consacré par l'érection de son buste au chef-lieu, est resté empreint d'une popularité de bon aloi (1).

Depuis cette période, déjà éloignée, grâce au développement des mesures tendant à améliorer le sort des déshérités et à faciliter l'expédition rapide et économique des litiges, la Justice de Paix est devenue peu à peu un centre où aboutissent (il serait oiseux de les énumérer) les plus diverses manifestations de la vie sociale, et où se débattent des intérêts multiples, atteignant parfois un chiffre élevé, tel que peut le produire la fixation de dommages causés aux champs.

Aussi en présence de cette variété de décisions à rendre, nous ne comprendrions plus le propos qui révèle une trop complète confiance dans l'équité naturelle, que tenait Thouret à la tribune « il faut, disait-il, que tout homme de bien, pour peu qu'il ait d'expérience et d'usage, puisse être juge de paix. » Il est

(1) Son petit-fils mort récemment au château de Saint-Maurice (Gard), âgé de plus de 90 ans, avait obtenu, à la suite d'un long procès, que son nom patronymique fut rectifié en celui de d'Adhémar.

indispensable, aujourd'hui surtout, de joindre à ces qualités que donnent l'intelligence et la formation morale, des connaissances variées, et principalement une connaissance réelle du droit dans ses principes généraux et dans l'application spéciale que le Juge de Paix sera appelé à en faire pour trancher les difficultés qui lui sont soumises.

Après la loi de 1838, qui a commencé d'élargir les limites de sa compétence,ce tribunal cantonal, à juge unique,a été investi successivement du mandat de solutionner une multitude d'affaires,résultant soit de la répression des contraventions de police, soit d'attributions d'ordre administratif, tel que la surveillance des enfants du premier âge dans les campagnes, soit des questions de la composition des listes électorales, (radiations, inscriptions), soit de la présidence des jurys d'expropriation dans certains cas et de la formation du jury criminel, soit enfin — cette énumération n'est qu'énonciative — des accidents survenus en cours d'un travail commandé et donnant ouverture à une indemnité dont le taux doit être établi contradictoirement entre les ouvriers et les patrons, ainsi que des saisies-gageries pratiquées sur le salaire des employés, etc.

Chargée de veiller avec sollicitude sur les intérêts des Mineurs par la présidence des Conseils de famille, de sauvegarder l'intégrité des successions mobilières par l'apposition des scellés, de couper court aux innombrables difficultés nées des locations et des congés, cette juridiction est aussi tenue de préparer par des enquêtes toutes les causes, où les parties requièrent l'obtention de l'assistance gratuite, afin de s'assurer du bien fondé — au moins apparent — de leurs prétentions et de la réalité de l'indigence alléguée.

Ne nous étonnons pas, en présence de la nature et de la multiciplité de ces attributions qui les font pénétrer jusqu'à la vie intime des populations, si ces modestes fonctionnaires — desquels on peut dire qu'ils font plus de besogne que de bruit — rencontrent dans l'accomplissement de leur mission, une confiance qui n'est pas dénuée de sympathie. Leur recrutement normal, surtout dans les postes importants, a lieu parmi d'anciens avocats ou officiers ministériels. On voit même venant y apporter le tribut de leur expérience des membres de Tribunaux ou de Cours et des Conseils Administratifs, auxquels la limite inexorable de la retraite, malgré la verdeur persistante de leur intelligence, ne permet plus de se consacrer à leurs précédentes fonctions. Il n'est pas rare, par une évolution contraire, de voir des Juges de Paix, après quelques années d'exercice dans leurs cantons, s'asseoir sur des sièges de Tribunaux civils et continuer leur carrière jusques dans les rangs supérieurs de la magistrature.

Les recueils des décisions des juridictions cantonales, souvent déférées aux Tribunaux d'Appel et à la Cour de Cassation, en général confirmées, témoigne du soin avec lequel elles sont rendues, dans toute l'indépendance et l'impartialité désirables par ces juges *uniques*, que l'absence d'assesseurs peut cependant rendre le point de mire des rancunes des plaideurs, éconduits dans leurs prétentions, et qui n'ont pas à s'abriter contre l'écueil des conditions précaires de leur situation, sous la protection du privilège de l'inamovibilité.

Leur intégrité et le dévouement, apporté à l'accomplissement de leurs fonctions, sont le complément naturel de leur loyalisme envers l'autorité qu'ils

représentent, au sein des populations, et de leur active coopération à l'œuvre de sécurité publique, poursuivie par les Parquets dont ils sont les utiles auxiliaires, et qu'ils secondent par leurs informations et leurs rapports dans une foule de circonstances.

Il semblerait que tant de services rendus, tant de titres à la reconnaissance des citoyens auraient dû attirer sur ces zélés collaborateurs à la cause de la justice distributive, non pas les faveurs — qu'ils n'ont jamais ambitionnées — mais au moins les témoignages de la sollicitude de l'État.

Or, il est reconnu par tous que jusqu'ici ces fonctionnaires ont dû se contenter de platoniques condoléances sur la médiocrité de la situation qui leur est faite, et que *seuls*, malgré le relèvement général des traitements, ils en sont encore réduits à ceux qui leur furent si parcimonieusement départis lors de la création de leur institution.

En 1880, quand il fut procédé à la réforme de l'organisation judiciaire, tandis que tous les membres des Cours et Tribunaux de 1re instance, recevaient une augmentation, jugée nécessaire, dans le taux de leurs émoluments, les Juges de Paix, malgré le renchérissement de toutes les conditions de l'existence, ont dû se *bercer d'espérances* qui ne se sont pas encore réalisées : leurs légitimes aspirations étaient ajournées à l'époque problématique, où l'on s'occuperait de modifier l'organisation de la magistrature cantonale, c'est-à-dire (il a été permis de le craindre), aux *calendes grecques*.

A chaque recensement quinquennal, on constate que des tribunaux sont promus à une classe supérieure par suite de l'accroissement de la population

dans les villes où ils sont établis. Par suite, dans une cité, qui a atteint le chiffre de 80.000 habitants, le traitement du président monte de 7.000 à 10.000 fr. et celui des juges de 4.000 à 6.000 fr. Mais les Juges de Paix, fixés pourtant dans les mêmes résidences, subissant les mêmes charges de loyers etc., soumis à un surcroit de travail résultant de l'augmentation du nombre des citoyens, en sont restés comme traitement au même point qu'il y a soixante ans. Dans les villes, où la première classe a été obtenue, les Juges de Paix ne profitent nullement de l'amélioration accordée aux rétributions de leurs collègues des Tribunaux ; ils demeurent voués aux traitements de 3.500 fr., et parfois même au-dessous, l'ancien tarif les ayant assimilés, sur ce point, aux membres des Tribunaux Civils, auprès desquels ils exerçaient primitivement leurs fonctions de magistrats cantonaux.

L'équité la plus élémentaire n'aurait-elle pas dû exiger qu'ils fussent traités en 1880, comme le furent les juges des Tribunaux de 1re instance, à ce moment ? Or, ce n'est pas sans quelque hésitation que l'on ose avouer le chiffre de la maigre rétribution allouée aux titulaires des cantons ruraux, lesquels sont les plus faiblement salariés parmi les autres employés dans la commune où ils s'acquittent de leurs fonctions, et qui ne touchent pour le plus grand nombre qu'une somme annuelle de 1.800 fr., moins la retenue de 5 p. °/°. Cette dérisoire rétribution est-elle de nature à accroître le prestige du ministère — si élevé dans son principe — qu'ils sont appelés à remplir ?

Il y a une autre face de *desirata* que ces magistrats recommandables et trop méconnus, seraient quelque peu autorisés à formuler. Dans combien de

villes, même parmi celles qui sont fières de montrer aux voyageurs d'opulents palais pour y installer leurs personnels judiciaires, les Juges de Paix, qui doivent attendre leurs prétoires de la *munificence* des Municipalités, se voient relégués dans des locaux insuffisants à tous égards, mal éclairés, incommodes, humides, peu dignes de la noble destination à laquelle ils sont affectés, locaux qu'il faut même partager parfois, par une promiscuité peu séante, avec une foule d'autres et où se tiennent des réunions absolument étrangères à l'interprétation de la loi ou aux Conseils de famille. Ne pourrait-on pas leur assurer une installation plus en rapport avec les exigences professionnelles et avec le *décorum* que réclame l'administration de la Justice ? Là, où les circonstances le permettraient, ainsi que cela se produit d'ailleurs dans quelques cités, ne pourrait-on pas réserver, en l'enceinte même du Tribunal Civil, une part des bâtiments du Palais, aux audiences du Prétoire, qui deviendrait alors plus accessible aux avocats chargés de représenter les plaideurs et dont le magistrat titulaire se retrouverait, dans ce milieu exclusivement judiciaire, comme dans son élément naturel ?

En outre, bien que le sentiment de leur propre dignité et de l'importance du rôle social qu'ils ont à remplir, les tienne à cet égard, au-dessus de mesquines susceptibilités, les Juges de Paix ne seraient-ils pas quelque peu fondés à s'étonner (bien entendu au seul point de vue de la considération, qui doit s'attacher à leur ministère), d'être omis, dans certaines villes préfectorales, aux invitations officielles, adressées d'ordinaire par l'administration supérieure aux *chefs de service* — (ne le sont-ils pas eux aussi en réalité dans leur sphère) ? — et de n'occuper dans

les cortèges, aux cérémonies publiques, d'après je ne sais quel protocole suranné, qu'un rang à part et distinct des autres juridictions ? — On dirait qu'il subsiste encore quelque trace de la division usitée sous l'ancien régime (où tout était mesuré et séparé d'après les règles d'une démarcation étroite), en justices *haute*, *moyenne* et... nous n'osons pas reproduire la qualification de la dernière catégorie, tant elle nous paraît choquer nos idées modernes, en l'appliquant, à quelque échelon que ce soit, à la mission toujours si haute de faire à chacun son droit, suivant la belle formule d'Ulpien : « *Jus suum cuique tribuens.* » Ces préjugés d'un régime à jamais aboli devraient avoir également disparu même en ce qui concerne :

« des vains honneurs du pas le frivole avantage, » après la proclamation des principes d'égalité inaugurés en 1789, tout en respectant les règles essentielles de la hiérarchie dans l'ordre des juridictions, devant laquelle il est indispensable de s'incliner.

Nos voisins les Italiens, dans leur nouvelle organisation judiciaire ont mieux compris que nous le rôle extérieur que *il Prétore* — qui correspond à notre Juge de Paix — est appelé à jouer, et lui ont assigné la véritable place qu'il doit légitimement occuper. Leur Préteur est franchement magistrat, au même titre, sinon au même degrè, que le juge des Tribunaux Civils. C'est le premier échelon des fonctions judiciaires, par lequel on doit passer avant d'être appelé à celles de juge dans un tribunal d'arrondissement. C'est un poste de début comme celui de substitut dans les Parquets ; et lorsque le Préteur a passé quelque temps sur ce siège, où il n'est admis

qu'après avoir justifié de l'obtention de diplômes ou d'une capacité professionnelle suffisante, il a seulement le droit de monter à une juridiction plus haute.

Mais c'est l'Angleterre qui *détient le record* au point de vue de l'importance que sa législation attache aux fonctions équivalentes à celles des Juges de Paix en France. Avec une compétence étendue, telle que celle qui leur est attribuée dans certaines de nos colonies, les magistrats cantonaux anglais sont pourvus de traitements élevés qu'envieraient chez nous des Juridictions supérieures. Aussi ne faut-il pas s'étonner si des membres de l'aristocratie, de l'autre côté du détroit, briguent l'honneur d'occuper ces situations qui leur assurent une réelle considération et une haute influence.....

La réforme, après laquelle le public français soupire avec une certaine impatience, fera aussi disparaître des anomalies inexplicables, telle que le trop grand nombre de classes des Justices de Paix, (neuf environ), dont Paris qui en est le couronnement, offre aux titulaires un traitement de 8.000 fr. avec diverses indemnités pour un secrétaire, logement, etc.

Certaines villes, telles qu'Avignon, Montpellier, etc. ne voient attribuer à leurs Juges de Paix que 3.000 fr. tandis que ceux de Toulon, Nice, Nimes sont gratifiés de 3.500 fr. d'allocation, laquelle est portée à 5.000 fr. pour les grands centres, lels que Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Lille.

Il importe pour rehausser le relief de cette juridiction que les Juges de Paix, à défaut du privilège de l'inamovibilité, soient traités en ce qui concerne leurs appointements sur le même pied que les Juges des Tribunaux Civils de la ville où ils résident. C'était

le principe adopté à l'origine, très légitime d'ailleurs, et dont on ne s'est écarté, que par une disposition *provisoire*. — C'est malheureusement, on le sait, ce qui dure le plus. — Il faut pourtant y revenir et établir un minimum de traitement convenable dans les cantons ruraux, si l'on veut attirer à ces fonctions des sujets instruits, éclairés, d'une indépendance inébranlable, qui puissent les considérer comme une carrière sûre, honorable et suffisamment rémunératrice, de nature à les dédommager de labeurs poursuivis sans défaillance.

Il nous semble que, sans porter atteinte à aucune des situations acquises, tout en procédant à cette réforme, par des suppressions intelligentes et graduelles de postes notoirement trop peu occupés ou trop rapprochés les uns des autres, que la facilité des communications a unifiés pour ainsi dire, on pourrait arriver aux améliorations proposées, rendues indispensables par les progrès du temps, avec l'avantage de ne pas grever le budget de nouvelles charges.

Il est bien entendu que cette réorganisation, dont le but principal est de diminuer les frais de justice, et d'activer la solution des procès d'un intérêt secondaire, comporte une plus grande extension de la compétence des Juges de Paix, extension que la diminution de la valeur de l'argent justifie pleinement, et qui permettra au magistrat cantonal de statuer en dernier ressort sur un litige, dont le chiffre ne dépassera pas trois cents francs, par exemple, et, sous réserve d'appel, jusqu'à six cents francs, sauf les matières spéciales où la loi a déjà fixé un taux plus élevé.

Cette transformation considérable, au point de vue

des conséquences économiques, ne va pas sans entraîner celle d'une sélection plus rigoureuse dans le choix des magistrats, appelés à appliquer les principes juridiques dans cette sphère élargie : science des affaires, pratique du droit, production de diplômes attestant des études techniques, voilà, en dehors des conditions nécessaires de haute moralité et de jugement sûr, ce que l'on aura raison d'exiger de ceux qui seront désormais destinés à occuper les sièges de la justice cantonale. C'est le moins que puissent demander les plaideurs, dont les intérêts ne doivent pas être confiés à des interprètes peu éclairés ou insuffisamment instruits.

La présente législature verra-t-elle proclamer l'adoption de ce remaniement radical des justices cantonales, réclamé depuis si longtemps par l'opinion publique, sollicité par tous les conseils électifs ? On n'ose trop l'espérer, tant nous sommes habitués sur ce point à nous heurter contre d'incessantes déceptions. Cependant, ce qui peut rassurer, c'est que cette cause vraiment sociale, qui devrait concilier, pour son triomphe, l'adhésion de tous les citoyens sans réserve de leurs opinions politiques, tant elle répond à des besoins urgents, a pour défenseur un député de la région du Midi, fort goûté à la chambre par sa science juridique, ayant occupé un rang élevé dans la magistrature, dont la haute valeur et la persévérance sont de sûrs garants du succès. Son projet de loi, déposé sur le bureau de notre Assemblée, déjà voté en principe, n'a plus qu'à être soumis à la discussion ultérieure de ses divers articles.

M. Cruppi qui en est l'auteur, apporte à la réalisation de cette réforme, appelée par l'unanimité des organes de la presse, sa profonde connaissance de

la matière et son désir ardent de voir aboutir une entreprise, si utile aux intérêts généraux du pays et si appropriée aux revendications de la démocratie pour laquelle l'institution des Justices de Paix, ainsi perfectionnée sera un élément essentiel de sécurité et de progrès. Plus on élèvera le niveau de ces tribunaux, plus on les entourera de considération, plus ils seront appelés à rendre d'incontestables services au point de de vue l'ordre, de la moralité publique et d'une saine application de la loi.

Malgré les nouvelles attributions qui leur seront confiées, les Juges de Paix, n'en doutons pas, sont prêts à répondre à l'attente du législateur par un plus grand effort de bonne volonté, et à continuer par un dévouement consciencieux à donner pleine satisfaction aux populations, qui chaque jour, les voient à l'œuvre et les apprécient dans l'exercice d'un ministère fécond en salutaires résultats.

X.

Nice, le 15 Juillet 1903.

MADEMOISELLE CAROLINE (1)

(NOUVELLE)

Sans faire un grand effort de mémoire, je me souviens comme si c'était d'hier de Mlle Caroline. Je vois d'ici les prudes oreilles se ouater de coton pour ne pas en entendre davantage.

— Encore un qui se plaît à étaler comme une prouesse, ses fautes de jeunesse, murmurera, je le gage, un trio de vieilles dames bien connu de l'auteur et qui chaque après-midi se réunissent le soir en un cercle sur la place Bellecour.

— Eh bien, belles dames (!) qui égratignez votre prochain et encore plus la prochaine, cette fois-ci vous n'aurez pas le nanan d'une histoire pimentée, que vous aimez tant, quoique vous en disiez. Vous en serez donc pour vos frais. Voyez plutôt si la déception ne vous est pas trop amère.

Sachez donc que lorsque j'ai connue Mlle Caroline, la respectable vieille fille courait sur ses soixante-dix ans et qu'au surplus elle était mon arrière-grand'tante... De mon côté, j'avais à peine atteint

(1) M. René des Pomeys, par traité, étant obligé de donner un roman au journal de Fécamp, a repris son manuscrit de : *Ça Brûle*, et comme compensation nous envoie une nouvelle.

l'âge ou décemment l'on arbore son premier pantalon d'homme. — Tu feras bien attention, me dit mon oncle, quand tu seras en présence de Mlle Caroline, de te tenir convenablement, car elle est très à cheval sur l'étiquette. Mon pauvre cher parent avait une bien piètre idée de son neveu ; s'imaginait-il que devant cette demoiselle j'allais me laisser aller à quelques espiègleries de gamin. Il faut le croire, puisque tout le long du trajet que nous fîmes dans le coupé de la diligence nous amenant à Saint-Estèthe, il ne cessa de me faire des recommandations *in-extremis*. Quant à moi, fatigué de ces tuyaux — pour parler le langage du jour — Et tu te tiendras comme si, et tu lui baiseras respectueusement la main, que sais-je encore ? je regardais le paysage à travers les carreaux abaissés du coupé. A cette époque il tombait une petite pluie fine et serrée. Le carrik du conducteur à tout instant bouchait un point de vue. A droite de la route se profilait la masse dénudée des montagnes Dauphinoises à la base desquelles s'ourlait le cours argenté de la Drôme. A ce moment nous traversions le village Fontaine-Sainte-Croix dont la plupart des maisons, baignent pour ainsi dire à même, dans ladite rivière. — Tu n'aimeras pas à y loger, repartit mon oncle, en voyant ma mine effarée. Oh ! que non pas, je ne me vois pas, un beau matin descendre de mon lit dans celui plutôt frais de la Drôme. Après le coup de l'étrier, et il en prenait souvent, le conducteur ayant rassemblé les rênes de son fringant équipage : trois rosses dont celle du milieu semblait de bois, nous reprîmes notre course à travers la vallée. A gauche de nous, des ouvriers travaillaient à la nouvelle ligne du chemin de fer, édifiée par les soins du P.-L.-M., ce

qui ne faisait pas plaisir, cela se conçoit, à notre automédon qui tonnait contre ces satanés italiens que le ciel devrait confondre. Pourtant je commençais à m'agacer dans cette boite carrée où depuis trois heures j'étais renfermé, et mes pieds froissaient avec rage, la paille nous servant de tapis. — Mais reste donc tranquille, me dit mon oncle en époussetant son pardessus que venait d'envahir une poussière très fine. — Tiens, regarde, nous voilà arrivés au pont des Chaînes, à 4 kilomètres de Saint-Estèthe et ce serait bien étonnant si le panier — voiture ainsi dénommée à cause de sa forme — de Mlle Caroline ne venait pas nous attendre.

— Je l'aperçois d'ici, m'écriai je. De fait, l'équipage en forme de corbeille d'osier blanc, aux roues rouges, stoppait à la droite de l'entrée du pont dont les chaînons brillaient sous les derniers rayons du soleil couchant derrière le *Glandas* — célèbre montagne que tout Estethois ne saurait escalader une fois au moins dans sa vie.

— M. l'Intendant, car mon oncle faisait partie du corps des Riz-pains-sel émit notre conducteur en ayant ouvert un à-oôté des carreaux ; puisque v'là l'équipage de votre parente— — elle était la bonne tante de mon oncle — je vas vous laisser sur la route, acheva-t-il dans un gros rire. La diligence, après quelques tours de roue s'arrêta. Mon oncle ayant mis pied à terre et déposé à côté de lui sa valise d'ordonnance et sa couverture de voyage, m'enleva dans ses bras ; malgré l'envie folle que j'avais de descendre tout seul comme un homme.

N'avais-je pas déjà mis un pied inconsciemment dans une des jantes d'une des fameuses roues jaunes. — Il n'aurait plus manqué que la voiture partit

et te broya le pied! Qu'auraient dit tes parents? — Bonjour, M. Alphonse, et ce disant le cocher de tante Caroline, vieux serviteur, cumulant aussi les fonctions de valet de chambre et de jardinier, engoncé dans sa houppelande verte, à boutons d'or, esquissait un vague salut militaire. — Faites attention, mon brave Louis, à votre cheval, reprit en riant mon oncle. Oh! bibi ne s'emballera pas, à son âge, vingt-cinq ans, ça ne se serait jamais vu; et, tapotant sur la croupe rougeâtre de la bonne bête, cette dernière tourna vers le domestique ses bons yeux tranquilles.

Installé au fond de la voiture à côté de mon oncle, Louis s'étant juché sur son siège aussi lestement que lui permettait un rhumatisme, le panier se mit en route.

Bibi, fier peut-être de transporter un représentant de l'armée française, se mit au petit trop et ne tarda pas à dépasser la diligence. Les chevaux de cette dernière, piqués d'émulation, nous trottaient pour ainsi dire dans le dos, nous assourdissant du bruit de leurs grelots. Excité, le cheval de Mlle Caroline s'emballa, et Dieu me pardonne, ce fut d'un train d'enfer qu'après avoir franchi la voute formée par une ancienne porte — reste d'anciens remparts — située à l'entrée de la ville — que nous nous arrêtâmes après mille cahots, grâce aux pavés pointus des rues, devant l'hôtel de Mlle Caroline. En émettant le mot hôtel, j'exagère un peu. La maison n'avait ni voussure, ni balcon à encorbellements, mais elle tenait tout un côté de la place publique touchant presque l'église.

D'ailleurs, n'était-ce pas un hôtel de la charité, comme il l'est encore aujourd'hui? Au bruit que fit la voiture, la porte cochère s'ouvrit et apparut la

femme de charge de la maison, Mlle Olympe, majestueuse personne dont la rotondité n'excluait pas la sveltesse des mouvements.

— Eh! bonjour, M. Marcel, me dit-elle en riant. Ah! le temps durait bien à Mlle Caroline de vous voir; elle est un peu enrhumée, sans ça elle serait bien venue au devant de vous et, s'activant, elle enlevait comme un fêtu de paille, la valise des mains de l'Intendant. — Bonjour, Olympe! Et mon oncle tendit sa dextre à la servante, toute confuse de serrer la main à un vaillant officier. Après avoir traversé rapidement un grand vestibule aux murs en simili marbre et orné de larges coffrets sculptés, nous nous trouvâmes dans une deuxième antichambre tapissée de drap gros bleu à fleurs de lys où étaient appendus deux ou trois tableaux de bataille. Dame, Mlle Caroline aurait-elle l'humeur batailleuse ou les a-t-elle fait poser pour plaire à son neveu ?

J'en étais là de mes réflexions, quand un portière s'étant ouverte — telle une apparition fantomatique — nous apparut la maîtresse de céans. Petite, vieille, portant allègrement son âge en sa taille à peine inflèchie, dans une robe de mérinos noir. La figure malicieuse — une vraie pomme rainette — était encadrée par les brides violettes d'un bonnet blanc tout tuyauté. Enfin te voilà *Fonfonce* — diminutif qu'elle allait donner, désormais, tout le temps de notre séjour à mon oncle. Et ce dernier baissait sa haute taille pour embrasser cette bonne tante qui avait été sa seconde mère, ayant perdu très jeune la sienne et son père étant mort à l'étranger où il était allé tenter fortune. — Je vous amène votre petit Marcel, et me poussant du coude, je me précipitai au risque de la renverser vers Mlle Caroline. — Je

ne vous attendais pas sitôt, émit notre respectable parente. — Bibi nous a menés rapidement, ajouta mon oncle, je crois que Louis lui a donné une bonne ration d'avoine. — Oh ! Louis est incorrigible, il ne sera content que lorsqu'il aura fait verser le panier. — Mais je cause ; venez donc prendre quelque chose. — Nous n'avons pas faim ! N'est-ce pas, Marcel ? En enfant bien élevé j'acquiessais de la tête, tout en constatant avec quel aplomb les gens âgés répondent pour l'estomac des jeunes. Mon signe de tête dut être très dubitatif, car Mlle Caroline nous entraîna de force dans la salle à manger, large pièce dallée en mosaïque, aux buffets ruisselants d'orfèvrerie.

Sur la table se trouvait ce que la vieille fille appelait une légère collation : viande froide, jambon, pâtisseries, gelée et fruits de la saison, le tout arrosé de vin de Bordeaux et de vin blanc sec. Mon oncle, qui n'avait pas faim, mangea comme quatre ; quant à moi, je dévorai littéralement, au grand plaisir de Mlle Caroline qui, pour se mettre en voix, avalait force boules de gomme.

Ensuite on alla prendre possession de nos chambres respectives. Mon oncle avait les honneurs de la chambre de Monseigneur l'évêque, appartement qui n'avait pourtant rien de sacerdotal, avec son canapé, ses meubles Louis XV, son lit à baldaquins et sa cheminée où s'étageait une pendule en Saxe sur laquelle deux bergers Watteau, homme et femme, devaient se dire de bien douces choses, si j'en juge par le sourire effleuré sur leurs lèvres carminées. — A côté, voici la chambre de Marcel, et, me prenant par la main, la bonne demoiselle me fit voir mon lit tout bordé de bleu et me montrant la garniture de

toilette, me rappela par deux fois : « Marcel, tu vois, j'aime les enfants propres ! Me prenait-elle pour un de ces bambins des rues tout déguenillés ne se lavant que le dimanche. Je regardais avec un air si indigné Mlle Caroline, que celle-ci fut obligée pour reconquérir mes bonnes grâces, de m'offrir ses fameuses pastilles de gomme. Dans son empressement à m'en donner, ne se trompa-t-elle pas de boîte et n'ouvrit-elle pas sa tabatière ! Elle ne referma pas assez tôt celle-ci pour que je ne pus voir dessus le couvercle, un chiffre entrelacé ; B. C. — Mon pauvre *Fonfoce*, je n'étais pas faite pour élever des enfants, murmura-t-elle, leur vue me trouble malgré moi. — Dieu fait bien ce qu'il fait, conclua-t-elle d'un air où se cachait un brin de dépit plutôt que de résignation. L'après-midi se passa assez vite à visiter le jardin où Louis, ayant repris son tablier de jardinier, arrosait les innombrables pots de géraniums dont il entourait ses carrés. Nous allâmes voir la volière où voltigeaient une quantité d'oiseaux et dans laquelle se trouvait une cage en forme de roue où un écureuil se démenait comme un beau diable. Nous passâmes ensuite devant une grotte édifiée à la Vierge , voisinant avec des vestiges de temples romains. Alliance compromettante du profane et du sacré. Enfin, nous nous trouvâmes dans la fameuse salle à manger où deux tableaux représentant l'un une hécatombe de gibiers sur une table de cuisine, et l'autre un écroulement de fruits attirèrent tellement mon attention que je faillis au dessert oublier de manger un gâteau de riz, le summun de la friandise pour moi.

Comme c'était la première soirée, on me permit de veiller et tandis que je regardais un album de vue,

mon oncle et ma tante tout en faisant un écarté, causaient des années passées. — Te rappelles-tu Fonfonce, la frayeur que tu m'as faite, quand à l'âge et mon Dieu de Marcel, tu as failli te noyer dans le bassin de la fontaine en voulant attraper une colombe qui était venue se reposer sur une des branches de sapin dominant le bassin. C'est la première fois que dans votre émotion, vous m'avez frappé, répondit mon oncle. — C'était pour vous faire revenir ajouta d'un air narquois Mlle Caroline. Ensuite ce fut le tour des mois de vacances. — Je parie que tu ne te souviens pas de l'inauguration des marionnettes. Quelles marionnettes, m'écriai-je, subitement intéressé. — Celles dont je t'ai montré les restants : quelques jambres et quelques bras ballants, dans un jardin situé à mi-côte vers le pont des chaies. — Je m'en souviens comme si c'était d'hier conclua mon oncle en abattant ses cartes — il avait tout atout. Je me vois allant avec Louis assister à leur pose et je vois encore l'air émotionné du bonhomme : le père Rabot — votre menuisier je crois — quand ayant lâché l'eau qui devait faire fonctionner ses poupées grossièrement taillées et qu'il avait mises comme un trophée dans sa propriété — celles-ci se mirent à tourner comme de petites filles. — Qu'est-il devenu le père Rabot ? Le pauvre homme ayant perdu sa fille unique âgée de vingt-deux ans, le coup lui a été tellement rude que lui-même a eu la tête tournée. On a été obligé de le fermer dans une maison de santé et il est mort en fredonnant cet air qui était devenu chez lui une obssession :

« *Un zizi font font les*
« *petites marionnettes*
« *trois petits tours et puis s'en vont.* »

Et Mlle Caroline chantonnant cela, il me semblait que l'âme des petites marionnettes était toute entière passée en le crécellement de voix de ma digne parente. Enfin l'heure du coucher — de la retraite — comme disait mon oncle, étant déjà bien passée, nous nous levâmes d'un commun accord pour regagner nos chambres à coucher. Sur le carré de l'escalier à double évolution et dont la cage était ornée d'un grand tapis — représentant une chasse Moyen-âge, toute étonnée de passer au rang d'une tapisserie des Gobelins, je déposais un baiser bien retentissant sur les joues fanées de Mlle Caroline, cependant que mon oncle lui serrait si énergiquement à nouveau la main, qu'elle ne put s'empêcher de pousser un petit cri — semblable à celui du grillon perdu dans les blés. — Tu viendras demain à huit heures demain matin me voir dans ma chambre ; nous déjeunerons en tête à tête, me dit la maitresse de céans, qui me tournant le dos, commençait à gravir les quelques marches qui accédaient à la fameuse pièce où se passait les trois quarts de l'existence de la vieille fille. — Tu peux te vanter d'être né sous une bonne étoile, conclua mon oncle, une fois que m'ayant fait déshabiller en trois temps, trois mouvements, il me bordait avec des soins maternels dans mon lit. — Tu ne t'imagiues pas la faveur que te fait tante Caroline, en t'invitant à aller déjeuner dans sa chambre.

Tiens, c'est à peu près comme si le Pape te faisait laissait aller et venir dans ses appartements privés.

Je rêvais toute la nuit à cette fameuse matinée qui devait faire époque dans ma vie. Aussi dès que l'aube du jour filtra à travers les rideaux de ma chambre, je bondissais dans mon lit et à chaque saut

que je faisais, j'entendais par la porte de communication entr'ouverte mon oncle s'écrier : « Ne bouge donc pas tant, si tu ne restes pas tranquille, je vais aller te corriger. Enfin l'heure bienheureuse apparut où Olympe après que j'eus embrassé mon oncle qui faisait grasse matinée,m'amena chez ma grand tante. Une porte ouverte et je me trouvais dans une minuscule cuisine où sur un potager à faïence bleue était poséune cafetière d'argent d'où s'exhalait l'odeur d'un suave ehocolat. Quelques chaises de paille, un tas de fagots posé dans un coin, donnait un air de cellule monacale à cette pièce. Je regardais avec stupéfaction sa femme de chambre. — Vous êtes étonné M. Marcel, j'en suis sûre d'entrer dans ma cuisine ; apprenez donc que Mlle votre tante depuis soixante-dix ans qu'elle habite la maison a toujours eu la manie de faire préparer à côté d'elle son premier déjeuner et quand l'hiver il fait trop froid pour descendre à la salle à manger on allume deux ou trois trous de plus au potager et on y fait le diner. Sans oublier les *ravioles* demandai-je sorte de plat du pays : mixture d'épinards et de fromage blanc, dont je savais tout Esthétois très friand. On entendait remuer dans la pièce à côté et puis une porte s'ouvrit presque sans bruit et Mlle Caroline en jupon noir, caraco, idem toujours coiffé du bonnet blanc tuyauté apparut. — Bonjour, ma tante, comment avez-vous passé la nuit m'écriai-je tout d'une traite, n'ayant pas oublié les recommandations de mon oncle. — Pas mal, mon petit, bien qu'à mon âge on dorme mal ; c'est-à-dire qu'on a le temps, dans ses insomnies de remonter le passé, à ce moment, je vis deux larmes sourdrent sous les cils de ma bonne tante. — Allons, Olympe, préparez les deux

tasses de Chine pour notre déjeuner et me prenant par la main, Mlle Caroline me fit pénétrer dans sa fameuse chambre. Celle ci était une pièce de largeur respectable et qu'éclairaient deux fenêtres donnant vue sur le jardin. Tout un côté de la pièce était occupé par un grand lit en simple accajou et à boules dorées aux quatre coins — style empire. — Au-dessus le baldaquin laissant retomber de lourds rideaux en reps vert. Sur le lit une courte-pointe une façon de tapis noir agrémenté de flocons de laines multicolores — chef-d'œuvre de patience de ma tante. Au chevet se dressait un bénitier où pendait une branche de buis. Au pied du lit était une chaise au siège bas ; mais à dossier haut. C'est là je le sus plus tard, que Mlle Caroline s'assayait pour s'habiller Face au lit était la cheminée surmontée d'une glace à cadre Louis XV. Comme garniture une statue de la Vierge ornée de deux pots de fleurs artificielles. Puis deci, de là quelques cadres de portraits de famille. — Tiens regarde ton oncle à l'âge de dix ans. Je constatais que des sa tendre enfance, il avait eu les goûts belliqueux puisqu'on l'avait portraituré en capitaine de cuirassiers. Hé ! hé pensai-je, il est cependant rentré pour de bon dans un corps fort peu batailleur. — Voici ta mère et je vis une jeune femme habillée à la mode du temps : jupe à crimoline, corsage à manches bouffantes, bandeaux à la Vierge, sourire tristement. Pensait-elle à sa fin prochaine ? — Voilà ton grand-père, ce coup là, malgré que le daguerréotype fut assez endommagé, je parvins à reconnaître les traits d'un homme énergique, fièrement sanglé dans sa redingote, les moustaches en croc, le tube ou plutôt le tromblon posé en bataille et s'appuyant crânement sur sa canne.

— C'était un brave garçon ajouta Mlle Caroline et qui aurait fait un bel officier mais sa mère n'a jamais voulu en entendre parler « veuve elle aussi de bonne heure, elle a désiré le garder dans ses jupons. Il s'est contenté de faire valoir nos terres et de partir en guerre seulement dans les campagnes... électorales.

— Le déjeuner est servi, Mademoiselle, émit Olympe. Sur une table accotée à une des fenêtres étaient posées sur un napperon bien blanc, deux jolies tasses chinoises voisinant avec deux pains mollets et la fameuse cafetière d'argent contenant le chocolat. A côté une jatte en grès remplie d'un lait crêmeux. — Quelles jolies tasses vous avez, ma tante, m'écriai-je ; elles ressemblent à celles que des vilains magots, sur une tapisserie de not *buen-retiros*, tiennent aussi les mains. — C'est ça compare mes tasses à une vulgaire tapisserie, me répondit d'un ton sec Mlle Caroline. — Taisez-vous, me murmura à l'oreille la femme de chambre tout en me servant... Je dévorais en silence mon déjeuner, en refoulant à grand peine mes larmes ; ce qui ne m'empêchait pasde penser qu'un souvenir mystérieux peut-être devait se rattacher à ces tasses. Ma tante qui m'observait eut pitié de mon chagrin.—Regarde donc petit, et elle fit miroiter sous un rayon de soleil, sa tasse, ce chinois qui se fait tranquillement coiffer par sa fille. De fait le papa chinois, aux yeux bridés avait un air béat, avec ses mains posées sur son ventre dans l'allure d'un Boudha ; tandis que sa fille jeune personne aux cheveux relevés sur le front s'escrimait à entortiller en forme de queue, les cheveux de Monsieur son père. A côté dans un petit bassin, on voyait des grenouilles en vis-à-vis avec des crapauds, regarder avec des yeux tout ronds cette

scène de piété filiale. M'étant retourné je poussais un cri d'admiration je venais d'apercevoir sur une commode en accajou et aux anneaux dorés, une minuscnle chapelle au dome et aux piliers en mousse mouchetée de fleurs artificielles et sous laquelle était une statue de Saint-Esthète. — C'est Louis, le jardinier qui me la construite, repartit ma tante ; à propos je gage que tu n'a pas fait ta prière du matin. Je baissais confusément la tête. — Oh ! ces hommes tous mécréants. S'étant levée et m'ayant fait mettre à genoux sur un coussin ; tandis qu'elle-même prenait place sur un prie-Dieu, nous récitâmes un *Pater* et un *Ave*. M'étant levé, je voletais de tous côtés, un peu comme un oiseau en cage. Sur une étagère je vis quelques menus objets et au centre une boite oblongue laquée à dessins dorés. — Ça, c'est encore de Chine demandai-je ? Bien que je n'en doutasse pas, vu les têtes de magots qui grimaçaient sur le couvercle et semblaient en défendre l'accès. — Oui, oui, petit fureteur, viens dnnc voir plutôt, Louis qui est en train de contempler ses géraniums. Voilà bientôt une heure qu'il ne bouge pas plus qu'un terme. — Si ce n'était pas un vieux serviteur, comme je le *saquerai* reprit ma tante. Docilement j'allais vers la fenêtre tout en étant plus assuré que fatalement ces objets du pays du Levant, avait du jouer un grand rôle dans la vie de ma tante, Je vis en effet, le jardinier, dans une béate satisfaction dont le tira une formidable tape que mon oncle — débouchant dans le jardin — venait de lui asséner. Le brave homme tout confus se frottait l'épaule. Comme je trepignais sur place, Mlle Caroline qui elle-même venait de nettoyer et de replacer ses tasses sur la fameuse étagère , me donna enfin la clef des champs.

..... Ainsi que je l'ai déjà fait prévoir, quand je fus grand, j'eus par Olympe le mot de l'énigme. Tante Caroline n'avait pas été toujours vieille, elle avait aimé, dans son jeune temps, un lieutenant dont le portrait en civil était pieusement renfermé dans la fameuse cassette. Celui-ci était déjà fiancé à ma tante quand paraît-il, il avait dû partir pour prendre part à une expédition au pays du Levant. Mes grands parents n'avaient pas voulu que l'hymen fut consacré avant qu'il fut revenu de là-bas. — Sage précaution émettront les prudents ; ce qui n'empécha Mlle Caroline de passer par toutes les alternatives du bonheur et du désespoir. Le jeune officier en effet avait à chaque escale, donné de ses nouvelles, et arrivé là-bas avait envoyé une caisse contenant le fameux service chinois avec des Boudha — les bons dieux de l'endroit—avait-il écrit. Cette plaisanterie dans le domaine du sacré avait déplu aux parents de ma grand'tante. — Il aurait bien garder ces magots pour lui disaient-ils, il ne manquerait plus que ça que notre fille eut les idées religieuses faussées. On escamota les magots — sous prétexte qu'ils étaient horribles, et Mlle Caroline n'eut que le service. Malheureusemént le sort fut funeste pour son fiancé éventuel et ce ne fut que la fameuse cassette contenant ses dernières pensèes adréssées à sa dulcinée que lui rapporta le navire faisant voile vers la France. De ce jour, Mlle Caroline, fit de sa chambre une chapelle ardente de ses souvenirs d'amour.... Tout fut dit pour elle désormais.

..... Je ne suis revenu que bien des années après à Saint-Esthète, alors je commençais ma première année de Centrale, pour assister au service anniversaire de ma grand'tante, afin de représenter mon oncle — son légataire universel — trop souffrant en

ce moment, pour se déranger. Comme mon parent avait décidé de louer la maison, je pénétrai avec un saint respect dans la chambre de la défunte. Une odeur de moisi me saisit à la gorge ; j'ouvrais largement les fenêtres. Un bruit d'ailes attira mon attention, c'était une chouette qui était entrée dans la pièce ; depuis combien de temps ? je ne sais — s'anfuyait à tire d'ailes, aveuglée par la grande lumière. La vue de cet oiseau me produisit une étrange sensation. Peut-être avait-il assisté aux derniers moments de ma pauvre grand'tante, enfoui dans les replis des vastes rideaux des fenêtres.

Dans un angle, une vieille horlorge dans sa gaîne en bois ouvragé s'était arrêtée à 8 heures du soir — heure à laquelle avait rendu le dernier soupir de notre bonne demoiselle, me dit la femme de charge qui m'avait rejoint. Pauvre chère demoiselle. alors qu'elle ne pouvait plus parler, ses yeux sont allés en une muette supplication, jusqu'au dernier moment, vers cette étagère, conclua Olympe.

Le dernier désir de ma pauvre parente allait être exaucé. Je prenais la cassette et faisant allumer le feu — sous prétexte d'assainir l'appartement, alors qu'Olympe s'était éloignée, je pris la cassette et, sans hésiter, je précipitais le contenu au milieu des flammes. Je restais là jusqu'à ce que je ne vis plus rien qu'un petit amas de cendres noirâtres.

M'étant retourné tout d'un coup, il me sembla que sur son lit, Mlle Caroline était encore étendue et que, me regardant alors fixément, s'étant réveillée pour un instant de son éternel sommeil, ses lèvres laissaient passer un merci, pour avoir respecté la plus sacrée de ses dernières volontés !

RENÉ DES POMEYS.

LE CHIEN

. . . .
Je t'attendais, je veux te suivre,
Où tu m'enmèneras, j'irai,
O Mort! mais laisse mon chien vivre
Pour que je puisse être pleuré!

MURGER

Son œil doux et profond brille d'intelligence.
Je l'appelle : il accourt en toute diligence,
Il bondit de plaisir, il jappe, il est heureux,
Il fond droit devant lui, revient impétueux,
Me jette à pleine voix son aboiement sonore
Et repart de nouveau pour revenir encore,
Hors de joie et d'haleine, aussi prompt que le vent,
Planter sur mon habit ses pattes de devant....
Si je veux sortir seul, je n'ai qu'à faire un signe :
Vite, en chien bien dressé, fidèle à la consigne,
Docile, de la porte il me suit jusqu'au seuil
Et puis va se coucher, triste, sous mon fauteuil,
Son fin museau fouillant la chaude chancelière,
Cependant qu'à demi se ferme sa paupière.
Sa joie, à mon retour, ne connait plus de frein :
Il aboie, il se dresse, il saute, il fait un train
Infernal, m'accablant de ses baisers humides
Dont il couvre mes mains en ses ébats rapides ;
Sa caresse qui pleure, en venant me lécher,
Est sa seule manière, à lui, de se fâcher,
Et son œil, tout rempli d'une tendresse humaine,

M'exprime éloquemment son regret et sa peine....
Que de fois ! que de fois ! triste et dans l'abandon
Je gémis abattu par l'aile de démon
Du malheur qui s'acharne : en ma folle détresse
J'ai pour me consoler son unique caresse.
Aussi lorsque je vois dominer en tous lieux
La cupide amitié, l'amour fallacieux,
Quand je vois ces grands cœurs qu'attira ma fortune
Se dérober devant ma misère importune,
Quand je suis délaissé, ne possédant plus rien,
« Il n'est qu'un seul ami, me dis-je, c'est le chien ! »

GEORGES REBUFFAT

INFLUENCE DE LA MUSIQUE

SUR L'HOMME ET LES ANIMAUX (1)

> La Musique est le seul des arts auquel les animaux, les fous et les idiots soient sensibles.
>
> DE LAPRADE.

Nous n'avons pas la prétention de présenter au lecteur un travail *original* sur l'influence de la musique sur l'homme et les animaux. Quelques rares travaux ont été déjà publiés sur cette intéressante question et nous nous contenterons de résumer ici les principaux.

Dans les temps les plus reculés, on avait noté, souvent avec assez de soin, les services de toutes sortes que la musique peut rendre à l'humanité et aux êtres vivants les plus variés.

Les légendes de l'Inde, *nil novi sub sole*, qui en font déjà de nombreuses mentions, nous parlent des *Ragas* (mélodies merveilleuses) douées de la faculté de consumer les musiciens qui les chantaient, de faire pâlir le soleil, de provoquer les ténèbres, ou d'attirer la pluie (2). « Une jeune fille, nous dit Pierre

(1) Conférence faite à la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nimes, le 24 avril 1903.

(2) De Montalègre, in *La Ruche Médicale*, 1901, p. 9.

Bonnefont, qui chantait une de ces *Ragas*, attira des nuages de tous les points du ciel, et les plantations de riz du Bengale furent abondamment arrosées par une eau douce et fécondante ».

Les Chinois, de même que les autres peuples de l'Asie orientale, ceux de l'Égypte et de la Grèce, croyaient également aux effets merveilleux de la musique. L'antiquité classique voyait dans la musique un facteur très important de la moralité.

« Il ne sera pas hors de propos, en parlant des calmants, d'ajouter, dit Lieutaud (1), quelques remarques sur la *musique*, que l'on doit, avec raison, mettre au nombre des remèdes propres à calmer, et qui, en effet, a la faculté de diminuer le mouvement impétueux des esprits animaux, de modérer les passions, de rendre les douleurs plus supportables et de procurer du sommeil. On voit dans les écrits des anciens, qu'ils n'ignoraient pas ce moyen agréable de calmer l'agitation des esprits ; car, comme le remarquent Pindare et Galien, ils employaient, non seulement les instruments, mais encore le chant dans le traitement des maladies, d'où la musique a été nommée *un moyen de charmer les maladies : incantatis morborum*. Selon Platon, les dieux ne nous ont pas donné la musique uniquement pour plaire aux oreilles, mais encore pour calmer et régler les passions de l'âme par le charme de ce plaisir. La musique, ajoute-t-il, règle la conduite et modère la colère, et ce pouvoir se peut prouver par ce qui est dit, dans Homère, d'Achille, qui avait coutume de calmer sa fureur en jouant de la harpe. Quiconque a lu l'Écriture-Sainte n'ignore pas que Saül étant devenu maniaque, les sons tendres et mélodieux de la harpe l'avoient

(1) *Précis de la mat. médicale*, I, p. 621, nouv. édit., Paris, 1776.

guéri. C'est en employant avec art la musique, que Xénocrate et Asclépiade guérissaient les phrénétiques et les foux, et que Clinias, philosophe célèbre chez les Perses, modéroit et faisoit cesser les accès de fureur. Pythagore se servoit du mode dorien pour faire revenir ceux qui n'avaient plus d'empire sur leurs sens, et les persones ivres qui se laissoient aller à une gaieté excessive. Qui est-ce qui n'admirera la sagacité de Timothée le Milésien qui, par l'usage et l'assemblage qu'il faisoit de différents modes, forçoit Alexandre à prendre les armes, ou à les quitter.

« Cassiodore a attribué à la musique, non seulement la puissance de guérir les maladies de l'esprit, mais encore celle de faire naître les vertus : ce qu'il dit des effets de la musique ancienne est au-dessus de ce qu'on peut croire : le mode dorien, dit-il, rend prudent et chaste : le mode éolien modère les violentes passions : le mode ionien calme la douleur et appaise la colère ; le mode lydien dissipe les inquiétudes ; enfin, le mode phrygien donne aux paresseux de l'activité, et du courage à ceux qui ont peur. La musique seule guérissoit une maladie qui, dans les derniers siècles, étoit connue en Allemagne, sous le nom de *la danse de Saint-Wit*; c'étoit un état semblable à celui qu'affectoient les Corybantes. Théophraste rapporte qu'Isménias ne manquoit pas de procurer du soulagement aux malades attaqués de la goutte sciatique, par le doux son de la flûte.

« Un professeur, dont parle Pechlin, n'avoit pas trouvé d'autre moyen que les sons harmonieux pour rendre plus supportables les violentes douleurs de la goutte. Selon Gassendi, M. de Peiresc a été rappelé des portes de la mort par le chant mélodieux

d'une ode. Il est fait mention, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, de plusieurs musiciens de profession qui sont revenus dans peu de temps d'un délire fébrile, par un concert exécuté dans leur chambre.

« Il nous paraît inutile de rapporter un plus grand nombre d'exemples des bons effets de la musique, puisque nous avons tous les jours des preuves de son efficacité : les airs que chantent les femmes qui nourrissent et soignent les enfants, ne suffisent-ils pas, quoique peu mélodieux, pour faire cesser leurs cris et les endormir ? C'est de cet effet que certains stomachiques ont été nommés *carminatifs*, *quasi carmine demulcentia*. La voix des orateurs, de ceux qui lisent, ou racontent, et le murmure des eaux qui coulent, n'excitent-ils pas à dormir ? Je dois encore ajouter, pour ne pas paroître ne rien dire ici d'après ma propre expérience, que plusieurs personnes que j'avois à traiter, et dont le mal étoit la douleur et l'insomnie, ont été soulagées par la musique ; et moi-même, étant attaqué d'une maladie des plus graves, j'ai éprouvé, durant trois jours, et au grand étonnement des assistants, les effets salutaires de la musique ».

Homère place un musicien auprès de la reine Clytemnestre, pendant l'absence d'Agamemnon, pour la défendre contre la pensée du mal. Le divin Platon estime que la musique a non seulement pour but de nous réjouir, mais aussi de calmer le trouble de nos âmes.

Le moyen âge et l'époque moderne fourmillent également d'exemples du même genre. Mais, chose plus étonnante, la musique exerce son influence bienfaisante aussi bien sur les gens malades que sur

les hommes sains. On a souvent remarqué que c'est un des moyens les plus efficaces pour la guérison de certaines maladies mentales. Celse, le grand médecin qui vivait au temps d'Auguste, conseillait déjà le son des cymbales et autres instruments bruyants, pour agir sur l'esprit des aliénés.

On a même poussé les différentes applications de la musique jusqu'à l'étendre au traitement des maladies physiques proprement dites.

Par exemple, la piqûre de la tarentule, sorte d'araignée de grosse taille, qui se trouve dans les environs de Tarente, se guérissait jadis à l'aide de sons mélodieux. Des hommes compétents, Kircher, Baglini, Richard Mead, Coste, Étienne Aignan ont préconisé, dans la *Revue Britannique*, ce genre de traitement. Le tarentisme, ou mal résultant de la piqûre de la tarentule, peut se résumer dans les traits suivants : d'abord, besoin instinctif et irrésistible de chanter, de rire et de pleurer immodérément et sans motif ; puis, somnolence, excitation violente si l'on joue certains airs au malade, danses et sauts désordonnés et involontaires ; enfin, fatigue extrême, sueurs abondantes et terminaison heureuse du mal. Le principal, sinon l'unique effet de la musique en cette affaire, est donc l'abondante transpiration que détermine l'exercice violent de la danse. C'est là qu'il faut voir son utilité.

La musique n'adoucit pas seulement les mœurs ; elle atténue aussi les rêves plus ou moins pénibles provoqués par les anesthésiques et remplace les cauchemars les plus atroces par les sensations les plus agréables. Telle est la vérité qui ressort de la communication fort intéressante que fit à l'Académie de Médecine, le 14 mai 1901, le regretté docteur

Laborde, sur l'intervention des sensations auditives, en particulier les sensations musicales, dans l'anesthésie opératoire.

Un chirurgien - dentiste, M. Drosner, fut lui demander ce qu'il pensait d'un procédé d'avulsion dentaire, dont il est l'inventeur et qui consiste à pratiquer l'extraction d'une ou plusieurs dents...... sans douleur et — qui plus est — en musique. C'est la grande nouveauté du jour, le dernier cri de l'art dentaire.

Voici comment procède M. Drosner (1).

En soumettant ses patients à l'anesthésie par le protoxyde d'azote, il observait constamment, au moment des effets anesthésiques, des manifestations psychiques, de nature habituellement terrifiante, avec cris et agitation, se poursuivant encore un temps plus ou moins long après l'opération, et comme il pratiquait celle-ci auprès d'une fenêtre donnant sur la rue, il avait remarqué que les rêves terrifiants se rapportaient toujours à des bruits plus ou moins intenses et rapprochés, provenant de l'extérieur, tels, surtout, que le bruit des voitures ; en sorte que les patients se sentaient rouler et écraser sous celles-ci, et le vociféraient de façon terrifiante.

Il résultait clairement de cette observation que les troubles psychiques en question étaient d'origine auditive ; de là à penser qu'en modifiant la cause occasionnelle de la sensation, on pourrait changer, à l'avenant, la nature du trouble fonctionnel qui en est la conséquence, il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut vite franchi par M. Drosner : il fallait substituer aux bruits accidentels, à effets terrifiants, du dehors, des bruits agréables, tels que des bruits musicaux..

(1) *Gazette des Hôpitaux*, 15 mai 1901.

Un phonographe à musique est placé dans une pièce, immédiatement voisine du cabinet d'opération, celle où se trouve en même temps disposé le gazogène anesthésique au protoxyde d'azote.

Le phonographe est pourvu de deux conducteurs téléphoniques reliés à deux coquilles auditives, facilement et instantanément adoptables au pavillon des oreilles du patient, lequel, aussitôt qu'il s'assied dans le fauteuil opératoire, et qu'il reçoit le masque facial pour l'anesthésie, est mis en même temps en communication directe avec le phonographe, qui lui chante un air musical.

Au bout d'une minute, en moyenne, l'anesthésie se produit et, tout aussitôt l'opérateur procède à l'opération, pendant que continue l'audition musicale. Plus de souffrance, plus de rêve pénible. Le patient — qui n'en est plus un — accuse toujours à son réveil des sensations gaies et est toujours enchanté du résultat de l'opération dont il n'a eu aucune notion.

M. Laborde a pu constater, sur le registre de l'opérateur, les attestations écrites de patients qui, à côté de leur témoignage de gratitude, accusent d'une façon constante, les sensations agréables provoquées par l'audition musicale. Eh bien! il y a mieux, beaucoup mieux comme application du phonographe à la thérapeutique. On ne saurait certainement pas reprocher aux Docteurs de manquer d'imagination — les gazettes professionnelles ont toujours mille choses intéressantes et inédites à signaler ; — mais le record de l'idée originale en fait de méthode curative appartient certainement au Dr J. Léonard Corning. Ce praticien a découvert un mode de traitement des maladies nerveuses et mentales tout à fait nouveau siècle. Il consiste à procurer aux malades des rêves

agréables. Voici comment procède le Dr Corning, dispensateur de songes heureux :

Le malade est étendu sur un divan, de préférence sur le dos, sous une tente qui le plonge dans une obscurité complète. On le coiffe d'une sorte de chapeau en cuir souple qui maintient contre ses oreilles deux coquilles auditives rattachées par des conducteurs à un phonographe Edison. Au pied du lit, un écran blanc est dressé, tandis qu'à la tête et en dehors de la tente est installée une lanterne à projections. Et en avant la musique! Le phonographe fait entendre ses airs variés pendant que se déroulent sur l'écran des images nuancées projetées par la lanterne magique. Sous ces impressions simultanées le malade ne tarde pas à s'assoupir, puis à s'endormir du plus doux et du plus reposant sommeil traversé de rêves enchanteurs, d'illusions délicieuses évoqués par la musique et les couleurs. M. Corning affirme que quelques séances suffisent pour amener la guérison. Il cite des cas. Il prétend même que, par sa méthode, non seulement on dort, non seulement l'esprit se calme, mais le corps augmente de poids!! Ce Dr Corning doit être..... américain!

Au demeurant, la chose n'est pas si incroyable qu'elle le paraît, et ce n'est pas d'aujourd'hui que, dans un but thérapeutique, ou d'atténuation de la douleur, on a eu l'idée de faire intervenir la musique, chorale ou instrumentale.

C'est à Bicêtre, sous un maître amateur de musique lui-même et aliéniste de premier ordre, Moreau (de Tours), que M. Laborde a été amené à s'occuper de cette question. Dans la conviction que l'audition musicale était capable d'exercer une influence salutaire sur l'évolution de certaines affections mentales,

en particulier celles qui déterminent de violents paroxysmes d'excitation cérébrale et qui procèdent, en nosologie mentale, de la manie aiguë, Moreau avait organisé des séances régulières de musique, soit avec chœurs, soit avec orchestre, auxquelles il faisait assister ceux des malades de son service qui lui paraissaient avoir un besoin plus pressant d'être calmés ; il leur administrait en un mot une « douche musicale ». Et qui nous dit que cette douche ne vaut pas l'autre ?

Si la douche en question exerçait, la première fois, un premier effet d'étonnement et d'arrêt sur les auditeurs agités, cet effet n'était pas de longue durée; et en dépit des chants les plus harmonieux, ou des exécutions orchestrales les plus mélodiques, l'excitation prenait le dessus, et des cris et des vociférations incohérentes transformaient le concert en la plus horrible des cacophonies.

Toutefois, quelques rares malades semblaient éprouver une heureuse influence de cette intervention harmonique.

Il s'agissait là d'une provocation à distance, de sensations auditives musicales. Il y avait à se demander si, en portant directement, sur le sujet lui-même, à son contact, la source dela sensation en question ; en le mettant en situation d'éprouver directement les vibrations d'un instrument de musique, comme s'il en jouait lui-même — d'un instrument à cordes, par exemple, prenant contact avec lui — il n'en éprouverait pas, en son état maladif, une influence plus efficace et plus durable.

De cette idée à sa réalisation, il n'y avait qu'un pas pour M. Laborde, violoniste.

Il plaça l'instrument en position sous le menton du

malade comme sur lui même, et se tenant derrière lui, il exécuta de son mieux un air des plus vibrants ; l'effet fut immédiat et si frappant que le malade redemanda lui-même une nouvelle douche musicale, tandis que l'audition musicale à distance n'avait affecté le malade qu'à un degré bien moindre.

Quelque encourageant que fut ce résultat, il n'était pas possible d'en poursuivre, pratiquement, la réalisation. Mais il était facile d'en conclure que, pour agir efficacement, la source musicale doit être appliquée directement.

Or, nous sommes aujourd'hui en possession d'un instrument automatique qui permet cette réalisation. C'est le phonographe qui permet cette influence directe, cet impressionnement matériel, en quelque sorte, des vibrations émises et qui trouve là une nouvelle application substituant à la provocation du rêve terrifiant, celle du rêve musical harmonieux.

N'est-ce pas là le rêve de l'anesthésie opératoire ? Non seulement éviter la douleur—objectif essentiel—mais, en plus, donner à l'opéré des sensations agréables !

Quoiqu'il en soit, l'efficacité propre de la musique comme agent curatif est probable. La musique agit spécialement sur les nerfs et sur l'imagination, et il suffit quelquefois de calmer les uns et de charmer l'autre, pour faire cesser une maladie dans laquelle les nerfs et l'imagination exercent une grande influence. Enfin, si la musique n'agit pas toujours d'une manière spécifique, ses effets sont au moins d'excellents auxillaires trop négligés peut-être de nos jours.

Laissez-moi vous citer une anecdote historique propre à confirmer l'influence remarquable que la musique exerce dans les maladies de l'esprit :

« Philippe V, roi d'Espagne, était atteint d'aliénation mentale (1); la reine, qui savait combien ce prince était sensible aux charmes de la mélodie, manda le célèbre Farinelli à Madrid, afin d'essayer si la voix enchanteresse du virtuose pourrait porter quelque amélioration à l'état déplorable de son époux. Un concert fut préparé dans l'appartement voisin de celui du roi : Farinelli s'y surpassa. Pendant le premier morceau, Philippe éprouva d'abord une surprise qui se changea en émotion, le second air acheva de le transporter; il ordonna qu'on lui présentât le nouvel Orphée auquel il prodigua les éloges et les caresses; il promit au musicien de lui accorder la grâce qu'il demanderait. Farinelli, auquel on avait fait la leçon, supplia le roi de permettre qu'on le rasât et l'habillât et de paraître ainsi à son Conseil, chose dont il s'abstenait avec obstination depuis longtemps. Farinelli fut obéi. La santé du roi s'améliora incessamment et il recouvra sa raison en continuant d'entendre chaque jour les concerts du virtuose italien ».

Un exemple non moins célèbre de l'influence de la musique sur les affections mentales est celui d'Auguste Comte qui, guérit de deux crises d'excitation cérébrale, et sous la menace d'une nouvelle crise, ne recouvra entièrement sa lucidité d'esprit qu'après avoir suivi très assidûment les soirées musicales au théâtre des Italiens. Les aliénistes ont donc, depuis longtemps déjà reconnu les effets curatifs encourageant de la musique sur les maniaques. C'est en France, au commencement du siècle dernier que l'on a, pour la première fois, tiré systématiquement parti de ces utiles propriétés en créant un chœur à

(1) *La Science pour tous* 1901 p. 276.

l'asile départemental de Rouen. Plus tard, Esquirol et Leuret organisèrent à Bicêtre et à la Salpétrière des représentations lyriques et imaginèrent des recueils de chants à l'usage des aliénés.

Depuis cette époque, les deux grands asiles de la démence possèdent des concerts périodiques auxquels les plus célèbres artistes ne craignent pas de prêter leur concours généreux. Ces concerts (tous les observateurs ont pu le remarquer) ont les plus avantageux résultats sur le moral des infortunés pensionnaires de nos asiles.

Un spécialiste américain, Blumer, a perfectionné ce traitement musical de la folie en choisissant, pour sa maison de santé, des gardiens mélomanes, avec mission d'organiser, dans les différentes divisions, des concerts hebdomadaires. Blumer se loue surtout de ce traitement pour les déments mélancoliques. La musique, qui détourne le cours infernal de leurs funèbres pensées, modifie leurs idées tristes, illusionne leurs sens assoupis, excite en eux le mouvement nutritif languissant, par l'accélération des battements du cœur et de l'amplitude respiratoire.

Il s'agit là d'une action réflexe inconsciente, se traduisant par la dilatation des vaisseaux artériels et l'augmentation circulatoire consécutive de l'ondée sanguine. Un esprit génial, Berlioz, bien qu'étranger aux connaissances médicales, a fort bien compris et décrit de main de maître cette agitation étrangement violente, que la musique provoque sur la circulation du sang.

Le système nerveux des épileptiques et des hystériques s'accorde et s'adoucit, en général, par les harmonies musicales, qui régularisent heureusement la vie psychique, calment les souffrances morales et l'insomnie, versant l'analgésie en même temps que

l'oubli sur les centres nerveux les plus endoloris et les plus morbides. On voit, dans les concerts de Bicêtre et de la Salpêtrière, une expression indécible de candide bien-être s'épandre sur les physionomies les plus attristées.

Si les applications de la musique à la cure des affections mentales ne sont pas très anciennes, la conception elle-même n'est pas neuve: elle se retrouve dans Cicéron, dans Celse, dans Montaigne, qui déclarent tous que la diversion musicale est le remède le plus puissant à diriger contre les maladies de l'esprit : c'est le luth de David délivrant Saül de ses possessions etc..

Les divers modes de musique ont assurément une action thérapeutique très différente qu'il serait long et fastidieux de développer ici. Le chant humain est, par dessus tout, la musique la plus susceptible d'aller au cœur : les accords mélodiques et caressants de cet art divin ont, mille fois, modifié la sensibilité passionnelle et maladive.

Le basson dispose à la tristesse ; le hautbois, à la gaieté plaintive et sentimentale ; l'orgue, au recueillement. Est-il un plus puissant sédatif des douleurs morales que la musique d'église ? Aucune religion, d'ailleurs, ne méconnait les sérieux appuis que lui prête l'harmonie musicale avec ses vibrations et ses tressaillements. Chacun de nous n'a-t-il pas remarqué le profond recueillement que provoque sur les foules la marche funèbre de Chopin ?

Lorsque le sujet devient tout « oreilles », les centres nerveux ne tardent pas à commander aux vaso-moteurs d'avoir à dilater les vaisseaux sanguins : de là, augmentation de l'activité circulatoire et, par suite, accroissement de la chaleur animale et de la nutrition organique.

La musique exerce donc une action intense sur les personnes qui l'aiment et même sur les autres, et on a pu dire avec raison qu'elle « élève l'âme ».

Des faits nombreux et qu'il est inutile d'accumuler ici constatent de même l'utilité de l'emploi de la musique dans l'épilepsie, sinon pour guérir cette cruelle maladie, du moins pour en suspendre les accès et pour éloigner leur retour ; dans la sciatique, etc..

On l'a employée également avec succès comme calmant dans diverses affections nerveuses, notamment contre les migraines et certains troubles neurasthéniques.

La répétition de sons monotones, émanant, soit de chants soit d'instruments comme le piano ou le violon, provoque le sommeil non seulement chez les bébés, mais quelquefois chez les grandes personnes pour lesquelles cette musique est un remède souverain à une insomnie persistante et très affaiblissante. Les annales de la médecine rapportent ainsi de nombreux exemples d'application heureuse de la musique à l'art de guérir certaines affections nerveuses. Le Dr Bestchinsky, de Saint-Pétersbourg, à cité récemment (1) un cas de *peur nocturne* chez une fillette de quatre ans, traité avec succès par la musicothérapie. D'après les mots que prononçait l'enfant, il était évident qu'elle avait des visions terrifiantes provoquées très probablement par des contes de même caractère, que la bonne avait l'habitude de lui raconter pour l'endormir. Bien entendu, ordre fût donné d'empêcher cette cause de se reproduire. L'auteur ordonna en outre du bromure de sodium et un bain immédiatement

(1) Ejenedelnic n° 1, 1896. — Presse méd. 1896 p. 92.

avant le coucher. Malgré celà, les accès revinrent aussi intenses qu'avant. C'est alors que l'on songea à la musique.

Chaque soir, la mère jouait auprès du lit de l'enfant toute une série de valses de chopin en ton mineur (le n° 2 dès *Trois valses brillantes*) ; la malade se calmait et s'endormait tranquillement. Le ton majeur l'excitait, au contraire. Au bout d'un mois, la guérison était complète et définitive. Ce succès n'est pas unique. M. Berberoff en a obtenu un semblable. C'est très rationnel. Seulement, il importe d'être fixé au préalable sur le ton qui convient au tempérament du malade. Etes-vous ton mineur ou ton majeur ? That is the question.

Comme on le voit, la musicothérapie n'est pas un vain mot. Mais je deviens sceptique lorsqu'on me dit qu'une musique douce et soutenue est souveraine contre la goutte, par exemple. Ma confiance dans les vertus thérapeutiques de la musique ne va pas si loin.

Nos connaissances actuelles ne nous permettent plus de croire, avec Homère, Plutarque, Théophraste, Galien, que la musique guérit la peste, les rhumatismes, les morsures de reptiles. On est généralement forcé de récuser le témoignage de Diemerbrœck, de Bonnet, de Baglivi, de Kircher, etc., sur les guérisons qu'ils attribuent à la musique, telles que celles de la phtisie, de la goutte, de l'hydrophobie etc. Même après eux, les enthousiastes n'ont pas manqué, témoin la musique *panacée* de J.-B. Porta, dans laquelle il affirmait que des instruments faits avec le bois des plantes médicinales, produisent une musique empreinte des propriétés relatives à ces bois, laquelle guérit les maladies, où ils sont recommandés comme des moyens efficaces.

Cette prétendue médecine à distance me fait songer à la guérison des maladies par les amulettes et les gris-gris. C'est la science des nègres du Congo. Pourtant ces gens-là n'étaient pas sans mérite. Leur niaise crédulité prouve simplement que les spécialistes les plus habiles peuvent se tromper et qu'il n'y a pas de compétence qui tienne lorsqu'on oublie d'avoir du bon sens. Ils ont sans doute confondu le soulagement momentané que la mélodie fait éprouver à une personne souffrante, par l'heureuse distraction qu'elle lui procure, avec une véritable guérison.

Cependant, on ne saurait nier que la musique ait, outre l'action morale, une action précise sur la circulation du sang et la respiration. Deux savants français, MM. Binet et Courtier, ont étudié cette influence physiologique. Les journaux ont publié dans le temps le détail de leurs observations dont voici les plus curieuses : Un air affecte la circulation du sang d'autant plus vivement qu'il est plus familier à celui qui l'écoute. Les excitations musicales agréables, d'un mouvement gai, tendent à rapetisser la pulsation et à renforcer son dicrotisme (dédoublement). Au contraire, les excitations pénibles, tristes, agrandissent les pulsations, sans doute en agissant sur les nerfs dilateurs des vaisseaux. Ces variations dans la circulation du sang se manifestent par des changements dans la respiration. La température des malades est abaissée et les souffrances sont adoucies. Les sujets sensibles à l'influence de la musique sont dans la proportion de 7 sur 10.

Tout cela, les physiologistes contemporains sont disposés à l'admettre ; mais ils prétendent que ce ne sont pas les suaves mélodies et les harmonieux accords qui doivent être mis en cause ; ils attribuent

les excellents effets de la musique sur les nerfs et sur la nutrition, à la vibration qui est, pour ainsi parler, l'âme infiniment petite de tous les phénomènes naturels.

Un médecin américain, le docteur Warthin, a récemment expérimenté les effets physiologiques produits par la musique à la mode, celle de Wagner. Il a noté une tension et une plénitude inusitées du pouls, ainsi qu'une accélération remarquable des mouvements respiratoires. Sur un sujet préalablement hypnotisé, la « Chevauchée des Walkyries » provoque la sensation d'une course furieuse à travers l'espace ; le motif du « Walhalla » une sensation de grandeur et de calme sublimes. Quand à l'accusation d'exiter l'érotisme, accusation fréquemment portée contre la musique de Wagner (notamment en ce qui concerne certains passages de la Walkyrie et de Tristan et Yseult), M. Warthin l'envisage comme erronée ! Le D[r] Piétri croit également, après enquêtes, que le plus souvent, l'action de la musique d'orchestration serait plutôt calmante et sédative sur le sens génésique.

Récamier (1) accordait à la musique militaire principalement, une influence tonique et digestive de premier ordre. Le D[r] Véron remarquait aussi combien l'estomac possède d'affinité avec le rythme et l'harmonie : « L'ouverture de la *Gazza ladra*, dit-il, qui débute par un roulement de tambour, m'allège instantanément la digestion, et le Caïd, où la partie tambour joue un si grand rôle, me fait l'effet du meilleur thé. »

Il est incontestable que la musique mélodique, les

(1) *Tablettes médicales*, La musique et les nerfs, 1900-XXIII.

marches et les danses, conviennent presque toujours aux dyspeptiques neurasthéniques : dérivative des maux de tête et de l'insomnie, cette musique renouvelle, en quelque sorte, la sensibilité. Les énergiques accents des cuivres ne donnent-ils pas la vigueur musculaire au soldat affaibli par les marches forcées ? Ne décuplent-ils pas la vigueur vacillante de la jeune fille attirée par le plaisir de la danse ? Il est difficile du reste, d'expliquer exactement ces effets physiologiques, qui se passent dans l'intimité de nos cellules nerveuses, y suscitent des ébranlements salutaires prodigieux, et favorisent au plus haut point l'expansion de tout l'organisme. On a, toutefois, remarqué que les tonalités aiguës agissent plutôt sur les parties supérieures du corps, tandis que les tonalités graves impressionent plutôt le ventre et le bas-ventre.

Tous les individus ne réagissent pas à chacune des excitations d'ordre musical, mais, ainsi que le fait remarquer le Dr Guibaud dans sa thèse (1) personne ne semble y être absolument réfractaire. Si l'on envisage la fréquence avec laquelle se produisent les réactions respiratoire et circulatoire, on voit qu'il y a prédominance de réaction en faveur des sons graves vis-à-vis des sons consonants ; des intervalles mineurs vis-à-vis des intervalles majeurs ; des accords parfaits mineurs vis-à-vis des accords parfaits majeurs, des gammes mineures vis-à-vis des gammes majeures.

La réaction circulatoire, au point de vue de la fréquence, se manifeste plus souvent que la réac-

(1) Guibaud.—Contribution à l'étude expérimentale de l'influence de la musique sur la circulation et la respiration. An. in. Gaz. hebd. de Méd. et de Chir., p. 441. 1899.

tion respiratoire. Cette dernière se traduit soit par des modifications simultanées d'amplitude et de rythme, soit par la modification isolée de chacun de ces éléments.

Le sens de variation dans l'amplitude ou le rythme est constant pour un même sujet, mais varie d'un sujet à l'autre.

La réaction circulatoire est une vaso-constriction périphérique avec diminution de l'amplitude du pouls et légère accélération du rythme cardiaque.

Le sens de cette réaction est constant pour tous ceux qui sont impressionnables par les excitations musicales.

Le temps perdu des réactions respiratoire et circulatoire varie avec chaque sujet, mais lorsque les deux réactions existent, la réaction respiratoire débute la première.

L'intensité et la durée de ces réactions dépend du sujet. Ce qui détermine les réactions vaso-motrice, cardiaque ou respiratoire, n'est pas le fait de la continuité de l'excitation musicale, mais les variations successives de rythme, de mode, ou d'intensité de phrases mélodiques.

La brusquerie de ces variations et l'impressionnabilité du sujet déterminent la grandeur et la durée des phénomènes réactionels provoqués.

Le *Lyon Médical* a analysé tout dernièrement un travail du D[r] Gordon y a Acostde (de la Havane) sur l'indication thérapeutique de la musique, dans lequel on trouve des assertions vraiment un peu inattendues. D'après ce mémoire, fortement documenté, la musique n'agit pas seulement sur le sens de l'ouïe et par son intermédiaire, sur l'âme et ses facul-

tés (1). Un médecin anglais a constaté que les musiciens paient un énorme tribut à la calvitie. Cette action sur le cuir chevelu s'exerce en deux sens contraires, selon les instruments. Le piano, le violon, le violoncelle et la contre basse favorisent la sortie et la conservation des cheveux. Exemple : Liszt, Rubinstein, Thalberg, Paganini, Sarasate. Par contre, la pratique des instruments de métal détruit en 5 ou 6 ans, la production pileuse la plus exubérante. Le trombone surtout est un dépilateur infaillible. Les instruments de bois, comme la clarinette, la flûte et le hautbois, sont sans action perceptible ; mais l'effet conservateur des instruments à corde sur les cheveux ne se produit que jusqu'à 50 ou 52 ans. Passé cette époque, les plus sublimes mélodies n'empêchent plus la chute des cheveux.

L'auteur termine son travail par une étude de chaque instrument au point de vue thérapeutique :

Le violon convient aux hypocondriaques et aux mélancoliques. La contrebasse a des effets merveilleux dans les atonies nerveuses. Elle réussit également dans les états phlegmatiques et le mysticisme. La harpe est utile dans l'hystérie ; la flûte, contre les passions contrariées et la tuberculose au début. Le hautbois tonifie l'économie et rend le calme à un organisme déséquilibré par la perte de la fortune, des passions exagérées, etc. La clarinette est également bonne contre les atonies nerveuses. Le cor anglais calme la colère La trompe est d'un grand effet contre le délire de persécution. Le cornet combat la langueur et la paresse, en donnant de l'énergie et de l'activité aux fonctions ; il est utile contre l'obésité. Le trom-

(1) Journ. de Méd. et de Chir. prat. 1903, p. 287.

bone contre la surdité. Le tambour peut être employé dans les affections nerveuses, surtout celles de la mœlle, amenant des troubles locomoteurs.

Mais si la musique a des avantages thérapeutiques, son abus n'est pas sans inconvénients. Chez les sujets débiles et impressionnables, elle produit une exaltation nerveuse des plus intenses, se traduisant par la coloration du visage et l'injection des yeux, une respiration suspirieuse, un malaise général et quelquefois des mouvements convulsifs. Beaucoup de musiciens ont un caractère irritable, d'autres sont hypocondriaques et mélancoliques.

Pergolèse était mourant qnand il composa son *Stabat*. Bellini mourut jeune de la tuberculose, Donizetti mourut fou, Mme Malibran fut prise de convulsions en entendant pour la première fois la symphonie en do de Beethoven. La musique peut aussi produire le somnambulisme par suggestion. Un cas en a été cité par Abercrombie dans son ouvrage *On the intellectual power*.

Un médecin de Berlin vient même d'entreprendre une campagne contre l'usage très répandu de donner des leçons de piano aux enfants (1).

Il rend cet instrument de musique responsable pour une grande part du développement de plus en plus alarmant des affections nerveuses.

A son avis, on ne devrait pas permettre à une jeune fille l'étude de la musique avant l'âge de 16 ans, et même à cet âge le nombre d'heures consacrées au tapotage du clavier sonore ne devrait pas excéder deux par jour.

Sur 1000 fillettes soumises au supplice des gammes

(1) *Médecine Moderne* 17 Juin 1903 p. 186.

avant l'âge de 12 ans, 600 sont vouées à quelque forme de maladie nerveuse, tandis que sur un nombre égal de jeunes filles dont l'éducation musicale reste négligée, on ne compte que 100 névropathes.

(A suivre) HENRI NOEL.

LES LIVRES

Inscriptions, par Pierre Fons (Toulouse, l'Ame latine).

Une inscription pour les *Pélerins d'Emmaüs,* une autre pour *Orphée sur le Styx*, pastel de M. du Gardies. Ce sont deux sonnets qui ont obtenu aux derniers jeux floraux l'Eglantine d'argent et la Primevère d'argent. Fleurs justes. M. Pierre Fons fait prévoir un talent délicat et ému. Toute une pléïade de nobles poètes se lève d'ailleurs au ciel toulousain. Puisse-t-elle illuminer nos nuits et adoucir nos vagues ! Et que, parmi ces constellations nouvelles, une des plus favorables soit celle de Pierre Fons, le prochain auteur de l'*Urne amoareuse et funéraire*....

*
* *

Les chants séculaires, par Joachim Gasquet; (Lib. Ollendorf Paris).

M. Gasquet n'est pas un inconnu pour les amants de la poésie. Il a déjà donné, sous le titre de l'*Arbre et les Vertus*, un recueil de vers où frémissait toute la vie de la terre provençale. Son nouveau livre est digne de ce qu'on attendait de lui. Après la génération des symbolistes épris de rêve, de pensée, de musique, voici que pousse une race nouvelle de créateurs enivrés de sève et resplendissants de force.

M. Gasquet est un digne descendant de Lamartine et de Hugo ; de l'un il tient sa souplesse mélodieuse et pure, de l'autre sa force abondante et héroïque. Or l'heure exige que nous revenions aux fils des dieux clairs. Assez longtemps nous avons suivi les divinités de brume, ou les esprits d'orage qui se tordent sous le vent comme des fantômes. Il est bon que nous reprenions maintenant possession de nous-mêmes, que nous nous retrouvions ce que nous sommes, les fils sains d'une terre saine, les servants de la joie lumineuse et féconde, et si ces mots caractérisent bien la France, quelle de nos provinces sera plus française que celle de la Provence ?

Ce poète de la petite patrie et de la grande patrie, c'est Joachim Gasquet. Ailleurs, et en prose, il raconta avec quelle sincérité et quelle noblesse ! la lumière qui l'avait soudain illuminé, un jour, que dans de tristes querelles intestines il avait senti se réveiller en lui l'âme des ancêtres. Il s'était assis au banquet des passions politiques, il avait bu à larges traits le vin qui engendre les métaphores de haine et les prosopopées d'orgueil, et brusquement la coupe mensongère avait roulé de sa main, l'ivresse s'était dissipée à travers la cohue des buveurs ; il avait vu surgir la mélancolique figure de la Patrie et la profonde voix naturelle avait couvert les hoquets, les chants avinés et les blasphèmes.

> L'Empire des grands jours du ciel tombe et s'efface,
> Notre obscure mémoire a peur des saints lauriers.
> O Banville, ô Ronsard ! la lyre est étouffée.
> Vos fils ne savent plus le nom divin d'Orphée.
> Rien ne délivrera les peuples prisonniers,
> Nul ne ramènera dans la ville en désordre
> Le chariot sacré des servantes du ciel,
> Les frelons sont repus : ils rient, gorgés de miel,
> Je suis seul à pleurer la majesté de l'Ordre...

En vérité, il ne faut pas désespérer de son temps, quand les générations qui montent expriment de nobles et graves pensées en un langage lui-même grave et noble. On comprend donc que l'apparition des *Chants séculaires* puisse être tenu

pour un événement riche d'espérances, et qu'un ami du poète ait voulu coudre au livre une préface retentissante. A-t-il eu raison d'y voir l'annonce d'une Renaissance classique ? Dès qu'on entre dans la critique, on tombe dans le discutable. Au fond je crois bien que le romantisme et le naturalisme ont été à leur façon, eux aussi, des renaissances classiques, des résurrections de notre génie national, si riche qu'il se manifeste par les frondaisons les plus diverses. Si les corps vivants se renouvellent tous les sept ans, pourquoi n'en serait-il pas de même des générations de l'esprit ? Il est donc juste que la poésie de 1903 ne soit pas celle de 1895 et que l'*Arbre et les Vertus* ou les *Chants séculaires* n'aient rien de commun avec la *Chevauchée d'Yldis* ou *Tel qu'en songe*. Renaissance, oui certes ! renaissance de l'âme profonde du sol provençal et national, donc renaissance classique, si, comme M. Louis Bertrand, l'auteur de la préface, on fait sien le mot de Gœthe : « J'appelle classique tout ce qui est sain. »

ANTONIN LEPIEUX.

DÉCENTRALISATION INTELLECTUELLE

A ORANGE : Samedi 1er août *Œdipe et le Sphinx* de Joséphin Peladan et *Les Phéniciennes*, de Rivollet ;
Dimanche 2 août, *Horace*, de Corneille, et *Chansons Provençales*, par Emma Calvé.

A BÉZIERS : Dimanche 9 août *Déjanire*, de St.-Saëns, libretto de Gallet.
Mardi 11 août, *Parysatis*, de St.-Saëns paroles de Mme Dieulafoy.

BIBLIOGRAPHIE

La France de demain, est un très substantiel volume dans lequel l'auteur, M. Mahistre, notre compatriote, propose un certain nombre de solutions aux problèmes si multiples qui agitent actuellement les esprits : question économique, question politique, question militaire, question religieuse. Il y a de très bonnes choses dans ce livre, mais hélas ! nous craignons fort qu'il en soit des idées de M. Mahistre, marquées cependant au coin du bon sens, comme des *oracula nunquam credita Cassandræ*.

A. P.

L'Administrateur-Gérant : Théophile GERVAIS.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21

LA VIE RÉELLE

Le matin de la Noël 1902, en prenant, à Nimes, l'express de Montpellier, je me trouvai seul, dans mon compartiment, avec une jeune fille que je remarquai peu tout d'abord. Je m'installai à quelque distance d'elle, en face, et commençai la lecture d'un journal. De temps en temps je jetais un coup d'œil sur ma voisine, et je rencontrais son regard, si bien qu'elle m'occupa bientôt plus que ma lecture. J'étais au milieu d'un article qui me semblait peu intéressant, lorsque l'inconnue m'interpella doucement :

— Pardon, Monsieur, pouvez-vous m'indiquer à Béziers un hôtel convenable ?

— Mademoiselle, je n'ai été à Béziers qu'une fois en ma vie, il y a fort longtemps, passer une heure, et je regrette de ne pouvoir vous renseigner.

Je repris mon article, qui me parut décidément absurde, le terminai à grand peine, remis le journal dans ma poche, et contemplai le bel ensoleillement hivernal de la plaine du Vistre, fuyant rapidement, tout en cherchant à déchiffrer la jeune fille.

Mise modeste, de couleur sombre. Vingt ans environ. Chaussure négligée, ce qui pouvait indiquer une étrangère. Gros gants gris tricotés, à l'anglaise. Teint clair. Regard franc et pur. Jolie bouche aux lèvres charnues. Voix fraîche et bien timbrée. Fran-

çais différant légèrement du français de France. Pas le moindre bagage, pas même un en-cas. En somme, extérieur énigmatique et plutôt sympathique.

J'engageai la conversation en parlant du soleil réjouissant dont le compartiment était inondé, et j'appris de la jeune fille qu'elle était de Genève, fille d'un riche officier, le baron de X..., dont elle me montra la carte chargée d'indications au crayon. Le baron se rendait de Genève à Marseille dans son automobile. Esther de X...,ayant la passion des voyages à cheval, et voyageant volontiers seule, était en train d'aller de Genève à Béziers, où son père devait la rejoindre, lorsqu'avant d'arriver à Romans, son cheval glissa sur des pierres mouillées de pluie et se çassa la jambe. Il fallut faire 5 ou 6 kilomètres à pied pour chercher du secours. Le cheval était un cheval de prix, qui avait couru brillamment. Voilà Mlle de X... obligée d'achever rapidement en chemin de fer un voyage qu'elle avait commencé en amazone, et d'attendre à Béziers que son père y vînt, après l'achèvement de sa propre tournée, si des lettres de sa fille, adressées au hasard des points d'arrêt projetés, ne parvenaient au voyageur et ne le ramenaient plus tôt au rendez-vous commun.

L'accident de Romans bouleversait complètement l'excursion de ma voisine, qui ne perdait pas son sang-froid pour cela, mais était un peu en peine de ses moyens d'existence à Béziers, si son père n'était pas prévenu bientôt.

Tout cela était raconté avec une parfaite sérénité. Quoique l'expérience de la vie m'ait depuis longtemps appris à ne m'étonner de rien, ces confidences provoquèrent en moi un sentiment complexe de surprise, d'intérêt et de défiance.

J'étais *in petto* sur la défensive, mais l'intérêt psychologique me poussait à approfondir.

— Permettez-moi, Mademoiselle, de vous dire qu'il était imprudent de vous engager seule dans votre course, sans être assurée d'une communication facile et à volonté avec votre père.

— C'est vrai, mais parcourir le monde seule et par mes propres moyens est pour moi une âpre jouissance. Mon père connaît la fermeté de mon caractère et, sachant que je suis en mesure de me tirer des mauvais pas et de me faire respecter de n'importe qui, il me laisse aller pendant ses deux mois annuels de congé, qu'il met à profit de son côté. Je suis avide de cette vie libre, au grand air, avec ses dangers. C'est une belle vie. Je suis trempée pour cette existence. Il m'est arrivé de coucher à la belle étoile, seule avec mon cheval, dans quelque hutte que je réparais de mes mains, pour contempler tel site désertique pendant deux ou trois jours.

— Je suppose, Mademoiselle, que vous avez pour ces explorations équestres un costume plus commode que l'amazone des femmes du monde.

— Certes. La position à cheval de l'amazone ne permet que quelques kilomètres de promenade, et le manque d'assiette, de stabilité, la rend promptement très fatigante. La robe est tout ce qu'il y a de moins pratique. J'accomplis mes voyages en costume d'homme, casquette de jockey ou petit chapeau avec voilette, jacquette noire que voici, — elle l'avait gardée sur elle sous son manteau, — culotte bouffante et bottes à l'écuyère. J'ai repris des habits de femme, puisque je n'ai plus de cheval, mais sans enthousiasme. J'adore les habits d'homme, parce qu'on y est très bien, à condition d'être bien faite, et je ne voudrais jamais les quitter.

— Mme Dieulafoy pense comme vous, Mademoiselle, et ne quitte plus, dans les élégances de la vie parisienne, ces habits dont elle a contracté le goût en Perse, aux fouilles de Suze.

— J'ai fait en costume d'homme, avec mon père, un voyage en Amérique, un autre à Nouméa, un autre en Tunisie. Là le bey, me voyant en habit noir, avec culotte courte et petit chapeau haute forme, dans la présentation que le résident lui fit de nous, me manifesta sa surprise et me plaignit presque. Il poussa la sympathie jusqu'à me laisser visiter son harem, ce qu'il accorde très difficilement. J'y trouvai cinquante six beautés orientales.

— Quel âge avez-vous, Mademoiselle, pour avoir déjà vu tant de choses ?

— Vingt-deux ans.

— Le plus bel âge de la vie. Je conçois la séduction que vous offre la conquête du monde, avec votre éducation américaine et cosmopolite, à un moment où votre jeunesse est dans toute sa sève et dans tout son éclat. Mais vous avez bien besoin de votre vigueur d'âme et de votre expérience précoce, pour triompher des mécomptes qui, du moins en France, attendent une jeune fille voyageant seule dans ces conditions. Dans notre pays de routine, on sera tenté de vous prendre pour une aventurière.

— Le compliment m'a déjà été fait. Hier, me trouvant en wagon avec deux messieurs que j'interrogeais très simplement comme je vous ai interrogé, j'ai entendu le plus jeune dire à l'autre : « Ne l'écoute pas, c'est une aventurière ». Je l'ai remis à sa place, et il m'a fait toutes ses excuses.

— Ne vous est-il pas arrivé pis, dans notre pays chevaleresque ?

— A Lyon, j'ai demandé l'hôtel du Louvre, et l'on m'a conduite dans une maison....., vous comprenez.

— Nous y voilà. C'est la honte de la législation et des mœurs françaises que, plus de cent ans après la déclaration des Droits de l'Homme, après quatre révolutions destinées à renverser les abus, après trente-deux ans de république, le moyen le plus sûr de s'enrichir soit encore la traite des blanches. La loi est complice par son silence, la police par ses préférences, tout le monde par sa lâcheté. L'argent, qui est chez nous le vrai dieu, justifie toutes les ignominies. Nous avons une mentalité d'esclaves. Cette mésaventure ne vous a pas découragée ?

— Du tout. Elle ne m'a pas non plus dégoûtée de la France, que j'aime. D'ailleurs, avec mon énergie morale, je ne crains absolument rien et n'ai rien à craindre.

— Pour éviter, Mademoiselle, le retour de désagréments de ce genre, je vous engage à profiter d'une œuvre que de grands cœurs ont organisée en vue de sauvegarder les jeunes filles voyageant seules et de leur procurer pour la nuit, dans les grandes villes, un asile sûr. Vous trouverez à ce sujet des renseignements détaillés dans toutes les grandes gares.

— Je vous remercie, Monsieur, de cette indication, qui me sera très utile.

— Quels sont, Mademoiselle, vos projets d'avenir ?

— J'ai trop d'indépendance pour me marier. Je continuerai à vivre libre, à m'instruire par les voyages, qui instruisent plus que les livres, et à chercher toujours des horizons nouveaux. C'est une vie d'imprévu et d'art. Quand je serai rentrée à Genève avec mon père, je vivrai enfermée huit ou dix mois, comme

tous les ans. Mais je lui demanderai de me laisser aller en Allemagne avec une de mes amies qui partage mes goûts.

Le train avait filé, filé, si bien que nous étions à Montpellier.

Je pris la main de ma compagne de route :

— Adieu, Mademiselle, je vous souhaite d'heureux destins, et suis charmé d'avoir fait la connaissance d'une personne de votre esprit.

— Adieu, Monsieur, et bonne fête.

Le hasard m'avait mis en présence d'une Rosalinde en chair et en os, de Mlle de Maupin avant la lettre.

Ed. Bondurand.

LE COLLÈGE SAINT-STANISLAS [1]

DISCOURS DE M. CLAUZEL

Tout homme a au fond du cœur son amour-propre plus ou moins vif, plus ou moins engourdi.

Le mien (pourquoi ne l'avouerai-je pas ?) a été, il y a quelques jours, fortement excité. C'est lorsque votre distingué Supérieur est venu, sur la désignation bienveillante et flatteuse de notre Evêque vénéré, m'offrir la présidence de cette fête.

Je me suis vu soudain à la tête de cette brillante assistance, sur un fauteuil plus haut et plus large que les autres, puis vous haranguant mon papier à la main, et enfin vous couronnant.

Et mon orgueil, orgueil naturel à la nature humaine, a été caressé.

Non licet omnibus adire Corinthum.

S'il n'est pas commode d'y parvenir, il est plus difficile encore d'y rester.

Pareil honneur a rarement des lendemains. Il est donc peu commun et partant fort enviable.

Cependant mon enthousiasme a été de courte durée. Il s'évanouissait avec la visite qui l'avait produit. L'une emportait l'autre.

C'est qu'après le côté brillant et séduisant de la situation, éphémère, il est vrai, mais prépondérante, qui m'était ainsi proposée et conférée, m'apparaissait à son tour et vivement l'autre côté, la nécessité de bien remplir la tâche, l'obligation d'occuper la place convenablement.

(1) Notre ami M. Clauzel a bien voulu nous autoriser à reproduire quelques fragments du discours qu'il a prononcé à la distribution des prix du collège Saint-Stanislas.

L'éclipse au premier rang dont le poète menace tel même qui brille au second me semblait d'autant plus inévitable pour qui, habitué sans doute au second rang et décidé à s'y confiner, loin d'y briller d'une façon particulière, s'y trouve à peine à l'aise et s'y tient très modestement.

S'il suffisait pour accomplir honorablement ma mission d'aujourd'hui et de cet instant d'aimer passionnément votre maison et de lui être entièrement dévoué, je me vanterais sans forfanterie d'égaler les plus capables. Ne l'ai-je pas prouvé en lui confiant pour l'instruire et l'élever une part de moi-même, l'une des plus chères parties de mon cœur, comme l'émanation de mon être ? Est-ce que je ne persiste pas à le montrer en lui continuant dans la mesure de mes lumières et de mes forces mes soins les plus assidus, ma sollicitude la plus vigilante et la plus désintéressée ?

Il est vrai que, parmi nous, le dévouement n'est point une graine rare et que le sacrifice chrétien fournit toujours, quand il le faut, une moisson abondante. C'est ici plus que partout ailleurs que se vérifie le mot du poète : *Uno avulso, non deficit alter*.

Il faut compter aussi sur le privilège de l'âge. Durer est une qualité qui, sans marquer de grandes vertus, dénote au moins de la continuité et de la persistance dans la vie, de la suite dans la conduite, et mérite ce prix modeste de persévérance, comme le disait si spirituellement à son premier succès électoral, après de nombreuses et successives candidatures, cet ami qui s'est fait chez nous en politique une si grande place qu'à cette heure, longtemps après sa disparition prématurée, elle n'est point comblée encore (1).

Mais laissons cela et puisque nous voici au moment critique, d'émotion pour moi, de délivrance et de bonheur pour vous, que l'heure rapide s'envole et que votre légitime impatience me presse, échangeons avec votre naturelle curiosité et votre attention déférante les paroles que vous doit le président.

Je ne manquerai pas à la tradition et je ne sortirai

(1) M. Jules de Bernis, ancien député, dont on célèbre, aujourd'hui même et à cette heure, l'anniversaire funèbre.

pas de mes habitudes, je ne fausserai pas la tournure donnée à mon esprit par des fonctions qui me vouent à un procès-verbal perpétuel, en rappelant devant vous les grandes journées où de brillants et sympathiques orateurs ajoutaient l'éclat de leur parole et l'autorité de leur talent à la majesté de leurs dignités, à l'élévation de leur caractère, à la hauteur de leur rang.

L'an dernier, c'est Mgr de Villeperdrix qui vous entraîne avec sa parole chaude et pleine de rondeur, qui vous charme avec sa paternelle bonhomie.

Il y a deux ans, c'est notre Evêque bien-aimé qui vous ravit avec cette éloquence si penétrante, ce langage aussi noble que touchant, ces accents partis du cœur le meilleur, le plus dévoué et le plus tendre. A cette place, malgré le temps écoulé, j'en retrouve toute l'onction, j'en apprécie tout le prix, j'en ressens et subis tout l'émoi. S'il est loin de nous aujourd'hui, regrettons le sans nous plaindre : c'est pour obéir à la nécessité de multiples devoirs ; c'est pour faire une trêve nécessaire, par quelque répit imposé, à la sollicitation ininterrompue des labeurs les plus lourds et des préoccupations les plus lancinantes ; c'est pour rétablir définitivement ses forces et les réserver à l'administration si pénible et si difficile de son vaste et important diocèse dans des temps singulièrement troublés et périlleux.

J'entends aussi la parole mesurée, prudente et sage de M. le vicaire général Goiffon, où la science, la précision, la simplicité, se mêlent harmonieusement avec la délicatesse et le bon goût.

Et je vibre à l'écho, résonnant encore fortement à mes oreilles quoique lointain, de la verve enflammée de M. de Castelnau, toujours sur la brèche pour le triomphe de la justice, de la vérité, de la religion. Si nous déplorons son éloignement, commandé par la nécessité du bon combat, qui oserait avancer qu'il ne le regrette pas lui-même, au milieu des luttes violentes, j'allais dire de la mêlée de notre grande Assemblée parlementaire ? Que de fois, me semble-t-il, il doit lui arriver, quand il franchit le seuil de ce palais de la députation, de lire par la pensée, sur le fronton de la porte monumentale, cette inscription que Dante avait imaginée et placée au-dessus

de la porte se fermant pour l'éternité sur les âmes des condamnés : « O vous (vous, ce sont ceux qui « comme notre ami partagent notre foi et nos convic- « tions), O vous qui entrez, laissez toute espérance ! »

J'arrête là cette sorte de procès-verbal. Je confesse qu'il reste ainsi fort incomplet. Mais il faut le limiter, car ce serait trop long de le parfaire. Le loisir nous manquerait pour l'achever, même par une simple citation en courant de tous ceux qui honorèrent cette place, à plus forte raison en les notant comme ils le méritent.

Quels conseils vous donner à leur suite ? Quels nouveaux exemples vous citer ?

Pourquoi ne pas me borner à vous renvoyer à ceux qu'ils vous ont si largement dispensés, si utilement tracés, si nettement et pratiquement montrés ?

Et puisque cette maison est l'objet de la sollicitude la plus éclairée, la plus prévoyante, la plus affectueuse de notre digne Évêque, puisque dans l'intérêt de cette jeunesse, qui est son amour et son espérance, Sa Grandeur choisit scrupuleusement ceux à qui Elle confie l'honneur et la charge de faire des chrétiens et des hommes, soyez soumis et obéissants envers vos maîtres, mes chers amis, restez attachés et dévoués à cette maison. C'est ainsi que je me résume : cette formule me paraît tout contenir. Voyez, en effet, et d'un rapide coup d'œil.

Je salue au passage celui qui, pendant tant d'années, a assuré par sa direction ferme, sage et vigilante, par son enseignement sûr, clair, exact et paternel, la prospérité de cet établissement (1). Sa récompense s'est trouvée en de nouvelles charges plus hautes, plus délicates, plus absorbantes, où ses vertus, sa capacité, l'ampleur et la variété de ses connaissances, son esprit d'ordre, sa rectitude, son activité, le rendaient indispensable, tout auprès du chef vénéré du diocèse.

Que dire de son successeur, (2) tout haut et devant

(1) M. l'abbé Berlandier (Laurent), chanoine honoraire, vicaire général honoraire, secrétaire général de l'Evêché, ancien Supérieur de Saint-Stanislas.

(2) M. l'abbé Bonnefoi (Joseph), chanoine honoraire, Docteur en théologie, Docteur ès-sciences, Supérieur de Saint-Stanislas.

lui, que ne répudie la modestie de celui-ci? Il a naguère, après d'intelligents et laborieux efforts, où l'énergie, la ténacité, la persévérance, doublaient les dispositions naturelles, les mérites acquis et les qualités morales, conquis de haute lutte, à la suite d'autres fort honorables, un de ces titres peu répandus, qui comptent et valent d'autant plus qu'ils sont plus rares et plus difficiles à obtenir. Pour en être jugé digne, il faut tout savoir, tout ce que savent les autres et quelque chose de plus, trouver et produire du nouveau dans un temps où les investigations les plus curieuses de la science, les découvertes les plus variées et les plus inattendues, les révélations les plus imprévues, semblent avoir porté jusqu'à ses plus extrêmes limites le domaine possible des connaissances humaines.

Je n'oublie pas de marquer, je le fais, au contraire, avec plaisir, et je l'en félicite du fond du cœur *(trahit sua quemque voluptas)*, que l'exactitude, j'allais dire l'aridité des recherches et des problèmes scientifiques n'a point atrophié chez lui la fibre littéraire. Il en donne la preuve en toute occasion : il n'est aucun de ses discours qui ne soit agréablement émaillé des fines fleurs de la plus pure et de la plus aimable rhétorique, brillamment coloré par la plus délicate, la plus noble poésie.

Bien qualifié donc est ce digne supérieur, furet alerte et insaisissable comme il convient à ses fonctions, pour marcher à la tête de cette phalange d'élite, qui a mission de former notre jeunesse catholique.

Vous ne rencontrez plus, depuis trop longtemps, hélas! dans vos classes, M. le Docteur ès-lettres Camille Ferry (1). Et c'est grand dommage. Esprit fin et cultivé, plume séduisante, parole charmante, de la lignée directe des grands écrivains du grand siècle, il fut un maître incomparable. Son silence est le seul chagrin qu'il soit capable de donner, par la privation qu'il impose des jouissances intellectuelles que procure infailliblement chaque morceau jailli de son cerveau ou sorti de sa main.

Rivé aux devoirs, absorbé par les soucis du minis-

(1) M. l'abbé Ferry (Camille), chanoine titulaire, Docteur ès-lettres, curé de Saint-Paul (Nimes).

tère paroissial, il épanche encore parfois, et fort heureusement pour les fidèles, le trop plein de son esprit et de son cœur en de touchantes homélies; mais sa plume ralentit de plus en plus sa course lumineuse et instructive. Je l'aperçois, sinon paresseuse, presque inerte, moins humide progressivement à côté de l'encrier qui s'évapore, au grand détriment des lettres, au grand déplaisir de ceux qui aiment encore les belles choses, bien pensées et bien dites.

Félicitez-vous du moins, Messieurs de Saint-Stanislas, de marcher sous la houlette de ce bon pasteur.

Il en est un autre dont les hauts grades lestement et brillamment enlevés ont eu pour corollaire immédiat et pour sanction naturelle, nécessaire, des succès exceptionnels. L'Académie française le couronnait dès ses premières publications.

Hier encore il était des vôtres et il occupait dans cette maison une large place. Faisant tête, sans jamais faiblir, à un labeur opiniâtre et divers, il était, parmi vous, le maître dans la plus belle acception du mot, tandis qu'il instruisait en même temps au dehors et au loin.

Sa vaste érudition, sa critique sûre autant que mordante, s'attaquant à l'erreur sur laquelle il fonce résolument, courageusement, victorieusement, répandent sans trêve et sans lassitude son nom avec ses écrits. Si bien que la nécessité d'étendre encore son si utile enseignement vous l'a enlevé. Et, si la grande presse catholique peut s'honorer toujours de sa précieuse collaboration, sa voix doctrinale retentit dans les plus savantes et les plus augustes assemblées; sa parole, éloquente dans la clarté et la simplicité, méthodique dans l'ordre et la justesse, sème autour des chaires les plus illustrées et les plus entourées les leçons, les plus salutaires et les plus suivies, de la vérité, de la justice, de la religion.

Et les succès de l'orateur sacré, s'ajoutant à ceux du professeur, du critique, du littérateur, de l'écrivain de race, sont tels que les pasteurs subjugués et poussés par la contemplation du bien produit s'em-

pressent auprès de lui pour obtenir la promesse de nouvelles stations et de prochaines retraites (1).

Difficile devait être son remplacement, lourde sa succession. Voilà que la Providence miséricordieuse, pour le plus grand bien de cet établissement, a suscité un jeune prêtre, que nous venons de voir à l'œuvre, œuvre fructueuse, on se plaît à le constater. Il n'a point plié sous le poids de la tâche du professeur après avoir étonné par ses débuts heureux et singulièrement précoces dans la chaire de notre Cathédrale (2).

Du discours que vous venez d'entendre et de savourait je ne dirai rien.

Votre jeune maître a rajeuni et fortifié par d'heureux développements cette thèse désormais établie : un peu de science éloigne de Dieu ; beaucoup de science rapproche de Lui.

Il a trop bien gardé pour que je ne l'observe pas moi-même la parole que nous nous sommes mutuellement donnée de ne point nous complimenter.

Vous l'avez suivi, compris, applaudi comme il le méritait.

Dans ce siècle, quand le luxe se répand et augmente sans cesse, quand le besoin de bien-être se fait de plus en plus attrayant et impérieux, la fortune, si large soit-elle, ne rend pas le travail inutile.

Par les temps troublés où nous vivons, lorsque tous les cataclysmes sont à redouter, la fortune la mieux assise n'est point à l'abri de toute insécurité.

Travaillez, en tout cas, pour garantir votre avenir, pour assurer votre indépendance. Et, à supposer que le travail vous soit inutile pour faire figure dans le monde, travaillez pour vous occuper et vous distraire.

La nature n'est-elle pas tout entière en travail constant ? Dans la nature, tout se meut, tout s'agite, tout se transforme perpétuellement. Comme le disait un éminent et suave prédicateur (3), l'immobilité,

(1) M. l'abbé Delfour (Louis-Clodomir), chanoine titulaire, Docteur ès-lettres, ancien professeur de rhétorique à Saint-Stanislas.

(2) M. l'abbé Bompard (Henri), Licencié ès-lettres, professeur de rhétorique à Saint-Stanislas.

(3) L'abbé Lémann.

c'est la mort. J'ajoute : le repos, c'est l'engourdissement; l'activité, c'est la vie. Votre corps, à l'état de sommeil, comme à l'état de veille, est en continuelle activité, en incessante transformation ; si bien qu'en quelques années aucune des molécules qui le composent ne subsiste et ne reste, remplacée par de nouvelles, et qu'il est, de période en période, entièrement refait de matériaux absolument neufs.

Dans ce perpétuel mouvement, votre esprit seul dormirait, sommeillerait, serait au repos ? Non, mille fois non. Ce n'est pas la matière qui conduit l'esprit ; ce n'est pas le corps qui mène l'âme : *Mens agitat molem ;* c'est l'esprit, c'est l'âme qui fait mouvoir la matière, qui dirige le corps.

Que si vous vous adonnez à des études même purement spéculatives, pour votre simple distraction, il vous arrivera certainement, comme à d'autres, de rencontrer des erreurs. Vous les relèverez, vous les rectifierez, volontaires ou calculées, surtout en matière historique. Et ce ne sera pas, dans notre pays, toujours malgré tout divisé, dans notre entourage immédiat, d'un mince intérêt général, d'une maigre importance, et pour vous spécialement d'une minime satisfaction.

Vos travaux, n'eussent-ils d'autre résultat, d'autre utilité, seront une réponse péremptoire et victorieuse à ceux qui disent, en se flattant, ne devoir leurs succès, leur situation, qu'à leur intelligence, à leur labeur, à leurs efforts, et non à l'intrigue, à la faveur. Vous montrerez ainsi que vous ne leur êtes pas inférieurs intellectuellement et moralement. Ainsi vous marquerez et réparerez, aux yeux impartiaux, l'inconséquence ou l'injustice du sort et de la fortune.

Si, fortuitement et par la force même des choses, sans sollicitation et sans brigue, en un temps où les démarches, dit-on malicieusement, sont nécessaires et suffisantes, sans qu'on demande et qu'il en coûte le moindre sacrifice à votre dignité et à votre fierté, sans la moindre atteinte possible à votre foi et à votre indépendance, il vous en advient quelque profit ou quelque honneur, vous ne répudierez et ne mépriserez ni l'un, ni l'autre. Ce qui est honnêtement acquis et légitimement gagné peut être accepté sans

fausse honte et sans faux amour-propre, comme la récompense naturelle et juste, sinon ordinaire et obligatoire, de la conduite et du travail.

Mais vous n'en tirerez point vanité personnelle. Vous en reporterez le mérite et la gloire à Celui qui nous dispense à son gré les dons, nous octroie l'énergie de les mettre en valeur, nous fournit l'occasion de les faire fructifier, et envers qui ce serait une criminelle ingratitude de les laisser se perdre ou s'étioler.

Le travail entretiendra la vigueur, la jeunesse de votre esprit, comme l'exercice, la gymnastique entretiennent celles de votre corps. Par le travail vous éviterez l'ankylose de l'esprit, comme par le mouvement celle du corps.

Il y a un an, à pareille cérémonie, dans une autre enceinte, M. le chanoine Camille Ferry, que je me plais à citer, invitait des élèves comme vous à rester jeunes. Le conseil peut paraître paradoxal à une petite population bouillante, encore inexpérimentée, impatiente du joug et de la classe, avide d'air et de liberté.

Sage et utile conseil, cependant, que je me permets de vous transmettre et de vous recommander.

« L'on espère de vieillir, disait La Bruyère, et l'on « craint la vieillesse. »

Vous n'échapperez pas, mes chers amis, à la loi commune ; mais, en occupant toutes vos facultés, le travail calmera votre fièvre du désir de l'avenir rêvé, toujours souhaité et toujours fugitif, votre ardeur à la poursuite de l'heure prochaine, que l'on espère toujours et vainement plus calme et plus heureuse.

Avec le travail bien réglé, vous vieillirez sans craindre et sans subir la vieillesse, c'est-à-dire vous prendrez des années sans éprouver ni lassitude, ni affaiblissement, ni décrépitude.

Vous arriverez ainsi au terme assigné à vos jours par la Providence. Vous l'atteindrez allègrement, en paix avec votre conscience, ce qui est, en somme, la plus grande satisfaction, le meilleur bien de ce monde. Vous parviendrez à la fin de votre vie, sains d'esprit et de corps, malgré votre passage parmi les turpitudes et les misères de cette existence terrestre.

Nous voici arrivés nous-mêmes au terme que je fixe à cette causerie.

En naviguant de conserve, nous avons atteint le port. Soutenu par la bienveillance des uns, par l'indulgence des autres, par la sympathie de tous, je pense vous y avoir conduits sans accident et sans trop de fatigue.

Vous ne me reprocherez pas, j'espère, d'être un censeur atrabilaire. Je souhaite ne pas vous laisser le souvenir d'un discoureur long et fastidieux. Volontiers je me persuaderai que je n'ai point abusé d'un honneur inespéré et sans retour probable, si, le premier moment de trouble passé, votre attention respectueuse pour le délégué de notre digne Évêque, déférence dont sincèrement je vous remercie, a affermi ma voix et m'a permis de vous ouvrir largement mon cœur en ces heures troubles et tristes.

Heureux maintenant d'avoir rempli ma tâche, je suis plus heureux encore de vous laisser tout à votre joie, d'autant plus vive sans doute qu'elle a été un peu retardée et contenue, en face de ces récompenses obtenues par les soucis, par les efforts assidus et féconds d'une dure et longue année scolaire.

Venez donc les recevoir, ces prix si convoités, si vaillamment disputés.

Et puis allez gaiement vous réconforter dans un repos bien gagné ; allez jouir d'une saine liberté ; allez vous plonger dans le grand air pur et vivifiant, y puiser, les uns le courage des luttes de demain, les autres l'énergie de reprendre le travail qui vous préparera et vous rendra aptes à ces luttes futures, tous avec cette devise dans le cœur, avec ce cri sur les lèvres, cri et devise du chrétien et du Français : *Pour Dieu et pour la Patrie !*

P. Clauzel.

POÉSIES

O regret des cimes altières !
Ch. Fuster.

L'attendrissement lent du Souvenir qui veille
Fête des jours de très lointaine liberté,
Des jours adolescents, très purs de volupté
Et d'un bonheur très doux dont le regret sommeille.....

O Suisse, ta nature auguste et pénétrante
Mit en mon cœur troublé de consolants frissons,
Car sur tes sommets bleus et tes bleus horizons
J'ai cru voir, m'appelant, le rêve qui me hante.

Le voyageur pensif qu'abrite votre flanc
S'apaise à vous aimer, ô montagnes sereines !
Dressant vos fronts pensifs de vierges souveraines
Où la neige cisèle un diadème blanc.

Et toujours, le jeune homme inconnu qui vous aime
Vous envoie, ô splendeur des sommets étoilés
Que les brumes du pâle oubli n'ont point voilés
L'adieu candide et fier de son regret suprême....!

ELÉGIE

O toi que j'ai trop peu connue
Et dont j'eus pourtant l'amitié,
Je t'évoque, étreint de pitié,
O toi qui n'es pas revenue...

Pourquoi comme une grande sœur,
T'ai-je tendrement vénérée
Et pourquoi m'es-tu demeurée
D'une pénétrante douceur ?

Pauvre femme sitôt partie,
Je songe au charme singulier
De l'accent simple et familier
Dont tu me dis ta sympathie.

Le bonheur souriant et beau
S'offrit enfin, épouse et mère,
Mais il eut l'ironie amère
De t'atteindre au seuil du tombeau....

L'espoir à peine rendit ivre
Ton regard qui dût se fermer....
Tu n'as pu vivre pour aimer,
Toi qui voulais aimer pour vivre !

RENIEMENT

L'Illusion conduit nos pas aveuglément
Dans l'âpre et lent sentier de la vie éphémère ;
A l'impossible rêve attelés constamment,
Nous, tes fils, nous faisons fausse route, ô chimère !

Arrière, ambitions stériles, espoirs vains,
O mensonges plus implacables que les hommes,
Etanchez notre soif des mystères divins,
Laissez-nous abîmer en la chair dont nous sommes !

Au réel contemplé bornons nos yeux ravis ;
Effaçons le reflet des visions rêvées,
Dans un contentement qui s'ignore, assouvis,
Sans dégoût, revenons aux douceurs éprouvées.

Et toujours satisfaits du plaisir quotidien,
Inertement voués aux longs jours monotones,
Sachons vivre, jugeant l'immuable très bien,
Consolés des printemps que pleurent les automnes...

L'AUBE ET LA VIE

Dans le blanc calice des fleurs
Que rosent des reflets d'aurore,
L'Aube, à son réveil, fait éclore
Des gouttes d'eau qui sont des pleurs.

Ainsi la vie et ses alarmes,
Ses deuils et ses doutes flottants
Font éclore, aux yeux de vingt ans,
Des gouttes d'eau qui sont des larmes.

PHŒBUS JOUVE.

INFLUENCE DE LA MUSIQUE

SUR L'HOMME ET LES ANIMAUX

(*Suite et fin*).

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'influence de la musique sur l'homme ; mais le règne animal n'est pas étranger aux effets, même aux bienfaits de la musique. Les animaux souffrent ou jouissent aussi par la musique.

Il y en a qui ont une aversion instinctive pour tel ou tel son. L'éléphant la trahit en présence du grognement du porc ; le lion s'épouvante du chant du coq ; le tigre tombe dans un accès de fureur aux sons du tambour ou du tam-tam. Les oiseaux,et surtout les serins, écoutent avec volupté les airs qu'on leur joue. De même, les rongeurs et les insectes.

Un fait très curieux a été signalé il y a peu de temps à propos des moustiques et de la musique. M. Ross, — un des lauréats du prix Nobel dont chacun connaît les beaux travaux sur le rôle des moustiques dans la propagation de la malaria, — a fait savoir, il y a peu de temps, que les insectes en question paraissent n'être point insensibles à la musique, à ses vibrations, si ce n'est à son charme. Un correspondant du *British Médical Journal* (1), à

(1) *La Vie Médicale*, février 1902.

Patna, confirme l'assertion de M. Ross. « A plusieurs reprises, dit-il, au cours des treize dernières années, j'ai dû cesser de jouer du violon à cause de la nuée de moustiques qui se pressaient autour de moi, attirés par le son. Ils formaient un véritable essaim autour du violon et de ma tête et me mettaient dans l'impossibilité presque totale de continuer à jouer. Ceci ne m'arrivait que pendant « la saison des moustiques », à l'époque où ces insectes sont très nombreux ; mais je crois qu'en tous temps la musique a attiré les moustiques, et les instruments à corde me paraissent avoir plus d'influence que le piano ».

Il n'est pas jusqu'aux animaux féroces qui ne semblent se laisser attendrir par la musique. Tels les serpents venimeux, dont on raconte qu'ils se laissent surprendre écoutant la musique dans une sorte de stupéfaction et d'extase (charmeuses de l'Inde).

Jacques Bonnet rapporte que lord Portland faisait donner des concerts à ses chevaux une fois par semaine pour les égayer. Les Arabes disent que le chant des bergers engraisse plus les bestiaux que la bonne qualité des pâturages. (C'est, en tous cas, une nourriture peu coûteuse !) Les conducteurs de caravanes soulagent leurs chameaux en jouant de certains instruments.

Un fait très curieux qui est signalé, c'est que les combinaisons de sons ou accords sont également goûtés par quelques animaux. Berlioz parle d'une chienne qui hurlait de plaisir en entendant la tierce majeure tenue en double corde sur le violon, et ce qui prouve bien que ce goût était particulier à cette chienne, c'est qu'elle eut des petits sur lesquels ni la tierce, ni la quinte, ni la sixte, ni l'octave, ni aucun accord ne produisirent jamais aucune impression.

Le 10 prairial an IV, une expérience concluante fut faite au sujet des impressions et des préférences musicales des animaux. La *Décade philosophique* donne de ce concert, qui eut lieu au Jardin des Plantes, une intéressante description. Les artistes étaient des musiciens distingués et leurs auditeurs étaient... des éléphants.

Dans leur allure tantôt précipitée, tantôt ralentie, dans leurs mouvements tantôt brusques, tantôt soutenus, ils semblaient suivre les ondulations du chant et de la mesure. Aux accents gais et vifs de l'air : *Çà ira*, exécuté en ré par tout l'orchestre, les animaux furent saisis par une sorte de fièvre. La douce harmonie de deux voix humaines chantant un *adagio*, calma la violence de leurs mouvements.

La conclusion est facile à tirer : pour que des effets pareils se produisent chez des éléphants, il faut qu'ils aient au moins la perception de la combinaison de ces choses et la sensation distincte, bien qu'irréfléchie. Il est donc bien naturel d'admettre que l'on puisse faire profiter d'une certaine éducation musicale, les animaux doués de ces qualités de perception sélective des sons. Les uns peuvent arriver à traduire l'idée musicale par les sons (mélodie), les autres par les mouvements (mesure); il y en a même qui vont jusqu'à reproduire et les sons et les mouvements. Tandis que les chevaux de cirque marchent, dansent, galopent suivant la mesure de l'orchestre, certains oiseaux imitent le chant d'une façon remarquable.

L'influence de la musique sur les éléphants est, du reste, connue depuis longtemps, puisque l'empereur Galien, après un retour d'Espagne, fit voir en spectacle,à Rome,des éléphants qui marchaient en cadence sur la corde, au son des instruments.

Une expérience analogue a été faite au Jardin zoologique de Londres (1). En voici le résumé : Un matin, pendant que les ours dormaient profondément, un violoniste s'installe sur le pont qui se trouve au-dessus des cages où ils étaient enfermés, et se mit à jouer de son instrument. Le plus jeune des ours ne tarda pas à se réveiller; il se dirigea lentement du côté des musiciens en s'approchant le plus possible pour écouter, puis il passa ses pattes de devant et son museau en dehors des barreaux comme pour saisir l'instrument. Les deux vieux ours s'étaient aussi levés et écoutaient avec l'attention la plus comique. A un faux accord fait à dessein, ils reculèrent vivement comme effrayés, puis le violoniste ayant joué une marche, ils se mirent à marcher de long en large en réglant leur pas sur la musique.

Chez les lions, l'effet fut identique : tous s'approchaient le plus possible de l'instrument et l'un d'eux balançait comme en mesure la touffe de poils noirs qui termine sa longue queue ; une lionne vint le pousser pour lui prendre sa place afin de s'approcher davantage du violoniste.

Chez les loups, l'effet est tout différent ; la musique, on le sait, les effraie. Le loup commun levait son dos et grinçait des dents de la plus horrible façon. Le loup indien paraissait en proie à la plus lâche terreur, tremblant, le poil hérissé, rampant sur le ventre, et se sauvant tout au fond de sa cage. Les chacals et les renards sont moins effrayés que le loup.

Les brebis, au contraire des loups (naturellement), paraissaient charmées et cessaient de brouter pour écouter le violon.

(1) Henri Coupin, Les animaux mélomanes. In *La Revue*, p. 312, 1902.

Un éléphant d'Afrique ne parut pas du tout goûter le talent de l'instrumentiste, ou peut-être le choix du morceau qu'il jouait. Battant des oreilles, levant et agitant sa trompe, il se mit à hurler et à siffler comme une locomotive, poussant les barreaux avec sa tête. Il donnait tous les signes possibles de crainte et de déplaisir.

Mais c'est surtout chez les singes que la musique cause le plus d'étonnement et d'excitation. Les gros singes étaient plus effrayés que charmés.

Un jeune orang-outang tourna de suite le dos au musicien et alla se réfugier tout en haut de sa cage. Un autre écoutait gravement, les mains croisées. Tous, ainsi du reste que les autres animaux, semblaient véritablement effrayés par les faux accords.

Nous avons voulu à notre tour expérimenter l'influence de la musique sur la femelle du singe que nous possédons, mais à plusieurs reprises, elle a manifesté une indifférence complète.

Le chien est également sensible à la musique, mais il est fort difficile. On sait que l'orgue de Barbarie le met en rage et lui fait pousser des hurlements lugubres, ce qui ne nous surprend nullement d'un instrument aussi horripilant!... Mais certains accords peuvent être agréables aux chiens. Aux sons graves et lents de la flûte ou du violon, le chien allonge le cou et prend des airs penchés du plus haut comique; pour mieux entendre il soulève les oreilles ; parfois la tête s'incline tellement, qu'elle fait presque un demi-tour sur elle-même; le charme peut durer plusieurs minutes, mais il se rompt si le rythme s'accélère trop ou si les sons deviennent trop aigus ; dans ce dernier cas, le chien est péniblement impressionné et le dit à sa manière en poussant des aboiements, des

hurlements prolongés très aigus eux-mêmes; ils cessent avec la cause qui les a fait naître. Sur le piano, les résultats sont à peu près identiques ; les accords graves et lents charment l'animal ; les sons discordants, aigus, très bruyants, provoquent une impression désagréable et des aboiements.

Un accordeur d'orgue a rapporté les faits et gestes d'un chien qui s'était mis à ses côtés pendant une réparation d'un de ces instruments : « Aux accords justes, l'animal écoutait plus ou moins attentivement, semblait éprouver du plaisir et restait muet. Aux accords faux, il s'agitait et poussait des hurlements de souffrance ». Le docteur Mead rapporte l'histoire d'un chien que l'on fit mourir au milieu des convulsions, en prolongeant un air joué constamment dans la même tonalité sur le violon.

L'influence de la musique sur les serpents est bien connue. Les « charmeurs » de serpents se servent de ce sentiment pour capturer les espèces vivant en liberté, ou faire sortir de leur somnolence les individus qu'ils montrent en public. Châteaubriand a vu de la sorte charmer un crotale en liberté. Les Indiens se servent également souvent de la musique pour attirer les cobras hors de leurs repaires. Dans les « exhibitions » de serpents, les Hindous ont toujours soin de jouer de la musique à l'aide d'une petite clarinette. Aussitôt le cobra sort de la corbeille où il est enfermé et se dresse en partie, accompagnant parfois la mesure par des mouvements de son corps. Pendant tout ce temps, ils ne sont pas dangereux et ne songent pas à mordre ; ils ne redeviennent méchants que lorsque les sons cessent ; les Hindous le savent bien et, généralement, ont soin de leur arracher au préalable leurs crochets venimeux.

Les lézards sont friands de musique et mériteraient

d'être étudiés avec soin à ce point de vue, car ce sont des sujets très favorables. Fétis parle d'un lézard qui savourait particulièrement l'adagio en *fa* du quatuor en *ut* de Mozart ; chaque fois qu'on lui faisait entendre ce morceau, il sortait de son trou et restait immobile. Dès que le morceau cessait, il s'empressait de rentrer. Le docteur H. Chomet s'étant mis un jour dans une forêt à chanter un air d'opéra italien, se vit entouré de petits lézards qui le regardaient avec des manifestations de plaisir. « Ces lézards charmés, fascinés peut-être, dit-il, semblaient prendre à ces sons une volupté si vive que, pleins de confiance en moi, ils ne s'effrayèrent plus de mes mouvements peu brusques, il est vrai, et qu'ils me permirent d'approcher, très près d'eux, ma main comme pour les toucher ». Le même fait a été observé bien des fois, notamment par un de nos amis. Se trouvant en compagnie d'autres personnes, dans une prairie où vivaient des lézards en grand nombre, ils se mirent à chanter en chœur. Grande fut leur surprise en constatant, quelques instants après, que les lézards avaient tous levé la tête et écoutaient le chant dans l'attitude de l'immobilité et du recueillement. L'expérience, répétée plusieurs fois, donna toujours le même résultat.

Les iguanes arrivent quand on les siffle ; les tortues de mer agissent aussi de la même façon.

Pline rapporte qu'à Myra, on jouait de la flûte à trois reprises pour faire approcher les poissons de la fontaine d'Apollon, et que ces poissons ne manquaient pas de venir.

Je ne parlerai pas des aptitudes musicales des oiseaux, qui sont eux-mêmes des chanteurs et musiciens émérites. On connaît seulement assez mal les sensations qu'ils éprouvent à l'audition de nos ins-

truments de musique. M. Guénon en a pourtant rapporté, d'après M. Girard, un cas assez net.

Il s'agit de deux jeunes coqs, race de Houdan, qui, entendant pour la première fois le son d'une flûte, prêtèrent d'abord une oreille attentive et manifestèrent un vif étonnement ; puis lentement, à pas comptés, le cou tendu, ils se dirigèrent vers l'habitation du musicien. Ils s'arrêtèrent immobiles en face de la porte ouverte, paraissant jouir d'un plaisir extraordinaire. Le musicien affirme qu'on aurait pu les prendre sans qu'ils eussent cherché à fuir, tant ils paraissaient absorbés par la musique.

Enfin, il n'y a pas jusqu'aux araignées qui subissent l'influence de la musique. Tout le monde connaît l'histoire de Pélisson qui charmait une de ces bestioles en lui jouant de la musette. Grétry raconte, dans ses *Essais sur la Musique*, qu'une araignée se rendait sur la table de son piano lorsqu'il se mettait à jouer, et disparaissait lorsqu'il avait cessé de toucher le clavier. Michelet a rapporté le cas de Berthome qui, jouant du violon d'une façon ravissante, avait remarqué chaque fois une araignée qui descendait pour l'écouter de fort près. Le jeune virtuose affectionnait tellement son humble auditeur, qu'un amateur ayant un jour aperçu et tué l'araignée, il tomba à la renverse, en fut malade trois mois et faillit en mourir.

Walckenaer a été témoin d'un fait plus curieux encore. Une dame, occupée à pincer de la harpe, aperçut une araignée fixée au plafond au-dessus d'elle. Aussitôt elle se transporta à l'autre extrémité de la pièce ; mais à peine eut-elle fait retentir l'air de son instrument, que l'araignée se transporta encore au-dessus de la musicienne. La dame, dont la curiosité était excitée par ce phénomène, changea de nou-

veau de place à plusieurs reprises et chaque fois l'araignée, comme une autre Orphée, la suivit.

Paganini, l'éminent violoniste, rappelait à volonté, dit-on, une araignée au moyen d'un air favori.

Le cheval est lui-même très sensible aux effets de la musique.

Dans un curieux petit livre, témoignant de beaucoup d'érudition (1), M. Ad. Guénon, vétérinaire militaire, a étudié l'influence de la musique chez les animaux et notamment chez le cheval.

D'après Fétis, la trompette, et en général les instruments de cuivre, paraissent plaire au cheval plus que tous les autres, mais Guénon n'a utilisé que le violon et la grande flûte. Ses expériences personnelles lui ont montré que les chevaux indifférents dans les écuries du régiment ne dépassent guère la proportion de 1/5. Voici à cet égard des détails intéressants qui montrent qu'une particularité singulière dans cette action, c'est l'influence de la musique sur la vessie et l'intestin de ces animaux.

Ceux qui sont influencés sont visiblement impressionnés, ainsi que l'indique l'attitude spéciale gardée par eux à peu près tout le temps pendant lequel l'instrument se fait entendre ; ils se grandissent du devant, la tête est portée haut, les oreilles dressées et fixes ; l'ouverture dirigée du côté d'où viennent les sons ; la ligne du dos se relève, la queue se détache comme lorsque l'animal est en mouvement. Il en est qui ne cessent de regarder l'instrumentiste tant qu'il joue ; d'autres se replacent en face de leur râtelier et demeurent également immobiles ; la fixité des oreilles démontre clairement que l'animal ne veut pas laisser perdre une note ; toute l'attention est concentrée sur

(1) In-12, chez Lavauzelle, an. in *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, p. 765, 1901.

l'organe de l'ouïe. Ce fait est à rapprocher, toutes proportions gardées, de la contemplation par l'ouïe dont parle Proudhon.

On peut dire sans exagération que tous ces animaux sont *charmés ;* il est visible qu'ils sont profondément remués, que la musique les travaille ; la sensation qu'ils en tirent ne leur est pas désagréable, car ils ne manifestent ni inquiétude, ni impatience. En se plaçant près de l'un d'eux et en continuant à jouer sans faire aucun mouvement, il n'est pas rare de voir le cheval avancer la tête doucement, progressivement, considérer avec attention l'instrument d'où s'échappent les sons, puis venir le flairer, le toucher du bout du nez et même répéter deux ou trois fois cette cérémonie.

Maintenant, et c'est là le côté le plus curieux, les émotions qu'ils éprouvent retentissent fortement sur la vessie et surtout sur l'intestin ; ce phénomène singulier ne manque jamais de provoquer l'hilarité et l'étonnement des spectateurs.

Dès les premières notes, au bout d'une minute à peine, on voit invariablement quelques chevaux se camper et uriner, ou exécuter une évacuation intestinale; pendant une séance de dix minutes on constate sur certains d'entre eux trois et quatre évacuations intestinales et une ou deux mictions. Sur d'autres, le phénomène se produit une ou deux fois seulement ; parfois il se réduit en une simple expulsion de gaz intestinaux ; il peut aussi ne pas y avoir miction ; l'animal exécute seulement les prémisses, se campe légèrement, mais ses efforts n'aboutissent pas.

Les jeunes animaux sont beaucoup plus sensibles que les individus âgés, l'impression est bien plus forte, l'émotion plus vive, si l'on en juge par le nombre des évacuations alvines.

Il faut rapprocher aussi ce fait de celui qu'on observe sur l'espèce humaine, à savoir que les enfants expriment leurs émotions avec une énergie extraordinaire (1).

Lorsque les expériences se répètent plusieurs fois à peu de jours d'intervalle, l'émotion semble perdre de son intensité, à quelques exceptions près ; il manque alors un élément important, sinon capital, l'attrait du nouveau. N'en est-il pas ainsi chez l'homme où l'habitude émousse les émotions les plus fortes ? Or « la musique vit d'émotions », nous dit Fétis (2).

D'autre part, Guénon a cru remarquer que les sujets particulièrement sensibles étaient en général ceux qui se rapprochaient du sang ; toutefois ceci n'est pas absolu. Il ne faut pas, d'autre part, perdre de vue que l'on ne peut juger ici que sur les apparences d'après les manifestations extérieures ; mais rien ne prouve que les chevaux communs n'éprouvent pas intérieurement autant de plaisir à entendre la musique que les chevaux de sang : ils le font moins voir, voilà tout.

Un officier de cavalerie a déclaré avoir possédé une jument de pur sang qui , pendant la revue passée chaque année le 14 juillet, était prise d'un violent besoin d'uriner dès qu'elle entendait les premiers accents de la *Marseillaise;* elle s'arrêtait pour effectuer la miction qui se renouvelait même deux ou trois fois pendant le défilé. Il fallait que le besoin fût bien impérieux, car en troupe, les chevaux de sang ne s'arrêtent jamais d'eux-mêmes.

Enfin, et ceci mérite d'être retenu, on constate souvent que l'émotion atteint son apogée sur ces chevaux ombrageux, poltrons comme des lièvres ,

(1) Darwin, *L'expression des émotions.*

(2) *Curiosités historiques de la Musique*, p. 3.

qui passent leur vie à mourir de peur. Ici, l'action produite sur l'intestin et la vessie ne tient pas du *charme ;* la manière dont ils se comportent pendant la première audition le démontre clairement et ne permet pas de les confondre avec les sujets *charmés;* au lieu de rester comme ceux-ci calmes, immobiles, prêtant une oreille attentive, ils se tourmentent, grattent le sol, dirigent les oreilles en tous sens : en un mot, ils manifestent les signes d'une vive inquiétude.

Cet état d'âme est provoqué par le *misonéisme*, c'est-à-dire la peur de ce qui est inconnu, la haine du nouveau, mot que Ch. Richet propose de remplacer par celui de *néophobie* dont l'étymologie est plus claire (1); comme l'auteur le fait remarquer, la crainte des choses non connues est surtout la caractéristique des intelligences rudimentaires. Dans notre espèces, les esprits élevés, supérieurs, au lieu de la redouter, la recherchent avidement. — Les troubles viscéraux observés sur ces rares chevaux poltrons sont bien dus à la frayeur, car si on renouvelle l'expérience le lendemain, l'action de la musique est à peu près nulle ; on constate un peu d'étonnement au début et c'est tout.

En résumé, la musique « parle à l'oreille de tous, hommes et bêtes, et porte en soi un sens qui n'échappe pas à tout être doué d'un cœur ou d'un cerveau ». On ne peut donc plus s'étonner de l'influence légère ou profonde, bienfaisante ou malfaisante, qu'elle arrive à exercer à divers degrés sur tous les êtres vivants.

HENRI NOEL.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1886. Article sur la Peur, p. 111.

POÉSIES

LOU PAPO ES MORT, VIVO LOU PAPO!...

De la glèiso es feni lou dòu....
Sus la villo di sèt coulino,
S'espand uno clarour divino
Qu'a 'strifa 'quel sourne linçoù.

E lou vièi redeven lou noù !
Davans Pio-dès tout se clino....
E lou mounde entié, jusqu'en chino,
Courbo lou front, empli d'esmoù !

E drè sus la barco dé Pèire,
Gardian nouvèu de nosti crèire,
Li cor vispre tendra d'ament....

E maugrat tron, tempèsto, aurage,
La coundura vers li ribage
Ount la Fé briho eternamen!....

A ANTONIN BIGOT (1)

Es dous pèr de cor Nimesen,
Dins lou grand cièl pur e seren,
D'enaura d'illustri memori ;
De courouna'n de sis enfant,
Dins aqueste jour triounphant,
D'un rai esbrihaudant de glori !

De jita soun noum immourtau,
Estello d'un mounde ideau,
Au ventoulet que se permeno

(1) Ces vers ont été lus par l'auteur le jour où on a inauguré dans le jardin de la Fontaine, le buste de Bigot.

Dins li lèio d'asquet jardin
Qu'embaumon roso et roumanin,
Ount li niue soun siavo e sereno.

D'amira dins lou maubre blanc
Soun fin retra, soun rire franc,
Un pau gaulès, que mouraliso,
E sens faïre de peno a rés....
Dou bon pople es esta coumprès,
Car : Onneste, èro sa deviso.

Soun obro en touti nous aprend
Que pou sourti de chasco réng,
A despart dis esprit fouleje,
De cor d'elei, d'ome valent
Qu'an rapuga proun de talent
Sens jamai estre esta'u coulege,

Adounc, de Bigot sieguen fier !...
Desempiei Domitius Afer,
De Nime l'antico courouno
De siècle en siècle s'enlusis
E veici qu'un nouvel roubis
A soun frountau brtho e raiouuo !

Dins la glori ieui es intra,
Car la pouesio a sacra
Sis envanc mescla d'engenio....
E dins lon silenci e la pas,
Ausira de longo eìçabas
Lou resson de sis armounio !

E sis obre sèmpre viéuran !
A nosti felen i'aprendran
Que nosto lengo nouriguièro,
Galoio e pleno d'estrambord,
Coucho la lagno et lou maucor
Tré qu'on ausis *Li Bourgadièro*.

L. BARD, félibre,
mestre en gai-sabè.

L'HOTEL DE CAVEIRAC

Les dernières réparations de l'hôtel ont mis à jour les substructions du mur de façade donnant sur la rue Fresque (1).

A droite de la grande porte d'entrée on a reconnu de suite, après l'enlèvement d'un fort badigeon, un très ancien appareillage exécuté à l'aide des blocs arrachés à l'enceinte romaine, quelque chose qui ressemble un peu au revêtement des parois internes du canal de la Fontaine.

A gauche étaient dessinées deux ogives superposées l'une relativement petite, l'autre plus élevée et plus grande, embrassant la première et dont le pied droit se trouve actuellement figuré par la ligne médiane perpendiculaire de cette même porte d'entrée.

Il existait là sûrement au XIIIme siècle une chapelle, dont le souvenir ne nous a pas été conservé, chapelle de confrérie ou de couvent qui occupaient un grand espace et possédaient, suivant l'usage à cette époque, de vastes jardins s'étendant jusqu'à la rue de la rue Madeleine. Les ogives dont je viens de parler en figurent évidemment la porte d'accès.

(1) Autrefois : Jusaterie, Jasuitarié, Juiverie.

En 1672, André Coutelle, secrétaire du roi, habitait rue Fresque, une maison entre cour et jardin qui avait un arceau passant par ladite rue (Archives de Caveirac S. 2 p. 7).

Anne de Rulman a aussi habité la même rue en 1596. Serait-ce dans notre immeuble ?...

Je me suis souvent demandé si l'arceau dit de Saint-Étienne démoli en 1781, au nord, parce qu'il gênait la circulation, ne tirait pas son nom de cette antique chapelle dédiée à Saint-Étienne.

Les troubles occasionnés par la guerre des Albigeois (XIIme et XIIIme siècles) ont pu en amener la désaffection. Toujours est-il que dans la suite il est souvent question, dans l'Histoire de Nimes, d'une autre petite Église ou Rectorie désignée (pour la distinguer sans nul doute de la première) sous le nom de Saint-Étienne-de-Capduel (1). Celle-ci était située en face de la Maison-Carrée vers la rue Auguste et la place actuelle du théâtre. Ruinée pendant les guerres de Religion, elle fut vendue en 1665.

Il ne faut pas perdre de vue qu'en ce temps-là notre Ville ne rappelait en rien son antique splendeur. Réduite successivement à partir du IVme siècle, elle n'était plus que l'ombre d'elle-même, enserrée dans l'étroite ceinture murale que lui avaient donné les Bernard-Athon. Encore est-il vrai de dire qu'une forte partie de son enceinte, ainsi qu'en témoignent les anciens noms de quartier : Peyre-Mouillade, Rosarié, Esclafidoux, Campnau, del Prat, etc. renfermait de grands espaces vacants et plusieurs jardins. Les restes de ces derniers se voient même aujourd'hui dans nombre de maisons au centre de la Cité du Moyen âge (2).

(1) Seguret 1665 (Etude Degord) : St Étienne de *Capitolio*.

(2) J'en ai relevé cinq, d'après d'anciens Compois, seulement dans le quartier del Prat (voir une ville au temps jadis par le docteur A Puech, quartrs et faubourgs dans les mémoires de l'Académie de Nimes, 1833, *passim*.)

Parlant de la démolition « de la muraille qui va du château jus-
« ques au coin qui vise celui des jardins des recollets et des lieux
« environnants, Borrelly assure que tout cela consterne bien des
« gens car on fera de grands dégats et prendra des terrains dans
« lesquels se trouvent des lieux fort agréables et très récréatifs. »
(Mém. id. 1886 p. 370 et suiv.).

La population, en supputant les habitations du *plan du puits de l'olivier* et de la *Bourgade* ou *faubourg des Prêcheurs*, ne comptait certainement pas plus de 8 à 10.000 âmes (1).

« Cette Cité, dit un auteur presque contemporain, « est humide, mal, voire très mal fondée et cons- « truite..... les maisons y sont pour la plupart fabri- « quées avec des planches grossières et par consé- « quent très exposées aux incendies, sujette comme « elle l'est à des vents horriblement impétueux. »

« Mal saine, assise sur un sol marécageux mortel « aux hommes des trois tempéramments, elle est affli- « gée de tant de maladies que sur cent habitants on « n'en trouverait pas un qui dépassat l'âge de « soixante-ans (2). »

Ce tableau n'est pas flatteur. Il n'est malheureusement que trop juste si on veut bien se rappeler que le Nimes du XIIme au XIVme siècle, enfermé dans son corset mural, traversé de l'ouest à l'est par plusieurs écoulements des eaux de la Fontaine, pas toujours bien aménagées, mal percé, mal aéré, affligé de rues et ruelles étroites et tortueuses, possédait quelques rares petites places, le tout sur un sol à peine déclive, peu ou point pavé, souillé de détritus de toutes sortes et imprégné de miasmes délétères. Ajoutons à cela d'autres considérations tirées des mœurs et usages courants.

C'est que la mode, si je puis m'exprimer ainsi, n'était guère en faveur de la propriété bâtie pendant les XIVe et XVe siècles. L'insécurité était grande, les troubles intérieurs fréquents et les guerres nom-

(1) En 1384, 400 feux (Ménard).

(2) Guillaume d'Aci en 1459 (Archiv. Municip. EE.) (voir une ville au temps jadis par le doct. A. Puech).

breuses, presque incessantes du Roi avec les Flamands, les Anglais, les Bourguignons, pour ne citer que celles-là, n'étaient pas faites pour encourager les constructeurs.

En tous cas, je constate que les maisons remontant à cette époque lointaine sont assez rares. Il est vrai, dirai-je avec un érudit qui s'est beaucoup occupé « de la vie de nos ancêtres », que les maisons ont rarement un état civil régulier, aussi est-on réduit presque toujours à déterminer leur âge par la constatation de certains détails architecturaux. Mais c'est là une base incertaine et bien qu'empruntée à des données scientifiques elle n'a qu'une valeur relative (1). A partir du XVIe siècle il semble démontré que l'industrie du bâtiment est en pleine activité, principalement sous le règne de Louis XII et de François Ier. Malheureusement cette prospérité ne dura guère et cessa complètement devant les dévastations amenées par le fanatisme religieux. Sans parler de ces années néfastes où l'on s'attache plus à démolir qu'à construire, nous constatons que dès 1570, les prix faits de maçons visent des réparations où la nécessité a plus de part que l'embellissement. Ce n'est guère, en effet, que sous Henri IV et pendant les dix ou douze dernières années de son règne, que les maçons se remettent à l'œuvre et concourent à l'embellissement de la Cité, tantôt en reconstruisant les maisons détruites, tantôt en les réparant et apportant, notamment à la façade des maisons existantes, des modifications considérables.

Avant cette époque, d'ailleurs, les us et coutumes de la mode du dehors pénétraient lentement dans

(1) *Mém. de l'Académie*, 1833, p. 195 et suiv. A. Puech et Laurent, architecte.

notre ville, par la faute, sans doute, des maîtres-maçons, presque tous enfants du terroir, presque tous aussi apprentis de leurs devanciers. Ce n'est que vers le premier tiers du XVIIe siècle que maîtres-maçons et architectes nous viennent du dehors.

A partir de cette date, avec les Médécis, le mouvement des constructions publiques et privées ne s'arrête plus.

Rappelons en passant quelques-unes des grandes maisons élevées ou parachevées à cette époque, celle par exemple du Trésorier de la Bourse (1); celle d'un membre de la riche famille de Fabrique, rue Daurade (2); la maison Carbonel, rue de l'Aspic, que l'on croit avoir été habitée par Nicot; l'immeuble actuellement appartenant à la famille Vouland (3); l'hôtel des Sires de Fourniguet et de Gênas, rue des Lombards, aujourd'hui à M. de Balincourt (4), la maison Graverol, actuellement à M. Allard, architecte (5), la maison de la famille de Bernis, au XVIIme siècle, propriété du capitaine de Possac; l'hôpital Méjean en face l'Hôtel-de-Ville actuel, et, rue des Orangers, — autrefois des Cardinaux, — les maisons portant les n°s 3 et 9, celle-ci occupée par M. Vincent Magne; enfin, l'Hôtel des Novi de Caveirac.

Ces divers édifices rappellent, dans leur forme structurale en général et plus particulièrement par le style de leurs portes d'entrée et la disposition

(1) Rue de la Trésorerie, maison des Galeries Nimoises.

(2) Rue Dorée, 3, maison Jalaguier, actuellement Vivier de Châtelard. Citons encore, même rue, le n° 10 *ne quid nimis*.

(3) Plan de l'Aspic.

(4) Cet hôtel renferme, entr'autres choses remarquables, une des plus riches bibliothèques de Province.

(5) L'ambassadeur Nicot y est né. — Voir notice de François Rouvière (1395) p. 8 et 9.

gracieuse ou magnifique de l'escalier, le goût de l'architecture italienne.

Je me suis efforcé, mais en vain jusqu'ici, de découvrir la date précise où cette maison des Novi, telle que nous la voyons aujourd'hui, a été élevée et les noms de son principal architecte et de ses constructeurs.

En ces sortes de recherches, je n'ai pas été plus heureux que mes devanciers. Ni les uns, ni les autres, il faut bien l'avouer, dans leurs longues et savantes études sur les anciens hôtels de Montpellier, Nimes et Avignon, pour nous en tenir à notre pays, n'ont pu que très rarement retrouver le nom des architectes. Je ne dis pas du XIII[e] XIV[e] XV[e] et XVI[e] siècles, mais même ceux du commencement du XVII[e] siècle.

Nous voici bien loin, n'est ce pas, en ce qui concerne la maison de Léon Novi, de la chapelle gothique du XIII[e] siècle, dont j'ai signalé le portique, et je dois avouer que l'obscurité la plus complète enveloppe l'histoire de cet immeuble jusqu'aux alentours de 1645.

Voudrait-on en attribuer la construction à Cabizol (1) ou à Dardaillon, son successeur, les seuls maîtres-maçons ou architectes Nimois, dont le XVII[e] siècle nous a légué le souvenir ?

Je ne le crois pas.

Ce qui n'est pas contestable, c'est que cette maison, avec son vaste jardin et ses dépendances amoindris certainement aujourdui, à la considérer dans ses

(1) C'est Cabizol qui a construit les Casernes d'Infanterie en 1665. Coût 200.000 livres, et c'est Dardaillon, qui, sur les plans de Vauban, a élevé en moins d'un an (du 24 mai 1687 au 12 mai 1688) et pour le prix de 450.000 livres la citadelle de Nimes.

grandes lignes architecturales, ne remonte pas au-delà de 1630.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en province, généralement, les maisons ne datent pas toujours de l'époque dont elles gardent le style et qu'elles sont bien souvent de construction plus récente.

Quel a été ici le premier possesseur ? Je l'ignore encore. J'ai bien rencontré, au cours de mes recherches, des noms de grands vendeurs durant le XVIIe siècle et par exemple celui d'un Jean d'Assas, qui de 1655 à 1668 se défit d'un grand nombre de propriétés en ville et aux environs. Mais rien ne m'autorise à leur attribuer la possession de l'immeuble de la rue de la Juiverie.

C'est entre 1662 et 1665 qu'il devint la propriété de Léon Novi, receveur, avec son frère Pierre Novi, marchand, des tailles des diocèses d'Alais et de Nimes.

Depuis environ quatorze ans, il formait la résidence des Intendants de la province (1). A ce titre, alors comme plus tard, il fut mis souvent à contribution par de nombreux et grands personnages.

Une première fois, le 9 janvier et ensuite le 11 avril 1660, à l'occasion du double passage à Nimes du jeune roi Louis XIV, se rendant à Saint-Jean-de-Luz pour consommer son mariage avec l'Infante d'Espagne, une partie de sa suite avait été installée dans cet hôtel (2).

(1) Premier intendant dès 1657.

(2) Entre les diverses grandes maisons occupées en cette circonstance, il convient de citer celle de M. de la Rouvière où descendit le Roi, (c'est le n° 6 de la place de la Salamandre, dite maison de Francois Ier ;) celle-là même où avait résidé, 35 ans auparavant, le duc de Rohan avant de s'installer à l'Hôtel de Ville (en 1625) la maison du Conseiller de Fabrique où fut reçue la Reine mère ; la maison du Roi, à la place de la Trésorerie (actuellement l'Hôtel de Ville) qui eut pour hôtes principaux Monsieur frère du Roi et

« A son tour, M. l'intendant de Lamoignon de « Basville, fils de M. de Lamoignon, premier pré- « sident au Parlement de Paris, à l'exemple de ses « devanciers, feu M. de Bezons (1657) et M. d'Agues- « sau (septembre 1673), est logé chez M. Novy, « receveur du diocèse, à la rue de l'Arc de Saint- « Étienne ». (1er octobre 1688) (1).

Pendant la tenue des États, du 17 au 22 octobre 1686, qu'on n'avait pas vus à Nimes depuis 1637, c'est-à-dire depuis quarante-neuf ans, M. de Montanègre, lieutenant du Roi, et d'autres personnages, reçurent l'hospitalité dans cette maison.

Celle-ci eut encore et par la même occasion la visite du cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne, président-né des États du Languedoc, qui était descendu à l'évêché.

Ce fut plus tard au tour de Fléchier. Celui-ci, à diverses reprises et en attendant la réception de ses

sa suite ; l'Évêché à la place de la Belle-Croix avec Mademoiselle fille de M. le duc d'Orléans ; la Prévoté à côté de la Cathédrale ; la maison Guiraud à la place du Marché (plus tard l'Hôtel de la Monnaie) où descendit le gouverneur du fort et de la Ville M. Ripert d'Alauzier, brigadier d'infanterie le 21 juillet 1688, en attendant que son appartement soit logeable, et enfin la maison du Président de Rochemore où logea le cardinal Mazarin, située à proximité de l'Hôtel-de-Ville (probablement sur l'emplacement de la Banque de France actuelle).

« J'ai omis de mettre, dit le notaire Borelly, que je logeai chez « moi deux gentilshommes de Mademoiselle et qu'il y avait dans « Nimes, suivant le compte qui en a été fait, quinze mille hommes « de la suite du Roi et dix mille chevaux » (coût des dépenses faites alors et des feux de joie à l'occasion de la paix, en dehors des ressources ordinaires un emprunt de 2.000 livres).

(1) Borelly, notaire, *Livre de Raison*, publié par le docteur A. Puech (*Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1886, p. 358 à 375).

M. de Basville, qui a fait son entrée à Nimes, le 1er octobre 1685, à 2 heures du soir, a tenu son emploi pendant 30 ans. L'ouverture des États du Languedoc a eu lieu le 25 du même mois, l'année suivante.

Disons que pendant ce long intervalle de temps (de 1655 à 1715), les gouverneurs de notre province ont été successivement le Prince de Conti (1655), le duc de Verneuil (22 septembre 1666), le duc de Maine (juin 1682).

bulles (14 octobre 1687, — mars 1692), avait séjourné à diverses reprises au château de Caveirac.

Le jour de son entrée comme évêque à Nimes, c'est-à-dire le 25 janvier 1593, environ vers les trois heures de l'après-midi, après son installation solennelle, Fléchier descendit à la maison de Pierre Novi, y reçut les compliments d'usage et y dîna (1).

Le 28 février 1701, lors du passage des Princes, l'hôtel de Léon de Novi fut encore mis à contribution (2).

Après le départ de Montrevel, envoyé en Guienne, le Maréchal de Villars, que l'Intendant était allé prendre à Beaucaire, arriva le 21 avril 1704, à midi. Il descendit chez Léon de Novi, où la Maréchale vint le rejoindre, le 25, à 5 heures de l'après-midi.

C'est de cette maison qu'il sortit, en chaise à porteur, accompagné de l'Intendant de la province et du marquis de Gaudricourt, le vendredi 26 avril, vers 4 heures du soir, pour aller au Jardin des Récollets (emplacement du Grand-Théâtre), recevoir la soumission de Jean Cavalier. Celui-ci avait pour témoins le baron d'Aigaliers, son principal conseiller, et le marquis de La Lande, lieutenant général, gouverneur de la ville d'Alais, avec qui il avait eu une première conférence d'entente « au Château, en bas de Vézénobres » (3).

(1) Pierre de Novi, frère de Léon, acquéreur avec lui de l'office de Receveur des tailles du diocèse de Nimes et d'Alais en 1663, mort le 1er janvier 1694, âgé de 81 ans. Il habitait avec son frère ?

(2) Ces Princes étaient les ducs de Bourgogne et de Berry, fils du Dauphin, petit-fils de Louis XIV, retour d'Espagne, où ils venaient d'assister au mariage et à l'intronisation de leur frère aîné le duc d'Anjou, désormais Philippe V, fondateur de la dynastie des Bourbons d'Espagne.

Ils furent harangués, en cette circonstance, par l'évêque Fléchier.

(3) Un historien, dont il faut priser ici le témoignage, affirme qu'on doit regarder la journée du 16 avril 1704, appelée Combat de

Après le départ de Villars, — à la date du 9 janvier 1705, — c'est le prince de Berwick, fils naturel de Jacques II et Maréchal de France, qui, de retour de Barcelonne révoltée et dont il venait d'effectuer la soumission, fut nommé commandant de la province et lui succéda à l'hôtel des Novi, une première fois le 18 mars et définitivement le 20 avril.

Laissez-moi vous citer encore au courant de la plume et parmi les visiteurs ou les hôtes de cette maison le marquis de Sandricourt, gouverneur du Fort, élevé par Vauban, et de la ville (1706-1710), les deux de Barnage, père et fils, Le Nain Baron d'Arfeld à partir du 3 juin 1744 et, plus tard encore en 1747 l'Infant Dom Philippe d'Espagne accompagné du duc de Modène son cousin, heureux de passer quelques moments dans notre ville, avant de continuer leur voyage vers la Provence.

Ainsi qu'il est facile de le voir, d'après ce qui précède, l'Hôtel de Caveirac, avec les de Novi, ses nouveaux propriétaires, semble bien avoir conservé son renom de maison hospitalière et cossue que lui avaient valu ses premiers possesseurs, dès avant le mariage de Louis XIV et son double passage dans notre ville (1).

Léon de Novi et après lui ses descendants n'ont eu garde de laisser péricliter cette renommée. Je n'en veux pour preuve que l'état de conservation par-

Nages, et dans laquelle les insurgés perdirent un millier d'hommes, comme décisive dans la guerre des Camisards (Court de Gebelin). Ce grave échec précipita la soumission de Cavalier.

(1) En 1766 il est question, dans une note qui a passé sous mes yeux, d'une Isle de M. de Novi, entre la rue Fresque ou de l'arc St-Étienne et la rue de la Correjarié ou de l'Etoile, près la porte de la Madeleine, avoisinant d'un côté la maison de l'avocat des pauvres et de l'autre la rue d'Orbec (actuellement une impasse), au nord de notre immeuble.

faite des murs de la cour d'honneur, le jardin, le grand escalier et son plafond original, nombre de peintures du XVIIIme siècle et l'appartement en style Louis XVI, intact au 1er étage, donnant sur la rue Fresque.

Il y a là une chambre, style Louis XVI, décorée d'une cheminée en marbre blanc de Carrare, appelée par tradition *cheminée du Pape* et sur laquelle je veux dire quelques mots.

Cette cheminée est vraiment légendaire. D'aucuns, parmi les anciens locataires de la maison, Madame de Pauc de Mondevert et la famille de Pelet par exemple, en faisaient honneur, je ne sais pourquoi, au cardinal de Bernis, ambassadeur à Rome de 1769 à 1790.

D'autres, sans plus de raison, assuraient que c'est un don du Pape Pie VII, retour de Fontainebleau, de passage à Nimes, le 6 février 1814.

Mais nous savons tous que Pie VII n'a pas été autorisé à s'arrêter dans notre ville. Les ordres à cet égard étaient formels.

En effet, parti le matin de Lunel il est arrivé vers les onze heures, dans la voiture de M. Cavalier, maire de Nimes (1). Harangué par ce dernier et le curé de Saint-Castor, l'abbé Ferrand, à la place de la Couronne, Pie VII, escorté par les notables de la région à cheval, s'est remis peu après en route.

En passant à Saint-Vincent-Joncquières il s'arrêta quelques instants, pour se reposer.

M. de Ladevèze, notre concitoyen, qui faisait partie du cortège, se hâta de faire ouvrir les portes de sa maison. Le Pape y entra, s'assit quelques instants et

(1) La voiture du Pape, entourée de gendarmes à cheval, par le fait de la foule débordante mit dit-on deux heures pour aller de l'octroi du chemin de Montpellier à celui de Beaucaire.

accepta un verre de vin avec un œuf à la coque, après quoi il reprit son voyage vers Tarascon et l'Italie (1).

Ce que nous savons également c'est que pour les connaisseurs en fait d'œuvres d'art, architectes, sculpteurs, simples et modestes marbriers qui ont été amenés à la qualifier, *la cheminée du Pape* ne remonte pas au delà de 1820.

Voici son histoire.

Il faut partir de 1810, époque où Pie VII qui avait signé le Concordat de 1801 et était venu à Paris sacrer en 1804 l'Empereur Napoléon — fut enfermé comme captif à Fontainebleau par le même Empereur. Celui-ci pour tenir plus étroitement à sa merci son prisonnier lui avait brutalement enlevé son Conseil. Le Collège des cardinaux rouges ou noirs avait été dispersé aux quatre coins de l'Empire.

Le département du Gard comptait parmi les exilés ou internés les cardinaux Gabrielli au château d'Alzon, Catelli au Vigan, Mattei de Montefiori à Alais, Pacca à Uzès et Litta à Nimes. Celui-ci logeait dans la maison de M. le Conseiller d'Amoreux, où il disait habituellement la messe.

Dans ses mémoires le cardinal Pacca nous donne un intéressant récit de la visite, qu'à la fin de son internement, il fit à la ville de Nimes et à ses monuments. Il descendit chez le cardinal Litta accompagné cette fois d'un Monsignore de ses amis, paraît-il, Annibale della Genga, originaire de Spolète et qui devint cardinal, à son tour, en 1816 (2).

(1) Le fauteuil existe encore et j'ai longtemps dans mon enfance entendu mon grand'père de Ladevaze, nous parler du verre et du coquetier. Que sont-ils devenus ?.... (Lettre de M. Ch. de Boisson. Alais, 20 mars 1901).

(2) Communiqué par M. Redon Grand Vicaire à Avignon et M. Goiffon, Grand Vicaire à Nimes.

Mgr A. della Genga alla s'installer à l'hôtel de Caveirac, dont le propriétaire M. de Raffélis de Soissan, époux de la descendante des Novi, habitait alors Cavaillon. Il y passa quelques temps.

C'est ce prélat qui devenu Pape, sous le nom de Léon XII en 1823, crut devoir adresser au Comte de Raffélis de Soissan, et à son hôtel, en souvenir de l'hospitalité qu'il y avait reçu, le joli marbre qui orne, à cette heure encore, sa chambre à coucher.

Les premiers admnistrateurs du département, sous le Consulat et sous l'Empire, n'avaient fait que passer à l'Hôtel de l'ancienne Intendance du Languedoc. Celui-ci, un moment délaissé, fut ensuite et successivement occupé par divers locataires.

Notre Académie de Nimes, fondée, comme chacun sait, le 10 août 1682, et qui avait été dépossédée par l'orgie révolutionnaire de son hôtel, cadeau de Séguier, y a tenu ses séances de 1822 aux alentours de 1830.

Parmi ses occupants, de 1830 à 1848, je relève les noms d'une dame Girody, de l'abbé Laresche (1) et

(1) C'est l'abbé Laresche qui, comme secrétaire du nouvel évêque de Nimes, préconisé en juillet 1821, accompagnait ce dernier, dans la soirée avancée du 19 décembre, à son arrivée place de la Cathédrale.

Mgr de Chaffoy n'était pas attendu... Ce jour-là précisément il y avait grand bal à la Préfecture provisoire, c'est-à-dire à l'hôtel bâti par Fléchier pour la résidence des évêques.

Qu'on juge de la surprise du Préfet et de ses invités. Le nouveau prélat fut accueilli par tout le monde avec cette exquise urbanité qui caractérisait les survivants du XVIIIe siècle.

Mgr de Chaffoy coucha chez le premier magistrat du département, sauf à aller, le lendemain, s'installer dans la maison Lilleroi (aujourd'hui hôtel de M. de Balincourt), qui lui était réservé, en attendant que sa résidence définitive fut libre.

Celle-ci le devint bientôt après, — en 1822, — lorsque le Préfet alla s'installer, avec tout son personnel et ses bureaux, dans la maison Rivet, Grand'-Rue, 10, désignée actuellement sous le nom d'ancienne Préfecture.

L'abbé Laresche devint plus tard premier Grand-Vicaire. Il avait une grande influence. On l'appelait quelquefois l'évêque noir. Il est mort à Besançon en 1837.

de Mme de Pelet, belle-mère à M. Gardies, conseiller de Préfecture, sous le second Empire.

Mme de Pelet avait à son service un vieux et honnête domestique dont le nom de Baptiste a été retenu par la génération contemporaine. Ce brave homme ouvrait largement et deux fois par jour la grande porte d'entrée aux enfants du quartier, qui ne manquaient jamais d'aller s'ébattre dans la cour intérieure. C'était une vraie providence pour tout ce petit monde, et à cette heure encore, *le porche de Baptiste* n'est pas entièrement oublié (1).

En 1854, j'ai trouvé installé, dans l'ancien et riche appartement de Mme de Pelet, au premier étage, un cercle, dit, je crois bien, *des Amis de l'Ordre*.

Deux ans plus tard, c'est-à-dire le 8 juin 1856, plusieurs d'entre nous ont dû assister à l'inauguration solennelle de la Maîtrise de Chant de la Cathédrale, récemment créée par l'évêque Plantier. Les premiers directeurs, dont je crois juste de rappeler ici les noms, à côté des organistes Papel, Magger et Pelet, ont été le chanoine Vaissière et l'abbé Prouvèze, actuellement curé de Remoulins.

La Maîtrise y était encore lorsque cet immeuble, désormais historique, fut vendu par dame Angélique-Louise-Charlotte de Novi de Caveirac, veuve de Raffelis-Soissan, à M. le baron Guillaume de Bernis, époux d'Anne-Françoise-Mathilde, baronne d'Urre, fille du marquis d'Urre d'Aubais. Cette vente eut lieu le 24 mars 1857 (2).

(1) Je tiens ces détails de MM. d'Éverlange, avoué près le Tribunal civil ; Rébuffat, pharmacien militaire en retraite ; chanoine Tastevin ; Mlle Ducros, en religion sœur Eugénie de Saint-Vincent-de-Paul, Mme Pélissier et autres encore.

(2) Étude de Me Dunal, notaire (Voir Bureau des Hypothèques, 9 avril 1857, vol. 502, 47).

Le nouvel acquéreur mourut en décembre 1858, bien prématurément, laissant des enfants et sa veuve, qui habite encore son appartement, bien que la maison ait, dans ces derniers temps, changé de propriétaire (1).

ÉLIE MAZEL.

(1) C'est M. le docteur Fortuné Mazel qui est devenu acquéreur de cet immeuble (9 février 1901). S'inspirant des conseils de M. Gueite, architecte, et sous sa haute direction, il n'a pas hésité un seul instant à entreprendre des travaux de réfection qui, finiront par rendre à cet hôtel son cachet de grande et riche construction des XVIIe et XVIIIe siècles.

IMPRESSIONS D'ORAN

Lorsque le voyageur arrive dans ce pays, il l'admire. Lorsqu'il est revenu en France, il en raconte les beautés à ses parents et à ses amis et, pour un peu il finirait sa description enthousiaste par l'éternelle phrase des bonimenteurs forains : « Le spectacle en vaut la peine : amenez-y vos amis et connaissances qui en seront contents et satisfaits. »

L'enthousiasme est un sentiment éphémère : qui dit « enthousiasme » dit « contentement excessif de peu de durée » ; et ce n'est que lorsqu'on a mis très peu de temps à contempler une chose que l'on arrive à s'en enthousiasmer.

Ainsi d'Oran.

Vous y passez cinq ou six jours. Parfait, superbe, ce pays ! Très pittoresques, ces arbicots, ces chéchias. Curieux, ces arbicots, ces costumes juifs. Et ce langage bizarre, naïf de tous ces gens-là. — Et ces maisons à terrasses coquettes, blanches... Ce décor d'opéra, Santa-Cruz, la mer, la promenade Létang, quoi de plus flatteur à l'œil ? C'est divin ! Êtes-vous allé jusqu'à Tlemcem ? — C'est une promenade à faire. Pays très fertile, enchanteur. Monuments très curieux, à Tlemcen : la domination arabe s'y révèlent largement..... Oh ! il faudra y retourner... et alors, ce sera pour longtemps : nous passerons

tout l'hiver à Oran ; nous l'avons vu en été : il faisait trop chaud. En hiver, quel Eden ce doit être : les arbres toujours verts, de l'eau, des orangers, des bananes partout ; habillés d'été dans les rues, sur les terrasses des cafés toujours bondées d'indolents habitants, heureux de respirer le bon air qui vient de la mer, la douce brise qui rend gai... Vive l'Algérie ! Vivent les Français qui ont ajouté à l'œuvre de la nature tant de charmes et d'agréments !..

Sur ce ton, le voyageur narre les beautés qu'il croit avoir vues pendant son court séjour à Oran, qu'il espère retrouver après qu'il s'y sera installé pour toute une saison. Par bonheur, au moment de partir de France, l'hiver suivant, un contre-temps arrive : le voyage projeté est dans l'eau. Et le voyageur, maudissant le sort, ne retourne pas en Algérie : il gardera pourtant, toute sa vie, sa première impression. Le public qui l'a écouté pense comme lui, et, en France, tout le monde admire notre grande colonie sur la foi de ceux qui y ont vécu quelques instants !...

Il faut, pour l'apprécier à sa juste valeur, non y rester une semaine, non, même y séjourner plusieurs années, mais y vivre un ou deux ans. Pendant ce laps de temps, on a pu facilement étudier les mœurs de ses habitants, les juger avec indépendance, tirer des conclusions sincères, sans avoir subi leur influence, ce qui arriverait fatalement, si l'on y restait trop ; alors, on s'adapterait au milieu, et insensiblement, on deviendrait comme le voisin : au début, on aurait jugé les choses sainement, peu à peu on en serait venu à oublier les constations faites et l'habitude aidant, on arriverait à cet état d'âme particulier, si naturel chez les humains, qui — grâce

à une habitude acquise — efface le souvenir et rend la pensée adéquate aux événements qui s'offrent à elle.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL : ASPECT DE LA VILLE

Après une traversée pénible de quarante heures, le passager est en vue d'Oran.

Il vient de contourner un rocher aigu et ayant à sa gauche d'arides collines déchiquetées ; il se trouve en présence d'une vaste baie qui, partant de l'extrémité du Maroc, ne se termine qu'à l'endroit précis où est le bâteau. La brume l'empêche d'apercevoir le port d'Oran — première désillusion à laquelle d'ailleurs, le voyageur dont nous parlions tout à l'heure, le voyageur dont l'esprit a été « fait » d'avance, me prête mille attention. De la brume ? — Mais il y en a toujours au bord de la mer, pense-t-il en haussant les épaules. C'est là une idée fausse : rien de plus laid, de plus intensément lumineux que les grandes plages méditerranéennes de France. Remarquez, cependant, que notre voyageur arrive soit à six heures du matin, soit à cinq heures du soir, soit encore à onze heures dans la nuit et qu'il peut se dire : « Si j'étais arrivé entre dix heures du matin et quatre heures de l'après-midi, j'aurai trouvé un temps très clair. » Il n'y a donc, pour lui, qu'une désillusion momentanée, due à l'effet du hasard. Il se plait à croire que pendant les beaux moments de la journée la brume n'existe pas, que le ciel est d'un bleu vif, que la vue, aussi loin qu'elle peut se porter n'est arrêtée par aucun atome de brouillard. Après tout, pense-t-il, on parle du « beau ciel de l'Algérie » :

il n'est donc pas possible qu'il soit laid ; ceci est simplement l'effet de l'heure matinale à laquelle j'arrive !

J'avoue que lorsque, par hasard, il n'y a pas de brouillard, le coup d'œil de l'entrée d'Oran est, sinon féérique, du moins plein de charme.

A droite, se profile dans le ciel que nous supposons d'azur, une colline abrupte que surmonte un antique fort espagnol, masse de pierre géante d'aspect imposant ; un peu au-devant de ce fort est une église de style roman dont la nef est cachée par un clocher d'un bel effet qui lui donne une apparence de tour. Si le regard se porte, en suivant la crête de la colline, un peu vers la gauche, il rencontre, émergeant d'un terrain boisé, une construction toute blanche, en dôme, c'est le tombeau d'un marabout.

Le bâteau avançant toujours permet aux passagers grâce à un nouveau coup de barre, d'apercevoir le port, la ville et la banlieue de l'ouest. Le port vu de loin, n'a rien de remarquable : une maigre jetée au bout de laquelle est un minuscule phare en est le plus bel ornement. Quelques vapeurs mélancoliques y sont amarrés.

Oran est cependant le premier port algérien, grâce à l'importance de son trafic. La rade d'Alger est, certes, infiniment plus belle, plus vaste ; les bâteaux y sont plus nombreux, mais le trafic y est plus restreint. D'ailleurs, le port d'Oran est en voie d'agrandissement : il égalera — dans peu de temps — à peu près la superficie de celui d'Alger. Depuis quelques mois, est-il bon d'ajouter, les grands paquebots qui vont à la côte ouest d'Afrique y font escale pour se ravitailler en charbon.

*
* *

Le passager qui met le pied,pour la première fois, sur le quai est immédiatement assailli par une foule de moricauds qui, en français, le prient à grand renfort de gestes et de grimaces de vouloir bien leur laisser sa valise. D'autres juchés sur de mauvaises carioles auxquelles est attelé un bourricot paisible font des signes désespérés pour attirer l'attention du « Sidi ». Ils veulent tous se charger des bagages. Il en est, plus audacieux que d'autres, qui, sans façon, se saisissent des bagages que le voyageur tient à la main et qui lui ouvrent le passage au milieu de la foule. Il va crier « au voleur ! » mais heureusement il y a toujours là un monsieur complaisant pour lui dire : « Ne craignez rien : ils ne risquent rien, vos paquets ». Il se laisse faire — et, en route pour l'hôtel !

Je fais grâce au lecteur de détails qui nous entraîneraient trop loin et j'entre dans le vif du sujet de ce chapitre : l'aspect de la ville.

*
* *

Elle n'est pas séduisante.

Comme la plupart des ports de mer, elle possède un quartier haut et un quartier bas. Le haut — contrairement aux autres ports de mer — est le quartier neuf ; le bas, le quartier ancien.

C'est par des rues étroites et tortueuses qu'on passe pour atteindre le « premier étage » de cette ville — si je peux m'exprimer ainsi. — Elle est formée, en effet, de deux plateaux. C'est comme un gigantesque escalier coupé par un vaste palier.

Les maisons qui avoisinent le port sont affreuses, sales, puantes. Elles sont presque toutes habitées par des Espagnols. Elles s'étagent, les unes sur les autres, en désordre. Seulement, elles sont d'un côté de la ville : l'autre côté est occupé par une vaste promenade, la promenade Létang, d'où l'on a une belle vue sur la mer. Le voyageur qui, débarquant, prend à droite est mal inspiré, parce qu'il pénètre dans le quartier malpropre dont je viens de parler ; il sera bien mieux inspiré en passant à gauche : c'est là qu'il trouvera la promenade Létang.

On y accède par une rampe bordée de palmiers, de caoutchoucs géants, de bananiers, de strelizias aux larges feuilles. Au sommet de cette rampe est un terre - plein d'une très grande étendue. De là on domine le port; on voit arriver les bateaux de fort loin ; on suit les manœuvres des navires ancrés : bref, on peut se distraire à bon marché.

Au-dessus de ce terre-plein serpentent des allées ombreuses dont les caoutchoucs sont surprenants de beauté : véritables colosses de bois, munis de peu de feuilles, ils ont une ramure formidable. Que sont nos petits caoutchoucs de France, soignés dans des pots, transis, chétifs, comparés à ces arbres géants ? des brins de paille !

La promenade contourne ensuite de vieilles murailles qui datent de l'occupation espagnole, suit un ravin profond où des jardiniers cultivent des légumes, et aboutit au cœur même de la ville, à la place d'Armes, dont nous nous occuperons tout à l'heure.

Avant de quitter la ville basse, signalons-en quelques vues curieuses. La place de la République, bordée de jolies maisons à terrasses où sont logées les compagnies de navigation ; c'est une esplanade d'où

l'on jouit d'une belle vue sur la mer; la place Kléber, à quelques pas de là, ornée d'une superbe fontaine entourée de palmiers et d'un monument moderne peu remarquable, la Préfecture ; le grand boulevard de Malakoff, belle allée de platanes, très droite et très large.

Dans ce quartier est le théâtre, incendié en avril 1902. L'incendie de ce théâtre est une bonne aubaine pour les Oranais ; à leur insu, car ils ne voulaient pas le démolir ; et cependant, bicoque vermoulue, indigne d'une grande ville, il portait préjudice à la beauté de la promenade Létang, à une extrémité de laquelle il était situé. Une anecdocte piquante a ici sa place.

Lors des préparatifs du Congrès de Géographie, on discuta au conseil municipal afin de décider s'il y avait lieu d'offrir des représentations théâtrales aux étrangers. « Gardez-vous en bien, s'écria un conseiller, laissons-le dans l'ombre, notre théâtre : il ferait fuir les étrangers ». C'est ce conseiller malin qui doit se frotter les mains, aujourd'hui ! En tous cas, il semble que la fatalité comprit cet honorable édile et voulut lui donner satisfaction : le théâtre brûla exactement la veille de l'ouverture du Congrès !

A quelques mètres plus haut, une mosquée.

C'est le seul immeuble d'apparence arabe que nous rencontrons dans cette partie de la ville. Pénétrons. Une petite cour circulaire s'offre à nos regards ; autour d'elle est une colonnade et un vestibule teinté de couleurs vives. Une fontaine ornée de rocailles et de verdure coule devant la porte d'entrée. Au-delà de la cour est la mosquée proprement dite, le temple. C'est une vaste salle où s'élèvent de tous côtés d'énormes colonnes. Dans des coins prient des Arabes. Un

tapis — qui doit être de Turquie — amortit le bruit des pas. C'est silencieux, c'est morne. Vu de l'extérieur, ce temple musulman ressemble à ses arènes et je connais plus d'un étranger, venant d'Espagne, qui, s'arrêtant devant le monument, m'a demandé : « C'est la plaza, sans doute » ? Au fond se dresse une tour carrée qui paraît ne pas en faire partie, tant son style architectural l'en rend différente. Tout cela, en somme, n'a rien de bien remarquable. C'est simplement digne de curiosité pour un Européen, qui, en France, rêve de savoir ce qu'est une mosquée.

Quelques pas de plus, et nous sommes sur l'immense place d'Armes, promenade ombragée de palmiers et de chamérops, point terminus des tramways.

Au centre, le monument élevé à la mémoire des combattants de Sidi - Brahim, très élégant. Sur les côtés, l'Hôtel de Ville, très beau monument moderne, le Cercle Militaire, charmante habitation située au milieu d'un vaste jardin où des plates-bandes très verdoyantes donnent asile à des plantes exotiques et à des arbres tropicaux du plus bel effet.

Si nous obliquons vers la gauche, nous pénétrons dans une grande voie que les Oranais décorent du nom pompeux de « boulevard ». C'est le boulevard des Capucines de l'endroit. En réalité, c'est une large rue avec quelques beaux magasins. Quoique pavée en bois, cette artère est pleine de boue quand il pleut et le vent y soulève une poussière aveuglante quand le temps est sec.

A droite de la place d'Armes débouche une rue dont la pente est très rapide. Elle va rejoindre les quartiers bas que nous avons quittés tout à l'heure et où nous ne reviendrons pas.

Il y a d'autres aspects remarquables à Oran.

Ainsi, la rue des Juifs, affreuse ruelle exclusivement habitée par les Israëlites. C'est répugnant, écœurant. Figurez-vous une voie étroite pleine de trous, de légumes en décomposition, où grouille une population en guenilles, criant, gesticulant, se bousculant. Sur les bords, une rangée de hautes maisons dont les portes basses, grandement ouvertes, laissent voir l'intérieur, taudis infects où des gosses à moitié nus jouent, sous le regard de quelque morbide vieillards et de femmes émaciées.

Si vous essayiez de pénétrer, une odeur nauséabonde vous prendrait au nez..... Dépêchons - nous d'aller ailleurs.

Grimpons à Santa-Cruz.

Santa-Cruz est une colline abrupte, sans végétation, au sommet de laquelle est une chapelle dédiée à la Vierge. C'est l'église que l'on aperçoit en arrivant par la mer, lieu de pèlerinage et d'excursions. On jouit, de la plate-forme où est située la chapelle, d'une vue très étendue : on voit la mer, le lac Salé, Mers-el-Kébir et son fort ; au loin, bien loin, quand le temps est beau, les hauts plateaux souvent couverts de neige. A quelques mètres au - dessus du sanctuaire est un vieux fort espagnol où est installé un observatoire. Ce fort n'a de remarquable que l'énorme masse de pierre qui a servi à le construire, amenée là-haut au prix, sans doute, de difficultés inouïes.

Je ne parlerai ni du Musée, ni des Casernes nouvelles, ni du Palais de Justice qui occupent certainement, dans l'esprit vaniteux des gens d'Oran, une large place, mais qui n'ont pour les étrangers rien de particulier. Les Casernes nouvelles sont cepen-

dant dignes d'être remarquées, à cause de leur originalité : l'architecte qui les a construites a eu l'idée heureuse de les adapter au goût arabe : ce sont de vastes constructions carrées ornées de terrasses couvertes et d'arcades blanchies à la chaux et dont la monotonie est coupée par les dessins que forme l'assemblage de briques de couleur émaillées : c'est ainsi qu'étaient construites les maisons d'Arabes aisés avant l'occupation française.

Ce premier chapitre n'a pour but que d'indiquer d'une façon générale la topographie d'Oran. Nous allons, maintenant, exposer des idées plus abstraites et parler, dans le chapitre suivant, des mœurs et des coutumes de la population.

Je tiens à avertir le lecteur de ceci : je n'ai rien voulu approfondir ; je ne me suis servi d'aucun livre spécial : je veux simplement noter quelques impressions au hasard de mes souvenirs.

(*A suivre*). P. TÉRAUBE.

ŒDIPE ET LE SPHINX

TRAGÉDIE EN TROIS ACTES DE M. PELADAN

Ce fut sous la splendeur étoilée d'une belle soirée d'août, dans ce décor du mur géant du théâtre de l'antique *Oranois*, que fut représentée cette œuvre nouvelle de notre compatriote, M. J. Péladan. Et ce fut une joie pour l'oreille d'entendre le rythme sonore de cette prose harmonieuse ; un régal pour les délicats d'assister à l'éclosion d'une pensée originale et d'en suivre la poétique évolution ; une grande douceur enfin pour les amis de Péladan de voir son talent affirmé par cette œuvre et saluée par les applaudissements de la foule. Il y eut sans doute quelques étonnements ; à quoi bon les dissimuler et comment les prévenir ? On était en présence, non plus d'une traduction ou même d'une adaptation ; mais d'une véritable création, enchassée sans doute dans une légende grecque ; mais toute entière sortie de la pensée du poète, fille de son inspiration, une chose nouvelle dans des formes antiques, une éclosion et non une tentative de résurrection.

Le drame est de ligne simple et pure ; il est le prologue de l'*Œdipe-Roi* et se soude de si intime façon avec l'œuvre de Sophocle qu'il devrait toujours le précéder, si les exigences de notre activité mo-

derne permettaient encore les amples trilogies grecques. Trois tableaux le divisent. Le premier se passe en Phocide au carrefour des trois chemins (Triodos), où se croisent les routes de Delphes, de Corinthe et de Thèbes : Œdipe, fils supposé du vieux Polybe, roi de Corinthe et de Mérope vient de consulter l'oracle d'Apollon, qui lui a prédit qu'il serait fils paricide et incestueux. Il a résolu de s'exiler pour toujours :

Oh ! dussè-je courir des colonnes d'Hercule jusqu'à l'Hyperborée
Dussè-je aux sombres bords, descendre comme Orphée
Et cacher ma vertu jusqu'au fond des enfers ;
Je mourrai pur de ton sang. O Polybe...
Le prince de Corinthe n'est plus qu'un être errant
Seul au monde, sous la haine de Dieux !

Soudain un char apparait qui porte un vieillard entouré d'une faible escorte, c'est le roi Laïus qui va demander à l'Oracle comment débarrasser son royaume du monstre qui le dévaste, le Sphinx? Œdipe, absorbé et dédaigneux refuse de faire place. Une querelle s'engage ; Laïus tombe sous les coups du jeune homme, le parricide est déjà consommé ; l'oracle à moitié exécuté, tandis que l'inconscient Œdipe s'écrie :

Contemple ton ouvrage Dieu de vengeance,
Car je n'ai reçu voulu de tout ce que j'ai fait dans ce sinistre carrefour :
Mon bras servit d'épée à ta rancune obscure.
Oui, j'ai versé du sang, mais Polybe, mon père est vivant.
Ces morts ne sont pas mes parents.

Et la fatalité le poussant toujours, Œdipe s'engage sur la route de Thèbes. Il y arrive au lendemain des

funérailles d'Œdipe et y apprend quel monstre opprime la ville :

« Le Sphinx à voix humaine qui pose au passant son énigme. »

et la récompense promise au vainqueur

« C'est le sceptre de Thèbes et la beauté de la reine Jocaste. »

Il y a dans ce 2e acte des beautés de premier ordre. C'est d'abord la prophétie de Tirésias, obscure, enveloppée dans des circonlocutions, chères aux devins de tous les temps, poignante pour nous qui savons ; presque indifférente pour ses auditeurs ; irritante pour Jocaste qui s'écrie :

Devant ta parole ambigue, Tirésias, je me dérobe
Impie envers ma couche, ou infidèle à la patrie
Non, je ne choisirai pas.

Angoissante pour tous lorsque le devin poussé à bout s'écrie :

A cette heure le meurtier et le heros tous deux entrent dans Thèbes.

Et voici qu'Œdipe paraît et s'avance dans la force de sa jeunesse audacieuse. Il accepte la lutte contre le monstre.

L'aurore éclairera j'espère
Thèbes ! ton roi ! Jocaste ! ton époux.

Le troisième acte débute par le duel entre le sphinx et l'homme et se termine par l'apothéose du héros. Comme l'oracle d'Apollon, comme Tirésias, le sphinx jette à la face d'Œdipe le lamentable anathème :

Mon vainqueur sera le plus malheureux des mortels.

. . . .

Le destin qui t'attend est plus terrible que ma griffe d'airain

. . . .

Inceste,... parricide,... sacrilège,... maudit.

Le cri triomphal du héros s'élève toujours plus haut :

Au nom de l'harmonie, monstre, je te confonds
Larve, je te dissous, au nom de la lumière !

Et quand le monstre a disparu précipité dans le néant, quand l'aurore a dissipé les ténèbres, le destin est accompli. Œdipe parricide est roi de Thèbes et l'époux de Jocaste.

Par les quelques citations que j'ai faites on a vu que ce drame est écrit en prose rythmée. C'était la forme des poètes Eleusiniens que nous connaissons assez imparfaitement en eux-mêmes, mais dont nous retrouvons tout à la fois les modèles dans les hymnes védiques et les copies dans les proses de la vieille église. Le rythme obéit à la loi de l'euphonie, mais plus encore il se moule à la pensée qu'il exprime. Il faut pour le manier une rare science des mots, beaucoup d'oreille et une délicate perception de la prosodie. M. Péladan s'est tiré avec honneur de la tâche redoutable qu'il avait assumée. Quoi de plus adéquat à la pensée exprimée et en même temps de plus satisfaisant à l'oreille que ce chant alterné du chorente triomphal et du chorente funèbre au pied du rocher où Œdipe vainqueur s'est endormi.

Le Chorente funèbre

Elle n'a pas brillé la flamme de victoire !
Selon notre promesse,

Voici le suaire, les baumes.
Car nous devons ensevelir
Avec les honneurs héroïques
Celui qui n'a pas deviné

Le Chorente triomphal.

Elle a brillé la flamme de Victoire !
Selon notre promesse,
Voici le sceptre et la couronne.
Car nous devons ainsi saluer
Avec les honneurs royaux
Celui qui a deviné.

Et le dialogue se poursuit avec de musicales alternances, rappelant (ce n'est pas un mince éloge) certaines poésies de Catulle, formé lui aussi à l'école des alexandrins, qui avaient tenté de refaire les hymnes orphiques.

Il faut reconnaître cependant qu'à la majeure partie du public cette forme parut étrange et déconcertante. Y avait-il seulement protestation de notre oreille habituée à la majestueuse et monotone sonorité de l'alexandrin ? Oui sans doute ; mais aussi bien les conditions du théâtre en plein air paraissent autres que celles des salles de spectacle ordinaires. Il y faut une extrême simplicité dans l'action comme dans la prosodie. Les nuances, les effets de demiteinte, les modulations trop fines de la voix humaine se perdent dans l'immensité du vaisseau. L'acteur joue et déclame avec le ciel infini sur sa tête et devant lui les flots pressés d'un public, véritable foule aux impressions essentiellement primitives et le plus souvent inconscientes.

Mais si la forme put être discutée comme adéquate au cadre, le fond du moins résulta très im-

pressionnant et tel qu'il justifie l'audace de M. Péladan. Et certes il fallait un courage peu ordinaire et un plein sentiment de ses forces pour entreprendre ce sujet. Toutes ces légendes, sur lesquelles repose la tragédie grecque, les Argonantes, Médée, Œdipe, la guerre de Troie, Phèdre, etc., sont en définitive la concentration en quelques faits et quelques personnages d'une longue série d'affabulations populaires, souvenirs confus de mythes solaires et de luttes de races. Celles-ci surtout remplissent l'épopée et la débordent, se prolongeant jusques dans la poésie latine et même dans notre littérature classique. Qu'est-ce donc autre le sujet de Phèdre, sinon la lutte poignante de la morale aryenne et de la morale sémitique ? Pas n'est besoin de dire que j'entends ce dernier mot dans son sens ethnique le plus large. Phèdre est d'une race où le harem du père passait par droit d'héritage au fils. Pour lui donner sa mentalité hellénique, quel long temps et quel effort d'humanité furent dépensés ? Le destin de la tragédie grecque, sombre, jaloux, haineux, n'est pas une création aryenne ; il procède directement de la Phénicie, et, comme Baal, se réjouit de la souffrance et du sang. Il se les offre à lui même si l'homme ne les lui donne pas.

Qui veut restituer sur la scène moderne ces sujets protohistoriques, doit se pénétrer du sens intime de ces légendes et joindre une imagination puissante à une sûre érudition. Tel est bien M. Péladan, et, s'il m'en voudrait lui-même de proclamer qu'il atteignit d'un seul bond le sommet, je puis bien dire qu'il s'en rapprocha assez près pour nous donner une exquise impression d'art. Son Œdipe est le héros solaire qui sort des silences redoutable pour rayon-

ner dans un midi superbe et descendre ensuite dans l'obscurité fatale. En face de ce dessin large et sûr, le personnage de Jocaste présente déjà les complications de l'âme et de la morale aryennes. Elle appartient à l'humanité fabuleuse, mais enfin elle est femme et pour si contraire qu'elle soit à notre race, Œdipe, en sa présence, ne sent rien autre que le désir de la conquérir et avec elle le rang suprême; elle, au contraire, se sent émue pour le jeune héros d'une vague sympathie inconsciente. C'est très finement observé et rendu. De belle inspiration est aussi cette évocation du troublant sphinx. En écoutant le dialogue entre le monstre et son vainqueur, on a bien le sentiment que ce duel est plus grand qu'entre deux personnalités.

> Je suis l'homme roi légitime de la nature
> Tu es le monstre.
> Moi, courageux et pur, je viens, je me dévoue
> Et Thèbes est rachetée ; et tu es confondu.

A propos de ce personnage d'Œdipe, quelques critiques ont prononcé le nom de Siegfried. Il faut bien s'entendre. Tous les deux viennent du même quartier mysthique ; ils sont les fils de l'astre rayonnant et comme lui s'en vont tous deux vers la nuit. Ils ont des caractères communs, mais ils ont évolué au cours des âges et au gré de la fantaisie populaire influencée par les changements d'aspect de la nature. M. Péladan est louable d'avoir précisément conservé à son héros son caractère semi-oriental ; il l'est d'autant plus qu'il n'a jamais dissimulé son admiration pour le maître de Bayreuth et l'influence subie. Mais il ne l'a pas imité et c'est de la Grèce qu'il s'est inspiré. S'il fallait chercher quel-

ques ressouvenirs du théâtre wagnérien, c'est dans la mise en scène que nous les trouverions.

Ceci m'amène à parler de l'exécution. Disons nettement les choses. *Œdipe et le Sphinx* fut trop étudié et joué en lever de rideau. Le talent de M. Péladan est avant tout somptueux ; à côté de l'action et la soutenant, il veut de larges et sûrs déploiement plastiques ; il rêve l'alliance intime de la poésie et de la musique, et encore des attitudes et des évolutions rythmées, cela, c'est du Bairenth, du théâtre moderne, une figuration intelligente et longuement préparée ; c'est difficile, même impossible à Orange. M. Péladan avait déjà fait de larges concessions pour plier son œuvre au cadre où elle devait être représentée. Ses amis en auraient peut être voulu davantage encore et qu'il porta tous ses efforts sur les détails plus accessibles au public et qui ne furent pas suffisamment rendus, parce qu'insuffisamment étudiés et réglés. La lutte entre Œdipe et Laïus au premier acte en est un exemple. Très belle à la lecture, elle fit sourire à la représentation : tous ces serviteurs de Laïus tombèrent comme des capucins de carte sous le moulinet du bâton d'Œdipe ; et Laïus lui-même s'en alla mourir assez piteusement dans la coulisse. Dans la grande scène d'Œdipe et sphinx, aboutissement et nœud du drame, le souffleur dut trop souvent intervenir et l'électricien n'intervint pas assez, ou plutôt dit-on, fut empêché d'intervenir, de telle sorte que cet acte décisif fut joué dans l'obscurité. Il fallait que l'œuvre de M. Péladan fut d'étoffe solide pour résister à tous ces accrocs ; elle a résisté et ouvert sa trace. C'est avec joie que nous enregistrons ce succés, prélude d'une évolution nouvelle dans l'œuvre de notre compatriote.

Il serait d'une ingratitude notoire ne pas féliciter M. Paul Marieton de son initiative. Il a une heureuse audace et une rare intelligence des ressources de la scène antique, s'il faut en croire certaines rumeurs, il serait sur le point d'être sans place dans ce théâtre d'Orange auquel il a su donner une activité toute particulière et dont il a fait un centre rayonnant. Ce serait grand dommage pour l'art méridional : mais si Orange commettait cette faute, je sais d'autres villes qui s'ouvriraient largement hospitalières à cet homme de goût, qui attacha son nom à la résurrection du théâtre antique.

GEORGES MAURIN.

LES LIVRES

L'Expansion de la nationalité française, par J. Novicow, (Librairie Armand Colin 1903).

Nous ne sommes guère blasés sur les compliments de la part des étrangers. Aussi devons-nous montrer une gratitude tout à fait attendrie envers M. Novicow qui a bien voulu prendre la peine d'écrire un livre pour nous réconforter. Non, paraît-il, l'expansion du génie français ne se ralentit pas. Non, l'avenir de la culture française n'est nullement compromis. En dépit de l'affaiblissement de notre natalité, qu'imitent d'ailleurs les natalités étrangères l'une après l'autre, nous pouvons espérer qu'à la fin du xx[e] siècle, le public de langue française comptera 200 millions d'individus, tant blancs que de couleur ; le bloc sera assez volumineux pour qu'aucune jalousie européenne ne le dissolve ou ne le dédaigne. De plus, notre langue, de par ses qualités propres, gardera toujours sa prééminence. « Tout homme a deux pays, le sien et puis la France », dit un vers célèbre de la *Fille de Roland.* Tout homme, nous assure non moins flatteusement le professeur d'Odessa, qui voudra savoir une autre langue que la sienne, saura le français. Ajoutez à cela le rayonnement irrésistible de la France, « ce sourire sympathique de la civilisation », comme l'avouait le peu aimable Crispi, la clarté de notre esprit, la méthode de notre travail, la franchise de notre caractère, la tolérance de nos mœurs, le charme de nos manières. « A ce (dernier) point de vue, je cite M. Novicow, les Français ont une supériorité marquée sur leurs voisins. La femme française est certainement parmi les plus délicieuses et les plus séduisantes de l'Eu-

rope. Son attrait est puissant, et le rang assez élevé qu'elle occupe dans la famille lui donne la possibilité de l'exercer dans toute son ampleur. Grâce encore à la sociabilité des Français, à leur cordialité, à leur savoir-vivre, à leur hospitalité, l'étranger est facilement attiré dans les familles. Or, dès qu'il y a pénétré, il se sent tellement à l'aise et tellement heureux qu'il se livre sans défense et qu'il est immédiatement conquis ».

Voilà qui est charmant, et de quoi nous aurions mauvaise grâce à douter. Contentons-nous de renvoyer le compliment à son auteur, et de lui dire que les Russes ne sont pas moins accueillants à notre égard ; que, d'autre part, les Allemands se mettent toujours en frais visibles d'amabilité pour nous ; que les Italiens vont jusqu'aux avances les plus démonstratives ; que les Anglais sont à leur façon aussi hospitaliers que nous ; et tirons-en cette conclusion que, tous les peuples étant devenus également sociables la question reste entière.

En réalité, l'expansion de la langue d'un peuple n'est qu'une partie de l'expansion de ce peuple. Une nation ne vit pas seulement de parole, écrite ou verbale, mais aussi de prestige, de richesse, d'autorité et d'estime. On pourrait même concevoir un peuple dont la langue n'aurait aucun rayonnement, et qui n'en serait pas moins à la tête de la civilisation de par ses peintres, ses sculpteurs, ses musiciens, ses architectes, aussi de par ses savants, ses ingénieurs, ses découvreurs, ses philosophes, ses héros et ses saints, tous individus pour qui la question linguistique n'a qu'une importance secondaire.

Ne parlons, pourtant, que de l'expansion de la langue. Tient-elle uniquement, comme le croit notre auteur, aux mérites de la syntaxe, du vocabulaire et de la prononciation ? Je crois bien que le mérite des auteurs y a sa forte part, et que si la France, pendant cinquante ans, ne produisait plus ni un poète, ni un dramaturge, ni un romancier, ni un esthète, le rayonnement du français s'en trouverait fort obscurci. Du moins voit-on que les variations des influences de toutes les littératures ont toujours coïncidé avec les hauts et les bas de leurs littérateurs. Chacun ici mettra des noms sous l'exemple. Autre élément dont il

faut tenir compte, la qualité du public. Tout sera différent suivant que les 200 millions de personnes dont on parlait seront des Français d'origine ou des jaunes, des nègres et des bronzés. Même pour les seuls Français d'origine, les choses changeront suivant que le public se composera d'une élite lettrée et savante, d'ailleurs aussi nombreuse que possible, ou d'une cohue myriadaire de gens sachant lire et écrire, mais abrutis par la presse à un sou, avilis par les passions politiques et incapables de collaborer même par des applaudissements à la marche en avant de la civilisation. A tous ces points de vue, je crains que M. Novicow, dans sa bienveillance pour nous, ne se fasse des illusions. Quand il affirme « qu'une pléïade d'hommes remarquables est née en France après les désastres de l'année terrible », je ne demande qu'à le croire, mais ces hommes n'ayant guère aujourd'hui qu'une trentaine d'années n'ont pu encore réaliser ses prévisions. Quant à la fatigue intellectuelle des nouvelles couches, au petit nombre de lecteurs que trouvent les ouvrages sérieux, et même maintenant badins, à la somnolence de la province et à la frivolité de Paris, ce sont là symptômes fâcheux auxquels l'auteur ne prend pas garde, mais qui nous donnent à réfléchir.

La question de la supériorité dialectale du français n'en est pas moins fort intéressante, et aussi fort importante. Ce qu'en dit un Russe polyglotte est précieux. M. Novicow loue le français d'être composé de lettres d'une prononciation très facile, de syllabes sans accent tonique, de mots d'une dimension sage et d'une sonorité convenable, de phrases d'une syntaxe où les difficultés ne sont en somme que l'exception. Comparés à lui, l'allemand et le russe sont plus riches, mais plus difficiles et moins clairs ; l'anglais est plus simple de grammaire, mais plus sourd d'élocution, plus compliqué d'écriture, plus malaisé à entendre ; l'italien manque de nerf ; l'espagnol manque de fond. Ce sont là constatations réconfortantes, mais dont il ne faut pas s'exagérer la vertu. L'anglais notamment a bien des défauts, mais que d'avantages ! Il a la plus brève des syntaxes et le plus riche de tous les vocabulaires. Il est en outre aussi latin que germain. Un Anglais qui sait bien sa langue peut deviner à première lecture une phrase usuelle en

n'importe quelle langue d'Europe. Cela compense bien quelques casse-tête de prononciation, que d'ailleurs les Anglais épargneraient facilement aux étrangers avec des accents ; il suffirait d'attribuer un tréma aux lettres de prononciation latine, un point dessous aux syllabes assourdies, et de poser un accent sur la syllabe tonique pour rendre l'anglais aussi couramment lisible que le français.

M. Novicow conseille aux Français un certain nombre d'améliorations de ce genre, et ceci nous intéresse. « La suppression des *x* au pluriel, celle des signes diacritiques du grec, des *ch*, *ph*, *rh*, *th* et des *y* devrait être accomplie dans le plus bref délai. Ces signes diacritiques du grec sont une des plus grandes difficultés du français ». Tant mieux, car alors le français doit être bien facile ! L'*y* doublant l'*i* dans certains mots ne peut vraiment effrayer personne ; *mystère* revient au même que *mistère*. Les *ph* et *ch* sont un peu moins anodins ; il n'y aurait qu'à supprimer l'*h* après le *c* qu'on doit prononcer dur, écrire *arconte* ou *arkonte* pour *archonte ;* mais une fois qu'on sait que *ph* se prononce *f*, on voit déjà moins la nécessité d'écrire *filosofie*, bien qu'on puisse assurément le faire à l'instar des Italiens. *Téâtre*, *catédrale*, *réteur, rytme* ou *ritme* ne me choquent qu'au point de vue esthétique, et une langue usuelle peut à la rigueur négliger ce point de vue. Petite musique aussi que d'écrire *chevaus* et *bateaus ;* en tous cas musique facile à exécuter. J'irai jusqu'à admettre la suppression des lettres parasites, et à écrire *batême, sculture*, même *tems ;* encore ne faut-il pas oublier que les Anglais écrivent *sculpture*, et que l'orthographe ou ortografe *temps* permet à un Italien et un Espagnol de reconnaître leur *tempo* et *tiempo*. D'autres singularités pourraient aussi être corrigées : nous *portions* des *portions ;* les cellules du *ferment* se *ferment ;* on s'habituerait à lire *fermant* et *porcions*. Mais en vérité si les étrangers se décourageaient pour si peu d'apprendre notre langue, ce ne serait pas à leur éloge.

La syntaxe est matière plus délicate. Tout en conservant, entre écrivains, nos règles subtiles, on pourrait en relâcher l'observance dans l'écriture usuelle, et dire sans rougir : *je m'en rappelle : dans demi-heure ; elle s'est plaint ; les lettres que je vous ai écrit*. L'usage qui rendrait invariables

tous les participes serait le seul qui réaliseraitun progrès bien sérieux vers la facilité sans d'ailleurs être contraire au génie de la langue. On peut donc approuver ici la circulaire d'un dernier ministre de l'Instruction publique qui prescrivait de ne plus compter comme faute dans les examens une inexactitude d'accord, tout en admettant, avec M. Brunetière, que les écrivains dignes de ce nom tinssent à honneur de continuer à observer ces distinctions délicates. Peut-être ces écrivains-là gagneront-ils, eux aussi, par contre-coup, à ce démaillotage, et pourront-ils profiter de la tolérance croissante pour sabrer les subjonctifs en *asse* et *assiez*, les substantifs en *ation*, les adverbes en *ment* qui enlaidissent nos phrases. *Je voudrais que vous lui reprochassiez rigoureusement l'organisation de sa cérébralité.* Pourquoi, s'il fallait absolument se servir de cette phrase, ne pas dire : *Je voudrais vous lui reprochiez rigoureux l'organisat de son cérébral ?* Une fois l'habitude prise, personne ne pourrait plus souffrir les anciennes façons de parler, dans les *conversats* comme dans les *rédacts*.

Je reconnais, au surplus, que cette question de la langue future internationale est fort importante, et que si le français pouvait être adopté en cette qualité officielle (mais s'il ne l'a pas été au XVIII[e] siècle, il ne le sera pas au XX[e]), son avantage serait énorme. Toutefois, ne nous dissimulons pas que nous avons à faire ici à forte rivalité. Je ne parle pas de l'*esperanto,* quoique cette langue, très simple et très facile, soit ce qu'on ait fabriqué de mieux, ni même du *latin* vulgarisé qui aurait plus de chances encore, et surtout plus de raisons, d'être admis ; ces deux langues étant d'ailleurs très favorables à l'expansion du français, d'origine latine lui aussi. Je pense à l'anglais, si vite maîtrisé non seulement par les latins, mais aussi par les germaniques, à la différence du français, du novolatin et de l'esperanto.

Quant à faciliter l'expansion du français, et son adoption au moins comme langue internationale de savants, je me permets de redonner ici un moyen que j'indiquais naguère dans une revue : *Que l'Institut prenne à sa charge les frais d'impression de tous les livres de science et d'érudition qui en seront trouvés dignes, pourvu d'une part qu'ils aient été écrits en français, et d'autre part que leurs auteurs soient*

d'un pays étranger ne parlant pas le français. L'idée devrait tenter la générosité éclairée d'un donateur, ou de plusieurs ; il y en a tant qui mettent à leurs legs des conditions si saugrenues !

HENRI MAZEL.

* *
*

Le Problème de l'Avenir, par Léon Bazalgette (Paris, Fischbacher, 1903).

Ah ! ce problème, s'il n'est pas résolu, ce ne sera pas la faute des poseurs d'équations, des extracteurs de racines et des calculateurs de logarithmes ! Et si l'avenir latin tourne au lumineux et au prospère, ce ne sera par la faute de M. Léon Bazalgette. Jamais je n'ai été si saoul, dirait M. de Pourceaugnac, de malaugures ! L'auteur en est resté au temps où, dansant dans le sillage du Sar Péladan, il clamait à tous les échos le sépulcral *Finis latinorum* qui ponctuait les premiers volumes de l'*Ethopée.* Heureusement, depuis lors, les choses ont changé, et c'est avec une stupéfaction croissante qu'on lit les jugements de M. Bazalgette sur les pays qu'il qualifie latins. « La misérable Italie ne jouit, à cette heure, que d'une existence précaire ». En vérité ! L' « Autriche semble n'attendre que le fossoyeur ». Pas possible ! « L'Amérique latine végète et croupit ». Si elle fait les deux choses à la fois, c'est déjà un fameux tour de force. Mais ne chagrinons pas M. Bazalgette. L'avenir n'est à personne, pas même l'avenir latin. Le problème se résoudra donc de lui-même. Attendons.

*
* *

Étrangers et protégés dans l'Empire ottoman, par M. Pierre Arminjon, professeur à l'Ecole de Droit du Caire (Paris, Chevalier-Marescq, 1903).

Ce n'est que le tome Ier d'un très grand et très important ouvrage qu'il suffit d'indiquer ici, mais qu'il faudrait com-

menter copieusement si la *Revue du Midi* paraissait à Aix. Pourquoi cela ? Faites un petit article pour le demander, comme Phœbus Jouve à Scrutator ; cela mettra de l'animation dans la Bibliographie. Et pourquoi la *Revue du Midi*, paraissant à Nimes, se croit-elle obligée d'indiquer tout au moins ce très savant, mais très peu languedocien traité de droit international ? Les gens malins vont dire : Parce que M. Antonin Lepieux connaît personnellement M. Arminjon. Mais les esprits symbolistes iront plus profond, et se rappelant le crocodile de nos armoiries, penseront que rien de ce qui concerne l'Egypte, et même la Faculté khédiviale de Droit, ne doit nous laisser étrangers. A vous, lecteur, de choisir entre les deux explications.

*
* *

Trois Dots, par Gabriel d'Azambuja (Paris, Plon, 1903).

Trois dots et par conséquent trois jeunes filles : une, très pauvre mais vaillante, épouse un brave garçon qui fera fortune au Tonkin. Une autre, fort à son aise mais coquette, dépensière et flirteuse, doit s'estimer heureuse, après un certain nombre d'insuccès, d'épouser un veuf sur le retour qui du moins lui donnera le calme et les joies du foyer. La troisième, enfin, très riche et de cœur très haut, qui aime, est aimée, mais par une croix de malchances n'épouse pas, finit, désolée, esseulée, par mourir dans l'incendie de quelque Bazar de charité. Tout cela, fort spirituellement conté, mais laissant au dénoûment une impression un peu pénible. Pourquoi cette jeune fille qui a tout pour elle n'épouse-t-elle pas celui qui l'aime et qu'elle aime ? L'auteur veut-il nous dire que la richesse fait le malheur ? Ce serait exagéré. Veut-il nous montrer que cette jeune fille est la victime de l'étudication française, qu'on l'a habituée à ne rien dire, à tout cacher, et que si elle avait été élevée à l'anglaise, elle aurait carrément profité de l'occasion, se trouvant seule avec son presque fiancé, pour lui dire... ou pour

lui faire dire ce qui devait être dit ? Peut-être, mais ce n'est pas clair; et puis, son amie, le n° 2, qui a ce système-là, ne s'en trouve pas bien, et ne semble pas avoir les sympathies de l'auteur. Alors, quoi ? Je demande que dans son prochain volume, le romancier nous dise, comme Bottom : « Vous savez, ce n'était pas vrai ; je ne rugissais que pour vous faire peur. Mon héroïne n'est pas morte du tout dans l'incendie, et elle a épousé son amoureux, et ils auront beaucoup d'enfants » ! Et nous applaudirons tous : « Bien rugi, lion » !

*
* *

L'Amour en fuite, par Henri Bordeaux (Paris, Fontemoing, 1903).

C'est l'histoire d'une jeune fille énergique et de sang-froid (elle est, il est vrai, canadienne), qui, abandonnée de son fiancé, lequel est repris par une vieille passion soudain rallumée, ne se jette nullement par la fenêtre, ni n'allume un réchaud, mais manœuvre d'abord avec tact pour sauver la position de son fiancé ; et puis, une fois qu'elle apprend celui-ci enfui mais tout seul à l'autre bout du monde, reprend tout son courage : Le monde est petit, et l'on se retrouve

Ensuite, vient un autre récit. *Une honnête femme* que son mari oublie un jour pour une coquette, et qui a le courage de ne rien dire, de ne rien laisser voir, d'opposer un front impassible à toutes les médisances de sa petite ville, et qui finit par reconquérir son mari, qu'elle n'avait au juste pas perdu, son mari, longtemps incertain sur ce qu'elle sait ou ignore, et comprenant enfin qu'elle sait tout quoiqu'elle cache tout.

Et pour terminer, une troisième nouvelle, *le Paon blanc*, symbole de celles qui font éternellement la roue et infligent, peut-être à elles-mêmes, et sûrement aux autres, un dur supplice, le supplice de la roue. Et le héros de l'aventure, ici, a raison de se refuser à épouser la jeune fille au paon blanc, quoiqu'elle le désire, le poursuive, et peut-être même, au fond, l'aime ; de pareils amours changent trop

vite. Tourne, roue, tourne ! comme chantaient les paysans de la jacquerie allemande. Le jeune homme oubliera sa royale paonne, et s'il ne reconstitue pas ainsi le domaine familial, il en formera un autre, puisque l'avenir lui sourit, et que gloire et fortune l'attendent partout.

Ces trois charmantes nouvelles donneront à ceux qui n'ont pas lu *la Peur de vivre, le Pays natal* et *la Voie sans retour*, la plus juste et la plus sympathique idée du talent de M. Henry Bordeaux. Une action intéressante, des caractères bien observées, un style élégant et pur, aussi heureux à rendre les fines notations de paysage que les délicates ou tendres analyses de sentiment, enfin, ce qui ne gâte certes rien, une préoccupation constante des choses saines, bonnes et belles, voilà de légitimes raisons du succès qu'obtient chaque nouveau livre de M. Bordeaux. La Savoie n'avait pas encore ce qu'ont les Vosges avec M. Theuriet, ou le bas Rhône avec Alphonse Daudet, un romancier national. M. Henry Bordeaux est en train de faire ce cadeau à sa petite patrie.

*
* *

La Langue française en l'an 2003 (extrait de la *Revue*), par Léon Bollack.

M. Bollack va plus loin encore que M. Mazel, dont vous avez lu l'article sur le livre de M. Novicow. Non seulement il demande la disparition des mots en *tion*, en *ité* et en *ment*, mais aussi celle des mots en *age*, en *ance*, en *al*, en *aire*, et c'est peut-être aller bien loin. Qu'on dise, comme les huissiers, *constatat* pour constatation, et comme les chimistes, *agrégat* pour agrégation, rien de mieux ; que des écrivains proposent *accroît* pour accroissement, *pullul* pour pullulement, passe aussi ; mais je ne vois pas caporal remplacé par *capor*, ambulance par *ambule*, assemblage par *assemble*, etc. M. de Gourmont, qui a écrit de très fines pages sur toutes ces questions, et à qui M. Bollack

reconnaît, dans son tiré à part, tout ce qu'il doit, n'avait pas ainsi poussé les choses à l'extrême. Il est bien improbable, par exemple, et il serait bien regrettable, que les préfixes disparussent. Qui reconnaîtrait *bolition* et *frontation*, d'autant que ces mots eux-mêmes deviendront *bolit* et *frontat ?* Et *falquer*, *chapper ? Suader* n'est pas dissuader, n'en déplaise à l'auteur; ni *fluence* influence; *versation* n'est pas plus malversation que conversation ; *comber* pas plus succomber qu'incomber. Mais qu'on ne s'effraie pas. Le français en 2003 sera fort semblable à celui de 1903; une langue est fixée par l'imprimerie : la chose a ses inconvénients, elle a aussi ses avantages. Des simplifications de mots, oui ; et de grammaire, peut-être ; l'accord des participes peut devenir désuet comme l'imparfait du subjonctif; mais les bouleversements dans ce genre : *Il alle faller que nous monte les plus bon cheval* (pour : Il va falloir que nous montions les meilleurs chevaux), le pronostic est rude. Heureusement les langues se font et se défont d'elles-mêmes; le jour où la tyrannie de l'instituteur sera brisée, elles se rajeuniront un peu, mais pas en cassant tout, comme le souhaite M. Bollack.

ANTONIN LEPIEUX.

BIBLIOGRAPHIE

Les Idées de Matutinaud, par E. Duplessy. 1 vol. in-12 de VIII-278 pages. Prix : 2 fr. 50. (Ancienne Maison Ch. Douniol 29, rue de Tournon, Paris), à Nimes chez Gervais-Bedot, libraire. Revardaud-Lachambre, successeur

« C'est icy un livre de bonne foy.... et surtout de bonne humeur», aurait dit le vieux Montaigne. La bonne humeur vous la trouverez partout : dans la présentation des personnages, en première ligne cet excellent Matutinaud, car Agénor a des idées,.. en politique en religion, en philosophie, et il ne se gêne pas pour les soutenir; — dans l'expression et le style, car il serait malaisé d'enfermer plus de verve en moins de mots. C'est « à feu roulant et à feu visible », observe quelqu'un je ne sais plus à quelle page.

Des livres de ce genre sont des bienvenus, même par ce temps de presse à outrance. Une opinion a toujours droit à courtois accueil lorsqu'elle se présente gaiement, sous couverture claire, en paragraphes courts et finement tournés. Et il y a double plaisir pour le lecteur : entretenir un hôte fort agréable, et s'instruire en excellente société.

N.-B. — N'oubliez pas les notes au rez-de-chaussée des pages, les parenthèses explicatives, et les fins de chapitre. Il y en a « de bien bonnes », dirait Agénor, en son style moins châtié que celui de Montaigne.

Ferdinand P.

*
* *

Six mois d'Histoire Révolutionnaire, (Juillet 1790-Janvier 1791). La question politique et la question religieuse, par Marius Sepet. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. (Ancienne maison Charles Douniol, 29, rue de Tournon, Paris), et à Nimes chez Gervais Bedot, libraire, Revardaud-Lachambre, successeur.

L'objet que s'est proposé M. Marius Sepet, l'auteur bien connu de *Jeanne d'Arc* et de *Saint Louis*, dans ses études sur la Révolution Française, c'est de présenter une peinture exacte et animée des événements de cette époque, et d'en faire comprendre nettement les causes, selon les règles de la saine méthode historique et les principes de la philosophie chrétienne : double lumière, sans laquelle on voit faux et on explique mal.

On a généralement rendu justice à cet égard à ses ouvrages intitulés : *Les préliminaires de la Révolution, — Les débuts de la Révolution, — La Fédération,* — ces deux derniers ayant pour titre commun : *La Chute de l'ancienne France.* Les débats relatifs à la question religieuse, toujours actuels et qui ne le sont que trop en ce moment, tiennent dans ces études une place très importante.

Il en est de même, comme le titre l'indique, dans le nouvel ouvrage qu'il offre aujourd'hui au public : *Six mois d'histoire révolutionnaire (Juillet 1790 - Janvier 1791), La Question politique et la Question religieuse.* Les deux derniers chapitres, relatifs aux négociations du gouvernement de Louis XVI avec le Saint-Siège, et à l'attitude pleine, de grandeur de l'ancienne Église de France en face de la politique agressive et aveugle de l'Assemblée constituante, offrent, surtout à l'heure où nous sommes, un intérêt saisissant.

Le volume entier est d'ailleurs conçu dans le même système que ceux qui l'ont précédé. Ce n'est pas un ouvrage de politique rétrospective. C'est un tableau d'histoire vraie.

« **Orange** » tel est le titre d'un très substantiel ouvrage de notre compatriote M. Ernest Roussel, professeur d'histoire au Lycée de Montpellier, suivi d'une notice historique de M. Duhamel, archiviste du département de Vaucluse, illustré de jolies vues de M. Henri Morel, magistrat, et d'une préface de M. Maurice Faure, sénateur et félibre.

L'éditeur Gautherin, qui a déjà édité avec tant de goût et de sentiment artistique, une partie des œuvres d'Alexandre Ducros, a fait de ce volume sur Orange, ses représentations, son histoire et ses monuments, un véritable joyau artistique où tout est soigné depuis le papier jusqu'aux culs de lampe et aux gravures, qui sont au nombre de plus de soixante.

« *Orange* » constitue en quelque sorte le guide du touriste ou de l'artiste aux représentations du théâtre antique. Il y a là, en effet quelques pages de M. Ernest Roussel, qui nous font connaître d'une façon à la fois pleine d'humour et d'exactitude historique, la liste de toutes les représentations qui ont eu lieu depuis 1869 j'usqu'en 1900, avec la distribution de tous les rôles.

Ce volume, tiré à un nombre assez restreint d'exemplaires, sera sans doute dans peu de temps une rareté très recherchée par les bibliophiles.

En vente chez Chastel, libraire, 35, rue Victor-Hugo, à Orange et dans les principales librairies de Nimes.

L'Administrateur-Gérant : Théophile GERVAIS.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21

UNE BOUTADE D'ÉCRIVAIN

AU XVIIIme SIÈCLE

S'il est un siècle dans lequel la littérature et la poésie furent, en général, imprégnées de légèreté, c'est bien le XVIIIme. Les plus grands écrivains de cette époque ne dédaignaient pas, dans la vie privée et dans leurs relations de voisinage, d'écrire, soit en vers, soit en prose, dans ce style franc et gaulois, dont le sel était si apprécié de leurs contemporains.

Nous rangeons dans cette catégorie d'œuvres badines, la lettre écrite par Laurent Angliviel de la Beaumelle à Madame Bousquet, de Valleraugue. Les lecteurs de la *Revue* y trouveront les éléments dont se composait, au milieu du XVIIIme siècle, la société nimoise féminine, — les intellectuelles de l'époque — pourrions-nous dire.

La Beaumelle naquit à Valleraugue, petite ville cévenole, le 28 janvier 1726 (1). Notre intention n'est pas d'écrire sa vie. Qu'il nous suffise de dire que cet écrivain fut l'un des plus redoutables adversaires de Voltaire qui, plusieurs fois le dénonça au pouvoir,

(1) « Le 30 janvier 1726, je soussigné curé de Valleraugue ai baptisé Laurent Angliviel, âgé de deux jours, fils de sieur Jean Angliviel et de demoiselle Suzanne Arnal, mariés, son parain a été sieur Jean Abric, sa maraine demoiselle Marie Angliviel, tous de ce lieu. Angliviel, Arnal, Abric, Marion Dangliviel, Roquette, curé. » (*Archives Communales de Valleraugue*, Reg. GG. VIII. p. 75).

et le fit mettre à la Bastille, ou bien exiler (1) dans le Midi de la France.

C'est pendant son exil, en 1758, qu'il écrivit à M[me] Bousquet (2), sa compatriote, la lettre qui fait l'objet de cette communication.

Il y parle souvent des deux sœurs de Montolieu, dont cette dame avait fait le portrait. C'étaient *Jeanne*, dite *Mademoiselle de Montolieu*, née à Nimes, le 30 août 1731, et mariée, le 29 novembre 1760, avec Pierre Gaspard de Pandin de Biarges ; et *Marie-Charlotte*, dite *Mademoiselle de Saint-Jean*, née aussi à Nimes, le 17 juin 1733, femme le 17 décembre 1762, de Pierre Melchior d'Adhémar ; toutes deux filles de Jacques-Philippe de Montolieu, chevalier, vicomte d'Héran, seigneur de Teillan, Saint-Jean de Ceirargues et Saint-Hippolyte de Caton, et de Françoise-Henriette d'Albenas (3).

Les demoiselles de la Calmette et de Valfons s'appelaient *Louise*, née le 12 Juin 1734, femme en 1784, de Jean-Baptiste-Joseph marquis de Broglie, et *Marie-Madeleine*, née le 26 juillet 1737, qui épousa plus tard, Claude comte de Rotalier ; filles de Louis de Mathei de Valfons, chevalier, marquis de la Calmette et de Massillan, d'abord conseiller au présidial de Nimes, puis président à mortier au parlement de Metz, et de Charlotte de Pezat (4).

Quant aux autres personnages, cités par La Beau-

(1) Les *Archives départementales de l'Hérault* contenaient (série C. n° 122) une défense faite à La Beaumelle, qui voulait passer à Genève, de sortir du pays de Foix, excepté pour aller dans le Languedoc où il avait ses biens et sa famille. Nous avons vainement cherché cette pièce au numéro précité.

(2) Jeanne Pagezy, mariée le 8 septembre 1728, à Louis de Bousquet (*Note de M. H. Cazalet*, notaire à Valleraugue).

(3 et 4) *Archives Communales de Nimes*, Série UU.

melle, il ne nous a pas été possible d'établir leur identité. Il y avait à Nimes, en 1758, plusieurs familles Pieyre, Lézan, Valz, Boudon, Audemar et Pelet.

PROSPER FALGAIROLLE.

Vauvert, le 31 juillet 1903.

A MADAME BOUSQUET, DE VALLERAUGUE

Nimes, le 15 avril 1758.

Enfin Madame, je les ai vues. Et je l'avoue, votre pinceau est des plus fidèles, que ne cultiviez-vous le talent que vous avez de faire des portraits ? Il ne tenoit qu'à vous d'être un de nos plus grands peintres, comme vous êtes une de nos plus aimables femmes.

J'ai vu ces deux charmantes sœurs.
Soudain je les ai reconnues,
Belles, brillantes, ingénues,
Traits réguliers, yeux séducteurs,
Visage parsemé de fleurs;
Telles enfin qu'Iris déployant sur les nues
Sa robe de mille couleurs.

Je vous rends mille grâces, Madame, de tout ce que vous leur avez écrit de moi. Il y a sans doute du faux dans vos louanges. Je n'en suis que plus flatté : il est si doux de se dire, qu'on a réussi à faire mentir la verité même ! Vous avez voulu me préparer

l'estime de toutes les deux : mais je vous jure que j'aspirerois à quelque chose de plus, si le peu que je suis ne m'exagérait encore tout ce qu'elles sont.

> Hé ! qui peut les voir sans danger ?
> L'une a plus de beauté, mais l'autre a plus de grâces :
> La molle volupté semble suivre leurs traces :
> Entre elles le désir aime à se partager.
> Des éclairs subits de lumière,
> Des feux plus doux peut-être et non moins radieux
> Jaillissent tour à tour de leur belle paupière.
> Celle que je vois la dernière,
> Est celle que j'aime le mieux,
> Montolieu plaît ; Saint Jean étonne :
> Montolieu parle au cœur sans art, sans trahison :
> Aussi douce, mais plus friponne,
> Saint Jean fait taire la raison ;
> On voudrait avec l'une être assis sur un trône,
> Avec l'autre sur le gazon.

Auprès de l'aînée on se plaint aux dieux de n'être pas roi ; auprès de la cadette on leur reproche de ne l'avoir pas fait naître bergère. Il est mille différences entre elles, comme il est entre elles mille ressemblances. De là une grande uniformité et une pareille diversité dans mes sentimens, qui heureusement finissent tous, comme malheureusement ils sont obligés de finir, par le plus timide respect. Mais me direz-vous, si vous osiez choisir :

> A qui la pomme serait-elle ?
> Juge de trois divinités,
> Pâris l'offrit à la plus belle :
> Indécis entre deux beautés,
> Je la donne à la moins cruelle.

Vous vous doutez bien, Madame, que c'est la présenter à toutes les deux. Ce n'est pourtant point par disette d'aimables personnes que mes hommages s'addressent à elles seules. Nimes à des visages enchanteurs ; et j'en ai vu et j'en vois tous les jours, qui dérangeraient les têtes les mieux organisées. Madame Pieyre dont on vous a tant parlé et que je ne puis trop entendre, tient un des premiers rangs dans une société, la plus nombreuse et pourtant la plus agréable de la ville. Pour vous en faire une idée, figurez-vous une femme :

> Pétillante d'esprit, et de grâces pétrie,
> Vertueuse sans pruderie,
> Philosophe sans le sçavoir,
> Aimable sans affecterie,
> Et la même matin et soir.

Il y a une autre coterie, où je n'ai point encore mes entrées, mais qui, en vérité, aurait pu prendre elle-même, le titre de *Coterie des Elégantes* qu'on lui a donné. On y distingue :

> Chabanel, poète, amazone,
> Et faite pour chanter et donner des plaisirs ;
> Sa fraiche sœur, que les zéphirs
> Pourraient bien prendre pour Pomone :
> Lézan, au sourire malin
> Les Vals au chapeau sur l'oreille
> La cadette au teint vif, l'aînée à l'air mutin,
> Audemar au cœur tendre, au corsage poupin,
> Jantien (1) à la bouche vermeille,
> Aux traits mignons, à l'œil divin.

(1) Gentien.

Jeune et belle Jantien ! à la cour de Cyprine
Vole et fais y briller tes appas ingénus,
Tes roses et tes lys, ta pudeur enfantine :
Il manque une grâce à Vénus.

Il manque aussi une Vénus à Nimes : car Mlle de Peissonel n'y est plus. Dès mon arrivée, elle partit pour la campagne : et mon cœur l'y aurait suivie si...

Mais il ne faut pas vous dire tout.
Quitte cette houlette et reprend ton empire :
Un monde de sujets pour toi seule soupire,
Peissonel ! mille cœurs se rangent sous ta loi :
Rirois-tu de leurs vœux dans une paix profonde ?
Faite pour embellir le monde,
Ne veux-tu vivre que pour toi ?
Viens, prends le sceptre en main ! Amour te le destine ;
Rends-nous ce front si cher quoique si redouté,
Cette triomphante beauté,
Et cette prunelle assassine.

Mesdemoiselles de la Calmette et de Valfons, pourraient nous consoler d'une si longue absence. Mais ces deux sœurs vivent, je crois, dans une retraite austère. Voulez-vous leur signalement ? Toutes deux sont jolies : mais l'une a une phisionomie fine, guaye, semillante ; l'autre l'a spirituelle et serieuse et tendre. Les amours ont tant répandu de fleurs sur le visage de la cadette, qu'il ne leur est resté que le jasmin pour celui de l'aînée. Toutes deux ont l'esprit orné : mais Mlle de la Calmette s'occupe des arts et Mlle de Valfons se joue des sciences. La taille de l'une semble formée pour le plaisir des yeux, celle de l'autre pour charmer un sens plus voluptueux encore.

La première séduit et la seconde engage :
Je ne m'étendrai point en propos superflus :
Celle qui veut plaire le plus,
Est celle qui plaît davantage.

Reste à savoir laquelle des deux a le plus de prétentions secrettes ou déclarées ; quoiqu'il en soit, je comptais passer trois jours ici ; et m'y voilà depuis trois semaines. Vous allez voir ce qui a dérangé mon projet.

Dans ces lieux fortunés tout respire la joye :
Ici du Peuple-Roi la grandeur se déploye ;
Là, sous d'épais berceaux cent nymphes au tein frais,
Instruites par l'amour. étalent leurs attraits,
Les deux sexes ont l'art de penser et de plaire ;
Et pour peindre tout en deux traits,
On ne peut faire un pas, sans voir Rome ou Cythère.
L'avide curiosité
Me conduit tous les jours à la source fèconde,
Ou rival de l'antiquité
Le Nimois s'associe aux souverains du monde !
J'y vois le goût françois sur le romain anté :
Deux belles aux regards magiques,
Au front doux, au port noble, au sourire gracieux,
Paroissent, et soudain attirent tous les yeux.
Nimes ! ne vante plus ton temple, tes antiques :
Tes deux Modernes valent mieux.

Il faut cependant quitter pour quelques instans, Mesdemoiselles vos cousines. Comment passer si près de la Fontaine, sans profiter du bonheur que j'ai d'y en avoir une, qui en fait le principal ornement?

Est-ce la déesse des fleurs ?
Qui dans ces lieux ornés par l'art et la nature,
Sous le nom de Pelet vient s'asservir les cœurs ?
Cheveux noirs, traits romains, œil brun, vives couleurs,

Tout accrédite l'imposture.
Quelle démarche, ô Dieux ! qu'elle a de majesté !
Son éclat m'éblouit : sa douceur me rassure !
L'élégante simplicité,
A mis la main a sa parure.
Au pied d'un maronier, au bruit d'une onde pure,
Tantôt ses doigts ingénieux
Imitent d'Arachné les tissus précieux :
Tantôt sa voix légère avec gout et mesure,
Par des accens harmonieux
Du rossignol jaloux excite le murmure.
Que ne puis-je la suivre en ces charmans réduits,
Où parmi les devoirs et les soins d'une mère,
Son âme tout ensemble et s'épure et s'éclaire,
Enjouée au sein des ennuis
Heureuse par son caractère ?

Vous me demanderez, peut-être, Madame, si j'ai conservé ma liberté, parmi tant de personnes si propres à me la ravir. Non, je ne l'ai point conservée ; et je vois que je suis destiné à la perdre de toutes les façons. Aussi m'écrié-je tous les matins :

Amour ! charme des sens ! âme de la nature !
Qui peuples l'univers par l'appât du désir,
Enfant délicieux ! dont la douce imposture
En agitani le cœur l'énivre de plaisir,
Entends les premiers cris d'un amant qui t'implore.
Mes tendres vœux flottaient, légers, irrésolus !
Tu les fixes : fais encore plus !
Fais que je sois aimé de celle que j'adore,
Ou fais que je ne l'aime plus.

Vous voyez Madame, que dans mes délires mêmes le nom de l'objet aimé ne m'échappe point.

Ce 17 Avril.

Je viens de diner avec Mesdemoiselles de Montolieu, chez un de mes amis, homme de plaisir, quoique antiquaire, visité des dames quoique garçon, et dangereux, peut-ère, quoique visité. Pour me retenir à Nimes, il voudrait me faire passer incessamment du bien au mieux. Il a rassemblé, aujourd'hui, tout ce qui pouvait plaire aux sens, à l'esprit et au cœur : cabinet d'histoire naturelle, antiquités, médailles, chère délicate, musique, poésie et compagnie d'élite.

> O Boudon ! ô banquet des Dieux !
> Quels plaisirs à la fois ! quels sons mélodieux !
> Cessez donc, Caveirac ! d'imiter Philomèle :
> Peisonnelle et Valfont me firent oublier
> Les bergeres de Montpellier.
> Oublirois-je aujourd'hui Valfont et Peissonnelle ?

Mlle de Novi était de la partie, et avec elle la raison, l'égalité d'humeur, toutes les vertus et tous les agrémens de la société ; elle est l'inséparable amie de Mesdemoiselles de Montolieu :

> Cette longue union et m'enchante et me frappe !
> Dans ce siècle pervers le fil de l'amitié
> Est si mince et si délié,
> Q'on craint à tout moment qu'il ne rompe ou n'échappe.

Adieu Madame, je ne finirai point, si je m'amusais à vous décrire tout ce qui me plaît ici. Ce que je viens de vous dire suffit pour vous faire connaître Nimes. Je ne le connais pas moi-même : et tant mieux pour nous, car si j'avais tout vu, cette lettre

déjà si longue le seroit encor plus. Il faut pourtant vous désabuser d'une idée que vous aurez prise peut-être, en me voyant revenir sans cesse à Mesdemoiselles de Montolieu. Vous vous serez imaginée, qu'elles me paraissent sans défaut. Point du tout : elles en ont un, dont je vous supplierois de les guérir, s'il étoit possible qu'elles en fussent guéries pour moi.

Saint-Jean dont la devise est *ou tendre ou coquette* ,
Caresse dans ses bras l'enfant qui toujours guette,
Et décoche un trait importun.
Elle honore son sexe et fait damner le nôtre !
Si de ces deux penchans elle doit avoir l'un,
Qu'elle ait le plus décent, et qu'elle abjure l'autre.

Mlle de Montolieu semble permettre d'avantage, et pourtant donne encore moins :

Pour quiconque la voit son œil est un aimant :
Dans tous ses mouvemens la volupté prélude.
Mais son cœur est de glace : une sagesse rude
Etouffe tout soupir et bannit tout amant :
Dites lui qu'un regard mourant par habitude
Devroit l'être par sentiment.

Mes respects, je vous prie, à Mlle de la Melouze (1).

A la belle, à la douce, à la naïve sœur !
Qui jadis à certain spectacle
Mit un trouble eu mes sens, que je crus un miracle,
Et m'appris que j'avois un cœur.

J'ai l'honneur, d'être etc.

LA BEAUMELLE.

(1) Probablement de la famille Garnier de la Melouze.

P. S. — Je viens de lire ceci à Mlle de Saint-Jean. Cette confidence particulière a un peu piqué Mlle de Montolieu. M. Vincent (1) m'a justifié par ce joli madrigal :

Montolieu ! calmez vos esprits :
Que pour vous La Beaumelle ait usé de réserve,
Et qu'il ait à Saint-Jean récité ses écrits,
Je n'en suis nullement surpris !
Pour le nouveau fruit de sa verve
D'un amour paternel épris,
D'une grâce indulgente il briguoit le souris
Et craignoit les yeux de Minerve.

Réponse de Mlle de Montolieu à M. Vincent :

CHANSON

Sur l'air : *De porter mon premier bouquet*

Un mati très cupidounés
Veguerou Saint-Janette :
L'un s'embusquet din sous ulliès,
L'autré sur sa bouquette ;
Mai lou pus mani din soun sé
Se rescondet, é piei as autres
Cridet : de nautres
Cau a mai de plasé ?

MADRIGAL

Va, dit un jour Vénus à son fils infidèle,
Vole à ta conquête nouvelle :

(1) Vincent Saint-Laurens.

A ta légèreté je laisse un libre cours :
Cypris est sans doute moins belle,
Que le nouvel objet de tes tendres amours.
Vous êtes, répond-il avec un doux sourire,
Plus belle mille fois : mais, maman, mais Thèmire
N'est belle qne depuis deux jours (1).

(1) *Archives* du château de Teillan (Gard). — Nous publions le manuscrit de La Beaumelle dans toute son intégrité.

LE SIÈGE DE SAVANNAH (1779)

D'APRÈS LE MANUSCRIT [1] D'UN CAPITAINE AU R^{t} D'AGÈNOIS

Le département actuel du Tarn a, de tout temps, procuré à nos armées, un contingent notable de soldats et d'officiers. Sous l'Empire, c'était une des régions qui fournissaient le chiffre le plus élevé de remplaçants, et, de nos jours, les secours accordés aux anciens militaires qui l'habitent sont plus nombreux que dans les départements voisins. Ce pays de fertilité très variable et de richesse moyenne, est habité par une population robuste, intelligente et disciplinée chez qui l'aptitude au métier des armes est autant un résultat des traditions acquises que d'un goût particulier.

Au XVIIIe siècle, où le régiment constituait à proprement parler une famille, les jeunes officiers venaient se grouper autour d'un de leurs parents occupant dans la hiérarchie une situation en vue. Puis ils le remplaçaient à leur tour et montraient la voie à leurs neveux ou à leurs fils. L'annuaire de 1781 mentionne au régiment de Courten, quatorze officiers de ce nom.

(1) Le journal intime de cet officier, le capitaine Séguier de Terson qui quttta le service à la veille de la Révolution avec les épaulettes de lieutenant-colonel, nous a été communiqué par l'un de ses arriéres-petit-fils, M. de Latour-Déjean.
Un journal du siège rédigé par l'ingénieur O'Connor est également conservé au Ministère de la Marine.

Vers 1770, il était ainsi sorti d'une terre des environs des Castres, deux frères appelés au régiment de Béarn par leur onele, glorieux débris de Lawfeld, et qui y firent entrer dès qu'il fut en âge de servir, un de leurs neveux.

Les deux frères se nommaient Séguier, d'une famille qui semble avoir une commune origine avec celle des illustres Séguier du Bas-Languedoc. Pour se différencier l'un de l'autre, ils s'appelèrent l'un Mirabel du nom de la maison natale, l'autre Séguier de Terson du nom de sa mère. Leur dressage militaire fut rapidement terminé grâce à l'énergie de leur oncle Latour-Déjean, capitaine de grenadiers et vétéran des guerres d'Allemagne (1). Leur neveu Jean-Jacques de Latour-Déjean parvint bientôt lui aussi à l'épaulette dans le même corps.

Le régiment de Béarn tenait en 1775 garnison à Metz : en novembre le 4e Bataillon en fut détaché et dirigé sur Brest : dans le courant de l'année suivante, le 2e et 4e Bataillons allaient changer de nom

(1) Paul Pradelles de Latour-Déjean né en 1716, capitaine en 1747 au régiment de la Tour-du-Pin, capitaine de grenadiers en 1759, blessé à Lawfeld en 1747 puis sous Munster en 1758 (fils de Jean Pradelles de Latour, capitaine d'infanterie, petit-fils d'autre Jean, conseiller du roi, commissaire des guerres). La croix de Saint-Louis ne lui fut pas accordée parce qu'il était officiellement de la religion réformée, mais une note du Comte de Ségur demanda pour lui une gratification en récompense de ses services. A la bataille de Lawfeld où six officiers du régiment de Latour-du-Pin furent tués et douze blessés, le régiment fut récompensé par treize croix de Saint-Louis, cinq brevets de lieutenant-colonel et vingt-sept gratifications. Son neveu J.-J. Elisabeth né à Castres. 23 juillet 1753, fut nommé sous-Lieutenant le 7 avril 1773, second lieutenant 1er septembre 1777, premier lieutenant 7 janvier 1780, capitaine en second le 15 mai 1786, chevalier de Saint-Louis. Quant à Mirabel, autrement dit Louis de Séguier né en 1736, enseigne en 1754, lieutenant en 1755, capitaine en 1758, réformé en 1763, replacé en 1764, capitaine commandant de la compagnie de Chassseurs en 1776, noté comme « capable d'être officier supérieur, » ayant obtenu 300 l. de gratification en 1771, mort à Saint-Domingue 22 mars 1780.

et s'appeler désormais régiment d'Agenois, le nom de Régiment de Béarn ne s'appliquant plus qu'aux 1ᵉˢ et 3ᵉ Bataillons.

C'était au 4ᵉ Bataillon du Régiment de Béarn (Boisgelin en 1761 et auparavant régiment de Latour du Pin), que servait depuis 1756 Séguier de Terson. D'abord envoyé à Metz où il suivit deux ans les cours de l'Ecole, il fit les campagnes de la guerre de Sept ans et était capitaine dès 1760, disent ses états de service. Son régiment ayant été réformé, il passa quelques années chez ses parents, et reprit du service à 28 ans au régiment de Béarn.

Il ne nous est rien resté de lui (1) qui pût nous instruire de ses campagnes du Hanovre : nous n'avons de détails que sur sa vie d'Outre-Mer, de Nantes à Saint-Domingue, et de Saint-Domingue au siège de Savannah.

Son journal de route nous est parvenu, malheureusement incomplet. Il eût été curieux d'avoir un récit vécu de l'immortelle campagne de Rochambeau : ses notes s'arrêtent trop tôt et se ferment sur une impression de découragement et de tristesse. La levée du siège de Savannah est un pas en arrière qui ne permet pas de préjuger du glorieux rôle que vont jouer quelques mois plus tard, les troupes

(1) Voici ses états de service d'après les archives de la guerre : né le 20 mai 1740, lieutenant, 11 mars 1756, capitaine, 5 juin 1760, réformé à la composition de 1763, replacé capitaine commandant à la compagnie lieutenant-colonelle, 29 février 1768, à la compagnie colonelle, 20 avril 1768, capitaine titulaire, le 11 Août 1768, capitaine commandant à la formation de 1776 (11 juin) ; de grenadiers 1ᵉʳ septembre 1777, rang de major, 22 mars 1785. A reçu 500 fr. de gratifications le 20 janvier 1780, a obtenu le 21 décembre 1781, une pension de retraite de 500 fr. pension bientôt supprimée « continue ses services au Roi. » Reçoit la croix de Saint-Louis et une pension en 1783. Paraît avoir quitté définitivement le service vers 1788.

françaises dans cette grande tragédie qui va aboutir à l'indépendance des États-Unis.

Tel qu'il est, ce journal nous paraît intéressant et nous n'en avons même pas supprimé les premières pages quoiqu'en les condensant, car elles donnent sur la vie des troupes à bord des vaisseaux royaux des indications curieuses et offrent sur l'existence qu'on mène « aux iles » des aperçus nouveaux.

Journal de Nantes a Saint-Domingue

Commencé le 20 Novembre 1775

« Nous sommes partis le 20 novembre 1775 de Nantes, pour nous rendre à bord de nos vaisseaux, qui était à Mindin à la rade, nous n'avons rien éprouvé d'étonnant dans ce petit trajet ; nous étions distribué tout le bataillon dans des gabarres ; celle où j'étais était composée de la compagnie de mon frère et de la mienne, et celle de Moreau, sous-aide major. Nous n'avons pas eu toutes les commodités possibles dans ce bâtiment ; nous avions fait des provisions pour manger, avec les officiers des compagnies. Nous avons passé une très mauvaise nuit, n'ayant nous autres officiers qu'un très vilain endroit où nous mettre ; nous avons levé l'ancre à 8 heures du matin le 21, et nous sommes rendus enfin à nos vaisseaux, savoir Monsieur de Carabilles, Lamotte, Ferrand, Davigneau, Ménarque et Beagle (de Behagle qui en 1781 commande les grenadiers), leurs lieutenans, et leurs compagnies au *Solide*, qui est composé de 45 hommes d'équipage et de 460 toneaux. Le capitaine s'appelle Ero ; c'est un homme qui me paraît très inteligent pour son métier. Le reste du

bataillon, composé de la compagnie de Séguier, de Terson, de Saint-Germain et la moitié de Bourgisson, montons le vaisseau appellé le *Constant* de 33 hommes d'équipage et de 400 tonneaux, il y a deux capitaines, savoir, un en second, un lieutenant, un sous-lieutenant et un enseigne, le chef de ces messieurs s'appelle L'huédë, son second Vins, le lieutenant Petit. Mr L'huédë me parait très honnette, il nous a très bien reçus après nous être rangés dans nos cabines, et fait ranger nos soldats, on a nous a servi à dîner : il était très bon et tout le monde a très bien mangé. »

Les troupes qui prenaient part à l'expédition étaient outre le 4me Bataillon de Béarn (Agenois) (1) le 2me Bataillon d'Auvergne (en 1776 Gâtinais puis Royal Auvergne) parti de Lille en 1875 pour s'embarquer le 20 novembre à Nantes, et le 4me bataillon de Flandre (plus tard Cambrésis) qui s'embarque à la même date.

« On doit savoir que nous composons une division pour aller à Saint-Domingue, de cinq vaisseaux et de frégates appelés la *Dédaigneuse* et l'*Etourdy*. Le commandant de la 1re frégate s'appelle Cri, nous sommes tous à ses ordres, et nous devons marcher à sa hauteur. Le nom des cinq vaisseaux est le *Solide*, le *Ferme*, le *St-Georges*, *L'Algonquin*, le *Constant* ; les troupes qui les montent sont Béarn, Auvergne et Flandres. Nous allons nous mettre à table pour

(1) En juin 1777 le régiment d'Agénois faisait partie de la division de Bretagne

En raison du numéro du corps, il était plus honorable d'y servir que dans tous les autres de la divison (Armagnac, Bresse, Dauphin, Cambrésis etc.) et le prix qu'on y payait les recrues [151 livres 17 sols] était plus élevé de 20 à 40 livres que celui qu'on payait pour elles dans les autres corps. [D G Supplément archives guerre].

Le traitement des grenadiers était de 99 livres par an.

souper..... La frégate commandante a donné le signal d'apareiller : on a levé tout de suite la première ancre, en attendant le reste du moment du départ : les vents sont bons, on a déjeuné à 9 heures et chacun a mangé sans craindre du mal avenir, c'est-à-dire du mal de mer qu'on dit de ne pouvoir éviter. Cependant la nuit se passe mieux qu'on ne l'attendait..... *L'Algonquin* s'est éloigné de nous et a beaucoup dérivé sur sa gauche ce qui a fort retardé notre marche ; on l'a perdu de vue, il n'a pu nous rejoindre que 22 heures après ce qui n'avance pas pour la suite de la route, il est à craindre qu'il ne retarde de beaucoup notre route. »

Après avoir noté que sur chaque vaisseau, la prière se fait trois fois par jour par les soins du capitaine en second « écouté avec dévotion, » Séguier passe à la journée du 24.

« La nuit a été aussi bonne que la précédente, nos santés paraissent prendre le dessus ; nous avons déjeuné avec une tartine de groseille, ce qui nous a donné de l'appétit pour le dîner. On a estimé que nous étions à vingt lieues du cap Finistère, à 2 heures, nous l'aurons sûrement dépassé avant minuit, les vents et le temps, étaient très bons ; on ne peut désirer une plus belle navigation que nous avons jusques ici ; toute la journée, a été de même, j'ai commencé à me mieux porter, j'ai très bien soupé, et j'espère être quitte de tout mal de mer ; j'ai oublié de dire la quantité de repas qu'on fait ; on en fait trois, on déjeune à 8 heures, on dîne à midi et demi et on soupe à 7 1/2, on se couche à 8 ou 9 heures, et on se lève à 7, moy qui aime à dormir, je trouve que c'est assez rester au lit. Le rouly le fait abandonner le plus tôt possible, la nuit dernière, a été assez

bonne, le vent a continué a être bon, mais il n'était pas considérable ce qui nous a donné beaucoup de rouly.....

« Nous avons été bien ventés toute la journée, notre vaisseau le *Constant*, paraît très bien aller, s'il n'était obligé de s'assujettir à la marche du vaisseau commandant, qu'il ne faut jamais perdre de vue ; il met la nuit, pour qu'on puisse le reconnaître, 3 fallots a son mât.....

« Je suis entièrement guéry. Le dîné ne m'a fait aucun mal, il nous reste encore de malade, du Rival, Bourguisson, St-Germain. Les autres de nos messieurs supportent très bien le trajet ; nos soldats ont payé le tribut de la mer, mais aujourd'hui la plupart en sont quittes ; ils sont fort gais, ils se sont fait quasy tous faits raser d'eux-mêmes. »

La question de la coiffure était toujours une chose importante : et non contents de se faire raser, les hommes de Béarn se faisaient aussi coiffer.

Les soldats portaient alors le « crapaud » petite bourse de laine noire dans laquelle sont renfermés les cheveux ramenés derrière la tête. Les faces forment sur les côtés une boucle uniforme assez raccourcie. La poudre ne s'emploie que les dimanches et les jours de parade (Comte de St-Germain par Mention p. 215, Paris Baudouin 1884).

C'est sous l'impression de l'allégresse qui suit les angoisses terminées que Terson écrit : « Si l'entrain des soldats continue et que le temps ne nous contrarie point, il est à parier que nous arriverons tous en bonne santé à St-Domingue.

« Les frégattes et les autres vaisseaux, se sont tous dispersés, nous voilà seuls : le capitaine de chaque navire a des ordres cachetés pour ouvrir, en cas

de séparation. Le jour du 28 ne nous annonce pas plus beau temps que les précédents : toujours même vent, de la pluie, la mer agitée, ses lames sont si fortes, qu'elles passent par-dessus les ponts. Nous avons beaucoup de soldats malades : tant que ce gros temps durera personne ne se portera bien, la nuit vient toujours trop tôt au gré de nos souhaits, parce que les dangers paraissent plus à craindre, aussi avons-nous bien craint toute la nuit du 28 au 29. Jamais nuit n'a été plus affreuse, le vent, encore plus fort.

« La mer très agitée, nous avions peine à nous tenir dans nos lits, tant le rouly était fort ; à 11 heure 1/2 du soir, il y eut une lame si forte qui passa sur le pont, que nous crumes que tout était perdu, le navire avait eu l'air de s'engloutir, pour le coup nous étions tous persuadés que tout était perdu à ce bruit ténébreux. Marrans qui avait fait porter son lit auprès du mien, se leva pour aller voir ce que cela était, il rentra, le rouly le fit tomber subitement sur son lit je crus alors qu'il nous annonçait que nous étions perdus. Le jour du 29 ne fut pas plus beau, les frégates et les vaisseaux n'ont point reparu. »

Malgré le chirurgien major Lamotte qui prodigue des soins de son expérience, la situation est aussi triste que possible : « il est à craindre que nos soldats ne périssent : tous nos messieurs, hors Imbert, ont succombé aux atteintes du mal de mer et du découragement : les vents ont fait perdre douze ou quinze lieues au vaisseau. »

Enfin le ciel devient plus clément, le vaisseau s'approche des Açores et revire de bord chaque nuit pour parcourir la route déjà faite et éviter les récifs de la côte.

« La nuit a été très calme, le capitaine a fait lecture en présence de nous tous, voyant qu'il ne revoyait point paraître nos frégattes, ni les autres vaisseaux, des paquets qu'il ne devait ouvrir qu'en cas de séparation ; ils contiennent qu'il doit nous conduire tout droit au Port au Prince, de ne point relâcher, sous aucun prétexte que cela soit, hors d'évènement qu'on ne saurait prévoir ; cette lecture s'est faite ce matin 2 du mois. Il paraissait que les vents voulaient souffler, mais ils sont toujours contraires. »

« Le 6, nous éprouvons meilleur vent quoiqu'il ne soit pas tout à fait favorable, nous commençons à reprendre la route. Sy cela augmente, nous pourrions être dans quatre jours aux mers alizées ; à la fin les vents sont très bons depuis midi, nous filons 8 nœus dans l'heure et sy se vent veut continuer nous n'aurons plus rien à désirer il n'y a que Bourguisson, qui soit malade, tout le reste, nous nous portons très bien, nous faisons nos trois repas par jours de très bon appétit.....

« Nous longeons toujours les Açores, on revire de bord tous les soirs, pour courir la bordée que nous avions déjà eue.

Par bonheur, le temps se remet au beau et la flotte continue sa route.

« Les vents sont toujours favorables, le 27 nous fillons 6 et 7 nœuds par heure ce qui nous raproche beaucoup du tropique, il y a toujours du rouly mais il ne nous empêche pas de dormir, comme ci-devant. Le 28 encore beau temps, par la hauteur qu'on a prise à midi, nous nous trouvons à un degré du tropique, il commence à faire grand chaud, on a changé aujourd'hui toutes nos voiles, celles qu'on avait étant toutes neuves pouvait résister plus au mauvais temps,

celles qu'on met sont plus vieilles, ce qui nous annonce qu'on ne craint plus de gros temps. Nous sommes décidément dans les vents alizés mais ils sont depuis midi un peu calmes, nous espérons que ce soir ils fraîchiront. Ils sont bien revenus, nous allons très bien, la nuit du 28 au 29, les matelots selon l'usage, ont fait un espèce de charivary pour annoncer le tropique ; on n'était point prévenus, cela a fait un peu de peur, un cochon qu'on faisait fort crier, et qu'on traînait dans tout le vaisseau, était le seigneur-tropique, il n'y a point eu de batême, nous sommes trop nombreux. On a craint que cela n'occasionnât du bruit, les matelots n'en sont pas plus contents, cela leur procure toujours quelque argent.

« On se trouve aujourd'hui 19 en latitude avec St-Domingue, nous avons vu beaucoup de marsouins et des poissons volans, il s'en trouve ordinairement à cette hauteur : c'est à cela qu'on s'apperçoit plus que nous approchons de St-Domingue.

On apperçut hier à 6 heures du matin un vaisseau qui parut marcher comme nous ; c'était *l'Algonquin* qu'on sait être de notre flotte : nous nous sommes accostés, nous avons appris qu'il ne leur était point arrivé plus de malheur qu'à nous, leur route est pour le Port au Prince leur destination et comme la nôtre, ils nous ont demandé de marcher avec nous, aussi nous arriverons tous ensemble à notre destination ; quand cela, je n'en sais rien ; nous avons toujours un homme au haut des vergues pour pouvoir découvrir la terre et nous attendrons avec impatience le moment ou il criera terre. Le 14 au soir, à 5 heures on a commencé à voir terre mais de si loin qu'il n'y avait que l'homme qui était au haut du mat qui l'eut aperçue.

« Il y a peu de nos soldats malades, ils ont célébré la vue de St-Domingue par des grands cris de joie ; l'*Algonquin* qui nous avait rejoint marche sy peu qu'il y a apparence qu'il n'arrivera pas avec nous il est déjà à 2 lieues en arrière de nous. Nous avons continué notre route pour le Port au Prince jusqu'au 17, à 3 heures après midi, nous avons trouvé à hauteur de l'île La Tortue le « *Solide* » vaisseau de notre flotte qui revenait du Port au Prince et qui avait ordre de ramener les navires, qui étaient chargés du reste du régiment et de celui d'Auvergne, et d'aller au Cap François ; aussytôt nous avons reviré de bord, et heureusement pour nous, les vents étaient favorables ; ce qui arrive très rarement dans ces parages, nous sommes très contents du contre ordre et d'aller, au Cap. Nous avons senti une joie des plus vives en revoyant, nos camarades du « Solide ».

« 19, nous avons débarqué à 6 heures du matin tout le monde fort content, mais lorsque nous avons vu nos logements tout cela à changé ; on ne peut être plus mal logé que nous ne le sommes, on nous promet beaucoup et si l'on tient parole nous serons moins mal. Nous avons tous dîné chez M. D'Argous, commandant, il nous a fait grande chère ; il est fort poli et fort honnête, il paraît avoir une très bonne maison ; on est servi dans toutes les maisons, icy par des négresses ou mulatresses, cela nous a paru très drôle ; la première fois les femmes ont l'air très propre, et sont très dégourdies. Après dîner, j'ai parcouru la ville, qui ne répond point au portrait qu'on m'en avait fait, elle n'a point cette élégance, ni cet air de richesse qu'on dit qu'elle a, je ne puis pas juger de la Société, je ne l'ai point encore vue, on dit qu'il y en a peu cependant nous avons fait des

visites de corps, dans plusieurs maisons cela m'a paru, fort triste ; Mrs du Régiment du Cap nous font mille honnêtetés, même trop, car elles nous deviennent à charge, ne voulant pas vivre d'une bien grande liaison, avec eux ; nous n'avons pu leur refuser à dîner, ils n'ont rien ménagé pour nous faire voir l'envie qu'ils ont de vivre avec nous, M. d'Argous a établi une cantine où tous les officiers mangent ; il en coûte au capitaine 80 livres de France ; au lieutenant 60 livres de France, au sous-lieutenant 48 livres.....

Je suis tous les jours étonné du bien qu'on dit tant du Cap en France ; cette ville à tous égards ne réponds point à la bonne opinion qu'on en a, la société y est fort peu nombreuse. Les femmes ne se rassemblent point ; dans le carnaval seulement, elles suivent beaucoup les spectacles, et même plus que dans une autre ville de France, excepté Paris, cela la rend, (la comédie) très brillante. J'ai été mené il y a deux jours par M. d'Argous à un bal de Société ; j'y ai reçu mille politesses. L'assemblée était nombreuse, et quoique tous bourgeois, les dames y sont mises, comme en France, tout aussi petite maîtresses.

« Le carnaval a été très brillant ; je n'ai jamais vu tant danser qu'icy, et courir après les bals ; il y en a eu jusqu'à trois par semaines, eh bien, pas une danse n'y a manqué, on veille jusqu'à 5, 6 heures du matin. Ce qui a rendu le carnaval plus brillant c'est le séjour qu'a fait ici, de deux ou trois jours, un ambassadeur espagnol qui va pour régler les limites de son pays avec le nôtre ; nous l'avons reçu avec toutes les honneurs ; toutes les troupes du Cap ont bordé la haie à son arrivée ; on n'a rien oublié pour lui rendre ce qui lui est dû, c'était partout de nou-

veaux honneurs, nous avons manœuvré devant lui ; on l'a complimenté ; à la comédie c'était à qui lui rendrait le plus, c'était une politique à ce qu'on dit pour qu'il ne soit pas si difficile dans les arrangements qu'il va prendre avec M. d'Enery. Ils sont tous les deux partis le mercredy des cendres. Les troupes ont bordé la haie comme à son arrivée, ce qui a fait jurer, nous avions passé la nuit au bal, il n'est pas bien raffraîchissant de prendre les armes, au sortir de là. Nous voilà tout d'un coup sans général, car M. d'Argous qui commandait en second vient de partir vers la Martinique dont il est gouverneur. Nous ne savons pas encore qui le remplacerait icy. Nous ne sommes pas fort satisfaits de M. d'Enery. On ne nous traite pas comme troupes qui méritent à tous égards qu'on en ait (pour elles)». Heureusement pour Terson, qui semble prêt à s'énerver par l'inaction, une période plus mouvementée allait s'ouvrir et lui faire faire une vraie campagne de guerre.

Nous voici parvenus à la seconde partie du manuscrit de Séguier de Terson, celle qui parle de ses opérations actives. Elles se déroulent sur une terre vers laquelle tous les yeux se tournaient, ce sol de l'Amérique qui allait devenir la terre de la liberté.

En octobre 1777, les milices américaines aguerries dans des combats souvent malheureux, entourent le général anglais Burgoyne dont la valeur et l'élan se sont brisés devant leur tenacité. Une capitulation honorable pour les deux partis est signée à Saratoga. Le 22 décembre 1777, le ministre Vergennes pose avec les commissaires américains réunis à Paris les bases d'un traité d'alliance. « La cour de France ne prendra aucun avantage de la situation actuelle de l'Amérique. On excluera du traité toute condition

que les Américains se repentiraient un jour d'avoir acceptée : le roi de France est décidé non seulement à reconnaître mais encore à soutenir l'indépendance de l'Amérique » (Léon Chotteau, Les Français en Amérique ; Paris Charpentier 1876 page 122).

Le 6 février 1778, un traité de commerce et d'alliance est signé entre la France et le Congrès ; il en résultera que la France combattant au nom de la liberté du commerce et l'indépendance des mers, va lutter avec l'Angleterre.

Au 1er mai 1779 l'armée anglaise comptait 33458 hommes : les troupes américaines ne s'élevaient qu'à 27000 hommes.

En décembre 1778, 2550 hommes du général anglais Clinton s'étaient embarqués à New-York et avaient occupé Savannah. Les abords de la ville étaient dévastés par le colonel Campbell qui venait à la date du 23 décembre de s'emparer de la ville malgré les efforts de Robert Howe. Le général anglais Prévost à la tête d'indiens et de réfugiés désole la Floride et la Géorgie, se joint à Campbell qu'il envoie occuper Augusta. Des proclamations enflammées contraignent les loyalistes à défendre les armes à la main le gouvernement du roi d'Angleterre. La guerre prend un caractère particulier de férocité.

Pendant le printemps de 1779,le général américain Lincoln envoie un détachement sous Asche reprendre Augusta où les loyalistes de la Caroline ont renforcé les Anglais. Il échoue à Brien-Creek et la Géorgie reste au pouvoir des Anglais. Prévost enhardi par ce succès veut s'emparer de la Caroline du Sud. Sa première opération est malheureuse, il se présente en maître devant Charlestown que défendent Rutlege, Moultrie et la légion de Pulawski : mais l'arrivée de Lincoln l'empêche de progresser.

La chaleur et les fièvres font remettre l'expédition à une saison plus favorable.

Que fesait à cette époque d'Estaing ? On s'attendait à le voir se présenter devant la côte des États-Unis pendant l'été et des plans de défense s'édifiaient sur cette perspective. Le ministre de France à Philadelphie, Mr. Gérard, eut avec les représentants américains de nombreuses conférences à ce sujet : Washington même fut consulté au point de vue d'une attaque combinée des forces américaines et de la flotte française.

En juillet, d'Estaing avait terminé une croisière aux Antilles où il avait perdu Ste Lucie mais pris la Dominique, St Vincent et Grenade et soutenu prés de cette île un brillant combat contre l'amiral Byron. Il relâche à St Domingue où, dit Moireau (Histoire des États-Unis, tome II, Paris Hachette 1892) il trouve des lettres du consul de France à Charlestown et du gouverneur de la Caroline du Sud.

« On lui mandait que s'il pouvait paraître sur la côte, il lui suffirait de donner quelque secours aux Américains pour assurer le salut des deux Carolines menacées et peut-être la délivrance de la Géorgie occupée par l'ennemi. » Dans une lettre du 9 mars 1779 adressée au Consul de France à Charlestown, il montre qu'il a déjà été sondé à ce sujet et parle de la reprise « très douteuse » de la Géorgie.

Les historiens anglais sont très durs dans leurs appréciations sur lui. D'après Percy Gregg (Histoire des États-Unis,chap. 19, p. 220) ce seraient les plaintes des Américains, l'impatience de ses officiers et peut-être la crainte d'un rappel ignominieux qui forcèrent d'Estaing à sortir de son inaction. »

Quoiqu'il en soit, la menace d'un débarquement

perpétuel de d'Estaing entrava certainement les projets des Anglais. Ce que ces derniers pouvaient conclure d'un plan d'opérations combinées qui n'exista jamais que dans leur imagination, les amena à de fausses manœuvres basées sur une idée préconçue.

Dès qu'on connut l'approche de l'amiral français, on supposa qu'il dirigerait de concert avec Washington une attaque sur New-York (1). Dans cette hypothèse, sir Henry Clinton fit évacuer Rhode Island et envoya à New-York la garnison qui avait compté jusqu'à 6000 hommes. D'autres points encore furent évacués, et, surtout, fait essentiel, l'expédition de Clinton dans le midi fut retardée. Elle n'eut lieu qu'après l'échec de Savannah, au moment où la campagne était virtuellement terminée.

Nous avons laissé d'Estaing en train de se constituer un corps de débarquement : il prend des mulâtres et des nègres volontaires à la Guadeloupe et à Saint-Dominique : il dispose d'une partie importante des régiments qui tiennent garnison dans ces îles : il rassemble sous le chef d'Escadre Barras-St-Laurent, deux vaisseaux de 80, neuf de 74, un de 70, sept de 64, un de 50, sept frégattes, deux corvettes, deux flûtes, un cotre, une goelette. Dès le mois de juin, il est fixé sur le point où son attaque portera.

L'opinion générale, à la vue de ces rassemblements est que la nouvelle expédition se dirige sur la

(1) Le 6 mai 1779, Gérard, notre agent à Philadelphie écrivait à Vergennes que Washington n'était pas d'avis d'une attaque sur New-York mais croit possible une excursion de d'Estaing sur les côtes. « Sa nouvelle expédition fera la plus grande impression s'il parvient à détruire la faible marine anglaise dans la Savana dont la privation forceroit les troupes de terre (anglaises) à évacuer la Géorgie et préserveroit la Caroline. » Gérard s'engage à présenter cette combinaison comme le principal but de l'expédition de d'Estaing.

Jamaïque ou sur New-York. La Jamaïque même s'est cru à la veille d'une invasion et elle ne respire que lorsqu'elle voit d'Estaing cingler vers le Nord pour se rendre en Géorgie.

Les troupes qui vont prendre part au siège de Savannah sont : le 1er bataillon d'Agenois qui vient de rejoindre au cap Français son 2me bataillon, celui auquel appartient Terson et qui y tient garnison depuis deux ans ; une compagnie du régiment irlandais Dillon, un détachement du régiment de Forez, le régiment de Gâtinais à deux bataillons qui proviennent de l'illustre régiment d'Auvergne immortalisé par d'Assas ; un détachement de 50 volontaires du régiment de Cambrésis (issu du régiment de Flandres) commandé par le meistre de camp en second, le comte de Durat ; quelques troupes du régiment d'Hainaut, un détachement du régiment d'Auxerrois qui venait de prendre part à la bataille navale contre l'amiral Byron, quelques compagnies du régiment d'Armagnac.

L'effectif total de l'armée française ne dépassait pas 4000 hommes presque sans artillerie alors que l'ennemi fort de 5000 hommes et de ses remparts disposait d'une artillerie puissante et bien servie. — Au moment où l'on se prépare à embarquer nos faibles troupes, Lafayette envoie à Vergennes (18 juillet 1779) un plan d'expédition comportant 4300 hommes et l'artillerie nécessaires : « Il nous faut ajoute-t-il, des officiers qui sachent s'ennuyer, vivre de peu, se refuser tous les airs : ainsi nous devons prendre peu de colonels et de gens de cour, dont les façons ne sont nullement américaines ». (Le général Lafayette, par E. Charavay, Paris 1898, p. 49.

(A suivre) SAINT-QUIRIN.

ABEL HERMANT

CONFESSION D'UN ENFANT D'HIER

(*Mémoires pour servir à l'histoire de la Société*).

Nous avions eu l'*Enfant du Siècle,* — Alfred de Musset, nous avons maintenant l'*Enfant d'Hier*, — Abel Hermant. Et le rapprochement qui, tout d'abord, semble devoir s'arrêter là, se peut au moins continuer sur un point, que je vais m'efforcer d'indiquer.

Sans nul doute, chacun de ces deux enfants-là, *enfant du siècle*, *enfant d'hier*, est bien distinctement le produit de son temps, de son milieu. Mais, pour nous qui sommes venus dans ce que j'appellerai une période de transition, entre la désespérance lyrique du romantisme et le sceptique cynisme moderne, encore attardés dans le passé qui nous étreint, en même temps que sollicités par l'avenir qui nous attire, flottant un peu à la dérive dans le conflit de ces deux courants qui nous submergent, — pour nous, la croisière a été rude! Et, quand je lis, à travers la confession de M. Abel Hermant, l'histoire de la société dont je suis contemporaine, je me demande avec effroi, au souvenir des lectures qui ont à jamais imprégné ma jeunesse : « Eh! quoi, serait-ce possible..., en sommes-nous déjà là? Se peut-il que nous ayons marché si vite? La société

à-t-elle bien franchi l'étape qui sépare la génération de l'*enfant du siècle* de celle de l'*enfant d'hier* » ?

Et je me réponds : « Non ! je ne le pense pas. Musset a devancé son temps. M. Hermant devance le sien. Leur rôle, à tous deux, dans l'histoire de la société, sera un rôle de précurseurs. Car, il faut une transposition à la vie de l'individu pour qu'elle devienne la vie de la société, et dans cette transposition, l'histoire de l'*enfant d'hier* deviendra celle de l'*enfant de demain* ».

Voilà ce que je me réponds... peut-être pour gagner du temps ! Au fond, je crois que j'ai un peu peur de cet enfant-là... Et, si je me disais, puisque nous devons être presque contemporains, l'*enfant d'hier* et moi, si je me disais : « Voilà les hommes de ma génération », — eh bien, je me sentirais prise d'un grand frisson qui me rendrait muette, et je n'oserais plus lui dire son fait, à l'enfant d'hier qui serait l'homme d'aujourd'hui ! Pourtant, il faudra bien que j'y vienne, quand paraîtra cet *Homme d'aujourd'hui* qui marquera l'échéance, qui ne permettra plus d'atermoyer..., j'en tremble !

Car, il me paraît terrible, cet enfant d'hier ! — Oui, *enfant terrible* est bien l'épithète qui lui convient ! Et il l'est, non-seulement parce qu'il sait des choses que les autres enfants ne savent pas, mais aussi, mais surtout parce qu'il les analyse, parce qu'il les définit avec une méthode qui est de la science et qui confine à la mathématique... Il est terrifiant, vous dis-je. Et voilà pourquoi j'aime à me figurer que je ne l'ai jamais rencontré autre part que dans son livre, et que seules peut-être les filles de mes filles en pourront disserter sciemment ! Sa lucidité me confond, sa logique me déconcerte, son

sang-froid me glace, son cynisme me paralyse. C'est un enfant trop précoce, — de ces enfants qui étonnent et dont la personnalité tellement particulière s'affirme si nettement en dehors de la règle normale, qu'ils ne peuvent servir de loi à l'évolution d'une société, par cela même qu'ils en sont l'exception.

Aussi, serait-il nécessaire de préciser ce qu'entend l'auteur par : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Société ?* Je ne crois pas qu'il prétende par là que toute une époque, tout un cycle soit reflété par l'*Enfant d'Hier ;* mais j'inclinerais plutôt à penser qu'il ait voulu nous léguer seulement le moule de certains types rares de cette société et de cette époque, — pareils à la floraison des champignons vénéneux poussés on ne sait d'où à travers la parfaite innocuité des champignons de couche. Quoiqu'il en soit, cet enfant d'hier est l'*enfant du miracle*, avec ses divinations, ses connaissances intuitives de toutes choses, ses pressentiments toujours réalisés qui ressemblent à des presciences, et je reconnais qu'il m'inspire le genre de curiosité particulière et peut-être un peu malsaine, vouée à la personne des phénomènes. J'ai beau regarder autour de moi, scruter ma propre mémoire : ni *hier*, ni *aujourd'hui*, je ne vois rien de comparable à la mentalité fabuleuse de ce jeune prodige qui disserte, argumente, raisonne et conclut avec une rigueur trop juste pour n'être point irréfutable. En vérité, je vous le dis, j'ai peur de cet enfant-là ! Sa maladie, si elle n'est pas contagieuse, doit être dangereuse, et je suis certaine qu'un Lombroso avisé, en tâtant les bosses de son crâne, en mesurant les angles de son facies, ne manquerait pas de lui découvrir les prédominances d'une

spécialité quelconque : la folie ou le génie. Peu importe le genre de distinction, pourvu que c'en soit une, qui le différencie, qui le classe, sinon *au-dessus*, tout au moins *en dehors* de l'humanité. Car il ne faut pas être Lombroso soi-même pour comprendre que le secret de son mal, c'est celui-là : le *démon de la supériorité*. Il en est possédé, et je ne crois pas qu'il en puisse être exorcisé. Il restera toute sa vie l'élève qui fut toujours le *premier* de sa classe, le lauréat des concours, le *normalien* enfin, quoiqu'il s'en défende. Il est marqué au fer rouge. Et ce, sans qu'il s'en doute. Sa bonne foi ne saurait être en question. Et pour nous le prouver, le voilà qui ne craint pas de se livrer en document à la postérité. Sans forfanterie, il nous étale ses muscles, nous en démonte et nous en fait joner avec complaisance tous les ressorts, comme il ferait de ceux d'un pantin, en nous conviant à nous rapprocher, à toucher, à nous assurer de la vérité par nous-mêmes... Et nous écoutons bouche bée, comme à la foire, devant la baraque du phénomène. C'est le *Vicomte de Conrpières* qui fait le boniment : Entrez messieurs, entrez mesdames, on en a pour ses trois francs, même pour ses trois francs cinquante, et on ne regrette pas son argent !

*
* *

Certes, la psychologie normale de l'enfant est beaucoup moins simple que ne se plaisent à l'imaginer la plupart de ceux qui n'ont jamais observé que de loin ces petits êtres énigmatiques et mystérieux, sans se pencher avec sollicitude sur ces jeunes cerveaux ardents, épris de chimères, dévorés

d'*inconnu*, sur ces sensibilités muettes, sur ces cœurs lourds de trouble et d'inquiétude... Mais, de là à la complication, à la dualité de l'*enfant d'hier*, il y a un monde! Cet enfant-là, dans son temps comme dans tous les temps, restera une anomalie. C'est *un cas*. Et comme tel, il relèverait du domaine de la pathologie, si ce cas de virtuose, — virtuose de la pensée, — n'en faisait au même titre un sujet psychologique du plus haut intérêt, pouvant toujours servir à la démonstration de cette vérité : que l'exception confirme la règle.

Tout en ayant bien soin de nous informer qu'il ne se pose pas en être exceptionnel, l'enfant d'hier commence par nous avouer, en effet : « *Je ne prétends qu'à donner un état de ma vie et un état de ma personne* ». — Pour dresser ce double état, il emprunte au XVIIIe siècle la forme si fort en vogue des mémoires, qu'il dédie, comme Paul de Gondi, cardinal de Retz, à une femme. Sa première lettre, adressée à Mme X..., à Venise, nous donne toute la mesure de l'intellectualité profonde qui le distingue. On pressent l'homme qui ne se paie pas de mots, qui va aux entrailles des choses, et qui nous livre en toute sincérité le fond de sa pensée, le rapport de son enquête. La plainte fière de cette haute intelligence qui ne peut que s'exprimer, faute de s'être réalisée, est vraiment grande et belle. Sa théorie de la surproduction de l'*élite* étouffant toute supériorité et l'empêchant de s'accomplir est infiniment juste. C'est comme une pépinière où tous les jets trop serrés ne sauraient atteindre leur développement, et se contentent de végéter en se dévorant l'un l'autre, dans un manque de terrain et d'espace. Et certes, dans cette lutte à la gloire, il est amer de penser que

la victoire ne reste pas toujours au plus intelligent et au plus méritant, mais surtout à celui qui a le plus de poigne ou de chance ! C'est comme en toutes choses, l'éternelle lutte pour la vie, aussi vieille que le monde et qui durera autant que lui. Mais, à quel titre, les intellectuels, plus que les autres hommes, en seraient-ils dispensés ? L'homme qui lutte pour la gloire ou pour la renommée se croit-il par hasard plus intéressant devant la destinée que le pauvre diable qui lutte pour le morceau de pain quotidien ? Parce que l'on s'estime un être supérieur par l'intelligence, n'est-ce pas justement une raison de reconnaître qu'il y a aussi d'autres supériorités équivalentes : la supériorité de l'âme, des sentiments, la supériorité morale par exemple ? Et alors, pourquoi les différencier ? Non, le destin aveugle n'a point de ces faiblesses-là, il n'admet pas de caste privilégiée, nous tombons sans distinction sous le coup de sa loi : la lutte est pour tous une des conditions de l'existence dans la société. Il faut savoir s'y résigner, accepter le combat ou renoncer, — telle est la règle immuable. En dehors de cette objection, je trouve cette première lettre absolument belle de hardiesse et de sincérité. Elle est comme une superbe préface qui nous ouvre les arcanes de la redoutable confession.

Dès le début de la deuxième lettre, je relève encore un aveu qui a pour nous sa valeur. M. Abel Hermant déclare : « *Vous n'attendez pas de moi, j'imagine, la phrase par où toutes les confessions débutent : Je ne me rappelle rien de mon enfance. Moi, je m'en souviens au contraire ; mais je crois que c'est une exception* ». — Voilà donc le grand mot lâché, le mot d'*exception*. Exprimé ou non, on pourra

le retrouver inscrit entre les lignes, tout au long du livre, ainsi que je l'ai posé en principe, sans prétendre à avoir raison contre ce maître - dialecticien : L'*Enfant d'Hier !* Il entre en matière par quelques réflexions fort judicieuses sur l'inaptitude générale des parents à élever leurs enfants, qu'ils jugent si différents d'eux mêmes, et qu'ils froissent faute de se souvenir assez de leur propre enfance. M. Hermant nous fait par là dessus un tableau de sa vie de famille tout à fait agréable, parce qu'il est simple et sincère. J'y note la phrase suivante : « *Ce qu'on appelle un enfant facile, c'est simplement celui qui n'offre aucune prise, qui ne se livre pas ; peut-être a-t-il une dangereuse précocité de vie intérieure* ». Autre aveu précieux, tombé de la bouche du sujet lui-même, et on sait que je les recueille tous, inexorablement. Il continue sa confession par trois ou quatre jolies anecdotes de sa première enfance, entre autres celle du *Coq en bois blanc*, où, tout ensemble, la notion de sa force physique, le sens de l'*expression* et de l'*observation*, lui sont révélés. Il prend contact avec le monde extérieur. Et il nous conte de façon bien amusante, en sa supériorité de petit mâle déjà éveillée, son dédain naissant de tout ce qui est féminin autour de lui. Il n'honore que son sexe. D'instinct, il s'isole de ses proches parents, de ses alliés, par le seul fait que ce sont là des affections imposées, obligatoires, et que selon lui, le sentiment doit être libre. Et il n'a pas sept ans, le petit bonhomme ! Si ce n'est pas une graine de prodige... On met parfois toute une vie à faire la même découverte. Il est vrai que l'on est souvent le contraire d'un prodige ! Et d'ailleurs, il documente suffisamment lui-même le renseignement : « *J'avais*

une instinctive peur d'autrui, et déjà l'ambition de m'en distinguer. Je n'étais pas impatient de devenir grand, mais de devenir grand homme ». Cela se passe de commentaire. Nous assistons ensuite à l'explosion de l'être moral de cet intéressant phénomène, en présence de la nature. Il prend à la fois conscience d'elle et de lui : c'est la pensée qui lui est révélée. Et, tout de suite, il se fait une esthétique particulière de la beauté, qui le conduit à sa première sensation d'amour. Je passe. Ce qui me paraît autrement piquant, c'est l'anecdote de sa première camaraderie. Il voit à Étretat un petit garçon charmant qu'il regarde jouer. L'autre enfant comprenant son désir, s'approche et propose de jouer ensemble. Lui, alors, en un éclair, songe qu'il va bientôt partir, et que si leur amitié ne peut continuer, il en aura du chagrin. Donc, autant ne pas se lier. Et il passe son chemin. Mais, comme il se juge presque toujours à sa valeur avec le mérite de l'absolue franchise, il nous déclare lui-même : « *Cette prudence sentimentale, à six ans, est un peu effrayante. Et ce n'est pas la seule preuve que j'ai donnée dès cet âge d'une disposition étonnamment précoce à entendre l'économie des sentiments* ». — A l'interpréter, on pourrait croire que c'est déjà la vocation de *la carrière* qui se dessine !

Puis arrive le moment de son entrée au lycée Bonaparte. Il ne fait pas de façon pour nous exposer d'emblée son credo : que mieux vaut être le dernier quand on n'est pas le premier ! Et il précise : « *Au lieu de n'aspirer qu'à me développer moi-même, je ne songeais qu'à dépasser les autres, ou tout au moins à me distinguer parmi eux* ». Les compositions arrivent. Il est sûr qu'il sera le premier. Et il l'est ! « *J'en*

ai gardé, nous affirme-t-il, *une invincible propension à croire que je suis infaillible, quand je pressens* ».—

*
* *

Une rumeur éclate : la Guerre ! Et ce mot, tout à coup, tire l'*enfant d'hier* de son petit *moi* égoïste, pour le faire vibrer du grand frisson de la communauté. Il sent qu'il partage l'émotion d'une masse d'individus, il devient parcelle de foule. En son jeune optimisme qui se modèle sur celui de la nation, il escompte déjà la victoire. Et voilà que la défaite vient, qui le brise et l'endeuille... Encore une impression collective qui le mêle à la masse. Il achète des journaux, il suit sur une carte les progrès de l'invasion, il se passionne aux péripéties de la guerre, et il en oublie ses succès de lycée. La distribution des prix, officielle et solennelle, est supprimée cette année-là, on se borne à lui remettre sans aucune pompe, cinq prix et beaucoup de couronnes. Mais, que lui importent à présent ses triomphes personnels, il donnerait tout au monde pour la victoire de sa patrie, le petit brave ! Et il assiste, impuissant, au siège de Paris. Déjà des bourgeois ont fui, des paysans les suivent. Il a vu tout cela en curieux, sans s'émouvoir. L'émeute ne l'a même pas troublé, et il a pris part, dans un clair et gai rayon de soleil, à la déchéance de l'empire, a la proclamation de la République. A présent, il apprend le froid, la faim dans Paris assiégé, et parfois, la nuit, éveillé en sursaut, il admire la beauté lumineuse et rouge de ce ciel de Guerre ! L'heure est tragique, et il la sent passer... La reddition de Paris l'écœure. Et il lui semble, à ce petit héros, qu'on aurait pu tenir encore, puisqu'il tient, lui que le crépitement de la fusillade, le ton-

nerre du canon, et l'éclat des obus n'a pas fait sourciller.

Une autre rumeur encore : C'est la Commune, et cette fois, il frissonne pour de bon ! Dans la fatalité du danger, sans se plaindre, il se résigne même à mourir ! Sa famille réussit, cependant, à émigrer à Rueil, dans la maison de campagne qu'on retrouve souillée, saccagée par l'envahisseur. Il n'a pas de tristesse, mais seulement un immense dégoût. Et il continue, au milieu des plus vives alertes, son rôle de petit brave. Un jour, c'est la poudrière de Grenelle qui saute. Puis, l'incendie de Paris : des bouts de papiers noirs en cendres, comme d'impalpables feuilles mortes, tourbillonnent et flottent dans l'air pour s'abattre comme une jonchée sur le petit jardin de Rueil, dans le ciel du soir qui s'embrase et rougeoie à l'horizon.... L'enfant est calme, et tandis qu'autour de lui, avec le même calme, nous assure-t-il, chacun cherche à savoir si c'est sa propre maison qui brûle, — comme un petit Néron, il regarde avec admiration flamber Paris... Et lorsqu'il y rentrera ensuite, il s'étonnera seulement de n'y pas constater plus de ruines ! Mais, tout de même, nous dit-il, il sent bien que quelque chose a fini en lui : son enfance. Il est un homme, — et il a huit ans et demi !

Une légende veut que la guerre ait fait de sa génération, *les enfants de la conquête*, comme on les appelle, une génération de désabusés, de déprimés, de pessimistes ! M. Hermant défend sa génération. Et il me parait qu'il a raison, — même contre M. Henry Lapauze qui, dans son carnet du liseur, au Gaulois, l'accuse d'avoir tort. Il fait pourtant merveilleusement ressortir, par son propre exemple, que la guerre, au contraire a mûri, virilisé de bonne heure ses contemporains, en les obligeant à sortir

d'eux-mêmes pour les faire entrer dans la grande solidarité sociale. Je veux bien reconnaître que, tiré de lui-même par un événement extérieur, l'enfant d'hier y rentre vite. N'importe, il a démontré qu'il en pouvait sortir, — et sortir comme en sortent les héros. C'est tout.

Nous le retrouvons maintenant à son lycée, luttant toujours pour sa place de *premier*, et se qualifiant lui-même de « bête à concours », alors que son professeur prononce l'épithète de « petit normalien » qui décidera de sa vocation. Sur ce mot, en effet, il opte glorieux, pour le professorat et s'apercevra plus tard seulement, trop tard, qu'il s'est trompé, que sa vraie vocation n'est pas là ! — En attendant, vient l'heure de la première communion, et nous le voyons suivre le catéchisme, sans autre grande préoccupation que celle d'être encore le premier, ici comme ailleurs. A cette période, il est soudain frappé d'un *coup de foudre* si violent, qu'il déclare n'avoir jamais rien ressenti de semblable. Il s'éprend idéalement de la sœur d'un de ses camarades, qu'il aime avec extase et dévotion. Cet amour, fait d'exaltation, est trop banal en ses détails et trop semblable à celui des tout jeunes lycéens, pour nous arrêter longtemps, malgré quelques nuances originales et bien personnelles. Entre autres, la confession de cette soi-disant passion, au prêtre qui la traite d'enfantillage et passe sans insister à l'énumération des autres péchés, ce qui mortifie si profondément l'amoureux que, du coup, il sent sa foi chanceler, et, par-delà la religion, entrevoit comme une terre promise, les vastes champs de la philosophie. Le grand jour de la première communion arrive sans rien changer à cet état d'âme, apportant peut-être une déception de plus à l'étrange néophyte. Il a rêvé sans doute que les cieux vont s'entr'ouvrir

pour le recevoir. Aucun miracle ne se produit. Tout se passe le plus terrestrement du monde. Et sa religion, battue en brèche, achève de sombrer dans le néant. C'est ce qu'il appelle son retour à l'Antiquité, après sa période de Moyen-Age, et il aura sa Renaissance suivie de sa Réforme selon son procédé de confondre l'histoire de l'individu avec celle de la société.

*
* *

Le sentiment de sa liberté d'homme le grise, sans qu'il se doute qu'il est beaucoup moins libre qu'il ne pense, imprégné, comme il l'est, de l'enseignement universitaire, dont l'influence se traduit chez lui par ce goût de distinction et de primauté qui le pousse vers la gloire et vers le succès. La caractéristique des types forgés par cet enseignement est, en effet, que seuls, les êtres exceptionnels, les héros comptent dans l'humanité, et tout le reste, pour eux, est inexistant. Ils se croient, comme tels, prédestinés à la conquête de l'univers. L'on s'étonne seulement que l'auteur qui analyse avec une si juste conscience l'enseignement universitaire, le juge et le condamne, s'en soit laissé pétrir, malgré lui, jusques au plus profond des moelles. Ceci tendrait à prouver que, tout en se développant dans un milieu qu'il essaie de renier, il s'est par là développé aussi dans le sens de son tempérament. Quand, après s'être repu jusqu'à la satiété de rhétorique, il découvre la philosophie c'est nne ivresse, et il pousse ce qu'il appelle, selon une assez pittoresque expression, son « chant du coq. » Tous les systèmes philosophiques le passionnent, tour à tour. Il vit dans une exaltation

voisine de la folie, devant l'immensité des champs ouverts à son intellectualité. Et c'est, par cette exaltation même, que lui est révélée son inaptitude au professorat. Il se rend compte , avec une lucidité parfaite, que le souci de leur développement, de leur culture personnelle, rend la plupart des jeunes hommes dans son cas, impropres au métier de professeurs. Mais, engagé dans cette voie, il n'en continue pas moins à la suivre tout de même, et se présente presque machinalement à l'Ecole Normale où il est reçu. Il y entre toujours dans les mêmes dispositions d'esprit. L'aspect seul de l'Ecole lui déplait, il la juge morose, l'atmosphère lui en semble irrespirable. Et il se sent dépaysé parmi ces contacts et ces promiscuités de l'internat qui le froissent et le gênent. Pour s'isoler davantage de ses camarades, aux heures de récréation, il se fait nommer bibliothécaire de l'Ecole, et s'assure ainsi la solitude et le recueillement contre les intrus, se prenant même d'un goût très vif pour son travail de classement qui l'absorbe. Après la bibliothèque, c'est la chapelle qu'il choisit pour refuge à ses pensées et à ses rêves. Le charme de la musique sacrée l'attendrit, l'émeut, le reporte vers le passé.... Mais bientôt le décor vulgaire de la chapelle, ses grossières peintures, froissent son sens de l'esthétique, et il retourne se plonger avec plus de ferveur que jamais dans l'ombre de la bibliothèque, où il se remet à travailler et à réfléchir, sentant le cœur lui faillir, et la vocation du professorat lui manquer chaque jour davantage. L'enseignement même de l'École lui déplait, il le juge banal, empreint de cette rhétorique vide et creuse qu'il a prise en dégout. C'est assez pour qu'il se résolve enfin à donner sa démission. Et dès que

cette résolution est sérieusement mùrie, froidement combinée, il n'a plus qu'une impatience, celle de voir arriver la date qu'il s'est fixée pour la réalisation : après sa licence.

En attendant, son séjour est agrémenté de quelques escapades amoureuses, vénales et banales, tout à fait en dehors du besoin d'illusion que sa nature lui crée, si pratique et réaliste soit-elle ! Pour tromper ce besoin d'idéal, commun à tous les hommes, il tente alors de s'entourer de quelques uns de ces camarades des plus brillants, qu'il assemble dans les cours pour les dissertations les plus intellectuelles. Mais, leur credo : que tout a étè dit depuis que le monde est monde, et qu'il n'y a plus rien à découvrir, — le froisse et le heurte dans ses ambitions personnelles, dont les autres sourient avec scepticisme. Par humeur, il se laisse aller à donner à entendre ses projets de démission, qui finissent par arriver aux oreilles du directeur. Il cst mandé par celui-ci, et questionné sur ses plans, qu'il avoue, de quitter l'école. Au lieu de le morigéner, le directeur tout souriant, lui propose, sur le coup, la fonction de bibliothécaire et lecteur de la reine deSouabe qui demande un jeune homme instruit, de bonnes manières et sur le choix duquel il a été consulté. Notre héros, dans l'enthousiasme, sort enlever d'assaut le consentement de sa famille, et annoncer avec vanité son prochain départ aux camarades de l'École, qui accueillent la nouvelle avec tranquillité et dédain, Il ne laisse pas que d'en être un peu mortifié. Et il quitte la rue d'Ulm avec un sentiment de véritable délivrance. Il est aussitôt mis en rapport avec le chambellan de la Reine de Souabe, de passage à Paris, et après un déjeuner intime où la présentation est avantageuse-

ment faite, ils s'en vont ensemble en bonne fortune aux Folies-Bergères. Il devient tout naturellement le cicerone du chancelier à travers Paris, ses monuments et ses musées, il ne tarde pas a constater que l'étranger est autrement expert que lui en peinture, et autres matières, en dehors du programme des examens, sur lesquelles il se découvre lui-même d'une ignorance absolue. Avant son départ, il est mandé chez le chef de cabinet du ministère des affaires étrangères, où on lui donne à entendre en grillant des cigarettes et en prenant du thé, qu'il peut se préparer un avenir diplomatique, en rédigeant des notes sur la Cour de Souabe, ce qu'il n'aura garde d'oublier, bien qu'il ne nous les communique pas. Bref, le voila en route pour l'Orient-express, que son imagination lui faisait entrevoir pourvu de tous les conforts, et le récit de son désenchantement ne manque pas de pittoresque, devant l'étroite cabine où il lui faut déployer tout son machiavélisme pour éviter une promiscuité choquante avec son compagnon de route, le grand chambellan. La science est gaie et amusante. A l'arrivée à Brenz, capitale de la Souabe, un officier venu à leur rencontre sur le quai leur annonce le départ de la Reine pour Carlsbad, et on lui explique à son profond ahurissement que le château n'est pas habitable en l'absence de la souveraine qui détient en simple bourgeoise toutes les clés de ses armoires, en sorte qu'il devra, en attendant, prendre pension en ville chez la veuve d'un fonctionnaire. Tout marri de l'aventure, il se laisse donc installer dans la famille Hirsch, où les enfants de la maison, Hans et Anna, un grand jeune homme et une grande jeune fille, se disputent à l'envi ses faveurs, Les détails de son installation ne manquent

pas de piquant. *Fraulein* Anna remplit en conscience son rôle de bonne hôtesse, apportant des bouquets, des fraises, son cœur et le reste... Hans devient son cicerone à travers la ville deBrenz,dont il nous esquisse en quelques lignes la physionomie. Et cela dure ainsi jusqu'au retour de la vieille Reine.

*
* *

Son entrée au château, où réside la cour de Souabe, est des plus banales, et lui rappelle une maison bourgeoise quelconque , par exemple la maison Hirsch qu'il vient de quitter. Son logement particulier le satisfait néanmoins, surtout quand il songe que c'est peut-être à une main royale qu'il doit les attentions délicates qu'il y découvre... Mais quelle n'est pas sa surprise, en ouvrant au hasard une porte de se trouver sur une sorte de galerie dominant une vaste pièce en forme d'atelier, où se tient la Reine fardée , emperruquée, — une échappée des contes d'Hoffman, — en répétition d'audience, au milieu de sept ou huit mannequins de grandeur naturelle , auxquels elle adresse une phrase de cérémonial. Il se retire sans avoir été vu, avec une forte envie de rire. Et le lendemain,quand il est présenté à la Reine, il n'est pas autrement étonné de s'entendre appliquer la harangue essayée sur l'un des mannequins. Comme la personne prépondérante à la cour, lui paraît être ensuite Madame Richter, dont le mari dirige le théâtre de la Reine, il se fait présenter, et les voilà aussitôt en confidences réciproques. Il devient vite son ami, et même son amoureux *platonique*, — faute de mieux ! Mais, comme il n'est pas homme à se contenter longtemps de ce régime, il

trouve d'autres compensations, en la compagnie de la comtesse de Gluckstadt, plus familièrement Augusta, dame d'honneur de la Reine, chargée de le venir éveiller lorsque sa royale maîtresse a des insomnies qu'elle a coutume de bercer par des lectures licencieuses, qu'il lui fait. Voilà pour ses nuits. Pour ses journées, Madame Richter qui joue volontiers les Egéries, suffit à les remplir. Elle lui prédit, en France, une belle carrière littéraire dont il ne se soucie pas beaucoup. Mais elle affirme qu'il a les dons d'un magnifique avenir dramatique, et elle essaie de le pousser dans cette voie, l'engageant à lire les dramaturges allemands qu'il pourrait s'assimiler. M. Richter qui finit par prendre le pas sur sa femme,dans le cœur du Français, l'emmène aux répétitions de son théâtre ; il se lie avec les auteurs, se met au courant de tous les potins de coulisses, et finalement assiste à une scène tragique entre les deux rivales de la troupe qui, en pleine nuit, ameutent la rue, et font scandale, se disputant les faveurs de leur directeur, que le futur dramaturge a l'honneur de ramener à sa femme en récompense !

Voilà tout ce qu'il trouve à nous conter sur la Cour de Souabe, — guère autre chose, en somme, que ses bonnes fortunes platoniques ou autres.... Et j'avoue que j'ai été peut-être un peu déçue, m'attendant à des détails ou à des traits de mœurs moins personnels, et plus généraux. Il est vrai que c'était sans doute l'impossible dans le train-train monotone et bourgeois de cette petite cour de province. Aussi quand arrive l'époque du départ de sa Majesté pour Carlsbad, son lecteur ne se fait-il pas faute de demander un congé pour revenir en France, impatient de changer d'atmosphère.

Mais, en retrouvant Paris, ses habitudes, quel n'est pas son étonnement de ne plus se sentir *chez lui*, d'être comme dépaysé. Il comprend que sa vie à l'étranger a élargi ses vues, ses horizons, qu'il sera désormais un errant, un sans-patrie. Et il nous explique : « *J'admettais qu'une personne ordinaire n'est point achevée si elle ne tient à sa famille, à sa patrie, au sol où dorment ses morts, si elle se réduit en un mot, à l'individuel de soi ; mais j'admettais aussi qu'une individualité excessive est permise et avantageuse aux unités d'exception. Si mon intelligence brisait les cadres d'une patrie, si mon observation devenait mondiale et ma sensibilité universelle, j'y trouvais encore mon compte. Au moins, j'étais bien sûr d'avoir échappé à la destinée médiocre du commun de mes compatriotes, à ce fonctionnarisme dont c'était déjà la mode de médire, etc,..* » — Pour remplir ses vacances, il reprend le cours de ses expériences amoureuses, où je me dispense de le suivre, notant seulement que son orgueil ou sa vanité lui fait s'exagérer cette fois et prendre pour « exceptionnelle » un genre d'aventure que les hommes s'attribuent assez communément. Il a le seul mérite de nous la conter de façon toute personnelle, avec une complaisance qui dépasse même les bornes. Il s'en targue, d'ailleurs, bien qu'il se défende d'être avantageux. C'est même tout ce qu'il nous conte de ses vacances.

Rentré en Souabe, il fait chez son Egérie, Madame Richter, qui correspond avec toutes les célébrités allemandes, la connaissance du jeune philosophe Max Eberfeld, disciple de Nietzche, qui produit sur son esprit une impression profonde, C'est une véritable ivresse intellectuelle. Les phases en sont notées en des pages curieuses et serrées.

Rappelé en France pour son service militaire, ce sont ensuite ses sensations de caserne qu'il nous livre. Les promiscuités lui en sont moins répugnantes, nous assure-t-il, que celles de l'École Normale. Et voici comment il juge le peuple : « *Je fus étonné de lui voir justement toutes les qualités qu'on lui nie, et en première ligne cc que les parvenus d'hier, tout fats de se croire décrassés, appellent prétentieusement les bonnes façons, Je n'ai rencontré dans aucun autre milieu plus de serviabilité, de courtoisie digne. La niaiserie de presque tous les fils de famille, leur ignorance honteuse, leurs idées vieillotes m'impressionnèrent aussi douloureusement que l'ouverture d'esprit des illettrés et des incultes m'émerveilla. J'ai vu depuis que malheureusement beaucoup d'hommes du peuple, en arrivant à l'âge mûr, se racornissent, et ne sont plus que des bourgeois encore diminués.* »

Les exercices militaires qui lui donnent la force et la souplesse du corps sont pour lui une source de voluptés, — les plus intenses qui marquent le triomphe de la chair, nous dit-il, et il se délecte dans cette vie animale au point d'entrevoir le rengagement... Mais, nous fermons le livre à l'heure où, las du régiment, autant que de l'amour, qui le tiendra toute sa vie, il tente de s'en évader par la reprise de son existence nomade, et s'en retourne à l'étranger en qualité de précepteur, à la suite d'une princesse Russe...

*
* *

Telle est cette confession étrange, sincère jusqu'à l'outrance, souvent heurtée, jamais indifférente, — sur laquelle je voudrais en vain tenter de rassembler mes impressions et de les résumer. Mais, à part que je n'ai aucune raison de les tenir pour infaillibles

(rien ne nous trompe comme nos impressions) je n'aime point à porter de jugement trop prompt, et je tiens pour avéré que celui-ci serait prématuré. Il me paraît que nous sommes mal venus et insuffisamment informés, nous, les contemporains, pour comprendre et pour juger cette œuvre. Il y faut le recul du temps, et une vue rétrospective de la société moderne, que nons ne pouvons avoir, et que seule la postérité sera en droit d'exercer. Quand la personnalité de l'auteur s'en sera dégagée, fondue à travers la suite des littératures, quand ce livre aura dépouillé toute son actualité, alors — comme le vin trop vert,qui perd de son âpreté, et gagne en saveur, en prenant de l'âge, — tout ce qui nous paraît brutal, cynique, cabotin même, dans le prèsent, s'estompera à la lumière réfléchie du passé. Et j'ai la conviction que l'œuvre restera comme un document à la société, et comme un monument à son histoire. C'est bien ce qu'a voulu son auteur.

Toutefois, pour le critique astreint à formuler un jugement, si en sa conscience, il ne le veut point porter téméraire,mais impartial, — qu'il fasse abstraction de l'individualité de l'auteur, qu'il la sorte de son cadre, qu'il oublie surtout qu'il la peut coudoyer, et lise cette *Confession* dans la lettre des *Mémoires d'outre-tombe* de quelque bel esprit latin qui va par le monde, rattaché, à travers le moule des philosophies modernes, à l'antiquité païenne.

Pour moi, curieuse de l'œuvre, je me suis contentée d'en noter la substance. J'en louerai encore la forme, — de style recherché, avec des tournures XVIIIme siècle, — qui est la facture personnelle de cette haute intellectualité à culture intensive qu'est M. Abel Hermant.

STÉPHANE.

UN POÈTE GASCON — JASMIN

I

Le pays d'Agen n'est pas seulement renommé pour ses prunes ; il produit aussi de bons poètes, des littérateurs et a donné le jour à une demi-douzaine de ministres, la plupart moins bons que ses pruneaux. Pendant les vingt-quatre heures que j'ai passées, aux vacances dernières, dans le chef-lieu du Lot-et-Garonne, j'ai pu constater qu'on aimait beaucoup à Agen, les belles-lettres ; que, l'on y était très fier de Jasmin, le perruquier poète, de Paul Maryllis, de Boyer (d'Agen) et d'une foule cadets de Gascogne de la poésie ou de la prose, qui s'appliquent à faire de leur jolie ville un petit centre intellectuel et artistique. Combien ils sont intéressants, tous ces amis de la petite patrie, qui ne sont pas comme tant d'autres à ne rêver que de Paris et à s'éloigner du coin natal, où les vieilles grand'mères ont bercé leur enfance avec les chansons d'antan ?

Naturellement, c'est dans ce milieu-là que je suis allé chercher les quelques documents nécessaires à raconter la vie de Jasmin. J'y ai trouvé non seulement de l'érudition et du talent, mais encore beaucoup de complaisance et d'amabilité. Monsieur Bouillat, qui s'est occupé tout particulièrement du

poète agenois, m'a fourni les notes les plus précieuses et m'a permis ainsi de réserver à notre *Revue* des souvenirs inédits sur son existence.

Dans ses *Souvenirs*, Jasmin nous fait du reste connaître déjà les conditions de sa naissance :

« Au coin d'une vieille rue, dans une maison où plus d'un rat vivait, le jeudi gras, à l'heure où l'on fait sauter la crèpe, d'un père bossu et d'une mère boîteuse, naquit un enfant et cet enfant c'était moi.... Bien emmaillotté dans des langes grossiers et tout rapiécés, couché sur ma petite couette farcie de plumes d'alouette ; maigre, chétif, mais nourri de bon lait, autant je grandissais que le fils d'un roi.... »

C'est ainsi que, loin de rougir de son humble origine, celui qu'on a si justement surnommé « Le dernier des troubadours » raconte sa naissance en 1798, d'une des plus pauvres familles d'Agen.

Les ancêtres de Jasmin ne portaient pas ce nom, ils s'appelaient Boé. Le surnom de Jasmin fut donné à son bisaïeul qui le transmit à sa postérité. Au baptême, il reçut le nom de Jacques. Comme Béranger il était fils d'un tailleur. Celui-ci, homme spirituel, quoiqu'il n'eut reçu aucune instruction, excellait à composer des chansons pour les charivaris, sortes de manifestations burlesques très en vogue alors dans le pays d'Agen. La mère de Jasmin, femme profondément chrétienne, était lavandière ; c'était un cœur d'or, que le poète a tendrement aimé et dont ses vers rappellent souvent le souvenir.

Dès qu'il sut marcher Jasmin vécut comme les enfants du peuple dans le Midi, d'une vie pleine d'entrain et de gamineries. Il raconte qu'il a été broussailleur, picoreur et maraudeur : « Enfance en plein air, dit Léon Gautier, dans son opuscule sur Jasmin,

bataille autour des feux de la Saint-Jean, expéditions contre toutes les vignes et vergers des environs d'Agen; commencements charmants de la vie intellectuelle sous ce beau front d'enfant; veillées d'hiver si doucement passées en écoutant *Barbe-bleue* et le *Petit Poucet*, l'auteur des *Souvenirs* nous a fait tous ces récits et nous ne les essayerons pas après lui. »

La pensée de cette vie aventureuse réjouissait encore, me dit Bouillat, le cœur du poète sur ses vieux jours. Il faut voir avec quelle ironie il se moque des soins exagérés donnés à certains enfants par leur famille. « Riches enfants, s'écrie-t-il, petits mignards vous qui accroupis dans un salon bien chaud, vous endormez sur des capucins de carte ou qui suez à faire un petit saut, vêtus, vous autres, vous vous enrhumez dedans; demi-nus, nous autres nous nous portons bien dehors. »

Rien ne paraît avoir troublé la sereine tranquillité de l'existence de Jasmin jusqu'à l'âge de dix ans. A ce moment-là un événement douloureux jette un voile de tristesse sur cette figure rieuse. Voici comment le fait est rappelé dans les *Souvenirs*.

« C'était un lundi; mes dix ans s'achevaient, nous étions aux jeux, j'étais roi, mais tout à coup quel spectacle inattendu vient troubler ma royauté! Un vieillard assis sur un fauteuil de saule, porté par deux charretiers! Le vieillard s'approche, s'approche encore. O mon Dieu! Qu'ai-je vu? mon grand-père que ma famille entoure. Dans ma douleur, je ne vois que lui, je me précipite pour le couvrir de baisers. Pour la première fois, en m'embrassant, il pleure. « Qu'as-tu à pleurer? Pourquoi quitter la maison? Ou vas-tu grand père? — Mon fils, à l'hôpital, c'est là que les Jasmin vont mourir. » Il m'em-

brasse et part en fermant ses yeux bleus. Nous le suivons longtemps sous les arbres; cinq jours plus tard mon grand-père n'était plus, et moi, bien peiné hélas! ce lundi, pour la première fois, je sus que nous étions pauvres. »

En effet, l'enfant, parvenu à l'âge où l'on comprend, s'aperçut plus d'une fois qu'il manquait bien des choses au foyer paternel. Trois mauvais lits, un buffet menacé souvent des huissiers, deux pôts de terre, un gobelet de bois, un établi de tailleur, un chandelier résineux, un miroir sans cadre et enfumé, retenu au mur par trois clous, quatre chaises défoncées, une besace suspendue, tel était, nous apprend Jasmin, le mobilier de ce ménage de neuf personnes.

Un cousin de Jasmin, maitre d'école à Agen, consentit à le recevoir gratuitement et se chargea de lui enseigner les éléments de l'écriture et de la lecture. La joie de Jacques fut grande le jour où il entra pour la première fois à l'école. Depuis quelque temps déjà, il éprouvait le désir de s'instruire comme faisaient beaucoup d'enfants à son âge, plus favorisés du côté de la fortune. Ses parents partagèrent son bonheur. Sa mère lui prépara des vêtements plus propres et moins rapiécés que ceux qu'il portait d'ordinaire. Son père pleurait d'émotion et pensait au moment où Jacques pourrait écrire sous sa dictée les chansons qu'il composait pour les charivaris; il était loin de pressentir le brillant avenir réservé à son enfant.

Le jeune écolier fit de rapides progrès et bientôt il devenait enfant de chœur; deux ans après, il quittait l'école de son cousin Boé pour entrer au petit séminaire d'Agen. Il y eut du succès et obtint un prix de thème. Malheureusement, Jacques, avec un bon petit cœur, avait une tête gamine, lutine, insuppor-

table. Il commit je ne sais combien de peccadilles, toutes plus graves les unes que les autres, qui le firent renvoyer du collège où la charité le nourrissait. Mais la charité ne nourrissait pas que lui. Chaque semaine, le séminaire faisait déposer plusieurs gros pains à la porte de Mme Jasmin. Il paraît qu'en raison des escapades de Jacques, les gros pains furent supprimés. Aussi le retour de l'enfant au logis paternel donna lieu à une scène de désolation qui ne s'effaça jamais de sa mémoire.

« Sans argent, sans pain, dit-il, quel tableau, quel tableau! Oh! je n'avais plus faim, et dans mon corps mon âme semblait la lame acérée d'un sabre *flambant neuf*, qui de son tranchant déchire le fourreau. Enfin, sans sourciller je fixe ma mère; je la vois qui se regarde une main, la gauche, à ce que je crois. Elle se lève et nous dit: « Espérez. » Elle quitte sa coiffe du Dimanche, sort un petit moment, puis reparait une miche de pain sous le bras. Tous, à cet aspect, reprenant la parole, tous rient, se mettent à table; même de temps en temps, je vois rire ma mère. Moi, je reste muet, sérieux; je me doute de quelque chose. Enfin, ma mère prend un couteau, l'approche de la miche, y fait la croix et tranche. Vite, sur sa main gauche, j'ai jeté un coup d'œil. Sainte croix! C'était vrai; elle n'avait plus son anneau. »

L'enfant grandit, et à seize ans, il entra en apprentissage. Ses parents le placèrent comme il le dit « chez un artiste en cheveux pour y apprendre les secrets argenteux du rasoir et du peigne ». Mais, en coiffant, en peignant, en rasant, Jasmin avait souvent l'esprit bien loin de la main. Il avait la passion de la lecture. Dès que sa journée était finie, il montait à une sorte de grenier et lisait le *Magasin des Enfants*,

livre inoffensif, mais médiocre. Il dévora plutôt qu'il ne lut les œuvres de Florian qu'on lui avait prêtées. A ce goût pour la lecture, se joignait chez notre jeune homme un talent incomparable pour conter des histoires. Souvent, le soir, il quittait son grenier et venait au milieu d'un groupe assez nombreux de jeunes gens et de jeunes filles narrer quelques sornettes. Sa réputation de narrateur s'établit dans tout le quartier.

Grâce aux soins de sa mère, il était toujours proprement et élégamment vêtu. Aussi on l'appelait : *lou moussuret*, le petit monsieur. Mais, on s'aperçut qne le joli conteur s'absentait tous les vendredis. D'abord, on en fut surpris. Ensuite, de grandes jalousies s'allumèrent. On crut que Jacques allait éblouir de son éloquence un autre quartier de sa ville natale. Pour s'en assurer, on le surveilla. Hélas ! le pauvre Jasmin, si coquettement vêtu, allait tous les vendredis chez les Filles de Charité chercher dn pain pour les siens et pour lui. C'est au retour d'un de ces voyages qu'il fut surpris par la bande jalouse et furieuse de ses auditeurs. « Il vient d'un autre quartier. Il vient des Augustins », s'écria-t-on de toutes parts. Et aussitôt, on l'houspille et on le tire par sa redingote. Mais de cette redingote tombe un pain sur le pavé ! La vérité se fait jour. Celui qu'on admirait tant, *lou moussuret,* venait de la Charité. A la vue du pain accusateur, tous, un par un, le front baissé, eomme s'ils avaient honte de leur admiration d'autrefois, s'en allèrent. La douleur de Jasmin fut profonde. Resté seul, il sentit ses paupières mouillées ; son jeune cœur, brisé par ce coup, battait violemment.

Sur ces entrefaites, passe le bon curé Miraben, qui

avait été la providence du jeune homme. C'est lui qui l'avait placé, à ses frais, dans une école de la ville, après son expulsion du Séminaire. « Ne souffle mot, dit-il à l'enfant quand il eut appris la cause de son trouble et de son affliction. Que ta mère ignore tout : c'est peu de chose, et tu lui ferais de la peine en lui racontant ce qui vient d'arriver. Du courage, mon ami, prends ton pain et porte-le gaiement chez vous ; va, pauvreté n'est pas vice ! Au reste, je te promets, si tu demeures brave enfant, que jamais pareille affaire ne t'arrivera ». « En effet, ajoute Jasmin, à partir de ce moment, tous les vendredis, le boulanger nous envoya des miches affectueuses ».

Quarante ans plus tard, le poète, comblé d'honneurs, n'oubliait pas son bienfaiteur. Le souvenir du bon curé Miraben le faisait éclater en sanglots. Après avoir passé tant d'années à chanter pour les pauvres, il adresse, en 1862, au prêtre charitable cette magnifique apostrophe qui termine le quatrième chant de ses *Nouveaux Souvenirs* :

> Prêtre au cœur d'or qui trônes dans le ciel,
> Si depuis, à travers les étoiles,
> Tu jettes parfois ici-bas un coup d'œil,
> Au bruit de mes chansons nouvelles
> Tu as vu peut-être l'enfant au pain,
> Devenu homme, sur tes traces, pour les pauvres
> Changer souvent les miches en fournées.
> Ah ! si c'est vrai, si tu suis mon chemin,
> Tu vois au moins que depuis quarante années,
> De tes leçons j'ai gardé le souvenir.

Ce n'est pas la seule fois que Jasmin a rappelé la générosité de l'Église à son égard. Bien souvent, il a proclamé que c'est elle qui lui a donné le pain du corps et le pain de l'âme, que « sans elle il n'aurait

rien été ». Un jour, devant plusieurs milliers d'auditeurs, quêtant pour la reconstruction d'une église, il lut les vers suivants, que Sainte-Beuve, très hostile au catholicisme, ne put s'empêcher d'admirer :

Ah ! lorsque monteront tuiles et chevrons,
Mon âme sentira quelque chose de bien doux.
Je me dirai : « J'étais nu ; l'Église, je m'en souviens,
M'a vêtu bien souvent, lorsque j'étais petit.
Homme, je la trouve nue ; à mon tour, je la couvre ».
Ah ! donnez, donnez tous ! Que je goûte la douceur
De faire pour elle une fois ce qu'elle a tant fait pour moi !

On pourrait ajouter à ces traits charmants la touchante histoire d'un livre de *contes* que Jasmin dérobe à un vieux colporteur, « dans l'intention de le lui rendre après l'avoir dévoré ». Mais, quand il voulut faire sa restitution, le vieux colporteur avait disparu et notre enragé lecteur sentit peser sur son cœur une lourde masse. Il pleura de repentir ; ce livre de quinze centimes lui brûlait les doigts. Quinze ans après, ô bonheur ! il retrouva son vieux marchand de contes et de chansons, mais il le retrouva enrichi, et cela par la première chanson du poète : *Me cal mori,* qui avait eu un succès extraordinaire dans le Midi. Et c'est alors seulement que Jasmin n'eut plus de remords. « Ce soir-là, disait-il, sur tout mon chemin, doux, oh ! doux comme miel d'abeille, le vent frais chanta à mon oreille que ma chanson m'avait bien acquitté ».

Il y a encore l'histoire de certaines maraudes dans les vignes des environs d'Agen, au profit d'un pauvre vieillard qui tombe vingt fois malade par an, mais qui est guéri vingt fois par le fin et soleilleux muscat du Midi, par ce raisin qui « fait du mal en verre, mais qui en grains, guérit... ». Je n'en finirais

pas s'il me fallait raconter tout ce qui constitue ce qu'on pourrait appeler, comme dans les romans de chevalerie, les *Enfances de Jasmin*.

Avant de passer à l'étude des œuvres du poète, il convient de faire savoir qu'il se maria de bonne heure et qu'il eut la chance de rencontrer en Magnounet, dont il a tracé le portrait dans son poème *Françounetto*, une épouse vraiment digne de lui ; c'était une jeune fille intelligente, douée d'un jugement droit et d'un sens très pratique. La dot de la mariée paya la maison qui allait servir de boutique au barbier-poète.

Cette maison est désormais historique. Elle portait l'enseigne suivante, aujourd'hui disparue : *L'art embellit la nature : Jasmin, coiffeur des jeunes gens.* Pour augmenter ses ressources, il y a ajouta bientôt : *Coiffeur des dames*.

Cela ne vaut pas l'inscription de : *O juvenes ornate, senes separate capillos*, d'un de nos artistes capillaires les plus en renom de Nimes, ni celle qu'un savant pharmacien, également de notre ville, a placée sur son buffet de manipulation : *Quot mali, tot salutis species*. Mais Jasmin ne se piquait pas de latinisme. Aujourd'hui, la boutique du perruquier - poète est tenue par M. Merle.

Mais c'est un Merle qui ne chante pas.

II

En 1832, Charles Nodier se trouvait de passage à Agen. En traversant le *Gravier*, principale promenade de la ville, il entendit un grand bruit de voix qui paraissait venir de la boutique d'un barbier. Une femme emportée d'une violente colère. Un homme

répondait à sa fureur par de grands éclats de rire. Persuadé qu'il y avait brouille dans le ménage, Nodier entra, décidé à intervenir pour rétablir la paix.

— « Tu m'avais pourtant promis de n'en plus faire, dit la femme un peu calmée par la présence de l'étranger.

— Eh ! ma chère, certainement, mais.....

— Mais, votre femme a raison, monsieur le coiffeur, dit Charles Nodier, qui crut d'abord qu'il s'agissait de dettes. C'est par là que la misère entre dans les familles.

— Ah ! ma foi, monsieur, répondit le barbier avec conviction, si vous étiez poète, vous verriez qu'il n'est pas facile d'y renoncer.

— Poète ! je le suis peut-être un peu.

— Vous êtes un peu poète ! Eh bien ! tant mieux, vous allez me donner raison.

— Ne l'espérez pas, j'ai compris qu'il s'agit de dettes, et.....

— Ah ! Ah ! Ah ! s'écria l'artiste en cheveux en éclatant de rire. Ah ! bien oui des dettes ! Ce sont des vers, monsieur.

— Bah ! montrez-les moi.

— Bien volontiers ».

Nodier parcourut rapidement les stances du poète. A mesure qu'il avançait dans sa lecture, un sourire de satisfaction se dessinait sur ses lèvres et l'expression d'une joyeuse surprise se peignait sur son visage. Quand il eut achevé, s'adressant à l'épouse courroucée :

« Madame, lui dit-il, la poésie frappe à votre porte, ouvrez. Celui qu'elle inspire est ordinairement un noble cœur et un esprit distingué, incapable de mé-

chantes actions. Laissez votre mari faire des vers : cela vous portera bonheur ».

Puis se tournant vers le barbier et lui tendant la main :

« Comment vous appelez-vous, monsieur ?

— Jacques Jasmin, dit timidement celui-ci ».

Bientôt après parut le premier volume des *Papillottes*, et celui que la France regardait alors comme l'arbitre du goût annonçait au monde littéraire qu'un grand poète venait de surgir aux bords de la Garonne.

Charles Nodier, après avoir été le parrain littéraire de Jasmin, resta toujours son ami. Le poète agenais eut aussi la chance d'attirer l'attention de Sainte-Beuve, qui ne lui ménagea pas les éloges.

Mais à quelle époque et à quelle occasion Jasmin était il devenu poète ? Un jour qu'on lui posait cette question, notre barbier se mit à rire : « J'ai beau fouiller dans mon passé, dit-il, je ne trouve aucun jour où j'ai commencé ». On peut dire qu'il était poète dès l'âge le plus tendre. A neuf ans, il improvisait déjà des vers qu'il jetait à la tête de ses ennemis, les étourdissant à coups de rimes : « Lorsqu'un plus fort que moi m'avait battu, dit-il dans ses *Nouveaux Souvenirs*, je l'égratignais à coups de vers. Il perdait la tête aux traits de ma chanson et les méchants tremblaient devant moi ».

On a vu, par la scène de ménage qui eut Charles Nodier pour témoin, que Mme Jasmin, dans les premiers temps, n'encourageait pas son mari à faire des vers. Ce n'est pas qu'elle détestât la poésie. Loin de là, elle était fière de l'esprit que chacun trouvait à son mari. Mais les vers ne donnent pas toujours le pain quotidien, et Mme Jasmin s'était aperçue « que plus d'une fois la poésie avait fait tort au rasoir...»

Non-seulement Jasmin composait de délicieuses chansons, mais il avait une voix sympathique et chantait à ravir. Les dames de la ville se disputaient l'honneur d'être coiffées par lui. Plus poète que coiffeur, il ne pouvait s'empêcher de réciter quelques vers, tout en donnant un coup de peigne; la dame appelait son mari qui arrivait suivi du reste de la famille. Une guitare se trouvait là par hasard. Jasmin chantait, les heures s'écoulaient... et, le plus souvent il ne rentrait qu'à la nuit, n'ayant coiffé qu'une personne. Aussi était-il tout confus en remettant à Mme Jasmin l'unique franc qui représentait toute sa journée.

Magnounet mit ordre à tout cela. Elle permit à son mari de faire des vers à la condition d'être sérieusement perruquier. Il ne sortit plus pour coiffer les dames et la recette s'en trouva mieux. Cette femme du peuple fut à la hauteur de sa tâche, quand elle vit clairement la vocation poétique de son époux. Elle l'encouragea. Comme si elle avait eu l'intuition du brillant avenir qui l'attendait, l'heure du travail passée, elle disposait toutes choses pour que le poète put s'abandonner sans trouble au feu de la composition. Quand, plus tard, elle l'accompagna dans une de ses tournées triomphales, elle se montra toujours digne de lui.

A mesure qu'il composait, Jasmin éprouvait le besoin de lire ses vers à quelqu'un. A défaut d'être humain, il les aurait récités aux flots de la Garonne, aux oiseaux qui voltigeaient, ou même à ses rasoirs. Sa femme fut d'abord son auditeur complaisant; mais bientôt elle devint son Aristarque. Connaissant à fond la langue de son pays, elle excellait à trouver l'expression pittoresque, le terme propre.

Très modeste, le poéte ne voulut jamais sortir de son humble condition. Toute sa vie, il garda sa petite boutique de barbier. Il écrivit des poésies en patois de Gascogne et comme on lui demandait pourquoi il choisissait cette langue, de préférence à la langue française, il répondit :

« Je n'abandonnerai point la langue de ma mère. Les écrivains et les poètes l'ont tous désertée, et c'est ainsi que les travailleurs de la terre, les pauvres, les malheureux, tous ceux qui n'ont rien et sont privés de tout, sont encore privés de la littérature et de la poésie, de tout ce qui peut élever leur âme et seconder la religion... moi, je veux consoler, fortifier, améliorer ces multitudes dédaignées. Je serai leur poète, je les aimerai comme le Sauveur nous apprit à les aimer... Jésus-Christ se fit homme pour parler aux hommes, petit pour enseigner les petits; moi je n'ai pas à descendre, je ne suis rien qu'un enfant du peuple parlant la langue du peuple. Je n'ai qu'à demeurer ce que je suis et à rester où Dieu m'a placé ..... »

La gloire que Jasmin n'a pas cherchée est venue à lui.

L'une de ses premières publications est *Le Charivari* que Charles Nodier admirait beaucoup et que Léon Gautier compare au *Lutrin* de Boileau. C'est dans ce poème que se trouvent les deux vers célèbres :

> Quant l'aoubeto, fourrado en rubo de sati,
> Desfarouillo sans brut las portos del mati.

Le *Trois de Mai* publiée à l'occasion de l'érection d'une statue de Henri IV à Nérac, eut aussi un grand succès et lui valut de la part de la Société des Sciences et Arts d'Agen, le prix fondé pour l'idiome

gascon. Une anecdote se rattache à cette œuvre. La ville de Nérac avait fait graver sur le piédestal de la statue de Henri IV, ces vers empruntés au poème couronné :

> Brabes gascous
> A mon amou per bous aou dibès creyre,
> Bénès, bénès, ey plazé de vous beyre,
> Approcha-bous.

Quand le poète vint à Paris, il fut présenté à la famille royale qui le combla des attentions les plus délicates. La duchesse d'Orléans vint à sa rencontre en récitant les vers du *Trois de Mai :* Brabes gascous etc.

— Eh! quoi, madame, vous parlez le patois ?

— *Et jou tabè!* dit Louis-Philippe.

Ceux qui connaissent l'amour fanatique du poète pour son idiome peuvent se faire une idée du plaisir qu'il éprouva en cette circonstance.

En 1834 parurent *Les Papillottes*, recueil des différents morceaux poétiques avec une préface de M. Baze, avocat à la Cour royale d'Agen : « Jasmin, disait ce dernier, est un poète et un grand poète et il est coiffeur, et, qui plus est, il ne veut pas cesser de l'être ». Et Charles Nodier pouvait écrire à cette occasion : » La France possède un de ces poètes incomparables dont le génie jette un éclat immortel sur leur pays ».

La réputation de Jasmin s'étendit au loin et devint de la gloire. Cette gloire même fut *argenteuse*, suivant le joli mot de Boyer, d'Agen. A partir de ce moment, l'épouse du poète ne craignit plus qu'il perdit son temps à aligner des hémistiches. Elle fut la première à tendre la plume à son mari en lui disant : « Ecris, écris ; chacun des mots que dicte ta

muse est une pierre pour notre maison ». Jasmin, en effet, devint propriétaire. De ce moment, le poète prouva sa fécondité en publiant chaque année une œuvre nouvelle.

En 1835, une perle, l'*Aveugle de Castelculier,* fit l'admiration de tout le Midi. Voici en quelques mots la trame de cette épopée, car c'en est une véritable.

Un jeune paysan, nommé Baptiste, avait promis d'épouser une orpheline aveugle, Marguerite. Le père du jeune homme s'oppose formellement au mariage et Baptiste épouse Angèle. La douleur ressentie par Marguerite est si grande, que la pauvre aveugle, désespérée, veut mettre fin à ses jours, et cela dans l'église même au moment où se fera le mariage. Mais « sans doute, dit le poète, son ange veille sur elle, car au moment où elle veut exécuter son horrible projet, elle est saisie d'une telle émotion qu'elle en meurt ».

Cette œuvre renferme des beautés de tous genres. Souvent, l'auteur atteint le sublime, et cependant, il est toujours simple, naturel. Le poème s'ouvre par le récit d'une noce à la campagne :

> « Les chemins devraient fleurir
> Tant belle épousée va sortir ;
> Devraient fleurir, devraient grainer,
> Tant belle épousée va passer ».

« Et le vieux *Te Deum* des petits mariages semblait partir des nues, quand, tout à coup, un nombreux essaim de filles, au teint frais, proprettes comme l'œil, viennent sur le bord du roc entonner le même air, et ressemblant là, si voisines du ciel, à des anges folâtres, qu'un dieu riant envoie pour faire leurs gambades et nous porter la joie ; elles prennent leur élan, et bientôt, dévalant par la route étroite de la

côte rapide, elles vont en zig-zag vers Saint-Amans ; et les volages, par les petits chemins, vont comme des folles toujours criant :

> Les chemins devraient fleurir,
> Tant belle épousée va sortir ».

Le second chant fait connaître les angoisses de Marguerite, en apprenant la fatale nouvelle.

Le troisième s'ouvre aux tintements de la cloche qui sonne l'*Angelus* du matin :

> « Mais de la cloche enfin, neuf petits coups s'entendent,
> Et l'aube blanchissante, arrivant lentement,
> Voit que dans deux maisons deux fillettes l'attendent
> Bien différemment ».

Dans l'une, c'est Angèle; au milieu des compliments qu'elle reçoit, elle oublie de faire sa prière. Dans l'autre, c'est Marguerite ; le front mouillé d'une sueur froide, elle joint ses deux mains, s'agenouille et dit tout bas : « ô mon Dieu, pardonnez-moi ». Puis la pauvre aveugle se fait conduire par son jeune frère, à l'église où elle meurt.

Et le soir, au lieu de chansons, le *De profundis* se chante ; un cercueil couvert de fleurs est porté au cimetière ; les jeunes filles, vêtues de blanc, l'accompagnent, les yeux baignés de larmes ; nulle part, la vie n'apparaît ! au contraire chacun semble dire :

> Les chemins devraient gémir,
> Tant belle morte va sortir,
> Devraient gémir, devraient pleurer,
> Tant belle morte va passer.

Ce poème fit le tour du Midi et de la France. Il fut même traduit en anglais et devint très populaire chez nos voisins d'Outre-Manche.

Après l'*Aveugle* parut *Françounetto*, qui valut à son auteur un rameau d'or des *Jeux floraux* de Toulouse. Ensuite *Marthe la folle*, vrai petit chef-d'œuvre, *Ma vigne*, *Les deux Bessons*, *Les prophètes menteurs*, *La semaine d'un fils*, *La Vierge et les Nouveaux souvenirs*.

« C'est,dit Léon Gautier,une longue suite de chefs-d'œuvre qui se succédèrent à peu d'intervalles et qui éclatèrent dans tout le Midi comme autant de feux d'artifice durables, dont trente à quarante départements saluaient la splendeur à grands battements de mains. Ce n'est pas tout. Le Midi est le pays des manifestations populaires. On croit les Parisiens bien ardents; mais quand il s'agit d'enthousiasme, cent parisiens ne valent pas dix méridionaux. Est-ce que les poètes du midi sauraient se contenter de ce que nous appelons un succès de librairie ? Fi donc ! Il leur faut des couronnes, des vraies couronnes ; il leur faut des palmes, des bannières authentiques, ou tout au moins des lauriers en or. Jasmin en reçut une pluie. Partout où il paraissait,c'était fête. On l'entrainait partout au Capitole ; et quelle est la ville du Midi qui n'ait pas son petit Capitole »?

Suivons notre poète dans ses tournées triomphales.

(A suivre) ADOLPHE PIEYRE.

AU THÉATRE D'ORANGE

CITHARIS — IPHIGÉNIE

Le théâtre d'Orange prend une place de plus en plus considérable dans notre mouvement de décentralisation artistique et littéraire. Aujourd'hui déblayé des incertitudes et des tâtonnements des origines, il a pignon sur rue et place conquise dans le monde lettré. Les critiques parisiens et même étrangers se dérangent à son intention. Une première y est un événement, et un succès, la préface de la grande renommée. A ce titre, il nous doit être cher et nos amis comprendront aisément pourquoi et avec quelle sollicitude nous suivons toutes les manifestations qui s'y produisent. Si nous n'avons pas parlé du premier cycle, celui de Sarah Bernardt, c'est que vraiment, malgré la présence d'une première de notre ami *Jean Aicard*, il y avait tout autour un relent de spéculation commerciale et un mélange d'influences politiciennes et cabotines auxquels l'art pur était assez étranger. Ce n'est pas ainsi que nous comprenons la poursuite de notre indépendance artistique. Nous prendrons notre revanche avec l'œuvre remarquable qu'est la « *légende du cœur*, » quand elle sera reprise cet hiver à Paris.

Le troisième cycle de cette année offrait encore quelque chose de particulièrement intéressant. Il était entrepris par trois de nos confrères vraiment méridionaux par le nom, l'esprit et la résidence (1);

(1) D'abord l'initiateur de ce cycle, notre vaillant et aimable confrère M. F. Michel (Antony Réal) du *Gaulois* ; notre ami M. Jean Boissier, un nimois presque orangeois et enfin l'auteur même de *Citharis*, M. Mouzin.

il réunissait dans un programme savoureux deux œuvres inédites ; l'une de Jean Moréas, « *Iphigénie en Aulide* » ; l'autre d'un de nos plus sympathiques compatriotes, le poète avignonnais, Alexis Mouzin, « *Citharis*. » Hélas ! tous les efforts, toutes les précautions, tout le dévouement dépensé et l'intelligence mise en œuvre se heurtérent contre l'impitoyable ennemie du théâtre en plein air, la pluie, qui trois jours durant s'épandit ennuyeuse, large et fatale. Entre deux éclaircies, *Iphigénie* put être jouée en son entier ; mais *Citharis* dut être interrompue après le deuxième acte et ne fut pas reprise.

Que notre excellent confrère Mouzin reçoive ici l'hommage de notre affectueuse sympathie. Rien de plus cruel pour l'auteur dramatique que l'accident dont il fut victime. Voici une œuvre longuement méditée et caressée ; en elle le poète a mis toute son âme et tout son espoir. Un interprête de grand talent en accepta le premier rôle ; elle fut étudiée avec le plus grand soin : la longue et pénible épreuve de la mise en scène fut heureusement franchie ; la répétition générale obtient un grand succès. Un flot pressé de spectateurs accourt pour assister à la première ; et l'orage se forme obligeant les acteurs à déblayer, coupant les effets les plus sûrs, assaisonnant les plus beaux vers de l'odieux murmure des parapluies qui s'ouvrent et se ferment avec un ensemble peu rythmique ; puis il éclate avec violence interrompant la représentation et infligeant à l'auteur la plus ironiquement cruelle des déceptions.

Et malgré ce, malgré la cassure en plein milieu de l'œuvre, on peut dire que M. Mouzin obtint un réel succès. Les deux actes représentés, et dans quelles conditions ! ont révélé un tempérament dramatique, une châleur d'émotion communicative et une expression prosodique harmonieuse et prenante.

Citharis fait partie d'une trilogie dramatique, dans laquelle le poète a concrétisé le conflit des civilisations et des races au moment de l'invasion des barbare et de la formation de la nationalité provençale. *L'empereur d'Arles*, représenté il y a quelques années au théâtre d'Orange, était la dernière partie de cette trilogie, disant les dernières convulsions de la fraction Gallo-Romaine des habitants de la Narbonnaise.

Citharis est consacrée aux derniers survivants des Celto-Ligures demeurés indépendants dans les montagnes des Alpes. L'auteur a choisi dans l'histoire la tribu des *Albiciens*, voisins farouches de Marseille. *Citharis* aux temps préhistoriques fut leur reine ; aimée par Hercule-Melkhart, elle repoussa son union pour consacrer l'indépendance de son peuple. Elle en fut la déesse protectrice et adorée telle. Le chœur nous raconte cette légende dans un harmonieux prologue dont je cite quelques vers :

> Prenant la coupe d'hydromel
> D'abord elle y but, puis, d'un calme geste
> Se consacra vierge en vidant le reste
> Sur le roc froid de cet autel

....

> Héraklès voulut que nos sommets blancs
> Fussent épargnés des rouges prouesses,
> Et, Citharis, vierge entre les déesses,
> Nous garde ainsi depuis mille ans

....

> Or il est dit qu'après mille ans,
> Citharis fuira, dérobant sa trace,
> Quand la dernière de sa race,
> Reine des pics étincelants,
> Deviendra l'heureuse épousée
> D'un chef étranger aux regards troublants ;
> Et l'âme d'un peuple en sera brisée.

Les mille ans sont révolus. La race du Brenn, frère de Citharis, est représentée par trois derniers descendants ; Albiorix, le chef actuel de la tribu, Ercida, sa mère et Gaella,

> Une orpheline un peu du même sang
> Jeune reine et prêtresse au gré des anciens rites.

Cependant des bruits étranges circulent parmi ces montagnards indépendants. On dit que la puissance romaine est menacée par des hordes barbares venues du nord ; on a vu des chefs aux longs cheveux blonds, aux costumes étranges, aux armes terribles paraître sur les forums des grandes villes, parlant en maîtres plus qu'en ambassadeurs. Albiorix fut appelé à Arles pour délibérer avec les patrices Gallo-Romains sur les mesures à prendre et sur l'avenir incertain. Il a proposé d'opposer aux envahisseurs une fédération des cités gauloises ; et de proclamer l'indépendance des tribus celtiques.

On ne l'a pas compris et on lui a répondu en élisant un César de rencontre. Je cite les beaux vers dans lesquels il dit sa déception.

ALBIORIX

Lorsque j'espérais voir dix nations renaître,
Eux n'avaient comploté que de changer de maître.
Le plus âgé, posant sur mon manteau ses mains :
« Veux-tu, me dit-il, être, à l'instar des romains,
« Empereur ? » — « Je ne veux, grondai-je, qu'être libre! »
Et dans le froid silence où ma réponse vibre,
On se regarde ; ils ont pâli d'étonnement.
Déjà debout, Magnence a prévu le moment.
Il se jette un lambeau de pourpre sur l'épaule ;
Tous l'acclament auguste et lui livrent la Gaule !
Tous, devant un esclave, un traitre parvenu,
D'un même geste font serment, le glaive nu.
Moi seul, muet, l'œil plein d'une loyale haine,
Je laisse, dédaigneux, mon glaive dans sa gaîne ;
Je me retire. Et tous, hors moi seul, garderont
Le reflet de la pourpre et de la honte au front.

Plus que jamais farouche, plus que jamais confiant dans la solitude de ses Alpes inviolées, Albiorix garde l'espoir de sauvegarder l'antique liberté. Mais Gaella l'a suivi dans la cité d'Arles et y fit la rencontre d'un jeune guerrier qu'elle aime. Ce n'est pas un gallo-romain, mais un jeune chef franc, de noble race, lieutenant de l'empereur Magnence, le duc Berthoald. Il a suivi Gaella et se heurte contre Albiorix et sa mère, la vieille Ercida. Il a profané le territoire Albicien, attenté aux vieilles lois, conquis le cœur de la prêtresse-reine ; il doit mourir. Gaella veut le suivre dans la mort comme elle était prête à l'accompagner dans la vie. Ils sont sauvés par l'intervention de l'empereur Magnence, qui, accouru avec toute son armée, cerne la montagne et menace d'exterminer le peuple Albicien, si son duc ne lui est pas rendu. A ce moment du drame, où le conflit des races, des passions et des préjugés est arrivé au degré le plus aigu d'intensité, une double évolution se produit dans l'âme des deux principaux personnages. D'un côté Gaella sent se réveiller en elle le sang de ses aïeux et plutôt que de voir périr son peuple à cause d'elle, elle veut, comme son aïeule Citharis, se vouer à la virginité.

Je t'aime, Berlhoald, de toute ma tendresse.
C'est toi que le dieu Bell, fils de l'aube, m'adresse.
Dans les rayons vers moi tu me semblais marcher
Et les myrtes naissaient en fleurs sur le rocher
Mais non, nous n'attirions que l'ombre.....

....

Maintenant, si je garde à ton côté ma place,
Quoi qu'ils soient braves, ceux que je dois protéger
Se plaindront que par moi leur vienne ce danger

....

Puisqu'ils meurent, ce n'est plus eux que je déserte.

....

Sois sûr de moi pourtant. Dès ce jour je remets
Mon sort à Citharis, la vierge des sommets ;
Vierge aussi je vivrai. Nul ne m'aura. J'atteste
Que rien ne me séduit hors le deuil qui me reste.

Mais au moment où elle va vider la coupe symbolique, Albiorix la lui arrache. Lui aussi se sent ébranlé dans l'intime de son être et de sa foi : il se demande si des temps nouveaux ne sont pas vraiment venus et s'il a le droit de sacrifier tout un peuple à son rêve chimérique. Puisqu'il faut que quelqu'un ou quelque chose meure, que l'évolution du temps exige un sacrifice, il est le passé, c'est lui qui mourra.

Je glisse sur ce troisième acte qui ne fut pas joué, ne voulant pas déflorer la revanche qui est due à M. Mouzin et qu'il prendra, nous l'espérons bien, l'année prochaine. J'en ai dit assez pour montrer la haute valeur de cette œuvre. Elle ne sort pas seulement de la beauté des vers et de l'entente dramatique, mais de l'art avec lequel l'auteur a évoqué les deux civilisations qu'il mettait en présence. Il a dépassé les accessoires et les traits accidentels pour atteindre les caractères généraux d'une société. Le culte de la déesse Citharis a existé : il fut célébré des Alpes Dauphinoises jusqu'aux confins des Alpes-Maritimes. Elle s'appelait Albutia ; c'était l'aurore, la blanche déesse qui fuit devant les baisers du soleil, de l'ardent Melkart. Son souvenir s'est prolongé longtemps et durait encore à l'avènement du christianisme, Ses adorateurs reculèrent pas à pas devant les religions nouvelles et se réfugièrent dans les montagnes. M. Mouzin a recueilli les traits fragmentaires, la poussière de souvenirs que les chro-

niques, les légendes, tout l'appareil du Folk-lore nous a légués, il en a fait une synthèse vivante et animée dans ses personnages d'Albiorix et de Gaella. En face d'eux, il a dessiné d'un trait large et sûr le Franc Berthoald ; c'est un primitif en voie d'avancement. Peut-être même ce barbare a-t-il trop conscience de son rôle, et il y a bien quatre ou cinq vers dans sa rencontre avec Albiorix au 1er acte que j'effacerais comme trop compliqués pour sa psychologie. Mais à quoi bon des chicanes de détail. C'est une œuvre de notre race qui est née et une œuvre forte et saine ; elle dit les origines de notre petite patrie ; et elle les fait vivre sous nos yeux. Remercions et félicitons M. Mouzin en lui disant à l'année prochaine.

Georges Maurin.

IPHIGÉNIE A AULIS

> Comment pourrai-je te louer sans trop en dire... car l'homme de bien éprouve quelque aversion pour ceux qui le louent avec excès.
> Euripide (*Iphigénie à Aulis* 977-980).

Si l'orage vint entraver la marche déjà victorieuse de *Citharis*, dont une plume excellente vous vantait tout à l'heure la belle allure, du moins la consolation nous fut ménagée, le lendemain, de voir le temps se faire propice et nous permettre de connaître dans son intégralité, la plus noble, la plus complète, la plus attachante tragédie de cette époque.

Quelques extraits rencontrés trop rarement hélas ! au hasard des lectures, tout le bien qu'en avaient écrit certains esprits qui nous sont chers et dont l'enthousiasme pour l'*Iphigénie* de M. Jean Moréas fut à ce point fervent qu'il ne put s'assigner la date de la représentation pour se manifester, et, sur toutes choses, la personnalité du poète et la valeur de ses œuvres antérieures étaient bien pour légitimer nos impatiences.

« Abeille de Grèce qui butina sur de nouvelles fleurs un miel français », ainsi qu'il se définit lui-même aux derniers vers du *Bocage*, M. Jean Moréas se nourrit

des sucs les plus savoureux et les plus nourrissants. Depuis les épopées homériques toutes retentissantes du choc des javelots d'airain sur l'or des cuirasses jusqu'aux bucoliques, où se fait entendre la syrinx de Pan, de l'épithalame enguirlandé et fleuri jusqu'à l'élégie attendrie et pleurante, il alla de toutes parts, chercheur, curieux, perspicace, appliquant son âme souple de latin à l'étude des génies de sa race pour ensuite, par delà le divin Dante, venir retrouver les poètes français de la Pléiade, auxquels le rattachent un amour identique des mythes païens, et un même souci de l'expression poétique faite tout à la fois de grâce légère et de vigueur mesurée.

La lecture de ses poèmes en témoigne : M. Jean Moréas continue la tradition de nos grands poètes de la Renaissance. N'était-ce pas à eux aussi bien qu'à Virgile et à Dante, qu'il songeait, lorsqu'il écrivait :

> O fonts de poésie, ô pères, fameux sages,
> O des autres chanteurs ornement et clarté,
> Soutenez ma faiblesse et que me soit compté
> Le désir qui m'a fait rechercher vos ouvrages.

Leur appui ne lui a pas manqué, et ne lui a pas fait défaut non plus la « Déesse aux yeux d'azur, Minerve glorieuse. Tritogéni Pallas, pudique, ingénieuse » sous les auspices de qui il plaça souvent ses premiers chants. Déjà les *Sylves*, les *Allégories pastorales*, le *Bocage* avaient été autant de riche vergers pleins de fraiches sources et d'arbres ployant sous leurs fruits. Le pur ciel de Grèce les baignait de sa lumière ; les massifs de sombres lauriers les paraient de noblesse ; dans l'air léger montaient les cris des Driades que Pan poursuivait de toute la vitesse de ses pieds fourchus. Des fleurs de la terre française qui trouvèrent à se nourrir dans ce sol bien préparé, s'y épanouissaient, orgueilleuses de leurs vives couleurs et de leurs tiges élégantes. Au cou, aux doigts et aux poignets des déesses qui laissaient traîner sur les mousses leur tunique de lin brodé, luisaient de précieuses joailleries ciselées selon les principes des artistes de la Renaissance : et ainsi, la gravité sereine de l'art grec acquérait à nos yeux un charme de plus.

C'est ainsi que nous est apparue l'œuvre de M. Jean Moréas. Vous comprendrez dès lors quel intérêt profond il suscite en nous, à chaque fois qu'il se manifeste. Son *Iphigénie*, loin de tromper notre attente, réalisa au contraire les plus chers de nos désirs. Car si dédaigneux que nous soyons de la sanction publique vis-à-vis des poètes que nous aimons, nous n'en sommes pas moins fort aises de voir consacrer spontanément sa notoriété par ceux-là même qui, hier encore, le dédaignaient ou le dénigraient sans merci.

Et veuillez noter que M. Jean Moréas ne doit ce succès à aucune compromission et que, pour y atteindre il a fait comme s'il n'y devait pas songer, ne se laissant aller à aucune concession qui l'aurait fait maître par avance de tout un public.

Il n'y a pas consenti, préférant lier étroitement la destinée de son œuvre à l'*Iphigénie* d'Euripide, s'attachant aux pas du tragique grec par les mêmes routes et sur les mêmes âmes, acceptant mieux la possibilité d'une chûte pour l'avoir voulu suivre trop étroitement que l'assurance d'un triomphe où son illustre guide n'eût pas coopéré.

Racine fut moins confiant et jugea qu'il était périlleux de transcrire exactement la tragédie d'Euripide. Vous vous souvenez comme, dès la fin du premier acte de son *Iphigénie* il coupe court, délaisse Euripide, et, redoutant de lasser l'attention avec le seul épisode d'Iphigénie, fait surgir aux côtés de la vierge d'Argos, Eriphile, princesse Troyenne, dont l'amour malheureux pour Achille *devait* accroître l'intérêt du drame. Les chœurs dont le lyrisme est si enchantant dans Euripide furent par lui dédaignés, et vous vous souvenez aussi du misérable artifice qui clot cette œuvre — le devin recevant de la divinité une information nouvelle touchant la victime qui doit être immolée — et qui, certes, parait moins logique, avec son allure de quiproquo, que le dénoûment mythologique.

M. Jean Moréas a conservé dans son intégrité la fable d'Iphigénie telle que nous l'a transmise Euripide. Il ne l'a dépouillée d'aucune beauté et l'a laissée se déployer dans toute sa grandeur. L'analyse de son *Iphigénie* ne vous apprendrait rien que vous ne connussiez déjà si vous avez lu Euripide. Vous y trouveriez notées, comme dans celui-ci, les incerti-

tudes d'Agamemnon balancé entre la pensée de perdre le pouvoir, s'il ne sacrifie sa fille, et l'angoisse d'un père à qui une multitude furieuse de soldats, que guidera Ulysse réclamera à grands cris qu'Iphigénie soit immolée ; puis la discussion qui s'élève, farouche, entre Ménélas (fâcheusement oublié par Racine) et Agamemnon, les revendications de celui-là qui se font moins violentes, dès que celui-ci apparait non plus roi hautain au sceptre lourd mais père infortuné ; l'arrivée si touchante de Clytermestre, d'Iphigénie et d'Oreste au camp grec ; la fureur d'Achille quand il découvre qu'Agamemnon se servit de son nom et de la décision imaginée d'un mariage, pour attirer à Aulis Iphigénie que l'on doit égorger ; l'émouvante rencontre d'Iphigénie et d'Agamemnon et les supplications de la vierge pour qu'on la laisse vivre, puis la mort acceptée presque joyeusement, afin que les vents gonflent les voiles des vaisseaux et qu'Artémis fléchie laisse la flotte grecque cingler vers Troie, où sera recouvrée l'épouse infidèle et puni le ravisseur.

Tout au long de ce drame le chœur, comme dans Euripide, fait entendre sa voix tour à tour héroïque, attendrie et suppliante. Voyez cette description du camp grec :

Sur le rivage sablonneux
D'Aulis me voici donc venue
Voir tous ces héros assemblés,
Les uns à la tête chenue
Les autres aux cheveux bouclés.
L'un tient ses flèches toujours prêtes,
L'autre porte un bouclier clair.
Que de casques et que d'aigrettes,
Brillent et frémissent dans l'air.

....

J'ai vu Patrocle et Mérion,
Les Ajax, l'un fils d'Oïlée
Et l'autre fils de Télamon.
Enfin j'ai vu près de la grève
Contre un char se montrer vainqueur
Du vertueux Chiron l'élève,
Achille rapide coureur.
Encor que l'armure guerrière
Chargeait sa poitrine et son dos
Faisant le tour de la carrière
Il l'emportait sur les chevaux.

Ecoutez encore ces accents du chœur s'apitoyant sur Iphigénie et, vous reportant au texte d'Euripide, voyez s'ils ont perdu quelque beauté à être traduits par M. Jean Moréas :

Oh ! comment l'incarnat qui pare ton visage
D'un charme virginal,
Et ta fierté décente et la fleur de ton âge
Sauraient vaincre le mal,
Puisque l'ambition la fraude et l'impudence,
Le vice injurieux
Ont fait que les mortels sont livrés sans défense
A la haine des dieux.

Tandis qu'Iphigénie marche au sacrifice, le chœur fait aussi entendre sa voix désolée en de pathétiques et lyriques litanies à Artémis qui, au soir tombant, prirent une ampleur que nulle louange ne saurait assez saluer. Quel regret de ne pouvoir les citer ici ! Mais du moins ne manquerai-je pas de transcrire quelques stances que module Iphigénie, quand elle apprend de la bouche même d'Agamemnon que nulle supplication ne saurait prévaloir contre la volonté des chefs et qu'elle doit mourir.

Rives du Simoïs, vallons, forêt neigeuse
O grottes de l'Ida, montagne sourcilleuse,
Versants, plateaux, sommets,
Où Pan habite encor les bercails et les âtres,
Plut au ciel que Pâris, nourri parmi les pâtres,
Ne vous foulât jamais.
Ah ! l'épouse de Zeus et la vierge d'Athène
Et la blanche Cypris qui, par le monde, mène
Les cœurs émerveillés
Près des limpides eaux, source aux Danaïdes sainte
Devaient-elles cueillir la rose et l'hyacinthe
Dans les prés émaillés !
O Parque, ô dieux cruels ! trop illustre querelle
Où le bouvier troyen jugea de la plus belle,
Et toi, funeste amour !
C'est pour ma perte hélas ! qu'Hélène fut ravie...
Et je meurs malheureuse et je quitte la vie
Et la douceur du jour !

Ne m'en voudrais-je pas si je vous refusais le noble plaisir de lire encore ces vers où Iphigénie, que brûle la glorieuse flamme du sacrifice à la patrie, vraie fille de roi, s'offre spontanément à la mort et,

farouche, rappelle à sa mère et à Achille l'injure faite par Pâris et le respect qu'on doit aux décisions de la divinité.

Par ma seule vertu la Grèce en ce moment
De Pâris et de Troie obtient le châtiment.
.....Je soulève les flots, les vents me sont soumis.
J'honore mes parents, je perds nos ennemis.
.....Tu ne souffriras point que mon père revienne,
Parjure à son serment, dans l'antique Mycènes !
A l'esclave doit-il, l'homme libre, obéir.
Et Pâris pourra donc de son crime jouir
Sans que nous effacions la honte de l'outrage !
Ces milliers de soldats, ces chefs au grand courage.
Volant de toutes parts pour venger leurs pays,
La fille de leur roi les aura donc trahis ?
Va t'elle fatiguer, inutile, la rame,
Les bras des matelots à cause d'une femme ?
Lorsqu'Artémis ordonne, ai-je la liberté
De refuser ma vie à la divinité ?
Venez, conduisez-moi devant toute la Grèce,
Sur le terrible autel de la fière déesse....
.....Qu'on répande mon sang : là terre de Phrygie
De ce sang virginal sera bientôt rougie,
Et partout l'on verra nos guerriers triomphants.
Ce sera mon hymen, mon époux, mes enfants.

Au moment où le Messager vint annoncer à Clytemnestre de quelle manière Artémis, poûr ne point voir le fer aigu égorger Iphigénie, lui substitua sur son autel une biche, et comment la divinité satisfaite accorde aux grecs le vent favorable qu'ils attendaient depuis longtemps sur les rivages d'Aulis, le figuier du Théâtre d'Orange se ploya sous la fraîchissante brise du soir. Un soufle héroïque courba les têtes. Il nous semblait entendre tout là-bas les chants des matelots hissant les voiles et le murmure de la joyeuse mer qu'allait fendre la flotte légère. Et déjà nous imaginions les assauts prochains donnés aux murailles troyennes, afin que soit reconquis le fugitif sourire d'Hélène, celle dont un seul regard valait mieux que le mal éprouvé pour la garder par les vieillards de Troie.

Ainsi se termina sur cet émoi cette tragédie écrite dans une langue forte et savoureuse, d'une pureté admirable aux lignes simples et nerveuses.

Et quand M. Silvain, à qui revient l'honneur d'avoir

organisé cette belle manifestation littéraire (1), vint annoncer que la tragédie que l'on venait de représenter était d'Euripide et de Jean Moréas, une ovation reconnaissante salua ces deux grands noms qui resteront désormais unis indissolublement dans une même gloire.

Maintenant que se sont tû les applaudissements, je suis heureux d'avoir pu revenir dans cette Revue sur cette œuvre et de témoigner à M. Jean Moréas toute la gratitude que nous lui gardons. Il est à présumer que Pallas, dont il est le pieux fidèle, exaucera la prière qu'il lui adressa dans les *Sylves :*

> Fais que l'intègre voix qui de ma lyre sonne,
> Ayant vaincu le temps, d'âges en âges donne
> Aux femmes la douceur, aux hommes un cœur pur.
> Ainsi je te salue, ô vierge aux yeux d'azur.

Et, tendant vers lui le laurier qu'il a si noblement conquis, nous émettrons avec le vœu de retrouver bientôt réunies en volume les pages d'Iphigénie qui, certes, sont des plus belles dans le théâtre contemporains, celui non moins cher de pouvoir encore, au milieu du splendide décor où *Iphigénie* nous fut révélée, courber à nouveau nos fronts sous l'empire des émotions sublimes dont fut fécond ce glorieux après-midi.

MARIO PÉCHERAL.

(1) Ajoutons que l'idée première en revient à notre excellent confrère, Antony Réal, qui eut l'idée de l'*Iphigénie* et obtint de son auteur que la première en fut donnée au théâtre d'Orange.

LES LIVRES

Héliogabale, par Charles Duviquet, préface de Rémy de Gourmont (Mercure de France 1903).

M, Duviquet a réuni, traduit et annoté tout ce que l'antiquité nous a laissé sur Héliogabale, et il en est résulté un volume curieux, presque un commencement d'apologie. Non pas que les mœurs de cet empereur de dix-huit ans n'aient pas été infames ; le contraire aurait été surprenant de la part d'un de ces éphèbes d'Orient consacrés à certaines divinités asiatiques; mais elles n'ont été que cela, et à d'autres souvenirs, il faut s'en estimer heureux. On a été jusqu'à prétendre qu'Héliogabale n'avait causé la mort de personne. C'est beaucoup dire. Lampridius lui-même, sur qui on s'appuie, conte que plusieurs de ses compagnons de débauche moururent, les uns, d'asphyxie, étouffés sous une pluie de roses, les autres, de peur, en se réveillant d'une orgie en compagnie de lions inattendus; mais peut-être sont-ce là racontars. Ce qui est plus sûr, c'est qu'il a voulu faire périr son cousin Alexandre Sévère et qu'il a mis à mort Silvanus précepteur de ce cousin ; il est vrai que ne tuer qu'un honnête homme, pour un César, c'est avoir droit à toutes les félicitations. Caligula aussi était un fumiste, cent fois plus spirituel d'ailleurs que ce pauvre Héliogabale, mais c'était un fumiste féroce et atroce ; les farces de l'autre, du moins, n'étaient que niaises et sales.—M. Rémy de Gourmont a écrit pour ce livre une précieuse préface où il met en relief le groupe des femmes qui fit la fortune d'Héliogabale et de Sévère (des sortes de Catherine de Russie, femmes de tête et d'autre chose à la fois) et où il représente la vogue de ces cultes syriens du Soleil, de la

Pierre noire, etc. comme un présage ou un prélude de l'invasion triomphale du christianisme. En effet il ne faut pas oublier qu'Alexandre Sévère plaça le *divin Jésus* dans le Panthéon et que vingt ans après l'empereur Philippe passa pour chrétien.

*
* *

Dadhikra Dadhikravan et l'Evhémérisme en exégèse védique, par Victor Henry. (Extrait des Mélanges Kern, de Leyde).

Dadhikra, le Pégase hindou, est-il un cheval en chair et en os que la légende a plus tard divinisé, ou est-il un animal fabuleux symbole dès l'origine d'une divinité céleste, telle est la question que se pose M. Victor Henry, le savant professeur de sanscrit à la Sorbonne, et qui lui permet, chemin faisant, de rappeler ses idées sur l'évhémérisme. « Les mythes, données premières fournies par la devinette ou la métaphore naturaliste, vont se plaquant successivement. de génération en génération, sur divers personnages plus ou moins réels auxquels on attribue tour à tour les exploits surhumains où s'est complu l'imagination de l'enfance humaine. Le héros solaire qui s'est appelé Achille dix siècles avant notre ère, s'est nommé Roland dix siècles après. Cela ne veut point dire qu'Achille ou Roland n'ait point existé, mais simplement que nous ne savons d'eux que ce qu'on a conté en leur temps et de tout temps, de l'unique et multiple héros solaire ». Cette conciliation est très ingénieuse et devrait mettre tout le monde d'accord. Heureusement que la bonne nature humaine est là qui veille pour ramener la discorde; rassurons-nous, nous verrons encore des discussions entre les mythographes! Les savants resteront ce qu'ils sont, en général, partisans de l'explication naturaliste; quant aux simples profanes, ils garderont leur penchant pour l'évhémérisme qui flatte leur paresse et leur demi-ignorance. Il est si facile de dire : Hêraklès, mais ce n'est pas le Soleil du tout, c'est un Grec plus fort que les autres. A ceci M. Victor Henry leur répondrait justement : Oui, mais ce fut aussi le Soleil. Ceci nous amène à une question plus obscure encore : Est-ce que le mythe est à la

base même du sentiment religieux? N'est-il pas l'œuvre plus récente des poètes et des prêtres? L'homme ne commence-t-il pas par adorer le Soleil globe de feu, ou l'Esprit invisible qui pousse ce globe dans l'espace avant de tisser ces mythes ingénieux et brillants qui calquent l'histoire de cet Esprit sur la révolution de son char de flamme? Peut-être Évhémère, s'il revenait sur terre, nous déclarerait tous ses disciples; nous adorons un Dieu qui fut un homme, et qui sait si l'Achéen ne distinguait pas de même dans son Zeus un Christ et un Jésus? Qui sait aussi si, dans des temps primitifs dépourvus d'écriture, livrés entièrement à la poésie orale et à la peinture symbolique, l'image de Jésus-Christ n'aurait pas évolué vers le mythe solaire? Le nimbe glorieux dont les peintres entourent encore sa figure est peut-être la trace d'un commencement de telle évolution. Or, dans ce cas, le mythe solaire aurait bien été l'accessoire du souvenir historique et de la conception théologique. Toutes ces questions d'origine sont obscures, et par conséquent passionnantes. Louons donc bien fort les savants comme M. Henry qui, étant à peu près seuls à avoir le droit d'exprimer une opinion sur le cheval Dadhikra-Dadhikravan, par exemple, le font avec une modestie charmante, et s'efforcent de prouver qu'il y a du vrai aussi dans l'opinion de leurs adversaires. Imitons-le, et gardons-nous de médire des mythes solaires. Ottfried Muller paya trop cher son scepticisme à l'égard d'Hélios Apollon.

*
* *

Leurs lys et leurs roses, par William Ritter. (Mercure de France 1903).

Voici un poème capiteux, en effet, comme une forêt de roses et de lys, et pourtant où les jeunes filles elles-mêmes pourraient s'égarer, puisqu'elles y verraient la condamnation très morale des créatures de volupté qui se laissent trop énivrer par l'odeur des tubéreuses. A quoi cela sert-il d'être belle et spirituelle, et princesse par dessus le marché, si l'on s'abandonne à tous les frissons qui passent? Un beau jour le grand orage roule, gronde et éclate qui vous réveille de votre folie, vous princesse viennoise entre les bras d'un vulgaire tsigane sur une couche non pas même

de pétales de fleurs mais de feuilles froissées, comme une ribaude à goujats. Triste aventure, difficile à conter, et plus difficile à admettre quand on ne l'entend pas dire par le conteur lui-même. Les objections accourent si vites, si nombreuses, si de tous les points de l'horizon, elles aussi sentant les unes les lys, les autres les roses. Mais quand on lit le livre, on pense bien aux objections! Une histoire impossible? Allons donc, on jurerait qu'on en a été le témoin, que rien ne pouvait se passer autrement, étant donnés le milieu, l'héroïne, l'homme, l'entourage. Alors des fantoches, des mannequins, le tsigane en baudruche et la princesse péladanesque qu'on a mis à je ne sais combien de sauces? Point encore ; la petite viennoise est vivante d'une vie exaspérée, affolée, malsaine, mais indéniable; et quant au beau violoniste, il est plus que vivant, il est craché, mot digne de lui, avec sa face de jolie brute, ses œillades de cabotin et ses mains basanées, aussi véloces à pincer les cordes qu'à subtiliser les bagues. Et toutes les autres figures sont palpitantes aussi, le petit infirme qui s'éprend de la folle jeune fille et la réhabilitera contre tous, et le gros officier naïf qui paiera la réhabilitation de son sang sans y avoir rien compris, comme le turco d'Alphonse Daudet. et les vieux parents de l'héroïne, et l'institutrice anglaise, chacun avec son caractère, sa physionomie, ses sourires ou ses larmes. Et tous les paysages, les rues de Vienne, le Prater, le Danube sous l'orage. En vérité un pareil livre change de la banalité de nos fades romans ressassant la même histoire vulgaire. Il mérite d'être mis à part, très haut. Passion, vérité, vie, art, style, l'ouvrage qui réunit tout cela mérite le nom de chef-d'œuvre.

M. William Ritter n'est pas un inconnu. Il a déjà donné deux romans très curieux, *Ames blanches* et *Ægyptiaque* et je ne sais combien d'études d'art; peut-être fut-il le premier à signaler en France Bocklin, Segantini, Harold Bauer, je ne sais qui encore. C'est en un sens le cosmopolite parfait, son prénom anglais et son nom allemand le font deviner; ajoutons qu'il est né suisse, qu'il écrit en français, qu'il habite en ce moment l'Allemagne mais qu'il a longtemps résidé en Autriche et en Italie, et que ses sympathies les plus vives vont vers les peuples roumains et

slaves. Ce qui ne l'empêche pas, heureusement, d'être tout le contraire d'un déraciné, ses convictions étant aussi profondes en art qu'en religion, qu'en tout. Je connais peu d'âmes plus nobles et plus artistes. Voilà, Madame, pour vous réconcilier avec lui, si vous lui gardez rancune de l'histoire du tsigane et de la petite princesse.

*
* *

Un maître du paysage. Auguste Ravier, par Alphonse Germain. Edition de l'Occident, 17, rue Éblé.

Le paysagiste lyonnais Ravier n'est mort qu'il y a huit ans environ. Il était octogénaire et pourtant très peu de gens, même d'artistes, le connaissaient. C'est qu'il vivait solitaire et silencieux, n'exposant à peu près jamais, et travaillant pour lui, pour ses amis, pour sa petite patrie, le pays de Crémieu et de Morestel. La gloire qu'il avait si superbement dédaignée de son vivant, lui vient peu à peu maintenant, comme elle vient à son compatriote Borel, comme elle viendra à tant de peintres de province, qui n'auront pas connu les brouhahas artificiels des salons parisiens et qui survivront à bien des réputations factices. (Croyez-vous qu'on ne parlera pas de Melchior Doze bien longtemps après que Gabriel Ferrier sera oublié ?). Aussi faut-il signaler la substantielle et enthousiaste plaquette que lui consacre M. Alphonse Germain. « Nul artiste, si ce n'est Turner, dit-il, n'a célébré avec autant de lyrisme et d'émotion vrais les luttes du soleil avec les nuées ». Comme Turner, Ravier a été grand aquarelliste, et comme Corot il a été grand poète. Les reproductions que M. Germain donne de quelques-unes de ses toiles font admirer celui que Corot justement traitait de maître, et les fragments qu'il cite de ses écrits le font, ce qui vaut mieux encore, aimer : « L'Art est comme le Bien, il porte sa récompense en soi ». Cette pensée, qu'il exprimait un jour dans une lettre particulière, pourrait lui servir de devise ; il n'en est pas de plus noble pour un artiste. — Je profite de l'occasion pour apprendre à nos lecteurs que l'Académie Française vient de couronner le livre de M. Alphonse Germain : *Le Sentiment de l'Art* dont il avait été parlé ici

même dans un article intitulé : *Peut-on devenir artiste?* Nulle distinction ne fut mieux méritée que celle-ci. La *Revue du Midi*, qui naguère encore insérait un article de M. Germain, le *Cas Huysmans*, ne peut que se réjouir de l'honneur fait à son collaborateur.

ANTONIN LEPIEUX.

* * *

Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains, par Autoine Albalat. (Librairie Armand Colin, 1903).

Le titre est un peu long, mais il dit bien ce qu'il veut dire. C'est la suite, on le voit, d'autres ouvrages que j'ai déjà signalés ici : *L'Art d'écrire enseigné en vingt leçons* et *La Formation du style par l'assimilation des auteurs.* Tous ces écrits de M. Albalat sont absolument intéressants, au moins pour les forçats de l'écritoire, et ce dernier a de plus une valeur particulière, l'auteur ayant pu prendre connaissance de manuscrits point encore livrés au public. On le lira donc d'un trait, comme j'ai fait ; et on le relira lentement ; et, sur certains chapitres, on pourra passer une journée entière, par exemple sur la description de Rouen vu des côteaux voisins, dans *Madame Bovary*, que M. Albalat donne dans ses six rédactions successives. Le genre de plaisir qu'on éprouve ici n'a rien de comparable ; même quand on voit les cinq ou six états d'une gravure, il y a bien révélation progressante de l'œuvre, mais non refonte à chaque fois ; d'ailleurs, l'esquisse du dessinateur est tout autre que celle de l'écrivain, la première est une œuvre parfaite en son inachevé, elle vaut par la franchise de l'attaque, le décisif et le définitif du trait, au point que le tableau lui reste souvent inférieur ; tandis que la seconde n'a aucune valeur pour le public, n'intéresse que l'ouvrier, et l'instruit d'autant mieux qu'elle est plus gauche et plus lourde ; un artiste montrera toujours volontiers ses premières ébauches, un écrivain mourrait de honte si on découvrait ses premiers brouillons.

Mais une fois le livre lu, étudié et admiré, on se prend à réfléchir sur l'utilité de la méthode. Dans ses ouvrages précédents, M. Albalat donnait un certain nombre de conseils qui pouvaient être, je crois, condensés en deux : 1° Employer le nombre de mots juste suffisants pour exprimer son idée ; 2° Choisir les expressions les plus vivantes, les plus imagées, les moins banales, etc. De ces deux règles, la première m'a toujours paru excellente; elle vous oblige à sabrer les adjectifs parasites, les périphrases, les redondances : c'est en y pensant que j'ai formulé, quelque part, cette dureté : « Tout ce qu'on peut résumer est mauvais ». Mais la seconde est dangereuse ; courir l'expressif, c'est courir, aussi, grand risque ; on ne devient pas original, on l'est; et ce qui se conçoit « personnellement » s'énonce de même. Aussi devrait-on, dans les *Arts d'écrire,* éviter de trop s'extasier sur les trouvailles des grands stylistes, le *grignottement de la pluie*, ou la *molle intumescence des vagues;* qui sait ce que les admirations de ce genre nous réservent !

A la place de M. Albalat, j'aurais donc formulé mon article 2 : Choisir les termes les plus simples et les plus justes. Et j'aurais proscrit la recherche du vivant, du pittoresque, de l'harmonieux, de l'imprévu, tout ce reste n'étant que littérature. Nous nous sommes tous moqués de la critique grammaticale de La Harpe, des commentaires de Voltaire sur Corneille, ou de je ne sais plus quel cuistre condamnant le concubinage du présent et du prétérit dans le fameux vers : *Le flot qui l'apporta recule épouvanté;* mais nous ne faisons guère autre chose en pourchassant les génitifs qui s'enchaînent ou les assonnances qui répercutent. Stendhal est le contraire d'un styliste, d'accord; mais ce n'est pas parce qu'il a répété trois fois le mot « moments » en trois lignes ; il ne l'aurait pas répété du tout qu'il n'en serait pas styliste pour un sou de plus, et il l'aurait répété trois fois de plus dans les trois lignes suivantes qu'il n'en serait pas analyste pour un sou de moins. Dans le style il y a à la fois une dynamique et une statique, mais celle-ci est entraînée par celle-là. Ce qui fait le grand écrivain, c'est avant tout la vie; sans cela, eussiez-vous la pureté, l'élégance, l'harmonie, le brillant, l'original, vous ne seriez qu'un Delille, un Laprade, ou, tout au plus, un

Goncourt, mais si vous avez le grand mouvement, « la suite réglée » de Bossuet, ou « la suite enragée » de Saint-Simon, vous pourrez vous dispenser de tout le reste, même, telle Mme de Sévigné, de l'orthographe. Le style de Voltaire est un peu comme sa philosophie : toutes les qualités de l'eau claire, mais c'est de l'eau qui court ; et le style de Paul de Saint-Victor a beau ne pouvoir se lire qu'avec des verres fumés, c'est un feu qui dort.

C'est pourquoi j'ai peur que les corrections manuscrites des grands écrivains n'enseignent pas le travail du style, j'entends du style digne de ce nom, contrairement à la thèse de M. Albalat. Si ces corrections sont de simples retouches, elles sont à la portée du premier professeur venu. Quand Buffon prend la phrase de son collaborateur Bexon, « les langues, dont la plus belle comme la plus ancienne, la grecque, est la plus riche de ces mots d'harmonie qui la rendent si pittoresque, qui parlent sans cesse à l'imagination et peignent en nommant » et qu'il la refond « et surtout dans la langue grecque, plus pittoresque qu'une autre, puisqu'elle peint même en dénommant », il l'améliore, certes, mais tout comme l'abbé Bexon aurait pu améliorer une de ses phrases mal venues à lui. Si Buffon, par exemple, avait écrit : « Il fuit toute société, même celle de son semblable, et quand le besoin physique de l'amour le force à rechercher une compagne, c'est sans aucune des grâces dont ce sentiment anime les mouvements de tous les êtres qui l'éprouvent avec un cœur sensible », je suis sûr que Bexon aurait corrigé : « Il fuit toute société, même celle de son semblable, et quand l'amour le force de la rechercher, c'est sans pouvoir lui donner aucune des grâces dont alors il embellit tous les autres ». Je n'ai, vous pensez bien, aucun mérite à en être sûr, puisque cette phrase-ci est bien de Bexon, et celle-là bien de Buffon, de Buffon corrigeant, ce qui aggrave son cas. Tout ce nettoyage-là se fait sans qu'il soit nécessaire de recourir aux grands écrivains. Mais les autres corrections qui transforment, allument, précipitent, celles-là sont leur secret, et on aura beau les constater sur le manuscrit, on ne les enseignera pas. Quand Chateaubriand ayant écrit : « Dans les soirées d'hiver, les vieillards tisonnent au coin du feu », reprend sa phrase : « Dans les soirées d'hiver, les vieillards

tisonnent les siècles au coin du feu », il fait ce que seul Chateaubriand pouvait faire. Et, de même, quand Hugo ayant d'abord dit : « De son sceptre tombaient le joug, la loi, la règle », se ravise : « Son sceptre était un arbre ayant pour fleur la règle », il trouve ce qu'un autre que lui n'aurait pas trouvé. Cela étant, est-il bon de pousser les jeunes gens, avides de la 26me leçon, celle où l'on va leur dévoiler sans doute le grand arcane, à marcher sur ces ambitieuses traces ? Le besoin de quelques douzaines de Marchangy ou de Vacquerie de plus ne se fait guère sentir. Il y a plus de personnalité dans la simplicité modeste que dans l'imitation grandiloquente, et je préfère boire dans ma sébille de bois que dans le hanap d'or de mon puissant voisin.

C'est égal, le livre de M. Albalat est des plus intéressants, qu'on l'approuve, ou qu'on le critique, ou qu'on fasse les deux, comme votre serviteur. Ah ! s'il pouvait nous donner un livre encore : *Pourquoi telle merveilleuse page de Hugo, de Saint-Simon, de Gautier, a-t-elle été écrite du premier jet sans rature ?* Mais contentons-nous de ce qu'on nous donne pour l'instant. J'ai cité la description de Rouen, de Flaubert. Il y a aussi un entortillé brouillon de lettre de Heine qui est bien curieux, moins comme forme (il faut être indulgent pour un étranger) que comme fond. Cette lettre m'en a rappelé une autre bien caractérisque du même Heine à Michel Chevallier : « En homme que je suis, je me sentis blessé dans mon amour-propre et dans mes intérêts financiers ; j'étais blessé du coup aux deux tendons qui sont vulnérables chez un Achille moderne. Je me suis reproché d'avoir commis une bassesse, et la chose pire de toutes, une bassesse pour rien ». Il serait amusant de savoir si le poète était arrivé du premier coup à une expression aussi claire d'un tel sentiment moral.

HENRI MAZEL.

*
* *

Le suggestif *P'tit Jeune Homme* viendra prochainement, sur la scène du Grand Théâtre de Nimes, nous faire admirer sa crânerie, son audace et sa hardiesse et toute la sentimentalité exquise de son âme restée virginale après les multiples avantures dans la « Babylone moderne ».

La troupe de M. Labruyère, impressario ordinaire du grand tragédien Mounet-Sully, vient en effet, nous donner Mercredi 14 Octobre, l'œuvre de Willy qui eut un si vif succès à Paris.

Le *P'tit Jeune Homme* ne peut manquer de plaire à Nimes. Le côté parfois scabreux de certaines scènes est compensé par la justesse et la finesse d'observation. Comme sa sœur Claudine, Pierrette est un type exquis fait admirablement pour charmer le public.

L'Administrateur-Gérant : Théophile Gervais.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21

LA MACÉDOINE

La péninsule balkanique va-t-elle réaliser le mot célèbre : « Voilà l'allumette qui mettra le feu à l'Europe » ? On peut le craindre en présence des événements chaque jour plus graves qui se précipitent en Macédoine. Les puissances sont d'accord, en apparence du moins, pour empêcher une guerre entre la Turquie et les États des Balkans ; la Russie et l'Autriche, unies par le pacte de 1877 pour le maintien du *statu quo*, multiplient les bons conseils, les remontrances et parfois les menaces à la Turquie et à la Bulgarie, mais toute cette bonne volonté sera peut-être impuissante à arrêter la catastrophe si longtemps redoutée et évitée jusqu'ici.

Il est d'ailleurs très difficile de se faire une idée exacte de la situation ; et il faut en convenir, nous sommes fort mal renseignés sur ce qui ce passe à la frontière turco-bulgare et dans toute la Macédoine. Les dépêches ne manquent pas, mais le contrôle à cette avalanche de nouvelles fait absolument défaut ; elles sont aussi suspectes que nombreuses. Certains journaux, et non les moins considérables au point de vue de l'information étrangère, ont leur opinion toute faite sur la question, et je n'ai pas à rechercher si cette opinion est entièrement désintéressée, mais au milieu des communications envoyées par les

agences, ils choisissent naturellement celles qui sont favorables à leur thèse, les mettent en bonne place, les commentent et attachent peu d'importance aux autres. Un fait entre mille montrera comment nous sommes documentés sur les affaires d'Orient. Je me trouvais il y a quelques années à Sofia au moment où l'on parlait de complications possibles ; en ouvrant un journal français, très grave, je lus en première colonne le récit d'un combat entre un poste turc et un poste bulgare sur la frontière du vilayet d'Andrinople. Rien n'y manquait, ni la position respective des détachements, ni le nombre des morts et des blessés, pour un peu on aurait donné leurs noms, naturellement les commentaires suivaient abondants, savants et peu rassurants. Évidemment cette escarmouche était le prélude de la guerre entre la Turquie et la Bulgarie, avec toutes ses conséquences pour l'Europe. A la légation de France, pas plus qu'au Ministère des Affaires étrangères on ne savait rien de cet événement si bien connu en France. La raison en était excellente, il n'y avait jamais eu d'engagement et il n'y avait même pas de postes à l'endroit si minutieusement décrit. Mais entre le moment où la dépêche alarmante était arrivée et le moment où la vérité fut connue, il y avait eu plusieurs jours et plusieurs séances à la Bourse. L'engagement turco-bulgare s'était peut-être bien passé là.

Il est même très difficile aux étrangers qui font le voyage pour se renseigner *de visu*, d'avoir une impression exacte de l'état des esprits, si ces voyageurs, journalistes ou hommes d'état, n'ont pas dans le pays des relations personnelles. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'une longue servitude a rendu ces peuples

méfiants, et l'espèce de tutelle dans laquelle l'Europe les tient encore, n'est pas faite pour faciliter des accès de franchise. Hommes politiques serbes et bulgares se laissent interviewer très volontiers, parlent beaucoup et bien, car généralement ils sont fort instruits, mais ne disent que ce qu'ils veulent voir rapporté dans les gazettes de l'Europe. Mais même avec les sources d'information les plus diverses, les plus sérieuses, après avoir causé longtemps avec des amis de collège ou de faculté et qui vous parlent avec assez d'abandon, la question macédonienne paraît d'autant plus compliquée qu'on l'étudie de plus près.

S'il s'agissait d'une province habitée par une seule race, comme la Grèce, le principe de l'autonomie, sinon de la complète indépendance, pourrait apparaître comme une solution très simple et toute naturelle, mais ce n'est pas le cas de la Macédoine. Grecs, Bulgares, Serbes, Koutzovalaques l'habitent et chacun prétend, — les Koutzovalaques exceptés, — être plus nombreux, les véritables nationaux ; la Grèce, la Bulgarie et la Serbie réclament pour elles la Macédoine ou tout au moins sa plus grande partie. Si vous consultez les statistiques, votre trouble augmente et vous êtes tenté de croire qu'elles ne valent pas mieux, au point de vue de l'exactitude, que les dépêches expédiées *via* Sofia ou *via* Constantinople. Les grecs se basent sur des statistiques leur attribuant, en Macédoine, 846.000 compatriotes contre environ 600.000 musulmans et 150.000 slaves (Serbes ou Bulgares). Les Serbes ont à leur service des statistiques d'après lesquelles ils seraient au moins 1.000.000 contre 300.000 bulgares, 50.000 grecs et 3 ou 400.000 musulmans. A leur tour, les Bulgares produisent les statistiques du géographe allemand

Rissler qui leur octroie généreusement 1.100.000 nationaux, 420.000 aux Serbes, 330.000 aux Musulmans et 50.000 aux Grecs. Comme on le voit, les chiffres varient non seulement pour chaque peuple, mais encore comme total. Cette richesse de dénombrements augmente la perplexité des gens désireux d'être sérieusement fixés sur les races occupant la Macédoine.

Cependant, il semble bien que la statistique de Rissler se rapproche le plus de la réalité, la carte de Lejean, les appréciations de Rittich et de Vercovitch (un Serbe), confirment cette opinion que la Macédoine est en grande majorité peuplée de Bulgares, à l'exception de la vieille Serbie, dans laquelle l'élément serbe domine. Laveleye est aussi de cet avis. L'étude des chansons nationales des Macédoniens, un très grand nombre de coutumes, de fêtes en usage actuellement chez eux l'indiquent : les slaves qui peuplent la Macédoine ont été presque toujours qualifiés de bulgares. Malgré cela, les grecs continuent à affirmer que la Macédoine est grecque, exclusivement grecque. Longtemps, en effet, quand en Europe on parlait des chrétiens de Macédoine, on les appelait grecs, les deux noms étaient synonymes. De plus, la propagande grecque a toujours été très active, de riches hellènes ont dépensé des sommes considérables pour construire des écoles, et comme le clergé grec était avant 1870 seul chargé de l'instruction, les grecs se fondent sur le nombre de leurs écoles pour dire que la Macédoine leur appartient bien ethniquement. Naguère un journal français reproduisait cet argument de la meilleure foi du monde. Enfin, le clergé macédonien dépendait exclusivement, jusqu'à la même époque, du patriar-

che œcuménique de Constantinople, et c'était une nouvelle cause de confusion.

Les prétentions grecques sont tout à fait injustifiées. Les slaves ont toujours protesté contre la domination du clergé grec et non sans raison. La Porte faisait payer très cher son titre au patriarche, celui-ci nommait des évêques moyennant finances, et ces évêques, pour rentrer dans leurs fonds, pressuraient la population slave orthodoxe. L'ensemble des taxes prélevées par les prêtres grecs dépassait de beaucoup le chiffre des impôts perçus par l'administration ottomane. Non content de ruiner les slaves, le clergé grec cherchait à leur faire perdre leur nationalité. « Les évêques grecs », disait une pétition adressée par les Bulgares au Sultan, « ont de toute antiquité brûlé nos monuments historiques, poursuivi notre race par leurs mensonges et leurs calomnies ». Les plaintes des Bulgares étaient si fréquentes, leurs demandes pour obtenir une église nationale si pressantes, qu'en 1861 le Sultan chargea le grand-vizir Mahomet Kiprisli de faire une enquête sur les griefs articulés par eux. L'enquête fut faite avec beaucoup de soin et d'impartialité, — il ne s'agissait pas, en effet, d'un différend entre turcs et chrétiens, mais seulement entre chrétiens, — et le grand-vizir constata le bien-fondé des plaintes bulgares. Ce fut cependant en 1870 seulement que les Bulgares de Macédoine eurent leur église nationale. Le Sultan nomma un exarque résidant à Constantinople et ayant juridiction sur un certain nombre d'arrondissements ecclésiastiques. Les Grecs protestèrent inutilement. La propagande bulgare devint dès lors de plus en plus active, et on peut dire qu'en 1885 la majeure partie de la Macédoine échappait à l'influence grecque pour passer aux Bulgares.

Mais les serbes réclamèrent à leur tour. Comme les bulgares, il voulaient une église nationale, et en vrais frères ennemis ils préféraient la juridiction du patriarche grec plutôt que celle de l'exarque slave mais bulgare. A chaque bérat (nomination pour un évéché), ce fut et c'est encore une lutte épique entre serbes et bulgares, chacun voulant un évêque de sa nationalité.

Jusqu'ici les serbes n'ont pas réussi à posséder leur autonomie religieuse, et leurs écoles sont dirigées par un clergé dépendant du patriarche, mais les grecs, nous le répétons, comptent ces écoles comme grecques non seulement de religion mais de nation. Les serbes ne se découragent pas et par tous les moyens ils cherchent à enlever des élèves aux écoles bulgares.

Ainsi, à Salonique où les serbes et les bulgares possèdent une école d'enseignement secondaire — un gymnase — les serbes prétendent que le gymnase bulgare recrute ses élèves en terrifiant ies parents; les bulgares affirment que la plupart des élèves du gymnase serbe sont des boursiers d'origine bulgare et parlant le Bulgare.

Jusqu'à présent la propagande bulgare a été autrement puissante et autrement efficace que la propagande serbe; partout de nouvelles écoles bulgares se sont créées en ces dernières années.

Il ne faudrait pas s'imaginer à ce propos que la liberté d'enseignement existe en Turquie, ce serait la seule. Avant d'ouvrir une école, il faut demander une autorisation au gouvernement qui peut toujours la refuser. Si elle est accordée, l'exarque bulgare attribue des revenus sur les biens de la communauté ecclésiastique dans le territoire de laquelle s'ouvrira

l'école. Sa direction immédiate en est confiée à la communauté dont l'évêque bulgare de la paroisse ou le prêtre du village est le président; les membres sont nommés par les chrétiens de la localité et choisis parmi les habitants les plus aisés. Dans le cas où les revenus alloués par l'exarchat seraient insuffisants pour lui assurer un fonctionnement honorable, la communauté fixe la part que chaque chrétien bulgare paiera pour compléter le budget. Le sacrifice est parfois très lourd, mais il ne semble pas effrayer les bulgares et tous ceux que j'ai interrogés m'ont déclaré qu'ils se priveraient du nécessaire pour entretenir leurs écoles, si besoin était.

A la fin de 1878, il y avait en Macédoine 654 écoles moyennes ou primaires comptant environ 40,000 élèves (30,000 garçons et 10,000 filles). En comprenant les écoles bulgares du vilayet d'Andinople et celles de Constantinople, on arrive à plus de 50,000 élèves et près de 15,000 professeurs. Certainement depuis cette époque le nombre en a augmenté considérablement. La dernière statistique des écoles grecques, parue dans un journal français il y a quelques mois et probablement exagérée, donnait environ 1,000 écoles, avec 67,000 élèves et 1,400 professeurs. Et comme je l'ai déjà dit, sous le nom d'écoles grecques, il faut comprendre aussi les écoles serbes. Comme on le voit, les bulgares ont à eux seuls sensiblement autant d'élèves que grecs et serbes réunis. Andrinople possède de plus un séminaire bulgare pour former les professeurs.

Le Gouvernement Turc, il faut l'avouer, accorde assez facilement l'autorisation d'ouvrir des écoles en cherchant autant que possible à contrebalancer les

écoles bulgares par les écoles grecques. Mais toutes ces écoles, malgré la tolérance des autorités turques ne fonctionnent pas paisiblement. On ne leur épargne aucune vexation et elles sont soumises à une étroite surveillance. A tout instant elles reçoivent la visite des autorités turques qui se livrent à une minutieuse perquisition. Par exemple, le gymnase bulgare de Salonique, au moment où je le visitais était devenu beaucoup trop étroit pour le nombre des élèves, impossible d'obtenir l'autorisation de construire un nouveau corps de batiment; le prétexte donné était le voisinage de la mosquée, la vraie raison, le bon plaisir turc. Impossible même d'abattre une cloison pour faire de deux salles une pièce unique. Le directeur du gymnase me racontait moitié navré et moitié narquois la comédie qui se reproduit à chaque appareil envoyé au cabinet de physique. Si c'était un appareil dangereux! comme le téléphone, sévèrement prohibé, à cette époque du moins; et les matières pour les expériences de chimie! Toutes des explosifs. Les livres sont soumis à une censure rigoureuse autant que simple; et j'ai vu un Larousse dans lequel toutes les pages où il était question de Mahomet, Christ, Musulman, Chrétien, Croisade, Turquie, etc. étaient arrachées! Ajoutez à tout cela la menace constante de fermeture. J'ignore quel traitement peuvent bien avoir les professeurs, mais on ne saurait trop admirer leur dévoûment pour accepter une situation pareille. Le patriotisme en donne l'explication. Et si le gouvernement surveille avec tant de soin les écoles, ce n'est pas sans raison. Elles sont évidemment le plus puissant moyen de réveil et de conservation de l'esprit national et les professeurs sont naturellement à la tête du mouvement. Malheu-

reusement, mais forcément, de national il devient rapidement révolutionnaire devant les exactions et les cruautés quotidiennes des turcs.

Je sais qu'elles ont été niéées et le sont encore. Des diplomates fort ennuyés de voir leurs combinaisons et leur repos troublés par les événements, trouvent très commode de rejeter tous les torts sur les chrétiens ou ce qui revient au même, sur les comités macédoniens.

Des journaux soit disant sérieux emboitent le pas et cherchent à faire entrer cette idée dans la tête du lecteur français, généralement fort peu au courant des questions de politique étrangère et de la question d'Orient, plus peut-être encore que de tout autre.

Je suis allé en Macédoine à un moment où l'insurrection n'était pas imminente, mais où au contraire le récent accord entre l'Autriche et la Russie pouvait faire espérer aux Macédoniens, l'accomplissement des réformes si souvent promises et où l'intention nettement exprimée par les deux puissances, de ne se prêter à aucun changement dans les Balkans devait décourager les tentatives belliqueuses de la Bulgarie ou de la Serbie. Eh bien à ce moment les vols, les viols, les assassinats se répétaient chaque jour, c'était normal. J'ai sous les yeux une liste de crimes commis par les Turcs pendant le mois qui a précédé mon arrivée à Salonique, liste officielle, contrôlée par l'agent commercial Bulgare, le nom des victimes, du lieu, le jour, l'heure où l'attentat a été accompli y sont indiqués et ces méfaits ne diffèrent pas de ceux rapportés ces temps derniers par les journaux, surtout par les journaux anglais.

Je parlais avec un Macédonien-Bulgare, étudiant à

la Faculté de Montpellier, de la situation faite à ses compatriotes. Il montrait une irritation extrême. « Quand je reviens chez moi,me disait-il, je tremble toujours craignant de ne retrouver ni ma mère, ni mes sœurs, d'apprendre que mon père a été tué, de voir des ruines là où était notre maison. » Et comme je lui disais qu'une révolte des chrétiens serait inutile et ne servirait qu'à augmenter le nombre des victimes. « Tant pis, me répondait-il, au moins avant d'être tués nous aurons tué quelques-uns de nos persécuteurs. » Cette conversation m'en apprit beaucoup plus que les plus éloquentes dissertations, sur le maintien du *statu quo*, la tranquillité de l'Europe, l'intégrité de l'Empire Ottoman et autres phrases courantes, dans les traités d'histoire et les rapports diplomatiques. Il faut avoir vu dans quelles angoisses vivent perpétuellement ces malheureux chrétiens Serbes ou Bulgares pour juger quelles sont les responsabilités dans les troubles actuels.

A cette occasion, tous les journaux ont donné des détails très circonstauciés sur les comités macédoniens, je ne crois donc pas utile d'y revenir longuement. Un mot suffira. Il y a deux sortes de comités. Les uns (les premiers) étaient simplement des associations charitables destinées à venir en aide aux Bulgares-Macédoniens et en particulier à leur procurer du travail à l'époque des moissons. A ce moment de longues théories de paysans Macédoniens quittaient leur village emmenant avec eux femmes et enfants et arrivaient dans la principauté où ils restaient tant qu'on avait besoin de leurs bras. Le comité s'occupait aussi d'envoyer des secours aux frères Macédoniens trop malheureux. Ces attributions n'empêchaient pas les membres de l'association

de chercher à améliorer le sort de leurs compatriotes au point de vue politique, mais sans rien entreprendre de violent. Le gouvernement Bulgare autorisait ces comités et d'ailleurs les tenait dans sa main. Mais précisément comme il ne voulait pas encourager les revendications des chrétiens de Macédoine par les moyens révolutionnaires, les plus exaltés ou les plus énergiques des Bulgares fondèrent des comités, appelés révolutionnaires, dans le but d'obtenir par tous les moyens et de préférence par les armes sinon l'indépendance complète tout au moins une sorte d'autonomie. Ces comités échappaient entièrement à l'influence du gouvernement Bulgare, ils avaient leurs livres, leurs pamphlets, leurs journaux, leur police, tout cela secret. Impitoyables pour les traitres, ils les exécutaient sans merci. En ces dernières années plusieurs Serbes périrent frappés par une main mystérieuse ; à tort ou à raison, les comités les considéraient comme des espions et les avaient condamnés à mort. « Puisque, me disait un membre du comité révolutionnaire, « on ne veut nous rendre justice, nous nous la faisons nous-mêmes. Ce que l'Europe appelle des assassinats, ne sont que des sentences rendues par un tribunal, secret si vous le voulez, qui n'a rien d'officiel,mais qui juge justement. » Réponse effroyable sans doute, quand on la lit installé dans un bon fauteuil, en parcourant son journal quotidien, mais très explicable chez des gens excédés par la tyrannie turque, comme sont explicables les incendies, les meurtres dont les comités se sont rendus et se rendent coupables.

A des gens sachant par une longue expérience, leur vie,leurs biens, leur honneur a la merci du per-

mier soldat turc venu, il est facile de dire : « Prenez patience, l'Europe s'occupe de vous. » L'Europe ! Elle a beaucoup parlé et a fort peu agi, au moins pour les Macédoniens. L'Europe devrait savoir comment la Turquie réalise les réformes toujours promises. Ces temps derniers encore l'Europe a présenté un plan de réformes, la Turquie l'a accepté immédiatement. Deux ou trois officiers belges sont depuis plusieurs mois à Monastir pour organiser une gendarmerie chrétienne ou européenne et depuis plusieurs mois s'ils ne sont pas arrivés à recruter un seul gendarme ils ont été fort occupés à rédiger les nombreux rapports demandés par la Turquie ou les puissances.

Et on peut véritablement s'étonner que les puissances aient encore l'air de croire à la bonne foi et à la bonne volonté du sultan. Les diplomates semblent vraiment avoir oublié l'histoire de ces cinquante dernières années. En 1860, il a fallu le massacre des Druses et des Maronites pour faire intervenir la France protectrice des chrétiens en Orient, et faire accorder au Liban une administration à moitié indépendante. En 1867, le sultan promet des réformes en Crète, les événements de 1870 lui permettent de ne pas les accomplir. Cinq ans plus tard la Bosnie, l'Herzégovine, la Serbie, la Bulgarie se soulèvent, le sultan lâche sur elles ses irréguliers et vingt mille chrétiens sont massacrés, Gladstone s'écrie alors qu'il fallait « supprimer les abus en supprimant les Turcs » et l'Europe menaçant encore, le sultan effrayé promit encore et beaucoup. Il promulgua même une constitution basée sur les principes de 89 et établit (?) le régime parlementaire en Turquie !! La plaisanterie parut cependant trop forte aux puissances et un ultimatum fut présenté au sultan qui le rejeta. Les

puissances tiraillées comme aujourd'hui par des intérêts tout autre que ceux des chrétiens hésitaient. La Russie brusqua les choses et par le traité de San Stéfano constitua une grande Bulgarie avec 5.000.000 habitants, allant du Danube à la mer Egée et coupant la Turquie de ses provinces d'Albanie, de vieille Serbie, de Bosnie et d'Herzégovine. C'était la fin de la puissance Turque en Europe. La jalousie des puissances imposa à la Russie le traité de Berlin qui lui enlevait tous les avantages de ses victoires et brisait la grande Bulgarie en trois tronçons, maladresse qui devait amener en 1885 le soulèvement de la Roumélie orientale.

Cependant le traité de Berlin en consacrant l'indépendance absolue de la Serbie, de la Roumanie et du Monténégro, en donnant l'autonomie à la Bulgarie admettait formellement la légitimité de l'intervention des puissances en faveur des chrétiens opprimés. Les populations chrétiennes, restées encore sous le joug Turc, virent là une reconnaissance très nette du droit des nationalités par les puissances signataires du traité. Celles-ci ne l'entendaient peut-être pas ainsi, mais les faits obligent bien de voir ce principe admis par le traité. Les Macédoniens n'ont donc pas tort de s'adresser à l'Europe, ni de trouver celle-ci trop lente à venir à leur aide. Ils considèrent la non intervention des puissances comme un manquement aux promesses contenues plus ou moins implicitement dans le traité de Berlin, de là leur exaspération et leurs attentats contre les biens d'Européens.

Le principe de l'intégrité de l'Empire Ottoman est un prétexte commode pour éviter à l'Europe de faire plus que des menaces. Chaque fois que ce principe

est invoqué il n'est pas inutile de se rappeler comment il a été respecté au cours du dernier siècle. La Turquie a successivement perdu la Grèce, la Moldo-Valachie (à la Roumanie), la Serbie, la Bulgarie, autant vaut dire la Bosnie et l'Herzégovine occupées par l'Autriche, Chypre (à l'Angleterre), la Roumélie Orientale, enfin en 1897, toujours après des massacres et une révolte, la Porte a reconnu l'autonomie de la Crète. Le Sultan doit trouver que les puissances européennes lui auraient rendu un très grand service en ne surveillant pas avec ce soin jaloux l'intégrité de son empire. Et les Macédoniens se demandent pourquoi on ne ferait pas pour eux ce qui a été fait pour leurs frères grecs, serbes, bulgares, roumains, autrefois aussi, mais non plus malheureux qu'eux aujourd'hui.

Mais comment concilier les exigences de toutes ces nationalités puisque toutes veulent la Macédoine entière pour elles. Si un partage n'est pas possible, l'autonomie ne parait pas irréalisable, avec un gouverneur chrétien et une administration chrétienne organisée et surveillée effectivement par les puissances ?

Les véritables raisons sont bien connues si elles ne sont pas avouées. L'Autriche ne tient nullement au partage de la Macédoine entre les différentes puissances des Balkans, ni à l'autonomie, parce que l'un et l'autre l'empêcheraient d'arriver à Salonique, son objectif depuis longtemps ; l'Italie fait valoir des droits hypothétiques sur l'Albanie, que la Grèce prétend grecque ; la Russie se réserve parce qu'elle a fort à faire en Extrême-Orient, mais elle n'a pas renoncé à Constantinople ; l'Allemagne tient à ne pas diminuer la puissance nominale du

Sultan, en réalité pour se substituer à elle et prendre commercialement possession de la Turquie, comme elle a commencé à le faire par ses chemins de fer d'Anatolie et comme elle espère le réaliser par le chemin de fer de Bagdad. Aussi l'Allemagne pousse-t-elle le Sultan à la guerre contre la Bulgarie et l'Angleterre pour faire pièce à l'Allemagne et, dans l'espérance d'une récompense honnête, soutient les revendications macédoniennes.

Mais bien entendu aucune d'elles ne veut avoir la responsabilité d'une déclaration de guerre, et par une hypocrisie très diplomatique, elles chargent la Bulgarie de tous les péchés d'Israël. Elles connaissent parfaitement la situation de la principauté, n'ignorent pas que plus de 100.000 Macédoniens se sont fait naturaliser bulgares, qu'un nombre considérable d'officiers bulgares est d'origine macédonienne, que les Balkans ne sont pas faciles à garder pour empêcher les bandes peu nombreuses de passer avec des munitions en Macédoine, elles savent que la contrebande de guerre ne se fait pas seulement par terre, mais elles se gardent de l'avouer.

Si l'Europe laisse la Turquie déclarer la guerre à la Bulgarie ou réciproquement, elle sera obligée d'intervenir malgré tout, sous peine de voir détruite l'œuvre du traité de Berlin ; et la question d'Orient ne sera pas plus près de sa solution que devant ; d'autre part, si elle laisse les Turcs continuer à rétablir l'ordre comme ils le font en ce moment, l'insurrection ne finira qu'avec le dernier Macédonien.

Paul Combié.

N.-B. — Ces notes étaient écrites avant la visite de l'Empereur de Russie à l'Empereur d'Autriche. Mais ce que nous connaissons des décisions prises

par les deux souverains à l'entrevue de Martzy confirme nos appréciations.

Ils ont reconnu la nécessité de parler ferme à la Turquie et exigent la nomination d'un gouverneur chrétien, la création d'une gendarmerie européenne, un contrôle européen sur l'administration de la Macédoine.

La mauvaise humeur avec laquelle ces demandes ont été accueillies à Constantinople montre combien elles sont justifiées. Il faut espérer cette fois que la Russie et l'Autriche, appuyées d'ailleurs par les autres puissances, ne tolèreront pas les prétextes délatoires de la Porte.

P. C.

UN POÈTE GASCON - JASMIN
(suite et fin)

III

De l'aveu des artistes les plus compétents, Jasmin possédait l'art de la déclamation à un degré vraiment extraordinaire. Dans la région, on le disait, sous ce rapport, l'égal de Talma et de Rachel. Sa figure d'artiste, son brun sourcil, son geste expressif, le ton naturel de sa voix dans les passages les plus pathétiques, tout en lui prêtait singulièrement à l'effet. La première fois qu'il fit une lecture publique ce fut en 1835 à la séance de l'Académie de Bordeaux. Son succès fut immense. Immédiatement, il devint un personnage populaire dans cette ville.

L'archevêché, la préfecture, les cercles, les associations ouvrières aussi bien que les salons de l'aristocratie, se le disputaient.

Toulouse, la capitale intellectuelle du Midi, ne devait pas rester en retard. Jasmin y vint en 1836 demander sa consécration par les disciples de Clémence Isaure. On le combla d'égards et on le couvrit d'applaudissements. Quatre ans plus tard, dans une séance de *Jeux floraux*, il lut son poème de *Françounetto* qu'il avait dédié à Toulouse. L'enthousiasme fut

tel qu'on décida par acclamation d'ouvrir une souscription pour lui offrir une branche de laurier en or, comme témoignage d'admiration et de reconnaissance. Un exemplaire de *Françounetto* magnifiquement relié, fut remis au Conseil municipal qui donna au poète agenais le titre de fils adoptif de la ville de Toulouse. En 1846, il y fut reçu en véritable triomphateur, à l'occasion d'une séance de charité qu'il donnait au Capitole. Dans ses remerciements il fit entendre que « la langue de Paris et la langue des près avaient fait la paix au Capitole ».

Quarante dames de la plus haute aristocratie de Toulouse organisèrent un banquet en l'honneur de Jasmin. Il eut lieu au château de M. de Narbonne, qui voulut y assister avec tous les membres de sa famille.

En 1854, un des vœux les plus chers du poète fut comblé. L'Académie des Jeux floraux lui décernait spontanément le titre de *maître ès jeux* qui ne s'accorde qu'aux écrivains les plus illustres. Après la séance de réception, la foule lui fit une chaleureuse ovation, disent les journaux de l'époque.

Le succès des séances de Jasmin fit de lui la cheville ouvrière des œuvres de charité de la contrée. On le demandait de tous côtés. Comme il ne savait pas refuser, ses journées étaient prises quelquefois six mois à l'avance. Les autorités venaient l'attendre aux portes des villes. A Sarlat, on l'accompagna à la lueur des torches. A Nontron, à Bergerac même enthousiasme.

Il semblait que les populations de cette partie du Midi ne pouvaient se lasser de voir, d'entendre et d'applaudir un homme qui récitait des vers écrits dans la langue des paysans. On vit maintes fois des

arcs de triomphe s'élever sur son passage, des magistrats lui adresser des discours.

A Gontaut, le Conseil municipal reçut Jasmin à son entrée dans cette cité ; douze jeunes filles vêtues de blanc, lui offrirent des fleurs et le haranguèrent. On le fit monter dans une calèche attelée de quatre chevaux et ornée de guirlandes. « *De ce Midi* » *!* dirait Clovis Hugues.

A Damazan, des groupes de jeunes filles jetèrent des fleurs sur son passage en chantant ce refrain adapté à la circonstance :

> Les chemins devraient fleurir
> Tant grand poète va sortir
> Devraient fleurir, devraient grainer,
> Tant grand poète va passer.

Après avoir parcouru le Midi , Jasmin voulut recueillir les applaudissements de Paris. Qu'est-ce en effet qu'une réputation littéraire que Paris n'a pas consacrée ? Bientôt les journaux de la capitale parlèrent de ce poète-perruquier qu'acclamaient les maîtres de la critique. Descendu dans un modeste hôtel, Jasmin fut bientôt assailli de visites. Des membres de l'Académie française, des ministres, des pairs de France, des députés et des journalistes vinrent le saluer.

En voyant l'affluence des visiteurs, le propriétaire de l'hôtel crut sérieusement qu'il hébergeait un personnage très important.

— Vous m'avez trompé, dit-il d'un air entendu au fils de Jasmin , mais n'ayez aucune crainte, je ne trahirai pas M. votre père.

— Je ne comprends pas, lui répondit le jeune homme.

— Allons ! je lis dans votre jeu ; ce n'est pas à moi qu'on persuadera jamais que les ministres se dérangent pour aller faire leur cour à un perruquier.

Aujourd'hui, les ministres ne se dérangeraient pas pour si peu.

Ce fut chez Augustin Thierry qu'eut lieu la première audition de Jasmin. Dans l'assistance on remarqua l'élite de la société parisienne et des savants comme Ampère, Nisard, Burnouf, Ballanche, Villemain etc.. Les parisiens furent charmés des allures si originales du poète. Mme de Rémusat lui offrit une plume d'or.

Le roi Louis-Philippe et sa famille désirèrent voir Jasmin. Sans s'inquiéter de l'étiquette qui défend de s'asseoir en présence du roi, Jasmin s'assit, ce qui scandalisa les courtisans et fit rire Louis-Philippe. Il parait même qu'en visitant les Tuileries, l'auteur des *Papillottes* s'était assis sur le trône. Quelques jours après sa visite, Louis-Philippe envoya au poète une belle montre enrichie de diamants.

Jasmin ne voulut pas quitter Paris sans avoir salué l'immortel auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*.

— Je vous connaissais déjà, lui dit Chateaubriand ; mes amis Ampère et Fauriel m'ont souvent parlé de vous. Heureux privilège que le vôtre, Monsieur. Quand le siècle tourne à la prose, vous n'avez qu'à prendre votre lyre, et, dans vos belles campagnes du Midi, vous ressuscitez à vous seul la gloire des troubadours. On m'a dit que dans un récent voyage, vous avez pu voir les populations enthousiastes vous faire cortège sur les grandes routes, vous acclamer, vous porter des fleurs. Oh ! mon Dieu ! nous n'aurons jamais cela avec notre prose.

— Vous avez bien plus, répliqua Jasmin tout ému. Vous aurez pour vous la postérité et une gloire qui durera autant que le monde.

— La gloire ! qu'est-ce que cela quand on a déjà un pied dans la tombe ? reprit Chateaubriand avec tristesse.

Sous Napoléon III, Jasmin revint plusieurs fois à Paris et y remporta les mêmes succès. En 1852, l'Académie française couronna les œuvres du poète agenais en lui décernant un prix que tous ses membres n'auraient pas mérité, le *prix du poète moral et populaire*. Dans une soirée, à laquelle assistaient le nonce du Pape, plusieurs évêques et les principaux membres du clergé parisien, Mgr Sibour offrit à Jasmin un rameau fleuri avec cette devise : *A Jasmin le plus grand des Troubadours*.

A Saint-Cloud, comme autrefois aux Tuileries, Jasmin reçut l'accueil le plus gracieux. Ses récits si touchants et si poétiques émurent tellement l'auditoire que tous les yeux étaient remplis de larmes, et l'empereur ne put s'empêcher de dire : « Mais, poète, c'est une véritable scène de mouchoirs ».

IV

Jasmin mit au service des bonnes Œuvres son talent et sa prodigieuse réputation.

« La vraie gloire de notre poète, dit Léon Gautier, ce sont ses tournées charitables ; ce sont tant de larmes taries, tant de plaies embaumées ; ce sont, comme il le dit lui-même, tant de fournées de pain qu'il a fait cuire pour les affamés ».

Ce fut à Tonneins, nous apprend J.-M. Bouillat, qu'il se sentit pour la première fois cette vocation « de poète de la charité ». Invité à un concert de bienfaisance, on l'avait prié de lire quelques vers. Il composa à cette occasion son sublime poème de *Caritat* (charité). Voici la traduction de quelques uns de ces beaux vers :

La grandeur de Dieu ne luit toute entière
Qu'en faisant la charité avec son soleil,
D'une chaleurée
De son haleine
A la terre aimée
L'hiver quand elle a froid ;
Ou d'une ondée
De sa fontaine sacrée,
L'été quand elle a soif.
Que l'homme fasse ainsi : il y a des peines cruelles
Qui se cachent partout entre deux murailles.
Qu'ils aillent les déterrer dans ces chambres étroites,
Et qu'au lieu de compter le nombre des étoiles,
Ils comptent ici-bas le nombre des pauvres.

Jasmin fut l'auxiliaire infatigable de la Société de St-Vincent-de-Paul dans le Midi. Il répondait à tous ses appels. Il partait d'Agen et parcourait dix départements. L'or pleuvait, non sur lui, mais sur les pauvres. « On a calculé, dit Léon Gautier, qu'en deux mois il avait moissonné « 20.000 fr. » tandis que pour lui-même il avait dépensé cent quarante sept francs seulement ».

A chaque halte de ces tournées — j'allais dire de ces missions — c'est une nouvelle page de traits charmants et d'impromptus.

Au Castèra en 1853, nous apprend Bouillat, le curé

reconnaissant lui offre.... des pinces à sucre en vermeil : « Hélas ! répond simplement Jasmin, je n'en ai pas besoin : *lou poueto paouret n'a qué dé cassounado* (1).

A Paris, il sut s'ennoblir en demandant à l'empereur la grâce d'un proscrit. A Villeneuve d'Agen, dans une solennité de la Sainte Enfance, il s'éleva à une hauteur où les poètes n'atteignent pas souvent et d'où il découvrit la terre promise de la paix future entre les hommes. La petite ville de Vergt, dans le Périgord, lui doit la reconstruction de son église. Quand l'église fut reconstruite il y eut une grande fête pour sa consécration, 6 évêques, 300 prêtres et plus de 15.000 personnes assistèrent à cette cérémonie. Ce fut un triomphe pour Jasmin. On conçoit qu'ayant été à la peine il fut à l'honneur. Il avait composé pour la circonstance un nouveau poème : *Le prêtre sans église*, petit chef-d'œuvre. Mgr Berteaud qui devait prêcher une heure après l'audition de la pièce de Jasmin, sur l'*Infinité de Dieu*, ayant entendu le poète, changea subitement son texte ; il annonça qu'il allait prêcher sur le *prêtre sans église* et développa très heureusement ce sujet indiqué par un autre.

Au milieu de tous ces triomphes, qu'il agréait cependant volontiers et avec une grande simplicité, Jasmin restait modeste. Il disait « qu'il était un artisan favorisé des dons de la muse, mais vivant du travail de ses mains ».

Cependant Francisque Sarcey dans son *Journal de Jeunesse* que publiait dernièrement le *Temps* est sévère pour Jasmin. Il écrit de Rodez en 1854, où il

(1) *Las pincetos benezidos* t. IV. p. 26.

était professeur, que le perruquier poète est « d'une fatuité naïve qui amuse dix minutes et devient bien vite insupportable ». Il trouve sa déclamation déplorable. « Il a, dit-il, les grands gestes des hommes du Midi, il rit aux éclats, il pleure, il s'essuie les yeux, il se jette à genoux, il joue sa poésie des pieds, des mains, de tout le corps ;.. il ne parle que de lui et dit : « C'est beau cela, eh ! bien ! vous allez voir,çà va être encore bien plus beau tout à l'heure ». Il semble qu'on ait fait pour lui le fameux vers :

Poète et Gascon ; il aura du bâton. »

Il parait que Sarcey avait vu juste, mais combien aussi l'éminent critique lui pardonnait ses prétentions à se comparer à Homère en raison du but charitable de ses courses à travers la France, qu'il parcourait « égrenant son chapelet d'étoiles » suivant l'expression de Mistral,la bourse tendue pour les malheureux.

Plus tard, Sarcey dut rendre justice au talent de Jasmin en enttendant l'*Abuglo de Castelculié*, et après s'être vu un peu plus initié aux beautés de la langue d'oc, à laquelle il était complètement étranger en 1854, lorsqu'il était professeur au lycée de Rodez.

Dans les villes où il donnait des séances, les coiffeurs lui offraient des banquets. Il ne manquait pas de s'y rendre. Plutôt que de n'y pas assister, il aurait décliné une invitation à la Préfecture ou dans quelque demeure aristocratique.

Un jour, il était venu à Auch, raconte encore Bouillat, qui décidément a noté tous les détails de la vie publique du poète, pour donner une séance en faveur d'un établissement de charité. Quelques instants avant l'ouverture, il se trouvait avec le préfet

du Gers dans le salon du Maire. Celui-ci était en train de procéder à sa toilette. Craignant de mettre ses hôtes en retard, l'officier municipal entr'ouvre la porte de sa chambre qui donnait dans le salon ; il montre une figure toute barbouillée de savon : « Messieurs, dit-il, je vous demande pardon : encore une minute et ma barbe est faite ».

— « Et ! que ne le disiez-vous plus tôt », s'écrie Jasmin.

Aussitôt, il quitte son habit noir, et en un tour de main, M. le Maire se trouve rasé par un poète.

Jasmin n'était cependant pas également bien disposé pour tout le monde. On raconte que dans une ville de la Guyenne, il avait donné une séance en faveur des pauvres, avec le succès habituel. Le lendemain, il fut réveillé de grand matin par un des personnages les plus riches de la ville, qui devait sa fortune à plusieurs faillites frauduleuses. Celui-ci lui dit cavalièrement : « Mon cher Jasmin, je suis le banquier X... je suis millionnaire, vous le savez, je tiens à être rasé de votre main ; mais, procédez sans retard, car je suis très pressé. Je vous donnerai ce que vous voudrez pour votre peine ».

« Pardon, Monsieur, répondit Jasmin avec une certaine hauteur, je ne rase pas hors de chez moi ». — « Comment ? je me serais dérangé inutilement. Allons, M. Jasmin, faites votre prix aussi cher que possible, mais rasez-moi ». — « Encore une fois, Monsieur, c'est impossible ». — « Impossible ! il me semble pourtant que c'est votre métier ». — « J'en conviens, mais je ne suis pas toujours disposé. Vous-même, quoique vous en ayez l'habitude et que ce soit un peu votre métier, si je vous demandais en ce moment de faire banqueroute ?... »

Le banquier, à ces mots, prit la porte et disparut.

Cependant, le poète était parvenu à l'apogée de sa gloire. Toutes les villes lui avaient décerné de glorieuses récompenses. Seule Agen, sa ville natale, paraissait indifférente. Il semblait que pour lui, comme pour tant d'autres, allait se réaliser la parole du Christ : « Nul n'est prophète dans son pays ». Aux visiteurs qui venaient le saluer dans sa petite maison du Gravier, le poète montrait, avec une certaine fierté, le laurier d'or de Toulouse, la couronne de Bordeaux, la montre du roi Louis-Philippe, la coupe d'or de la ville d'Auch etc., mais dans ce musée, il n'y avait pas une seule palme offerte par la ville d'Agen.

Cette indifférence était plus apparente que réelle car, sans bruit, un comité d'amis s'était spontanément formé pour prendre l'initiative de fêtes en l'honneur du poète.

V

Ce fut en 1856 que la ville d'Agen, fière de la gloire de son enfant, résolut de lui décerner une marque publique de sa reconnaissance et de son admiration. Elle chargea un des élèves les plus distingués de Froment Meurice d'exécuter une couronne qui fut un chef-d'œuvre. Elle se composait d'une branche de laurier en or, avec des fruits en argent et un nœud aussi d'argent avec cette simple devise : Agen à Jasmin.

Le couronnement eut lieu le 27 novembre. Le Séminaire avait mis sa vaste salle à la disposition du Comité de souscription. Cette salle, admirablement

décorée se trouva insuffisante même pour contenir les souscripteurs. Une foule immense stationnait dans les rues voisines, aux abords de l'établissement. L'Évêque, le Préfet, le Général, toutes les autorités, remplissaient l'estrade d'honneur. Jasmin fut reçu à son entrée par une triple salve d'applaudissements. Il salua l'assistance par un impromptu ; mais rien ne saurait peindre l'enthousiasme de l'assemblée, au moment où le président du Comité prit la couronne d'or et la plaça sur le front du poète. Le poète pleurait. Au moment de l'émotion générale, les yeux pleins de larmes, il récita sa pièce, la *Couronno des bois*.

Quel triomphe, au milieu de tous les triomphes de cette vie extraordinaire ! Comment s'étonner, après de telles ovations, que Jasmin se soit laissé un peu prendre à la fumée de cet encens. On lui a reproché quelquefois sa vanité, son désir insatiable de louanges. Mais on oublie trop qu'il était méridional et gascon, et puis il faut tenir compte du milieu dans lequel il a vécu.

Il avait au fond une nature simple, naïve et expansive ; se reconnaissant un chantre sublime, il était charmé des moindres compliments. Aussi, un jour qu'il assistait à une soirée de la préfecture, il fit remarquer à un haut fonctionnaire des finances la beauté des aigles qui ornaient le salon. « Ce que je trouve de plus remarquable, lui dit le fonctionnaire, c'est de voir au milieu de ces aigles, le cygne de la Garonne ». « Oh ! répliqua modestement Jasmin, je ne suis qu'un pinson ». Néanmoins il fut ravi de ce compliment.

D'ailleurs, si Jasmin agréait volontiers les ovations, il s'y arrachait vite et sans regret pour reprendre ses rasoirs, retrouver sa famille et sa ville natale.

D'autres, à sa place, auraient profitè de cette popularité pour amasser une fortune, pour se créer une situation politique. Jasmin n'a voulu ni de l'une ni de l'autre. Enfant du peuple, il s'est bien gardé de sortir du rang où la Providence l'avait placé, et à une époque où la soif des richesses, des jouissances et des honneurs paraît insatiable, il a donné un magnifique exemple de simplicité et de désintéressement. Il est mort sinon pauvre, du moins ne laissant aux siens qu'une modeste aisance.

En 1849, des comités électoraux vinrent, comme pour Jean Reboul, à Nimes, le supplier de se laisser porter à la députation. La réponse qu'il leur fit est caractéristique :

« Je n'ai rien fait, dit-il, pour la République, j'étais un de ceux qui auraient voulu sauver la Monarchie en la forçant à progresser. Maintenant les faits sont accomplis. Rétrograder vers le passé, même en pensée, c'est notre perte. Marcher en avant, et tous réunis sous le même drapeau, c'est notre salut. Le bonheur de la France doit dominer toutes nos pensées et nos plus ardentes sympathies.

Choisissons parmi les citoyens connus pour leur républicanisme sage et fort, ainsi que parmi les patriotes nouveaux qu'un saint prosélytisme entraîne à vouloir se faire connaître ; la patrie aime les chevrons du civisme. Pour que la République vive en France, il la faut grande, forte et bonne pour tous. La préserver des excès de sa sœur ainée, c'est la sauver et, en la sauvant, nous nous sauvons.

Pour moi, je remercie mes concitoyens de l'honneur qu'ils veulent bien me faire, mais je ne peux l'accepter. D'ailleurs, ajouta-t-il en riant, les affaires de l'État sont trop embrouillées, ce n'est pas moi qui serais capable de les démêler ».

Et le poète se mit à écosser des pois. Comme autrefois Cincinnatus, Jasmin se trouvait dans sa

petite propriété quand on vint lui offrir cette candidature.

Cette petite propriété qu'il avait achetée avec « son argent » comme il l'aimait ! Il l'a chantée dans le délicieux poème « *Ma bigno* » qui est un chef-d'œuvre de naturel et de fraîcheur. Qu'on en juge par ces quelques lignes :

Pour ma chambre, je n'ai qu'une grotte ; neuf cerisiers, voilà mon bois ; dix rangs de vignes font ma promenade ; des pêchers, ils sont miens ; des noisettes, elles sont miennes ; des ormeaux, j'en ai deux ; des fontaines j'en ai deux. Que je suis riche ! Ma muse est une métayère. Oh ! je veux vous peindre, pendant que je tiens le pinceau, notre pays aimé du ciel.....

Puis viennent les descriptions les plus riantes, mêlées aux souvenirs d'enfance :

... Je vois la prairie où je sautillais ; je vois la petite île où je broussaillais, où j'ai pleuré... où j'ai ri... Mais je veux tout dire. Devant, à droite, à gauche, je vois plus d'une haie épaisse que j'ai trouée ; plus d'un pommier que j'ai ébranlé ; plus d'une vieille treille où l'on m'a fait la courte échelle pour atteindre le fin muscat.

Que voulez-vous ? ce que j'ai dérobé, je le rends et je le rends avec usure. A ma vigne je n'ai pas de portes : deux ronces en barrent le seuil. Lorsque je vois, par les trouées, le nez des picoreurs au lieu de m'armer d'une gaule, je me retourne pour qu'ils puissent y revenir. Celui qui, jeune, vole, vieux se laisse voler.

Le poète de la charité devait mourir comme il avait vécu, en tendant la main pour les pauvres, et son dernier chant devait être un sublime *Credo*.

Atteint déjà du mal qui devait le conduire au tombeau, Jasmin fut invité à donner une séance en faveur

des indigents au théâtre de Villeneuve-sur-Lot. Quoique affaibli par la souffrance, il ne voulut pas refuser. Jamais il ne fut plus beau ni mieux inspiré. « Je le vois encore, écrivait un de ses amis, à la suite de ce voyage, dans les coulisses tout en sueur, mouillé jusqu'aux os, vider d'un trait une carafe d'eau pour éteindre la soif ardente que trois heures de déclamation avaient allumée ».

Ce fut le dernier voyage de Jasmin. Toutefois, la maladie n'arrêta pas les inspirations de sa muse. Pendant les trois mois qui précédèrent sa mort, Jasmin composa un magnifique poème sur la divinité de Jésus-Christ. C'était une réfutation éloquente du livre de Renan. Le poète en lut les principaux passages à M. Henri Lasserre. L'illustre historien de Notre-Dame-de Lourdes a rappelé dans des lignes émues l'impression d'admiration qu'il rapporta de ce voyage. Il mentionne spécialement la conviction ardente de Jasmin lorsqu'il prononça eette belle profession de foi :

Jésus ès may qu'un home : es Diou, es Diou, es Diou.

« Cette scène, dit Henri Lasserre, ne s'effacera jamais de mon souvenir.

...... Il s'était tu : je l'ècoutais encore. Rien ne peut donner une idée de Jasmin disant ses vers ; rien, ni les plus grands orateurs, ni Berryer, ni Lamartine, ni Lacordaire, ni les plus surprenants acteurs, ni Rachel, ni Frédéric Lemaitre, ni même Delsarte dans ses plus beaux moments. Cet homme, ce pauvre malade que j'avais vu, l'instant d'auparavant, si pâle et si défait, m'apparaissait tout transfiguré. Le char de feu de la poésie et de la charité l'emportait en quelque sorte dans le monde où tout est lumière. D'un bond, il s'était élevé jusqu'à ces régions où ne peuvent atteindre ni la vieillesse, ni la maladie. Il était superbe. Ce n'était ni un malade, ni un

vieillard, ni un écrivain, ni un poète, ni Jasmin que j'avais en ce moment sons les yeux. C'était la poésie elle-même, éternelle, rayonnant et planant au-dessus des misères et des infirmités de la vie. Non, jamais dans toute mon existence, je n'avais rien vu d'aussi beau..... jamais hélas ! je ne le reverrai. J'entendais le chant du cygne, et le poète allait mourir.

J'admirais, pendant qu'il parlait, cette étonnante faculté que possédait Jasmin, de s'emparer successivement, dès qu'il ouvrait les lèvres, de l'intelligence et de la vie de son auditoire

..... Quelques semaines après, le cri de deuil que poussa le Midi m'apprit que la mort venait de frapper le dernier des troubadours, le plus grand, le meilleur et le plus chrétien ».

Quand il sentit sa fin approcher, Jasmin s'empressa de demander à l'Église le pain de la vie éternelle qu'il avait si souvent reçu dans sa vie. Il voulut qu'un exemplaire de son poème du Christ fut placé sur sa poitrine pendant son agonie et dans son cercueil après sa mort, qui eut lieu le 5 Octobre 1864. Sa belle âme, en se présentant devant son juge, escortée des anges de la foi, de la charité et de la poésie dut s'écrier encore une fois :

Jésus ès may qn'un home : es Diou, es Diou, es Diou

ADOLPHE PIEYRE.

LE SIÈGE DE SAVANNAH (1779)

D'APRÈS LE MANUSCRIT[1] D'UN CAPITAINE AU R[t] D'AGÈNOIS

*Journal des choses et événements qui se passent, dans la campagne de M. le comte d'Estaing, moy je me trouve à bord du Robuste commandé par M. de Grasse (*1*) chef d'escadre.*

« Je me suis embarqué le 12 août 1779 à bord du *Robuste* commandé par M. de Grasse, chef d'escadre, son second est capitaine de vaisseaux et brigadier, il se nomme Longueville ; le reste des officiers sont Lieutenants de vaisseaux ou enseignes, je ne les nomme pas ; leur nom ne fait rien à mon journal, je suis donc arrivé dans le *Robuste* le 12 août à 7 heures du soir avec toute ma compagnie composée de 102 grenadiers, six officiers et un cadet gentilhomme, on nous a logé les quatre premiers c'est-à-dire Debarry, Blandat, St.-Germain et moy dans la grande chambre où nous ne sommes pas fort à notre aise, mais c'est le cas de se contenter, car nous ne pouvons être mieux. D'ailleurs nous pouvons nous tenir dans

(1) Le Comte de Grasse, chef d'Escadre dans la flotte de d'Estaing, était peu expérimenté mais fort brave. Ses matelots disaient de lui : « il a six pieds les jours ordinaires et six pieds un pouce les jours de combat. » — L'initiative que prenait d'Estaing « inquiétait beaucoup Versailles » dit M. Doniol (vol. IV p. 252) elle avait un bon côté toutefois et nous procura quelque gloire ; il fut rejoint en juin par l'Escadre de la Motte Piquet et après avoir pris St. Vincent et la Grenade, et battu l'Amiral Anglais Byron, il arrivait le 31 juillet au cap Français,

la chambre du conseil tant que l'on veut ; cette chambre est très jolie, fort bien meublée, et très bien aérée, une superbe galerie. Le séjour du vaisseau est aussi agréable qu'on puisse le désirer ; on y fait très bonne chère ; lorsqu'on navigue on dîne à dix heures et soupe à cinq ; d'ailleurs tout ce qu'on demande, on est servi à la minute ; l'équipage du vaisseau est composé de 74 canons, 700 hommes d'équipages, d'un détachement du régiment Dillon irlandais de 80 hommes commandés par un capitaine, un Lieutenant ; un détachement du régiment de Forest, de 20 hommes commandé par un sergent et ma compagnie, voilà ce qui est avec nous ; c'est, je crois, assez de monde pour ne plus craindre l'ennemy.

« 13, Nous avons appareillé à 5 heures du matin pour aller au Port de Paix où nous sommes rendus le même jour par le plus beau temps du monde ; cela n'a pas empêché que je n'ai été un peu incommodé, mais dès que nous avons eu mouillé, j'ai été guéry — M. de Grasse est descendu tout de suite à terre pour y voir toute la parenté qu'il a du côté de sa femme.

« 14 Nous avons eu à dîner trente personnes du Port de Paix ; il y avait quatre femmes qui ne sont ny jolies ny jeunes ; tous les nègres de M. de Grasse sont venus le voir à bord, ce qui n'a pas diminué le bruit qui se fait dans le vaisseau. Pendant notre dîné j'ai fait connaissance avec M. Fanieuse, major du Port de Paix qui m'a fait beaucoup d'honnêtetés, il est de Toulouse. Je suis descendu à terre ; j'ai trouvé le Port-de-Paix, un assez joly endroit, je voudrais y être en garnison avec ma compagnie (1) je crois que

(1) En 1776 la compagnie de grenadiers comprend un capitaine, un capitaine en second, un lieutenant en premier, un en second, 2 sous-lieutenants, 1 sergent-major, 1 fourrier, 4 sergents, 8 caporaux, un cadet gentilhomme, un frater, 84 grenadiers et 2 tambours.

deux ou trois officiers doivent y être très bien, on ma engagé à soupé mais j'ai préféré revenir à bord où j'ai très bien soupé et dormy.

« 15 Nous avons resté encore mouillé au Port de Paix, j'ay dîné a terre avec M. de Grasse chez une de ses parentes, je suis revenu souper à bord,la nuit a été très tranquille.

« 16 Nous avons appareillé à la pointe du jour ; nous nous sommes mis en route allant toujours le long de la côte ; nous avons resté à croiser à hauteur de la Tortue pour attendre l'Escadre de M. d'Estaing. A midy il est tombé un matelot à la mer : on l'a sauvé tout de suite, sans qu'il lui soit arrivé aucun mal. On a découvert la division de M. de Vaudreuil qui était parti huit jours avant nous pour aller au Port au prince; le soir le commandant de la frégatte *Livillia* (1) qui est le seul bâtiment du roy qui soit avec nous, à demandé a parler à M. de Grasse pour prendre ses ordres pour la nuit, nous avons longé la côte toute la nuit.

« 17 Au matin au point du jour nous nous sommes trouvés à hauteur de Jeanrabel. On a chassé toute la matinée une goelette qui n'a voulu répondre a aucun de nos signaux. Le frégatte *Livilie* l'a poursuivie jusques à terre, où elle s'est échouée, la frégatte (2) a envoyé son canot mais on ignore l'événement parce qu'il est venu un brick de M. d'Estaing porter des ordres à M. de Grasse pour attendre son Escadre à hauteur de la Tortue. Nous avons reviré de bord tout de suite et nous sommes rendus à l'endroit indiqué ;

(1) S'agirait-il d'un vaisseau Espagnol et le « roi » en question serait-il le roi d'Espagne, notre récent allié ? ou de la frégatte Lively de la marine américaine ?

(2) Trois frégates de l'amiral Howes et un vaisseau de guerre furent saisis à l'embouchure de la Savannah dont les Anglais avaient barré le goulet avec deux vaisseaux et quatre transports.

on a croisé toute la journée sans avoir rien aperçu, on a fait des signaux de nuit pour nous faire apercevoir de l'escadre au cas qu'elle fût dans le cas de nous voir: nous n'avons couru que des bordées toute la nuit, et le 18 au point du jour nous étions toujours à hauteur de la Tortue.

« 18 Nous sommes toujours restés au même endroit sans avoir rien aperçu, et ce n'est que trois heures après midy où on a découvert plusieurs vaisseaux, nous n'avons pas douté que ce ne fut M. d'Estaing avec son Escadre, à quatre heures et demy elle a été a nous toute en entier; M. de Grasse a rendu compte a M. d'Estaing de ce qu'il avait fait pendant son absence et sur ce que M. de Grasse a dit avoir reconu la division de M. de Vaudreuil à hauteur du môle St. Nicolas, il a reçu ordre d'aller en avant avec deux ou trois frégattes pour donner rendez-vous à M. de Vaudreuil et se joindre au reste de l'Escadre, (je dirai avant que de poursuivre qu'on ne peut rien voir de plus beau que toute cette Escadre, elle est toujours sans aucun ordre et je crois que jusques au débarquement nous irons toujours de même.) Nous avons mis toutes nos voiles et bientôt nous avons dépassé l'Escadre; le Robuste marche sy bien que les frégattes qui marchent avec nous avaient peine à nous suivre. A huit heures nous avons eu connaissance de la division que nous cherchions, après nous être assez avancés on s'est fait des signaux de reconnaissance auxquels on a répondu, le *Robuste* a jeté plusieurs fusées dont on était convenu avec M. d'Estaing pour faire voir que nous avions trouvé et joint M. de Vaudreuil: on a été alors qu'a très petites voiles pour attendre toute l'Escadre qui s'est jointe à nous à la pointe du jour.

« 19 Le Languedoc que monte notre vieil amiral a pris la tête de l'Escadre : il a fait plusieurs signaux de marche auxquels on a répondu ; il a ordonné à M. de Grasse de le suivre, d'être dans ses eaux ; nous suivons exactement ce qu'il a ordonné, nous irons de même jusques au débarquement ou nous laisserons un convoi de plusieurs vaisseaux qui vont en France. Voilà ou nous en sommes à 4 heures du soir, nous avons suivi la même route tout le jour et la nuit.

« 20 Rien de nouveau, nous avons laissé à notre droite les illes de Inague, du chateau et d'autres petites illes qui ne sont point habitées. Nous avons reçu à différentes fois des ordres de M. d'Estaing pour la route, en outre il nous a permis d'écrire en France.

« 21 Tous les chefs des vaisseaux ont reçu ordre de M. d'Estaing pour approvisionner les troupes qui sont à leur bord, de vivres, de quoy vivre trois jours en descendant à terre (1). En conséquence tous les chefs des détachements ont reçu ordre de se tenir prêts au premier signal pour descendre. Il m'a été adressé un ordre par le major général de M. d'Estaing pour me préparer et me tenir prêt au premier moment, nous ne savons encore ce que tous ces préparatifs nous amèneront,

22 ....
En conséquence des ordres que j'ay reçus hier j'ay passé la revue de ma compagnie pour que

(1) A la lettre écrite le 20 Juillet par le gouverneur de Charleston, d'Estaing repond le 30 août qu'il se décide à frapper sur l'ennemi commun le coup important qui lui est proposé. « Je néglige la conservation de nos propres possessions pour ne m'occuper que de celles des alliés mais je deviendrais criminel si les troupes que je mettrai à terre y restaient plus de 8 jours » Ce n'était donc là dans son esprit qu'un incident de courte durée : ce qu'il voulait personnellement c'était de s'installer fortement dans ses nouvelles conquêtes.

tout soit en règle, au moment qu'on m'ordonnera d'aller à terre, le convoy pour France ne nous à pas encore quités à cause du peu de vent qu'il fait nous n'avons eu rien de nouveau aujourd'hui sy ma troupe avait autaut d'eau qu'il en faudrait je serais três content.

« Notre route a été tantôt au nord et à l'ouest, nous avons cru quelque tems que nous allions à Saint-Augustin (1), il est aparent cependant que ce n'est pas le dessein de M. d'Estaing: nous l'avons dépassé; nous courrons sur terre mais toujours dans la même incertitude, reste à savoir à quoy cela nous mènera.

« Aujourd'hui nous avons découvert la terre: le temps est favorable pour faire ce qu'on voudra, j'avais oublié de dire que du 22 à aujourd'hui 1er Septembre où je n'avais pas écrit nous avions perdu six matelots quasy le même jour ; il continue à y avoir encore plusieurs matelots malades : en conséquence on dit beaucoup de messes et fait des processions dans tous les vaisseaux. Je crains bien que tout cela ne les empêche pas de mourir, s'ils sont à le faire; mon mal aux yeux va mieux.

Le 1er et le 2 Septembre une effroyable tempête se déchaîne sur la flotte : le coup de vent est funeste à la plus grande partie des gouvernails des navires: presque tous ont souffert. Il faudra un mois pour tout reparer.

« Nous voilà revenus mouillé où nous étions le 21 :

(1) Avec une partie de sa flotte, d'Estaing a gagné le cap Lookout dans la Caroline pour être à portée de coopérer avec les renforts américains à l'expulsion du général Prevost — Il expédie 3 vaisseaux et deux fregates à Lincoln pour lui annoncer son arrivée. Lincoln qui avait insisté pour que d'Estaing fit l'attaque sur Savannah, n'avait rien préparé, et, pendant le siège, son role parait effacé ; il aurait pu, en tous cas, « aviser aux moyens de couper le passage au secours de l'ennemi. (Douniol op. cit. p. 263).

nous y avons trouvé M. d'Estaing et peu d'autres vaisseaux : les autres étaient dans le même cas que nous, nous cherchons à ravoir nos ancres, nous les avons retrouvées, mais il faut beaucoup de peine pour les ramener ; depuis ce matin tous nos canots sont à la mer, avec tous les matelots, pour tacher de les déraciner de terre jusqu'à présent la chose est peu avancée, on a fait plonger un matelot pour découvrir les meilleurs moyens pour les ravoir le plus facilement, mais il n'a pu aller jusqu'au fond, on ne doute cependant pas de les ravoir mais c'est un grand ouvrage. M. d'Estaing n'a fait signal que de tacher de réparer tous les desastres qu'avait occassionnés les journées et nuits du premier au deux, je n'ai reçu encore aucun ordre qui concerne ma compagnie, ce qui fait que j'ignore encore ce que je ferai ».

Enfin les projets de d'Estaing se précisent ou du moins se dévoilent: il envoie Foutanges à Charlestown « avec un long mémoire pour assurer des facilités d'une entreprise sur Savannah. Il y spécifiait que s'il s'y décidait, il ne pourrait y consacrer que 8 jours. On lui fit des réponses capables de persuader d'une réussite indubitable : (1) L'histoire de Mac Crady « South Carolina in the Revolution » page 403, dit que la proposition de d'Estaing fut reçu avec enthousiasme ; les hommes soumis au service militaire furent rappelés et des hommes et des bateaux furent réunis aider au déparquement du materiel.

« On a dit aujourd'hui, du bord de M. d'Estaing, que nous devions aller nous emparer de l'ille de

(1) Ce qui m'en paroissoit le plus persuasif, écrit d'Estaing au ministre Gerard (Douniol, histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats Unis. Tome IV pag. 267) était que les forces anglaises seraient séparées et qu'un vaisseau mouillé devant Beaufort empêcherait la réunion de la garnison de cette place.

Savannah où il y a deux mille Anglais bloqués, par des Américains ; on dit que toutes les troupes qui sont avec M. d'Estaing débarqueront pour attaquer et les prendre : à la bonne heure ! En conséquence, notre amiral à envoyé, à Charlestown plusieurs frégattes, et deux vaisseaux de guerre pour avoir des pilotes, pour pouvoir nous mettre à terre de Savannah. Tout ceci n'est que conjecture, car on ne sait rien de positif.

« Les batiments qui avaient été à Charlestown sont de retour : ils ont emmené des pilottes ainsi il est apparent que nous mettrons à la voile demain, nous n'avons eu rien de nouveau, aujourd'hui. On a fait signal à 5 heures et demi de se préparer à lever l'ancre à dix henres toujours du matin, il y a eu flamme d'ordre, un officier du vaisseau a été à bord de celui de M. d'Estaing, on nous a renvoyé un pilotte de ceux qu'on a amenés de Charlestown ; a midi on a levé l'ancre, nous avons vogué jusques à six heures du soir vers la terre ; on a été obligé de mouiller à cause du grand calme. »

Lincoln avoit reçu de Washington quelques renforts : la milice pouvait fournir un contingent important. La petite armée américaine n'était pas éloignée et les troupes du Général Prevost peu nombreuses ne pouvaient pas mettre Savannah complètement en état de défense. Le point d'attaque n'était pas mal choisi mais il eût fallu une attaque brusquée et non un siége en règle, ce que d'Estaing fut contraint de faire par suite du retard imposé par les réparations aux vaisseaux avariés par la tempête.

« On aperçoit la terre, j'ignore le moment où nous y descendrons ; d'un moment à l'autre, j'attends les ordres pour cela, en conséquence j'ai fait tenir ma

compagnie toute prête à partir. Nous ne faisons que courir les bordées crainte de trouver trop la terre. A huit heures du soir on a mouillé à vue de l'ille Thabée (Tybée ou Thebée à l'embouchure de la Savannah). Il y a eu flamme d'ordre, on y a été, mais ce qu'il y a de nouveau ne mérite pas une place dans mon journal. Matis capitaîne au régiment du Cap (1) employé dans l'Éscadre a été à bord de M. d'Estaing où il appris les dispositions dans lesquelle les troupes doivent descendre à terre, il doit y avoir trois colonnes; celle du centre composée, la plus grande partie de grenadiers et chasseurs, M. d'Estaing la commande ma compagnie et du nombre et tient la tête de la colonne. M. le vicomte de Dillon a le commandement de celle de la droite et M. le vicomte de Noailles celle de la gauche.

• Je m'attends à mettre ce matin pied à terre, avec ma compagnie, les préparatifs pour la descente ne sont pas encore finis, on dit qu'on commencera par attaquer l'ille de Thébée qui ne sera pas la plus difficile à prendre, attendu qu'il y a fort peu de monde, mais il n'en est pas de même de Savannah et autre ille qui comprennent notre expédition. Les Anglais sont en force et retranchés (2) ; M. de Bougainville et M. le commandant Dampierre tous deux capitaines de vaisseaux sont venus dîner à bord aujourd'hui, on a beaucoup parlé politique ; il me paraît que ces Messieurs n'approuvent pas les projets de M. Destaing ; M. de Noailles et de Dillon sont venus aussi

(1) Les régiments coloniaux étaient passés de la guerre à la marine par ordonnance du 30 décembre 1772. Le service y était de 7 ans : les hommes se recrutaient au moyen de Bataillons de dépôt établis à l'île de Ré.

(2) Le 8 on apprend que Prévost se fortifie et qu'il a prescrit au Colonel Maitland d'amener à l'île de Port-Royal tout ce qu'il a de troupes et de vaisseaux disponibles.

après dîner voir M. de Grasse, la politique a été son train, sur les événements prochains. Messieurs de la Marine craignent qu'ils ne soient pas à notre avantage. — A quatre heures du soir j'ai reçu ordre de me tenir prêt à partir ; à huit heures en conséquence, moi et ma compagnie nous sommes mis dans la grande chaloupe et le grand canot conduit par M. de Trogaof (1) Lieutenant de vaisseau du bord du *Robuste*, nous nous sommes rendus au rendez-vous général qui était entre le *Languedoc* (2) et l'*Annibal*. Toutes les troupes destinées pour la descente, avaient été rendues là à 9 heures du soir, on ne doutait pas que cela ne fut pour faire route sur terre tout de suite ; mais loin de notre attente, nous avons passé là toute la nuit ; on ne peut en passer de plus cruelle, nous étions fort serrés dans nos canots et par conséquent fort mal à notre aise.

A huit heures du matin aujourd'hui, toutes les troupes qui étaient parties de nos vaisseaux avons été dispersées dans d'autres, qui doivent nous porter très à portée de terre ; j'ai été dans celui du *Vengeur* ; nos équipages que nous avions laissés à bord du *Robuste* ont eu ordre de venir nous joindre ; je ne sais ce que tout ceci deviendra ; jusqu'à présent je vois peu d'ordre, et je crains qu'on ne fasse de la mauvaise besogne. Tous les dragons, la compagnie des grenadiers du Régiment du Cap, celle du Régiment de Dillon et encore d'autres détachements sont avec nous sur le *Vengeur* ce qui fait une accumulation de monde très considérable ; nous devons passer le reste de la journée et la nuit ici, ce qui me fait

(1) Sans doute l'amiral Trogoff des guerres de la Révolution qui a croisé dans la Méditerranée en 1794 et 1795.

(3) Vaisseau que montait d'Estaing.

grand plaisir car j'ai grand besoin de repos ainsi que toute ma compagnie. Grâce à M. de Fourneau, Lieutenant de vaisseau et Commandant en second celui-ci, nous avons été très bien reçus et traités.

« On a appareillé à six heures du matin et mis à la voile tout de suite : les vaisseaux qui comme le nôtre avaient reçu des troupes, ont fait la même manœuvre, on court sans trop savoir où l'on va ; à midi on a fait signal de se préparer à faire descendre les troupes ; à deux heures nous avons été tous dans les chaloupes et canots, et avons été nous réunir à hauteur de l'*Alerte*, brick où est M. d'Estaing, nous voilà donc tous à suivre l'*Alerte* jusqu'à la nuit ; nous avons été obligés de mouiller à l'entrée de la rivière, la mer est très mauvaise et la barre très difficile à passer ; nous avons passé encore une nuit aussi mauvaise que celle du 9 au 10. On aurait cependant pu, il me semble, descendre à terre : c'est fatiguer les troupes (1) bien mal à propos.

« Nous voilà à sept heures du matin toujours mouillés à la même place que nous étions hier au soir et pas un ordre pour continuer notre route, voilà de quoi impatienter le plus tranquille ; à midi et demi l'*Alerte* avec M. d'Estaing a paru ; il a donné ses ordres et s'est mis en marche avec quelques chaloupes ; un coup de canon était le signal, où tout le reste devait le suivre. En effet, toutes les chaloupes ont levé l'ancre, et l'on a suivi sans autres ordres ; plusieurs canots étaient avec l'*Alerte* et ont été jusqu'à terre, mais ce n'était pas celle où nous devions descendre avec quelques volontaires pour reconnaître ;

(1) « Les bas, les souliers et les pieds pourrissent ensemble. Ce soldat si bien frisé et poudré à blanc est souvent chargé de crasse, de vermine et de misère depuis la tête jusqu'au pieds ».
Maréchal de Saxe. — Lois de la tactique, n° 14, 30.

il y a placé des sentinelles et vu les défilés par où l'ennemi pouvait venir ; il s'est rembarqué une heure après et a ordonné à l'officier qui commandait le détachement des volontaires, de prendre tout ce qu'il trouverait. Il y avait quelques bœufs qu'on a pris ; dans toutes ces bagarres, il y a eu un soldat du Régiment d'Hainaut qui s'est blessé avec son fusil, qui est parti de son (cran de) repos ; un grenadier de ma compagnie, nommé Doudal, chirurgien, s'est trouvé là fort à propos, pour le panser ; comme ce n'était pas le lieu où nous devions descendre, il a fallu remonter la rivière, et nous avons suivi M. d'Estaing qui compte faire la descente ce soir. Effectivement, ce général est descendu, avec très peu de troupes à Biaulai (1) : il a poussé son avant-garde tout de suite aux ordres de M. Andune à deux lieues de lui et à quatre de Savannah ; pour le canot où j'étais et plusieurs autres avec, qui était très mal monté, nous n'avons pu descendre en même temps ; il a donc fallu encore passer la nuit dans ces maudites chaloupes, nous avons donc mouillé ne pouvant aller plus, tant parce que l'équipage qui était sur les dents, que par suite du peu d'eau qui nous empêchait de naviguer : cette nuit n'a pas été plus agréable que les précédentes.

Nous avons descendu à sept heures du matin à terre au même endroit ou M. le comte d'Estaing avait descendu la veille ; le mauvais temps est cause que les troupes n'ont pu débarquer ensemble ; l'endroit où on a établi le camp ou plutôt le bivac, car personne n'a eu tente ny marmitte est au bord de la

(1) Il s'agit sans doute de Beaulieu point où débarquèrent une partie des troupes pendant que plusieurs navires américains ou français passaient la barre d'Ossibeau. C'est peut-être le même point que Biaulay sur la rivière de Beaufort.

rivière ; le quartier général est une maison ou habitation, qui appartient à un Américain qui est prisonnier à Savânnah cet endroit s'appelle Violié. A l'arrivée on a fait tout de suite de grands feux, on a distribué de la très bonne viande, et fait la soupe ; comme nous étions dépourvus de tout ustensile de cuisine , ma compagnie et celle de Gatinois, ont trouvé une chaudière assez grande pour y faire leur soupe et celle des officiers des deux compagnies: nous l'avons tous mangée à la gamelle et elle s'est trouvée très bonne, l'appétit que nous avons n'y a pas peu contribué ; après notre soupe nous avions songé à notre coucher et nous comptions passer une très bonne nuit, mais, vaine espérance, à dix heures du soir, il est venu un coup de vent et une pluie sy considérable qui a mis tout le monde aux abois dans un état pitoyable. Les armes et les gibernes sont hors d'état de pouvoir servir sans de grandes réparations, cela est fâcheux dans les présentes circonstances où nous sommes au moment de faire le coup de fusil. Ne pouvant porter aucun remède au désordre qu'a occassionné cet orage, j'ai été passer le reste de la nuit chez le général, où j'ai trouvé beaucoup de monde couché, sur le plancher, j'y ai pris une place et tant bien que mal, j'ay tâché de dormir jusqu'au jour. Le lendemain le même temps a continué, nous avons séjourné. La troupe est fort mal , l'officier n'est guère mieux n'ayant pas plus d'équipages que le soldat ; on donne assez de viande, mais on manque de sel, pour faire la soupe ; point de pain, en place on distribue à la troupe du riz, qui est d'une grande ressource..... A quatre heures du soir la pluie a un peu cessé, ce qui a réjoui tout le monde, les soldats ont raccomodé leurs armes, il s'y est trouvé quan-

tité de cartouches fort mouillées et hors d'état de servir, on a passé le reste de la journée et de la nuit fort tranquillement, il a cependant plu mais peu.

« 15 Nous avons changé de camp , aujourd'bui , l'avant-garde de M. Audune, s'est joint au corps de M. Rouvré pour faîre faire totalement la circonvalation de Savannah. Nous avons marché une bonne partie du jour, à six heures du soir toutes les troupes sont arrivés à leur camp, les trois divisions qui formaient l'armée ont campé un peu séparés les unes des autres pour occuper plus de terrain, mais cependant celle de M. Dillon est à la droite, et celle de M. de Noaïlles à notre gauche, nous occupions le centre ou était le quartier général qu'on appelle Minnisahausen.

« L'armée des Américains nous a joints aujourd'hui : elles est composée de prés de deux mille hommes , le général (1) qui les commande se nomme Lincoln. En tout, cette troupe ne me parait pas bien en ètat, je n'ai vu que des dragons de la Virginie qui sont très bien montés, le reste est de la milice, enfin on dit qu'ils sont très bons, du moins ils le disent. En outre, il y a le corps du général Poloqui (2) de cent hussards, très bien montés, et bien tenus, le chef est polonois : il a levé ce corps à ses frais et dépens, cependant il est aux ordres du général américain. Toute cette armée est venue se camper à la gauche de la nôtre, de cette façon nous serrons de très près les ennemis qui par notre position sont coupés au

(1) Lincoln n'avait guère avec lui que 150 hommes de troupes réglées le reste était des milices (Histoire impartiale des évènements militaire de la dernière guerre dans les quatre parties du Monde, 2 vol. Amsterdam 785).

(2) Casimir, comte Palawski ou Pulavski commandant la cavalerie américaine dès 1777 à la Bataille de Brandywine.

point de n'avoir d'autres ressources que de se battre pour se défaire de nous. Nos patrouilles vont très près de leur redoute, il y a tous les jours de nos troupes légères, c'est-à-dire les Poloqui qui vont reconnaitre jusque sous les murs de la ville, ce qui fait que les Anglais ne peuvent guère sortir ; on a fait sept à huit prisonniers, mais qui ne veulent rien dire sur les positions de la ville. Il y a plu encore toute la nuit mais le soldat a été très bien, il a fait des grands feux et on a fermé les yeux sur la maraude et ma foi on ne s'est pas ménagé sur cet article, car on ne voit que cochons dindons et oies à profusion.

Le 16 septembre le Genéral francais somme la ville assiégée de se rendre :

« 16 M. d'Estaing, à été faire une reconnaissance ; il a écrit au général anglais, nomme Prévot ; il est génévois, il a sa femme et son fils avec lui, ce dernier est major-général. La lettre de M. d'Estaing est très honnête et fort bien écrite, faisant envisager à M. Prévot, les risques qu'il courrait à se laisser attaquer, qu'à l'affaire de la Grenade il avait eu toutes les peines du monde à sauver la vie au général, qui avait souffert l'escalade. M. Moran (1) capitaine au règiment de Dillon à été porteur de cette lettre, on a choisi cet officier tant par son esprit et l'usage de la langue anglaise que pour reconnaitre l'effet que fera la proposition de M. d'Estaing. Pour celà il a changé d'habit ce qui fait qu'on aurait peine à le reconnaitre pour Irlandais, il n'a point du tout l'accent de sa langue. Le général anglais a répondu qu'on

(1) Moran fut plus tard major du régiment : 1781 il avait rang de Mestre de camp. La sommation un peu prétentieuse de d'Estaing à Prévot est reproduite dans Doniol op. cit. pag. 264.

aurait mauvaise opinion de lui de se rendre sans avoir tiré un coup de canon: d'ailleurs on n'avait qu'à lui prescrire les conditions auxquelles on voulait qu'il se rendit, il a joint à cela beaucoup d'actes de service tant pour M. d'Estaing que pour toute l'armée. Sur cette réponse faite par M. Prévot, notre général a renvoyé le même parlementaire, porter les conditions, comme on remettait la lettre les ennemis se sont aperçus que beaucoup de nos curieux s'approchaient de près de la ville, ce qui les a fait retirer tout de suite, et ils ont tiré dix coups de canon pour faire retirer tout ce monde. M. de Dillon et M. de Poloqui y étaient avec une partie de leur troupe: ces messieurs ont été fort blâmés, par M. d'Estaing. A dix heures du soir est venu un parlementaire des ennemis, pour répondre arx sommations qu'on leur avait faites, ils ont démandé une suspension d'armes pour vingt-quatre heures qu'on leur a accordée, qui doit être finie, demain soir 17, à 7 heures. On à profité de ce temps pour envoyer à Voilié, camp que nous venons de quitter, chercher des vivres, c'est-à-dire du Biscuit et du taffia, ces choses commencent à devenir très rares, M. de Cambis lieutenant de vaisseau et aide de camp de M. d'Estaing, fut pris hier au soir par les Anglais en allant à Violié, il se trompa de chemin et tomba dans celui de Savannah, il a été très bien traité, it a soupé avec M. Prévot et déjeuné ce matin, on ne lui a rien pris absolument, l'a renvoyé sur sa parole aujourd'hui. Il craignait l'abord de M. d'Estaing, cependant celui-ci ne lui à fait aucun reproche, il s'est contenté de lui dire : « Mais que diable alliez-vous faire dans cette galère » Il y lui a répété souvent la même chose et du même ton que Géronte. Le coup de canon vient d'être tiré :

par conséquent la suspension d'armes est finie ; les ennemis ont fait répondre qu'ils voulaient défendre la place ; aussi on va tout préparer pour l'attaquer, la raison qui leur a fait demander la suspension d'armes c'est qu'ils attendaient un petit renfort de troupes (1) de quatre ou cinq cents hommes, venant d'une petite île appelée Beaufort, ils craignaient qu'on ne les eut inquiétés, mais nous étions loin de le pouvoir à peine avions-nous la moitié de nos troupes descendues et pas une pièce d'artillerie : le renfort est entré à Savannah par la rivière, au grand contentement des Anglais, et à nos grands regrets ; cela peut contribuer à défendre plus longtemps la place. C'est un événement qui fait honneur à nos ennemis. Ce matin, du temps de la trêve, nous avons envoyé des soldats de corvée, comme j'ai déjà dit, chercher des vivres à Violié, l'officier qui commandait ledit détachement s'est trompé de chemin, et a été à celui qui conduit à Savannah. Il n'a vu son erreur que lorsqu'il s'est trouvé aux portes, les Anglais voyant qu'on s'était sûrement trompé, ont fait signe et fait voir le véritable chemin ; le tout s'est passé très honnêtement. Il était très aisé aux ennemis de prendre toute cette corvée, on était sans armes, la la prise n'eut pas été petite pour nous ; et surtout pour moi, car j'y avais une grande partie de ma compagnie.

« Nous sommes toujours au même temps, il y a

(1) Le livre de M. Chereau (op. cit. p. 151) émet à ce moment l'idée que cette arrivée du renfort anglais fut permise soit « par la negligence des Américains, soit par leur prévention contre leurs alliés qu'ils soupçonnaient de vouloir conquérir la ville à leur profit. » Prévost ne paraît pas s'être laissé intimider par la sommation de d'Estaing : il est assez certain d'ailleurs que l'amour propre des Américains s'accomodait peu de la manière d'être des Français ; il est visible aussi que Lincoln n'a pas fait son possible pour empêcher Maitland d'amener dans Savannah la garnison de Beaufort.

eu ce matin des travailleurs pour ouvrir une communication pour aller au camp de Mr de Rouvré, et prendre en même temps une autre position pour l'armée plus près de Savannah, pour couvrir ces travailleurs, il y avait cent grenadiers armés, de différents régiments, que je commandais ; en outre, il y avait aussi des dragons, et volontaires, le tout était aux ordres de M. Broun, major du régiment de Dillon : c'était moi qui commandais en second ; nous nous sommes portés très près de la ville, les ennemis ne nous ont point inquiétés ce qu'ils auraient pu faire très aisément, n'étant qu'à la portée du fusil. L'ouvrage a été fini à midi, et nous sommes tout de suite rentrés dans notre camp ; j'avais été obligé de laisser à bord du *Vengeur* 15 grenadiers de ma compagnie n'ayant pas assez de place dans les chaloupes pour les mettre ; ils ont débarqué ce matin et sont venus me rejoindre ce soir, ce qui fait que ma compagnie est complète à 5 hommes près.

« 19. Nous avons encore la même position, il n'y a rien de bien intéressant aujourd'hui, une vingtaine d'hommes qui ont débarqué, ont dit que tout le reste de nos troupes qui sont à bord de nos vaisseaux, était à même de venir nous joindre avec des canons ; si la nouvelle est vraie elle sera bonne, nous aurons besoin de ce renfort, car les ennemis sont très bien retranchés.

« 21. Nous avons séjourné encore ces deux jours au même camp, tout ce qu'il y avait de troupes a débarqué : elles ont joint l'armée il y a de l'artillerie débarquée aussi ; mais elle ne nous a pas encore rejoints. M. d'Estaing a donné de l'inquiétude à son armée, il était parti le 20 à neuf heures du matin sans prévenir personne de l'endroit où il allait, il est

resté absent jusqu'au lendemain midi ; il n'avait avec lui que le major général et quelques dragons à cheval ce qui pouvait bien ne pas empêcher qu'il ne fut pris, on l'a craint, se trouvant à portée de nos frégattes, qui doivent remonter la rivière, pour battre la ville, il y a été et n'est revenu qu'aujourd'hui à midi.

« 22. Nous avons pris aujourd'hui un nouveau camp, très près des ennemis : nous les serrons au point qu'ils ne peuvent plus sortir de la ville. Nos troupes sont rassemblées et campent dans la même position qu'au vieux camp, c'est-à-dire la division de M. de Dillon à la droite, celle de M. de Noailles à la gauche et celle de M. d'Estaing au centre. N'ayant pu trouver de maison, le général est obligé de camper ; il s'est mis au centre en arrière de sa division. C'est d'ici que nous commencerons le siège (1). Quoique très à portée de Savannah, nous sommes au couvert par un grand bois dans lequel nous avons notre camp. Les ennemis pourraient nous faire beaucoup de mal, les boulets lorsqu'ils tirent du canon, dépassent notre camp mais personne heureusement n'a été encore attrapé.

« 23 Toute la journée on s'est occupé à des préparatifs pour ouvrir la tranchée ce soir ; à six heures, trois compagnies de grenadiers et trois de chasseurs ont été commandées pour soutenir les travailleurs, ma compagnie en a été ; nous sommes arrivés sur le terrain à huit heures du soir, les grenadiers étaient postés à la droite ventre à terre, et les chasseurs de même à la gauche, et, les travailleurs se

(1) Deux jours après le 24, la sape est poussée par les Français jusqu'à 300 verges de l'abatis de Savannah. C'est pour contrarier leurs progrès que le major Graham avec 3 compagnies légères fait une sortie arrêté par deux colonnes françaises qui à leur tour reculent sous le feu trop violent des canons anglais.

sont mis à ouvrir la tranchée ; c'était M. de Rouvré qui nous commandait. Les ennemis n'étaient pas sûrement instruits de ce que nous fesions, il fait un très beau clair de lune et nous pouvons très aisément être aperçus n'étant qu'à cent toises de la ville. Notre opération c'est faite très tranquillement, et au point du jour toutes les troupes sont entrées dans le boyau de la tranchée où nous étions à couvert ; on a donné du taffia à la troupe, et M. d'Estaing a envoyé à tous les officiers de la tranchée une très belle halte (hotte ?) que nous avons mangé, avec beaucoup de gaieté et de plaisir : on aurait crû que nous étions à l'abri de tout événement fâcheux ; on but à la santé de celui qui nous traitait si bien ; comme il était présent il a fait ses remerciements lui-même ; on tirait de ce temps-là du canon de la ville, mais les boulets passaient par dessus notre tête, et ne nous fesaient nul effet ; nous étions tous dans une sécurité au point que nous comptions tous de ne pouvoir être attaqués. Cependant au jour lorsque les ennemis ont vu que nous avions ouvert notre tranchée si près d'eux, ils ont été surpris, ils ont résolu de faire tout de suite une sortie sur nous, croyant que nous étions fort peu de monde. Ils ont exécuté leur projet à huit heures du matin, ils sont venus fondre sur nous au nombre de 300 hommes au moment que nous y pensions le moins, ils étaient sur le revers de notre tranchée, que nous n'avions rien vu, et on peut dire que nous fûmes surpris ; toutes les troupes aussytôt qu'on vit l'ennemi, sortirent de leur retranchement dans l'ordre qu'en avait été donné en cas d'attaque, à cause que la banquette de la tranchée n'était pas faite. L'attaque était à notre gauche, où étaient postées les trois compagnies de chasseurs qui reçurent

le premier feu des ennemis ; ma compagnie à la tête de laquelle j'étais s'y porta tout de suite, et chargea très vigoureusement, ce qui fit plier les Anglais ; nous les poussâmes jusque sur leurs lignes ; j'avais fait cette charge avec la compagnie de Gatinois, nous étions trop faibles pour aller plus avant. M. Audune qui commandait en second vint nous arrêter et nous ordonna la retraite ce que nous avons exécuté avec beaucoup d'ordre ; c'est alors où nous avons essuyé beaucoup de canon chargé à mitraille qui nous a tué beaucoup de monde. Nos deux compagnies ont rejoint notre tranchée et le combat a cessé ; sans la manœuvre qu'a fait ma compagnie en repoussant les ennemis, il y avait une colonne qui venait à notre droite très considérable avec des outils pour combler les retranchements,mais ils furent intimidés en voyant leur monde repoussé, et ils se retirèrent. Ce combat qui n'a duré qu'une demi-heure, nous a coûté, et à moi particulièrement beaucoup de grenadiers. J'ai eu 10 tués et 11 blessés, mon Lieutenant en pied nommé Blandat tué ; c'est une perte cruelle qu'on a fait en perdant cet officier, il avait 35 ans de service, il devait avoir la croix de St-Louis le 4 novembre, il en avait reçu la lettre d'avis du ministre. La compagnie de Gatinois a perdu à peu près autant que la mienne, son Lieutenant en pied a été tué aussi et trois autres officiers blessés dont deux le sont dangereusement. Le moment après l'affaire, les ennemis envoyèrent un parlementaire pour demander à lever leurs blessés, ce qu'on a accordé. Il y a eu pendant deux heures suspension d'armes ; on n'a pas pu savoir la perte exacte des ennemis, elle va à ce qu'on croit, à une cinquantaine d'hommes tant de tués que de blessés. Notre perte à nous va à peu près à cent

hommes ; car quoique les autres compagnies n'aient pas chargé elles ont perdu du monde par le canon. Après que tous les blessés ont été enlevés de part et d'autre, on est rentré chacun dans ses retranchements et les hostilités ont recommancé et cela a duré tout le reste de la journée ; nous avons eu encore quelques hommes de tués par le chemin qui conduit à la tranchée. Les ennemis ont une batterie qui y donne dessus; j'ai été assez heureux pour me tirer de bagarre sain et sauf ; j'ai vu arriver l'heure d'être relevé avec grand plaisir ; nous l'avons été à huit heures du soir et à notre grand contentement nous sommes rentrés tous dans notre camp sans avoir essuyé un coup de canon ; voilà ce qui s'est passé dans la journée du 24. La nuit du 24 au 25 nous avons voulu établir des batteries, mais elles ont fait peu d'effet ; on a voulu les faire tirer avant que l'ouvaage ne fût perfectionné ce qui a attiré tout le feu des ennemis dessus. L'officier qui commandait cette batterie, nommé Saucé jeune officier d'artillerie mais cependant très instruit, et, le seul que nous ayons à notre armée (1), a été tué ; l'on a été obligé de mettre bien vite nos canons à barbette sans quoi notre artillerie aurait couru risque d'être dégeulée et démontée.

(A suivre) SAINT-QUIRIN.

(1) Cette allégation de l'auteur paraît grave, si elle est conforme à la vérité : d'autre part, l'auteur parle antérieurement des pièces d'artillerie débarquées. Il devait donc y avoir plusieurs officiers de cette arme, quoiqu'ils aient été au nombre insuffisant pour les services qu'on attendait d'eux.

LE SPIRITISME DEVANT LA SCIENCE

Le Spiritisme devant la science, par le Docteur J. Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier. Nouvelle édition, revue, corrigée et précédée d'une préface par Pierre Janet, professeur de Psychologie au Collège de France. XXIX — 392. Paris 1904. Masson et C[ie] Editeurs. Montpellier, Coulet et fils, Libraires-Éditeurs.

Le Spiritisme, et, d'une manière générale, toutes les questions qui se rapportent au *merveilleux*, sont à l'ordre du jour. Et si tous les siècles ont subi l'attrait de l'*occultisme* : l'antiquité, si profondément religieuse, d'après Comte et Turgot, le moyen-âge lui-même si épris de foi et de surnaturel et nos temps modernes si fiers de nos découvertes et de nos méthodes positives ; on peut dire qu'un engouement prononcé se découvrirait de nos jours.

Et de ce phénomène de psychologie religieuse, surprenant seulement en apparence, faudrait-il peut-être chercher la solution et la cause dans un autre fait très considérable : la disparition dans nos mœurs publiques et dans la vie privée, des principes de la foi chrétienne, éminemment protecteurs contre nos fatals entraînements. L'homme, dans le domaine du surhumain, du préternaturel, a perdu son sentier, sa boussole, le sens même de la raison et il s'est jeté tête basse, dans les pires aventures. Nous verrons comment de telles fautes sont punies dès ici-bas.

Des esprits forts et qui se disent éclairés et supérieurs au dogmatisme moral et religieux qui fit la grandeur des sociétés anciennes, des esprits orgueilleux de leur indépendance et de leur mépris pour ce dogmatisme, cherchent avec une fiévreuse avidité, les jouissances de l'*Occultisme*.

A leur manière ils nous fournissent une preuve très caractéristique du besoin impérieux qu'éprouve tout être pensant pour tout ce qui, de près ou de loin, touche au surnaturel, au monde religieux, à la Divinité. Malgré nous, « l'Infini nous tourmente ». Il faut absolument que nous en vivions, que nous le recherchions. « L'homme est, décidément, un animal religieux ».

« Comme il avait des temples et des livres saints, *le Merveilleux* , dit excellemment M. le Docteur Grasset, a aujourd'hui des journaux, des revues, des sociétés savantes et des Congrès ».

« Il est l'objet de ce qu'on appelle, d'ailleurs très improprement, les *Sciences Psychiques* ; tout ce qui parait sous ce titre est immédiatement accepté avec respect, bientôt avec foi, par les esprits les plus réservés et malgré l'étrangeté et l'invraisemblance des faits ».

On s'est donc moqué des avances divines et des grands horizons des siècles de foi. Et voilà jusqu'où nous sommes tombés !

De pareilles prétentions et de telles déchéances est-il permis de sourire ? Et ne convient-il pas plutôt de s'attrister.

Mais l'engouement très prononcé pour *le Merveilleux*, n'est pas le seul caractère des temps présents.

« Nous assistons, dit Paulhan, dans son *Nouveau Mysticisme*, à la formation d'un esprit nouveau ». Et dans la formation de cet esprit nouveau, un rôle

important est joué par un « mysticisme qui loin de repousser l'esprit de la science, la recherche volontiers ;.... la science, l''esprit scientifique, la précision dans les faits, la minutie dans l'analyse, la rigueur dans la synthèse sont pour nous les seuls moyens d'arriver à des résultats sérieux ».

Deux ans plus tard, en 1893, cette constatation qui était en même temps un vœu, devait éclater, publique et solennelle, dans une soutenance de thèse à Montpellier. Le Dr Grasset présidait et il ajoute avec une fine bonhomie :

« Il y avait peut-être quelque hardiesse à patronner ainsi « un Essai d'officialisation du merveilleux ». C'est d'un spirituel sourire qu'il faut souligner cette jolie phrase.

Dans sa thèse : *les Phénomèmes Psychiques occultes*, le Dr Coste faisait « le procès-verbal » de l'état actuel de la question.

« Faire entrer le merveilleux dans la science, disait-il, ce serait satisfaire à la fois notre goût jamais dompté pour le merveilleux, et notre respect toujours croissant pour la science ».

Les annales psychiques fondées par le Dr Dariex à Londres, datent de 1891. Le Professeur Ch. Richet en dictait la préface : « Il s'agit de faire passer certains phénomènes mystérieux, insaisissables, dans le cadre des sciences positives ».

A la même époque paraissaient les travaux remarquables de Pierre Janet sur l'automatisme Psychologique ; du Dr Surbled (1) ; d'Encausse (Papus) (2) ; de Jules Bois (3).

(1) Dr Surbled : Spirites et médiums. Choses de l'autre monde 1901.

(2) G. Encausse (Papus). L'occultisme et le spiritualisme. Biblioth. de Phil. contemp. 1902.

(3) Jules Bois. Le monde invisible. 1902,

Rien n'y est oublié : ni les mages modernes, ni les lucifériens, ni les devins, ni les chiromanciens, et, ce qui nous intéresse surtout, ni les praticiens de l'art nouveau : Mme de Girardin, Victorien Sardou, Augusta Holmès, Paul Adam, Jean Lorrain, la Reine Victoria, etc..

Ce qui est remarquable dans ces travaux, c'est moins la documentation pourtant très riche, que la prétention de tous à être scientifiques, à employer une méthode scientifique, à n'imposer aux esprits que des choses scientifiques. C'est donc sans conteste qu'il faut admettre le jugement du Dr Grasset : « toutes les époques ont aimé le merveilleux, l'ont recherché, étudié ; la nôtre adapte à ce goût éternel des méthodes nouvelles et veut en faire un objet de science ».

RESTE A SAVOIR SI DANS LE MERVEILLEUX ET DANS L'OCCULTE, TOUT EST SCIENTIFIQUE

Il faut donc déterminer et préciser ce qu'est le Spiritisme devant la science actuelle, c'est-à-dire, ce qui, dans le Spiritisme, appartient à la science et ce qui lui est étranger.

Grave question, en vérité, difficile, très difficile à démêler, qui s'impose pourtant à tous les esprits et qui ne peut pas, qui ne doit pas rester étrangère aux nombreux lecteurs de la *Revue du Midi*. Ils nous sauront gré, je l'espère, de préciser pour eux, les divers côtés de ce délicat problème, et c'est un véritable bonheur pour nous d'entreprendre pareil travail sous les auspices de MM. Grasset et Janet qui portent en médecine et en philosophie les noms les plus illustres et les plus glorieux,

M. Grasset est plus près de nous. Praticien éminent, il jouit auprès de ses confrères et des malades, d'une autorité incontestable et respectée. Et son vaste savoir vient ajouter encore au prestige de son talent de praticien. Le catholicisme le comptera parmi ces gloires les plus pures. Et j'ai à constater ce fait une joie infinie que partageront assurément nos lecteurs.

L'occasion de cette intéressante étude a été fournie par l'histoire d'une petite malade qui a passé quelques semaines à l'hôpital de Montpellier. La pauvre enfant « fut intimement mêlée aux scènes tragicomiques d'une maison hantée ». Le médecin pouvait-il ne point s'occuper de pareilles questions qui soulèvent tant de difficultés et provoquent, créent ou augmentent des maladies qu'il s'agit de guérir ou d'enrayer. Dès lors, la pensée de relever par la Psychologie un débat nécessaire d'ailleurs, devait naître spontanément dans l'esprit du Professeur de clinique. L'âme n'est-elle pas au fond de l'être humain, la vivante, substantielle et dernière explication de tous ses phénomènes complexes ? « Altissima causa » comme disent les aristotéliciens.

Mise à contribution, la Philosophie a payé largement les avances qu'on lui a faites. Et c'est un philosophe, médecin lui-même, M. P. Janet qui a donné la formule du double Psychisme — une des premières lois, loi fondamentale — de la Psychologie expérimentale.

La Philosophie a fait plus encore. En présence de cette maison hantée, elle met aux prises trois grandes théories : la théorie sceptique de la fumisterie ; la théorie mystique du surnaturel ; la théorie spirite de « l'extériorisation fluidique ou du périsprit ».

Ces trois solutions sont fausses. Mais entendons-nous bien ! Elles sont fausses si on veut absolument les généraliser à tous les cas. Il est faux de prétendre que tous les phénomènes du Spiritisme sont des jongleries. Quelques uns, oui ; tous, non ! Il est faux de dire que tous les phénomènes du Spiritisme sont dûs à l'action préternaturelle du démon. Quelques uns peuvent, à bon droit, lui être imputés. Et l'Eglise ne se refuse pas, après examen, à l'admettre. Mais nous ne devons pas expliquer tous les faits d'occultisme par l'intervention diabolique. Et dès lors qu'il y a, parfois, jonglerie ou présence des Esprits, ou automatisme involontaire et inconscient, nous ne pouvons, non plus, comme explication au moins universelle, accepter l'opinion des Spirites.

C'est bien là, croyons-nous, la pensée du Dr Grasset. Nous prenons la liberté de mettre cette pensée en plus grande évidence pour nos lecteurs. Sa thèse ne fera que gagner en clarté.

Qu'il y ait parfois automatisme involoutaire et inconscient, c'est ce qui résulte de l'examen des deux faits racontés par MM. Grasset et P. Janet. Ils fournissent une occasion très heureuse de présenter favorablement la théorie du double psychisme.

Résumons d'abord la curieuse histoire de la maison hantée.

Dans le faubourg de la ville de X, habite une famille composée du grand-père paternel, du père, de la mère et de six enfants.

Le grand-père, brave homme, superstitieux, journalier. Le père, âgé de 31 ans, timide et doux, cultivateur ; la mère, 40 ans, vive, exubérante en ses récits. Elle est mariée en secondes noces.

Deux des enfants: Jean, 20 ans, et Jeanne, 15 ans, sont du premier lit. Cette dernière, névrosée et d'une moralité détestable.

Les quatre autres enfants ont 8 ans, 6 ans, 4 ans et 2 ans.

Cette famille habite deux petites maisons de campagne séparées l'une de l'autre par un jardin et par la rue. La maison du grand-père qui donne sur le jardin, a une enfilade de 4 pièces : la cuisine, une grande chambre où couche Jean, une petite chambre, celle du grand-père, et un magasin.

Les autres membres de la famille logent de l'autre côté de la rue.

« Or, le 4 décembre 1901, Jeanne, après le départ de son grand-père et de son père pour le travail, va chercher du linge dans la chambre du grand-père et ne remarque rien d'anormal, *dit-elle.* »

Dans l'après-midi, la mère de Jeanne trouve le lit du grand-père bouleversé.

« Le soir, le grand-père arrive ; la mère lui reproche d'avoir bouleversé son lit pour s'amuser. Le grand-père très étonné, se disculpe, jure ne pas avoir touché le lit après son lever et voit dans ces phénomènes une *intervention surnaturelle* – les âmes de son fils et de sa fille qui viennent le tracasser.

Jean, sceptique, croit que le bouleversement du lit est l'œuvre d'un farceur.

Le 5 décembre, même désordre sur le lit du grand-père. Le soir venu, la mère de Jeanne accuse de nouveau son beau-père qui nie avec énergie. Jean prend sa défense ; tous deux étaient sortis en même temps.

Le 6 décembre, le grand-père fait constater que son lit n'est pas défait. De la cuisine, on surveille la

chambre « hantée ». La mère et sa fille Jeanne lavent dans le jardin. *La fenêtre de la chambre de Jean donne sur le jardin.*

« A un certain moment, le grand-père en se retournant aperçoit les couvertures et l'édredon de son lit au milieu de la chambre. Mme A, ne sachant comment expliquer ce phénomène accuse son beau-père et Jean et leur reproche de s'amuser à ses dépens. »

La chambre remise en ordre, est de nouveau bouleversèe jusqu'à 4 fois le même jour.

Le 7 décembre, mèmes aventures dans la chambre de Jean dans laquelle a couché le grand-père. La literie est même portée sur la terrasse et Jeanne voit un squelette (les morts qui viennent tracasser le grand-père.)

Entre temps, la chose s'est répandue dans le quartier et dans la ville. Et, naturellement, on jase beaucoup. Le mari décide d'organlser pour le lendemain, une surveillance très active :

Dimanche, 8 décembre. Le pêre et quelques amis veillent dès 7 heures du matin dans la maison « hantée. Rien d'anormal. » Ils s'en vont à 8 heures déjeûner, sans fermer les portes. Naturellement, les lits sont défaits à leur retour. A midi, les lits refaits, on quitte la maison pour aller déjeûner. Les chambres sont fermées, mais la cuisine reste ouverte. Il fallait s'y attendre, la porte des chambres est enfoncée, la serrure arrachée et tout est bouleversé dans l'appartement.

Lundi 9 et mardi 10, mêmes phénomènes. Un prêtre appelé pour « conjurer le sort » ne se prononce pas. Il est bien inspiré.

Le mercredi 11, un voisin, parisien, sculpteur

sur ivoire, conseille de ficeler le lit et les couvertures et de répandre sur le plancher de la sciure de bois. Toute la famille couche dans la maison du père située de l'autre côté de la rue, et vis-à-vis. Le jeudi 12 et le vendredi 13, rien d'anormal.

Dans la journée du vendredi 13, Mme A enlève ficelle, sciure, cachets. Jean et son grand-père reprennent leur lit.

Samedi 14, rien d'anormal.

Dimauche 15, bouleversement dans les deux chambres. On refait les lits, on remet de la sciure et la journée se termine sans incidents.

Lundi 16, Mme A fait les lits, tamise de nouveau de la sciure dans les chambres et se retire. Or, dans la matinée, tout est bouleversé et on ne peut voir les empreintes des pas, car les couvertures et les matelas ont été traînés sur le sol enlevant la sciure sur leur passage On se décide à placer une serrure à la porte de la cuisine. Et les cancans vont leur train en ville et dans le quartier.

Le mardi 17, on enferme même le chien de garde *de la famille*. Une heure après, Mme A voit arriver le chien. *Il n'avait pas aboyé*. Et tout était bouleversé dans les chambres.

On remet de la sciure après avoir fait les lits, le chien est attaché sur la terrasse, Vous devinez que le chien fut détaché et les chambres bouleversées. Le chien n'avait pas du tout aboyé. Les jours suivants, les dégâts sont plus considérables : tonnelle brisée, contrevents arrachés ; cuvier et meubles amoncelés sur la terrasse.

L'opérateur va maintenant passer de la maison n° 1 du grand-père à la maison n° 2 de sa belle-fille.

Le samedi 20 décembre, vers six heures et demie du matin, Mme A entend frapper à plusieurs reprises. Elle a peur, on frappe plus fort. Mme A va dans la chambre de sa fille ; les coups cessent, mais Jeanne montre à sa mère sa tresse et son chignon coupés. Un prêtre consulté « trouve les preuves trop insuffisantes pour voir l'intervention du démon en tout cela. »

Le dimanche matin 21 et le lundi matin 22 ces petits coups donnés un peu partout se renouvellent. Jeanne porte à son père partant pour le marché un porte-monnaie qu'elle a trouvé, *dit-elle*, dans le jardin. Vous comprenez que ce porte-monnaie avait été allégé des 4 fr. 50 qui s'y trouvaient la veille au soir.

Les jours suivants, les fleurs sont arrachées ; le linge d'une armoire est jeté par terre ; le porte-monnaie de la mère a perdu ses 17 francs.

Nous entrons dans une nouvelle phase.

Le 3 janvier, M. C., coiffeur (1) écrit au rédacteur en chef d'un journal : *Le Messager de l'Occulte*. Il veut savoir si c'est du spiritisme : *car il ne sait pas. M. le curé ne s'est pas prononcé. Et il serait heureux d'éclairer ce mystère.*

(1) M. Grasset a traité de main de maître la psychologie de ce coiffeur. Nous ne résistons pas au plaisir de citer cette belle page.

« Celui-ci (le coiffeur) c'est le savant : Ce n'est pas lui qui demanderait des messes pour les morts, ni les bénédictions du curé ; il lit *Le Messager de l'Occulte* et sait que ces choses-là sont aujourd'hui scientifiques.

« Et alors, il fournit à son journal nne documentation précise qui lui permettra de formuler un avis. Il donne dans sa première lettre, cette preuve péremptoire de l'authenticité des faits : les enfants de 15 ans (Jeanne ! ! !) de 5 ans, de 4 ans *affirment* avoir vu briser les plantes sans voir personne ; ils ont vu aussi une armoire s'ouvrir et le linge tomber à leurs pieds.... Rien de plus concluant que ces trois témoignages concordants, d'enfants, d'êtres innocents, s'il en fût. »

Pauvre coiffeur en vérité ! Jeanne est un être innocent ! les enfants

La réponse du spiritisme ne se fait pas attendre, et elle mérite d'être citée longuement.

X, le 5 janvier 1902.

MONSIEUR,

« Je vous remercie des renseignements fort intéressants que vous voulez bien me communiquer sur les phénomènes qui se produisent aux environs de votre ville. Vous m'obligerez en voulant bien les compléter le plus possible car j'ai l'intention de les reproduire dans *Le Messager de l'Occulte.*

« Vous me demandez quelques indications sur les causes probables de ce genre de faits. C'est un peu difficile à exposer dans une lettre ; il faudrait de longs développements, surtout si vous n'êtes pas au courant des théories psychiques. Pourtant, en gros, voici ce qu'on peut dire.

« Il y a, en général, dans les maisons ou dans les lieux dits hantés, un être qui à son insu joue le rôle de médium.

« Le médium, en théorie générale, est une sorte de pile humaine qui produit une sorte d'électricité, sur les propriétés de laquelle on n'est pas encore fixé, mais qui le plus souvent offre des analogies avec l'électricité ordinaire et la lumière. Cette force indéfinie n'est probablement qu'une des modalités de l'énergie universelle.

étaient couchés et ils ont vu le linge tomber à leurs pieds ! et c'est Jeanne qui a joué le tour ! Pour un coiffeur dupé, c'est un coiffeur dupé ! Et il pose pour un esprit fort.

« Puis le coiffeur fait refaire chez lui, à l'abri de toute supercherie, l'expérience du verre d'eau, et l'expérience et concluante « Elle a vu, écrit-il dans sa seconde lettre, elle a vu, dans le fond une vieille femme qu'elle a bien décrite. J'ai fait faire l'expérience devant moi , et à quatre reprises elle a répété la même chose avec assez de volubilité sans dire toujours le mot à mot car je l'écrivais à mesure. » Vous voyez la précision. Aussi, comprend-il très bien la théorie du *Messager de l'Occulte*, qui à tranquillisé les esprits; non-seulement, il y a un médium, comme on le lui écrit, mais il estime qu'il y en a deux, puisqu'ils sont deux à voir le déplacement d'objets. D'ailleurs, on va essayer les pointes. C'est, en effet, là le vrai remède scientifique, ce ne sont plus ces pratiques de vieille femme qui régnaient aux siècles précédents.

« Ne trouvez-vous pas ce type intéressant et ne croyez-vous pas que, même en dehors dela ville habitée par notre savant, il y a beaucoup de ces coiffeurs-là ».

« Quoi qu'il en soit, lorsqu'il y en a plusieurs, il se produit ceci. Ces médiums enfluident les objets de leur propre fluide surabondant ; les objets enfluidés et les médiums eux-mêmes jouent alors le rôle des nuages qui, dans le ciel, sont chargés d'électricités coutraires.

« Quand deux de ces nuages se rapprochent, il se produit une étincelle qui dans l'espace est formidable, c'est la foudre. Quand deux médiums ou deux objets, enfluidés, ou un médium et un objet enfluidé se rapprochent, il se produit également quelque chose d'analogue au tonnerre.

« De là, des bruits, des bris d'objets, des phénomènes divers.

« Cette explication que je vous donne à la hâte et *grosso modo* est forcément incomplète. Elle peut cependant vous donner, je l'espère, une idée des faits.

« P. S. Le meilleur moyen de faire cesser les phénomènes est de transpercer l'air avec des pointes de fer, des épées par exemple, non pas, comme on le disait jadis, pour pourfendre les esprits, mais pour soutirer les nuages électriques produits par les médiums, comme on soutire avec les paratonnerres, les nuages électriques en suspension dans l'air. »

Cependant, Jeanne maigrissait, prenait mauvaise mine et le docteur consulté conseillait de la mettre à l'hospice.

« Dès son entrée à l'hôpital, on veut essayer de l'endormir, mais elle résiste, ne veut pas du tout. Le soir, elle a sa crise d'hystérie avec hallucinations. Elle croit voir un squelette. »

« Pendant la nuit, elle se promène à quatre pattes sous les lits et dans la salle, puis revient se coucher à sa place. »

Pendant l'absence de Jeanne, rien d'anormal ne se passe chez ses parents. Mais quand elle rentre dans sa famille, immédiatement, les mêmes phénomènes se reproduisent.

Troisième phase. On va consulter une... *somnambule*!!

Celle-ci affirme que quelqu'un « a jeté un sort » sur Jeanne. Mais qui donc a jeté ce sort ? La chose est vite réglée. On apporte une assiette et un verre plein d'eau que l'on place sur cette assiette blanche. Jeanne y voit enfin une tête de vieille ridée. On refera la même expérience à minuit chez la mère. Cette vieille que Jeanne reverra au fond du verre est précisément celle qui a « jeté le sort. » Mais où habite donc cette femme vieille el ridée, au jupon sale, au tablier quadrillé, aux doigts chargés de bagues ?

Remarquez que Mme A qui a la parole très facile avait souvent raconté à ses enfants une vieille histoire de sa mère agonisante qu'une méchante femme empêchait de mourir, paraît-il. Et cette « sorcière » on l'avait obligée à venir, en faisant brûler deux sarments en croix. Evidemment, c'est celle-ci qui a jeté aussi le sort sur sa Jeanne qui la reconnaît du reste, dans une sortie avec sa mère.

Mme A cherchera une autre preuve. De bon matin elle interroge les esprits frappeurs. Elle fait les questions. Et l'esprit frappeur qui donne les réponses, c'est... Jeanne. La preuve est faite. Et quelle preuve. La mère et la fille sont sur la même piste. La sorcière est trouvée.

Il s'agit de la faire venir, pour qu'elle « reprenne son sort. » Car des phénomènes extraordinaires continuaient à se passer dans la maison hantée, et on n'a rien gagné à transpercer l'air avec des rapières effilées comme avait recommandé de le faire le savant coiffeur sur le conseil du spirite. Ce sont les lits qui se mettent à trembler maintenant. C'est trop fort!

La somnambule est, de nouveau, consultée. Votre sorcière , dit-elle, je me charge de la faire arriver. A onze heures de la nuit, brûlez dans votre cheminée un chat vivant. Et quoi qu'il arrive, ne sortez sous aucun prétexte. Inutile de laisser une porte ouverte, car la sorcière saura bien entrer sans cela.

On brûle le chat à onze heures. A ce moment, grand fracas à la porte, à la cloison, et Jeanne pousse un grand cri. Elle se sent saisie à la gorge. Elle est en pleine crise d'hystérie et la crise dure plusieurs heures. Le médecin est appelé et Jeanne est renvoyée à l'hôpital.

A partir de ce jour plus rien d'anormal ne s'est passé dans la maison de ses parents : la chose était facile à prévoir.

Quant à la malade, « elle a le moral très affaibli... dérobe de l'argent et différents objets à ses camarades. Effrontément menteuse, elle invente de toutes pièces des histoires scandaleuses dont elle se fait l'héroïne.

« Pendant la nuit, elle s'amusait, au début, à frapper contre la table de nuit, pour faire croire à la présence « d'esprits » disant à la veilleuse : — As-tu entendu, on a frappé ?

Elle a été mise, dès son entrée, à un régime tonique... au bout de peu de temps, elle n'a plus de crise, va bien mieux, et son caractère s'est modifié en bien.

En toute cette longue histoire, il n'y a pas lieu d'appliquer la théorie mystique ; il n'y a pas, ici, d'intervention diabolique ; ni la thèse spirite. On a vu comment le spirite et le coiffeur s'étaient grossièrement trompés.

Nous avons évidemment de la jonglerie et l'ac-

trice principale en est Jeanne qui, du reste, a avoué elle-même la jonglerie.

Mais il y a, en cette affaire, autre chose encore qu'il s'agit de bien démêler.

Nous sommes en présence d'une névrosée. Son anesthésie tactile, très classique, qui l'empêche de sentir le contact et la piqûre d'une épingle et qui lui permet cependant de reconnaître les objets, de se coiffer, etc, nous explique comment « les impressions centripètes n'arrivent pas au centre O pour le jugement de contact ou la perception de la douleur, mais pénètrent jusqu'au polygone, aux centres de coordination nécessaires pour les actes encore assez compliqués que nous avons observés. »

La névrose de la malade n'est donc pas une jonglerie. Mais sous l'influence de cette névrose parfaitement caractérisée, certains actes de jonglerie, certaines fraudes ont pu se produire qui n'étaient pas *simulés*. Ceci n'est pas pour nous étonner, puisque à propos d'Eusapia Paladino, — médium célèbre — Ochorowicz soutient que la fraude — *fraude inconsciente* — est inséparable du médianisme, comme la dissimulation est inséparable de l'hypnotisme. Le fait étant admis de médiums frappant du poing sur la muraille et prétendant que c'est l'esprit...; s'appliquant un vigoureux soufflet et voulant absolument que l'esprit de Xantippe, femme de Socrate, ait donné la giffle, etc., pourquoi ne pas faire rentrer dans ce même groupe certains détails de la maison hantée ?

« Jeanne attend avec sa famille l'apparition de la vieille, — on vient de brûler le chat, les esprits sont tendus — Jeanne est malade, névrosée, plus surexcitée que les autres — elle frappe des coups en roulement de tonnerre qui aboutissent bientôt à un grand cri et à une crise. »

« Ce sont des coups très probablement involontaires ; ce sont des fraudes inconscientes. »

Jeanne a vu de la même manière la tête de la vieille au fond d'un verre d'eau. (1) Elle a cru voir cette tête ridée.

Et maintenant, donnons un rapide résumé de l'histoire racontée par M. Pierre Janet dans la Préface. On en verra bientôt toute l'importance et la connexité avec le récit « de la maison hantée. »

« Il y a deux ans, on amena dans le service de M. le professeur Raymond à la Salpétrière, une jeune fille de 26 ans, troublée, disait-on, par des hallucinations très pénibles ; cette malade M... était conduite par deux dames : sa mère et sa tante appartenant à la petite bourgeoisie, d'un milieu relativement cultivé. Le père de la jeune fille, mort depuis quelques années, était un ancien officier. La malade elle-même était une jeune fille bien vêtue, s'exprimant facilement. »

La malade, excellent sujet pour l'hypnotisme, avait des hallucinations complètes et désordonnées. Fille d'un père absinthique mort dans un asile, elle avait toujours été bizarre et sujette aux hallucinations. A 8 ans, elle voyait et entendait les anges et Sainte Philomène joue un très grand rôle dans sa vie. Puis tout à coup de 12 à 17 ans, les hallucinations disparaissent. A ce moment, l'internement de son

(1) L'idée du verre d'eau ou d'objets similaires n'est pas nouvelle. Les prêtres de l'Inde, pour prédire l'avenir, se servaient de feuilles luisantes fixées au mur. Même procédé était employé en Egypte, il y a 50 ans. Chez les Grecs on se servait de l'eau d'une fontaine (hydromancie) ; de vases pleins d'huile (lecanomancie) ; de miroirs (catoptromancie) ; de carafes pleines d'eau, de boules en métal brillant. de verres (cristallomancie).

Nous savons par l'histoire que François I[er] et Catherine de Médicis usaient de miroirs pour connaître les secrets politiques. Le petit cristal de l'anglais John Dee fit le tour de l'Europe au XVI[e] siècle.

père et d'autres chagrins la font retomber jusqu'à 26 ans dans son ancien état.

Chose étrange ! la mère, malheureuse du reste, avait la plus grande admiration pour les hallucinations de sa fille et ne comprenait pas pourquoi on n'aurait pas attribué aux anges les phénomènes qui étaient élevés et consolants.

Raisonner en pareil cas n'est pas chose facile. M. P. Janet se défendait d'admettre la réalité des apparitions de Sainte Philomène. Ces dames pour la prouver mettaient en avant les objets que la Sainte avait apportés du Ciel.

L'hallucination se compliquait donc de phénomènes *d'apports*. La mère et la tante, devant le scepticisme de M. P. Janet, arrêtèrent le cours de leurs confidences. Heureusement le médium restait qui se décida à parler.

Elle-même, de bonne grâce, apporta une collection des objets *miraculeux* : plumes d'oiseau, duvet, fleurs desséchées, cailloux colorés bizarrement, fragments de verre, quelques bijoux communs.

Ce qu'il faut mettre, avant tout, en évidence, c'est la naïveté et la sincérité de cette jeune fille. Elle raconte simplement, dit tout ce qui s'est passé, se trouve très étonnée quand on lui démontre l'erreur dont elle a été la victime et elle n'a pas demandé mieux que d'y renoncer. La mère est restée crédule — elle est « indéracinable. »

Il faut distinguer trois formes du phénomène qui se rapprochent l'une de l'autre d'ailleurs avec une complication croissante.

« Le premier cas est le plus simple. L'objet se trouve réellement à sa place par hasard. C'est un caillou brillant sur un trottoir ou sur l'escalier ; il

déterminerait chez tout le monde un instant d'étonnement ; il frappe davantage la malade dont l'esprit est préoccupé par ces objets à place bizarre. »

L'émotion la gagne, provoquant des hallucinations et Sainte Philomène a placé elle-même le caillou brillant. L'idée des apports dont on vit dans son milieu spirite donne naissance « à un phénomène subconscient qui amène l'hallucination visuelle ou tactile. » La conviction de la malade gagne de proche en proche tout le petit groupe dans lequel elle vit.

Dans le second cas, une complication survient. Il s'agit d'objets étrangers à la chambre de la malade. Mais M. est somnambule. Elle-même, durant la nuit, déplaçait tel ou tel objet, le disposait de telle ou telle manière. Et à son réveil, stupéfaite de voir pareil ouvrage, l'attribuait à Sainte Philomène, qu'il y eût, oui ou non, hallucination.

Dans le troisième cas, l'attaque du somnambulisme était diurne. Mais laissons la malade nous faire elle-même le récit de ce troisième groupe de faits, quand on l'a endormie.

« Mais c'est vrai, c'est moi qui ai cherché ce petit ange en argent dans un vieux coffret à bijoux ; c'est moi qui l'ai apporté au milieu de la chambre. C'est trop fort ; c'est moi qui prenais des plumes dans l'édredon et qui les répandais sur l'escalier. »

Elle retrouve aussi le souvenir d'une scène très curieuse. Avant le dîner, elle se voit monter sur la table, coller des plumes au plafond ; puis elle s'est préparée pour le dîner, sans remords d'une action qu'elle avait, du reste, complètement oubliée. Et quand les plumes sont descendues du plafond, pendant le repas, elle a été vraiment stupéfaite.

Elle se trompait ainsi elle-même, souriante et digne toujours.

La malade est heureusement guérie et les hallucinations ont cessé. Elle a souffert, au début, de cette disparition de ce cadre d'associations, mais à l'heure actuelle, elle n'a rien à regretter.

A ce récit, il fallait une conclusion. M. P. Janet nous la donne en pleine communauté d'idées avec son illustre confrère de l'Université de Montpellier.

Notre histoire « n'est pas sans rapports avec celle de M. Grasset, dans laquelle la petite malade met en désordre la chambre du grand-père, puis reste toute surprise en voyant le lit renversé et attribue à des esprits tout ce beau travail. On retrouve, dans cet exemple du phénomène des apports, les mêmes divisions de la conscience, les amnésies. les actes subconscients, les hallucinations d'origine subconsciente qui caractérisent l'écriture automatique et la divination par les miroirs. Cette histoire vient donc confirmer le travail de M. Grasset et justifier une fois de plus les interprétations du spiritisme qu'il expose. »

(A suivre) F. Hugues.

LES LIVRES

La Rose et l'Épée, par Charles de Sprimont (Bruxelles, Durendal, 1903).

La paladine et cathédralesque revue de Bruxelles, *Durendal,* tenu à rendre les suprêmes honneurs à un des meilleurs parmi ses fidèles, Charles de Sprimont, enlevé à 22 ans environ, par un mal subit. Je ne le connaissais pas. C'était, nous disent ses amis, « un adolescent timide, sérieux et doux ». C'était aussi un exquis poète, et les fleurs qu'on a révélées pour sa tombe littéraire la parfument d'une chaste et mélancolique fragrance.

Toi qui mourus avec les roses de l'automne.....

dit le premier vers du Recueil, que par une étrange coïncidence nous pouvons appliquer au poète lui-même. Se doutait-il de sa fin prochaine, le doux jeune homme, dont la poésie respire je ne sais quelle lassitude du présent et quelle aspiration vers de surnaturels royaumes ? Écoutez les vers qu'il a adressés à l'*Aimée sans amour :*

Toi par qui j'ai connu la volupté des pleurs
Et qui ne sauras pas combien tu fus aimée,
A jamais puisses-tu, sur ta route embaumée,
D'un éternel avril cueillir en paix les fleurs !

Je souffre. Sois heureuse ! Ignore la douleur
De voir à ton attente obstinément fermée
La porte des jardins où ton âme charmée
Aura rêvé d'entrer pour s'offrir au Bonheur.

Adieu ! Prends cette rose et marche vers l'aurore.
La grande nuit attend celui qui t'aime encore
Et garde dans son cœur les lys du souvenir.

Ah ! n'entends pas mon glas tinter quand sonne l'heure,
Et que Dieu te préserve en tes jours à venir
De connaître l'amour éperdu dont je pleure,

Ce sonnet exquis est daté du 30 août 1902, quelques mois à peine avant que le glas réel tintât pour cet autre jeune

Preux bardé de silence et de mélancolie
Que brûlait le poison des mortelles amours...

Et les regrets ne font que s'en aviver. Charles de Sprimont devenait maître de sa forme et seigneur de son âme, « la plus grande seigneurie qui soit en ce monde », a dit je ne sais plus quel mystique d'Espagne. En ses premières poésies, celles qu'on a réunies dans le volume, sous le titre : « L'Épée », il se manifeste, un peu trop peut-être, sous le fastueux attirail d'un des héros chers aux poètes symbolistes; tels de ses vers semblent dessertis des *Poèmes anciens et romanesques*, d'Henri de Regnier, ou, l'ombre de la mort prochaine aidant à la ressemblance, du *Florimond*, d'Ephraïm Mikaël. Mais de plus en plus il s'éloignait de ce genre d'évocations sans doute splendides, ains où tout un cycle de grands poètes s'était déjà complu, et il s'approchait de son vrai royaume personnel, celui où, dans un canton proche, Charles Guérin, par exemple, a pu cueillir des brassées de fleurs odorantes. Voici un sonnet, encore, (Charles de Sprimont est pourtant varié de rythmes) où me semble visible le passage de l'un à l'autre de ces domaines :

La Nuit paisible et grave a clos les portes d'or
Du cloître où le soleil s'est couché solitaire.
Les anges et les fleurs, sourires de la terre
Et caresses du ciel, s'alanguissent. Tout dort.

Et pareils à des nefs qui regagnent le port
Mes rêves égarés vers ton troublant mystère
Reviennent tour à tour à ma pensée austère,
Déçus et comme nous plus proches de la mort.

Les yeux ternis, du sang à leurs ailes brisées,
Tu vois à tes pieds las les chimères blessées
Dont le vol vint à moi du lointain de ton cœur.

L'un de l'autre ignorés, brûlant des mêmes fièvres,
Nous voudrions au moins nous fondre en la douleur.
— Mais l'Ombre est entre nous, pâle, un doigt sur les lèvres.

Je cite volontiers parce que toutes les gloses du monde ne vaudront jamais pour faire connaître un poète quelques-uns de ses vers. Et au surplus, quel plus juste hommage à rendre au chanteur dont la voix s'éteint sous « la marée implacable et sûre de la mort », que de ressusciter cette voix, et de redire à d'autres les mots harmonieux qui devraient la sauver de l'oubli.

J'écouterai ta voix lointaine, ô Souvenir !

Puissent, au cours des âges, de délicates âmes écouter de temps en temps « sa voix lointaine » à lui. Charles de Sprimont mérite de rester dans la phalange vêtue de blanc des poètes morts jeunes, et à qui, heureusement pour leur gloire, malheureusement pour leurs amis, les hommes n'ont pas survécu, les Charles Read, les Ephraïm Mikaël, les Emmanuel Signoret, tant d'autres que le trépas précoce a fait augustes, et parmi lesquels rayonnera d'une lumière sans tache la suave figure de l'auteur de la *Rose et l'Épée.*

*
* *

La Fiction universelle, deuxième essai sur le pouvoir d'imaginer par Jules de Gaultier (Mercure de France 1903),

« L'idée d'évolution, dit l'auteur à la première page de son nouvel essai, domine le siècle. A l'univers conçu comme un paysage immuable s'est substituée la conception d'un univers en perpétuel changement. » Et parallèlement, aux anciennes questions sur l'origine des choses et sur leur fin

se substituent des interrogations sur le rythme du mouvement et sur la modalité du changement. Le nouveau livre de M. Jules de Gaultier, le subtil et profond auteur de ce voyage *De Kant à Nietzsche* qui restera un des périples les plus pittoresques effectués sur l'océan métaphysique allemand, est une réponse à ces questions nouvelles. M. Tarde dans un de ses premiers volumes, la *Criminalité comparée*, avait mis en lumière le rôle dans le monde de ce qu'il appelait le mensonge, et de ce que le lecteur regrettait un peu qu'il n'eut pas dénommé l'illusion. Le livre de M. de Gaultier, — l'auteur ne cache pas ce qu'il doit à son devancier — est le développement magistral de cette idée. L'homme ne vit socialement que de fiction. C'est parce qu'il se conçoit et veut se réaliser autre qu'il n'est, que le monde est vivant. Le progrès est fils de l'ambition qui est elle-même fille du rêve, donc petite-fille de l'erreur voulue, Mais alors qui sait si toute réalité n'est pas une fiction durcie,et si la lutte qui nous semble être entre l'idéal et le réel, n'est pas entre diverses fictions qui s'accordent ou se détruisent ?

On comprend qu'avec de pareillés idées, M. de Gaultier se soit senti attiré par la philosophie hindoue où le monde est à l'état d'émanation perpétuelle, où la déesse Maya noie en elle toutes les réalités,et où la vie n'est concevable que comme un chaos de vapeurs fuligineuses. Et,en effet,l'étude qu'il consacre au Bouddhisme en Occident est un des plus intéressants essais dont la réunion constitue l'ouvrage. Intéressant surtout, peut-être, par la preuve qu'il apporte, après tant d'autres, que là aussi la Fée Illusion se joue de nos raisonnements, et que notre Bouddhisme n'a rien de commun avec la vraie doctrine de la Bonne Loi. Si les faits sont le jouet de notre âme qui les réalise au gré de ses fumées, ces rêves à leur tour sont le jouet de la force mystérieuse qui constitue cette âme, et qui fait qu'un cerveau d'oriental sera à peu près impénétrable à un cerveau d'occidental. Le Bouddhisme en Occident, autant dire la Flore tropicale au pôle nord : on aura des baobabs dans de petits pots, comme chez Tartarin. Ce que nous croyons bouddhiste n'est que de l'européen déguisé à la mode de Ceylan ou de Tokio. Rêveries panthéistes, charité pour les animaux et les végétaux et même les minéraux, pessimis-

me, vague à l'âme, course à la mort, soif du néant, tout cela n'est pas du bouddhisme, ou n'en est que des parcelles ; autant dire qu'on a l'âme asiatique parce qu'on se nourrit de riz et qu'on habite une villa de style khmer. Ce qui constitue l'état d'âme des disciples de Çakya-mouni, c'est essentiellement la crainte de renaître ; or j'ai étudié beaucoup de mes contemporains, je n'ai jamais surpris dans leurs idées, leurs livres ou leurs conversations, le reflet de cette crainte ; nous avons le désir ou la terreur de la vie future, l'horreur ou l'amour de la mort, mais je ne sais si, en dépit des historiettes prêtées à Pythagore, nous pouvons concevoir sérieusement l'idée de la métempsychose. La terreur de revenir sur terre sous forme d'insecte répugnant, qui est le fondement même du bouddhisme, nous est inaccessible. J'ai bien connu des veuves un peu détraquées qui croyaient que l'âme de leur mari était passée dans un chat familier, ou même dans un essaim d'abeilles; mais admettre que soi-même on peut renaître dans une fourrure ou dans un corselet c'est tout autre chose; et que cette croyance puisse être unanime par tout un continent, c'est ce qu'on ne verra jamais dans le nôtre. En pensant à cet abîme qui sépare notre mentalité de celle d'un japonais ou d'un hindou, on comprend le mot de M. André Bellessort. « Je ne me suis jamais senti plus profondément chrétien que quand je me suis trouvé chez des bouddhistes. Tout chez nous est christianisé, même l'irréligion. » Il serait, à ce propos, intéressant de voir combien, de même qu'un soi-disant bouddhiste d'Occident n'est pas bouddhiste, un chrétien de peau jaune ou noire est peu chrétien au moins dans le sens que nous donnons à ce mot. Le nègre baptisé reste féticliste ; s'il est catholique, son grisgris c'est le chapelet ou le scapulaire ; s'il est protestant, c'est le bouquin biblique. De même l'asiatique reste métempsycosiste ; d'après Mme Massieu, une des raisons de la vogue du baptême en Indochine, c'est que les médiums indigènes ont assuré que les enfants baptisés jouissaient de je ne sais plus quel avantage dans les enfers shintoïstes ou bouddhistes.

Le livre de M. de Gaultier contient d'autres fines études sur Ibsen, Tolstoï, Goncourt, Barrès, Rémy de Gourmont.

A chaque page éclatent les vues subtiles ou profondes. Le christianisme considéré comme un principe d'assagissement pour les barbares des grandes invasions est un heureux exemple de la façon dont la vie inconsciente de l'Humanité fait servir à ses propres fins les religions qui prônent le plus le renoncement à tout ce qui semble être cette vie. Il est certain que dans un milieu exubérant de force comme le monde anglo-saxon ou la fourmilière russe on peut se payer quelques attitudes de fakir ; c'est dans une société malade comme l'était l'empire romain du IVe siècle que la prédication d'un Tolstoï deviendrait dangereuse. Bovarystes, nous le sommes tous, les bons comme les mauvais, les actifs comme les passifs. L'important est de se faire un bou bovarysme, c'est-à-dire pour nous, Français de 1903, un bovarysme énergique, franc, affectueux, aussi éloigné du « mysticisme malsain de la paix à tout prix » que du millénarisme jobard des démocsocs et de la mesquinerie envieuse et haineuse des charlatans politiciens qui les exploitent. C'est malheureusement difficile.

ANTONIN LEPIEUX.

*
* *

Quelques Poètes de l'Hérault, par M. Henry Bauquier
1 vol, Joseph Fabre, éditeur, Béziers, 1903.

Nos lecteurs savent déja que M. Henry Bauquier cède à l'attrait des rythmes. Son inspiration témoigna de sa générosité intellectuelle. L'ardeur de ses pensers est d'une qualité rare. Le psychologue des *Contes amers* apporte à la vie une observation révoltée et le désenchantement du songeur ne persiste point dans la mélancolie qui désarme. Certes, la séduction des souvenirs autorisait le poète à s'attendrir aujourd'hui sur *Quelques Poètes de l'Hérault.* Il préféra instinctivement jeter à ces jeunes âmes éparses un cri fraternel où se trahit le courage du cœur. En

groupant des silhouettes affectueuses , M . Henry Bauquier affirme sa foi en la petite patrie. Il ne donne pas seulemenl un témoignage d'estime aux êtres qui passèrent sur le chemin de sa jeunesse, il apporte surtout au terroir d'élection le sentiment qu'il en garde et l'espoir qu'il en conçoit. Ce recueil de notes sympathiques mérite l'attention reconnaissante des lettrés languedociens. Contemporains de nos façons de sentir les nouveaux aèdes qui sont Paul Hubert, Henri Rigal, Ernest Gaubert, Eloy Vincent, expriment des idiosyncrasies méridionales avec une sincérité qui nous énorgueillit. On se flatte de goûter leur exaltation comme pour y trouver l'étiage de notre sensibilité....

Que notre distingué eollaborateur trouve ici l'applaudissement cordial que nous lui devons. Ces pages de critique nous furent un motif de le mieux comprendre — pour le plus aimer.

P. J.

BIBLIOGRAPHIE

Évangile et évolution. Simples remarques sur le livre de M. Loisy : *l'Evangile et l'Eglise*, par M. l'abbé G. Oger, ancien directeur au grand séminaire de Soissons. 1 vol. in-12 de XXII-48 pages. (Ancienne Maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon Paris).

Cet opuscule paraît avec l'imprimatur de l'archevêché de Paris, et ce compose de cinq chapitres intitulés : Le royaume des cieux; Le fils de Dieu; L'Église; Le dogme Chrétien et le culte catholique. Une longue et savante introduction met le lecteur au courant de ce qu'il faut entendre par l'exégèse libérale à laquelle n'a que trop sacrifié M. Loisy sous prétexte de réfuter les théories fantaisistes de M. Harnarck. Le livre de M. Loisy, écrit avec un immense talent, reflète exactement l'enseignement de l'école à laquelle il appartient, école dangereuse qui entend expliquer les textes sans tenir aucun compte de la tradition qui rabaisserait à son insu la personne de Notre-Seigneur et donnerait à croire que le Christ prêchait le royaume de Dieu et que c'est l'Église qui est venue. Nous n'insistons pas davantage. M. Loisy a retiré son livre en présence des troubles qu'il jetait dans les âmes : c'est la soumission d'un bon

prêtre. Mais si *l'Évangile et l'Église* n'est plus accessible à l'esprit du public religieux, celui-ci n'en doit pas moins être mis en garde contre ses tendances évolutionistes et les nouveautés qu'il préconise avec un charme et un talent dignes d'une meilleure cause. M. Oger a entrepris cette tâche. Les remarques de l'ancien professeur du grand seminaire de Soissons, nettes, judicieuses, modérées, documentées, s'adressent à tous ceux, prêtres et laïques, que préoccupent à bon droit les témérités et le libéralisme de certaine exégèse contemporaine.

Mgr Le Monnier

*
* *

Nomination et institution canonique des évêques. Élection, Pragmatiques Sanctions. Concordats, par T. Crépon des Varennes, Conseiller honoraire à la cour de Cassation. 1 vol. in-12. Prix: 2 fr. (Ancienne Maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris).

Il semble bien que, pour tout catholique, à l'heure présente, nulle question ne prime celle du choix des évêques de « ces censeurs des mœurs, de ces gardiens de la vertu et de l'innocence », comme les appelait si bien l'illustre archevêque de Paris, Mgr Affre, de ces défenseurs du dogme catholique et de la dignité sacerdotale. pourrait-on ajouter. Quand on a voulu s'attaquer aux croyances même d'un pays et entreprendre de la soustraire à l'autorité du Pape, c'est toujours pour des conflits sur des choix des évêques, par la dénégation des droits du Souverain Pontife sur leur nomination qu'on a cherché à réaliser cette œuvre détestable. Sous Louis XIV, cette dénégation nous a mis à deux doigts du schisme; la Constituante, avec la Constitution civile du clergé, nous y a jetés en plein.

Rien de plus intéressant que cette histoire du recrutement épiscopal par l'élection et ses différentes phases, aux temps primitifs; rien de plus saisissant que les luttes qu'on eu à soutenir les papes, depuis le régime concordataire, contre les entreprise des souverains. C'est cette histoire que M. Crépon a racontée en magistra qui juge les évenements et les hommes comme il jugeait le droit, en tous cas en chrétien qui, en exposant la vérité, défend sa foi. En l'écrivant, il paraît vraiement avoir prévu toutes les difficultés contre lesquelles nous nous débattons, les conflits d'aujourd'hui et les angoisses de demain.

Ces ouvrages sont en vente à la **Librairie Gervais-Bedot**

L'Administrateur-Gérant : Théophile Gervais.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21

UZÈS ET NIMES EN 1660

D'APRÈS LES LETTRES DE RACINE

Un petit pélerinage, moitié littéraire, moitié archéologique, du côté de Villers-Cotterets, Pierrefonds et Compiègne, me conduisait, il y a peu de temps, à Château-Thierry et à la Ferté-Milon, deux localités du département de l'Aisne qui gardent un culte fervent à la mémoire de La Fontaine et de Jean Racine.

Château-Thierry, — ou « Chaury » par abréviation — ressemble fort à la sous-préfecture d'Uzès, ou à Pézenas qui fut un temps le séjour de Molière. La maison du fabuliste sert aujourd'hui de musée municipal et de bibliothèque. La chambre où, en 1621, naquit le « bonhomme » a conservé sa cheminée et ses boiseries de l'époque. Les collections du musée sont déposées dans l'ancien salon ; le cabinet de travail a été, en partie, sacrifié à l'alignement de la rue.

La Ferté-Milon, gros bourg pittoresque sur la rivière d'Ourcq, doit son apparence féodale aux débris subsistants de ses murs et surtout aux quatre grosses tours de son vieux château du XIIe siècle. Comme Pierrefonds et Coucy, cette place forte appartint au duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI, au XVe siècle.

La maison paternelle de Racine existe encore ; mais elle ne présente aucune particularité remarquable. Paris, d'ailleurs, on le sait, fut le séjour préféré du poète à partir du moment où il devint célèbre. A l'époque où il cherchait encore sa voie, il habita Uzès, et visita le Midi par la vallée du Rhône. Sa correspondance nous fait connaître quelques-unes de ses impressions de jeunesse.

*
* *

En 1661, — il avait vingt-deux ans à peine, — Jean Racine habita Uzès où il débarqua le 8 novembre, venant de Pont-Saint-Esprit et de Lyon, par le Rhône. Il était parti de Paris dans les derniers jours d'octobre, en nombreuse et gaie compagnie : — trois huguenots allemands ou suisses, un anglais, deux italiens, un conseiller au Châtelet, deux secrétaires royaux et deux mousquetaires. Ces derniers étaient de Pont-Saint-Esprit, en Languedoc. Le voyage sur le Rhône dura deux jours : on couchait à Vienne, puis à Valence.

Le jeune champenois venait s'établir auprès d'un de ses oncles maternels, — le R. P. Sconin, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, attaché au Chapitre cathédral d'Uzès, vicaire-général et official du diocèse.

L'administration des revenus du Chapitre lui incombait et il savait, paraît-il, se tirer à merveille des difficultés pécuniaires. Il ne s'agissait de rien moins alors que d'amortir une dette capitulaire de plus de 80.000 livres. Avec cet embarras, l'official avait encore celui de bâtir pour son compte personnel. Depuis un an ou deux, il poursuivait la cons-

truction d'une fort jolie maison dans un bénéfice dont il jouissait à une demi-lieue d'Uzès, et qui dépendait de la sacristie de l'église-cathédrale. Racine, en arrivant, dut pour faire plaisir à l'oncle Sconin visiter cette maison à laquelle l'official s'intéressait vivement et où il comptait sous peu inviter et recevoir son évêque : « J'en reviens tout » présentement, — écrit le jeune homme, 15 no- » vembre — la maison est toute faite déjà ; il n'y a » plus que le jardin à défricher. C'est la plus régu- » lière et la plus agréable de tout Uzès. »

Sur ce signalement un peu sommaire, les archéologues d'Uzès ne pourraient-ils pas se mettre en campagne, et rétablir l'identité de cet immeuble ?

Racine, dans la lettre que nous venons de citer, déclare qu' « il n'a pas encore eu la curiosité de voir » la ville d'Uzès, » située « sur une montagne fort » haute qui n'est qu'un rocher continuel... » mais la première impression qu'il en a conservée est excellente : « les gens y causent des mieux, et pour moi, » j'espère que l'air du pays me va raffiner de moitié, « car je vous assure qu'on y est fin et délié plus » qu'en aucun lieu du monde. »

L'ironie, coutumière à Racine, est absente de ces lignes, comme on peut s'en convaincre par le contexte.

Une semaine plus tard, notre poète raconte son premier voyage à Nimes (lettre du 24 novembre 1661, à M. l'abbé Le Vasseur, Paris).

« J'ai été à Nimes, et il faut que je vous en entre- » tienne. Le chemin d'Uzès à Nimes est plus diabo- » lique mille fois que celui des *Diables*, à Nevers, » et la rue d'Enfer, et tels autres chemins réprouvés ; » mais la ville est aussi belle et aussi *polide* (sic)

» comme on dit ici, qu'il y en ait dans le royaume.
» Il n'y a point de divertissements qui ne s'y trou-
» vent. »

Il est vrai que c'était jour de grande réjouissance, et qu'on tirait un feu d'artifice pour la naissance du dauphin, venu au monde le 1[er] novembre de cette année. Mais Racine passe facilement condamnation sur le mauvais goût des inscriptions et devises de circonstance qui ornaient les arcs de triomphe. Il était attiré par d'autres spectacles, assure-t-il :

« Il y avait tout autour de moi des visages qu'on
» voyait à la lueur des fusées, et dont vous auriez
» bien eu autant de peine à vous défendre que j'en
» avais. Il n'y en avait pas une à qui vous n'eussiez
» bien voulu dire ce compliment d'un galant du
» temps de Néron : Ne dédaignez pas les hommages
» d'un étranger; vous le trouverez tout à votre dévo-
» tion, si vous lui permettez de vous adorer. » (1)

Le malicieux jeune homme ajoute : « Je n'avais
» garde d'y penser, je ne les regardais pas même en
» sûreté ; j'étais en la compagnie d'un révérend père
» qui n'aimait point fort à rire. Il fallait être sage
» avec lui, ou, du moins, le faire. Voilà ce que vous
» auriez trouvé de beau dans Nimes ; mais j'y trou-
» vai encore d'autres choses qui me plurent fort,
» surtout les arènes. »

« C'est un grand amphithéâtre, un peu ovale,
» tout bâti de prodigieuses pierres, longues de deux
» toises, qui se tiennent là depuis plus de seize cents
» ans, sans mortier, et par leur seule pesanteur.
» Il est tout ouvert en dehors par de grandes arca-
» des, et en dedans, ce ne sont autour que de grands

(1) Pétrone, Satiric. Racine donne le texte en latin : *ne fastidias hominem*, etc.

» sièges où tout le peuple s'asseyait pour voir les » combats des bêtes et des gladiateurs. »

La remarque que Racine fait de l' « extérieur *tout ouvert* » est à retenir. Le visiteur a bien remarqué la structure générale du monument, et si, comme les légendes locales tendent à le faire croire, *tous* les arcs des arênes eussent alors été bouchés par des constructions plus ou moins récentes, Racine, qui sait voir, n'eût pas écrit : « il est *tout ouvert en dehors*. »

Le vrai est que depuis des siècles, plusieurs maisons masquaient le pied de l'amphithéâtre, à l'extérieur ; que le côté oriental jadis changé en forteresse par les Wisigoths était fort délabré, enfin que tout l'intérieur était encombré par diverses constructions élevées à l'aide des matériaux fournis par les gradins antiques. A partir de 1643, les consuls de Nimes prirent des arrêtés municipaux pour la préservation et la conservation de nos monuments antiques. A l'époque où Racine vit les arênes, le boulevard du Lycée n'existait pas ; l'amphithéâtre tenait encore aux remparts, démolis plus tard. L'ensemble des ruines était lamentable. Mais il ne nous semble pas admissible que d'Uzès, Racine, un jour ou l'autre, n'ait poussé sa promenade jusqu'au Pont-du-Gard. Ses lettres ne nous en parlent point. Le fameux aqueduc se trouvait alors aussi en fort mauvais état. Durant les derniers troubles religieux de Nimes, le duc de Rohan, qui venait porter du secours aux partisans de la Réforme, avait fait entailler, du côté d'amont, tous les pieds droits des grands arcs du second rang sur un *tiers* de leur épaisseur, pour faciliter le passage de son artillerie (1629). Cette opération donna naissance à de profondes lézardes,

et fit présager même l'écroulement prochain du Pont du-Gard. En 1700, c'est-à-dire quelque quarante ans après le séjour de Racine dans notre pays, les Etats du Languedoc firent réparer cette dégradation ; mais, certaines gravures du milieu du XVIIe siècle nous montrent dans quel triste état l'aqueduc romain se trouvait.

Au mois de janvier 1660, après le traité des Pyrénées, Louis XIV, accompagné d'Anne d'Autriche, sa mère, et d'une partie de la Cour, passait à Nimes ; le roi visita nos monuments antiques, mais il n'ordonna rien pour leur restauration. La Maison-Carrée, jusqu'en 1670, fut une propriété particulière. Félix Bruyès la vendit aux religieux Augustins qui en firent leur chapelle conventuelle. L'intendant du Languedoc, M. de Bezons, s'opposa de tout son pouvoir à ce que cette église fut construite dans l'*intérieur* du monument ; un arrêt du Conseil royal, en date du 12 avril 1672, autorisa les Augustins à réaliser leur projet. Nous avons donné, il y a deux ans, dans *La Revue*, une note relative à cette construction, dont il reste mieux qu'un simple souvenir. Par ordre supérieur ou par respect pour l'édifice, les Augustins ne touchèrent point aux murs de la *cella* antique. Ils firent toutefois creuser un caveau dans le terre-plein auquel le stylobate sert de souténement ; un autre caveau plus ancien existait déjà sous le péristyle, et fut rattaché en 1673 par un couloir au souterrain pratiqué par les Augustins (Cf. Mémoires de l'Ac. du Gard, 1812 à 1822, et descript. des mon. hist. du Gard, par Simon Durand, H. Durand et Eug. Laval, 1853). — Enfin, il ne faut pas oublier, qu'au milieu du XVIIe siècle, la Maison-Carrée était, en quelque sorte, noyée dans le pâté

de maisons qui ont été peu à peu démolies pour créer la place actuelle et les rues adjacentes. Seule, la rue *de la Maison-Carrée* (1), derrière l'édifice, existait à cette époque ; du côté du boulevard, s'élevaient les remparts de la ville.

*
* *

L'auteur d'*Andromaque* n'est pas moins juste dans ses appréciations linguistiques.

« J'avais commencé dès Lyon à ne plus guère » entendre le langage du pays et à n'être plus in» telligible moi-même... » « Nous appelons ici la » France tout le pays qui est au-delà de la Loire » (lettre du mois de mars 1662). » Aussi se garde-t-il de confondre l'idiome méridional avec les patois vulgaires ; il en fait une langue particulière, ayant son lexique et ses lois, en un mot, « aussi peu française que le bas-breton. »

Il s'intéresse aux paysages du Midi où :

> « Nous avons des nuits plus belles que vos jours »

(lett. du 17 janv. 1662);

tout l'amuse et attire son attention, les primeurs du printemps, les moissons, les vendanges, la cuisine à l'huile, même :

« L'huile qu'on retire des olives sert ici de beurre, » et j'appréhendais bien ce changement; mais j'en

(1) Cette rue conduisait de la porte de la Madeleine à la Maison-Carrée. Il reste de l'ancienne porte les gonds des vantaux intérieurs, et, plus bas, à l'angle de la rue de l'Etoile, une maison qui servait de logis au gardien de la porte. On y voit encore un balcon en fer forgé du XVIIe ou XVIIIe siècle, dont le médaillon central est décoré de deux grosses clés disposées en sautoir, avec cette exergue : SECURITAS PUBLICA.

» ai goûté aujourd'hui dans les sauces, et, sans
» mentir, il n'y a rien de meilleur. On sent bien
» moins l'huile qu'on ne sentirait le meilleur beurre
« de France (lettre à La Fontaine, 11 nov. 1661). »

Le témoignage est d'autant moins suspect que Racine a voulu tâter des olives vertes sur la branche même, et qu'il n'en a pas de sitôt oublié l'amertume sans pareille. « On m'a appris depuis qu'il fallait bien
» des lessives et des cérémonies pour rendre les
» olives douces comme on les mange (ibid.) »

La beauté du climat le surprend et l'enchante :
« les plus beaux jours que vous donne le printemps
» ne valent pas ceux que l'hiver nous laisse ici, et
» jamais le mois de mai ne vous paraît si agréable
» que l'est pour nous le mois de janvier. » (lettre
» du 17 janv. 1662).

Il est vrai qu'au mois de juin, il tient un autre langage ; mais alors, l'air est aussi chaud « que dans un four allumé, » et les cigales l'importunent :

« Si j'avais autant d'autorité sur elles qu'en avait
» le bon saint François, je ne leur dirais pas, comme
» il faisoit, *chantez ma sœur la cigale* ; mais je les
» prierais bien fort de s'en aller faire un tour jus-
» qu'à Paris ou à la Ferté-Milon, pour vous faire part
» d'une si belle harmonie. »

*
* *

Somme toute, bien qu'il se compare au malheureux Ovide exilé chez les Scythes, Racine

« parmi les oliviers,
» les chênes verts et les figuiers, » (1)

(1) Lettre du 15 mai 1662.

ne pose pas un instant pour le *snob*. Il ne se fait pas faute, à l'occasion, de donner, deci, delà, quelque bon coup de patte aux languedociens; mais s'il ne se cache pas de préférer le Nord de la France au Midi, tout ne lui paraît pas affreux et détestable en Provence, uniquement par le fait de la position géographique. On voit qu'il aime à se rendre compte des choses et des gens, et qu'il se fie surtout à son bon sens pratique pour les juger sainement en dehors de tout parti-pris. Il pousse quelquefois les choses un peu bien loin; mais il sait se reprendre: « On m'a dit: » Soyez aveugle. Si je ne le puis être tout à fait, il » faut du moins que je sois muet... » (1) Quel dommage qu'on nous ait conservé si peu de ses lettres de jeunesse!

J. BALLIVET.

(1) Id. 11 nov. 1661, à La Fontaine.

LE SIÈGE DE SAVANNAH (1779)

(*Suite et fin*)

25 La journée n'a eu rien de nouveau : il y a eu assez de tranquillité. On juge que les ennemis travaillent toujours à se plus retrancher, on avait craint une sortie pour la nuit mais heureusement nous en avons été quittes pour la peur. La nuit a été sy tranquille que nous aurions pu en profiter pour faire des travaux : tant pour continuer les batteries que pour achever de perfectionner la tranchée mais malheureusement on n'a personne qui sache conduire les travaux et on voit avec grand regret qu'on ne fait rien.

26. La journée d'aujourd'hui n'a rien d'intéressant les ouvrages n'avancent pas, cependant il y a de l'artillerie arrivée, et on pourrait si on le savait la placer. Je vais ce soir à 6 heures à la tranchée, si j'en reviens je continuerai ce journal.

Le nuit du 26 au 27, où j'étais de tranchée, les ennemis ont été fort tranquilles jusques à 2 heures du matin. Ils ont voulu encore nous retâter en faisant une sortie sur nous à peu près de cent hommes et deux pièces de canon à la rostin (1). Ils ont commen-

(1) Le comte de Rostaing avait été nommé le 14 mai 1776 (lettre du service signée St. Germain en notre possession) colonel en second du Régiment d'Auxerrois formé des 2e et 4e bataillons de la marine. Le dédoublement eut lieu vers cette datte à Givet. Ce n'était pas lui qui était l'inventeur du « canon à la Rostaing » mais

cé à tirer et tout de suite nous sommes montés sur notre banquette pour leur riposter par un feu très considérable et très nourri, leur projet était comme la journée du 24 de nous attirer à eux jusque sur leurs rétranchements où ils avaient huits cents hommes ventre à terre pour nous tomber dessus, nous nous avions cette fois une banquette sur laquelle nous avons fait une rigoureuse défense. Lorsqu'ils ont vu cela ils nous ont tiré beaucoup de ces deux pièces de canon qu'ils avaient amenées très près de notre tranchée, et des coups de fusils ; ils se sont retirés une heure après sans nous avoir ni tué, ni blessé personne, comme ils étaient dans un fond, je crois qu'il en a été de même d'eux, il est bon qu'ils sachent que nous nous gardons bien et que quand ils voudront nous attaquer, il auront à qui parler. Le reste de la nuit s'est très bien passé, nous avons vu le jour avec grand plaisir ; M. d'Estaing avait appris la nouvelle de la prise d'un vaisseau anglais, par notre escadre de 50 canons appellé « *Expérimenté* » où était le général qui devait venir relever M. Prévot à Savannah, avec beaucoup de vivres et 700 mille francs d'argent, et l'habillement des troupes de cette ville. Cette prise a été fort heureuse pour nous, car sans elle nous aurions pu mourir de faim. Comme il y avait dans ce vaisseau des lettres pour M. Prévot et que nous nous piquons de bons procédés ou mieux

bien Philippe Joseph comte de Rostaing élève de l'Ecole de Metz en 1732, capitaine en 1744, colonel en 1765, maréchal de camp en 1780. Son système d'artillerie légère, applicable à la guerre de Montagne, subsista dans les tables de construction de Gribeauval et dans les meilleurs ouvrages de l'artillerie. Son projectile était fort léger. Rostaing, inspecteur général de l'artillerie depuis 1779 fut arrêté étant en tournée d'inspection, en 1793, par le conventionnel Bernard, de Saintes, et allait être traduit devant le Tribunal révolutionnaire de Paris lorsqu'il mourut en prison, à l'âge de 78 ans.

dire trouvant ce moyen de leur faire savoir cette nouvelle qui sûrement ne leur fera pas plaisir, M. d'Estaing a envoyé un parlementaire aux anglais (1) porter ces lettres. On compte beaucoup que cela les détermineront à se rendre, voyant que l'argent qu'ils attendaient de leur solde est pris ; d'ailleurs ces troupes ne sont pas payés depuis huit mois.

« 28. Les ennemis n'ont pas tiré un seul coup de canon de la journée ; ils sont fort occupés à travailler ; ils avaient à leur droite un très bon corps de caserne qu'ils ont mis à bas, on ignore qu'elle est leur raison on croit qu'ils construiront une batterie derrière ou dessus, en comblant le dedans, ce qui pourrait nous géner, cette batterie enfilerait notre tranchée : nos travaux vont toujours très lentement et rien n'avance, nous commençons cependant à être fatigués, de trois nuits, nous en passons une à la tranchée ; la nuit du 28 au 29 on aurait eu du repos sans l'étourderie d'une de nos sentinelles de la tranchée qui croyant voir dans les travailleurs qui étaient à une batterie, des ennemis, a tiré dessus. Les troupes de la tranchée se croyant attaquées, ont fait feu et malheureusement ce n'était que sur notre monde, cette erreur a duré une demi-heure, trop longtemps pour notre malheur, il y a eu 7 hommes bléssés et 2 tués. Les ennemis voyant notre quiproquo ont tiré de leur retranchement ce qui a fait enfuir tous nos travailleurs et voilà encore une nuit de perdue, si c'était la dernière celà serait encore heureux. Ce jour-là je n'étais pas de tranchée mais je n'en ai pas été moins fatigué, j'ai été sous les armes toute la nuit.

(1) Envoyer à leur destinataire des lettres interceptées, sans les lire, voilà toujours les procédés chevaleresques de cette époque : (Tirez les premiers, Messieurs les Anglais) !

«29 Jusques à 5 heures du soir tout a été dans le le plus grand silence, il n'a été interrompu que parce qu'on a relevé à cette heure la tranchée et que les ennemis ont tiré quelques coups de canon, mais il n'a rencontré personne; la nuit à été tranquille, ce qui a laissé prendre du repos aux troupes qui sont au camp.

«30. Nous jouissons encore un peu de repos et c'est tout ce que nous désirons dans ce moment, la nuit à été comme le jour, nous avons bien reposé nous en avions grand besoin, car nous sommes bien fatigués, on continue à travailler à nos batteries mais bien lentement,

4 oct. Il n'y a eu rien de nouveau jusqu'au 4 oct, où nos batteries ont enfin tiré à 5 heures du matin, le fêu a été très vif pendant deux henres, mais il a fallu le cesser ou du moins le ralentir, à cause de notre batterie de la gauche qui s'éboulait par la grande commotion de notre canon, et par sa mauvoise construction. Il a fallu la raccomoder, ce qui a tenu jusqu'à midy : alors on a recommencé à tirer de plus belle. mais cependant plus lentement à cause qu'on craint de manquer de munitions. Cela prouve le peu d'ordre qu'il y a dans notre armée ; nous avons aussi une batterie de bomhes qui a tiré en même tems que celle du canon, mais si mal que les bombes venaient tomber dans notre tranchée, comment veut on que cela puisse aller bien, nous n'avons aucun officier d'artillerie, ni aucun bombardier ! Sy cependant on vient à prévenir les événements malheureux qui peuvent arriver à nos batteries, elles sont si bien servies que cela pourra accélérer la prise de la ville ; on ignore le mal que peut faire notre canonnade. Elle est venue à bout de faire taire une

batterie des ennemis, lorsqu'ils ont vu notre artillerie, ils ont retiré derrière les merlons leurs canons ce quî les met très à l'abri de recevoir du mal de nous. On a appris la mort de M. Marey au Régiment de Walsh et aide-major général de l'armée ; cet officier est très regretté, il le mérite à tous égards.

« 5 On a eu rien de nouveau aujourd'hui, les ennemis ne sont pas étonnés du bruit que nous avons fait, car ils ne parlent pas encore de se rendre.

« 6 Je reviens ce matin 7 heures, de la tranchée, la plus désagréable qu'il y ait eu, nous y avons été hier au soir, par une pluie et un tonnerre affreux, ce temps a duré une bonne partie de la nuit, le soldat était bien à plaindre, il est habillé de toile et encore ne vaut-elle pas grand chose, il n'a rien pour changer, les armes sont dans un état à tout craindre sy malheureusement nous venions à être attaqués, nos gibernes toutes mouillées, voila la position où nous avons passé la nuit ; on n'est pas tranquille lorsqu'on est à cent toises de son ennemi. Nous avons fait cette nuit un boyau à la gauche de notre tranchée ; il paraît qu'on veut continuer le siége en règle, ce qui pourra être plus long, mais aussi cela sera plus sûr.

« 7 Il y a eu aujourd'hui un parlementaire des ennemis pour qu'on voulût laisser sortir leur femmes et leurs enfants, les mettre sous la sauvegarde de notre escadre jusqu'au temps que tout ceci soit décidé ; ils ont demandé en outre une suspension d'armes et de travaux pour deux fois vingt-quatre heures : M. d'Estaing n'a voulu rien accorder de tout cela : on dit même qu'il a répondu à M. Prévot une lettre très mal honnête ; il est à croire et notre général l'espère que celà est un acheminement ponr avoir bientôt une capitulation pour nous rendre la ville.

« 8. Les deux jours que nous venons de passer ont servi à réparer le mal qu'on avait occasionné la nuit du 6 au 7. Nous voilà en état : la journée n'a eu rien de nouveau. On dit que M. d'Estaing s'occupe des moyens pour une attaque générale, il est forcé de la faire à cause de l'escadre, qui manque de tout et qui le presse beaucoup (1). A 4 heures du soir, l'ordre vient d'être donné pour attaquer demain les ennemis, il doit y avoir plusieurs attaques. La fausse doit être commandée par M. de Sablière qui doit donner le signal de l'attaque qui se fera à 4 h. du matin. M. de Dillon commande la colonne de la droite, M. le baron des Eledein (2) celle de la gauche et M. le vicomte de Noailles le corps de réserve. L'avant-garde composée de trois piquets de 60 hommes chacun, avec des officiers qu'on a choisis pour cela de deux compagnies de grenadiers, celle d'Armagnac et la mienne, deux de chasseurs, le tout aux ordres de M. de Bethisy (Mestre de camp en second du régiment Gatinois qui devait être blessé de 3 coups de feu). Cette avant-garde avait ordre de s'emparer de la batterie des ennemis appellé Estinquirquen (3) (?) Les dispositions étant ainsi ordonnées toutes nos troupes ont pris les armes à minuit pour se rendre au camp des Américains qui est à notre gauche et à droite de la ville, on s'est mis en marche à l'heure indiquée et porté assez près de la redoute pour

(1) Ce n'était pas seulement la lenteur du siège ni le dénûment de la flotte qui incitaient d'Estaing à une mesure de vigueur. C'était l'approche de l'équinoxe qui menaçait de jeter les vaisseaux de l'escadre à la côte, une côte sabloneuse, basse et sans abri.

(2) Ce nom est impossible à identifier : s'agit-il du Ch. de Rostaing, major du régiment d'Armagnac, du marquis de Rostaing colonel du régiment de Gatinois ? ou d'un Baron d'Estedin ?

(3) Steinkerque.

attaquer au signal, les Américains doivent attaquer sur deux colonnes. »

Les compagnies de chasseurs du régiment de Gatinois se couvrirent de gloire à cette attaque ; le sous-lieutenant Severt entra le premier dans les retranchements, mais les Anglais revinrent en nombre aux palissades et force fut aux assaillants de battre en retraite.

Pour Séguier de Terson, la vraie raison de l'échec subi vient du manque de préparation de l'attaque et de l'absence d'ordres et de convergence des efforts.

« L'ordre ou plutôt le désordre était si bien donné que la colonne de M. de Dillon et celle du baron d'Estedin sont venues se mêler avec notre avant-garde ; il était déjà jour lorsqu'on a entendu la fausse attaque (première faute) alors nous avons tous fondu pelle melle sur la redoute ; on a franchi bien aisément les palissades, mais on a éprouvé beaucoup de résistance à la redoute, on a combattu très longtemps sans pouvoir s'emparer de la redoute. Les ennemis voyant et même ayant été avertis de notre projet avaient porté dans cette partie toute leur troupe ; cela joint au peu d'ordre qui régnait dans les nôtres, puisque toutes étaient mêlées, nous n'avons pu pénétrer ; j'étais resté moi avec 60 grenadiers de différends régiments, entre les palissades et la redoute à peu près un grand quart d'heure, à recevoir tout le feu des ennemis, à attendre du renfort car déjà quantité de troupes avaient fait leur retraite ; je l'ignorais, voyant donc que personne ne venait à mon secours, je fis la mienne ce qui n'était pas une chose aisée à cause du marais que nous avions derrière nous, qu'on ne pouvait éviter, à cause du chemin par lequel nous étions venus. C'était sy

petit et sy difficile à trouver que toute l'armée dans sa retraite s'est jetée dans ce marais ; on ne s'est retiré qu'après que l'ordre en avait été donné plusieurs fois, car les troupes se sont bien battues, ce n'est pas leur faute sy on n'a pas pris Savannah mais bien celle de ceux qui nous commandaient ; avant l'attaque mille personnes savaient le chemin par où l'on devait faire passer les colonnes et au moment où on a eu besoin, toutes ces personnes ont perdu la tête, au point qu'on n'a plus trouvé qui que ce fût pour nous conduire ; c'est la raison qui a fait qu'au commencement les colonnes se sont mêlées les unes avec les autres. Enfin nous avons resté à patrouiller dans ce marais jusqu'à la ceinture sans pouvoir en sortir pendant une heure et ne pouvant trouver le chemin du camp où il était ordonné de se retirer qu'avec beaucoup de peine, on est venu à bout de se rallier et nous sommes rentrés dans notre camp après 2 heures de combat. Plusieurs de nos blessés n'ont pu sortir du marais, il y a eu même nombre de personnes qui ont été blessées là ».

La journée a été sanglante : après le premier moment de surprise, les Anglais étaient revenus sur les retranchements, avaient arraché les drapeaux qu'avaient plantés les Français et deux lieutenants au second régiment de la Caroline du Sud : le comte Pulawski qui avait poussé son cheval sur les redoutes ennemies tomba. Les Anglais dont la tenacité et l'artillerie supérieure avaient fait le succès n'eurent pas 300 hommes hors de combat.

« Nous avons payé cher la sortie qu'on a faite, notre perte se porte 564 hommes, tant tués que blessés et 40 officiers dont 12 de tués. M. le comte d'Estaing a reçu deux coups de feu : il s'est comporté

en véritable grenadier dans cette affaire mais en mauvais général, M. de Fontange major général a été blessé dangereusement. Pour ma compagnie j'ai eu encore 11 hommes de tués, 13 de blessés, mon capi taine en second nommé M. de Barry, un coup de feu considérable au bras, un sous-lieutenant blessé et prisonnier, et deux autres blessés très légèrement ; ces deux derniers n'ont point été à l'hôpital. Dans tout cela nous avons été très heureux que notre corps de réserve qui était bien en règle en eut imposé aux ennemis qui n'ont osé faire de sortie sur nous. Après que nous avons rentré dans notre camp, notre général a fait demander une suspension d'armes pour enlever nos blessés ce qui nous a été accordé, les Anglais en ont très bien agi avec nos blessés prisonniers, ils les ont bien soignés ; ceux qui étaient le plus blessés, ils les ont renvoyés avec leur voiture ; toute la journée a été employée à transporter les blessés à l'hôpital. MM. d'Estaing et Fontange s'y sont fait porter aussi ; on parle d'une levée de siège et de se retirer, celà paraît être nécessaire.

« 10. Il est décidé qu'on lève le siège, on a travaillé tout le jour à retirer notre artillerie des batteries, la chose a été facile à faire à cause d'une trève qu'il y a eû jusqu'à 3 heures du soir, tout notre canon doit être porté ainsy que les mortiers à Thunderbolt où est notre hôpital, pour de là être embarqué tout de suite sur la rivière, qui est tout près de là où sont toutes les chaloupes de l'Escadre... Il n'y a pas eu un coup de fusil n'y un coup de canon de tiré aujourd'hui, n'y dans la nuit du 10 au 11, ce qui nous a fait prendre un peu de repos ; nous en avons grand besoin car nous n'avons qu'une nuit, l'autre nous la passons à la tranchée.

« 11. On continue toujours à déblayer notre artillerie, mais cela ne va pas vite attendu qu'il nous manque les moyens et c'est les Américains qui nous les fournissent ; ils deviennent moins obligeants depuis que nous quittons Savannah. On est encore très incertain par où nous devons nous retirer ; la retraite (1) effectivement est difficile, nous avons beaucoup de malades qu'on veut embarquer et cela nous demande du temps. J'ai été ce matin à l'hôpital voir de Barry que j'ai trouvé à merveille, vu son état, ainsi que les autres officiers de ma connaissance. J'ai vu aussi M. le comte d'Estaing qui a paru sensible à mon attention ; je n'ai fait que lui demander des nouvelles de sa santé, et me suis retiré ; j'ai vu Fontanges aussi mais je l'ai trouvé mal. J'ai fini par faire un très bon dîner avec M. du Petit Thouars et après je suis revenu au camp où je n'ai rien trouvé de nouveau. On a fait des défenses à la troupe pour la maraude, n'y de dépasser les grands gardes, je crains que cela ne soit trop tard, les soldats sont bien indisciplinés, et on leur a trop permis dès le commencement ; la nuit a été fort tranquille.

« 12. M. de Dillon qui commande en l'absence de M. d'Estaing, a assemblé ce matin un conseil de guerre composé de tous les colonels, lieutenants-Colonels et majors de l'armée pour décider par où nous devons nous retirer ou par Charlestown, ou nous embarquer par Thunderbolt ; le premier est plus long, plus fatigant mais aussi plus sûr ; car nous ne

(1) Il y avait certainement du découragement dans les rangs français. Il est constaté par les écrivains anglais qui, tout en louant l'élan des chefs à l'assaut du 9 Octobre, disent qu'il échoua parce que leurs soldats « ne voulurent pas suivre ». Il semble que si cette allégation eut été vraie, il en ressortirait quelque indice dans le journal si véridique de Terson.

pouvons pas être troublés dans notre retraite et au contraire on pourrait fort bien s'opposer à notre embarquement ; comme il faut tout prévoir on a donné un ordre de bataille en cas d'attaque avant que nous n'abandonnions les rives de Savannah : on ne peut nous laisser plus tranquilles que ne le font les habitants de cette ville, ils nous font même entendre que leur intention n'est point du tout de nous troubler dans notre retraite, ils paraissent trop contents de nous voir prendre ce parti. En conséquence, ils nous laissent tout déblayer à notre aise ; le 13, le 14, le 15, le 16, le 17 tout a été transporté et nous ne laissons rien après notre départ.

« 18 Toute l'armée est partie (1) ce soir 7 heures pour aller bivaquer à deux lieues du camp que nous quittons, trois compagnies de grenadiers sont destinées pour l'arrière-garde, ma compagnie est du nombre. A 4 heures du soir, nous avons été renforcer la tranchée et nous ne devons en partir que quand l'armée sera en pleine marche ; les américains de leur côté font leur retraite sur Charleston et partent une heure avant nous, l'arrière-garde et aux ordres de M. de Pondeveaux, Lieutenant-colonel d'Auxerrois ; à neuf heures du soir à notre contentement, nous avons abandonné la tranchée et fait notre retraite ; quoiqu'il fit le plus beau temps du monde et clair de lune, nous n'avons pas été troublés du tout dans notre marche, nous avons joint à 11 heures l'armée sans savoir tiré un coup de fusil. Nous nous sommes postés à la gauche de l'armée, en avant trois compagnies de chasseurs et de même

(1) Lincoln s'était retiré dans l'intérieur, son armée réduite à 1700 hommes ; celle de M. d'Estaing n'en comptait plus que 2000, mais il n'abandonnait pas ces lourds canons de fer qu'il avait été si difficile de trainer pendant plusieurs lieues dans les sables.

à la droite. Lorsque tout le monde a été rendu on a fait des grands feux et passé la nuit très en repos.

« 19 Nous devons à 4 heures du soir changer de position, et aller en prendre une très bonne, et au bord de la rivière où nous pourrons nous embarquer. Les trois compagnies de grenadiers qui ont fait hier l'arrière-garde, la font encore ce soir, toujours aux ordre de M. de Pondeveaux. Nous voilà rendus à notre nouveau camp, il y a déjà des troupes embarquées et l'on espère que notre tour ne sera pas long : d'ailleurs les ennemis nous laissent fort faire ce que nous voulons, notre position est si bonne que nous ne craignons pas d'être attaqués, la nuit a été aussi bonne que le jour; nous avons bien dormi. Toutes nos tentes et nos marmittes ont été embarquées ce matin et toute l'armée doit l'être ce soir ; on a distribué les troupes dans différents canots ; pour moi je réclamai ceux du *Robuste*. A 5 heures du soir tout à été embarqué et chacun à été joindre sa destination : comme notre chaloupe s'est engravée, nous n'avons pu aujourd'hui arriver à notre cher *Robuste* ; il a fallu passer encore la nuit dans la chaloupe ; heureusement il faisait beau et c'était moitié mal.

« 20. Enfin je me suis rendu à bord du *Robuste*, où j'ai été très bien reçu et accueilli. M. de Grasse et tous ces Messieurs m'ont temoigné avoir grand plaisir de me revoir, j'ai retrouvé, dans ce vaisseau, plusieurs de mes grenadiers blessés et de Barry (son capitaine en second); tous vont assez bien.

« 22. Nous devons après que toutes les troupes seront embarquées, nous séparer de l'Escadre de M. d'Estaing. La division de M. de Grasse et celle de M. de Lamottepiquet, qui ont toutes à leur bord les malades et blessés, et généralement toutes les trou-

pes allaient d'abord à Chesapeake, y déposer tous nos malades, ravitailler tous nos vaisseaux qui ont besoin de tout, et de là, prendre la route de la Martinique. Nous sommes prêts à effectuer ces projets au premier instant où les vaisseaux qui ont été envoyé faire de l'eau, seront de retour. Rien de nouveau : on est toujours à l'ancre, nos marins désirent bien de la lever pour se séparer de M. d'Estaing.

« 23. M. d'Estaing part pour la France (1) avec une partie de l'Escadre ; j'ai été à bord aujourd'hui du *Languedoc* pour y voir ce général, il m'a très bien reçu et m'a promis de me faire obtenir ce que je demande, il a reçu mon mémoire qu'il doit appuyer de son crédit (2). Rien de plus intéressant que hier.

« 24. On a reçu oujourd'hui l'eau qu'on attendait : ainsy nous ne tarderons pas à partir, le temps commence à devenir mauvais ce qui nous occasionne un peu de rouly.

« 25. M. de Lamotte Piquet (3) a appareillé ce matin avec le *Magnifique* et le *Réfléchi*. Comme il a une commission particulière il prend son parti. On croit très fort qu'il prend la route de St. Domingue il a avec lui le vaisseau le *Magnifique* qui pourrait l'y obliger par l'avarie qu'il a. Notre division comptait aussi appareiller aujourd'hui, mais tout n'est pas encore

(1) Le 16 oct. 1781, une lettre de subdélégué du Languedoc, Favier, aux maires et consuls, de Montpellier nous apprend que les bas officiers des Régiments d'Agenois, Gastinois, Cambresis, Armagnac, Auxerrois et Viennois, envoyés des colonies en France pour rétablir leur santé, seront réunis à l'île de Ré pour y recevoir les ordres de M. de Vergennes, Ct. le dépot qui y est installé. (E. E. Arch. municipales, Montpellier).

(2) Il s'agit sans doute de la croix de St. Louis que Terson avait bien méritée par ses services et qu'il reçut en effet, dans la suite.

(3) Lamotte Piquet va à la Martinique, Vaudreuil à l'entrée de la baie de Chesapeack. D'Estaing rentre en France, de Grasse à St.-Domingue.

prêt, le temps est un peu frais, mais il est beau, le vent serait bon pour se mettre en route. La mer devient grosse ce qui fait craindre pour les ancres depuis ce qu'on a éprouvé ;la nuit à été mauvaise,nous avons cassé un cable et par conséquent perdu une ancre mais on en a mouillé une autre.

« 26. On comptait appareiller ce matin, mais le temps est trop mauvais. Jusqu'à midi, il a continué; à 4 heures du soir, il s'est un peu calmé et nous avons mis à la voile: toute la division de M. de Grasse n'a pu en faire autant, trois de ces vaisseaux n'étaient pas prêts, nous devons louvoyer toute la nuit et revenir demain les chercher. Notre vaisseau à fait son adieu à M. d'Estaing par trois « Vive le Roi »; on nous a répondu par les mêmes honneurs; l'on voit le grand plaisir de la part de nos marins (3) de se séparer de notre vice amiral. La mer devient de plus en plus mauvaise, ce qui nous fait être fort aises d'être à la voile, quoique nous essuyons beaucoup de rouly.

« 30 Le tems est un peu plus calme, la mer et le vent sont moins forts, nous ne sommes plus à la cape nous fesons de la voile mais non pas autant que nous le pourrions, à cause du *Sphinx* qui est avec nous, qui a peine à nous suivre à cause de son grand mat qui est avarié : c'est le seul vaisseau qui est avec nous; ceux qui doivent nous joindre ne le font pas encore ce qui fait que nous tenons une route incertaine, on pourrait se déterminer pour celle de la Martinique,

(1) L'attaque insuffisamment conçue et préparée de Savannah, avait attristé les esprits réfléchis. Le 12 août 1780, quand Lafayette donnait New York comme objectif à Rochambeau à peine installé dans Rhodesiland et y attendant des secours, le vieux maréchal écrivit au trop bouillant héros ; « Je crains ces Savannah et autres évènements de cette sorte dont j'ai tant vu dans ma vie. Il est un principe en guerre comme en géométrie — vis unita fortior.

à cause qu'on ne peut rallier la division, le mauvais tems et notre gouvernail qui commence à avoir besoin de réparer. Enfin nous espérons que tout cela nous éloignera de Chesapeake. A 5 heures du soir il vient d'être décidé qu'on iroit au plus près de St. Domingue ou la Martînique.

« 31. Le vent a beaucoup diminué et la mer commence à être un peu calme, M. de Grasse a fait venir M. de Soulange qui commande le *Sphinx* pour tenir conseil et déterminer définitivement la route que nous tiendrons. Il a été décidé qu'on ira à St, Domingue sans attendre le reste des vaisseaux de la division ; le reste de la journée et la nuit a étè très belle.

« 1er Nov. On a aperçu ce matin un vaisseau qu'on n'a pu reconnaitre qu'à midy, c'est le *Tonnant* que commande M. de Barras chef d'Escadre. Ce vaisseau devait aller en France mais le mauvais temps vient de lui faire couper ses cables et perdre encore son ancre ; il est très avarié ce qui la déterminé à aller aussy à St. Domingue et nous allons de compagnie.

« 4. On tâche de joindre ce matin le vaisseau qu'on a vu hier au soir : il est encore éloigné, il faut un peu de tems pour le joindre ; ce vaisseau nous a joint à midy, c'est un marchand qu'on a pris du temps que l'escadre était à Savannah, il n'a ny soldats ny canon ainsy il est pour nous d'un très petit secours, cependant nous l'escorterons, sa vente n'est pas encore faite.

« 5. Les vents ont diminué, nous allons bien lentement il n'y a rien de nouveau.

« 6 et 7. Nous avons grand calme ce qui ne nous arrange pas à cause de la proximité de la terre ; on compte que nous n'en sommes qu'a huit lieues, nous avons été obligés ces deux nuits de revirer le bord.

« 8. Nous avons vent arrière et bien frais, ce matin ainsy nous nous attendons d'un moment à l'autre à voir la terre; à dix heures on a rencontré un brick chargé de sel venant des illes turques. Il va à Charlestown ; on a cru un instant qu'il était anglais, mais heureusement pour lui il est américain, cette reconnaissance nous a pris du tems, on a découvert la terre à midy: nous avons le plus beau tems du monde toujours vent arrière, on espére être demain au soir au cap, la nuit a été aussi belle que la journée.

« 9. Il y a beaucoup de pluie jusques à midi avec du brouillard ce qui pourrait nous contrarier pour notre arrivée, car il y a les mornes du cap qu'il faut découvrir de loin; à 4 heures nous les avons vus et nous sommes venus jusqu'a hauteur du Ricolet mais comme les *Sphinx* et le *Tonnant* vont fort lentement nous n'arriverons pas aujourd'hui au cap. On a reviré de bord et couru des bordées toute la nuit.

« 10. Nous n'avons point du tout de vent. Il est douteux encore que nous puissions arriver aujourd'hui. Il y a eu beaucoup de pluie jusques à trois heures mais,cependant nous sommes entrés. Je suis descendu à terre et j'ai retrouvé toutes personnes qui m'intéressent très bien portantes ;on peut juger sy cela me fait plaisir. Je compte faire descendre ma compagnie demain. »

— Le Journal de Seguier s'arrête ici; il est muet sur la part glorieuse prise par le Régiment d'Agénois à la guerre d'Amérique,la prise de York-Town le 19 oct. 1781, l'hèroïque combat de Briston Hill, le 28 janv. 1782, les batailles navales aux Antilles en 1782.

— L'entreprise de d'Estaing avait donc échoué: contrariée par les vents,insuffisamment prèparée,peu soutenue par les Américains, elle n'avait servi qu'à

prouver une fois de plus le courage et l'endurance du soldat français et de ses chefs.

C'est là dessus que se termine le Journal de Seguier de Terson, mais l'idèe de la délivrance des États-Unis a laquelle il s'était associé si passionnément, ne devait pas être rebutée par l'échec qu'il nous a conté. Encore quelques mois, quelques efforts, un peu plus de ce sang français si généreusement, si libéralement répandu pour toutes les saintes causes, encore un voyage de Lafayette, et la liberté va fleurir sur un sol prêt à le recevoir et les Américains pourront s'écrier avec ce jeu de mots naïf qu'il est triste de ne pas avoir mérité le 9 octobre 1779 :

« Grace au Destaing vainqueur l'Amérique est sauvée ! »

SAINT-QUIRIN

LE SPIRITISME DEVANT LA SCIENCE [1]

(suite)

Un certain nombre de phénomènes *merveilleux* peuvent et doivent s'expliquer par le préternaturel c'est-à-dire par l'intervention divine, angélique ou diabolique. Ce n'est pas à la légère qu'il faut croire à pareille intervention, très rare dans nos pays chrétiens ; et, du reste, nous devons abandonner ces faits extraordinaires au jugement des théologiens et au contrôle de l'Église.

D'autres fois, c'est de la pure jonglerie. Des prestidigitateurs habiles abusent de la crédulité publique. Un œil exercé aura vite saisi le mécanisme caché de ces fameux tours « d'escamotage ou de passe-passe » etc., etc...

En tous cas nous croyons inacceptables les prétentions scientifiques du spiritisme. C'est ce que nous voulons établir brièvement.

« Il paraît qu'au IVme siècle, les chefs d'une conspiration contre l'empereur Valence interrogèrent les tables magiques en employant des procédés analogues à ceux des spirites actuels.

« En fait, c'est en 1847, en Amérique dans le village d'Hydesville (État de New-York), que les nouveaux faits se révélèrent. »

(1) Voir le numéro de Novembre.

Une nuit, un M. Weekman entend frapper à sa porte. Ce bruît se renouvelle. Fatigué, le locataire s'en va et il est remplacé par le Dr John Fox, sa femme et ses deux filles. Les bruits se reproduisirent. Les courageuses misses engagèrent une conversation avec l'esprit frappeur. On se sert d'abord d'un alphabet et, pour aller plus vite, de certaines abréviations. Quand le Docteur Fox va se fixer à Rochester, l'esprit frappeur déménagea avec lui. Aussitôt après, on évoqua même d'autres esprits.

« En février 1850 on constate authentiquement les mouvements des tables... les mains sans bras qui frappent les assistants, la vue d'un fluide grisâtre et toute espèce de bruits, d'agitations, de phosphorescences dans la pièce où l'opération a lieu. »

« La famille Fox se transporta alors à New-York où l'attendaient les plus grands succès... D'Amérique, la chose passa d'abord en Allemagne par une lettre d'un habitant de Brême... En France, ces faits furent annoncés par une brochure de Guillard. Les expériences commencent en 1853 à Bourges, Strasbourg et Paris... Il n'y eut pas d'autre occupation et d'autre conversation pendant tout un hiver. »

On attache un crayon au pied d'une table qui écrit. On découvre alors que le rôle de tous les assistants n'a pas la même importance. Certains comparses sont peu utiles, d'autres sont nécessaires. On les appelle : « mediums. » Ces mediums, inconscients, écrivent, parlent, dessinent, gesticulent. C'est alors que Rivail (Allan Kardec) rédige le *Livre des esprits* où il expose la *philosophie spiritualiste* « selon l'enseignement donné par les esprits supérieurs à l'aide de divers mediums. »

En 1868, arrivent les phénomènes de matérialisation. On fait mouvoir des objets que personne ne touchait ; les crayons écrivent tout seuls ; des ardoises enfermées dans des boites scellées se couvrent d'écritures ; des bras, des têtes, des corps sans appui (lévitation) apparaissent dans l'air ; on photographie et on moule ces diverses apparitions ; le physicien Crookes entend des airs sur des instruments de musique sans intervention humaine directe.

« Et ainsi, ajoute le Dr Grasset, le spiritisme, sous les noms divers d'occultisme, de sciences psychiques... s'est étendu énormément et a ses revues, ses journaux, ses livres et ses Sociétés savantes. »

On a tout d'abord cherché à expliquer scientifiquement tout ce *bloc* spirite.

Pour piquer l'attention, le Dr Papus tient à rattacher sa doctrine aux idées enseignées dans les temples Egyptiens dès 2.600 avant Jésus-Christ. Sa philosophie n'encourra pas le reproche de nouveauté !

Chez l'homme, entre l'esprit immortel et le corps physique, il y a un intermédiaire qui a des organes et des facultés absolument carastériques. Ce principe intermédiaire sorte de *médiateur plastique*, c'est le *corps astral* qui peut rayonner autour de l'individu, formant une atmosphère invisible appelée *aura astral*. Il peut même s'extérioriser complètement.

Ajoutez à cela une manière de métampsychose.

« Les *esprits* des spirites (ou *élémentaires* des occultistes) sont les restes des hommes qui viennent de mourir, entités humaines évoluées mais n'ayant pas encore subi toutes les évolutions, tandis que les *élémentals* n'ont pas encore passé par l'humanité. »

Parmi les *élémentals* (esprits inférieurs à la nature

humaine) on compte les sylphes (esprits de l'air) ; les salamandres (esprits du feu) ; les ondins (esprits de l'eau) ; les gnomes (esprits de la terre des anciens et des rose-croix). Esprits ni bons ni mauvais, qui s'amusent aux dépens des assistants, dans les séances spirites.

Au-dessus des *élémentals* le Dr Papus place les *élémentaires* (esprits humains) ; les anges ; les démons ; les esprits astraux.

« A la mort, le corps physique retourne à la terre et devient poussière. Le corps astral et l'être psychique, éclairés par la mémoire, l'intelligence et la volonté des souvenirs et des actions terrestres, constituent un *élémentaire* ou un esprit. »

D'ailleurs « la substance constituant ces fluides qui entourent l'être évoqué a beaucoup d'analogie avec l'électricité. De là les pointes métalliques qu'on employait dans ces sortes d'évocation. »

Nous reconnaissons ici la consultation du « *Messager de l'occulte*. »

Que penser de tout cela, dirons nous avec le Dr Grasset ?

D'abord, tout ce qui, dans cette doctrine, appartient à la religion, doit être rejeté hors de la science positive : corps *astral*, incarnations, réincarnations du corps *astral*, esprits inférieurs, supérieurs.

Et si nous passons à l'*extériorisation*, le fait est-il démontré scientifiquement ? Remarquez que le Dr Papus pour démontrer sa théorie du corps astral s'appuie sur l'intuition, la télépathie, les rêves prophétiques. Or, il n'est pas nécessaire du tout d'accepter ce corps astral pour expliquer ces phénomènes.

Du reste, au IVe congrès international de psycho-

gie tenu à Paris en 1900, liberté entière a été laissée aux spirites d'expliquer leur doctrine et d'apporter leurs preuves. « Eh bien, la conclusion unanime a été que rien de scientifique n'était encore établi dans tout ce domaine dé l'extériorisation en dehors des agents connus. »

Dans les explications des spirites, Vaschide n'a « pu trouver que des mots, des mots et seulement des mots. »

Oskar Vogt de Berlin a protesté contre l'envahissement des spirites qui « nous compromettent par ces communications antiscientifiques. »

Nous tenons surtout à citer l'opinion de Bernheim.

« Quant à la question des phénomènes psychiques, dit-il, il me paraît prudent de réserver mon opinion.

« Que ceux qui en défendent la réalité nous en fournissent des preuves convaincantes ; nous ne demandons pas mieux que de nous incliner devant ces faits. Mais pour cela, il faut apporter des faits, les démontrer exacts d'abord, et c'est ensuite seulement qu'il sera permis d'en tirer des conclusions et d'en induire des théories...

« En ce qui me concerne personnellement, j'avoue ne pas être encore convaincu. J'ai vu bien des sujets, bien des mediums, j'ai assisté à bien des expériences, mais toujours j'ai trouvé des causes d'erreurs qui empêchaient la certitude. »

La cause est jugée. Il faut conclure.

Les prétentions scientifiques du spiritisme sont donc ridicules. Il ne nous reste qu'à consulter la psychologie. La loi du double psychisme, fondamentale en cette science, nous fournira l'explication d'un très grand nombre de phénomènes. Nous resterons de la sorte, dans les plus pures données de la science,

et sur ce terrain de l'observation interne, la conscience de chacun pourra présenter son facile témoignage.

La physiologie nous prêtera son concours :

« Le système nerveux se ramenant anatomiquement au neurone, l'acte nerveux le plus simple est physiologiquement *l'acte réflexe.* — Une excitation complète arrive par les prolongements protoplasmiques, se réfléchit et se transforme dans les corps cellulaires, et par les prolongements cylindraxiles, devient une excitation motrice... » Puis les actes réflexes se compliquent peu à peu, et deviennent de plus en plus complexes. »

Un acte automatique n'a que les apparences de la spontanéité : car tout mouvement est la transformation d'un mouvement antérieur ; du moins une impulsion extérieure actuelle ne lui est pas nécessaire, il n'y a qu'une provocation (cachée) n'entraînant pas fatalement toujours la même réponse.

De plus l'acte automatique est fait sans réflexion, involontairement, machinalement. « Vous pensez à autre chose en chassant une mouche ou en faisant des gammes sur le piano. » L'automatisme est déjà un réflexe supérieur et compliqué et il peut y avoir du psychisme c'est-à-dire de la conscience.

Ainsi vous marchez automatiquement en pensant à autre chose, mais si vous rencontrez une voiture, un caillou, vous les évitez ; s'il pleut, vous ouvrez votre parapluie. Ces derniers actes « constituent à la fois un automatisme supérieur et *un psychisme inférieur.* »

« Enfin au-dessus de tout cela, il y a un *psychisme supérieur*, c'est-à-dire des actes psychiques volontaires et libres, précédés de réflexion, des actes cons-

cients plus ou moins nets qui n'ont plus rien d'automatique. » Donc, il y a *deux psychismes ;* deux catégories *d'actes psychiques.*

M. Grasset de ces divers actes ; réflexes simples, réflexes complexes ou automatiques : automatiques psychiques inférieures ; psychiques supérieurs trace la classification physiologique suivante :

1	....	Psychisme supérieur	*CentreO*	Ecorce
2	... automatisme supérieur	Psychisme inférieur	*Polygone*	cérébrale
3	réflexes supérieurs	automatisme inférieur	......	centres basilaires et mésocéphaliques
4	réflexes simples......................			axe bulbomédullaire

Physiologiquement, quand l'impression centripète ne dépassera pas le polygone de l'écorce cérébrale, et qu'elle n'aboutira pas jusqu'au centre O, il n'y aura pas conscience. C'est à quoi Gerdy pensait déjà quand il disait en 1846 : « Il faut s'habituer à comprendre qu'il peut y avoir sensation sans perception de la sensation ». C'est ce que les auteurs appellent domaine du subconscient, ou de la conscience subliminale. (Myers).

Or, dans l'activité polygonale, il y a, avons-nous dit, du psychisme. — Et d'abord de la mémoire. C'est ce que le Dr Renaut a fort bien mis en lumière : « Le neurone, dit-il, est une cellule avant tout sensible et *qui se souvient.* C'est-à-dire en qui chaque impression reçue détermine une empreintetelle et si parfaitement élective d'ailleurs, qu'elle demeure et n'est pas effacée par la superposition des impressions nouvelles lesquelles agissent sur le neurone pour leur propre compte et de la même façon ». Et il

ajoute : « C'est une mémoire élémentaire qui se définit la conservation de certains états et leur reproduction si facile que, si l'on n'y regarde pas de près, elle arrive à paraître spontanée ».

Le polygone a des neurones doués de mémoire inconsciente — mais le centre O a des neurones doués aussi de mémoire consciente. Seulement ces mémoires se confondent comme sources et comme résultats. « O à l'état de veille normal, puise dans toutes ces mémoires, sans distinguer toujours l'origine des diverses impressions qu'il reçoit ainsi ».

Vous lisez avec attention, c'est le centre O qui agit; vous lisez sans penser à ce que vous lisez, c'est alors un acte purement polygonal. Une personne vous répond consciemment, alors O intervient ; si elle parle sans réflexion, elle agit avec son seul polygone sans intervention de O.

Et combien d'actions sont ainsi produites sans cette intervention de O. Vous allez en voyage, une fois votre but déterminé avec conscience, la plupart du temps, tous les actes si nombreux qui se déroulent, vont être inconscients — et simplement polygonaux. On marche en ville, le professeur traduit son texte grec ou latin ; le pianiste joue ses difficiles arpèges — polygonalement. Faut-il s'en attrister ? Et Dieu n'a-t-il pas voulu par là, diminuer notre responsabilité et nos démérites ?

Ce double psychisme est facilement saisi dans les distractions et le sommeil. Nos lecteurs s'en rendront aisément compte. Nous voudrions citer les très curieux et très intéressants exemples du Dr Grasset, mais n'oublions pas de remarquer que dans la distraction « il y a disjonction des deux psychismes ; il n'y a pas annulation de O qui est actif et pense à

autre chose » tandis que dans le sommeil, le somnambulisme, etc, O disparaît, est inactif, dort, suspend ses fonctions pendant que travaille le polygone.

Or, le distrait n'est pas un fou. « Chez le fou, il y a trouble de O. Chez le distrait, O fonctionne normalement. Ce qui est anormal, c'est le défaut de collaboration de O et du polygone ».

Ne pas confondre non plus le distrait avec l'inspiré. L'inspiration n'est pas un acte purement polygonal et automatique. Du reste dans certaines distractions, et par le fait qu'elles sont conscientes, réfléchies, quoique involontaires au début, O collabore avec le polygone.

« Les actes d'habitude, les actes d'instinct, de passion sont, dans beaucoup de cas, des actes automatiques, accomplis par le polygone pendant que O est distrait ». Et voilà qui en diminue ou en éloigne la responsabilité.

Et si nous voulions parler de la psychologie des foules ? Comment supposer une conscience et une volonté aux membres de ces cohues qui, aux jours de fêtes ou de troubles, se pressent tous vers le même point, avec les mêmes gestes et les mêmes cris ? O est entraîné par son polygone. O disparaît comme dans un acte passionnel.

Les distractions, les rêveries, sont les rêves de l'état de veille. Il y aurait sur les rêves du sommeil tant de merveilles à raconter.

D'abord pendant le sommeil, si une partie du cerveau dort, une autre partie veille. Notre sommeil ne serait donc souvent que partiel. O se repose, mais le polygone veille, témoins les rêves.

Les rêves sont des images avec association d'idées souvent, mais en dehors du contrôle de la conscience,

généralement du moins—et en tout cas de la volonté : d'où l'absurdité de nos rêves. Les notions d'espace, de temps, d'objets sont brouillées et enchevêtrées. « Le rêveur, dit Maury, n'est pas plus libre que l'aliéné ou l'homme ivre ».

Dans les rêves, O, quand il intervient n'exerce pas uniformément son activité. On peut par exemple, d'une certaine manière donner telle direction à des rêves, par une image ou une pensée très vive au moment de prendre son repos. La chose n'est pas infaillible pourtant : nos rêves dépendant de nos pensées habituelles ou des accidents nocturnes. Pratiquement nous devons tenir compte de ce procédé dans le traitement des mauvais rêves chez certaines personnes.

Pendant le sommeil « O assiste quelquefois au rêve sans pouvoir le modifier, essaye vainement de lutter, discute son rêve, cherche à le saisir, à s'éveiller ». Mais si O est actif c'est qu'il n'est pas endormi et que le sommeil n'est pas profond. Voilà pour la volonté et la conscience interne.

Si nous passons maintenant aux sens externes, nous remarquons qu'ils sont chez les uns, tous absolument fermés et endormis. « Dormir les poings fermés ». D'autres conservent certaines impressions sensorielles. Un enfant endormi entendra la voix de sa mère et pas un bruit plus intense. La mère entendra de même le moindre vagissement de son enfant.

L'oreille de celui-ci restera ouverte, un bruit imperceptible sera entendu. L'imagination polygonale par association repassera ses images sonores passées, arrivera à quelque image d'une sonorité puissante. Ce sera le cauchemar, le brusque réveil. Même phénomène de cauchemar peut se produire par le fait

d'association si on est couché sur le cœur. Un gros chagrin nous a serré le cœur ; la contraction du cœur durant le sommeil nous amènera l'association de ce gros chagrin. Cauchemar ! de même pour les digestions pénibles. Et c'est ainsi que les rêves d'origine pathologique peuvent laisser deviner une maladie qui débute. Galien parle d'un jeune homme rêvant qu'il avait une jambe de pierre. Il fut frappé plus tard d'une attaque d'apoplexie à cette même jambe.

« Dans tous ces cas, les sensations sont vraies dans leur point de départ, externe ou interne ; elles arrivent au polygone, mais O dort, n'intervient pas et le polygone fait son roman ».

Dans les rêves comme dans les rêveries les associations jouent un très grand rôle : contiguités spatiales, temporelles, causales, de ressemblance ; lien logique conservé dans les images, vêtement de la pensée ; associations de la fantaisie imaginative ou de la volonté, ces dernières conservées aussi dans les images ; enfin consonnance des mots (images sonores) ; similitudes de lettres (images visuelles). Les associations nous entraînent très loin du début et il nous est, parfois, si difficile de suivre la filière.

Nous avons dit que les rêves sont généralement inconscients. Il en est cependant qu'on se rappelle au réveil avec plus ou moins de netteté, et le docteur Grasset donne des exemples remarquables de ces phénomènes.

On le voit, le polygone existe, il s'impose même et il en arrive jusqu'à former une sorte de personnalité polygonale qui s'affirme devant la personnalité consciente. Ce fait n'est-il pas très important pour expliquer entr'autres choses le dédoublement de la personnalité en certains cas pathologiques.

Tout ceci est déjà fort intéressant. Nous nous appliquons à mettre en relief ces états pathologiques de conscience et de sous-conscience. La pensée de MM. Janet et Grasset n'en deviendra que plus limpide, plus sûre et nous en pourrons avec netteté faire les multiples applications. Ce sera double profit : spéculatif et pratique.

Mais voici qui est mieux encore : « Il y a d'autres rêves (démontrés au spectateur par des cris ou par des mouvements) qui ne laissent aucune trace dans la mémoire au réveil. Cependant ces rêves oubliés au réveil peuvent avoir laissé une trace dans la mémoire polygonale et alors le sujet les retrouve dans le cours d'un rêve subséquent ; ou bien O les retrouve à un moment ou à un autre, au réveil, dans son polygone, sans se rendre compte de leur origine ».

Par contre, le sujet retrouve en rêve, des souvenirs déposés inconsciemment dans le polygone à l'état de veille. On voit ainsi des gens et des objets qu'on croyait n'avoir jamais vus. En réalité, on les reconnaît. Et ce qu'on appelle alors divination n'est tout simplement qu'une résurrection d'impressions passées inconscientes. Et c'est ainsi que dans le rêve (le cas se produit dans la folie) on peut commettre des actes, dire des paroles ou concevoir des pensées et des désirs répréhensibles que le centre conscient O n'aurait jamais autorisés. Ces quelques données suffiraient déjà pour traiter le sujet de la création et de l'inspiration. Nous y reviendrons.

Le polygone est donc distinct physiologiquement du centre conscient O ; et le Dr Grasset retrouve dans sa vaste érudition l'hypothèse de Lépine (1894) et de Mathieu Duval (1895) pour confirmer son opinion,

bien que ces deux théories ne soient pas solidaires l'une de l'autre. L'hypothèse a donc été faite que le sommeil naturel « pourrait être causé par le retrait des prolongements des cellules du sensorium, amenant aussi l'isolement de celles-ci. C'est-à-dire qu'il faudrait placer la cassure, la désagrégation entre les neurones de O et les neurones du polygone ».

D'abord, il n'y a rien là qui puisse vous étonner. Nous avons simplement une application spéciale d'une thèse générale. « Tous les divers systèmes de neurones (étages successifs) peuvent, suivant les cas, fonctionner séparément, pour leur propre compte, ou en collaboration avec d'autres systèmes ».

Si je marche, inconsciemment, les neurones mésocéphaliques de l'orientation et de l'équilibre agissent seuls ; chez les équilibristes, ils sont en communication avec le centre O ; de même pour les actes réflexes inférieurs ; de même pour les actes automatiques ;

Et ici se place un fait très curieux dont nous avons par ce qui précède, l'explication : « dans l'hypnose provoquée, le polygone de l'hypnotisé (dirigé par O de l'hypnotiseur) peut exercer son action sur les fonctions intestinales ou sur la fonction menstruelle qui à l'état normal, échappent à l'influence polygonale.

Mais revenons aux rêves : nous ne pouvons nous arrêter en si bon chemin.

Que faut-il penser de la thèse soutenue par le Dr Lucien Lagriffe : Le rêve et le délire ne se distinguent que par des différences de degré ?

Le Dr Grasset n'hésite pas à répondre : « Certainement il n'y a là que des différences de degré pour le physiologiste.... mais entre le rêve et le délire il y a

une différence complète en ce que les centres nerveux en jeu dans les deux cas sont différents. Le rêve est un acte psychique inférieur purement polygonal ; pour qu'il devienne du délire, il faut que O soit entraîné dans le trouble. — *Le polygone rêve, O seul délire* ».

« Tant que O est normal, il conclut, après délibération, au rêve. Tout au plus, hésite-t-il. Le délirant au contraire n'hésite plus. « O malade prend le rêve pour la réalité, vit sa vie de rêve, la croyant vraie ». Mais entre le rêve et le délire, il y a place pour d'autres phénomènes qu'il nous faut étudier.

Dans la distraction, la rêverie et le sommeil, le sujet est à l'état normal, le polygone garde son activité régulière. Dans l'hypnose, nous avons non plus un cas pathologique, morbide comme le délire, et cependant dans l'hypnose, le polygone n'est plus normal. Nous pourrions appeler cet état : *extraphysiologique*.

L'hypnose ou sommeil provoqué est caractérisée par la *suggestibilité*. Voilà qui est bien établi par l'école de Nancy. Ce qui revient à dire que le centre O n'actionne plus son propre polygone , dans l'hypnotisé ; et le polygone de l'hypnotisé est sous la maitrise du centre O de l'hypnotiseur.

Myers de Cambridge exprimait ainsi la même chose : Tantôt le moi subliminal (le polygone) se décide de lui-même (vie automatique) ; tantôt il obéit à un étranger (suggestion) ; tantôt il obéit à son compagnon le moi supraliminal (O). La terminologie du Dr Grasset sera seule acceptée du psychologue qui n'admet pas le moi inconscient.

Avec le Dr Grasset nous n'admettons pas non plus l'opinion de Bernheim qui fait de l'hypnose un phé-

nomène entièrement physiologique sous prétexte que les sommeils artificiels et naturels sont identiques, et que la suggestivité est la simple introduction d'une idée dans le cerveau : Comme si « la leçon d'un professeur à ses élèves et lcs hallucinations provoquées chez un hystérique pouvaient être décrites sous un même nom » dit M. Janet. Il ne serait donc plus possible de différencier une maladie mentale d'un état psychologique normal ? Essayez même de crier énergiquement « dormez » à un dormeur ordinaire, ajoute M. Grasset, il n'en fera rien, il *s'éveillera*, au contraire ; tandis que la même injonction, autoritaire et bruyante, à un hypnotisé, accroîtra l'intensité de son hypnose ».

Du sommeil provoqué, artificiel, ne faites pas un état pathologique, soit ; mais ne dites pas que c'est un état normal. Nous l'appellerons extraphysiologique. Un mot bien trouvé de Babinski : l'hypnose n'est pas la persuasion et le très bon exemple du D[e] Grasset mettra cette vérité en plus vive lumière : « Il faut admettre un terme de transition réel entre le sommeil et le délire, et ce terme est l'hypnose, sous peine de confondre « *les prisons*, *les asiles* et *les maisons ordinaires* ».

Voulez-vous encore d'autres différenees entre l'hypnose et la persuasion ? Dans la persuasion, le sujet accepte l'injonction avec O, puisqu'il consent à obéir ; dans l'hypnose, O n'intervient pas, le polygone seul obéit.

De plus, O de l'hypnotiseur a plus d'influence sur le polygone de l'hypnotisé que son propre Centre O. Cela est-il normal ?

Enfin, tandis que dans la persuasion, tout se fait par colloque entre les deux Centres O, dans l'hyp-

nose, au contraire, le Centre O de l'hypnotiseur ne s'adresse qu'au polygone de l'hypnotisé dont le Centre O a été endormi.

Il faut donc rejeter comme fausses les formules suivantes : *La suggestion est un ordre accepté*. Mais non, c'cst le contraire de l'hypnose, cela. Le polygone n'accepte pas, il subit un ordre — le centre O seul obéit. De même le *suggestible* n'est pas un *crédule* comme le disait Duprat. « On est crédule dans son centre O ; on est suggéré dans son polygone ».

La thèse du double psychisme aboutit donc encore à expliquer, après la distraction, la rêverie et le rêve, l'hypnose elle-même. Notre but, du reste, en donnant ces diverses et intéressantes applications, a été d'en faire bien saisir le sens. Un long trajet nous reste à parcourir. Il y a tant de choses mystérieuses et occultes à étudier.

Avant d'aborder ces derniers phénomènes, et pour nous préparer à en fournir une solution scientifique plus sûre et plus précise, qu'on nous permette de parler d'une troisième et dernière série de faits non plus physiologiques ou extraphysiologiques comme les précédents, mais pathologiques.

Laissons pour le moment, de côté, les maladies mentales plus faciles à caractériser du reste et qui nous montrent le centre O malade. Nous mentionnerons le somnambulisme et l'automatisme ambulatoire qui sont, à proprement parler, des maladies polygonales.

Et d'abord, dans le somnambulisme naturel ou spontané les communications sont supprimées entre O et le polygone ; même remarque, a été faite pour la distraction, la rèverie et le rêve. Mais ce qui caractérise le somnambulisme, ce sont les crises d'activité dans le polygone moteur ainsi émancipé.

Ainsi, dans l'hallucination comme dans le somnambulisme naturel, le polygone est très actif. Les images de l'imagination sont très vives et par le fait de cette vivacité, elles s'objectivent. L'halluciné comme le somnambule prennent donc pour des réalités, pour de vraies sensations leurs images ; mais à son tour, le somnambulisme se distingue de l'hallucination en ce sens qu'il réalise et qu'il vit ses propres rêves. C'est bien ce double caractère que veut faire ressortir le Docteur Grasset quand il parle « de crises d'activité paroxystiques du polygone moteur. »

Cette crise d'activité et de vivacité explique certains phénomènes de mémoire que M. Grasset nous expose ainsi : « O retrouvant au réveil dans son polygone des souvenirs déposés pendant la erise à son insu, ne découvrant pas l'origine vraie de ces pensées les prend pour de vraies et personnelles découvertes. »

Et alors c'est un « grainetier » somnambule, par exemple, qui meuble son polygone de poésies diverses. Seulement dans ce polygone O choisit avec goût, prend telle pièce en telle autre, change tel mot, donne un autre titre à la poésie et croyant que tout ce beau travail est de lui seul, le fait imprimer sous son nom et le répand dans sa petite ville.

« L'enfant grec » des Orientales devient l' « Enfant boer. » Et au lieu de ces deux vers :

Les Turcs ont passé là, tout est ruine et deuil,
Chio, l'ile des vins, n'est plus qu'un sombre écueil

nous aurons :

Roberts a passé là, tout est ruine et deuil,
Le Weldt du Rand au Cap, n'est plus qu'un sombre écueil, etc.

Il pille ainsi, en les adaptant à d'autres sujets, Racine, Shakespeare, Flaubert, avec des airs convaincus, très sincères, d'inspiré. On se moque de lui, on l'appelle « coco » parce qu'on ignore dans sa petite ville, les grands noms qu'il met ainsi à contribution, jusqu'au jour où un parisien découvre les sources où boit notre humble grainetier ; jusqu'au jour surtout où le pauvre somnambule mettant imprudemment le feu à la bibliothèque où il va s'inspirer sans le savoir, supprime son pactole poétique.

C'était un plagiaire, mais inconscient ; nous avons ici de la jonglerie, mais inconsciente.

Tout ceci ne vous remet-il pas en mémoire certaines histoires de « maison hantée » ; « de sainte Philomène » délicieusement racontées par MM. Grasset et Janet ? et voilà comment la théorie du double psychisme, scientifique puisqu'elle repose sur une loi fondamentale de la psychologie, trouve encore ici une frappante et pratique réalisation.

La philosophie n'aurait-elle que ce grand avantage de réformer certaines affirmations des critiques d'art, plus brillantes que solides, il faudrait lui en savoir beaucoup de gré.

Que penser, en effet, de cette affirmation de Louis Dumur, dans le *Mercure de France*, à propos de notre grainetier « coco de génie ! ! ! » « Au fond, qu'est-ce que le génie ? qu'est-ce que l'inspiration ?.. qui sait si les hommes de génie ne sont pas, eux aussi, des somnambules ! Les somnambules d'œuvres écrites de toute éternité, existant déjà dans d'autres planètes ou dans d'autres mondes peut-être que nous ne soupçonnons pas... un philosophe dont je ne me rappelle plus le nom n'a-t-il pas émis l'idée du retour éternel des choses ? Qui sait ? »

Cette phrase est un monument ! Peut-être bien que de telles rêveries jettent dans l'admiration quelques esprits irréfléchis, mais en vérité, un petit grain de... philosophie et de vraie science ferait mieux notre affaire. Il faut bien cependant, remettre dans le vrais ces « faiseurs » d'articles hâtifs !

Pourquoi donc vouloir oublier que la théorie de l'inspiration se rattache bonnement et simplement à la question de l'imagination créatrice. Or, l'imagination, uniquement reproductive des choses vues, palpées et entendues, dans l'animal, n'est créatrice, ne peut être créatrice que dans l'homme, par son contact avec l'intelligence sous les trois formes connues du classique, du romantique et du génie. Le polygone est actif mais le Centre O travaille.

La fameuse sonate du diable, de Tartini, appartient à un très bon violoniste ; le thème en mi bémol majeur envoyé par les mânes de Schubert, a été composé par le grand Schumann, de même pour l'imposition des trois cents vers du poète Coleridge.

Les formules de Chabaneix et de Ribot ont une allure plus scientifique et ce parrainage éminent réclame évidemment une discussion.

Avec M. Grasset affirmons d'abord très nettement que l'inspiration n'est ni l'hallucination ni le somnambulisme. L'inspiration demande sans doute la coopération active du polygone et dés lors il ne faut pas s'étonner que le créateur et l'inspiré cherchent la solitude, marchent à grands pas, échauffent leur cerveau (l'imagination) et quelquefois même par des procédés dont ils sont les malheureuses victimes ; mais l'inspiration exige aussi le concours nécessaire de l'intelligence, si on parle du moins d'œuvres qui se suivent et qui tiennent debout. On demandait à

Newton comment il était arrivé à la découverte de ses lois : « *en y pensant* » dit-il. C'est bien avec O qu'il y pensait toujours.

Ce qui a frappé MM. Chabaneix et Ribot c'est la soudaineté de l'inspiration, j'allais dire de l'improvisation. Et à ce mot je tiens beaucoup pour l'argumentation présente.

Mais cette soudaineté qui vient de la richesse et de la vivacité de l'imagination suppose aussi un extraordinaire entraînement. Demandez donc cela aux rédacteurs en chef des grands journaux de Paris, aux musiciens, aux littérateurs. Sont-ils, croyez-vous, arrivés à leur surprenante facilité, sans travail, sans habitude, sans entraînement ? Mais ces habitudes et cet entraînement se sont acquis par l'effort de la volonté et de l'intelligence. Vous voyez la collaboration du centre O.

L'inspiration n'est donc pas un cas pathologique, mais naturel, très naturel et le génie n'est pas la folie.

Et maintenant l'inspiration et l'improvisation arrivent-elles, par leur facilité, soudaineté, à supprimer la personnalité ?

Evidemment le sentiment de l'effort qui affirme notre personnalité, disparaissant de plus en plus, la conscience de notre personnalité a, en moins, cette expression de sa propre affirmation. Mais l'occasion de poser son moi est si fréquents, même durant le travail intellectuel, au passage des idées nouvelles, contradictoires, plus difficiles, au passage d'un tour de phrase plus heureux, et en dehors du travail intellectuel par tant de circonstances variées. En tous cas, allez donc dire à un musicien, à un littérateur que c'est un autre qui a produit son œuvre. Vous serez très bien reçu !

Nos lecteurs mettront donc très facilement au point les formules de Chabaneix :

« Les créateurs sont souvent non des insensés mais des dormeurs éveillés perdus dans les abstractions subconscientes, en un mot des êtres à part, marchant vivants dans leur rêve étoilé. »

« C'est là le phénomène d'inspiration, la création automatique, à un tel point que l'œuvre semble à l'auteur celle d'un étranger. »

Richet exprime la même pensée quand il dit : « l'inspiration ressemble à une dépêche chiffrée que l'activité inconsciente transmet à l'activité consciente qui la traduit. »

« L'inspiration signifie imagination inconsciente et n'en est même qu'un cas particulier. L'imagination consciente est un appareil de perfectionnement. »

La thèse du double psychisme inconscient ou subconscient, conscient ou attentif, nous a donc permis d'expliquer le somnambulisme et l'inspiration et de les distinguer. Elle fournit encore la solution d'un autre problème celui-ci pathologique comme le somnambulisme — nous voulons dire l'automatisme ambulatoire.

« Quand une malade, dit le Dr Grasset, se coiffe et pique adroitement une broche à sa robe, avec des mains *insensibles* (ne sentant pas la piqûre d'une épingle) elle montre son activité polygonale s'exerçant à l'insu de O ; les impressions centripètes qui n'arrivent pas à O pour produire la conscience, arrivent au polygone pour permettre l'automatisme supérieur ou psychique inférieur. Grâce à ces notions, on peut établir que l'hystérie n'est pas toujours mentale, comme on l'a dit. Ne sont mentales que les maladies du psychisme supérieur O. »

Ce n'est pas tout, le double psychisme, on peut l'appliquer aussi aux diverses aphasies se rapportant aux lésions organiques de l'écorce et aux paralysies d'origine corticale.

On le voit la théorie du Dr Grasset s'étend à des solutions très nombreuses et très variées. Etablie solidement sur une donnée scientifique, simple d'allure, d'application facile, elle laisse beaucoup à glaner et notre gerbe est déjà opulente. Nous voulons encore une fois remercier et féliciter le Dr Grasset. Nous le suivrons prochainement dans ses études très fouillées sur l'occultisme, dernier objet de son beau travail.

(*à suivre*) F. HUGUES.

CHARLES JALABERT

L'homme, l'artiste, d'après *sa* correspondance par Emile Reinaud. 1 vol. avec 20 planches hors texte. Paris, Hachette, 1903,

En consacrant ce volume à la mémoire d'un oncle regretté, notre collaborateur M. E. Reinaud a voulu rendre un hommage quasi filial à un artiste, dont sa famille et sa patrie ont le droit d'être légitimement fiéres. Rien ne le démontre mieux que l'importance de cette étude pour l'histoire de l'art français dans la deuxième moitié du dernier siècle. Nul ne pourra désormais l'écrire sans consulter cette précieuse contribution.

Charles Jalabert ne fut pas situé par l'opinion publique au rang de notoriété que semblaient devoir lui assurer une des plus longues carrières artistiques connues et un admirable effort de travail. L'Institut, s'il songea parfois à lui, ne lui ouvrit pas ses portes. Les gouvernements successifs ne dépassèrent pas en sa faveur les limites d'une honnête moyenne de commandes et l'octroi de la rosette d'Officier; aucune revue d'avant-garde n'exalta son nom. Il passa dans la renommée comme dans la vie, élégant et discret, tel qu'on se sentait en présence d'une personnalité de haute valeur ; mais autour duquel ne s'agitaient pas les discussions passionnées, les mouvements d'opinions contradictoires. Il fut éminent en

sa place, mais cette place ne fut celle ni d'un chef d'école, ni d'un isolé de génie.

Et cependant, à bien examiner ses tableaux, on sent que l'inspiration intime fut au-dessus de l'œuvre réalisée. L'artiste a donné toute sa mesure; le créateur, non pas. Il semble qu'une gêne secrète, une invincible timidité aient paralysé l'élan de son imagination. Ce fut de bonne heure une âme trop disciplinée et qui recula devant les épreuves morales ou matérielles, inséparables des hardiesses nouvelles et des émancipations hâtives.

Oserais-je dire que le maître choisi par lui fut en grande partie cause de cette quasi dissonnance ? Charles Jalabert fut l'élève de Paul Delaroche ; il en resta le disciple aimé, l'ami fidèle. C'est lui qui veilla son maître dans sa dernière nuit, qui ferma ses yeux, organisa la vente de sa collection. On a lu, ici même, le chapitre émouvant consacré par M. Reinaud aux rapports de Jalabert et de Delaroche; les extraits de cette correspondance touchante par sa simplicité, la chaleur des sentiments qui y sont exprimés et l'intensité d'affection qu'elle respire de part et d'autre. Jalabert lui-même protesterait indigné qu'il a dû la meilleure partie de son talent à son maître vénéré, à celui qui a décidé de façon définitive le choix de sa carrière, qui l'a soutenu, pendant son premier séjour à Rome attristé par la maladie, de ses conseils et de sa vigilance, qui l'adopta presque pour collaborateur et lui donna ainsi la confiance en lui-même. Tout cela est vrai, et même trop vrai. Précisément parce que Jalabert avait non pas une âme de disciple, mais l'âme même du disciple, sa première éducation artistique devait laisser une empreinte ineffaçable.

Paul Delaroche n'était pas tenu d'être un psycho-

logue; il devait enseigner à ses élèves la peinture et il l'enseignait bien. Artiste consciencieux, froid, un peu solennel, il a laissé une œuvre considérable, aujourd'hui trop injustement démodée et qui demeure un monument considérable dans l'histoire de notre art national. Au moment où il reçut Charles Jalabert dans son atelier, il était en possession de toute sa notoriété, en pleine maitrise de son talent. Voyons-les en présence, le maître et l'élève. Celui-là sévère pour lui-même et pour les autres, prisant surtout dans un tableau le plan, la composition, l'ordonnance savante et harmonieuse, se méfiant en quelque sorte de l'inspiration et voulant que toutes les valeurs ne fussent pas trouvées, mais longuement cherchées et mises en place. Celui-ci timide, facilement découragé, effarouché de scrupules, doué d'une vision plus minutieuse qu'aigue, créateur à ses heures mais plus attentif à creuser le sujet trouvé qu'à l'élargir, méridional en garde contre lui-même et se faisant, encore que l'étant déjà par nature, plus sensible aux tonalités discrètes qu'aux jeux éclatants de lumière. Ne peut-on se demander ce qu'il serait advenu de Jalabert, si le maître, attentif aux côtés faibles de cette nature si bien douée, avait exalté sa faculté d'imagination réelle, mais un peu paresseuse; s'il l'avait poussé vers l'étude des maîtres Vénitiens et pratiqué sur le vif la méthode des complémentaires? Jalabert se plaint doucement dans une de ses lettres, qu'à son arrivée à Rome, Delaroche l'a tout de suite attelé à la besogne d'un grand tableau. C'était bien en définitive de quoi il s'agissait. Mais il n'y aurait pas eu grand inconvénient à laisser s'ébrouer ce jeune étudiant, à lui permettre de courir à droite et à gauche et d'emmagasiner dans son cerveau et dans son

œil une provision de sensations et de couleurs. Jalabert n'était pas de ceux qui s'attardent éternellement à faire l'école buissonnière. S'il ne produisait pas davantage, s'il causait quelque impatience à son père, esprit net et pratique, par sa lenteur à parfaire le tableau annoncé, ce n'était pas chez lui effet de la paresse ou de l'insouciance, mais méfiance de lui-même et recherche exagérée du mieux. M. Jalabert père, connaissait bien d'ailleurs son fils quand il lui écrivait : « Tu es dans un pays de sève ; l'artiste qui « s'y trouve ne doit penser qu'à en recueillir pour « produire. Je voudrais que ta première année fut « employée à voir les meilleurs tableaux, les réunions « religieuses, les fêtes, les salons et les tavernes, à « saisir la nature sur le vif pour rentrer chez toi la « reproduire. M. Delaroche te conseille de faire le « tableau dont tu parles ; il a raison, il vaut mieux « faire cela que ne rien faire. Mais à ta place ce n'est « pas là que j'emploierai mon temps et mes médita- « tions ». Lequel avait raison, du père ou du professeur ?

Le tableau en question était celui de « *Virgile lisant ses Georgiques* » ; il eut un succès fort honorable, fut médaillé et acheté par l'Etat ; d'autres œuvres suivirent dans le même genre historique, marquant des progrès constants chez leur auteur ; le *Christ marchant sur les eaux*, *Orphée*, l'*Atelier de Raphaël*, *Roméo et Juliette*. Mais Jalabert n'a pas vu le lac de Tibériade pas plus que la rive de Bosphore, où la légende emplace la vie d'Orphée ; il a bien traversé Vérone en courant, mais il y a vu surtout les musées et les tableaux d'église. L'enchevêtrement bizarre de ces rues obscures et étroites et le lourd poids de ces citadelles de pierre qu'étaient les maisons

moyenageuses des Capulets et des Montaigus ne lui ont pas donné la frisson de la tragique douleur du drame. Son Roméo, sa Juliette sont les précurseurs des héros dont Gounod chantera les amours en des harmonies aussi galantes qu'incolores. Il se préoccupe des vétements blancs de Juliette ; il perd à les agencer, suivant son expression, « de belles et longues heures de vérité. » Que ne s'est-il plutôt longuement saturé des points de vue si pittoresques de la vieille Vérone ? Que n'a-t-il plus souvent erré sur les bords de l'Adige, encore obscurcie des brumes alpines. Venise même, si nous en jugeons par sa correspondance, le laisse froid plus que de raison. Il voit juste comme toujours, mais sans grand enthousiasme ; d'ailleurs, le même procédé de travail ; au lieu de se baigner de lumière sur les bords de l'Adriatique, il s'enferme dans les musées. Un mot lui échappe qui témoigne de la clairvoyance avec laquelle il se jugeait lui-même : « J'ai vu pendant quinze jours une pein-
» ture et des choses, qui, je l'espère, doivent donner
» à mon pauvre talent un peu de ce tant de qualités
» qui lui manquent... le souvenir de cette grandeur
» doit avoir de l'influence sur un esprit trop porté
» au détail. »

Il était malheureusement trop tard ; l'enseignement reçu avait porté profondément sur cette nature malléable et docile ; le pli était pris et ce n'etait pas quinze jours d'études à Venise qui sufisaient à l'effacer.

Si Jalabert avait employé toute sa vie artistique à peindre des *Virgile*, des *Orphée* ou des *Roméo*, nous serions plus indulgents à cette discipline, qui lui donna, en définitive, son excellente tenue technique. Ce serait un bon et consciencieux peintre de troisième

ordre, et voilà tout. Mais il a fait autre chose, et cette autre chose n'est rien moins que la *Villanella*, la petite *Maria Pasqua*, et enfin, la longue série de ses portraits, c'est-à-dire ses œuvres capitales où il affirme son originalité et se place à un des rang les plus élevés ; dès lors, nous sommes en droit de regretter le long temps dépensé à la poursuite d'un idéal toujours fuyant, parce que contraire à sa nature. Ce sont bien modestes sujets que ces paysannes ou ces petites filles italiennes aux costumes bariolés, à l'œil songeur ou effarouché, traités largement sans effort apparent et comme un délassement que se permettait le peintre. Mais ces riens sont choses vivantes ; elles nous attirent parce qu'elles sont personnelles, nous retiennent parce qu'elles sont charmantes. Les défauts sont de l'atelier ; les qualités sont de la nature. Je voudrais un paysage moins classique autour de la Villanella ; une pose plus capricante à la petite Maria Pasqua. Qu'importent cependant mes regrets, si telles qu'elles sont, j'éprouve un nouveau plaisir à les revoir et j'y découvre chaque fois un autre sujet d'intérêt. La figure, non figée dans un canon idéal, mais saisie au vol et jetée sur la toile en reçoit la souplesse et la variété. Mille détails concourent à donner l'impression de la vie ; je ne les vois pas de prime abord et d'un seul coup ; c'est insensensiblement et par une série d'analyses que je les conquiers, pour ainsi dire, une à une au regard du tableau et chacune de ces menues conquêtes est une nouvelle cause de plaisir esthétique.

C'est au Salon de 1852 que fut exposée la Villanella. Cette œuvre traitée sans importance par Jalabert fut le signal de son entrée dans la vraie noto-

riété. Et comme, en définitive, elle n'était autre chose qu'un portrait de souvenir, elle lui attira de nombreuses commandes. A partir de cette date, sa voie est tracée. L'ère des grands tableaux genre historique est close ou à peu près ; Jalabert va devenir pendant près de quarante ans un des portraitistes à la mode, le peintre attitré de la famille d'Orléans, un de ceux qui de leur pinceau écrivent l'histoire iconographique d'une période.

M. Reinaud a consacré tout un chapitre à l'étude des portraits faits par son oncle, y insérant de nombreux extraits des correspondances échangées. Il est des plus intéressants. On y voit défiler une longue théorie de personnalités remarquables à divers titres dans la deuxième moitié du siècle passé. La reine Marie-Amélie, le comte et la comtesse de Paris, le duc d'Aumale, la grande-duchesse Marie de Russie, voilà pour les princes ; le général Garnier, l'amiral Gizolme y représentent l'armée ; le président Debelleyme, les maîtres Rousse et Falateuf y montrent la robe judiciaire ; Emile Augier s'inscrit comme le protagoniste de la littérature. L'œuvre va sans cesse croissant ; les modèles se pressent qui remplissent l'atelier du matin au soir : « Ce qui se passe dans » mon atelier ? écrit le maître, c'est toujours pareil, » une dame le matin, une autre l'après-midi, à peu » près tous les jours de même. Il y a en ce moment » Mme de V..., belle blonde à belle poitrine, Mlle » R..., minois chiffonné, mais charmant, très gra- » cieuse et élégante de taille, Mme de L..., dix ans » de trop, minois encore très chiffonné, et n'étant » jolie que par l'expression. »

C'était l'opinion reçue et c'est encore un axiome que Jalabert réussissait surtout les portraits de

femme. Dans une famille, c'était généralement Madame qui entrait la première dans l'atelier du peintre; Mademoiselle suivait; Monsieur ne venait qu'en dernier, si même il n'allait pas ailleurs. On admirait l'élégance de son pinceau; on doutait de sa vigueur. Or, toutes les femmes voudraient être peintes par un Vinci ; tous les hommes par un Rembrandt. Cependant Jalabert a fait de beaux portraits d'hommes, nerveux et de belle tenue. Mais l'opinion était faite ; l'auteur des « Italiennes » était le peintre des corps sveltes et souples, des gracieuses figures, des demi-teintes adoucies et harmonieuses.

Il y avait bien d'ailleurs quelque chose de fondé dans ce concert de l'opinion. Il s'agit seulement de s'entendre. A chaque période de l'histoire il y a des types physiques qui s'accommodent beaucoup mieux que d'autres avec les vêtements, les modes, tout l'appareil extérieur de la vie du temps. On voit mal Gambetta et Jules Favre en marquis du XVIIIe siècle, ou même en costumes du Tiers-État à l'Assemblée Constituante. Sans doute, il faut bien vivre d'accord avec la coiffure et les habits de son temps ; mais on ne tente pas le génie des peintres, voilà tout. Ce n'est pas commettre un crime de lèse-galanterie de constater que les femmes ont une disposition naturelle et plus souple à s'accommoder à l'idéal physique à la mode. Elles forcent souvent la nature à reculer devant elles ; elles l'aident toujours, non seulement à les embellir, mais encore à les embellir suivant le goût du jour. Quand elles posent, même quand elles posent mal, et c'est le plus ordinaire, elles songent à la foule qui les regardera à travers le portrait et s'arrangent pour être telles qu'elles dési-

rent être vues. Aussi les portraits de femmes marquent-ils une époque plus que les portraits masculins.

Or, Jalabert n'était pas venu au portrait directement, ni même d'un genre apparenté. Il s'était formé, dans toute l'acception du terme, peintre d'histoire, c'est-à-dire des corps bien ordonnés, des attitudes rythmiques, des proportions correctement académiques. Il apporta dans le genre portrait les mêmes procédés, le même souci de la clarté, de la précision, de l'harmonie des détails. Il en trouva l'application beaucoup plus aisément devant les élégances du costume féminin, dont il faisait concourir chaque partie à l'effet d'ensemble qu'il voulait obtenir. De là chez lui cette préoccupation des fonds dont sa correspondance porte la trace fréquente, ce désir de voir son modèle toujours vêtu du même costume dans les différentes séances de pose ; chaque portrait de lui est un sujet, dans le sens que Delaroche donnait à ce mot ; la tête en est le motif central, traité avec une magistrale minutie et à sa mise en valeur concouraient toutes les autres parties, ramenées chacune à leur rang sans qu'il leur fût permis, sous un prétexte quelconque de beauté particulière, d'empiéter sur leurs voisines. C'est pour cela, disons-le en passant, que les jolies femmes que Jalabert a peintes en costume de bal, lui doivent bien quelque reconnaissance pour le rendu de leurs blanches épaules, mais en doivent encore plus à la bonne nature.

Parmi les portraits ayant figuré dans un des Salons nimois, il en est un qui résume le mieux les procédés de l'art de Jalabert, et qu'à ce titre, malgré sa simplicité, on doit priser très haut. M. Reinaud a cru

devoir le passer sous silence et je dois aussi imiter sa réserve. Mais puisqu'il figura dans une exposition publique, il m'est bien permis d'en rappeler le souvenir. C'est le portrait d'une mère de famille sérieuse et grave, une symphonie de tons amortis et sombres qui prennent l'œil par toute une série de gradations insensibles et le conduisent vers la figure, centre du sujet; pour aviver cette peinture, pour la dramatiser et lui donner un puissant intérêt, un rien, mais qui est beaucoup ; ce dé à coudre passé au doigt de la bonne ménagère.

Avec les portraits d'hommes, ces belles harmonies, ces heureuses trouvailles sont difficiles. D'abord le costume moderne va mal à la plupart. Ensuite pas moyen d'obtenir d'eux les accommodements avec dame nature, qui les adaptent à l'idéal du goût régnant. Celui de Jalabert était la sveltesse, la distinction un peu froide, le geste rare et court. Allez donc demander ces qualités à des hommes toujours pressés et toujours en retard, tourmentés par trente six occupations à la fois, qui se rasent la tête pour économiser le temps de la coiffure et s'enserrent dans un court veston pour avoir les mouvements plus libres. Quand Jalabert trouva chez des hommes son type préféré, il les peignit très bien. Même quand il s'agit de portraits posthumes, faits après la mort sur des photographies, il fit encore mieux. Il n'était pas gêné ici par les mouvements du modèle et pouvait composer son tableau à son aise. J'ai déjà cité le très beau portrait de l'amiral Gizolme, un de ses chefs-d'œuvre, où il s'est joué des difficultés accumulées comme à dessein. Je connais également une esquisse de lui représentant le regretté M. Charles Liotard. C'est à

peine plus important qu'un dessin, et cependant cela est d'une vie intime et sympathique. La fine et bienveillante physionomie de l'élégant lettré se détache avec intensité. Il est vrai qu'il s'agissait ici d'un ami cher.

M. Reinaud a mis un soin extrême à laisser parler le plus souvent possible les documents, lettres de Jalabert, de sa famille, de ses amis, articles des critiques d'art, etc. etc. Il s'est effacé trop souvent, à mon avis et à mon grand regret ; mais ce qui lui appartient bien en propre, ce qui est son œuvre et son mérite ; c'est l'art extrême avec lequel il a mis en ordre tous ces matériaux et les a ordonnés en pleine lumière, faisant ainsi la résurrection d'un mouvement artistique déjà bien lointain. Mais c'est presque contemporain, nous crient les dates ; trois ans ne sont pas encore écoulés depuis que la fine silhouette de Jalabert se profilait encore sur nos boulevards ; les hommes qui ont reçu ses confidences, les critiques qui ont élogié ses œuvres, sont des morts de hier ; il en est encore parmi ses amis qui vivent et produisent. Hélas oui ! Mais les temps vont vite et les idées aussi, à ce début du dévorant xxe siècle. Telles pages de Théophile Gauthier, du grand Théo, nous arrivent dans la splendeur de la forme, comme le lointain écho d'une musique dont nos oreilles sont déshabituées, qui nous charme encore, mais comme les sons lointains et grêles d'une délicate épinette réveillée par une main experte. Ces lettres de Delaroche, ces conseils donnés de si haut, nous ne les entendons presque plus ; ces œuvres de l'école romantique sur lesquelles a vécu l'art du second empire, saluées au passage par des murmures d'admiration, où sont-elles ? Et combien ont surnagé ? Y avait-il donc à

cette époque lointaine d'autres grands peintres dignes de la renommée que Théodore Rousseau, Millet, Corot et les autres grands solitaires ? Tout au plus à leurs côtés nos jeunes gens consentent-ils à faire place à quelques rares privilégiés, Paul Baudry, Meissonnier, Puvis de Chavannes. Laissons faire le temps : il mettra chacun à sa place véritable. Celle de Jalabert ne peut encore être située exactement. Pourtant on en a comme l'avertissement : pour l'homme, dans cette parole d'un ami qui l'appelle « un des plus braves, intelligents et distingués cœurs qui « aient été créés, aimé de tous et méritant de l'être »; pour l'artiste, dans cette phrase d'un critique impartial « Jalabert a traversé la vie à pas menus, sans « faire de bruit, sans émouvoir une colère, sans « tenter une rivalité, faisant une œuvre qui, si elle « ne prend pas un éclat magistral, méritera toujours « l'attention et honorera sa mémoire ». Le jugement est déjà précieux dans sa réserve voulue ; il l'est plus encore si l'on songe que de cet étiage de valeur appliqué à Jalabert, on peut dire déjà plus haut, peut-être ! plus bas, non certainement.

GEORGES MAURIN.

TACITE (1)

Quintilien voulant établir une comparaison entre les écrivains de son pays avec ceux de la Grèce disait : « La satire nous appartient toute entière.... dans l'élégie nous sommes leurs rivaux.... nos historiens ne sont pas au-dessous des leurs » (Inst. orat. X. 1.)

Quintilien ne connaissait pas les ouvrages de Tacite. Il ne pouvait parler que de Tite Live, le préféré des classiques, et de Salluste, le préféré de la nouvelle école. Martial s'était chargé de frapper en un vers bien connu, l'expression de cette dernière préférence :

« Crispus romana primus in historia ».

Au-dessus de Salluste même nous plaçons sans conteste aujourd'hui Tacite qui a conservé parmi nous « dans le déclin des études classiques, toute sa popularité ».

C'est une bonne fortune pour nous que M. Boissier, avec sa haute compétence universellement reconnue, nous ait tracé le portrait et la manière de cet historien incomparable et hors pair parmi les latins du moins. Ses grandes études générales de l'époque romaine, son livre sur Cicéron et ses monographies si séduisantes, à propos d'Horace et de Virgile, le préparaient admirablement à ce périlleux labeur. Et la *Revue du Midi* ne peut être que très flattée d'annoncer ce nouveau volume de l'éminent Secrétaire perpétuel de l'Académie française, une des gloires de la ville de Nimes.

(1) « Tacite » par M. Gaston Boissier, Secrétaire perpétuel de l'Académie française. — Vol. in-12 de 343 pages — 3 fr. 50 chez Hachette, Paris.

Tacite naquit vers l'an 55 après J.-C. Il avait à peu près quarante-cinq ans et il venait d'être consul lorsqu'il publia ses premiers livres d'histoire. Il demandait l'indulgence; en avait-il donc besoin ?

De Tacite nous ne savons que ce que peuvent nous apprendre de rares confidences de lui-même, et quelques renseignements de ses amis.

Son père ou son oncle administrait les revenus de la Gaule Belgique. Il dut s'enrichir dans sa charge. Tacite était donc « un homme nouveau ». La richesse ouvre les portes des honneurs, et notre historien porta le laticlave. Pour s'élever aux dignités il dut étudier ce qu'on enseignait de son temps et en particulier la rhétorique professée alors par Quintilien. Son « *Dialogue sur les orateurs* », œuvre de jeunesse, mais retouchée et publiée plus tard sous un prince plus clément, nous montre en lui un élève indépendant. Messala est le personnage qu'il charge volontiers de soutenir ses propres idées, plutôt austères, et déjà l'on s'aperçoit bien qu'à l'encontre de Tite-Live, il veut moins distraire son lecteur que l'instruire.

Tacite aima surtout la philosophie dans sa jeunesse du moins. En la personne de Senèqne elle gouvernait le monde. Cet empire avec des compromis étranges, ne devait durer que cinq ou six ans, — et les idées larges du philosophe, qui consacrait au-dessus de la patrie romaine un culte à part à l'humanité, devaient, en Quintilien favorisé de Vespasien, trouver un adversaire décidé, continuateur de la doctrine de Caton. Les philosophes sont alors chassés de Rome. Tacite est plus modéré que son maître Quintilien.

L'éducation de Tacite dut s'achever dans les salons du grand monde vaniteux, léger, malgré tant de menaces de mort ou d'exil — et pendant les premières années du règne de Vespasien. « Quand il eut suffisamment écouté les autres il prit la parole à son tour ». Pline le Jeune qui débuta quelques années après lui dans le barreau nous apprend « que Tacite était florissant de gloire et de renommée ». « Il parlait ajoute-t-il, avec beaucoup d'éloquence, et, ce qui est le caractère de son talent, avec gravité ».

Ses succès facilitèrent son mariage avec la fille d'Agricola en 78, (il écrira plus tard supérieurement la belle vie

d'Agricola) et son entrée dans les fonctions publiques ; Vespasien le fit questeur ; Titus, édile, tribun du peuple et Domitien, prêcheur. Tacite avait alors trente-trois ans. Pour un homme nouveau il était arrivé très vite.

C'est par conjecture (et Dieu sait sur quel fonds très riche de vaste érudition M. Boissier établit les conjectures dont ses livres sont remplis) ! que nous attribuons à Tacite la préture de la Gaule Belgique, dans le voisinage de la Germanie. L'historien put durant quatre ans et tout à son aise recueillir les matériaux d'un ouvrage qu'il publia définitivement sur « *la Germanie* » en 98.

L'an 93, Tacite était de retour à Rome. Nerva succédait à l'odieux Domitien. L'année suivante Tacite était nommé consul. Deux ans après le Sénat le chargea, de concert avec Pline le Jeune son ami, de poursuivre un proconsul malhonnête.... et l'on nous dit à ce propos « qu'il avait conservé toute son éloquence. »

Tout ce que nous savons des dernières années de Tacite nous vient d'une inscription récemment découverte en Carie « Vers la fin du règne de Trajan il était proconsul de la Province d'Asie ce qu'on regardait comme une des grandes situations de l'empire. » Nous ne savons plus rien de sa carrière et la date même de sa mort nous a échappé.

De ses travaux d'historien nous savons cependant qu'il composa ses premiers livres d'histoire moins de deux ans après la mort de Domitieu.

Tous ceux qu'intéressent les études romaines et l'œuvre de Tacile devront lire les pages admirables de M. Boissier sur l'esprit de cet austère, sincère et très grave historien. Ils apprendront ou du moins ils sauront plus clairement quelles sources il avait entre les mains : historiens antérieurs, témoignages des comtemporains, le journal de Rome. Et le lecteur jamais lassé, toujours retenu, pourra juger par lui-même et de l'influence de Tacite sur les historiens qui l'ont suivi, et des attaques dont il a été l'objet, et des influences qui l'ont façonné, et de ses appréciations sur les hommes et les choses.

M. Raphael

LES LIVRES

Automnes et Reverdies, par Charles des Guerrois (Lemerre 1903).

Voici un nouveau livre de vers d'un homme qui a aimé plus que quiconque la poésie. M. Charles des Guerrois, presque nonagénaire aujourd'hui, poursuit dans une sereine ville de province, sa carrière qui fut tout entière consacrée à la Muse ; une vingtaine de volumes au moins sont l'attestation de ce culte fidèle. Or la chaste Déesse n'a pas été indifférente à la constance de son adorateur ; elle l'a récompensé en illuminant souvent ses vers de clartés héroïques ou mystiques, et l'on peut assurer que d'une pareille œuvre si noble et si haute, de vastes fragments sont destinés à subsister, quand, à côté d'autres, constructions pompeuses mais fragiles se seront depuis longtemps écroulées.

> O grand œil qui vois tout, qui lis au livre ouvert
> Comme au livre fermé, sous le feuillage vert
> Pénètre au fond de moi, que mon âme rayonne,
> Ranime dans mon cœur le souffle s'il faiblit,
> Conduis au renouveau la sève qui fleuronne,
> Fais fleurir le vieux tronc qu'une brise assouplit.

Que ce vieux tronc, donc, continue à produire longtemps encore de vigoureuses pousses et des branches chargées de fleurs. Parmi les hommes, il n'en est pas dont il faille chanter le los d'une voix plus joyeuse que ceux qui ont passé leur vie à chanter eux-mêmes la Beauté et la Sagesse, ces deux filles du Ciel.

Ce mot los est de ceux qui doivent plaire à l'auteur, on le sait par sa préface où il a plaidé la cause des vieux mots français que la mode a laissés désuets. Le joli terme de *reverdies* qu'il a mis en tête de son livre joint l'exemple au précepte. Il est certain que « reverdie » ou « renouveau » n'est pas la même chose que printemps. Si nos calendriers n'étaient pas faits par ces sourisibles convaincus qu'on appelle savants, ils contiendraient cinq ou six saisons, au lieu de quatre, et ces saisons ne coïncideraient pas avec des dates astronomiques qui ne disent rien. Pour nous, il y a un abîme entre le 31 août et le 1er septembre, alors qu'il n'y a rien du tout entre le 21 et le 22 septembre. Le printemps dans nos climats, ce sont les mois de mai et de juin, que les savants le veuillent ou ne le veuillent pas. Il faut donc trouver pour mars et avril un mot différent (et pourquoi pas Renouveau ou Reverdie ?) Le bon Théo l'a dit :

> Tandis qu'à leurs œuvres perverses
> Les hommes courent haletants,
> Mars qui rit malgré les averses,
> Prépare en secret le printemps.

Il n'y a qu'un calculateur du Bureau des Longitudes pour oser dire qu'au 14 mars on est en hiver. De même l'été ce sera juillet et août. Et l'automne ce sera septembre et octobre. Et l'hiver ce sera novembre et décembre. Prétendre qu'au 19 décembre on n'est qu'en automne c'est de la pure aberration ! Il manque un nom, alors, pour la sixième saison celle de janvier-février, qui n'est ni l'Hiver, les jours grandissent triomphalement, ni le Renouveau, les arbres restent engourdis ; pourquoi ne l'appellerait-on pas *Froidclair ?*

*
* *

Considérations sur quelques écoles poétiques contemporaines et sur les tempéraments à apporter à certaines règles de la prosodie française, par Pierre de Bouchaud (Émile Bouillon, Paris 1903).

Le titre est un peu long pour une plaquette d'une trentaine de pages, mais il est explicite. M. Pierre de Bouchaud, lui - même délicat poète, veut qu'on puisse faire

rimer *désert* et *mer*, ou *voile* et *étoiles*, faire suivre tantôt des féminines, tantôt des masculines, et écrire dans un vers : *tu es ; lui et elle*, etc. Et ce droit est si incontestable, et même si incontesté aujourd'hui, qu'on aurait souhaité chez l'auteur une plaidoirie en faveur de propositions un peu plus hardies. Heureusement, nous en avons fini avec le fameux chapitre de l'*Art poétique* de Banville : « Licences poétiques ; il n'y en a pas. » C'est le contraire qui est vrai : « Licences poétiques ; il n'y a que ça. » Et si elles sont inharmonieuses ou décolorées, c'est qu'il n'y a pas poésie. Mais les poètes sont comme les jolies femmes ; celles qui trouvent une mode la plus grotesque du monde ne l'en suivent pas moins, et les poètes les plus révolutionnaires sur un point sont les plus couards sur un autre. Comprend-on que Victor Hugo n'ait jamais osé faire rimer le singulier et le pluriel, *voile* et *étoiles ?* Ce n'est vraiment pas la peine de se vanter d'avoir mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire ! Mieux encore, quel est le poète actuel qui oserait versifier un drame ou une comédie, autrement qu'en alternés réguliers qui se suivent deux à deux,

« Comme s'en vont les vers classiques et les bœufs. »

Pourtant Molière a usé du joli vers libre de l'*Amphytrion*, et Voltaire a entrelacé fort habilement ses rimes dans *Tancrède*. On ne s'explique pas, notamment, après le parti que Musset a tiré des mêmes rimes croisées dans la *Coupe et les Lèvres*, que nos opiniâtres auteurs de « pièces en cinq actes et en vers » n'aient pas à peu près abandonné cette procession implacable d'alexandrins qui forcent l'auditeur à deviner malgré lui le vers d'après. Quand on vient d'entendre *funèbres*, et qu'on parierait mille francs contre un sou, que la rime sera *ténèbres*, comment ne pas étouffer un léger baillement ? Tout le génie d'un Hugo, toute la virtuosité d'un Rostand n'obtiennent pas l'effet de variété que réaliseraient le croisement et la répétition des rimes. Je sais bien qu'il y a le mérite de la difficulté vaincue d'où peut naître un plaisir spécial ; il y a des moyens de rajeunir même *voile* et *étoile* :

Et lorsque par moments un nuage la voile,
Je réponds : « Ce n'est pas la faute de l'étoile ! »

Le tour est joli, et fort honorable pour l'auteur Henri de Bornier, mais combien d'autres distiques médiocres sur ces rimes ! C'est un trés grand malheur que le père de notre théâtre en vers ait été Corneille, c'est-à-dire l'homme à côté de qui la virtuosité de Rostand n'est que faribole et le métier de Hugo que gaucherie. Corneille est le plus grand artiste en vers que nous ayons eu. C'est le seul qui rime presque continuellement *avec des verbes*, alors que le pauvre Racine recourt aux *adjectifs*, et hélas,aux *adverbes*. Mais Racine n'a pas osé varier, tresser, croiser et répéter ses rimes parce que le Rival ne l'avait pas fait. Et Molière, dans ses grandes comédies, n'a pas davantage osé ; seulement il a remplacé la cheville mot par la cheville hémistiche, ce qui est roublard. Et après eux Voltaire, cet autre Hugo, si timoré à côté de quelques hardiesses, a cheminé dans la même ornière, et il a entassé les redondances :

> Est-ce là cette reine auguste et malheureuse
> Celle de qui la gloire et l'infortune affreuse....

Et le romantisme n'a rien changé au classicisme. Et l'école du bon sens a emboité le pas à l'école du panache. Et aujourd'hui,encore,quand l'acteur dit : *ta tata ta funèbres*, toute la salle somnolente marmotte : *ta ta ta ta ténèbres*.

*
* *

Triptique hymnaire, par Paul Rey. (Paris, 37, rue la Bruyère, 1903).

Hymne à Paris, hymne à Toulouse, hymne à Barcelone. Lien commun : un style compliqué, bardé de mots scientifiques, et une prosodie tissée de tous les anciens rythmes chers à Jean-Baptiste Rousseau, ce qui surprend un peu en ce temps de néologismes verslibristes. Différenciation : pour Paris, du mépris ; pour Toulouse, une malédiction au fond tendre ; pour Barcelone, de l'amour.

> Si je crache sur toi, Paris
> C'est moins par hygiène que par mépris !

Je comprends cela. D'autant que cracher c'est fort peu hygiénique, au moins pour les autres.

> Je te renie, ô Toulouse asservie
> Aux reitres roux qui t'ont faussé la vie,

Ici, je comprends moins Les soldats de Simon de Montfort, sans doute, mais quoi ! les hommes de l'Ile de France étaient alors de roux Teutons ?

> Au nom du Gai Savoir révéré par le Vrai
> Dont la norme, au sommet des vieux âges, boulonne
> Pour à jamais son dôme aubalement ouvré,
> Los à toi, los à toi, joyeuse Barcelone.

Je veux bien ! Mais de quel dôme même aubalement ouvré parle notre auteur ? A Barcelone ? je cherche.

> Les fins marteaux du temps, ce forgeron si grave,
> A l'hórloge des Soirs, hier firent décrire
> Douze sons d'or autour de la noble architrave
> Qu'est ton azur ! Ainsi tu recouvras le rire !

Nous aussi ! Nous aussi ! Et l'eussions-nous derechef et subitement perdu que nous le recouvrerions encore à l'ultime page où se grave cet avis : « L'auteur s'inspire de six principales théories d'art, le *Tournoiement*, éditée, l'*Anarchie*, inédite, l'*Amour*, l'*Inspiration populaire*, la *Nationalité* et la *Morale*, à écrire ».

*
* *

A l'Écu d'argent, comédie en 3 actes par Maurice Pottecher. (Ollendorf, Paris 1903).

Avec ce 9e spectacle du «Théâtre du peuple» de Bussang, M. Maurice Pottecher revient au genre rural qui lui valut jadis les très francs succès de *C'est le Vent* et du *Diable marchand de goutte*. Ici, l'auteur s'est attaqué à forte partie, Dame Politique en personne. L'ivrognerie est facile à mettre en scène; et d'ailleurs, un poivrot qui zigzague entre cour et jardin, c'est toujours hilarant. L'avarice, le braconnage, la matoiserie paysanne, tout cela donne d'amusants effets. Mais la Politique ! Faire mijoter au feu de la rampe

ce bouillon de culture de tous les microbes de la lâcheté, de la vanité et de la méchanceté humaine, et le faire de façon élégante ! La difficulté doit être énorme, car il est bien rare qu'une comédie sur les politiciens m'ait plu. J'avoue ignorer la *Vie publique* dont on a dit grand bien, mais des pièces qualifiées chefs d'œuvre, comme le *Fils de Giboyer*, m'ont toujours semblé bien médiocres et fort au-dessous du *Député de Bombignac*. Heureusement, M. Pottecher, n'a rien pris au tragique ; son Tartufe, il y en a un dans la pièce, est un jovial petit neveu de Panurge plutôt qu'un fils de l'âpre persécuteur d'Elmire, et en face de ce gorenflot d'Oremus on ne pense pas à murmurer le distique de Laprade :

> **Molière eut renoncé, s'il avait pu vous voir,**
> **Pour un Tartufe rouge, à son Tartufe noir.**

Mais si les noirs, parce qu'ils ont ri, sont désarmés, les rouges, d'autre part, ne sont pas excités. L'auteur a d'ailleurs ouvert son livre par la plus spirituelle des précautions. On sait que les charmeurs de serpents font mordre, le premier jour, quelque chiffon lacté à leur élève et d'un coup brusque arrachent crochets et poche à venin. M. Pottecher a de même, à sa première page, présenté à M. Parlement un gâteau au miel sous forme de dédicace. Une fois que M. Parlement y aura mis les dents, il ne pourra plus rouvrir la bouche, et ce sera parfait, car nous vivons en un temps où l'œuvre la plus libre ne peut vivre que si M. Parlement ne s'y oppose pas, et même s'il la favorise. C'est là au fond qu'est la satire très dure. Quand on fait une comédie charmante, souriante, où même les canailles sont sympathiques, et où les préfets écrivent naïvement tout ce qu'il faut pour les faire pendre avant la quatrième ligne, être obligé d'enlever préalablement ses crocs à Fafner ! Mais laissons ce discours et contentons-nous d'applaudir à la verve et à la sagesse de l'auteur. M. Pottecher a montré jadis. dans la *Peine de l'Esprit* et dans *Morteville*, qu'il était capable de drames philosophiques et symbolistes. Il ne faut que lui savoir meilleur gré de nous donner ses délicieuses comédies villageoises toutes parfumées de la saine

senteur des plantes des Vosges,et où une leçon morale sort avec bonne humeur du dialogue. Nous aurions besoin en France de beaucoup d'écrivains mettant leur « beau » au service du « bien » et de la façon la plus « vraie » qui se puisse, puisque le théâtre de Bussang, avec le ciel pour plafond et une pente gazonnée pour parterre, est aussi sincère que peut l'être un théâtre. M. Pottecher est un de ces écrivains là, et d'autres que l'ombre de Cousin s'en réjouiront, j'en suis sûr.

*
* *

La poésie française chez les noirs d'Haïti, conférence de M. J. Valmy Baisse. (Nouvelle Revue moderne, Paris 1903).

A parler franc, les citations faites de cette poésie nègre n'en donnent pas une idée bouleversante. Ce qu'il y a de plus original, ce sont les noms des auteurs ; Virginie Sampeur et Massillon Coicou me semblent tout-à-fait savoureux, mais je n'en dirais pas autant de leurs vers. Il faut avoir la bonne volonté de l'aimable conférencier pour trouver « la force,l'ampleur et l'énergie d'Auguste Barbier » dans ces iambes où M. Oswald Durand fait parler l'Allemagne réclamant quelques dommages-intérêts à nos Haïtiens :

« Je comptais, rançonnant la nation guerrière,
Le pays des héros chéris,
Avoir, non seulement milliards et flotte fière,
Mais encore Pondichéry ! »

La rime est riche mais, sapristi, vouloir se faire céder par la petite demi-île caraïbe non seulement des milliards et une fière flotte, mais même Pondichéry ! Que fait de la science géographique des Allemands le « pays des héros chéris ? »

Malgré tout, c'est à l'éloge de la modeste société haïtienne que la poésie continue à y être cultivée. Les sociétés musulmanes ne pourraient pas en dire toujours autant. C'est navrant de voir avec quelle rapidité dégringolèrent

les États barbaresques, du jour où les renégats européens n'eurent plus occasion de venir leur donner un peu de nerf. Livrés à eux-mêmes, ces millions d'indigènes — des blancs pourtant — tombèrent au-dessous de tout. Un voyageur devrait, aujourd'hui, visiter tour à tour le Maroc et l'île d'Haïti ; peut-être déclarerait-il que le sémite est encore plus incapable que le nègre d'arriver, à lui tout seul, à quelque chose.

*
* *

Sainte Colette de Corbie, par Alphonse Germain, (Paris Poussielgue 1903)

Ce fut une contemporaine de Jeanne d'Arc. Et à leur double propos, Siméon Luce s'exprime ainsi : « Le réveil éclatant du patriotisme qui s'est personnifié dans la vierge de Domrémy ne se rattache-t-il pas, par un lien plus ou moins étroit, au mouvement d'exaltation mystique provoqué sur certains points de notre pays par la réforme colettine ? » Cette simple interrogation légitime l'intérêt que certains portent à la sainte de Corbie, et qui vient de faire écrire à Alphonse Germain sur elle un livre un peu trop copieux peut-être, mais si bourré de documents inédits et de notations intéressantes qu'on finit par le trouver de dimensions justifiées. Au fond, bien que sainte Colette de Corbie ait eu sa rencontre à Moulins avec la Pucelle qui était venue la voir, et qu'elle ait été en relation avec de grands personnages du siècle, Marguerite de Bourgogne, Jacques de Bourbon, Charles VII etc. c'est surtout dans l'histoire de l'Église que son rôle fut important ; et là même ce rôle s'accusa moins dans les affaires de haut gouvernement, comme les difficultés du grand schisme, que dans les questions d'ordre intérieur pour la famille franciscaine. Sainte Colette de Corbie fut avant tout une réformatrice de couvents. A frivole vue, cela semble secondaire ; mais, réfléchissant, on se rend compte, avec le savant Siméon Luce, que la chose a pu être capitale pour la France du xiv° siècle. M. Alphonse Germain qui est, on le sait, un de nos collaborateurs, a écrit son livre avec amour. L'ancelle de Jésus, comme sainte Colette

aimait à s'appeler, lui est allée droit au cœur, et c'est avec une pieuse tendresse qu'il a narré ses miracles et ses vertus. A de nombreuses reprises, il a inséré dans son récit de longs fragments de l'époque dont le style naïf s'accorde à merveille avec le ton de l'hagiographie. C'est à la fois une œuvre d'érudition et une œuvre d'art. Faut-il ajouter, puisque nous sommes dans le Midi, que le Languedoc fut une des terres d'élection de la sainte, et que c'est à Lézignan qu'elle rédigea les statuts de sa règle réformée dont l'influence s'étendit si vite dans toute la chrétienté ? Son ordre vit encore, en France ou du moins vivait naguère encore. Je ne sais pas si les derniers exploits de nos politiciens n'en ont pas triomphé.

*
* *

La Magie dans l'Inde antique, par Victor Henry, professeur de sanscrit et de grammaire comparée des langues indo-européennes à l'Université de Paris (Dujarric, 1903).

Il suffit de citer les têtes des chapitres pour dire l'intérêt de l'ouvrage : « La divination. Charmes de longue vie. Charmes de prospérité. Charmes sexuels. Rites de la vie publique. Rites antidémoniaques. Charmes curatifs. Rites expiatoires. Rites de Magie noire ». En voilà assez, n'est-ce pas, pour dire l'importance de ce traité, aux yeux non seulement des indianistes mais de tous les sociologues, et à dire vrai de tous les esprits cultivés que préoccupent les relations de la magie, du mythe, de la religion et de la science. C'est plus spécialement à leur intention que M. Victor Henry a écrit les premières et les dernières pages de son livre. Il y a dans celles-ci notamment d'étonnantes vues sur le magicien considéré comme le premier poète, le premier savant et le premier prêtre de l'humanité. La magie vit du mythe comme la poésie ; et la magie aboutit à la morale comme la religion ; et la magie par la religion engendre la science, car science et religion marchent par des voies différentes mais convergentes. La phrase par laquelle l'auteur ferme son livre « cette science qui, de négation en négation s'achemine vers ce Dieu que la Religion a tout d'abord atteint par l'effort instinctif et volontaire de la foi,

et qui, alors, se penche de haut vers la route poudreuse et étanche les sueurs fécondes de l'éternel voyage », cette phrase est digne de rester à côté de l'évocation classique de Joseph de Maistre de l'Ange de la Religion s'essorant vers le Ciel tandis que l'Ange de la Science baisse tristement vers le sol « son front sillonné d'algèbre ». Et de même cette autre idée, effarante comme un éclair : « Du moment que l'univers n'est certainement pas ce que se le figure l'animal le plus supérieur, comment serait-il ce que nous le figurons, ce que nous pourrons jamais nous le figurer ? » ne rappelle-t-elle pas les vues habituelles de M. Tarde, que M. Victor Henry n'a pas empruntées, car il s'excuse d'innover le mot « interpsychique » que son devancier emploie avec complaisance et depuis assez longtemps déjà.

La préface du livre abonde aussi en vues intéressantes, tant qu'on la regrette si courte. L'Inde, par exemple, a bien, au cours des siècles « fermenté sous son ciel torride, comme une cuve étanche, sans rien emprunter à l'Europe et sans rien lui donner ». Mais comment se fait-il, alors, que son évolution historique ait été si parallèle à celle de l'Europe, comme le disait naguère M. de la Mazelière dont on appréciait ici même le livre ? Il est surprenant aussi, dit M. Henry, combien les Grecs et les Latins qui parlaient plusieurs langues, ou plusieurs dialectes tout au moins, sont restés fermés à toute méthode saine et féconde de comparaison linguistique ». Mais pourquoi cela, alors qu'ils avaient d'assez saines méthodes de comparaison politique, économique et scientifique ? Sénèque se moque quelque part des érudits grecs qui ont « la maladie de chercher combien il y avait de rameurs au vaisseau d'Ulysse, et si l'*Iliade* est antérieure ou non à l'*Odyssée*, et si toutes deux sont du même auteur ». Mais ces érudits sont en effet bien étranges, et Sénèque donc aussi, de mettre sur le même plan le premier enfantillage et les deux autres curieux problèmes de critique. Encore, « la question de l'habitat primitif des Indo-Européens ne doit pas nous arrêter : elle semble insoluble... » Mais raison de plus ! On ne doit, contrairement à la science des potards, agiter que ce dont on ne peut pas se servir. Le mirage oriental, cela vaut la peine d'être discuté, surtout que nous avons maintenant un mirage occidental,

et que nous avons failli avoir un mirage pôlaire. Encore, faut-il rapprocher la mythologie hindoue de la grecque, les Açvins des Dioscures, les Gandharvas des Centaures et le roi Mâthava (qu'a-t-on fait du bâton à feu pramantha) de Promèthée ? L'auteur le croit, mais c'est tout un volume ici qu'on voudrait. Et parallèlement, ou mieux antithétiquement, faut-il retrouver le totémisme des sauvages chez nos grands-oncles ? L'auteur ne le croit pas ; mais que ne nous a-t-il dit tout ce qu'il pensait de cette croyance dont on a fort raison de s'occuper, encore qu'on le fasse parfois avec un pédantisme insupportable. Jusqu'ici le totémisme paraît avoir eu deux foyers intenses, l'antique Egypte et l'Amérique précolombienne. Et voilà déjà une induction assez curieuse en faveur d'une ancienne civilisation atlante. On le trouve aussi chez les Australiens ; là, difficulté ; d'où leur vient-il ? mais est-ce bien le même ? On croit le trouver encore dans une Grèce tout à fait préhistorique. Ici, tout à fait intéressant. Faut-il admettre avant la venue des Hellènes qui, pourtant se disaient « aussi anciens que la lune » une couche de population peau-rouge dans le Péloponèse ? Le fragment si souvent cité de *Timée* n'est pas hostile à l'hypothèse. Quant au totémisme primitif des Sémites le voisinage des Egyptiens l'expliquerait vite. Il est vrai que c'est alors leur monothéisme, non moins primitif peut-être, qui devient mystérieux. Faut-il y voir une influence aryenne ? Pourquoi pas ? Ce serait si amusant de rentrer en possession de notre bien, de ce *Iao* qui semble bien Zeus et que les bons juifs ont voulu accaparer en Iaveh. Jéhovah aryen, ce ne serait pas si illogique que ça. Les plus vieilles traditions de la Genèse, le Paradis terrestre, l'Arbre de vie, le Serpent, le Péché, la Rédemption, tout cela n'est ni juif, ni égyptien, ni chaldéen, c'est bel et bien iranien. Il n'y a que le travail considéré comme châtiment qui sente son bédouin. Comparez à cette philosophie de pieux parasite — car qui sait si ce n'est pas par dévotion que l'israélite tache toujours de manger son pain à la sueur du front des autres ? — la noble conception des vieux Aryas. « Quand la terre se réjouit-elle davantage ? — Quand s'approche un homme pur prêt à offrir un sacrifice. — Ensuite ? — Quand un homme pur se bâtit une demeure,

la pourvoit de feu, de bétail, y amène une femme et des enfants, et que dans cette demeure abondent, avec l'honnêteté, les chiens, les fourrages, tout ce qui appartient à une bonne vie. — Ensuite ? — Quand une culture assidue fait regorger les moissons, les herbages, les arbres fruitiers, et que les eaux dirigées fertilisent les terrains secs et laissent les marécages s'affermir ».

Mais je m'aperçois que nous sommes loin de la magie hindoue. Revenons ne serait-ce que pour prendre congé de M. Victor Henry. Il serait toutefois dur, pour un critique, de le faire sans avoir trouvé quelque chose à critiquer. Puisque mon ignorance, tant native que cultivée, m'interdit le fond, je me raccroche à la forme, et ayant parlé tantôt des Iraniens, je stigmatise la forme assourdie Eraniens dont se sert notre savant professeur en Sorbonne. Eran ! Mais alors que devient l'harmonieux distique de Leconte de Lisle.

> Au tintement de l'eau dans les porphyres roux
> Les ramiers de l'Iran mêlent leur frais mumure...

ANTONIN LEPIEUX.

BIBLIOGRAPHIE

Mélanges Boissier, Paris, Albert Fontemoing, 1903, in-8°, 468 pages.

Suivant un usage venu d'Allemagne et auquel la science doit déjà de nombreux et importants travaux d'érudition, les amis et élèves de M. Gaston Boissier ont publié, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, sous le titre de *Mélanges Boissier*, un recueil de mémoires inédits, concernant la littérature et les antiquités romaines, témoignage de gratitude pour les uns, d'amitié pour les autres, d'admiration pour tous. Les maîtres de l'érudition de l'Europe entière ont tenu à apporter leur contribution à cette œuvre, à côté de celle des professeurs les plus distingués de nos grandes institutions d'enseignement. Nous citerons en première ligne, parmi les savants étrangers, l'illustre et regretté historien des antiquités romaines, Théodore Mommsen, qui a voulu envoyer ce dernier salut, de son lit de mort peut-être, à son éminent ami et nous louerons le sentiment délicat qui a guidé les éditeurs en plaçant ces quelques pages d'outre-tombe, pour ainsi dire, en tête du volume, immédiatement après la dédicace, et en les faisant suivre de l'article de Gaston Paris. Ces deux noms devaient se trouver l'un à côté de l'autre. Il faut relever ensuite pour l'Allemagne les envois de MM. Otto Hirschfeld, l'un des principaux auteurs de ce colossal monument d'épigraphie qui s'appelle le *Corpus inscriptionum latinarum*, Wolfgang Helbig, Christian Huelsen et Eugen Petersen, de l'institut archéologique allemand de Rome ; ceux de MM. Frantz Buechler, de Bonn, Hermann Dessau, de Berlin, Georg Goetz, de Iéna, Frédéric Léo, de Goettingue,

Ferdinand Heerdegen, d'Erlangen, Ludwig Traube et Eduard von Woelffling, de Munich ; pour l'Angleterre, ceux de MM. Robinson Ellis, F. Haverfield, d'Oxford et Wallace Martin Lindsay, de Saint-Andrews. La Russie est représentée par MM. Fridolf Waldimir Gustaffson, de Helsingfors et Michel Rostovtsen, de Saint-Petersbourg ; l'Autriche, par MM. Edmond Hauler, de Vienne et Otto Keller, de Prague ; la Belgique par MM. G.-P. Waltzing, de Liége et Paul Thomas, de Gand ; la Hollande par M. J.-J. Hartmann, de Leyde ; la Suisse, par M. Jules Le Coultre, de Neuchâtel ; et enfin l'Italie, par Mme la comtesse Ersilia Gastani-Lovatelli, membre de la célèbre Reale Academia dei Lincei. Nous aimons, dans cette Revue surtout, à énumérer tous ces personnages, les plus autorisés du monde savant de l'Europe, car l'hommage qu'ils apportent à notre compatriote ne laisse pas insensible sa ville natale. Mais il nous est impossible, ici, de citer tous les personnages français renommés dans les études archéologiques ou historiques qui sont venus avec empressement collaborer au monument élevé en l'honneur de leur maître ou ami. Nous ne pouvons pas non plus analyser ni simplement indiquer les 78 mémoires qui forment le recueil des *Mélanges*. Écrits par les maîtres les plus compétents dans la littérature et les antiquités romaines, ils sont tous du plus grand intérêt.

Disons seulement que M. Gaston Boissier a dû être touché particulièrement, en parcourant le livre, de trouver les quelques pages que M. Camille Jullian a consacrées à la Fontaine de Nimes et heureux de voir l'antique Nemausus associé à sa gloire.

J. S.

*
* *

Paule Riversdale : **Échos et Reflets**, *Paris, Lemerre, 1903.*

On a reproché souvent aux livres écrits par des femmes d'être de pâles imitations, qu'il faut être reconnaissant à celles qui affirment dans leurs œuvres une courageuse personnalité féminine. Le livre que nous donne aujourd'hui mademoiselle Paule Riversdale, *Échos et Reflets* (Paris,

Lemerre), dénote avec quelque ingénuité, excusable chez un jeune auteur, un tempérament poétique déjà formé.

La perfection de la métrique et la sûreté du vocabulaire permettent d'y goûter avec assurance toutes les promesses d'un talent subtilement pervers. Quelques poêmes : *les Yeux, la Double Ambiguité, Sonnet Vénitien, Colobra, Marine*, sont beaucoup plus que des promesses.

Une couverture de Lévy-Dhürmer augmente encore le charme artistique de ce livre auquel les amis de l'auteur prédisent déjà un grand succés.

*
* *

Ma chère Denise par H. Carrère, Paris, Félix Juven, 1903.

Voici un délicieux roman, d'une extrême fraicheur, qui raconte un cas psychologique curieux et probablement très rare. Un amour platonique très fin et très délicat, emplit le cœur — non, mais bien plutôt la tête—d'un homme distingué d'un esprit séduisant. Cette flamme discrète est-elle payée de retour, platoniquement bien entendu? ; c'est un mystère. Inutile d'ajouter que la dame est mariée, mal du reste, et que le monsieur distingué qui eût pu l'épouser, n'a pas pu se décider assez tôt.

L'aventure se déroule dans le midi aquitain, puis dans les Alpes, avec de jolies descriptions de paysages tracées de la main d'un homme qui sait voir. « Savoir voir, c'est le tout du poète » a dit Théophile Gauthier.

C.

TABLE PAR SUJETS TRAITÉS

PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES

HISTOIRE GÉNÉRALE ET LOCALE

LITTÉRATURE ET ARTS

POÉSIES

SCIENCES

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21

